



Un Peuple Un But Une Foi

Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie



Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel  
(ERI-ESI)

Sénégal, 2017

RAPPORT FINAL

Octobre 2019



Ce rapport présente les résultats définitifs de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Le financement de l'ERI-ESI a été assuré par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 qui comporte les volets « Comptabilité Nationale », « Statistiques d'entreprise » et « Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel ». L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a fourni l'assistance technique à l'ensemble de ces trois volets.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), contacter l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) BP 116, Dakar, Sénégal, Tel : (+221) 33 869 21 39 Fax : (+221) 33 824 36 15, e-mail : statsenegal@ansd.sn, site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)

Pour obtenir des informations sur le Programme de Statistique Régionale 2015-2020, contacter La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 sis à Ouagadougou (Burkina Faso), Téléphone 00226 25 31 88 73, courrier électronique : [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int)

ou

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sis à Bamako (Mali) quartier Niarela, rue 499, Porte 23, BP E 1600, Télécopie 00223 20 21 11 40, courrier électronique : [afristat@afristat.org](mailto:afristat@afristat.org), site web : [www.afristat.org](http://www.afristat.org)

**Citation recommandée :**

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final. Dakar, Sénégal et Bamako, Mali : ANSD et AFRISTAT.

## Préface

Accroître la production et améliorer l'utilisation des statistiques économiques au sein de ses huit États membres, telle est l'ambition affichée par la Commission de l'UEMOA dans son programme statistique régional (PSR-UEMOA 2015-2020) qui couvre la comptabilité nationale, les statistiques d'entreprises et les enquêtes auprès des ménages. Pour y parvenir, elle a lancé en 2017 l'Enquête régionale intégrée sur l'Emploi et le Secteur informel (ERI-ESI). Cette enquête exécutée et coordonnée par les Instituts nationaux de la Statistique devait fournir aux États membres de l'Union, des statistiques harmonisées sur l'emploi et la main-d'œuvre ainsi que des données sur le secteur informel en vue d'alimenter les années de base dans le cadre de la migration des comptes nationaux vers le SCN 2008. Elle devrait également fournir des informations harmonisées sur l'état de la gouvernance, la paix et la sécurité (GPS) avec l'adjonction d'un module unifié spécifique.

Le présent rapport est l'aboutissement de cette volonté de l'UEMOA de doter ses pays membres des bases de planification solides et harmonisées dans le domaine de l'emploi. Il fournit des statistiques utiles, actuelles et détaillées pour une meilleure compréhension de l'emploi en vue d'une formulation de politiques basées sur des faits. Il décrit de manière aussi complète que possible l'activité et les mécanismes de protection sociale offerts aux personnes occupées, fournit également le profil du chômage, les trajectoires et perspectives économiques de la population, ainsi que des informations sur l'organisation des activités informelles.

Par ailleurs, en plus de la couverture nationale, l'enquête ERI-ESI offre des analyses et comparaisons infranationales. Ce faisant, ce rapport intéresse également les planificateurs locaux que j'invite à se l'approprier en vue de mieux adapter leurs programmes d'emploi aux besoins de nos populations. En outre, l'enquête ERI-ESI ayant été réalisée sur des bases méthodologiques communes pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, les résultats ici présentés sont comparables à ceux des autres pays de l'Union.

A l'instar des autres pays de l'UEMOA, le Sénégal a bénéficié de l'assistance technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), qui est le partenaire technique du programme statistique régional issu de l'accord de coopération, signé en novembre 2015 par les deux institutions. Cette assistance technique a permis d'assurer l'harmonisation de tout le processus de réalisation de l'ERI-ESI.

Je saisis, ici, l'occasion pour exprimer toute ma reconnaissance à l'endroit d'AFRISTAT pour tous les efforts qu'il a consentis pour nous assurer des données de qualité et des statistiques fiables, indispensables pour bâtir des plans et projets de développement cohérents.

Enfin, je remercie la Commission de l'UEMOA pour ses appuis constants au développement et à l'amélioration de notre production statistique.



Amadou HOTT

## Avant-propos

L'Enquête régionale intégrée sur l'Emploi et le Secteur informel (ERI-ESI), dont les premiers résultats sont présentés dans ce document s'inscrit dans la volonté de l'UEMOA de doter ses Etats membres des statistiques fiables, actuelles et harmonisées pour une bonne planification et une mise en œuvre réussie des politiques de l'emploi. Les objectifs généraux de cette enquête régionale sont (i) de fournir une situation de référence pour le suivi de l'emploi, (ii) de disposer des données sur le secteur informel en vue d'établir les comptes des unités de production informelles pour alimenter l'année de base dans le cadre du processus de migration vers le SCN 2008 et (iii) de fournir des statistiques harmonisées sur la gouvernance, paix et sécurité dans les Etats membres de l'UEMOA.

L'ERI-ESI a une couverture nationale et les résultats produits sont significatifs au niveau national, régional et selon les milieux de résidence. Elle a été réalisée du 12 juin au 19 août 2017 pour le volet emploi et du 19 juin au 30 août 2017 pour le secteur informel, suivant le modèle des enquêtes mixtes (ménage/entreprise) modulaires de type 1-2-3 sans, toutefois, la phase 3 qui est d'habitude consacrée aux enquêtes sur les dépenses de consommation. L'enquête a touché 13 374 ménages et mobilisé 290 enquêteurs, dont 66 contrôleurs ou chefs d'équipe ainsi qu'une vingtaine de cadres qui ont assuré aussi bien la formation, la supervision, le traitement et l'analyse des données que l'élaboration du présent rapport.

En outre, tout au long du processus de réalisation de l'enquête, de la conception à l'élaboration du rapport en passant par la formation du personnel de terrain, la collecte, le traitement et l'analyse des données, l'Agence nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD) a bénéficié de l'appui constant de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). C'est le lieu pour moi d'adresser aux experts d'AFRISTAT mes sincères remerciements pour leur engagement aux côtés de nos équipes, la disponibilité dont ils ont fait montre durant tout le processus de l'enquête ainsi que la qualité de leurs appuis techniques.

J'adresse également mes remerciements à toute la population pour sa franche collaboration et particulièrement aux ménages ayant accepté de se soumettre aux questionnaires. Mes remerciements vont enfin à tout le personnel de l'enquête, notamment les chauffeurs, les enquêteurs et les contrôleurs pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'à mes collaborateurs pour leur dévouement et leur attachement au travail bien accompli.



**Le Directeur  
Général**

**Babacar NDIR**

## Tableau récapitulatif des résultats

### Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Sénégal 2017

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Sénégal
<b>4.</b>	<b>Education de qualité</b>			
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	64,1	42,3	52,1
<b>6.</b>	<b>Accès à l'eau potable et assainissement</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Sénégal</b>
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	95,5	81,5	88,0
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines	91,6	77,0	83,8
<b>7.</b>	<b>Accès à l'énergie propre et à coût abordable</b>			
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	92,8	49,9	69,9
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson <sup>1</sup>	53,6	4,5	27,3
<b>8.</b>	<b>Plein emploi productif et travail décent pour tous</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Sénégal</b>
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	93,3	97,7	95,4
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés	833,6	797,5	821,9
8.5.2	Taux de chômage (au sens strict du BIT)	2,7	3,2	2,9
8.6.1	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	32,4	47,4	40,6
8.8.1	Fréquence des accidents de travail ou de trajet [1]	2,1	1,0	1,6
8.9.2	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois [2]	7,7	5,6	6,8
<b>9.</b>	<b>Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable</b>			
9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	11,1	13,0	11,9
<b>10.</b>	<b>Réduire les inégalités</b>			
10.3.1	Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	11,2	10,4	10,8
<b>11.</b>	<b>Villes et établissements humains sûrs, résilients et durables</b>			
11.7.2	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel	1,7	1,2	1,4
<b>16.</b>	<b>Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces</b>			
16.1.3	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	12,5	11,0	11,7
16.1.4	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	50,7	47,0	48,7
16.3.1	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	40,0	36,9	38,4
16.5.1	Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	6,8	2,7	4,6
16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive [2]	25,6	26,5	26,1

[1] Non mortel

[2] Indicateur proxy

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, ANSD

<sup>1</sup> Combustibles propres : Gaz et électricité

## Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Sénégal 2017

Indicateurs	Dakar urbain	Autres urbains	Urbain	Rural	Sénégal
Répartition de la population selon le profil migratoire					
Non migrant	65,8	86,8	76,2	86,6	81,2
Migration interne	33,7	12,7	23,4	12,7	18,2
Migration internationale	0,5	0,4	0,5	0,7	0,6
Ensemble migrants	34,2	13,2	23,8	13,4	18,8
Taux net de scolarisation au primaire ajusté					
Ensemble	74,5	67,7	70,6	44,3	54,5
Homme	72,6	64,9	68,2	42,1	52,4
Femme	76,6	70,6	73,1	46,6	56,7
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système					
Ensemble	25,5	32,3	29,4	55,6	45,4
Homme	27,4	35,1	31,8	57,8	47,6
Femme	23,4	29,4	26,9	53,4	43,2
Taux net de scolarisation au secondaire					
Ensemble	36,6	35,5	36,0	19,6	26,8
Homme	33,4	33,6	33,5	20,5	26,2
Femme	39,6	37,3	38,3	18,6	27,3
Taux de chômage (au sens strict du BIT)					
Ensemble	4,7	3,0	4,0	1,6	2,9
Homme	4,1	3,1	3,7	1,5	2,7
Femme	5,5	3,0	4,4	1,8	3,2
Taux de chômage (au sens strict du BIT)					
15 - 34 ans	7,4	4,7	6,2	2,5	4,6
35 ans et plus	2,5	1,8	2,2	,9	1,6
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage					
Ensemble	12,7	13,8	13,2	11,8	12,6
Homme	10,4	12,4	11,3	10,7	11,0
Femme	15,8	15,5	15,7	13,1	14,5
Taux de sous-utilisation de la main œuvre					
Ensemble	25,9	27,1	26,5	30,7	28,4
Homme	16,1	20,0	17,8	21,6	19,5
Femme	36,1	34,4	35,3	39,7	37,4
Taux de sous-utilisation de la main œuvre					
15 - 34 ans	32,1	32,9	32,4	38,1	35,1
35 ans et plus	20,3	22,2	21,1	23,5	22,2
Durée moyenne de chômage (en années)					
Ensemble	4,3	5,8	4,9	6,4	5,5
Primo demandeur	4,9	6,8	5,6	7,5	6,5
Ancien actif	3,3	4,2	3,7	3,3	3,6
Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole					
Ensemble	6,3	5,3	5,9	1,8	4,6
Homme	8,4	7,7	8,1	3,1	6,7
Femme	3,7	2,8	3,3	,6	2,3
Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux					
Ensemble	47,6	59,5	53,0	82,1	66,1
Homme	38,6	50,0	43,6	76,3	58,3
Femme	59,3	70,6	64,6	89,3	75,7
Taux de pluriactivité					
Ensemble	5,0	6,3	5,6	12,5	8,7
Homme	4,9	6,1	5,4	14,1	9,3
Femme	5,1	6,5	5,8	10,4	7,9
Taux de salarisation dans le secteur non agricole					
Ensemble	50,8	37,5	45,0	24,5	38,6
Homme	59,8	47,3	54,6	37,6	49,8
Femme	39,3	27,0	33,7	12,8	26,5

Indicateurs	Dakar urbain	Autres urbains	Urbain	Rural	Sénégal
Revenu mensuel imputé des valeurs nulles					
Ensemble	133 844	132 421	133 201	116 039	125 485
Homme	140 285	137 844	139 208	117 223	129 330
Femme	125 457	126 011	125 714	114 567	120 699
Taux de salaire inférieur au SMIG (%)					
Ensemble	6,1	4,5	5,4	1,8	3,8
Homme	,5	,4	,5	,3	,4
Femme	13,3	9,4	11,5	3,8	8,0
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)					
Ensemble	43,8	43,9	43,9	40,5	42,3
Homme	47,3	49,0	48,0	47,0	47,6
Femme	39,3	37,9	38,6	32,3	35,8
Pourcentage des chômeurs BIT et de la main d'œuvre potentielle désirant travailler comme indépendant					
Ensemble	41,7	59,9	48,9	84,2	65,9
Homme	27,0	45,1	34,6	73,7	52,6
Femme	47,1	66,1	54,5	87,8	70,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, ANSD

## Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Sénégal 2017

Indicateurs	Dakar urbain	Autres urbains	Urbain	Rural	Sénégal
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités	1,3	1,2	1,3	1,2	1,2
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité	45,4	35,1	39,5	19,0	30,4
Pourcentage d'UPI ayant un wc ou des latrines	31,9	24,8	27,8	16,5	22,8
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets	44,3	26,2	33,9	15,3	25,7
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile	31,4	34,3	33,1	39,7	36,0
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes	54,3	61,4	58,5	66,3	61,9
Pourcentage d'UPI dans le secteur Industrie	26,0	24,7	25,2	27,9	26,4
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce	50,7	57,2	54,5	58,1	56,1
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	23,3	18,1	20,2	14,0	17,5
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI					
Epargne Propre/tondine	59,6	55,1	56,9	58,4	57,6
Prêts informels (des amis ou des parents)	11,5	23,7	18,7	21,2	19,8
Pourcentage de la main des UPI non apparenté au chef d'UPI	31,1	17,5	23,9	11,7	19,1
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main d'œuvre des UPI	2,2	2,9	2,6	1,7	2,2
Pourcentage de femmes dans la main d'œuvre des UPI	41,5	52,0	47,0	58,0	51,3
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main d'œuvre des UPI	4,1	2,9	3,5	1,5	2,7
Pourcentage de la main d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	25,6	36,0	30,4	38,4	32,3
Valeur d'acquisition FCFA	114 164,5	241 180,0	163 651,0	136 883,6	154 532,0
Montant du capital investi en 2017	71 570,0	65 382,6	69 687,6	152 872,9	96 048,0
Deux principales origines des matières premières					
Petite entreprise commerciale	71,1	51,8	63,5	53,5	59,9
Ménage / Particulier	16,6	37,8	24,9	37,7	29,5
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	1 199 701,4	1 294 755,0	2 494 456,4	1 254 962,5	3 749 419,0
Industrie	559 162,2	468 375,1	1 027 537,3	500 699,4	1 528 236,7
Commerce	320 397,8	473 159,0	793 556,7	497 898,1	1 291 454,8
Service	320 141,5	353 221,0	673 362,4	256 365,0	929 727,4
Valeur ajoutée moyenne par main d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	154 470	148 439	150 939	106 249	131 205
Industrie	261 372	184 802	217 516	115 922	170 096
Commerce	93 930	104 161	100 216	84 441	93 004
Service	166 917	238 861	204 586	177 542	195 033
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	208	1 278	700	883	772
Industrie	211	3 023	1 559	1 325	1 462
Commerce	172	249	207	688	399
Service	273	475	361	460	396
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Non obligatoire	50,6	22,1	33,7	29,3	31,7
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	30,1	49,9	41,9	55,3	47,9
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUI au niveau national					
Accès au crédit	22,3	15,1	18,1	15,1	16,8
Ne sait pas	48,8	56,1	53,1	63,6	57,7
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités	17,7	14,5	15,8	11,4	13,9
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités	18,2	21,2	19,9	22,1	20,9
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUI au niveau national					
Accroître votre stock de matières premières	35,0	55,1	46,8	58,6	52,0
Améliorer le local, emplacement	19,1	16,3	17,4	11,6	14,9

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, ANSD

## Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité, ERI-ESI, Sénégal 2017

Indicateurs	Dakar urbain	Autres urbains	Urbain	Rural	Sénégal
Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie					
Ensemble	69,8	67,2	68,6	67,5	68,1
Homme	67,3	65,9	66,7	67,0	66,8
Femme	72,0	68,3	70,2	67,8	69,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés [1]					
Ensemble	47,3	56,2	51,6	58,7	54,9
Homme	46,0	54,0	49,7	58,0	53,4
Femme	48,6	58,0	53,3	59,3	56,2
Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme					
Ensemble	7,2	12,7	9,9	11,8	10,8
Homme	7,3	13,1	10,0	12,7	11,2
Femme	7,1	12,4	9,7	11,2	10,4
Indice de perception Droits civils et politiques	0,791	0,792	0,791	0,811	0,800
Participation	0,679	0,695	0,687	0,690	0,688
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,839	0,812	0,826	0,772	0,801
Droits de l'homme et participation	0,734	0,740	0,737	0,738	0,737
Degré de confiance des individus ayant été en contact avec les institutions					
L'administration (en général)	80,7	86,4	83,4	87,3	85,1
La justice	73,7	75,0	74,4	73,9	74,2
La police	70,2	78,1	73,9	77,6	75,3
Le système public de santé	84,8	86,5	85,4	87,1	86,1
Le système public d'éducation	83,6	85,3	84,3	85,7	84,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays					
Ensemble	76,0	64,4	70,4	55,0	63,3
Homme	78,5	66,0	72,7	56,0	65,3
Femme	73,7	63,1	68,4	54,3	61,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision					
Ensemble	20,6	27,1	23,8	28,8	26,1
Homme	19,8	27,1	23,2	28,6	25,6
Femme	21,3	27,1	24,2	29,0	26,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections					
Ensemble	60,4	61,9	61,1	58,7	60,0
Homme	63,5	62,2	62,9	63,0	63,0
Femme	57,5	61,7	59,6	55,5	57,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique					
Ensemble	6,4	7,2	6,8	7,1	6,9
Homme	6,4	7,3	6,8	8,7	7,6
Femme	6,3	7,1	6,7	5,8	6,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations :					
Population	26,8	34,9	30,7	34,8	32,6
Les groupes minoritaires	22,9	27,0	24,9	29,5	27,0
Les partis politiques d'opposition	26,8	30,2	28,4	33,4	30,8
Indice de perception					
Système judiciaire	0,662	0,693	0,677	0,726	0,700
Absence de corruption	0,564	0,616	0,589	0,648	0,616
Etat de droit	0,580	0,629	0,603	0,661	0,630
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas					

Indicateurs	Dakar urbain	Autres urbains	Urbain	Rural	Sénégal
de danger à se déplacer seuls à pied dans leur zone de résidence					
Ensemble	48,8	46,5	47,7	35,6	32,3
Homme	52,4	48,6	50,6	36,8	33,1
Femme	45,5	44,8	45,2	49,0	47,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	0,8	0,5	0,6	0,4	0,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents					
Ensemble	15,7	11,2	13,5	9,6	11,7
Homme	16,4	12,0	14,4	10,2	12,5
Femme	15,0	10,6	12,8	9,0	11,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'ils soient victimes de criminalité					
Ensemble	24,0	10,8	17,6	12,6	15,3
Homme	24,3	11,5	18,4	12,9	16,0
Femme	23,9	10,1	17,0	12,4	14,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité	77,8	72,9	75,4	67,6	71,8
Indice de perception					
Sécurité nationale	0,717	0,675	0,697	0,680	0,689
Sécurité publique	0,794	0,810	0,802	0,810	0,806
Paix et sécurité	0,788	0,800	0,794	0,801	0,797

[1] Liste des principes démocratiques : 1. Liberté d'expression 2. Liberté de la presse (média) 3. Egalité devant la loi 4. Liberté politique (choix de son parti) 5. Elections libres et transparentes 6. Liberté de voyager 7. Liberté de religion 8. Liberté d'association 9. Absence de discrimination.

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, ANSD

## Table des matières

Tableau récapitulatif des résultats .....	ii
Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Sénégal 2017 .....	ii
Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Sénégal 2017 .....	iii
Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Sénégal 2017 .....	v
Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité, ERI-ESI, Sénégal 2017 .....	vi
Table des matières .....	viii
Liste des tableaux .....	xii
Liste des graphiques .....	xviii
Liste des encadrés méthodologiques .....	xviii
Liste des abréviations .....	xix
Introduction .....	1
Chapitre 1: Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête .....	4
1.1. Plan de sondage .....	4
1.1.1. Base de sondage et domaine d'étude .....	4
1.1.2. Echantillonnage .....	5
1.2. Questionnaires de l'enquête .....	5
1.3. Formation et travail sur le terrain .....	8
1.4. Traitement des données .....	8
1.5. Définition des concepts .....	9
Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail .....	14
2.1. Dispositif institutionnel de l'emploi .....	14
2.2. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi .....	14
2.3. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi .....	15
Chapitre 3: Caractéristiques sociodémographiques .....	17
3.1. Structure par âge et par sexe de la population .....	17
3.2. Dynamique migratoire .....	20
3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires .....	20
3.2.2. Principales caractéristiques des migrants .....	25
3.2.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants .....	28
3.3. Structure et composition des ménages .....	30
Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation .....	32
4.1. La non fréquentation scolaire .....	32
4.2. La scolarisation .....	33
4.2.1. Niveau d'instruction .....	33
4.2.2. Taux de scolarisation .....	34
4.3. Analyse de la progression scolaire .....	36
4.4. La déperdition scolaire .....	38
4.5. L'alphabétisation des adultes .....	41
Chapitre 5: Caractéristiques socioéconomiques .....	43
5.1. Situation des inactifs .....	43
5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre .....	48
5.3. Aspirations et moyens de recherche de l'emploi des chômeurs .....	53
5.4. Bilan de l'emploi .....	57

5.5. Population active .....	57
5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail .....	60
5.7. Structure et dynamique des emplois .....	63
5.8. Mobilité dans l'emploi .....	65
5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur .....	65
5.8.2. Mobilité dans l'emploi, changement de métier et d'activité .....	68
5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel .....	69
5.9.1. Transition selon le groupe socioéconomique .....	69
5.9.2. Transition selon le secteur d'activité .....	69
5.9.3. Transition selon le secteur institutionnel .....	70
5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques .....	71
5.10.1. Analyse du revenu mensuel .....	71
5.10.2. Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG .....	73
5.10.3. Conditions d'activités .....	74
5.11. Principales caractéristiques des emplois .....	76
5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois .....	76
5.11.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels .....	77
5.11.2.1. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur public .....	77
5.11.2.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé .....	78
5.11.2.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel .....	79
5.11.3. Dynamique des emplois .....	81
5.12. Femmes et marché du travail .....	84
5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre .....	84
5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques .....	87
Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages .....	89
6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements .....	89
6.2. Eléments de confort des ménages .....	91
6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie .....	96
Chapitre 7: Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail .....	97
7.1. Sortants du système éducatif et marché du travail .....	97
7.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des sortants du système éducatif .....	97
7.1.2. Caractéristiques socioéconomiques des sortants du système éducatif .....	98
7.2. Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue .....	99
7.2.1. Type de formation des actifs occupés .....	99
7.2.2. Actifs occupés ayant exercé puis changé de métier de base .....	99
7.3. Qualification des actifs occupés sur le marché du travail .....	100
7.3.1. Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi .....	100
7.3.2. Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de CIP .....	100
7.3.3. Classement ou déclassement des travailleurs .....	102
Chapitre 8: Trajectoire et perspectives .....	104
8.1. Mobilité sociale .....	105
8.1.1. Mobilité scolaire .....	105
8.1.1.1. Analyse du niveau d'instruction des parents et de leurs enfants .....	105
8.1.1.2. Analyse comparative du niveau de scolarité des enfants par rapport à celui de leur parent .....	106

8.1.2. Mobilité professionnelle .....	107
8.1.2.1. Par rapport au secteur d'activité des parents .....	107
8.1.3. Par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents .....	107
8.2. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants .....	109
8.3. Perspectives .....	110
8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus .....	113
Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel.....	119
9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel.....	119
9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2 .....	122
9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenue dans l'enquête Emploi (Phase1) .....	122
9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel.....	124
9.2.3. Matrice des emplois .....	126
9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel.....	127
9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI) .....	129
9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité .....	131
9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI .....	131
9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités .....	132
Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel .....	134
10.1. Organisation du travail dans le secteur informel .....	134
10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois .....	135
10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel.....	138
10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel .....	140
10.5. Problématiques rencontrées dans la gestion de la main d'œuvre dans le secteur informel.....	141
10.5.1. Mode de fixation des salaires .....	141
10.5.2. Gestion de la formation du personnel.....	142
Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel .....	145
11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI .....	145
11.1.1. Dotation et structure du capital.....	145
11.1.2. Caractéristiques du capital .....	147
11.1.2.1. Qualité du capital du secteur informel.....	147
11.1.2.2. Propriétés du capital .....	148
11.2. Origine et mode de financement du capital.....	149
11.3. Financement du capital dans le secteur informel .....	150
11.4. Investissement dans le secteur informel. ....	151
Chapitre 12: Production, insertion et concurrence.....	152
12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017.....	152
12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2017 .....	153
12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI.....	155
12.4. Principaux agrégats du secteur informel.....	156
12.5. Performance économique .....	158
12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI .....	158
12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée .....	160
12.5.3. Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI .....	162
12.5.4. Analyse de la productivité des facteurs de production .....	163

Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat .....	164
13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (NIF, RC, INSS) .....	164
13.2. Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (NINEA, CSS) .....	165
13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels .....	167
13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel .....	167
13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer .....	168
13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer au guichet unique .....	169
13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt.....	171
Chapitre 14: Problèmes et perspectives .....	175
14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI .....	175
14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique.....	177
14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI .....	179
Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme .....	183
15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs.....	183
15.2. Droits de l'homme.....	188
15.3. Indice des droits de l'homme et participation .....	191
Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption .....	193
16.1. Accès et confiance dans les institutions.....	193
16.2. Situation de la corruption.....	198
Chapitre 17: Etat de la gouvernance .....	205
17.1. Gouvernance administrative.....	205
17.2. Participation citoyenne et politisation .....	210
17.3. Indice de perception de l'Etat de droit.....	215
Chapitre 18: Paix et sécurité .....	219
18.1. Menace générale et sentiment de sécurité .....	219
18.2. Criminalité.....	224
18.3. Conflits et mode de résolution.....	228
18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité .....	238
Chapitre 19: Lien entre le niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité.....	240
19.1. Indice de gouvernance paix et sécurité par région .....	240
19.2. Indice de vie et perception gouvernance, paix et sécurité .....	241
Conclusion et recommandations.....	244
Bibliographie .....	247
Annexe A : Plan de sondage.....	249
A. Plan de sondage.....	249
B. Base de sondage et domaine d'étude .....	249
C. Echantillonnage .....	249
D. Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage.....	251
E. Traitement des données.....	253
Annexe B : Taux de réponse et calcul des coefficients de variation .....	254
Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel .....	257
Annexe C : Personnel de l'ERI-ESI .....	261

## Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi « Pays » .....	16
Tableau 3.1 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence .....	18
Tableau 3.2 : Répartition en % de la population par la région, le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âges et le niveau d'instruction selon le statut migratoire .....	22
Tableau 3.3 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Sénégal, 2017 .....	24
Tableau 3.4 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire, Sénégal, 2017 .....	25
Tableau 3.5 : Analyse le profil des émigrants internationaux selon la strate de résidence et leurs caractéristiques sociodémographiques.....	27
Tableau 3.6 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon le pays de résidence, Sénégal, 2017 .....	28
Tableau 3.7 : Principaux motifs de la migration internationale suivant le milieu de résidence actuel de l'émigrant, Sénégal, 2017 .....	29
Tableau 3.8 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM.....	30
Tableau 3.9 : Répartition de la population selon le milieu de résidence et le type de ménage.....	31
Tableau 4.1 : Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence.....	33
Tableau 4.2 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction .....	34
Tableau 4.3 : Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études .....	36
Tableau 4.4 : Taux de survie scolaire au primaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe .....	37
Tableau 4.5 : Taux de survie scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe ...	38
Tableau 4.6 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe.....	40
Tableau 4.7 : Taux d'alphabétisation des adultes en français, en langue nationale et taux d'alphabétisation des 15-24 ans et 15-34 ans par région, strate et sexe .....	42
Tableau 5.1 : Répartition en % de la population inactive hors main d'œuvre potentielle âgée de 15 ans et plus selon la région par caractéristiques sociodémographiques .....	45
Tableau 5.2 : Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges .....	47
Tableau 5.3 : Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges .....	48
Tableau 5.4 : Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la région et le milieu de résidence .....	50
Tableau 5.5 : Principales caractéristiques des chômeurs .....	52
Tableau 5.6 : Principales attentes des chômeurs par région et milieu de résidence .....	54
Tableau 5.7 : Moyen de recherche de l'emploi par les chômeurs par région suivant le milieu de résidence .....	56
Tableau 5.8 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité .....	57
Tableau 5.9 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence .....	58
Tableau 5.10 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail selon la région, le milieu de résidence et le sexe .....	62
Tableau 5.11 : Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal par région, milieu résidence, sexe et secteur institutionnel.....	64
Tableau 5.12 : Indice mensuel du niveau de l'emploi entre Juin 2016 et Mai 2017 selon la région et le milieu de résidence .....	65

Tableau 5.13 : Pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur par raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe.....	67
Tableau 5.14 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité par région, milieu de résidence et sexe .....	68
Tableau 5.15 : Analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique .....	69
Tableau 5.16 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Sénégal, 2017 .....	70
Tableau 5.17 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Sénégal, 2017 .....	70
Tableau 5.18 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Sénégal, 2017 .....	71
Tableau 5.19 : Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel .....	74
Tableau 5.20 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail par région, milieu de résidence, sexe et groupe d'âges .....	76
Tableau 5.21 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon la région, le milieu de résidence et le sexe ...	77
Tableau 5.22 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Sénégal, 2017 .....	78
Tableau 5.23 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé .....	79
Tableau 5.24 : Répartition des chefs d'unité de production informelle par sexe et type d'activité, Sénégal, 2017 .....	80
Tableau 5.25 : Principales caractéristiques des actifs occupés en emploi informel, Sénégal, 2017 .....	81
Tableau 5.26 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel, Sénégal, 2017 .....	82
Tableau 5.27 : Indice de ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Sénégal, 2017 .....	84
Tableau 5.28 : Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Sénégal, 2017 .....	85
Tableau 5.29 : Indice de ségrégation verticale (en %) selon les régions, Sénégal, 2017 .....	86
Tableau 5.30 : Indice de ségrégation verticale selon la région et le milieu de résidence .....	86
Tableau 5.31 : Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Sénégal, 2017 .....	87
Tableau 6.1 : Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages, sexe du chef de ménage et situation d'activité du chef de ménage ....	91
Tableau 6.2 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence.....	93
Tableau 6.3 : Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Sénégal, 2017 .....	95
Tableau 6.4 : Répartition des ménages selon le statut de pauvreté en conditions de vie par région et milieu de résidence .....	96
Tableau 7.1 : Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon les caractéristiques socioéconomiques, Sénégal, 2017 .....	98
Tableau 7.2 : Principales caractéristiques des actifs suivant la formation reçue, Sénégal, 2017 .....	99
Tableau 7.3 : Propension à changer d'activité suivant la formation reçue, Sénégal, 2017 .....	100
Tableau 7.4 : Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Sénégal, 2017 .....	100
Tableau 7.5 : Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Sénégal, 2017 .....	101
Tableau 7.6 : Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Sénégal, 2017 .....	103
Tableau 8.1 : Nombre moyen d'années d'études des enfants de 15 ans et plus et des parents selon les caractéristiques des enfants, Sénégal, 2017 .....	105
Tableau 8.2 : Table de mobilité scolaire entre père et fils, Sénégal, 2017 .....	106
Tableau 8.3 : Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Sénégal, 2017.....	107
Tableau 8.4 : Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Sénégal, 2017 .....	109
Tableau 8.5 : Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité selon l'origine socioculturelle de leurs parents, Sénégal, 2017 .....	110

Tableau 8.6 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents, Sénégal, 2017 ...	110
Tableau 8.7 : Projets d'emploi à venir (15 ans et plus, des jeunes de 15 à 24 ans et 15 à 34 ans) par sexe, niveau d'instruction et situation d'activité, Sénégal, 2017 .....	111
Tableau 8.8 : Emplois désirés par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon la catégorie socioprofessionnelle, Sénégal, 2017 .....	112
Tableau 8.9 : Emploi désiré par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon le secteur institutionnel désiré et par secteur institutionnel de l'emploi antérieur, Sénégal, 2017 .....	112
Tableau 8.10 : Répartition en % de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi selon la région et la situation d'activité par type de revenu hors emploi, Sénégal, 2017 .....	113
Tableau 8.11 : Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus selon la région et la situation d'activité par type de revenu hors emploi, Sénégal, 2017..	115
Tableau 8.12 : Principales utilisations des transferts de fonds reçus par pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Sénégal, 2017 .....	116
Tableau 9.1: Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle .....	120
Tableau 9.2 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activité principale), Sénégal, 2017 .....	123
Tableau 9.3 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activité secondaire), Sénégal, 2017 .....	124
Tableau 9.4 : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Sénégal, 2017 .....	125
Tableau 9.5 (suite) : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Sénégal, 2017 .....	125
Tableau 9.6 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activité selon le milieu de résidence, Sénégal, 2017 .....	126
Tableau 9.7 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail, Sénégal, 2017 .....	127
Tableau 9.8: Disponibilité des services de base dans les UPI, Sénégal, 2017 .....	128
Tableau 9.9 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Sénégal, 2017 .....	129
Tableau 9.10 : Profil par groupe d'âges du chef des UPI « créées » dans le temps, Sénégal, 2017 .....	129
Tableau 9.11 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Sénégal, 2017 .....	130
Tableau 9.12 : Motifs de création de l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité, Sénégal, 2017	131
Tableau 9.13 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI, Sénégal, 2017 .....	132
Tableau 9.14 : Principales sources de financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Sénégal, 2017 .....	132
Tableau 10.1 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Sénégal, 2017 .....	135
Tableau 10.2 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant secteur d'activité et le milieu de résidence, Sénégal, 2017 .....	137
Tableau 10.3 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Sénégal, 2017 .....	139
Tableau 10.4 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel, Sénégal, 2017 .....	140
Tableau 10.5 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Sénégal, 2017 .....	141
Tableau 10.6 : Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel, Sénégal, 2017 .....	142
Tableau 10.7 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel, Sénégal, 2017 .....	143
Tableau 10.8 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel, Sénégal, 2017 .....	144
Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel selon le milieu de résidence, Sénégal, 2017 ....	146
Tableau 11.2 : Montant (en millions de FCFA) et structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Sénégal, 2017 .....	147
Tableau 11.3: Montant (en millions de FCFA) et structure du capital suivant par zone suivant le type et la qualité de l'équipement, Sénégal, 2017 .....	148

Tableau 11.4 : Montant (en million de FCFA) et structure (en %) du capital suivant la zone et la propriété, Sénégal, 2017 .....	148
Tableau 11.5 : Montant (en millions de F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine, Sénégal, 2017.....	149
Tableau 11.6 : Montant (en millions de F CFA) et structure (%) du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement, Sénégal, 2017 .....	150
Tableau 11.7 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017, Sénégal, .....	151
Tableau 12.1 : Origine des matières premières (en millions FCFA) consommées par le secteur informel, Sénégal, 2017 .....	153
Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état millions), Sénégal, 2017 .....	154
Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI .....	155
Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité (millions FCFA), Sénégal, 2017 .....	157
Tableau 12.5 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité (millions FCFA), Sénégal, 2017 .....	158
Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de FCFA) et leur inégalité, Sénégal, 2017.....	159
Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le milieu de résidence, Sénégal, 2017 .....	159
Tableau 12.8 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le secteur d'activité, Sénégal, 2017 .....	160
Tableau 12.9 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel Sénégal, 2017 .....	161
Tableau 12.10 : Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Sénégal, 2017 .....	162
Tableau 12.11 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel, Sénégal, 2017 .....	163
Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Sénégal, 2017 .....	165
Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Sénégal, 2017 .....	166
Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement au numéro CSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Sénégal, 2017 .....	167
Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI, Sénégal, 2017 .....	168
Tableau 13.5 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif, Sénégal, 2017 .....	169
Tableau 13.6 : Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer, Sénégal, 2017 .....	169
Tableau 13.7 : Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès, Sénégal, 2017 .....	170
Tableau 13.8 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Sénégal, 2017 .....	171
Tableau 13.9 : Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt, Sénégal, 2017 .....	172
Tableau 13.10 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Sénégal, 2017 .....	172
Tableau 13.11 : Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI, Sénégal, 2017 .....	173
Tableau 13.12 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI, Sénégal, 2017 .....	174
Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Sénégal, 2017 .....	176
Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Sénégal, 2017.....	176
Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses, Sénégal, 2017 .....	177

Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Sénégal, 2017.....	178
Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Sénégal, 2017 .....	179
Tableau 14.6 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Sénégal, 2017 .....	180
Tableau 14.7 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement s'elle bénéficiait d'un crédit potentiel, Sénégal, 2017 .....	180
Tableau 15.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	185
Tableau 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	186
Tableau 15.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	188
Tableau 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	189
Tableau 15.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par source de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017.....	190
Tableau 15.6 : Niveau d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Sénégal, 2017 .....	192
Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république et Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance dans les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques.....	195
Tableau 16.2: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la République par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	197
Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	199
Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017.....	202
Tableau 16.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	204
Tableau 17.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	207
Tableau 17.2 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon les caractéristiques sociodémographiques.....	209
Tableau 17.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	212
Tableau 17.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017.....	214
Tableau 17.5 : Niveau d'appréciation de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Sénégal, 2017.....	215
Tableau 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	220
Tableau 18.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	223

Tableau 18.3 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017.....	226
Tableau 18.4 : Pourcentage d'incidents rapportés et taux de satisfaction des incidents rapports selon les types d'incidents, Sénégal, 2017 .....	227
Tableau 18.5 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017.....	230
Tableau 18.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté, Sénégal, 2017.....	232
Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	234
Tableau 18.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017 .....	237
Tableau 18.9 : Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Sénégal, 2017 .....	239
Tableau 19.1 : Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, Sénégal, 2017 .....	241
Tableau 19.2 : Niveau de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité, Sénégal, 2017 .....	241
Tableau 19.3 : Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Sénégal, 2017 .....	243

## Liste des graphiques

Graphique 3.3.1 : Evolution de la pyramide des âges entre 2013 et 2017 .....	19
Graphique 5.1 : Structure de la population active par situation dans l'activité selon le sexe et l'âge (en années révolues), Sénégal, 2017 .....	60
Graphique 5.2 : Nombre moyen d'années d'études et revenus moyens selon la CSP .....	73
Graphique 8.1 : Principaux moyens de transferts de fonds, Sénégal, 2017 .....	117
Graphique 9.1 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15-64 ans sur le marché du travail par secteur en 2017 .....	127
Graphique 9.2 : Evolution de la « création brute » des UPI par année .....	130
Graphique 10.1 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant le secteur d'activité .....	136
Graphique 12.1 : Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI (en milliards) .....	162
Graphique 15.1 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Sénégal, 2017 .....	184
Graphique 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Sénégal, 2017 .....	187
Graphique 15.3 : Index de la composante Droits de l'homme et participation, Sénégal, 2017 .....	191
Graphique 16.1 : Degré de confiance de la population de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions, Sénégal, 2017 .....	197
Graphique 18.1 : Pourcentage de la population de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence .....	224
Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Sénégal, 2017 .....	228
Graphique 18.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Sénégal, 2017 .....	231
Graphique 18.4 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Sénégal, 2017 .....	238

## Liste des encadrés méthodologiques

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe .....	83
Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire .....	95
Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité .....	216

## Liste des abréviations

AFRISTAT	: Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
APU	: Administration Publique
BIT	: Bureau International du Travail
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIST	: Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CITE	: Classification internationale type de l'éducation
CITI	: Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CITP	: Classification internationale type des professions
CM	: Chef de Ménage
CSP	: Catégorie socio professionnelle
CSPro	: Census and Survey Processing System (logiciel)
CSS	: Caisse de sécurité sociale
CUPI	: Chef d'unité de production informelle
DE	: Direction de l'Emploi
DGPPE	: Direction générale de la Planification et de la Politique Economique
ENES	: Enquête sur l'Emploi au Sénégal
ENUPIS	: Enquête nationale sur les Unités de Production Informelles
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
ESPS	: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
F	: Franc
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	: Fonds Monétaire International
GPS	: Gouvernance Paix et Sécurité
INSEE	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economique
MOP	: Main d'Œuvre Potentielle
NAEMA	: Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
NINEA	: Numéro d'Identification National des Entreprises et des Associations
NOPEMA	: Nomenclature des Produits dans les Etats membres d'AFRISTAT
ODD	: Objectifs du Développement Durable
ODDH	: Organisation de Défenses des Droits de l'Homme
OIT	: Organisation internationale du travail
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PIB	: Produit Intérieur Brut
PSR	: Programme Statistique Régional
RC	: Registre de commerce
RGPHAE	: Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SCN	: Système de comptabilité nationale
SHaSA	: Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

SPSS : Statistical Package for Social Sciences (logiciel)  
SYSCOA : Système Comptable Ouest Africain  
UA : Union Africaine  
UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine  
UPI : Unité de Production Informelle  
ZD : Zone de Dénombrement

## Introduction

Pays Soudano-Sahélien situé à l'extrême Ouest du continent africain, avec une façade maritime de plus de 700 km de long sur l'océan atlantique, le Sénégal couvre une superficie de 196 712 Km<sup>2</sup>. Il est limité au Nord par la République Islamique de la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée et bordé à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Le Sénégal est traversé par la Gambie qui est une enclave de terre située entre les régions de Kaolack et de Ziguinchor, sur le cours inférieur du fleuve du même nom. C'est un pays plat ; l'altitude dépassant rarement 100 mètres et le point culminant, le mont Assiriki situé au sud-est du pays, à une hauteur de 381 mètres. Sur le plan hydrographique, le pays est traversé d'Est en Ouest par quatre fleuves : le Sénégal, la Gambie, la Casamance et le Saloum et leurs affluents. Ce réseau est complété par quelques cours d'eau temporaires et le lac de Guiers au Nord du pays.

A l'instar de certains pays d'Afrique subsaharienne ayant entamé leur transition démographique, la dynamique de la population sénégalaise est marquée par une baisse de la mortalité et un recul timide de la fécondité, engendrant une augmentation de la population. En effet, à partir des projections démographiques, la population sénégalaise est estimée à 15 256 360 habitants en 2017, contre 13 508 715 en 2013 (RGPHAE, 2013) et 4 997 885 en 1976 (RGP, 1976). Ces chiffres montrent ainsi que la population a triplé en l'espace de 40 ans. Elle est majoritairement rurale (53,5%) et légèrement féminine (50,2%). Les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 41,8% de la population globale en 2017 contre 42,1% en 2013. Cette croissance démographique pose des défis en matière d'emploi sur le marché du travail, de gouvernance et de sécurité, entre autres.

Sur le plan économique, en dépit d'une croissance au ralenti en Afrique subsaharienne (1,4% en 2016 contre 3,4% en 2015), au niveau régional, les pays de l'UEMOA ont réalisé de bonnes performances qui se traduisent par un taux de croissance de 6,8% en 2016 contre 6,6% en 2015. A l'instar de ses pays voisins, le Sénégal a connu une croissance stable avec des taux similaires de 6,4% en 2015 et 2016, après une croissance erratique sur la période 2006-2013. En effet, le taux de croissance du PIB réel était évalué à 3,5% en 2013 ; 2,1% en 2011 ; 2,2% en 2009 et 4,9% en 2007 contre 2,5% en 2006. Cette amélioration de la croissance ou augmentation de richesse n'a pas eu pour corolaire une réduction de la pauvreté et du chômage et contraste avec le niveau de bien-être des populations. La pauvreté bien qu'ayant fléchi entre 2005 et 2011, reste très répandue. D'après l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2), en 2010-2011, le taux de pauvreté a connu une baisse, passant de 55,2% en 2001 à 48,3% en 2005, pour atteindre 46,7% en 2011. De plus, le taux de chômage de 2015 est relativement élevé chez la population de 15 ans ou plus (15,7%).

Pour relever ces défis, le Sénégal a adopté le Plan Sénégal Émergent (PSE) depuis 2014, cadre référentiel de la politique économique et sociale visant à accroître le bien-être et la prospérité des populations sénégalaises à travers trois (3) axes stratégiques : (Axe 1) Transformation structurelle de l'économie et la croissance qui vise la création durable de richesses et l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes ; (Axe 2) Capital humain, protection sociale et développement durable devant permettre d'améliorer considérablement l'offre et la demande en services sociaux et en couverture sociale et (Axe 3) Gouvernance, institutions, paix et sécurité répondant aux exigences de bonne gouvernance, de développement local, de promotion de la paix, de la sécurité et de l'intégration africaine.

Ainsi, pour assurer une évaluation continue des avancées enregistrées et des efforts à réaliser, des enquêtes et études sont souvent réalisées. A l'instar des pays de l'UEMOA, le Sénégal a réalisé l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) comportant un module sur la

Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS), qui vient à point nommé pour combler le manque de statistiques harmonisées sur lesdits volets.

Par ailleurs, après l'échéance de 2015 correspondant à la fin du programme des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et au lancement des Objectifs de développement durable (ODD), l'enquête ERI-ESI pourrait être mise à contribution pour l'établissement de la situation de référence, par le renseignement des différents indicateurs retenus pour les ODD.

Ce présent rapport de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) comporte dix-neuf (19) chapitres. Le chapitre 1 rend compte des activités préparatoires et des activités de mise en œuvre pour la collecte et le traitement des données. Et les autres chapitres organisés autour de trois volets procèdent à l'analyse des principaux résultats autour des thématiques.

Le premier volet sur la situation de l'emploi et de la formation comporte sept (7) chapitres (chapitres 2 à 8).

Le chapitre 2 décrit le dispositif institutionnel par le cadre d'intervention mise en place par l'Etat sénégalais pour traduire sa vision de la politique de l'emploi.

Les caractéristiques sociodémographiques sont analysées dans le chapitre 3. Il traite de la structure par âge et sexe de la population, de la migration et de la composition des ménages.

La scolarisation et l'alphabétisation sont abordées au chapitre 4 et comporte cinq sections. Il aborde la non fréquentation, la scolarisation et analyse la progression et la déperdition scolaire avant de traiter l'alphabétisation des adultes.

Le cinquième chapitre porte sur les caractéristiques socioéconomiques des populations sur leur statut par rapport au marché du travail en dégagant une typologie des inactifs, en cherchant à identifier l'aspiration des chômeurs et en analysant la qualité des emplois occupés par les travailleurs.

Le chapitre 6 est consacré à l'habitat, au statut d'occupation du logement et aux équipements des ménages. Il dresse dans un premier temps, en ce qui concerne l'habitat, la typologie des logements, le statut d'occupation et les éléments de confort du logement. En outre, il donne une répartition de la population selon le quintile de richesse monétaire.

La formation professionnelle et la qualité de l'insertion sur le marché du travail, chapitre 7 du présent rapport, cherche à établir l'articulation entre marché du travail et formation.

Le dernier chapitre de ce volet (chapitre 8) intitulé Trajectoire et perspectives, aborde les questions de mobilité professionnelle et intergénérationnelle.

Le second volet de ce rapport porte sur la situation du secteur informel et est organisé autour de six (6) chapitres (chapitres 9 à 14).

Le neuvième chapitre étudie l'environnement et les conditions de création et d'exercice des unités de productions informelles après avoir traité du cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel.

Le chapitre 10 aborde l'organisation générale du travail dans le secteur informel et les caractéristiques des emplois dans ledit secteur.

Le capital, l'investissement et le mode de financement des unités de productions informelles sont analysés au chapitre 11.

Le douzième chapitre traite des comptes d'exploitation des unités de production informelle, de leur insertion dans le circuit économique national et de la concurrence qu'elles subissent.

Le chapitre 13 cherche à appréhender les relations qui existent entre les unités de production s'activant dans le secteur informel et l'Etat, notamment la formalisation des unités de production informelle et le rôle de l'Etat dans leur formalisation.

Le dernier chapitre (chapitre 14) de ce volet, fait état des problèmes d'ordre économique, technique, légal etc. rencontrés par les unités de production du secteur informel.

Le dernier volet portant sur l'état de la gouvernance, de la paix et de la sécurité est constitué de cinq (5) chapitres.

Le premier chapitre de ce volet, (chapitre 15) sur la démocratie et les droits de l'homme, cherche à évaluer le fonctionnement de la démocratie, ses principes fondateurs et le système politique.

Le chapitre 16 cherche à établir la perception des Sénégalais sur la corruption, l'accès aux institutions de la République et leur niveau de confiance sur ces institutions.

L'état de la gouvernance, chapitre 17, examine la perception du mode de gestion des élus locaux et du gouvernement central par les populations ; il traite aussi de la participation citoyenne et de l'Etat de droit.

Le chapitre 18 traite la paix et la sécurité des personnes et des biens et la capacité de l'Etat de leur assurer la sécurité. Il étudie d'éventuels conflits entre les populations et leur mode de résolution.

Enfin, le dernier chapitre porte sur la relation entre niveau de vie et perception de la gouvernance en dégagant des profils régions.

## Chapitre 1: Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête

### 1.1. Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacune des 14 régions du pays, à savoir : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

#### 1.1.1. Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPHAE (Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage) de 2013. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 17164 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque région est traitée comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Chaque région est considérée comme une strate. Au total, 14 strates d'enquête ont été définies.

**Tableau 1.1 : Structure de la base de sondage au RGPHAE-2013**

Région	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Dakar	4 057	132	4 189	482 457	13 669	496 126
Diourbel	286	1 641	1 927	25 619	130 920	156 539
Fatick	131	670	801	13 172	59 217	72 389
Kaffrine	103	532	635	9 058	44 922	53 980
Kaolack	409	717	1 126	40 112	55 136	95 248
Kédougou	59	166	225	5 374	13 662	19 036
Kolda	235	566	801	22 604	48 306	70 910
Louga	240	849	1 089	22 006	75 355	97 361
Matam	138	533	671	11 152	42 759	53 911
Saint-Louis	494	663	1 157	51 126	59 037	110 163
Sédhiou	103	412	515	8 576	32 275	40 851
Tambacounda	242	721	963	21 291	48 984	70 275
Thiès	1 228	1 093	2 321	106 232	88 465	194 697
Ziguinchor	335	409	744	34 604	41 347	75 951
<b>Sénégal</b>	<b>8 060</b>	<b>9 104</b>	<b>17 164</b>	<b>853 383</b>	<b>754 054</b>	<b>1 607 437</b>

Source : ANSD. RGPHAE, 2013, ANSD

### 1.1.2. Echantillonnage

#### Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1 tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché du travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 743 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de 18 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 13374 ménages.

Tableau 1.2 : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Dakar	95	5	100	1 710	90	1 800
Diourbel	15	58	73	270	1044	1314
Fatick	11	33	44	198	594	792
Kaffrine	10	27	37	180	486	666
Kaolack	17	30	47	306	540	846
Kédougou	12	25	37	216	450	666
Kolda	12	30	42	216	540	756
Louga	12	32	44	216	576	792
Matam	11	26	37	198	468	666
Saint-Louis	23	27	50	414	486	900
Sédhiou	14	33	47	252	594	846
Tambacounda	16	35	51	288	630	918
Thiès	41	42	83	738	756	1494
Ziguinchor	24	27	51	432	486	918
<b>Sénégal</b>	<b>313</b>	<b>430</b>	<b>743</b>	<b>5 634</b>	<b>7 740</b>	<b>13 374</b>

#### Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) réalisé en 2013. Ce fichier comprend une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

L'analyse de la qualité de la base de sondage a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à une mise à jour des ZD tirées au premier degré.

### 1.2. Questionnaires de l'enquête

L'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la

collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- Un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- Un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- Un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- Un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

Ainsi, la collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain. La première équipe est chargée du volet emploi, tandis que la seconde s'est occupée du volet secteur informel.

En plus des questionnaires, divers manuels et documents techniques ont été élaborés. Le questionnaire ménage comporte les modules suivants :

- Identification du ménage
- Caractéristiques du logement des ménages
- Possession des biens du ménage
- Composition des ménages et caractéristiques des membres
- Formation professionnelle de base
- Migration internationale de la main d'œuvre.

Les caractéristiques du logement ne concernent que le logement principal, le plus souvent celui occupé par le Chef de ménage.

Le module sur la composition des ménages et caractéristiques des membres permet de lister les membres du ménage, y compris les visiteurs. Le chef de ménage représente la personne centrale autour de laquelle s'organise le ménage.

Au sens de la présente enquête, il est mesuré la dernière formation professionnelle de base reçue par les individus avant d'avoir accès au marché du travail. La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue d'exercer un métier ou une profession.

La migration internationale de la main d'œuvre est une préoccupation de nombreux pays, qu'ils soient d'origine ou de destination. Les principaux facteurs décisifs sont l'attraction des pays de destination, la répulsion que représentent la poussée démographique, le chômage et la crise dans les pays d'origine et les réseaux transnationaux établis qui se nourrissent des liens familiaux et culturels et des relations historiques entre les pays.

Le questionnaire individuel emploi est administré à chaque membre du ménage ayant au moins 10 ans (sans les visiteurs). Il comprend les modules ci-après :

- Situation dans l'emploi
- Activité principale
- Satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale

- Activités secondaires
- Satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activités secondaires
- Protection sociale
- Formation professionnelle et stage de perfectionnement
- Problèmes rencontrés sur le lieu de travail
- Recherche d'emploi par les actifs occupés
- Chômage
- Trajectoire et perspectives
- Revenus hors emploi
- Paix et la sécurité
- Gouvernance démocratique.

Les deux derniers modules (paix et sécurité et gouvernance démocratique) sont administrés aux personnes âgées de 18 ans et plus. Par ailleurs, à la fin de l'interview de chaque actif, les critères d'éligibilité des chefs d'unités de production informelles sont automatiquement vérifiés par le programme informatique.

Le questionnaire secteur informel sera utilisé pour collecter des données auprès des unités de production informelles non agricoles. Il comprend les modules suivants :

- Caractéristiques de l'unité de production
- Main d'œuvre
- Production et vente
- Dépenses et charges,
- Clients, fournisseurs et concurrents,
- Equipements, investissement, financement et endettement
- Problèmes et perspectives
- Sécurité sociale,
- Protection de l'environnement.

En matière de production, on distingue : i) les produits vendus après transformation, ii) les produits vendus en l'état sans transformation et iii) les services fournis.

AFRISTAT a introduit pour la première fois dans ce genre d'enquête, un module qui permettra de mesurer la connaissance et l'attitude des unités de production informelles en matière d'environnement. La fiche de collecte permet de collecter les informations ci-après :

- La connaissance de l'existence des problèmes environnementaux ;
- La connaissance de la contribution des activités des UPI aux problèmes de l'environnement ;
- L'impact des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les problèmes de l'environnement ;
- La connaissance des différentes solutions proposées pour faire face aux problèmes de l'environnement.

Les questionnaires ont été testés en Avril 2017 et les observations ont permis d'améliorer le questionnaire standard au niveau d'AFRISTAT.

La collecte des données a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de tablettes. Les questionnaires ont été programmés en CSPPro et saisis en temps réel sur le terrain sur les tablettes au cours des entretiens. Les variables d'identification des ménages à enquêter sont pré-

chargées sur le masque de saisie avant d'entrer dans les ménages. Il s'agit des variables sur la strate, la grappe, le numéro de la grappe, le numéro du ménage, le nom et prénom (s) du chef de ménage. Les individus éligibles au questionnaire secteur informel sont transmis à l'équipe en charge du secteur informel.

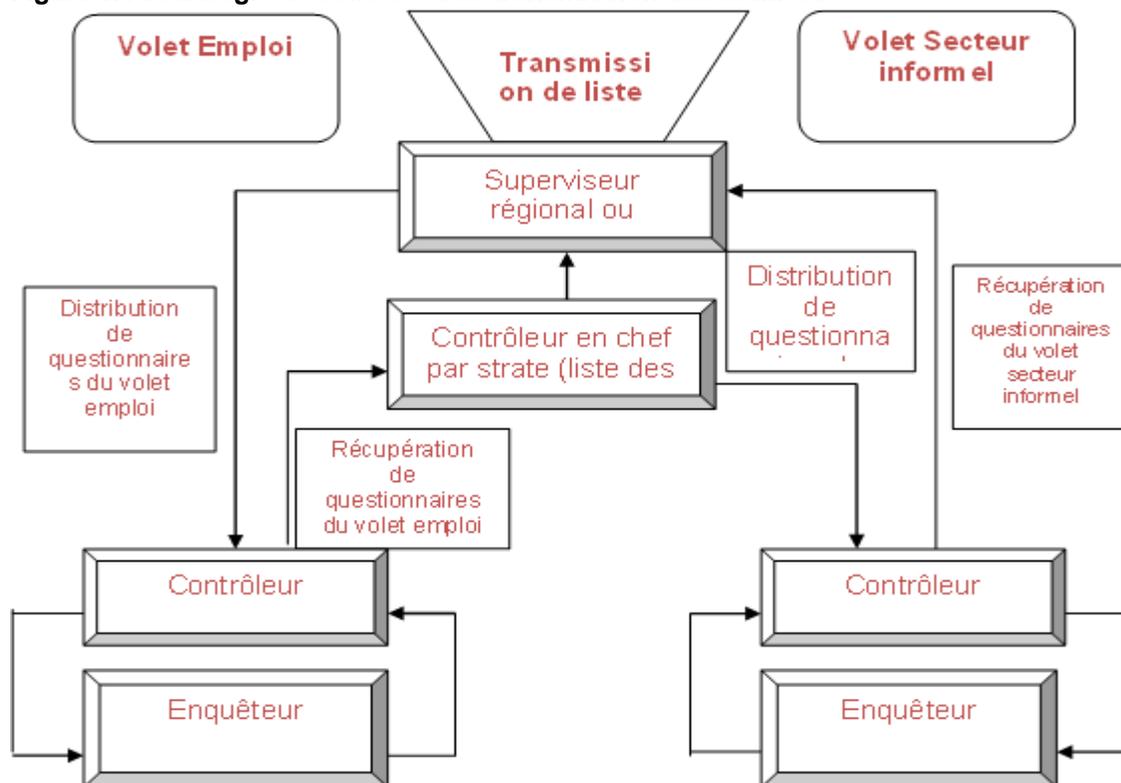
### 1.3. Formation et travail sur le terrain

Avant la grande enquête proprement dite, une enquête pilote a été organisée du 6 au 12 Avril 2017 à l'issue de deux semaines de formation d'une vingtaine d'agents enquêteurs qui ont réalisé la collecte. Puis, un atelier d'exploitation des données de l'enquête pilote, tenu du 18 au 23 Avril 2017, a permis de formuler des observations et recommandations envers AFRISTAT sur les outils de collecte.

La formation pour la phase de terrain de la grande enquête s'est déroulée sur 11 jours, du 2 au 12 Mai, et a réuni 290 agents de collecte. Elle a consisté en une formation théorique et pratique en salle (techniques d'interview et compréhension des questions, utilisation des tablettes).

À la fin de la formation, 264 personnes ont été sélectionnés pour l'enquête principale sur la base des résultats des tests théoriques et de la pratique sur le terrain et réparties en 66 équipes de terrain dont 45 équipes pour la phase 1 (caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population) et 21 équipes pour la phase 2 (secteur informel).

Figure 1.1 : Stratégie de collecte et de transmission des données



### 1.4. Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour,

transmettait le fichier complet des données collectées aux superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validés.

A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'ANSD.

Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- Un atelier national de traitement et d'apurement des données a été réalisé du 2 au 5 janvier 2018 et a regroupé les cadres de l'ANSD. L'objectif de cet atelier était de i) vérifier la couverture de l'enquête pour les deux volets (emploi et secteur informel) ; ii) disposer des tris à plats ; iii) recoder les différentes modalités « autres à préciser » pour préparer les données ; iv) nettoyer les données collectées de l'enquête principale du volet emploi, pour chaque module ; v) nettoyer les données collectées de l'enquête principale du volet secteur informel pour chaque module. Puis des séries de séances de travaux ont permis de procéder aux premières vérifications et imputations des données collectées sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;
- Un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2018 auquel ont pris part deux cadres de l'ANSD. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT ;
- Un atelier régional de traitement des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT Bamako (Mali) du 18 au 22 février 2019 auquel ont pris part deux cadres de l'ANSD. Cet atelier a permis d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.

Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel au Sénégal.

## **1.5. Définition des concepts**

- **Ménage**

Dans le cadre des études sociodémographiques, les enquêtes et recensements s'appuient sur les ménages. On y distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif. Le ménage ordinaire est défini au sens du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage

(RGPHAE) comme un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Dans l'opérationnalisation du concept de ménage, il sera exclu pour des raisons pratiques, les ménages collectifs et les personnes sans domicile fixe. Par ailleurs, une durée minimum de six mois peut être utilisée comme l'un des critères pour déterminer la résidence habituelle au sein du ménage.

- **Combustible propre pour la cuisson**

Les combustibles propres pour la cuisson sont le gaz et l'électricité.

- **Alphabétisation**

L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque.

- **Population en âge de travailler**

C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

- **Emploi**

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

- **Chômage strict**

Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- **Chômage au sens élargi**

Au sens élargi, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) qui n'a pas fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence, pour des raisons involontaires, iii) mais se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- **Main d'œuvre**

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.

- **Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie**

Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponibles mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

- **Sous-emploi lié à la durée du travail**

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire.

- **Sous-utilisation de la main d'œuvre**

Ce concept fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elle regroupe la situation des personnes en sous-emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous-utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous utilisées à la main d'œuvre élargie.

- **Autres personnes hors main d'œuvre**

La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

- **Emploi informel**

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003. Sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- Le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- Les congés de maladie rémunérés ;

- Les congés annuels rémunérés ou une compensation éventuelle.

- **Les travailleurs en emploi précaire**

Les travailleurs qui n'ont pas de contrat de travail ou qui ont un accord verbal ou des travailleurs occasionnels ou temporaires.

- **Secteur informel**

Pour des raisons de comparaison internationale, seuls les critères de non enregistrement, de la non tenue de comptabilité et de la production marchande sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel. Ces critères sont éucidés ci-après. Il est aussi important de noter que ces critères s'appliquent désormais à toutes formes d'activités (y compris les professions libérales).

Le non enregistrement des unités de production : Selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple, dans certains Etats membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscal (NIF).

La non tenue de la comptabilité écrite et formelle : Tous les Etats membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

La production des biens et services marchands :

Selon la résolution de la 15<sup>ème</sup> CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas ces biens sont exclues du secteur informel.

- **Sortant précoce du système d'éducation et de formation (SEF)**

Un jeune au cours d'une année scolaire n donnée est considéré comme sortant s'il était scolarisé au cours de l'année n-1 et ne l'est plus au cours de l'année n. Un sortant est qualifié de précoce si l'une ou l'autre des deux conditions suivantes sont vérifiées : (i) il n'a pas l'âge minimum légal de travail dans le pays (ii) il n'a pas achevé l'éducation de base/obligatoire.

- **Sortants sans qualification**

Les sortants sans qualification sont les sortants dont le plus haut cycle atteint n'est ni l'enseignement supérieur, ni le secondaire technique et/ou professionnel.

# SITUATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

---

Le diagnostic établi lors de l'élaboration du Programme Sénégal émergent (PSE) en 2014 fait ressortir une faible articulation entre le marché du travail, la formation professionnelle et la politique d'accompagnement pour l'emploi. Le système d'information pour le suivi du marché du travail reste également très peu performant. Ce diagnostic consolide celui déjà fait par le Document de politique pour le secteur de l'emploi de la Nouvelle Politique nationale de l'Emploi (NPNE) pour la période 2010-2015 et le Programme Pays de Promotion du Travail décent (PPTD) pour 2012-2015 élaboré avec l'appui du Bureau international du Travail (BIT).

Pour résoudre ce triptyque articulation entre marché du travail, formation et politique de l'emploi, l'Etat du Sénégal promeut une formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi par la diversification des offres de formation tenant en compte des potentialités des régions. Par ailleurs, pour lutter contre le chômage et de la sous-utilisation de la main d'œuvre des jeunes et des femmes, l'Etat a également mis en place des instruments pour accompagner ou promouvoir l'auto-emploi des jeunes tels que la Convention nationale Etat-Employeurs privés et le financement des projets porteurs par la mise en place de divers fonds.

Ce premier volet de l'enquête traite, en autres, de l'environnement socioéconomiques du marché du travail, des caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques et de l'habitat.

## Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail

### 2.1. Dispositif institutionnel de l'emploi

Le dispositif institutionnel est le cadre d'intervention mis en place par l'Etat sénégalais pour traduire sa vision de la politique de l'emploi. Il s'agit des différentes institutions ou entités mises en place, les lois et règlements et les interrelations qui existent entre ces structures. Ainsi défini, le dispositif institutionnel est composé d'un cadre de pilotage et de coordination et d'un cadre technique ou opérationnel.

La coordination de politique de l'emploi est assurée par le **Haut Conseil pour l'Emploi et la Formation** institué par le décret n°2009-1406 en date du 23 décembre 2009 placé sous la présidence du Premier Ministre. Ce haut Conseil chargé de la définition des objectifs et stratégies et programmes est appuyé par un **Conseil interministériel sur l'Emploi** regroupant les différentes institutions de l'administration publique directement concernées. Ce Conseil interministériel est chargé de la coordination administrative et technique des interventions des différentes parties publiques impliquées dans la mise en œuvre de la politique de l'emploi et du suivi des objectifs annuels.

Le Conseil interministériel présidé par le Premier Ministre et dont le secrétariat est assuré conjointement par le Ministère chargé de l'emploi et par le Ministère chargé de l'économie regroupe notamment : le Ministre chargé de l'Emploi, le Ministre chargé de l'Économie, le Ministre chargé de la Formation Professionnelle, le Ministre chargé de la Jeunesse, le Ministre chargé de l'Éducation et les autres Ministères directement concernés par les questions d'emploi.

Il est, en outre, mis en place un **Comité technique intersectoriel sur l'emploi** présidé par le Directeur de l'Emploi (DE) et dont la vice-présidence est assurée par le Coordonnateur de l'Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique (UCSPE) du Ministère de l'Économie et des Finances. Ce comité est chargé de l'examen et du suivi-évaluation de l'ensemble des questions de la mise en œuvre de la politique de l'emploi. Cet organe tient, à ce titre, autant de sessions que nécessaire, à la diligence de son Président, notamment pour la préparation des travaux du Conseil interministériel sur l'Emploi et pour la mise en œuvre de ses décisions. La composition du Comité technique intersectoriel sur l'Emploi est fixée par arrêté du Ministre chargé de l'Emploi. Cet organe tient également lieu de Comité national intersectoriel de suivi et d'évaluation de la « Déclaration des Chefs d'État et de Gouvernement sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté de l'Union africaine (UA) » adoptée en 2004 à Ouagadougou.

Le volet opérationnel est principalement sous la responsabilité de la Direction de l'Emploi, conformément aux missions et attributions qui sont fixées par le décret portant organisation et fonctionnement du Ministère chargé de l'Emploi et de l'Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ).

### 2.2. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi

La politique gouvernementale de promotion de l'emploi s'inscrit dans un cadre global tel que décliné dans la Nouvelle Politique nationale pour l'Emploi (NPNE) pour la période 2015-2019. Cette version de la NPNE est une actualisation de celle élaborée en 1997. La NPNE tient ainsi compte des évolutions intervenues sur le plan national comme international avec notamment l'élaboration du PSE en 2014 qui est désormais le référentiel de la politique macroéconomique, la Déclaration de Ouagadougou (2004) et le Pacte mondial pour l'Emploi (2009).

La nécessité d'élaborer une nouvelle NPNE après celle de 1997 s'explique par le fait que la plupart des objectifs assignés n'ont pas été atteints et le diagnostic fait à l'époque reste de mise. En effet, les principales difficultés identifiées sont :

- la faible cohérence entre les politiques d'emploi et les politiques de croissance et de développement ;
- les niveaux de plus en plus élevés du chômage et du sous-emploi ;
- la non maîtrise de l'information sur le marché du travail et le manque de coordination dans la collecte de données y afférents ;
- l'insuffisance du leadership institutionnel du département en charge des questions d'emploi au sein de l'appareil gouvernemental ;
- la faiblesse du financement dédié aux programmes d'emploi ; et
- l'inexistence d'un cadre d'intervention approprié des partenaires techniques et financiers.

Pour répondre efficacement à ces préoccupations, la politique de promotion de l'emploi est axée sur la définition et la mise en œuvre de politiques publiques pertinentes en la matière, avec pour objectif à long terme d'assurer le plein-emploi. Sur la période 2015-2019, à travers le Plan Sénégal émergent (PSE), le Gouvernement prévoit d'augmenter les opportunités, afin de créer chaque année 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et rémunérateurs à travers notamment : la promotion des investissements publics à Haute Intensité en Main-d'œuvre (HIMO) et l'amélioration du suivi du marché du travail.

### **2.3. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi**

Le cadre institutionnel de mise en œuvre de la politique de l'emploi est le dispositif opérationnel chargé de traduire en actions la politique de l'emploi au Sénégal. Ce cadre d'intervention est le Plan Sénégal émergent (PSE). Il convient de signaler que la vision de la politique de l'emploi traduite dans le PSE est : « Un Sénégal progressivement installé dans une économie en croissance forte et socialement équilibrée et ayant réussi à stopper l'accroissement du chômage total, du sous-emploi et du chômage déguisé à l'horizon 2019 ». Pour traduire en actions concrètes cette vision, la NPNE a élaboré 6 stratégies déclinées en 32 programmes qui comprennent 80 lignes d'intervention.

La NPNE se base ainsi clairement sur l'hypothèse que la création d'emplois est la résultante des investissements réalisés par les entreprises privées mais également par l'Etat et par les autres structures associatives et que la relation structurelle existant entre ces deux variables n'est ni unique (pro cyclique, contra cyclique ou acyclique) ni constante.

Cette relation dépend fortement des secteurs d'activités sur lesquels portent les choix d'investissements de l'Etat et des entrepreneurs. Ces choix sont eux-mêmes directement orientés, à opportunités d'affaires égales, par les incitations mises en place par l'Etat sur le plan financier et fiscal ainsi qu'en matière de réglementation du travail.

Les six (6) stratégies élaborées dans la NPNE 2015-2019 sont :

1. Création massive d'emplois dans le PSE, les grands projets du chef de l'Etat et dans les systèmes économiques traditionnels ;
2. Développement de programmes publics spécifiques de création d'emplois décents ;
3. Développement de programmes d'emploi au niveau local ;
4. Amélioration et développement des relations formation/emploi ;
5. Amélioration de l'organisation du marché du travail et du dialogue social ;
6. Renforcement des capacités du ministère en charge de l'emploi.

**Tableau 2.1 : Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi « Pays »**

	<b>Structure</b>	<b>Missions</b>
Dispositif opérationnel	Direction de l'emploi (DE)	Concevoir, suivre et évaluer les politiques d'emploi
	Cellule d'Appui à la promotion de l'Emploi (CAPE)	Accompagner et suivre la mise en œuvre des politiques d'emploi
	Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPEJ)	Rationaliser les interventions et mettre en œuvre la politique pour l'emploi des jeunes
Dispositif technique	Agence pour la Promotion de l'Investissement et des grands Travaux (APIX - SA)	Promouvoir la destination Sénégal auprès des investisseurs. Ces investissements privés permettent la création d'emploi
	Agence de Développement et d'Encadrement des petites et moyennes Entreprises (ADPME)	Former, appuyer, conseiller et faciliter l'accès aux services de financement pour les micros entreprises
	Agence sénégalaise pour la Promotion des Exportations (ASEPEX)	Développer les exportations sénégalaises et création d'emplois par effets induits
	Office national de Formation professionnelle (ONFP)	Assurer la formation professionnelle et le renforcement des capacités des travailleurs et potentiels demandeurs d'emploi
	Fonds de Développement et de Renforcement des Capacités des Travailleurs (FONDEF)	Financer les programmes de renforcement des capacités des travailleurs
	Agence nationale de la Maison de l'Outil (ANAMO)	Développer et moderniser le secteur de l'artisanat et assurer le suivi de l'implantation des villages artisanaux dans les collectivités territoriales
	Agence nationale d'Insertion et de Développement agricole (ANIDA)	Lutter contre l'émigration et l'exode rural en mettre en place un cadre propice à l'exercice d'activités agricoles rémunératrices notamment par la création de fermes agricoles.
	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt public (AGETIP)	Engager toute action en vue de l'augmentation à court terme de la demande en matière de travaux publics et la création d'emplois pour la main d'œuvre non qualifiée
Dispositif financier	Agence de Promotion et de Développement de l'Artisanat (APDA)	Se positionner comme un réceptacle unique organisé autour d'un dispositif institutionnel cohérent de coordination des actions en faveur du secteur de l'artisanat.
	Banque nationale de Développement économique (BNDE)	Assurer le financement accommodant des investissements et la création d'emplois par effets induits
	Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP)	Assurer le financement accommodant des investissements et la création d'emplois par effets induits
	Fonds souverain des Investissements stratégiques (FONSIS)	Assurer le financement accommodant des investissements et la création d'emplois par effets induits

## Chapitre 3: Caractéristiques sociodémographiques

### Résultats clés

- La population résidente au Sénégal est estimée à 15 256 360 en 2017. Elle est majoritairement rurale (53,5%) et féminine (50,2%). Les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 41,8% de la population globale contre 42,1% en 2013.
- L'analyse selon le sexe montre que plus de trois quarts de la population sénégalaise, soit 76,1%, appartiennent à des ménages dirigés par un homme.
- Les émigrants internationaux du Sénégal âgés de 15 ans et plus au cours des 5 dernières années sont estimés à 159 453 individus contre 156 965 lors du RGPHAE 2013. Au Sénégal, 52,3% des émigrants internationaux résidaient en milieu urbain contre 47,7% en milieu rural.
- L'analyse des motifs montre que le travail reste la principale raison de migration internationale. En effet, 69,4% ayant émigré au cours des cinq dernières années, déclarent que la recherche d'emploi est la principale raison de leur déplacement.

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques porte généralement sur deux éléments essentiels que sont la dimension ou la taille et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs sociodémographiques. De leur cohérence et de leur régularité va dépendre la qualité de ces indicateurs.

Ce chapitre se donne ainsi comme ambition d'étudier la structure par âge et par sexe de la population, sa répartition et ses composantes ainsi que la dynamique migratoire. Les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent généralement aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement (gouvernement, organisations de la société civile, organismes internationaux, chercheurs, étudiants, etc.).

### 3.1. Structure par âge et par sexe de la population

L'analyse de la structure par âge de la population (**Tableau 3.1**) montre dans l'ensemble une importante jeunesse de celle-ci. Les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 41,8% (16,3% pour la tranche 0-4 ans, 13,5% pour la tranche 5-9 ans et 12,0% pour la tranche 10-14 ans). La population âgée de 15-64 ans s'élève à 54,7%, tandis que celle âgée de plus de 65 ans et plus est de 3,6%.

Selon le milieu de résidence, ces pourcentages varient. Pour la population de moins de 15 ans, ils restent plus importants en milieu rural où on enregistre 46,7% contre 32,1% et 39,5% respectivement pour Dakar urbain et les autres milieux urbains.

C'est à Dakar urbain et dans les autres centres urbains du pays qu'on observe les pourcentages les plus importants en ce qui concerne les personnes âgées de 15-64 ans avec respectivement 64,5% et 56,9%. Le milieu rural enregistre le pourcentage le plus faible (49,4%).

Dans le groupe d'âges plus avancé (65 ans et plus), les pourcentages restent sensiblement les mêmes, quel que soit le milieu de résidence. A Dakar urbain, les résultats donnent 3,2% des personnes âgées de 65 ans et plus, contre 3,6% pour les autres milieux urbains et 3,7% dans le milieu rural.

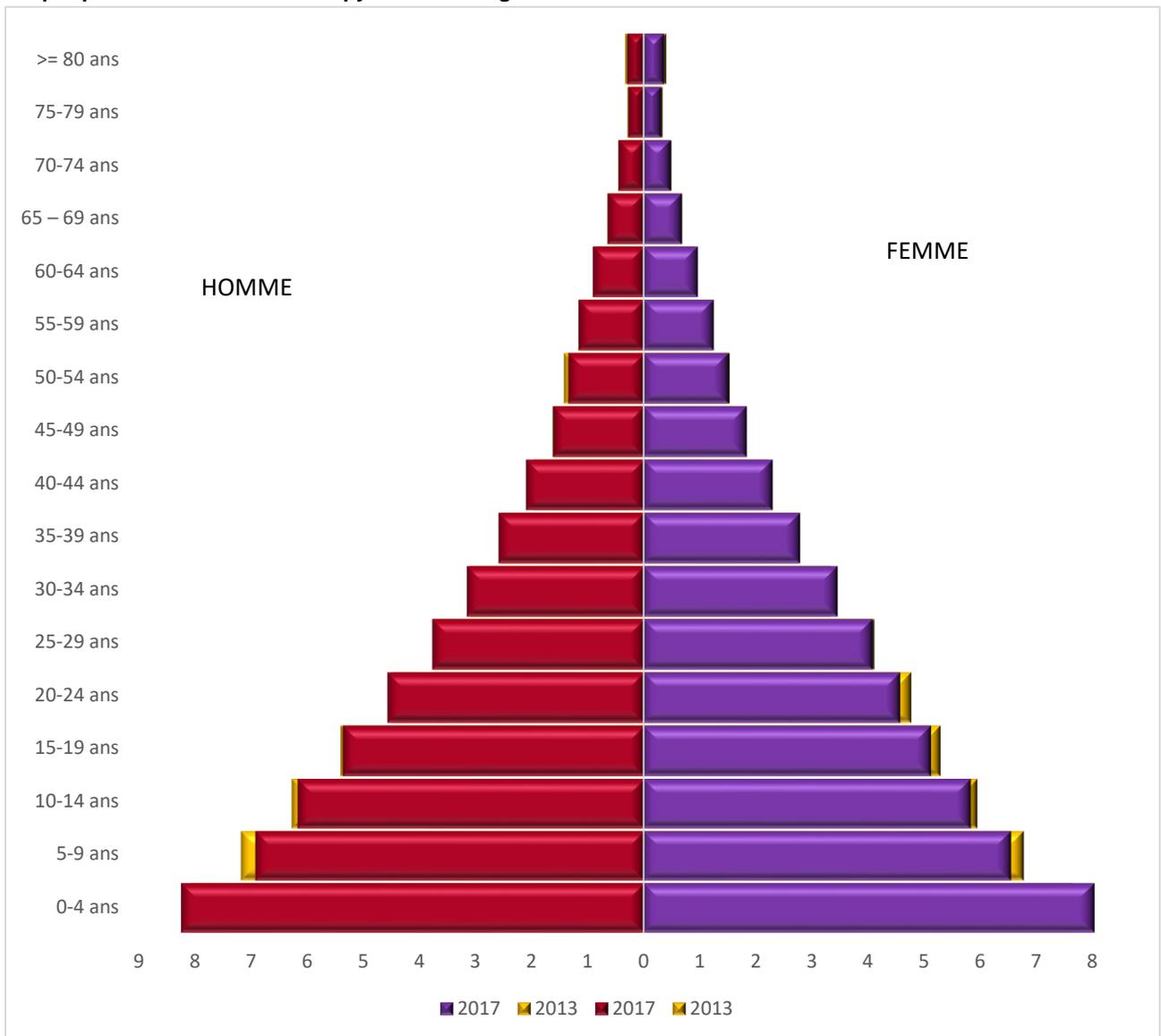
A l'observation de la pyramide des âges des années 2013 et 2017 superposées (**Graphique 3.3.1**), il ressort nettement que les proportions des enfants ou jeunes des tranches 5-9 ans, 10-14 ans, 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans dans la population en 2017 sont relativement plus faibles ou égales à celles des mêmes catégories de la population en 2013.

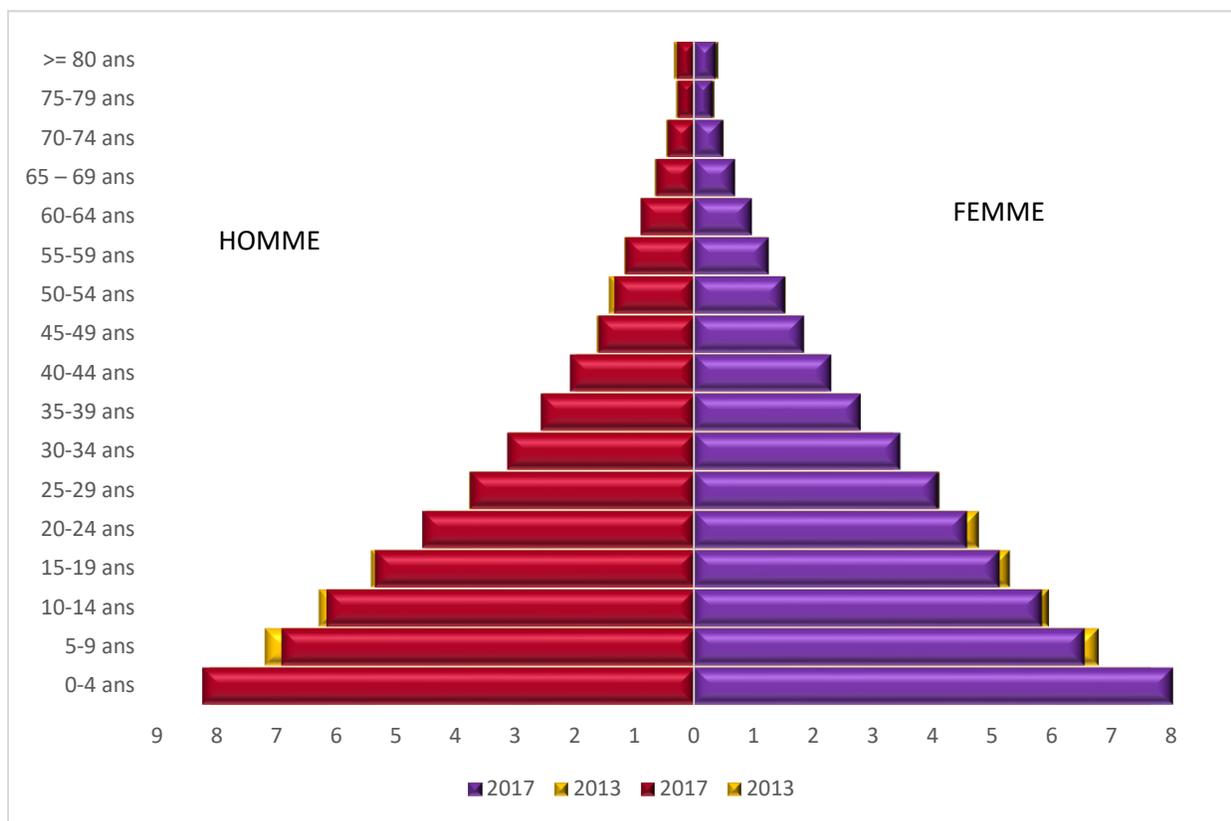
**Tableau 3.1 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Groupe d'âges	Strates de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	
0-4 ans	12,2	13,8	19,0	16,3
5-9 ans	10,3	13,0	15,0	13,5
10-14 ans	9,6	12,7	12,7	12,0
15-19 ans	9,6	11,4	10,4	10,5
20-24 ans	11,1	9,7	8,1	9,2
25-29 ans	10,3	8,2	6,7	7,9
30-34 ans	8,7	6,7	5,7	6,6
35-39 ans	7,0	5,4	4,7	5,4
40-44 ans	5,4	4,5	4,0	4,4
45-49 ans	4,1	3,5	3,2	3,5
50-54 ans	3,4	3,0	2,6	2,9
55-59 ans	2,8	2,5	2,2	2,4
60-64 ans	2,1	2,0	1,8	1,9
65-69 ans	1,4	1,3	1,3	1,3
70-74 ans	0,9	1,0	1,0	1,0
75-79 ans	0,4	0,6	0,7	0,6
80 ans et Plus	0,5	0,7	0,7	0,7
Total	100	100	100	100

Source : ANSD. Projection de la population, 2017.

**Graphique 3.3.1 : Evolution de la pyramide des âges entre 2013 et 2017**





Source : ANSD. RGPHAE 2013 et Projection de la population, 2017.

### 3.2. Dynamique migratoire

Un migrant est, dans le cadre de cette enquête, toute personne qui s'est déplacée d'une zone géographique à une autre à l'intérieur d'un pays, ou d'un pays à un autre pour une période d'au moins six mois. Le premier type de migration est qualifié de migration interne ou de migration intérieure en ce sens que la personne n'a pas toujours résidé dans sa région de résidence actuelle. Quant au deuxième type de migration, appelé migration internationale, Elle comporte l'immigration internationale qui désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère ; et l'émigration internationale qui concerne les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du territoire national (vers l'étranger) depuis au moins six mois et au cours des 5 dernières années.

#### 3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires

- **Ampleur des phénomènes migratoires au niveau de la population globale**

L'analyse du profil migratoire (**Tableau 3.2**) montre qu'au Sénégal, 12,7% de la population sont des migrants, en ce sens qu'ils n'ont toujours pas résidé dans leur région (migrants internes) ou pays de naissance (migrants internationaux). Cette migration est essentiellement interne dans le sens où ceux qui viennent d'autres pays ne représentent que 0,6%. Aussi, quelle que soit la caractéristique sociodémographique considérée, la proportion des migrants internationaux ne dépasse quasiment pas 1%.

S'agissant de la migration interne, des inégalités sont notées entre les régions. En effet, dans la région de Dakar, plus du quart (25,8%) de la population résidente n'y ont pas toujours résidé. Dans les régions de Diourbel et de Fatick, cette proportion est respectivement de 16,6% et de 13,7%, alors que dans les régions de Kédougou et de Kolda, les migrants internes sont de 4,1% et de 2,7%.

Par ailleurs, l'analyse selon le milieu de résidence révèle que la migration interne touche plus le milieu urbain que le milieu rural. En effet, en milieu urbain, le pourcentage de migrants internes est 17,4%, tandis que le milieu rural enregistre 8,6%. Cette proportion plus importante des migrants internes en milieu urbain, est induite par la situation du milieu urbain dakarois où 25,9% de la population résidente n'y ont pas toujours résidé.

La répartition par sexe des migrants internes met en évidence une proportion de femmes migrantes plus importante que celle des hommes. La population féminine émigrante est de 13,7% contre 11,6% chez les hommes.

L'analyse selon les groupes d'âge fait ressortir que la migration interne affecte plus la population du Sénégal de tranche d'âges quinquennaux à partir de 20 ans que ceux entre 0-4 ans et 15-19 ans. C'est pour les individus âgés de 55-59 ans et ceux âgés de 60-64 ans qu'on enregistre les pourcentages de migrants internes les plus élevés, soit respectivement 25,8% et 23,2%.

Une analyse du niveau d'instruction des migrants montre que parmi ceux qui ont atteint le niveau supérieur, 30,6% sont des migrants dont 29,7% des migrants internes. Ce pourcentage est de 16,2% pour le secondaire et de 13,6% pour ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction.

**Tableau 3.2 : Répartition en % de la population par la région, le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âges et le niveau d'instruction selon le statut migratoire**

Caractéristiques sociodémographiques	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant	Total	Effectif
<b>Sexe</b>						
Homme	88,4	10,9	0,7	11,6	100	7 240 016
Femme	86,3	13,1	0,6	13,7	100	8 016 344
<b>Groupe d'âges</b>						
0-4 ans	96,7	2,4	0,8	3,3	100	2 041 399
5-9 ans	95,6	3,8	0,6	4,4	100	2 517 957
10-14 ans	93,6	5,7	0,6	6,4	100	2 015 172
15-19 ans	89,8	9,7	0,5	10,2	100	1 725 649
20-24 ans	82,4	17,0	0,6	17,6	100	1 164 862
25-29 ans	79,2	20,1	0,7	20,8	100	1 048 182
30-34 ans	78,7	20,7	0,6	21,3	100	953 326
35-39 ans	78,7	20,8	0,5	21,3	100	781 146
40-44 ans	78,1	21,3	0,6	21,9	100	663 237
45-49 ans	79,4	20,2	0,4	20,6	100	516 623
50-54 ans	77,8	21,7	0,5	22,2	100	486 293
55-59 ans	74,2	25,3	0,5	25,8	100	354 011
60-64 ans	76,8	22,4	0,8	23,2	100	362 766
65-69 ans	78,7	20,4	0,9	21,3	100	217 965
70-74 ans	77,7	21,8	0,5	22,3	100	181 403
75-79 ans	80,1	19,3	0,7	19,9	100	94 693
80 ans et Plus	80,6	18,1	1,3	19,4	100	131 676
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	86,4	13,0	0,6	13,6	100	7 624 920
Primaire	89,5	9,9	0,6	10,5	100	4 242 148
Secondaire	83,8	15,7	0,5	16,2	100	2 081 006
Supérieur	69,4	29,7	0,9	30,6	100	266 340
<b>Milieu de résidence</b>						
Dakar urbain	74,1	25,5	0,4	25,9	100	3 402 246
Autres urbains	90,3	9,2	0,5	9,7	100	3 687 534
Ens. urbain	82,6	17,0	0,4	17,4	100	7 089 780
Rural	91,4	7,8	0,8	8,6	100	8 166 580
<b>Région</b>						
Dakar	74,2	25,5	0,4	25,8	100	3 529 300
Diourbel	83,4	16,5	0,1	16,6	100	1 692 966
Fatick	86,3	12,0	1,7	13,7	100	813 543
Kafrine	94,6	5,1	0,3	5,4	100	655 120
Kaolack	93,6	6,0	0,4	6,4	100	1 086 464
Kédougou	95,9	3,0	1,0	4,1	100	172 482
Kolda	97,3	2,6	0,1	2,7	100	748 451
Louga	92,1	7,2	0,7	7,9	100	976 885
Matam	94,3	4,9	0,8	5,7	100	654 981
Saint-Louis	95,5	3,6	1,0	4,5	100	1 009 170
Sédhiou	94,6	2,2	3,2	5,4	100	517 016
Tambacounda	91,7	7,9	0,4	8,3	100	783 777
Thiès	90,2	9,3	0,5	9,8	100	1 995 037
Ziguinchor	91,4	7,6	1,0	8,6	100	621 168
<b>Sénégal</b>	<b>87,3</b>	<b>12,1</b>	<b>0,6</b>	<b>12,7</b>	<b>100</b>	<b>15 256 360</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Ampleur des phénomènes migratoires au niveau de la population de 15 ans et plus**

L'étude des caractéristiques des migrants de la population de 15 ans et plus (Tableau 3.3) met en évidence qu'au Sénégal, 18,8% sont des migrants. Les migrants internes restent, de loin plus importants avec 18,2% contre 0,6% de migrants internationaux.

L'analyse selon la région de résidence montre que les pourcentages de migrants sont plus importants dans les régions de Dakar, de Diourbel et de Fatick. Pour celles-ci, les résidents âgés de 15 ans et plus et n'y en pas toujours résidée sont respectivement 34,2%, 25,9% et 21,9%. Les régions, de Kolda de Saint-Louis et de Kédougou sont moins touchées par la migration des individus âgés de 15 ans et plus avec respectivement 4,5%, 6,5% et 6,5%. En outre, il est important de signaler que la migration des individus âgés de 15 ans et plus est essentiellement interne dans toutes les régions, avec de faibles pourcentages de migrants internationaux dépassant rarement 1%. Cependant, la région de Matam se distingue des autres régions avec 1,5% de la population résidente âgée de 15 ans et plus venant d'autres pays. Cette faiblesse de la migration internationale est constatée pour les autres caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction.

L'analyse de la migration interne, selon le milieu de résidence, montre que 23,8% de la population urbaine résidente âgée de 15 ans vit ou ont vécu dans une région autre que celle de la région de naissance, alors qu'en milieu rural, cette proportion est de 13,4%. Cette prédominance de la migration interne en milieu urbain est plus accentuée à Dakar urbain où plus du tiers (34,2%) de la population âgée de 15 ans et plus y résidant n'y ont pas toujours vécu. Par contre, dans les autres centres urbains, les migrants internes sont de 13,2%.

L'étude de la population résidente âgée de 15 ans et plus par rapport au sexe montre que 19,6% des femmes dans une région autre que leur région de naissance contre 17,6% chez les hommes. Parmi ces migrants, ceux qui vivaient dans des pays étrangers sont de 0,5% chez les femmes contre 0,7% chez les hommes.

Par rapport au niveau d'instruction, 30,6% de la population résidente âgée de 15 ans et plus ayant un niveau supérieur n'ont pas toujours résidé dans leur région de résidence actuelle. Ce pourcentage est de 19,4% pour ceux qui ne sont pas instruits.

**Tableau 3.3 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ensemble. migrant	Total	Effectif
<b>Sexe</b>						
Homme	82,2	17,1	0,7	17,8	100,0	3 898 922
Femme	80,4	19,1	0,5	19,6	100,0	4 782 909
<b>Groupe d'âges</b>						
15-19 ans	89,8	9,7	0,5	10,2	100,0	1 725 649
20-24 ans	82,4	17,0	0,6	17,6	100,0	1 164 862
25-29 ans	79,2	20,1	0,7	20,8	100,0	1 048 182
30-34 ans	78,7	20,7	0,6	21,3	100,0	953 326
35-39 ans	78,7	20,8	0,5	21,3	100,0	781 146
40-44 ans	78,1	21,3	0,6	21,9	100,0	663 237
45-49 ans	79,4	20,2	0,4	20,6	100,0	516 623
50-54 ans	77,8	21,7	0,5	22,2	100,0	486 293
55-59 ans	74,2	25,3	0,5	25,8	100,0	354 011
60-64 ans	76,8	22,4	0,8	23,2	100,0	362 766
65-69 ans	78,7	20,4	0,9	21,3	100,0	217 965
70-74 ans	77,7	21,8	0,5	22,3	100,0	181 403
75-79 ans	80,1	19,3	0,7	19,9	100,0	94 693
80 ans et Plus	80,6	18,1	1,3	19,4	100,0	131 676
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	80,6	18,7	0,7	19,4	100,0	4 646 458
Primaire	81,9	17,5	0,5	18,1	100,0	1 790 535
Secondaire	83,3	16,2	0,5	16,7	100,0	1 978 799
Supérieur	69,4	29,8	0,9	30,6	100,0	266 039
<b>Milieu de résidence</b>						
Dakar urbain	65,8	33,7	0,5	34,2	100,0	2 290 155
Autres urbains	86,8	12,7	0,4	13,2	100,0	2 231 273
Urbain	76,2	23,4	0,5	23,8	100,0	4 521 428
Rural	86,6	12,7	0,7	13,4	100,0	4 160 403
<b>Région</b>						
Dakar	65,8	33,7	0,5	34,2	100,0	2 364 390
Diourbel	74,1	25,8	0,1	25,9	100,0	893 697
Fatick	78,1	20,3	1,6	21,9	100,0	423 109
Kaffrine	90,8	8,6	0,6	9,2	100,0	329 860
Kaolack	89,6	10,0	0,4	10,4	100,0	576 441
Kédougou	93,5	4,9	1,6	6,5	100,0	91 408
Kolda	95,5	4,4	0,1	4,5	100,0	362 336
Louga	88,6	10,9	0,5	11,4	100,0	532 284
Matam	90,9	7,6	1,5	9,1	100,0	333 818
Saint-Louis	93,5	5,5	1,0	6,5	100,0	573 915
Sédhiou	94,4	3,6	1,9	5,6	100,0	252 414
Tambacounda	87,7	12,2	0,1	12,3	100,0	396 268
Thiès	86,8	12,9	0,3	13,2	100,0	1 177 021
Ziguinchor	88,7	10,5	0,9	11,3	100,0	374 869
<b>Sénégal</b>	<b>81,2</b>	<b>18,2</b>	<b>0,6</b>	<b>18,8</b>	<b>100,0</b>	<b>8 681 831</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 3.2.2. Principales caractéristiques des migrants

- **Caractéristiques des migrants au Sénégal**

L'analyse des caractéristiques des migrants de 15 ans et plus permet de constater qu'au niveau national, les femmes représentent 57,4% de cette catégorie de la population. Chez les migrants internes, cette proportion est de 57,8% contre 47,3% chez les migrants internationaux.

Selon l'âge, les résultats montrent que 36,6% des migrants sont âgés de 15 à 29 ans. Ce pourcentage est de 36,3% chez les migrants internes et 45,9% chez les migrants internationaux. Les jeunes migrants de la tranche 15-34 ans représentent 49,0% des migrants, 48,8% des migrants internes et 57,2% des migrants internationaux. Par ailleurs, les migrants sont en moyenne âgés de 38 ans. Cependant, les migrants internationaux sont, en moyenne, moins âgés que les migrants internes avec des âges moyens respectifs de 38 ans et de 36 ans, soit un écart de deux (2) ans.

L'examen des résultats selon le nombre d'années d'études laisse comprendre que les migrants au Sénégal font, en moyenne, 3,8 années d'études. Cette durée moyenne est quasiment identique pour les migrants internationaux et les migrants internes (3,5 contre 3,9).

Le Tableau 3.4 montre que, selon le niveau d'instruction, la majeure partie des migrants au Sénégal (53,5%) ne sont pas instruits. Cette situation reste valable, quelle que soit le type de migration. Cependant, le manque d'instruction touche plus les migrants internationaux parmi lesquels 59,0% ne sont pas instruits, tandis que chez les migrants internes, cette proportion est de 54,9%. De même, l'analphabétisme concerne plus les migrants internationaux que les migrants internes. En effet, le pourcentage de migrants internationaux alphabétisés est de 39,3%, alors qu'il est de 41,3% chez les migrants internes et reste quasiment identique au pourcentage obtenu au niveau national.

Par rapport au statut matrimonial, 25,7% des migrants internes sont des célibataires. Ce pourcentage constaté au niveau national est identique à celui des migrants internes célibataires. Par contre, le pourcentage des célibataires est relativement plus élevé pour les migrants internationaux (35,4%).

**Tableau 3.4 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire, Sénégal, 2017**

Profil migratoire	% de femme	% de jeune de 15-29 ans	% de jeune de 15-34 ans	Age moyen	Nombre année étude	% sans instruction	% alphabétisée	% de célibataire	Effectif
Non migrant	54,5	47,4	58,0	34,4	3,8	53,2	42,1	38,4	7 046 677
Migration interne	57,8	36,3	48,8	38,0	3,9	54,9	41,3	25,3	1 582 734
Migration internationale	47,3	45,9	57,2	36,1	3,5	59,0	39,3	35,4	52 420
Ensemble. migrant	57,4	36,6	49,0	38,0	3,9	55,0	41,2	25,7	1 635 154
<b>Total</b>	<b>55,1</b>	<b>45,4</b>	<b>56,3</b>	<b>35,1</b>	<b>3,8</b>	<b>53,5</b>	<b>41,9</b>	<b>36,0</b>	<b>8 681 831</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Caractéristiques des émigrants internationaux du Sénégal**

Au niveau de la section migration internationale, il a été demandé à chaque ménage : au cours des 5 dernières années, le départ de certains membres (âgés de 15 ans et plus) vers l'extérieur du pays avec l'intention de ne plus revenir avant six mois. Toutefois, au moment de l'enquête, l'émigrant peut être retrouvé et enquêté dans le ménage de départ, c'est le migrant de retour.

Les émigrants internationaux du Sénégal âgés de 15 ans et plus au cours des 5 dernières années sont estimés à 159 453 individus contre 156 965 lors du RGPHAE 2013. Au Sénégal, 52,3% des émigrants internationaux résidaient en milieu urbain contre 47,7% en milieu rural. Plus du quart des émigrants internationaux, soit 25,4%, résidaient dans le milieu urbain de Dakar.

L'émigration internationale est essentiellement plus une affaire d'hommes que de femmes. En effet, 134 636 des émigrés sont des hommes, soit 84,4%. Chez les hommes émigrés, 48,0% vivaient en milieu urbain contre 52,0% en milieu rural alors que chez les femmes, ces proportions sont de 75,6% et 24,4% respectivement.

L'analyse de la répartition par groupe d'âges permet de constater que les émigrants internationaux au Sénégal sont majoritairement jeunes. En effet, 68,5% des émigrants sont âgés entre 15 et 34 ans. Pour la tranche d'âges 15-24 ans, les émigrants sont quasiment équitablement répartis entre le milieu urbain (50,8%) et le milieu rural (49,2%), alors que pour les autres tranches d'âges, les émigrants sont légèrement plus des citadins que des ruraux.

L'analyse selon la situation matrimoniale révèle que les émigrants internationaux au Sénégal sont en grande partie des mariés (55,9%). Ces derniers sont presque également répartis entre le milieu urbain (49,4%) et le milieu rural (50,6%), alors que pour les célibataires, les séparés et les veufs, résident plus en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 3.5 : Analyse le profil des émigrants internationaux selon la strate de résidence et leurs caractéristiques sociodémographiques.**

Caractéristiques sociodémographiques	Strates de résidence					Effectif
	Dakar urbain	Autres urbains	Ensemble urbain	Rural	Total	
<b>Sexe</b>						
Masculin	21,8	26,2	48,0	52,0	100,0	134 636
Féminin	45,0	30,7	75,6	24,4	100,0	24 817
<b>Groupes d'âges</b>						
15-24 ans	24,9	24,2	49,2	50,8	100,0	46 194
25-34 ans	29,4	27,0	56,4	43,6	100,0	63 065
35-64 ans	26,0	30,4	56,4	43,6	100,0	36 030
65 ans et Plus	0,0	59,5	59,5	40,5	100,0	910
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	44,8	17,4	62,2	37,8	100,0	1 368
Primaire	25,6	32,2	57,7	42,3	100,0	27 255
Secondaire	42,2	31,7	73,9	26,1	100,0	32 406
Supérieur	38,8	37,6	76,4	23,6	100,0	8 659
Ne sait pas	17,7	22,7	40,4	59,6	100,0	89 765
<b>Statut matrimonial</b>						
Célibataire	25,7	27,8	53,5	46,5	100,0	54 639
Marié	24,0	25,4	49,4	50,6	100,0	89 147
Séparé ou veuf	40,2	24,9	65,1	34,9	100,0	3 076
Ne sait pas	30,5	34,3	64,8	35,2	100,0	12 591
<b>Lien de parenté avec le chef de ménage</b>						
Chef de ménage	23,6	41,9	65,5	34,5	100,0	4 868
Conjoint du chef	18,7	20,0	38,7	61,3	100,0	20 484
Enfant du chef et/ou du conjoint	26,0	28,8	54,8	45,2	100,0	78 937
Père ou mère du CM	0,0	73,1	73,1	26,9	100,0	832
Père ou mère du conjoint(e)	0,0	16,5	16,5	83,5	100,0	413
Autres parentés du CM	26,5	25,0	51,4	48,6	100,0	49 055
Autres parentés du conjoint(e)	37,1	20,4	57,5	42,5	100,0	3 692
Domestique	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	
Sans lien de parenté	58,2	29,6	87,9	12,1	100,0	1 173
<b>Sénégal</b>	<b>25,4</b>	<b>26,9</b>	<b>52,3</b>	<b>47,7</b>	<b>100,0</b>	<b>159 453</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'analyse des principales caractéristiques des émigrants internationaux de 15 ans et plus selon le pays de résidence actuel (**Tableau 3.6**) révèle que les femmes représentent 15,6% des émigrants. Leur part dans l'effectif des migrants résidant dans les Etats membre de l'UEMOA est de 13,0%. En outre, dans les pays de l'Afrique de l'Ouest hors UEMOA, 22,4% des émigrants sénégalais sont des femmes. Cette proportion est de 4,7% en Afrique centrale et de 15,9% dans les autres pays d'Afrique. Par ailleurs, 17,7% des émigrants sénégalais résidant en Europe sont des femmes. En Asie et en Amérique, plus d'un migrant d'origine sénégalais sur dix est une femme.

La tranche d'âges 15-34 ans est plus touchée par le phénomène de l'émigration. En effet, 74,7% des émigrants internationaux appartiennent à ce groupe. La même situation est confirmée pour la migration interne. De même, dans les pays de l'UEMOA (excepté le Bénin, le Burkina et le Togo) plus de sept émigrants sur dix sont âgés de 15 à 34 ans. Cette proportion est plus importante au Niger où la quasi-totalité des émigrants sont dans ce groupe d'âges. Dans les pays de l'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA, ils représentent 75,8%.

Par rapport au niveau d'instruction, les émigrants sénégalais sans instruction sont minimes. Ils représentent moins de 1% de l'effectif total des émigrants. C'est en Asie, en Afrique de Ouest hors UEMOA et dans les autres Etats d'Afrique que les migrants sénégalais sans instruction sont plus représentés avec respectivement 3,9%, 2,0% et 1,5%.

L'analyse selon l'âge au départ permet de constater que la population émigre vers d'autres pays, en moyenne, à l'âge de 28 ans. Cet âge moyen au départ est de 26 ans pour les résidents dans les autres Etats membres de l'UEMOA et dans les autres Etats d'Afrique. Le Bénin est le pays Ouest Africain qui accueille les émigrants les plus âgés (38 ans). Par contre, ceux qui migrent vers la Guinée Bissau partent plus jeunes, c'est-à-dire à l'âge de 21 ans, soit un écart de 17 ans.

Parmi les émigrants ayant quitté le Sénégal pour au moins six mois au cours des cinq dernières années, 7,8% résident actuellement au Sénégal : il s'agit des migrants de retour. Les femmes représentent 17,6% de cette catégorie d'émigrants qui est essentiellement jeune avec 73,4% d'émigrants âgés entre 15 et 34 ans.

**Tableau 3.6 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon le pays de résidence, Sénégal, 2017**

Principale zone de destination	% de femmes	% de jeunes de 15-34 ans	% sans instruction	Age moyen au départ	Nombre d'année à l'étranger	Effectif
Bénin	0,0	36,5	0,0	38	2	325
Burkina Faso	0,0	0,0	0,0	29	1	282
Côte d'Ivoire	0,0	76,5	0,0	27	2	6 663
Guinée Bissau	6,6	87,6	0,0	21	2	1 321
Mali	22,3	72,9	0,0	27	2	5 013
Niger	0,0	100,0	0,0	24	1	116
Sénégal	17,6	73,4	0,0	26	1	12 388
Togo						
Ens. Etats UEMOA	13,0	73,8	0,0	26	2	26 109
Afrique de l'Ouest non UEMOA	22,4	75,8	2,0	27	2	9 514
Afrique Centrale	4,7	69,0	0,0	28	3	12 550
Autres Etats d'Afrique	15,9	84,5	1,5	26	2	20 199
Etats d'Europe	17,7	70,2	0,6	29	2	49 346
Etats d'Asie	10,3	72,9	3,9	28	3	14 904
Etats d'Amérique	10,1	72,8	0,0	29	3	10 973
Autres Etats d'Amérique du Sud						
Autres Etats non classés ailleurs	26,0	84,5	0,0	28	2	15 858
<b>Total</b>	<b>15,6</b>	<b>74,7</b>	<b>0,9</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>159 453</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 3.2.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants

L'analyse des motifs montre que le travail reste la principale raison de migration internationale. En effet, 69,4% des émigrants ayant résidé dans un autre pays, au cours des cinq dernières années, déclarent que la recherche d'emploi est la principale raison de leur déplacement. Cette proportion est de 76,1% pour les hommes et 32,7% pour les femmes. A ce niveau, il est crucial de constater que les hommes partent vers d'autres pays essentiellement pour le travail. Les femmes par contre, en plus de la recherche d'emploi, sont aussi motivées par d'autres raisons telles que le regroupement familial (26,8%) et les études (15,6%).

Au regard des groupes d'âges, il ressort que la recherche de l'emploi est la principale raison de l'émigration de la population âgée de 15 à 64 ans, alors que 11,3% de celle âgée de 65 ans et plus évoquent des raisons de santé. Pour les émigrants âgés de 15 à 24 ans, les études constituent la deuxième raison de déplacement (19,1%).

L'analyse selon le niveau d'instruction montre que les émigrants de niveau primaire sont ceux qui partent le plus pour la recherche d'emploi. Ils représentent 76,3%. Par contre, ceux qui ont atteint le niveau supérieur se déplacent plus pour des raisons d'études avec 60,2%.

Le motif de recherche d'emploi domine également chez les émigrants quelle que soit leur situation matrimoniale. Toutefois, lorsqu'on considère chacun des statuts matrimoniaux, il apparaît que la proportion d'émigrants à la recherche d'emploi est moindre chez les séparés ou veufs (34,4%) et plus élevée chez les mariés (69%).

L'analyse de la destination en Afrique de l'Ouest montre que pour toutes les destinations des émigrants, la recherche d'emploi est la principale préoccupation (69,4%). La Côte d'Ivoire est la principale attraction pour l'emploi. En effet, 73,8% des émigrants qui s'y rendent cherchent un travail. En Afrique Centrale, ce pourcentage représente 83,5%. Dans les pays de l'UEMOA, il est de 56,7%.

**Tableau 3.7 : Principaux motifs de la migration internationale suivant le milieu de résidence actuel de l'émigrant, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Regroupement							Total	Effectif
	Etudes	familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autre raison	Ne sait pas		
<b>Sexe</b>									
Homme	7,4	2,2	3,2	76,1	0,3	6,2	4,5	100,0	134 636
Femme	15,6	26,8	2,7	32,7	3,8	15,3	3,1	100,0	24 817
<b>Groupe d'âges</b>									
15-24 ans	19,1	3,4	4,0	61,2	0,0	7,8	4,4	100,0	46 194
25-34 ans	7,2	7,0	2,9	74,0	0,2	6,2	2,4	100,0	63 065
35-64 ans	1,3	8,9	3,4	68,2	2,7	9,9	5,6	100,0	36 030
65 ans et Plus	0,0	7,5	0,0	28,1	11,3	36,4	16,7	100,0	910
<b>Niveau d'instruction</b>									
Aucun	0,0	0,0	12,5	42,9	4,9	32,4	7,3	100,0	1 368
Primaire	1,1	11,9	4,7	76,3	0,1	5,9	0,0	100,0	27 255
Secondaire	23,9	11,0	2,2	56,5	1,0	5,5	0,0	100,0	32 406
Supérieur	60,2	2,3	5,1	25,9	0,0	0,9	5,6	100,0	8 659
Ne sais pas	0,6	2,9	2,7	76,5	1,1	9,2	6,9	100,0	89 765
<b>Situation matrimoniale</b>									
Célibataire	19,7	1,7	1,7	65,4	0,0	7,2	4,2	100,0	54 639
Marié	3,3	9,6	3,8	69,0	1,0	8,5	4,9	100,0	89 147
Séparé ou veuf	0,0	3,5	23,9	34,4	16,3	17,4	4,6	100,0	3 076
Ne sait pas	0,8	0,0	0,0	97,7	0,0	1,5	0,0	100,0	12 591
<b>Région</b>									
Bénin	0,0	0,0	0,0	61,2	0,0	38,8	0,0	100,0	325
Burkina Faso	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	282
Côte d'Ivoire	0,0	0,0	1,5	73,8	0,0	9,7	15,0	100,0	6 663
Guinée Bissau	28,7	6,6	0,0	36,9	0,0	10,1	17,7	100,0	1 321
Mali	0,0	12,4	16,9	47,3	0,0	20,7	2,7	100,0	5 013
Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	116
Togo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Sénégal	3,0	11,6	3,1	55,1	1,8	10,7	14,8	100,0	12 388
Ens. Etats UEMOA	2,9	9,3	5,1	56,7	0,8	13,0	12,3	100,0	26 109
Afrique de l'Ouest non UEMOA	2,1	6,9	2,6	55,2	1,8	25,8	5,6	100,0	9 514
Afrique Centrale	0,0	3,0	4,4	83,5	0,0	5,4	3,7	100,0	12 550
Autres Etats d'Afrique	10,3	2,5	2,9	74,7	0,0	8,1	1,6	100,0	20 199
Etats d'Europe	16,0	7,4	1,5	63,4	2,0	5,4	4,4	100,0	49 346
Etats d'Asie	7,5	11,7	5,3	67,1	0,0	7,8	0,7	100,0	14 904
Etats d'Amérique	14,7	2,6	2,7	80,0	0,0	0,0	0,0	100,0	10 973
Autres Etats d'Amérique du Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Autres Etats non classés ailleurs	1,1	0,0	3,2	94,2	0,0	1,5	0,0	100,0	15 858
<b>Total</b>	<b>8,7</b>	<b>6,0</b>	<b>3,2</b>	<b>69,4</b>	<b>0,9</b>	<b>7,6</b>	<b>4,3</b>	<b>100,0</b>	<b>159 453</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 3.3. Structure et composition des ménages

Par structure des ménages, on entend la typologie du ménage fondée sur le lien de parenté du chef de ménage avec ses membres. On distingue six principaux types de ménages :

- Le ménage unipersonnel constitué d'une seule personne, notamment le CM ;
- Le ménage couple avec enfant composé d'un CM, de son conjoint(e) et au moins d'un enfant du CM ;
- Le ménage couple sans enfant composé uniquement d'un CM et de son conjoint(e) ;
- Le ménage monoparental nucléaire, qui regroupe le chef de ménage et ses enfants ;
- Le ménage monoparental élargi qui est un ménage monoparental nucléaire avec d'autres personnes avec ou sans lien de parenté avec le Chef de Ménage (CM) ;
- Le ménage avec famille élargie composé d'un CM, de ses (ses) conjoints (es), de ses enfants et de personnes n'ayant pas forcément un lien de parenté avec le CM.

L'analyse selon le sexe montre que plus de trois quarts de la population sénégalaise, soit 76,1%, appartiennent à des ménages dirigés par un homme. C'est en milieu rural que cette situation est plus marquée avec 84,0% de la population appartenant à un ménage dont le chef est de sexe masculin. L'analyse selon le type de ménage montre qu'au moins 80% de la population des ménages, unipersonnel, couple avec enfant, couple sans enfant et famille élargie appartiennent à des ménages dirigés par un homme et ceux des ménages monoparental nucléaire et monoparental élargi appartiennent à des ménages dirigés par une femme.

**Tableau 3.8 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM**

Caractéristiques socioéconomiques	Sexe			Effectif
	Homme	Femme	Total	
Dakar urbain	67,9	32,1	100	3 402 246
Autres urbains	66,2	33,8	100	3 687 534
Rural	84,0	16,0	100	8 166 580
Unipersonnel	80,0	20,0	100	107 636
Couple avec enfant	97,5	2,5	100	2 523 636
Couple sans enfant	95,3	4,7	100	66 251
Monoparental nucléaire	13,9	86,1	100	425 954
Monoparental élargi	15,3	84,7	100	3 073 483
Famille élargie	93,6	6,4	100	9 059 400
<b>Sénégal</b>	<b>76,1</b>	<b>23,9</b>	<b>100</b>	<b>15 256 360</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

En Afrique, il est assez courant de rencontrer des ménages regroupant plusieurs personnes différentes avec ou sans lien direct avec le chef du ménage. En général, la famille s'y entend au sens large, c'est-à-dire qu'elle comprend, en dehors du noyau familial (le couple et les enfants), les autres parents, voire des personnes n'ayant aucun lien de parenté avec le CM.

Le Tableau 3.9 confirme ce constat. En effet, environ huit personnes sur dix de la population (79,5%) appartiennent, soit à une famille élargie (59,4%), soit à un ménage monoparental élargi (20,1%). Cette tendance nationale se dessine dans toutes les régions. Kaffrine, Fatick et Sédhiou ont les effectifs les plus importants de ménages composés de familles élargies avec respectivement 71,4%, 74,1% et 71,9%.

**Tableau 3.9 : Répartition de la population selon le milieu de résidence et le type de ménage**

Typologie	Région														
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda	Louga	Matam	St-louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor	Sénégal
Unipersonnel	1,9	0,2	0,3	0,2	0,2	0,5	0,1	0,4	0,2	0,5	0,1	0,4	0,4	1,2	0,7
Couple avec enfant	19,8	11,5	11,0	18,3	10,1	24,5	21,0	15,7	12,8	19,0	15,5	31,3	13,5	13,9	16,5
Couple sans enfant	0,9	0,4	0,1	0,1	0,1	0,7	0,2	0,7	0,1	0,2	0,0	0,6	0,3	0,2	0,4
Monoparental nucléaire	4,8	2,7	2,4	0,7	2,1	1,8	1,8	2,3	1,7	3,2	0,8	2,4	2,2	2,3	2,8
Monoparental élargi	24,7	23,4	14,9	6,7	18,0	7,9	10,5	27,5	19,0	20,6	11,7	11,9	22,4	23,9	20,1
Famille élargie	47,8	61,6	71,4	74,1	69,5	64,6	66,4	53,4	66,2	56,5	71,9	53,4	61,2	58,6	59,4
<b>Total</b>	<b>100</b>														

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation

### Résultats clés

- Les résultats d'ERI-ESI montrent que 52,1% de la population n'ont jamais ou pas encore fréquenté l'école. Cette proportion est beaucoup plus importante en milieu rural où 65,7% de ruraux ne sont pas scolarisés.
- Au Sénégal, 53,6% de la population n'ont aucun niveau (pas fréquenté l'école ou fréquente le préscolaire) et 29,8% ont exactement le niveau primaire.
- **Le taux net de scolarisation (TNS)** au primaire est de 54,5%, alors que le TNS au secondaire est de 26,8%
- **Le taux de transition** du CM2 au 6<sup>ème</sup> secondaire est de 87,5%, celui du secondaire 1 au secondaire 2, 79,8% et celui du secondaire 2 au supérieur 58,1% en 2016/2017.
- Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus, est de 52,1%, plus élevé dans le milieu urbain (62,6%) que dans le milieu rural (40,6%).

Le présent chapitre décrit la situation de l'éducation et, est structuré en cinq (5) parties. La première partie fait le point sur les raisons de la non fréquentation scolaire des membres du ménage âgés de 3 ans ou plus. La deuxième partie traite de la scolarisation en mettant l'accent sur le type d'établissement fréquenté pour toute personne ayant été à l'école, le niveau d'études et la classe actuelle suivie par les personnes en cours de scolarisation. La troisième partie analyse la progression scolaire des personnes ayant été à l'école en 2016, à travers l'évaluation de leur aptitude à réussir et à passer en classe supérieure en 2017. La déperdition scolaire, appréhendée par les motifs d'abandon ou d'arrêt des études pour les personnes ne poursuivant plus leur scolarisation, est traitée dans la quatrième partie. La dernière partie du chapitre examine le niveau d'alphabétisation des membres du ménage, à travers l'évaluation de leur capacité à lire et à écrire dans une langue quelconque.

#### 4.1. La non fréquentation scolaire

La scolarisation est obligatoire, conformément à la Loi 2004-37 du 15 Décembre 2004 modifiant et complétant la loi d'orientation de l'Education nationale n° 91-22 du 16 Février 1991 qui stipule que « *la scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 ans à 16 ans* ». Cependant, au Sénégal comme partout ailleurs dans le monde, de plus en plus d'enfants, d'adolescents et même d'adultes vivent leur éducation hors de l'école, pour diverses raisons et de différentes façons.

Le **Tableau 4.1** présente le pourcentage d'individus jamais scolarisés par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence. Il en ressort que, globalement, un peu plus de la moitié (52,1%) des personnes enquêtées n'ont jamais été à l'école, les proportions étant plus élevées chez les femmes (54,9%) et en milieu rural (65,7%).

La non fréquentation scolaire varie également d'un groupe d'âges à un autre en fonction du sexe. Elle est de 48,8 % chez les hommes contre 54,9% pour les femmes. Par ailleurs, quel que soit le sexe, on remarque que la non fréquentation scolaire est plus importante pour les moins de cinq ans et pour les personnes âgées. Par contre, la proportion d'individus jamais scolarisés est relativement plus faible chez les 10-24 ans, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Le milieu de résidence est également associé à la non fréquentation scolaire. Le pourcentage de non fréquentation scolaire est plus faible dans le milieu urbain de Dakar et dans les autres milieux urbains qu'en milieu rural. En effet, l'on enregistre respectivement 33,3% et 39,8% qui ne vont pas à l'école à Dakar urbain et dans les autres milieux urbains, contre 65,7% en milieu rural, soit des écarts respectifs Dakar-rural et autres urbain-rural en matière de non fréquentation scolaire de 32,4 et 25,9 points de pourcentage. Cette proportion de non fréquentation scolaire selon le milieu de résidence se différencie aussi en fonction des groupes d'âges. La génération des moins de cinq ans et celle des 80 ans ou plus affichent les pourcentages de non scolarisation les plus élevés dans les différents milieux. Tandis que les générations de 10-24 ans se distinguent par des taux de non fréquentation scolaire relativement moins importants, surtout au niveau de Dakar urbain et dans les autres centres urbains.

**Tableau 4.1 : Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence**

Groupe d'âges	Sexe		Strates de résidence				Effectif
	Homme	Femme	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total	
0-4 ans	90,1	88,0	81,6	84,3	92,3	89,0	2 041 399
5-9 ans	54,9	51,2	36,9	39,0	61,9	53,1	2 517 957
10-14 ans	30,7	26,9	12,6	15,8	40,0	28,8	2 015 172
15-19 ans	32,6	35,8	19,3	20,1	46,3	34,3	1 725 649
20-24 ans	34,5	44,2	22,7	28,7	58,3	40,0	1 164 862
25-29 ans	40,7	54,9	27,2	39,2	70,5	49,0	1 048 182
30-34 ans	45,8	64,1	36,4	44,2	76,9	56,4	953 326
35-39 ans	47,1	61,8	32,3	44,5	76,8	55,3	781 146
40-44 ans	49,8	68,3	35,6	48,3	80,2	60,0	663 237
45-49 ans	54,2	70,4	42,3	50,5	82,9	63,0	516 623
50-54 ans	60,8	75,0	48,5	57,4	85,6	68,6	486 293
55-59 ans	58,3	72,6	42,7	54,5	86,0	65,7	354 011
60-64 ans	60,4	76,2	43,2	62,8	85,8	68,8	362 766
65-69 ans	65,8	83,5	52,0	62,6	89,8	74,5	217 965
70-74 ans	76,9	89,7	62,1	77,7	93,5	83,5	181 403
75-79 ans	76,4	90,0	58,9	75,7	93,6	82,8	94 693
80 ans et Plus	82,0	95,8	80,7	80,4	94,9	88,9	131 676
<b>Sénégal</b>	<b>48,8</b>	<b>54,9</b>	<b>33,3</b>	<b>39,8</b>	<b>65,7</b>	<b>52,1</b>	<b>15 256 360</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 4.2. La scolarisation

### 4.2.1. Niveau d'instruction

Au Sénégal, 53,6% des membres du ménage interrogés ont déclaré n'avoir aucun niveau d'instruction, 29,8% ont le niveau primaire, 14,6% ont atteint le secondaire et 1,9% sont allés jusqu'au supérieur. Ces pourcentages varient en fonction de la région, du milieu de résidence et du sexe de la personne enquêtée. Ainsi, les régions de Diourbel (78,4%), Kaffrine (76,3%), Tambacounda (73,6%) et Matam (71,5%) se caractérisent par les plus fortes proportions de membres du ménage non instruits. Pour le primaire, les différences entre les régions sont légèrement moins accentuées. Toutefois, c'est dans les régions de Diourbel (15,6%), Tambacounda (18,3%), Kaffrine (18,1%) et Matam (20,7%) où l'on observe les plus faibles pourcentages de membres du ménage ayant le niveau primaire. Les régions de Ziguinchor (27,8%) et Dakar (23,1%) se distinguent par des proportions plus élevées de membres du ménage avec un niveau d'instruction secondaire, mais aussi celles de Kaolack (15,8%) et Fatick (15,7%) dans une moindre mesure. Par ailleurs, la région de Dakar enregistre la proportion la plus élevée (5,0%) d'individus membres du ménage ayant un niveau d'instruction supérieur. Elle est suivie des régions de Ziguinchor (2,1%) et de Thiès (1,9%) qui ont des proportions inférieures à 5%.

En milieu rural, plus de deux tiers des membres du ménage n'ont aucun niveau d'instruction, contre un peu plus du tiers à Dakar urbain et 41,7% dans les autres centres urbains. Pour le niveau d'instruction au primaire, les variations ne sont pas énormes entre les différents milieux. Dans les centres urbains (Dakar urbain et autres milieux urbains), deux (2) membres du ménage sur dix (10)

ont un niveau d'instruction secondaire tandis que dans le milieu rural, la proportion est de 8,1%. Dans le supérieur, le niveau d'instruction est plus élevé à Dakar urbain (5%) ; dans les autres milieux urbains, on a les mêmes tendances observées au secondaire (2%), alors qu'en zone rurale, c'est moins de 1% qui a atteint ce niveau de scolarisation. La différence de niveau d'instruction entre les hommes et les femmes n'est pas très nette. En effet, les écarts varient légèrement en fonction des niveaux entre les deux sexes, sauf pour les sans niveaux. Ainsi, pour ces derniers, l'écart est de 6 points de pourcentage en faveur des hommes. La même tendance s'observe en faveur des hommes pour les niveaux primaire, secondaire et supérieur, avec des écarts qui se situent respectivement à 2 points, 2,6 points et 1,4 point de pourcentage.

**Tableau 4.2 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction**

Caractéristiques sociodémographiques	Niveau instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur		
<b>Région</b>						
Dakar	35,7	36,1	23,1	5,0	100,0	3 529 300
Diourbel	78,4	15,6	5,6	0,4	100,0	1 692 966
Fatick	46,1	37,5	15,7	0,7	100,0	813 543
Kaffrine	76,3	18,1	5,3	0,3	100,0	655 120
Kaolack	46,5	36,2	15,8	1,4	100,0	1 086 464
Kédougou	48,2	38,0	13,5	0,4	100,0	172 482
Kolda	59,2	29,5	10,6	0,7	100,0	748 451
Louga	64,5	25,8	9,3	0,4	100,0	976 885
Matam	71,5	20,7	7,6	0,2	100,0	654 981
Saint-Louis	56,2	29,7	13,2	0,8	100,0	1 009 170
Sédhiou	53,5	31,7	14,3	0,4	100,0	517 016
Tambacounda	73,6	18,3	7,7	0,4	100,0	783 777
Thiès	49,6	33,7	14,8	1,9	100,0	1 995 037
Ziguinchor	31,8	38,3	27,8	2,1	100,0	621 168
<b>Milieu de résidence</b>						
Dakar urbain	35,1	36,1	23,6	5,2	100,0	3 402 246
Autres urbains	41,7	35,8	20,4	2,0	100,0	3 687 534
Rural	67,1	24,4	8,1	0,4	100,0	8 166 580
<b>Sexe</b>						
Homme	50,5	30,9	16,0	2,6	100,0	7 240 016
Femme	56,5	28,9	13,4	1,2	100,0	8 016 344
<b>Sénégal</b>	53,6	29,8	14,6	1,9	100,0	15 256 360

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 4.2.2. Taux de scolarisation

Le Sénégal s'est lancé dans une politique hardie de scolarisation universelle depuis près de deux (2) décennies, avec d'importants résultats en termes d'accès à l'école et de résorption des inégalités filles/garçons dans les cycles d'enseignement obligatoire. Toutefois, malgré les efforts consentis et les progrès enregistrés, un bon nombre d'enfants sont encore hors du système éducatif formel.

Les résultats du **Tableau 4.3** montrent que 45,5% des enfants en âge d'être au primaire, parmi lesquels on a 47,6% de garçons et 43,2% de filles, sont hors du système éducatif. Cette prédominance des garçons parmi les enfants hors du système s'observe dans toutes les régions du pays à l'exception de la région de Sédhiou où la situation s'inverse avec un peu plus de filles hors école primaire.

La proportion d'enfants hors école connaît ainsi des variations en fonction des régions. Dans l'ensemble, elle est relativement faible dans la région de Ziguinchor (17,3%). En revanche, dans les régions de Tambacounda (67,0%), Kaffrine (66,2%) et Louga (62,0%), les proportions d'enfants hors du système éducatif primaire sont assez importantes.

L'examen de la situation des enfants hors du système éducatif entre le milieu urbain d'une part, et le milieu rural d'autre part, démontre l'existence de variations. Le milieu urbain se distingue par les plus fortes proportions d'enfants hors école primaire, quel que soit le sexe. Dans les centres urbains, la proportion d'enfants hors du système éducatif primaire suit la même tendance que le niveau régional

avec une prédominance des garçons. Néanmoins, au niveau de chaque milieu de résidence, l'écart entre les deux sexes n'est pas très prononcé. Mais il est en faveur des filles moins concernées par le phénomène des enfants hors du système, avec 4,1 points de pourcentage au niveau de Dakar urbain, 5,8 points dans les autres milieux urbains et 4,5 points en milieu rural.

Dans le cycle secondaire, la proportion d'enfants hors du système fait état de fortes variations entre les régions et en fonction du sexe. Ainsi, aussi bien chez les garçons que chez les filles, elle est plus faible dans la région de Ziguinchor avec des proportions presque équivalentes entre les deux sexes. A l'opposé, les régions de Matam (71,5%), Diourbel (69,7%) et Tambacounda (65,7%) affichent les plus fortes proportions aussi bien chez les garçons que chez les filles, alors que celle de Kaffrine (68,0%) se distingue par une proportion assez élevée de filles hors du système.

Dans les autres milieux urbains et au niveau de Dakar urbain, on note pratiquement les mêmes proportions d'enfants en âge d'être scolarisés au secondaire qui sont hors du système. En effet, quel que soit le sexe, un peu plus ou moins du tiers des enfants sont en dehors du système. A l'inverse, dans le milieu rural, plus de la moitié des enfants scolarisables au secondaire, quel que le sexe, sont hors du système.

A côté des enfants qui sont hors du système, on observe aussi ceux qui sont à l'école. C'est ainsi qu'au niveau du primaire, à l'échelle nationale, plus de la moitié des enfants (54,5%) fréquentent ce cycle. La scolarisation au primaire est plus importante surtout chez les filles dans les régions de Ziguinchor (83,8%), Dakar (76,1%), Kédougou (72,5%) et Fatick (68,0%). Elle est moins élevée chez les garçons au niveau de ces régions, sauf dans celle de Sédhiou où les proportions sont légèrement en leur faveur.

La proportion d'enfants scolarisés au primaire dans les différents milieux de résidence suit la même tendance que le niveau régional. Elle reste plus soutenue chez les filles, quel que soit le milieu résidence. Par ailleurs, la scolarisation au primaire connaît des proportions assez significatives dans le milieu urbain et au niveau des autres milieux urbains du pays. Toutefois, elle est moins importante en milieu rural où moins de la moitié des enfants sont enrôlés dans le primaire.

Dans le cycle secondaire, la scolarisation connaît, selon le sexe, des variations régionales et en fonction du milieu de résidence. Les taux de scolarisation au secondaire les plus faibles chez les hommes sont notés dans les régions de Kaffrine (13,4%), Matam (14,4%), Diourbel (14,7%) et Tambacounda (18,3%). Tandis que chez les femmes, on observe également dans ces mêmes régions les taux les moins soutenus, sauf dans celle de Matam. En effet, pour les femmes, en plus des régions susmentionnées et hormis celle de Matam, ce sont les régions de Kolda (21,0%) et Louga (19,8%) qui affichent le taux de scolarisation au secondaire le moins élevé.

**Tableau 4.3 : Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système			Pourcentage des enfants en âge d'être au secondaire qui sont hors du système			Taux net de scolarisation au primaire			Taux net de scolarisation au secondaire			Effectif en âge du primaire	Effectif en âge du secondaire
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
	<b>Région</b>													
Dakar	27,9	23,9	26,0	32,8	30,5	31,6	72,1	76,1	74,0	32,6	39,0	35,9	470 909	543 859
Diourbel	75,8	70,0	72,9	69,7	69,8	69,8	24,2	30,0	27,1	14,7	13,3	13,9	338 161	329 024
Fatick	33,1	31,9	32,5	28,9	28,6	28,8	66,9	68,0	67,4	33,3	36,1	34,6	167 316	154 195
Kaffrine	66,5	65,8	66,2	65,4	68,0	66,8	33,5	34,2	33,9	13,4	12,9	13,1	129 225	119 311
Kaolack	41,5	36,8	39,2	31,9	37,9	35,0	58,5	63,2	60,8	32,0	30,8	31,4	211 011	207 871
Kédougou	27,6	27,5	27,5	36,9	44,0	40,1	72,4	72,5	72,5	32,0	23,9	28,3	32 682	31 989
Kolda	40,0	39,7	39,8	51,0	55,0	53,0	60,0	60,3	60,2	21,7	21,0	21,4	158 248	149 307
Louga	64,9	58,8	62,0	54,9	54,9	54,9	35,1	41,2	38,0	17,0	19,8	18,5	189 625	191 434
Matam	67,0	47,6	57,3	71,5	51,9	61,1	32,9	52,1	42,5	14,4	24,8	20,0	133 870	137 235
Saint-Louis	51,7	38,0	44,9	52,5	47,1	49,7	48,3	62,0	55,1	24,0	24,8	24,4	188 802	182 870
Sedhiou	33,6	34,4	34,0	35,6	43,7	39,4	66,4	65,6	66,0	32,7	25,4	29,2	111 535	107 811
Tambacounda	69,2	64,7	67,0	65,7	60,6	63,1	30,8	35,3	33,1	18,3	19,1	18,7	169 936	144 665
Thiès	41,8	38,1	40,0	39,7	40,0	39,9	58,2	61,8	59,9	28,7	29,3	29,0	341 930	342 783
Ziguinchor	18,2	16,2	17,2	15,0	13,9	14,4	81,8	83,8	82,8	48,1	49,6	48,9	103 749	119 651
<b>Milieu résidence</b>														
Dakar	27,4	23,4	25,5	32,1	29,7	30,9	72,6	76,6	74,5	33,4	39,6	36,6	450 327	521 118
Autres urbains	35,1	29,4	32,3	35,0	32,2	33,6	64,9	70,6	67,7	33,6	37,3	35,5	615 323	696 067
Rural	57,8	53,4	55,6	54,6	57,0	55,9	42,2	46,6	44,3	20,5	18,6	19,6	1 681 347	1 544 822
<b>Sénégal</b>	<b>47,6</b>	<b>43,2</b>	<b>45,5</b>	<b>45,5</b>	<b>45,6</b>	<b>45,5</b>	<b>52,4</b>	<b>56,8</b>	<b>54,5</b>	<b>26,2</b>	<b>27,3</b>	<b>26,8</b>	<b>2 746 997</b>	<b>2 762 007</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 4.3. Analyse de la progression scolaire

La progression scolaire permet de mesurer le niveau de passage des élèves d'une année d'étude à une autre. Elle est calculée par le taux de survie scolaire qui donne la proportion des enfants qui sont passés d'un niveau d'étude à un autre au cours de deux années scolaires consécutives. Dans cette partie, il s'agira d'analyser la progression scolaire au primaire et au secondaire selon quelques caractéristiques sociodémographiques.

Le Sénégal a enregistré, pour chaque niveau du primaire, plus de 94% d'élèves qui sont passés au niveau supérieur entre 2016 et 2017, hormis les enfants qui faisaient la 6<sup>ème</sup> année en 2016. Sur huit enfants parmi ces derniers, sept ont évolué en première année du secondaire (87,5%). Toutefois, c'est entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> année du primaire que le taux de survie scolaire reste le plus élevé (97,3%).

La tendance observée sur le plan national se dessine aussi bien chez les garçons que chez les filles (proportion des enfants qui sont passés en classe supérieure excédant 94%, sauf pour la 6<sup>ème</sup> année). Toutefois, le taux de survie scolaire pour les garçons reste supérieur à celui des filles, excepté les proportions de passage de la 2<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> année et entre la 6<sup>ème</sup> et la première année du secondaire.

Dans chacune des régions, la proportion des enfants qui sont passés à un niveau supérieur entre 2016 et 2017 reste supérieure à 89% à part pour ceux qui devaient aller à la première année du secondaire à Saint Louis (87,6%), Kédougou (87,8%), Kaolack (88,3%) et Dakar (76,9%). La région de Saint Louis se démarque des autres par une totalité des élèves de la première année qui sont passés en deuxième année. En ce qui concerne la réussite à l'entrée en sixième, le maximum est relevé à Ziguinchor et la plus faible proportion est observée dans la capitale sénégalaise (76,9%), suivie de Kaffrine (79,7%) et de Diourbel (85,1%).

Quel que soit le milieu de résidence, on remarque que plus de 9 enfants sur 10 passent en classe supérieure entre 2016 et 2017 à l'exception de la zone urbaine de la région de Dakar où la proportion

des enfants qui sont passés de la 6<sup>ème</sup> année du primaire à la première année du secondaire reste faible, comparée aux autres milieux de résidence (77,5% contre 91,4% dans le rural et 92,7% dans les autres zones urbaines).

**Tableau 4.4 : Taux de survie scolaire au primaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe**

Caractéristiques sociodémographiques	% des enfants ayant fait la 1 <sup>ère</sup> année en 2016 et qui sont en 2 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 2 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 3 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 3 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 4 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 4 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 5 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 5 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 6 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 6 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 1 <sup>ère</sup> année du secondaire en 2017
<b>Région</b>						
Dakar	95,7	98,5	94,6	96,7	92,2	76,9
Diourbel	96,5	97,9	92,5	95,7	97,9	85,1
Fatick	99,7	98,3	98,2	97,9	94,7	92,8
Kaffrine	98,6	97,4	94,7	95,7	96,7	79,7
Kaolack	95,6	97,1	93,1	95,9	92,3	88,3
Kédougou	99,7	96,1	97,2	98,1	95,3	87,8
Kolda	94,9	96,5	94,2	97,5	97,4	95,5
Louga	95,7	98,5	98,2	98,3	97,7	92,2
Matam	97,9	97,6	97,0	99,2	97,9	95,2
Saint-Louis	100,0	97,9	99,0	93,9	97,3	87,6
Sedhiou	91,3	91,2	96,6	97,6	96,8	94,6
Tambacounda	99,4	98,6	93,5	96,3	94,7	93,0
Thiès	94,5	98,0	94,0	96,9	95,9	94,5
Ziguinchor	93,4	91,1	92,5	89,8	94,6	99,3
<b>Milieu de résidence</b>						
Dakar	95,5	98,9	94,6	96,6	92,4	77,6
Autres urbains	95,8	97,0	94,9	96,3	96,3	92,7
Rural	96,5	96,9	95,3	96,3	95,6	91,4
<b>Sexe</b>						
Garçon	95,7	97,3	95,0	96,0	94,6	89,2
Fille	96,5	97,3	95,0	96,6	95,2	86,0
<b>Sénégal</b>	<b>96,1</b>	<b>97,3</b>	<b>95,0</b>	<b>96,3</b>	<b>94,9</b>	<b>87,5</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Le **Tableau 4.5** permet de distinguer des taux de passage scolaire du secondaire inférieurs pour la plupart à ceux du primaire. Ce qui signifie que globalement, les élèves du primaire ont tendance à plus progresser que ceux du secondaire. Par ailleurs, un peu plus de 4 enfants sur cinq passent pour la plupart à un niveau supérieur entre 2016 et 2017. La proportion des élèves qui ont réussi au baccalauréat est, par contre, une grande exception à cette règle, puisque les bacheliers ne représentent que 58,1% des enfants qui faisaient la terminale en 2016.

L'analyse selon le sexe montre que la proportion des filles qui passent en classe supérieure est généralement supérieure à celle des garçons, exception faite aux classes de fin de cycle secondaire 1 et secondaire 2. En effet, s'agissant de ces deux niveaux, les garçons ont plus tendance à réussir et à passer en classe supérieure (soit respectivement pour les filles et les garçons 79,2% et 80,5% passent le secondaire 1 pour le secondaire 2 et 54,1% et 61,7% passent le secondaire 2 pour le supérieur).

La progression scolaire au secondaire est également analysée selon la zone de résidence. Généralement, un peu moins d'un élève sur cinq redouble sa classe entre 2016 et 2017 pour chacun des milieux de résidence. Toutefois, une baisse remarquable du taux de survie scolaire est observée au niveau de la dernière année du secondaire où les proportions des élèves qui ont réussi la classe de terminale sont respectivement de 68,5% à Dakar urbain, 47,8% dans les autres milieux urbains et 39,4% dans le rural. Ces faibles proportions n'ont pas cependant été notées pour le niveau de la classe troisième (secondaire 1) pour lequel seule la moyenne permet à l'élève de passer en classe supérieure et non la réussite à l'examen contrairement au bac. Ces proportions laissent croire que les élèves ont moins de difficultés à obtenir la moyenne en classe qu'à réussir aux différents examens.

En ce qui concerne les régions, il se dégage pratiquement pour chacune d'elles les mêmes tendances que le niveau national. C'est dans la capitale sénégalaise que l'on trouve le plus fort taux de réussite

en classe de terminale (68,1%), tandis que les régions de Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Sédhiou et Tambacounda ont chacune enregistré moins de 26%. La région de Sédhiou se démarque nettement des autres par un taux très faible de réussite au baccalauréat, soit 5,0%.

**Tableau 4.5 : Taux de survie scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe**

Caractéristiques sociodémographiques	% des enfants ayant fait la 1 <sup>ère</sup> année en 2016 et qui sont en 2 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 2 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 3 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 3 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 4 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 4 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 5 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 5 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 6 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 6 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 7 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 7 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont en 1 <sup>ère</sup> année du supérieur en 2017
<b>Région</b>							
Dakar	85,6	84,3	89,2	75,1	68,6	82,6	68,1
Diourbel	84,7	80,7	98,9	95,7	100,0	88,3	58,7
Fatick	88,7	87,5	98,3	85,6	88,8	94,5	29,3
Kaffrine	77,3	89,7	98,3	55,2	83,6	87,2	33,7
Kaolack	83,7	82,2	95,1	71,3	91,4	81,3	13,2
Kédougou	91,6	89,9	89,6	65,8	81,6	86,9	25,5
Kolda	79,6	70,8	95,7	76,7	100,0	77,1	22,2
Louga	90,3	88,7	92,0	96,9	74,5	83,5	23,1
Matam	88,4	90,6	100,0	74,4	84,4	87,4	22,5
Saint-Louis	84,8	79,4	94,3	64,9	84,1	91,4	53,7
Sedhiou	88,1	79,9	93,5	93,9	83,6	86,0	5,0
Tambacounda	95,6	84,4	99,0	96,0	78,6	77,1	12,7
Thiès	85,1	85,8	94,7	77,9	82,5	92,3	63,4
Ziguinchor	92,0	78,9	95,1	88,3	79,1	79,7	54,0
<b>Milieu résidence</b>							
Dakar	86,0	83,9	88,9	74,9	69,0	82,5	68,5
Autres urbains	84,6	79,8	95,8	82,3	85,7	86,0	47,8
Rural	88,5	86,5	95,8	80,2	82,4	86,2	39,4
<b>Sexe</b>							
Garçon	86,4	83,0	93,6	80,5	78,3	83,5	61,7
Fille	86,6	83,9	94,5	79,2	80,6	86,3	54,1
<b>Sénégal</b>	<b>86,5</b>	<b>83,5</b>	<b>94,1</b>	<b>79,8</b>	<b>79,4</b>	<b>84,8</b>	<b>58,1</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 4.4. La déperdition scolaire

On attend par déperdition scolaire la perte progressive des élèves au cours de leur cycle scolaire. Elle correspond à une sortie prématurée d'une partie des effectifs scolaires engagés dans un cycle ou dans un programme d'étude.

Le phénomène de la déperdition scolaire fait référence à l'incidence de deux types de problèmes : l'abandon et le redoublement. A priori, le terme déperdition désigne les seuls abandons. Toutefois, en faisant une analyse plus fine, il englobe aussi les redoublements, car ces derniers sont considérés comme une déperdition. En effet, les redoublants réduisent la capacité d'accueil de leur classe et empêchent d'autres enfants d'être enrôlés dans le système.

Les résultats de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) montrent que plusieurs motifs sont à l'origine de la déperdition scolaire. Ainsi, les principales raisons évoquées comme motifs de déperdition scolaire varient non seulement d'une région à une autre mais aussi par milieu de résidence et par sexe.

Par conséquent, dans chacune des régions du Sénégal, l'insuffisance des résultats scolaires constitue le motif de déperdition scolaire le plus important. Les régions de Fatick (46,1%), Louga (44,0%) et Ziguinchor (41,1%) en ont enregistré des proportions assez élevées. L'arrêt de la scolarité pour travailler concerne plus du quart des élèves en situation de déperdition scolaire dans les régions de Thiès (27,9%), Dakar (25,3%) et Diourbel (25,0%).

Le mariage/grossesse, les études achevées, le handicap/maladie sont respectivement des motifs de déperdition scolaire assez récurrents dans les régions de Fatick (12,6%) et Sédhiou (5,6%). En outre, dans les régions de Sédhiou (26,2%), Tambacounda (25,0%), Kaolack (24,9%) et Matam (24,3%), l'arrêt des études pour aider la famille compte parmi les motifs de déperdition que l'on retrouve le plus. Par ailleurs, dans les régions de Saint-Louis, Dakar et Ziguinchor, les proportions des élèves qui ont abandonné leurs études pour suivre une formation sont respectivement de 4,8%, 4,7% et 3,2%. La région de Kaffrine connaît un pourcentage de 6,9% de déperdition scolaire liée au fait que l'école est considérée comme inutile.

La cherté de l'école est également un motif de déperdition scolaire relativement courant dans les régions de Kédougou (5,4%) et Tambacounda (4,0%). Par contre, dans l'ensemble des régions, moins de 3% des élèves concernés par la déperdition scolaire ont eu à arrêter leurs études du fait qu'ils étaient trop âgés alors que la proportion d'entre eux qui ont eu comme motif le fait d'être trop jeune n'atteint pas 2%.

La déperdition scolaire est assez marquée dans le milieu rural, surtout à cause de l'insuffisance de résultats scolaires (36,5%). Elle est relativement faible pour les motifs liés au travail (15,9%), au suivi d'une formation (1,5%) et aux études achevées (1,4%) entre autres. Par contre, les centres urbains se caractérisent par des proportions de déperdition scolaire plutôt faibles, sauf pour les motifs liés à l'insuffisance des résultats scolaires au travail, au suivi d'une formation et aux études achevées.

Du reste, chez les hommes, la déperdition scolaire est principalement due à l'arrêt des études pour travailler (31,3%), pour suivre une formation (3,7%) et pour des études achevées (3,8%). En revanche, chez les femmes, elle résulte des motifs suivants : insuffisance des résultats scolaires (36,4%), arrêt des études pour aider la famille (17,4%), mariage/grossesse (9,4%), inutilité de l'école (3,0%), cherté de l'école (2,2%) et handicap/maladie (2,3%).

**Tableau 4.6 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe**

Caractéristiques sociodémographiques	M17. Pourquoi avez-vous arrêté vos études ?												Effectif	
	Autres	Insuffisance de résultats scolaires	Pour travailler	Pour aider la famille	Mariage, grossesse	Pour suivre une formation	Etudes achevées	Ecole est inutile	Ecole trop chère	Handicap, maladie	Trop âgé	Trop jeune		Total
<b>Région</b>														
Dakar	8,0	36,3	25,3	8,8	2,4	4,7	4,7	2,9	2,8	1,3	1,1	1,7	100,0	1 221 519
Diourbel	10,4	25,5	25,0	21,2	5,4	1,9	1,1	2,7	3,1	1,3	2,1	0,3	100,0	125 876
Fatick	10,6	46,0	10,1	15,3	4,9	1,9	1,8	2,4	1,9	3,7	0,8	0,7	100,0	146 600
Kaffrine	8,2	26,5	16,4	21,4	12,6	2,3	1,5	6,9	1,0	2,5	0,2	0,5	100,0	52 288
Kaolack	9,5	25,7	18,9	24,9	8,3	3,6	2,9	0,6	0,7	1,8	2,7	0,5	100,0	270 041
Kédougou	11,2	32,4	11,0	20,2	8,3	1,3	1,1	6,3	5,4	2,1	0,3	0,5	100,0	34 897
Kolda	11,0	35,1	18,4	18,7	7,8	0,7	0,5	3,9	1,3	1,2	0,9	0,5	100,0	93 131
Louga	9,2	44,0	17,7	18,2	4,2	2,4	0,6	0,7	0,1	2,0	0,2	0,8	100,0	151 650
Matam	8,7	35,4	8,4	24,3	8,6	0,5	1,2	6,7	2,3	3,2	0,5	0,4	100,0	50 210
Saint-Louis	9,4	35,9	16,9	15,6	4,3	4,8	1,7	4,5	1,9	2,6	1,9	0,6	100,0	188 317
Sédhiou	6,5	29,4	11,8	26,2	7,6	2,4	5,6	1,5	3,1	4,2	1,1	0,5	100,0	63 312
Tambacounda	11,0	27,6	13,6	25,0	4,9	1,5	2,1	7,5	4,0	1,0	1,5	0,4	100,0	72 155
Thiès	5,6	30,0	27,9	17,9	5,1	2,6	2,8	1,6	0,8	1,7	2,2	1,8	100,0	448 112
Ziguinchor	5,8	41,1	20,4	10,6	5,3	3,2	2,7	3,2	1,3	2,5	3,5	0,3	100,0	161 643
<b>Milieu de résidence</b>														
Dakar	8,2	36,4	25,1	8,7	2,4	4,7	4,8	2,8	2,8	1,3	1,1	1,8	100,0	1 192 033
Autres urbains	7,8	30,3	23,6	18,0	5,1	3,8	2,8	2,2	1,6	2,0	2,0	0,9	100,0	967 828
Rural	8,7	36,5	15,9	19,9	6,9	1,5	1,4	3,3	1,4	2,2	1,6	0,6	100,0	919 890
<b>Sexe</b>														
Homme	7,2	32,7	31,3	12,7	0,1	3,7	3,8	2,5	1,8	1,3	1,6	1,2	100,0	1 593 408
Femme	9,3	36,4	11,8	17,4	9,4	3,3	2,5	3,0	2,2	2,3	1,4	1,1	100,0	1 486 343
<b>Sénégal</b>	<b>8,2</b>	<b>34,5</b>	<b>21,9</b>	<b>15,0</b>	<b>4,6</b>	<b>3,5</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>	<b>3 079 751</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### **4.5. L'alphabétisation des adultes**

Lors de l'enquête ERI-ESI 2017, l'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque. Elle se rapporte généralement aux individus âgés de 15 ans ou plus d'une population donnée.

Le manque d'éducation et l'analphabétisme présentent des conséquences nombreuses et dommageables à plusieurs égards. L'alphabétisation est une étape importante dans le processus d'acquisition de compétences de base pour chaque personne. Est considérée comme alphabétisée dans une langue donnée, toute personne sachant lire et écrire dans la langue. L'alphabétisation a été étudiée pour les personnes âgées de 15 ans et plus et est appréhendée à l'aide du taux d'alphabétisation.

Le Sénégal enregistre un taux d'alphabétisation de 52,1%, plus élevé dans le milieu urbain (62,6%) que dans le milieu rural (40,6%). Globalement, le niveau d'alphabétisation décroît avec l'âge. En effet, 64,9% des personnes âgées de 15 à 24 ans sont alphabétisées contre 47,3% pour les adultes âgés entre 25 et 64ans et 30,3% pour celles de plus de 65 ans. Quelle que soit la langue, les hommes restent plus alphabétisés que les femmes (62,0% contre 41,0% pour le taux d'alphabétisation global) sur le plan national.

L'analyse régionale du niveau d'alphabétisation montre que Ziguinchor présente le plus fort taux d'alphabétisation (68,9%) suivie de la région de Dakar avec 64,6% puis de Kaolack avec 57,8%. Ces régions, bien qu'enregistrant des niveaux d'alphabétisation élevés, ont des taux d'alphabétisation en langue nationale qui excèdent rarement 10%. Les régions de Tambacounda (38,8%) et de Matam (30,5%) sont celles qui présentent le plus d'analphabètes. S'agissant de l'alphabétisation en langue nationale, c'est la région de Louga qui présente le plus fort taux, soit 25,4%, alors qu'à Kédougou, le taux d'alphabétisation en langue nationale n'est que de 3,1%.

Des disparités du taux d'alphabétisation apparaissent selon le sexe. En effet, dans chacune des régions, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Même si c'est à Ziguinchor qui a le plus fort taux d'alphabétisation (toutes langues confondues), la région de Dakar concentre le plus grand nombre de femmes qui savent lire et écrire en français ou en langue nationale.

Les résultats de l'enquête montrent que le taux d'alphabétisation décroît avec l'âge dans chacune des régions. Ainsi, il est plus élevé chez les adultes âgés de 15 à 25 ans, tandis que les personnes du troisième âge sont, pour la plupart, analphabètes.

L'analyse suivant le milieu de résidence montre que dans les régions, le milieu urbain dispose des meilleurs taux d'alphabétisation, que ce soit en langue nationale, en français ou dans l'ensemble des langues.

**Tableau 4.7 : Taux d'alphabétisation des adultes en français, en langue nationale et taux d'alphabétisation des 15-24 ans et 15-34 ans par région, strate et sexe**

Régions	Taux alphabétisation	Homme	Femme	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et +	Urbain	Rural	Total
Dakar	En langue nationale	10,0	6,9	8,4	8,6	6,3	8,5	3,9	8,4
	En français	67,2	51,5	71,0	55,4	39,4	59,3	50,8	59,0
	Global	75,4	54,8	75,4	61,3	47,9	64,9	55,7	64,6
Diourbel	En langue nationale	3,9	3,2	3,9	3,4	1,7	7,3	2,6	3,5
	En français	22,1	13,2	28,3	11,3	5,5	38,9	11,9	16,6
	Global	39,5	19,4	37,8	22,0	17,8	48,6	22,5	27,1
Fatick	En langue nationale	11,0	7,4	9,6	9,9	1,1	13,9	7,9	9,0
	En français	50,6	36,2	68,6	31,3	7,2	63,5	37,6	42,6
	Global	65,0	47,4	78,6	46,2	16,1	70,5	51,6	55,3
Kaffrine	En langue nationale	4,4	3,9	3,9	4,7	0,5	9,4	2,9	4,1
	En français	20,6	16,0	29,6	12,7	4,9	39,9	12,8	18,0
	Global	57,7	33,8	52,2	41,2	30,9	51,8	42,5	44,3
Kaolack	En langue nationale	8,2	6,8	9,1	6,6	5,6	12,5	3,6	7,4
	En français	54,2	37,7	62,3	36,8	19,3	57,6	35,1	44,7
	Global	72,2	47,2	74,2	50,5	34,7	64,0	53,3	57,8
Kédougou	En langue nationale	4,6	1,7	2,4	3,7	1,5	4,9	2,3	3,1
	En français	47,4	26,7	64,2	23,2	7,7	50,1	31,1	36,7
	Global	51,7	27,5	64,7	26,8	11,0	52,6	33,6	39,2
Kolda	En langue nationale	11,1	6,8	10,8	8,4	2,4	14,4	6,3	8,8
	En français	44,8	27,5	49,1	29,6	16,8	54,4	27,1	35,6
	Global	51,8	30,9	52,5	35,4	24,1	58,5	32,6	40,6
Louga	En langue nationale	27,8	23,8	29,6	24,1	18,1	32,3	23,0	25,4
	En français	39,9	26,2	49,0	24,9	7,8	54,3	23,8	31,7
	Global	66,6	46,9	67,8	49,4	39,1	63,8	51,7	54,9
Matam	En langue nationale	3,3	3,2	3,3	3,6	0,0	4,3	2,9	3,2
	En français	22,1	20,0	36,5	11,7	6,8	28,5	18,2	20,8
	Global	36,6	26,1	46,1	21,5	15,0	36,7	28,3	30,5
Saint-Louis	En langue nationale	14,1	11,8	17,2	11,7	3,7	17,2	8,1	12,9
	En français	44,8	32,3	53,4	31,9	17,4	52,2	22,3	38,0
	Global	57,4	37,4	60,1	41,2	28,3	59,0	32,9	46,6
Sedhiou	En langue nationale	15,5	11,5	16,1	11,7	11,4	21,3	10,8	13,4
	En français	52,7	30,4	62,5	29,1	10,3	53,4	37,0	41,0
	Global	62,7	37,9	67,0	40,1	24,6	61,2	46,0	49,6
Tamba	En langue nationale	4,8	2,7	3,8	3,5	4,5	8,8	1,6	3,7
	En français	44,7	25,1	45,8	28,7	18,6	43,5	30,5	34,3
	Global	51,4	27,6	49,3	33,4	26,0	48,1	34,9	38,8
Thiès	En langue nationale	17,6	12,6	18,6	13,8	8,3	18,9	9,9	14,9
	En français	48,6	36,6	58,6	36,4	16,5	51,6	30,2	42,1
	Global	66,7	46,5	69,9	50,5	35,6	63,1	46,5	55,7
Ziguinchor	En langue nationale	6,8	3,9	5,8	5,4	2,7	6,0	4,6	5,3
	En français	76,6	55,3	88,0	57,7	25,1	69,6	61,4	65,5
	Global	81,9	56,9	89,5	62,2	29,2	72,9	64,8	68,9
Sénégal	En langue nationale	11,0	8,2	10,9	9,2	5,6	11,7	7,0	9,5
	En français	50,5	35,0	56,5	36,6	18,4	55,8	26,9	41,9
	Global	64,1	42,3	64,9	47,3	31,8	62,6	40,6	52,1
	Effectif	3 898 922	4 782 909	2 890 511	5 165 583	625 737	4 521 428	4 160 403	8 681 831

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 5: Caractéristiques socioéconomiques

### Résultats clés

- La population inactive, c'est-à-dire hors du marché du travail, est estimée à 4 656 596 et celle inactive hors main d'œuvre potentielle à 3 765 923.
- Le taux de chômage BIT est de 2,9%, celui du chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail est estimé à 12,6%, et celui du chômage et de la main d'œuvre potentielle à 20,5%. Le taux de chômage élargi est 12,5%.
- Plus du cinquième (21,9%) des chômeurs cherchent un emploi salarié, moins du sixième (29,1%) un travail non salarié et un chômeur sur deux (49,0%) est indifférent (et désire seulement travailler), c'est-à-dire preneur de tout ce qui est offert sur le marché du travail.
- Au Sénégal, le secteur privé est le principal pourvoyeur d'emplois. En effet, plus de 90% des emplois au niveau de l'économie, soit 90,2%, sont créés par le secteur privé, 4,8% par le secteur public et 5,0% dans le secteur des ménages.
- L'indice de ségrégation sectorielle au niveau national est estimé en 2017 à 19,1 %, suggérant qu'environ un cinquième des personnes en emploi devrait changer de branche d'activité pour que l'on observe les mêmes distributions entre hommes et femmes.

Ce chapitre permet de faire ressortir la situation de la population potentiellement active (population âgée de 15 ans et plus) par rapport au marché du travail. Les caractéristiques des inactifs et celles des actifs du marché du travail (chômeurs et actifs occupés) sont étudiées au regard de certaines variables spatiales et sociodémographiques telles que la région, le milieu de résidence, l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, etc. Il traite également de la mobilité dans l'emploi.

### 5.1. Situation des inactifs

Les inactifs ou individus hors de la main-d'œuvre sont des personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage dont une partie constitue la main-d'œuvre potentielle. Le **Tableau 5.1** présente la situation des inactifs hors main d'œuvre potentielle. La population inactive est composée généralement d'enfants, d'élèves, de personnes âgées et de femmes au foyer. Les inactifs âgés de 15 ans ou plus hors main d'œuvre potentielle sont estimés à 3 765 923 individus en 2017.

La répartition de la population inactive, selon le sexe, montre que plus de la moitié des inactifs sont des femmes (55,1%). La même situation est notée quelle que soit la région. La proportion de femmes inactives est plus importante dans les régions de Diourbel (61,6%), Louga (59,6%), Matam (58,7%), Kaolack (57,6%), Kaffrine (56,0%) et Thiès (54,6%).

Par rapport à l'âge, près de 7 inactifs sur 10 ont au moins 25 ans et 3 sur 10 sont de la tranche d'âge 15-24 ans. Les inactifs sont plus importants en milieu urbain (52,1%) qu'en milieu rural (47,9%). Cependant, dans les régions de Dakar (96,9%), Thiès (55,5%), Saint-Louis (52,4%) et Ziguinchor (50,7%), plus de la moitié des inactifs sont des citadins, alors qu'à Diourbel (82,5%), Fatick (80,6%), Kaffrine (80,6%) et dans les autres régions, ils sont majoritairement concentrés en milieu rural.

S'agissant du niveau d'instruction, près de 74,1% des inactifs ont, au plus, le niveau primaire et 53,5% n'ont aucun niveau d'instruction. Les inactifs ayant au minimum le niveau secondaire sont plus

concentrés dans les régions de Ziguinchor (44,9%) et Dakar (38,7%) et ceux n'ayant aucun niveau dans les régions de Diourbel (81,2%), Kaffrine (79,1%), Tambacounda (76,1%) et Matam (77,3%).

**Tableau 5.1 : Répartition en % de la population inactive hors main d'œuvre potentielle âgée de 15 ans et plus selon la région par caractéristiques sociodémographiques**

Caractéristiques sociodémographiques	Région														Sénégal
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda	Louga	Matam	Saint-Louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor	
<b>Sexe</b>															
Homme	47,7	38,4	44,5	44,0	42,4	48,4	46,8	40,4	41,3	45,7	47,3	46,6	45,4	48,1	44,9
Femme	52,3	61,6	55,5	56,0	57,6	51,6	53,2	59,6	58,7	54,3	52,7	53,4	54,6	51,9	55,1
<b>Groupe d'âges</b>															
15-24 ans	28,7	34,3	35,9	34,6	36,0	35,7	35,0	34,3	38,5	33,8	38,8	36,5	33,0	35,7	33,3
25-64 ans	65,9	57,5	55,5	58,2	56,5	57,0	58,6	56,9	53,4	57,8	55,3	57,2	58,7	55,0	59,5
65 ans et Plus	5,4	8,1	8,6	7,2	7,5	7,3	6,4	8,8	8,1	8,4	5,9	6,4	8,3	9,2	7,2
<b>Niveau d'instruction</b>															
Aucun	33,9	81,2	49,5	79,1	45,0	52,8	65,7	65,6	77,3	57,3	59,5	76,1	50,4	31,9	53,5
Primaire	27,4	9,0	23,4	11,4	26,5	24,6	15,3	18,9	9,7	20,7	14,7	9,8	23,8	23,2	20,6
Secondaire	31,5	9,1	26,0	8,9	26,2	21,9	17,7	14,8	12,7	20,6	25,0	13,5	22,8	41,6	22,8
Supérieur	7,2	0,7	1,1	0,6	2,4	0,6	1,3	0,7	0,4	1,3	0,8	0,6	3,0	3,3	3,1
<b>Milieu de résidence</b>															
Dakar urbain	96,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,4
Autres urbains	0,0	17,5	19,4	19,4	42,7	29,7	31,0	26,0	25,4	52,4	24,1	29,0	55,5	50,7	25,7
Rural	3,1	82,5	80,6	80,6	57,3	70,3	69,0	74,0	74,6	47,7	75,9	71,0	44,5	49,3	47,9
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif</b>	<b>855 986</b>	<b>401 732</b>	<b>188 504</b>	<b>119 710</b>	<b>230 681</b>	<b>23 099</b>	<b>186 137</b>	<b>188 984</b>	<b>209 049</b>	<b>290 697</b>	<b>169 234</b>	<b>197 809</b>	<b>498 900</b>	<b>205 401</b>	<b>2 376 593</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

<sup>2</sup> Le tableau ci-dessous concerne la population inactive au sens du BIT hors main-d'œuvre potentielle

L'inactivité des personnes âgées de 15 ans et plus au Sénégal est principalement due à la scolarité, à la retraite et au fait d'être femme au foyer. En effet, 24,6%, 6,4% et 36,1% des inactifs ont évoqué respectivement la scolarité en cours, la retraite et le fait d'être femme au foyer comme les raisons pour lesquelles ils ne travaillent pas. Les maladies ou handicaps sont évoqués comme raison par 5,4% des inactifs. Plus de la moitié (55,3%) des femmes inactives ont donné comme raison le fait d'être femme au foyer et pour 19,0%, c'est la scolarité. Pour les hommes, la scolarité (34,7%) et la retraite (10,5%) sont déclarées comme deuxième et troisième raison de l'inactivité. Par ailleurs, 45,2% et 16,7% respectivement des hommes et des femmes inactifs ont évoqué d'autres raisons.

Les motifs d'inactivité varient aussi selon l'âge. Les jeunes de la tranche d'âges 15-24 ans ont déclaré la scolarité en cours (47,1%) et le fait d'être femme au foyer (23,7%) comme les raisons de leur inactivité. Pour les personnes de la tranche d'âges 25-64 ans, c'est le fait d'être femme au foyer qui est évoqué comme principale raison, alors que pour celles qui ont 65 ans et plus, c'est la retraite.

L'inactivité des personnes sans instruction (49,3%) et celles ayant un niveau primaire (37,4%) est en grande partie liée à leur statut de femme au foyer tandis que pour les plus instruites, la scolarité en cours constitue le principal motif évoqué (61,4% pour celles qui ont atteint le secondaire et 60,2% pour le supérieur).

En milieu urbain, c'est la scolarité en cours qui est la raison la plus évoquée. A Dakar, 34,5% des inactifs l'ont déclarée comme raison et dans les autres milieux urbains, cette situation concerne 31,4% des inactifs. En milieu rural, c'est 16,8% des inactifs qui ont donné la scolarité comme raison. Dans ce milieu, c'est le fait d'être femme au foyer qui est la principale raison d'inactivité (42,2%). Dans le milieu urbain de Dakar et dans les autres milieux urbains, cette raison est déclarée respectivement par 29,1% et 30,5% des inactifs.

Au niveau régional, Dakar (34,4%), Fatick (31,5%), Kédougou (27,8%), Thiès (29,9%) et Ziguinchor (41,8%) se distinguent par une prééminence des personnes en cours de scolarité parmi les inactifs, tandis que dans les autres régions ce sont les femmes au foyer qui prédominent.

**Tableau 5.2 : Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges**

Caractéristiques sociodémographiques	Mal entendant	Mal voyant	Handicapé moteur	Autre handicap ou maladie de longue durée	En cours de scolarité	Retraité	Femme au foyer	Rentier	Autre	Total	Effectif de la population inactive
<b>Sexe</b>											
Homme	1,0	0,7	0,7	4,4	34,7	10,5	1,8	1,0	45,2	100	1 669 884
Femme	0,7	0,4	0,4	3,0	19,0	4,1	55,3	0,3	16,7	100	2 986 712
<b>Groupe d'âges</b>											
15-24 ans	0,4	0,1	0,2	1,0	47,1	0,1	23,7	0,3	27,1	100	2 190 851
25-64 ans	1,1	0,4	0,6	4,4	5,7	5,1	55,2	0,7	26,8	100	2 013 223
65 ans et Plus	1,1	3,5	1,5	11,5	0,1	42,9	11,3	0,9	27,3	100	452 521
<b>Niveau d'instruction</b>											
Aucun	1,3	1,0	0,8	5,2	2,9	7,9	49,3	0,7	30,9	100	2 368 133
Primaire	0,4	0,2	0,6	2,8	23,1	5,0	37,4	0,5	30,0	100	851 236
Secondaire	0,2	0,1	0,1	1,0	61,4	4,0	14,3	0,2	18,7	100	1 302 070
Supérieur	0,1	0,2	0,2	1,2	60,2	11,8	8,3	0,1	17,9	100	135 157
<b>Milieu de résidence</b>											
Dakar urbain	0,1	0,2	0,7	3,3	34,5	9,8	29,1	0,1	22,3	100	1 053 003
Autres urbains	0,6	0,6	0,5	3,4	31,4	6,3	30,5	0,4	26,5	100	1 229 156
Rural	1,2	0,7	0,5	3,7	16,8	5,0	42,2	0,8	29,2	100	2 374 437
<b>Région</b>											
DAKAR	0,1	0,2	0,7	3,3	34,4	9,8	29,3	0,1	22,0	100	1 084 497
DIOURBEL	0,1	0,5	0,4	3,7	11,1	5,1	44,6	0,6	33,8	100	486 314
FATICK	0,2	1,2	0,5	4,7	31,5	6,9	32,3	0,2	22,4	100	228 540
KAFFRINE	0,1	0,4	0,5	2,5	11,5	5,7	42,4	0,5	36,3	100	165 339
KAOLACK	0,0	0,6	0,3	3,4	27,2	6,0	35,0	0,3	27,1	100	330 897
KEDOUGOU	0,5	2,3	0,6	6,1	27,8	4,8	31,3	0,5	26,1	100	28 627
KOLDA	0,2	0,6	0,5	3,3	16,0	5,5	42,3	1,5	30,0	100	228 888
LOUGA	0,3	1,1	0,6	4,0	20,4	5,9	41,0	1,4	25,3	100	261 115
MATAM	0,4	1,0	0,4	3,2	12,9	3,7	42,7	0,9	34,9	100	248 179
SAINT-LOUIS	0,2	1,0	0,8	3,1	21,1	7,7	41,0	0,7	24,4	100	353 920
SEDHIOU	0,3	0,2	0,3	2,4	22,0	2,7	41,0	0,5	30,7	100	187 734
TAMBACOUNDA	11,0	0,5	0,2	1,6	9,9	1,8	43,6	0,1	31,2	100	252 083
THIES	0,2	0,3	0,6	3,7	29,9	5,9	31,5	0,4	27,4	100	561 506
ZIGUINCHOR	0,2	0,5	0,6	5,8	41,8	5,9	25,3	1,1	18,9	100	238 958
<b>Sénégal</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>3,5</b>	<b>24,6</b>	<b>6,4</b>	<b>36,1</b>	<b>0,5</b>	<b>27,0</b>	<b>100</b>	<b>3 4 656 596</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Pour subvenir à leur besoin, la majorité des inactifs est prise en charge par leur famille. En effet, au niveau national près de 9 inactifs sur 10 sont pris en charge par leur famille. Cette situation concerne davantage les femmes que les hommes, soit respectivement 92,7% et 78,3%. La même tendance est notée par rapport au groupe d'âges, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et la région. Cependant, 10,0% des inactifs qui ont 65 ans ou plus et 8,9% des inactifs qui ont le niveau d'instruction supérieur ont comme principale source de revenu leur pension de travail. Les personnes inactives qui vivent de leur pension de travail ou de leur épargne sont plus importantes dans les régions de Dakar (5,1%), Kaffrine (4,2%) et Kolda (5,2%).

<sup>3</sup> Le tableau ci-dessous concerne la population inactive au sens du BIT (y compris la main-d'œuvre potentielle)

**Tableau 5.3 : Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges**

Caractéristiques sociodémographiques	Principale source de revenu							Autre	Total	Effectif
	Perçoit une pension de travail	Autre pension ou aide (famille, veuvage, divorce, orphelinat)	Perçoit des revenus de sa propriété, vit de ses rentes	Vit de son épargne	Mendie	Boursier	Prise en charge par famille			
<b>Sexe</b>										
Homme	3,7	0,7	1,4	3,3	0,2	1,6	78,3	10,7	100	1 669 884
Femme	0,5	0,7	0,3	0,7	0,1	0,5	92,7	4,4	100	2 986 712
<b>Groupe d'âges</b>										
15-24 ans	0,0	0,2	0,1	0,3	0,0	0,7	94,2	4,5	100	2 190 851
25-64 ans	1,6	0,9	1,1	2,7	0,2	1,3	83,2	9,1	100	2 013 223
65 ans et Plus	10,0	2,4	2,1	3,3	0,3	0,6	75,1	6,2	100	452 521
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	0,8	0,9	1,0	2,1	0,2	0,4	87,0	7,7	100	2 368 133
Primaire	1,8	0,8	0,7	1,4	0,1	0,3	87,5	7,5	100	851 236
Secondaire	2,5	0,4	0,3	0,9	0,0	0,8	90,9	4,2	100	1 302 070
Supérieur	8,9	0,4	0,5	1,7	0,0	15,5	67,3	5,8	100	135 157
<b>Milieu de résidence</b>										
Dakar	3,8	1,3	0,5	1,3	0,0	2,5	87,2	3,4	100	1 053 003
Autres urbains	2,3	0,8	0,4	1,3	0,2	0,5	85,7	8,8	100	1 229 156
Rural	0,4	0,4	0,9	1,9	0,2	0,4	88,7	7,0	100	2 374 437
<b>Région</b>										
DAKAR	3,8	1,4	0,5	1,3	0,0	2,5	87,1	3,4	100	1 084 497
DIOURBEL	0,4	0,6	0,7	1,4	0,3	0,1	90,1	6,6	100	486 314
FATICK	1,0	0,2	2,2	2,0	0,1	1,0	89,5	4,1	100	228 540
KAFFRINE	0,2	0,1	0,0	4,0	0,1	0,2	88,2	7,3	100	165 339
KAOLACK	1,4	0,7	1,5	1,9	0,1	0,4	86,0	8,1	100	330 897
KEDOUGOU	0,2	0,5	0,0	1,4	0,7	0,0	93,0	4,2	100	28 627
KOLDA	0,3	0,7	0,9	4,9	0,3	0,7	79,6	12,6	100	228 888
LOUGA	0,9	0,3	0,5	0,6	0,3	0,5	93,6	3,3	100	261 115
MATAM	0,8	1,4	1,0	0,8	0,0	0,2	91,0	4,9	100	248 179
SAINT-LOUIS	1,5	0,7	0,3	1,2	0,5	0,3	91,1	4,5	100	353 920
SEDHIOU	0,3	0,2	0,5	0,6	0,1	0,2	89,3	8,7	100	187 734
TAMBACOUNDA	0,4	0,0	0,0	0,9	0,2	0,3	89,5	8,6	100	252 083
THIES	2,1	0,6	0,5	1,5	0,1	0,8	80,3	14,2	100	561 506
ZIGUINCHOR	1,7	0,6	1,5	2,2	0,0	0,5	90,1	3,4	100	238 958
<b>Sénégal</b>	<b>1,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>	<b>87,6</b>	<b>6,6</b>	<b>100</b>	<b>4 656 596</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre

Tout comme tous les pays membres de l'UEMOA, le Sénégal n'a pas de problème de chômage au sens strict du BIT, mais plutôt un problème de sous-emploi. Les effets des dernières crises économiques récentes sur le marché du travail ont révélé la nécessité de compléter le taux de chômage par des mesures indiquant les situations d'absorption insuffisante de la main-d'œuvre (BIT, 2013). Ainsi, pour une surveillance plus approfondie des cycles du marché du travail, au-delà du chômage, on trouve, parmi les mesures reflétant les problèmes d'absorption insuffisante de la main-d'œuvre, le sous-emploi lié au temps de travail et la main-d'œuvre potentielle.

- **Le chômage**

Les chômeurs sont définis comme toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié, qui n'étaient pas dans l'emploi, avaient fait des démarches pour rechercher de l'emploi durant une période récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour occuper un emploi si elles en avaient la possibilité (BIT, 2013). Le taux de chômage est la proportion de chômeurs sur la population active. Les résultats de

l'enquête ERI-ESI montrent qu'au Sénégal, le taux de chômage au sens du BIT est estimé à 2,9% en 2017, soit 118 608 individus. Le chômage affecte davantage les femmes (3,2%) que les hommes (2,7%). Les taux les plus élevés sont obtenus avec la tranche d'âges 15-24 ans (4,8%), les personnes ayant le niveau secondaire (6,8%) et supérieur (8,9%).

Au niveau régional, le taux le plus élevé est noté à Kolda (5,9%). La faiblesse du taux de chômage pourrait s'expliquer en grande partie par le fait que la définition standard du chômage, qui met l'accent sur le critère de « recherche de travail », pouvait s'avérer restrictive dans des pays comme le Sénégal où les canaux de recherche de travail sont inopérants voire inexistantes et le marché du travail largement inorganisé.

- **Sous-emploi lié au temps de travail**

Les personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes dans l'emploi pour qui, durant une brève période de référence, les heures de travail réellement effectuées, tous emplois confondus, étaient inférieures à un seuil d'heures spécifié et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité leur était offerte de travailler davantage (BIT, 2013). Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage est le rapport entre la population en situation de chômage ou de sous-emploi lié au temps de travail et la population active.

Au Sénégal, le chômage et le sous-emploi lié au temps de travail ont affecté 12,6% de la population active, soit 506 782 de personnes en 2017. Les femmes (14,5%) sont plus touchées que les hommes (11,0%). La tranche d'âges 15-34 ans est aussi la plus affectée avec un taux de 14,2%.

Par rapport au niveau d'instruction, le chômage et le sous-emploi lié au temps de travail affectent beaucoup plus les personnes instruites (22,6% pour celles ayant le niveau supérieur et 15,9% pour celles ayant un niveau secondaire). Pour les personnes qui n'ont aucun niveau, le taux est estimé à 11,5% et le même taux est noté aussi pour ceux qui ont le niveau primaire.

S'agissant du milieu de résidence, le taux est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement 13,2% et 11,8%. Au niveau régional, les taux combinés du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage les plus élevés sont observés au Nord dans les régions de Saint-Louis (22,9%) et Matam (29,6%). Les plus faibles taux sont enregistrés dans les régions de Tambacounda (2,9%), Ziguinchor (4,1%), Kolda (6,6%) et Kaolack (9,7%). Dans les autres régions, les taux combinés du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage sont compris entre 10,7% et 15,2%.

- **Main-d'œuvre potentielle**

La main-d'œuvre potentielle est composée des personnes sans emploi qui expriment un intérêt pour l'emploi mais dont les conditions actuelles limitent leur recherche active d'emploi et/ou leur disponibilité. Il s'agit des personnes sans emploi qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi mais qui sont disponibles et les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi et ne sont pas disponibles mais qui veulent avoir un emploi. Le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre est le rapport entre la population en situation de chômage, de sous-emploi lié au temps de travail et la main d'œuvre potentielle sur celle active plus la main d'œuvre potentielle. C'est un indicateur qui permet de mieux apprécier le besoin non satisfait d'emploi.

En 2017, 1 397 455 sur 4 915 351 des individus de 15 ans et plus étaient en situation de sous-emploi, soit un taux estimé à 28,4%. Le besoin d'emploi concerne davantage les femmes que les hommes avec des taux respectifs de 37,4% et 19,5%. Le besoin d'emploi est plus important chez les jeunes. En effet, les taux de sous-emploi de la main d'œuvre des tranches d'âges 15-24 ans et 25-34 ans sont estimés respectivement à 40,0% et 31,5% contre 16,7% et 12,6% respectivement pour les tranches d'âges 35-44

ans et 45-54 ans. Contrairement à l'âge, le besoin d'emploi augmente avec le niveau d'instruction. Les taux les plus élevés sont notés chez les personnes ayant les niveaux supérieur et secondaire avec des taux respectifs de 33,4% et 31,7%, alors que pour les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, ce taux est estimé à 27,7%. Au niveau régional, les taux les plus élevés sont observés dans les régions de Matam (51,7%) et Saint-Louis (39,5%) et les plus faibles dans les régions de Kédougou (18,5%), Thiès (18,9%) et Ziguinchor (23,1%). A Dakar, le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre est estimé à 25,7% et dans les autres régions, à plus de 29%.

**Tableau 5.4 : Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la région et le milieu de résidence**

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage BIT	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage	Effectif de la population active ou de la main d'œuvre (Actifs occupés + chômeurs)	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle	Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre	Effectif de la main d'œuvre élargie
<b>Sexe</b>						
Homme	2,7	11,0	2 226 606	12,0	19,5	2 462 559
Femme	3,2	14,5	1 798 072	29,1	37,4	2 452 793
<b>Groupe d'âges</b>						
15 - 24 ans	4,8	13,8	697 718	33,7	40,0	1 002 505
25 - 34 ans	4,5	14,5	1 099 959	23,5	31,5	1 373 000
15 - 34 ans	4,6	14,2	1 797 677	27,8	35,1	2 375 505
35 - 44 ans	2,3	11,6	973 734	16,7	24,7	1 142 434
45 - 54 ans	1,2	11,3	679 412	12,6	21,5	767 373
55 - 64 ans	1,1	11,1	398 387	10,4	19,5	439 813
65 ans et plus	0,7	9,3	175 468	8,4	16,3	190 227
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	1,5	11,5	2 276 517	19,6	27,7	2 789 424
Primaire	2,8	11,5	938 119	19,9	27,0	1 137 392
Secondaire	6,8	15,9	678 647	24,3	31,7	835 710
Supérieur	8,9	22,6	131 395	21,6	33,4	152 825
<b>Milieu de résidence</b>						
Dakar	4,7	12,7	1 237 152	19,1	25,9	1 457 063
Autres urbains	3,0	13,8	1 002 117	18,0	27,1	1 185 198
Ensemble urbain	4,0	13,2	2 239 269	18,6	26,5	2 642 261
Rural	1,6	11,8	1 785 409	22,7	30,7	2 273 090
<b>Région</b>						
Dakar	4,7	12,5	1 279 893	19,1	25,7	1 508 404
Diourbel	1,4	15,2	407 383	18,3	29,8	491 965
Fatick	2,7	15,1	194 568	19,3	29,6	234 604
Kaffrine	1,3	12,1	164 522	22,7	31,2	210 150
Kaolack	2,1	9,7	245 545	30,5	35,9	345 761
Kédougou	1,6	11,3	62 781	9,5	18,5	68 309
Kolda	5,9	6,6	133 448	28,8	29,3	176 199
Louga	1,9	13,9	271 169	22,5	32,0	343 300
Matam	1,5	29,6	85 081	32,6	51,7	124 212
Saint-Louis	3,4	22,1	219 995	25,0	39,5	283 217
Sédhiou	0,9	14,3	64 680	22,9	33,3	83 179
Tambacounda	1,7	2,9	144 186	28,6	29,4	198 460
Thiès	1,5	10,7	615 515	10,6	18,9	678 122
Ziguinchor	4,1	4,1	135 911	23,1	23,1	169 467
<b>Sénégal</b>	<b>2,9</b>	<b>12,6</b>	<b>4 024 678</b>	<b>20,5</b>	<b>28,4</b>	<b>4 915 351</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

<sup>4</sup> Le tableau ci-dessous porte sur la population active au sens BIT y compris la main-d'œuvre potentielle

- **Caractéristiques des chômeurs au sens élargi**

**Le tableau 5.5** montre qu'au moins 4 chômeurs sur 10 n'ont jamais été scolarisés (45,3%). L'absence de scolarisation est plus marquée en milieu rural où 66,5% des chômeurs n'ont jamais été à l'école contre 31,0% en milieu urbain. Les régions de Matam (81,4%), Diourbel (79,7%) et Kafrine (79,0%) se distinguent par la proportion de chômeurs qui n'ont jamais été scolarisés la plus importante avec près de 8 chômeurs sur 10, tandis que dans la région de Ziguinchor c'est près de 2 chômeurs sur 10 qui sont concernés.

Cette faible scolarisation concorde avec l'analyse du nombre moyen d'années de scolarisation. En effet, le nombre moyen d'années d'études d'un chômeur (primo demandeur ou ancien actif) est de 4,4 ans. Selon le milieu de résidence, le nombre d'années d'études des chômeurs résidant en milieu urbain (5,9 années) est plus important que celui des chômeurs ruraux (2,3 années). Au niveau régional, le nombre d'années d'études le plus élevé est noté dans les régions de Dakar (6,2), Ziguinchor (5,9), Thiès (4,8), Sédhiou (4,7), Fatick (4,5) et Kaolack (4,5).

La répartition des chômeurs selon le sexe montre que 67,7% d'entre eux sont des femmes. Chez les primo demandeurs et les anciens actifs, ces proportions sont estimées respectivement à 69,9% et 63,3%. Les proportions de femmes chômeurs les plus élevées et les moins importantes sont notées respectivement dans les régions de Kaolack (76,7%) et Sédhiou (23,9%).

La durée moyenne du chômage est de 5,5 ans. Elle est plus longue chez les primo demandeurs (6,5 ans contre 3,6 pour les anciens actifs). Les chômeurs ruraux restent en moyenne 6,4 ans dans cette situation, soit 1,5 an de plus que les citadins (4,9 ans). Les régions de Louga (7,5 ans), Matam (9,4 ans) et Saint-Louis (10,0) se caractérisent par une durée dans le chômage plus longue. A l'inverse Kolda et Thiès se démarquent par les durées les plus courtes respectivement 3,0 ans et 3,8 ans.

**Tableau 5.5 : Principales caractéristiques des chômeurs**

Caractéristiques sociodémographiques		Région													
		Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda	Louga	Matam	St-louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor
Nombre année étude	Primo demandeur	6,3	1,7	5,0	1,5	4,7	4,8	3,2	2,0	1,4	3,0	5,1	4,2	5,2	6,3
	Ancien actif	6,0	1,0	3,6	1,3	4,0	3,3	2,9	3,3	1,1	3,6	3,8	2,5	4,4	5,3
	Total	6,2	1,5	4,5	1,5	4,5	4,3	3,1	2,4	1,4	3,2	4,7	3,7	4,8	5,9
Durée moyenne de chômage (en années)	Primo demandeur	4,9	6,3	7,5	7,2	7,2	5,6	3,4	8,4	10,8	11,0	7,0	5,8	4,7	6,0
	Ancien actif	3,4	3,2	5,1	1,8	2,8	3,2	1,7	5,5	4,6	5,9	4,7	4,7	2,8	3,0
	Total	4,3	5,5	6,5	6,1	5,7	4,7	3,0	7,5	9,4	10,0	6,3	5,5	3,8	5,0
Durée moyenne du chômage avant le premier emploi	Homme	1,0	1,2	1,8	2,9	0,5	0,9	2,5	1,2	1,5	0,3	0,8	1,1	0,9	0,8
	Femme	1,5	2,1	3,0	3,1	1,1	1,7	3,4	2,5	4,1	0,6	0,6	1,6	2,1	1,3
	Total	1,2	1,7	2,4	3,0	0,8	1,3	2,9	1,9	2,6	0,4	0,7	1,3	1,5	1,0
% jamais scolarisés	Primo demandeur	29,4	78,3	35,8	79,7	26,9	28,0	62,3	66,3	81,2	57,5	46,0	51,4	45,5	28,9
	Ancien actif	28,9	83,8	48,0	76,4	37,0	45,0	61,5	43,9	82,3	50,3	60,6	66,7	36,1	30,8
	Total	29,2	79,7	40,8	79,0	30,3	34,1	62,1	59,3	81,4	56,0	50,4	56,0	41,1	29,6
% de femmes	Primo demandeur	71,0	74,2	76,2	80,6	80,6	75,2	55,7	63,6	67,6	73,9	28,7	55,9	75,4	59,3
	Ancien actif	64,7	63,6	70,6	51,7	69,0	58,6	63,1	69,1	43,3	45,8	12,9	58,5	74,0	56,9
	Total	68,6	71,4	73,9	74,4	76,7	69,3	57,5	65,3	62,2	68,2	23,9	56,7	74,7	58,4
Chômeurs	Effectif	207 593	40 090	23 187	13 856	35 478	3 947	42 993	24 396	25 666	55 922	3 493	16 555	40 103	26 279

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Tableau 5.5 (suite) : Principales caractéristiques des chômeurs**

Caractéristiques sociodémographiques		Milieu de résidence				Sénégal
		Dakar	Autres urbains	Ens urbain	Rural	
Nombre année étude	Primo demandeur	6,4	5,6	6,1	2,3	4,4
	Ancien actif	6,2	4,5	5,5	2,3	4,5
	Total	6,3	5,2	5,9	2,3	4,4
Durée moyenne de chômage (en années)	Primo demandeur	4,9	6,8	5,6	7,5	6,5
	Ancien actif	3,3	4,2	3,7	3,3	3,6
	Total	4,3	5,8	4,9	6,4	5,5
Durée moyenne du chômage avant le premier emploi	Homme	1,0	1,1	1,1	1,2	1,1
	Femme	1,5	2,1	1,8	2,0	1,9
	Total	1,2	1,6	1,4	1,6	1,5
% jamais scolarisés	Primo demandeur	28,5	34,1	30,8	67,5	47,1
	Ancien actif	27,2	37,7	31,2	63,7	41,9
	Total	28,0	35,4	31,0	66,5	45,3
% de femmes	Primo demandeur	70,6	67,5	69,3	70,5	69,9
	Ancien actif	64,4	60,0	62,7	64,5	63,3
	Total	68,2	64,8	66,9	68,9	67,7
Chômeurs	Effectif	200 824	132 362	333 186	226 373	559 559

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.3. Aspirations et moyens de recherche de l'emploi des chômeurs

Les chômeurs peuvent être regroupés en deux groupes, les primo-demandeurs ou chômeurs en quête du premier emploi, plus nombreux (66,9%) sur le marché du travail, et les anciens occupés ou chômeurs ayant perdu leur emploi.

- **Le type d'emploi recherché**

Plus du cinquième (21,9%) des chômeurs cherchent un emploi salarié, près de 3 sur 10 (29,1%) opte aussi pour un travail non salarié et un chômeur sur deux (49,0%) est indifférent (et désire seulement travailler), c'est-à-dire preneur de tout ce qui est offert sur le marché du travail. L'indifférence devrait être perçue non pas comme un manque de choix mais plutôt comme une attitude réaliste dans un contexte économique où les opportunités d'emplois sont rares et où les relations personnelles sont privilégiées par-dessus tout. Et la moitié des chômeurs (50,1%) cherchent un emploi permanent dont plus du quart (26,7%) dans une organisation formelle. La proportion de chômeurs désirant un emploi indépendant est légèrement plus importante chez les anciens actifs en chômage (31,9%) que chez les primo-demandeurs (27,7%).

L'analyse de la situation des chômeurs par région montre que la proportion de chômeurs désirant un emploi salarié plutôt qu'un emploi indépendant est relativement plus important dans les régions de Dakar (32,6%) et Kédougou (31,2%), surtout chez les primo-demandeurs. A l'inverse, l'emploi indépendant plutôt que salarié, est plus souhaité dans les régions de Kaolack (57,4%), Louga (41,9%), Saint-Louis (41,8%) et Ziguinchor (40,7%). Il est important de noter que plus de six chômeurs sur dix dans les régions de Kolda (79,8%), Matam (70,7%), Kaffrine (64,6%) et Tambacounda (62,3%) sont indifférents au type d'emploi recherché (salarié ou indépendant).

Selon le milieu de résidence, les citadins chômeurs ont plus une préférence pour un emploi salarié (30,8% contre 23,4% pour un emploi indépendant), alors qu'à l'inverse, les chômeurs ruraux désirent relativement plus un emploi indépendant (37,5% contre 8,9% pour un emploi salarié).

**Tableau 5.6 : Principales attentes des chômeurs par région et milieu de résidence**

Principales caractéristiques du chômage		Type d'emploi recherché (salarié, indépendant ou indifférent)				% souhaitant un emploi permanent	% souhaitant un emploi dans une organisation formelle	Effectif
		Salarié	Indépendant	Indifférent	Total			
Dakar	Primo demandeur	34,2	14,6	51,1	100	50,8	43,4	128 602
	Ancien actif	29,8	27,3	42,8	100	55,4	35,9	78 990
	Total	32,6	19,5	48,0	100	52,5	40,6	207 593
Diourbel	Primo demandeur	11,5	28,9	59,6	100	41,7	21,1	29 510
	Ancien actif	13,0	22,4	64,6	100	33,5	24,9	10 580
	Total	11,9	27,1	61,0	100	39,5	22,1	40 090
Fatick	Primo demandeur	23,9	44,6	31,5	100	72,0	28,0	13 666
	Ancien actif	20,1	47,5	32,4	100	67,7	11,0	9 521
	Total	22,3	45,8	31,9	100	70,3	21,0	23 187
Kaffrine	Primo demandeur	7,1	24,6	68,3	100	28,1	23,2	10 864
	Ancien actif	5,6	43,4	51,0	100	45,8	6,3	2 992
	Total	6,8	28,6	64,6	100	32,0	19,6	13 856
Kaolack	Primo demandeur	18,2	68,5	13,4	100	86,7	18,5	23 472
	Ancien actif	28,7	35,7	35,6	100	57,8	33,8	12 006
	Total	21,7	57,4	20,9	100	76,9	23,7	35 478
Kédougou	Primo demandeur	38,7	23,0	38,3	100	59,7	38,8	2 545
	Ancien actif	17,7	37,7	44,6	100	63,6	37,0	1 401
	Total	31,2	28,2	40,6	100	61,1	38,1	3 947
Kolda	Primo demandeur	11,3	9,1	79,6	100	18,8	9,0	32 579
	Ancien actif	5,8	13,8	80,4	100	20,7	8,2	10 414
	Total	10,0	10,2	79,8	100	19,3	8,8	42 993
Louga	Primo demandeur	10,5	40,3	49,2	100	57,8	9,6	16 779
	Ancien actif	21,4	45,4	33,2	100	53,6	19,6	7 617
	Total	13,9	41,9	44,2	100	56,5	12,7	24 396
Matam	Primo demandeur	7,9	22,6	69,5	100	29,7	8,8	20 004
	Ancien actif	4,4	20,6	75,0	100	24,5	8,8	5 663
	Total	7,1	22,1	70,7	100	28,6	8,8	25 666
Saint-Louis	Primo demandeur	11,3	40,6	48,0	100	40,5	14,1	44 482
	Ancien actif	14,4	46,6	39,1	100	55,6	15,0	11 440
	Total	12,0	41,8	46,2	100	43,6	14,3	55 922
Sédhiou	Primo demandeur	12,6	36,6	50,9	100	30,8	16,2	2 441
	Ancien actif	8,1	34,7	57,1	100	69,5	30,3	1 052
	Total	11,2	36,0	52,7	100	42,5	20,5	3 493
Tamba	Primo demandeur	13,8	27,9	58,4	100	51,2	20,8	11 536
	Ancien actif	3,8	24,7	71,5	100	27,0	13,8	5 020
	Total	10,7	26,9	62,3	100	43,9	18,6	16 555
Thiès	Primo demandeur	31,5	33,7	34,7	100	68,7	35,9	21 361
	Ancien actif	24,6	42,8	32,6	100	64,1	22,3	18 741
	Total	28,3	38,0	33,7	100	66,5	29,6	40 103
Ziguinchor	Primo demandeur	21,5	43,7	34,8	100	63,9	24,8	16 784
	Ancien actif	21,2	35,4	43,5	100	54,8	20,7	9 495
	Total	21,4	40,7	37,9	100	60,6	23,3	26 279
Dakar urbain	Primo demandeur	35,2	14,3	50,5	100	51,4	43,8	124 127
	Ancien actif	30,7	27,0	42,3	100	55,3	36,0	76 697
	Total	33,5	19,1	47,4	100	52,9	40,8	200 824
Autres urbains	Primo demandeur	28,4	28,5	43,1	100	56,3	31,9	84 692
	Ancien actif	23,7	32,0	44,3	100	54,8	25,8	47 670
	Total	26,7	29,8	43,5	100	55,8	29,7	132 362
Ensemble urbain	Primo demandeur	32,4	20,1	47,5	100	53,4	39,0	208 819
	Ancien actif	28,0	28,9	43,1	100	55,1	32,1	124 367
	Total	30,8	23,4	45,9	100	54,0	36,4	333 186
Rural	Primo demandeur	8,0	37,3	54,7	100	43,9	11,8	165 807
	Ancien actif	11,4	38,0	50,6	100	45,7	14,2	60 566
	Total	8,9	37,5	53,6	100	44,4	12,5	226 373
<b>Sénégal</b>	<b>Primo demandeur</b>	<b>21,6</b>	<b>27,7</b>	<b>50,7</b>	<b>100</b>	<b>49,2</b>	<b>26,9</b>	<b>374 626</b>
	<b>Ancien actif</b>	<b>22,6</b>	<b>31,9</b>	<b>45,6</b>	<b>100</b>	<b>52,0</b>	<b>26,2</b>	<b>184 933</b>
	<b>Total</b>	<b>21,9</b>	<b>29,1</b>	<b>49,0</b>	<b>100</b>	<b>50,1</b>	<b>26,7</b>	<b>559 559</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Les canaux de recherche**

La majorité des chômeurs (60,6%) déclare n'utiliser aucun canal pour rechercher un emploi. Les relations personnelles et la demande auprès des employeurs sont les deux principaux canaux de recherche d'emploi au Sénégal. Ces derniers sont respectivement utilisés par 10,7% et 14,4% des chômeurs. Les services de placement sont utilisés par 3,3% des chômeurs. Les relations personnelles sont le canal de recherche privilégié par les anciens actifs (16,1%), alors que pour les primo demandeurs privilégient, la demande auprès des employeurs (13,7%), tandis que les anciens actifs utilisent quasiment autant ce dernier canal (15,6%) que les relations personnelles (16,0%).

Ces canaux de recherche sont plus utilisés en milieu urbain. Dans ce milieu, les relations personnelles et la demande auprès des employeurs sont utilisés par 12,8% et 20,5% des chômeurs contre 7,8% et 5,3% en zone rurale où 74,5% ont déclaré n'avoir utilisé aucun canal principal de recherche d'emploi.

Ces deux canaux aussi sont plus utilisés par les hommes (35,2%) que les femmes (20,3%). Par ailleurs, 48,0% des hommes et 66,6% des femmes en situation de chômage ont déclaré n'avoir utilisé aucun moyen de recherche.

L'analyse selon les régions montre que ces deux canaux sont les principaux moyens de recherche dans toutes les régions, exceptés celles Kaolack et Kédougou. Ils sont plus utilisés dans les régions de Ziguinchor (41,1%), Dakar (35,5%), Sédhiou (30,4%), Thiès (29,1%) et Tambacounda (28,6%). Cependant, en dehors de Dakar (49,3%) et Ziguinchor (41,5%), dans les autres régions, plus de la moitié des chômeurs ont déclaré n'avoir utilisé aucun canal de recherche d'emploi. Ce constat est particulièrement important dans les régions de Matam (91,3%), Kaffrine (85,8%), Kolda (82,4%) Louga (79,1%) et Saint-Louis (78,2%) et concerne davantage les primo demandeurs. Quelle que soit la région, les sociétés de placement sont utilisées par moins de 6% des chômeurs pour chercher un emploi.

**Tableau 5.7 : Moyen de recherche de l'emploi par les chômeurs par région suivant le milieu de résidence**

Principales caractéristiques du chômage		Mode de recherche d'emploi					Total	Effectif
		Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen		
<b>Sexe</b>								
Homme	Primo demandeur	53,5	12,3	18,5	6,2	9,5	100	112 934
	Ancien actif	38,7	23,0	19,5	4,3	14,6	100	67 832
	Total	48,0	16,3	18,9	5,5	11,4	100	180 766
Femme	Primo demandeur	70,1	6,3	11,7	2,3	9,6	100	261 692
	Ancien actif	58,8	12,0	13,4	2,2	13,6	100	117 101
	Total	66,6	8,1	12,2	2,3	10,8	100	378 793
<b>Milieu de résidence</b>								
Dakar	Primo demandeur	53,2	11,9	22,4	5,1	7,4	100	124 127
	Ancien actif	41,1	19,7	19,3	3,6	16,3	100	76 697
	Total	48,6	14,9	21,2	4,5	10,8	100	200 824
Autres urbains	Primo demandeur	58,7	7,8	19,4	5,9	8,2	100	84 692
	Ancien actif	48,8	12,8	19,4	5,0	14,0	100	47 670
	Total	55,1	9,6	19,4	5,6	10,3	100	132 362
Ensemble urbain	Primo demandeur	55,4	10,2	21,2	5,4	7,7	100	208 819
	Ancien actif	44,0	17,1	19,3	4,1	15,5	100	124 367
	Total	51,2	12,8	20,5	4,9	10,6	100	333 186
Rural	Primo demandeur	77,3	5,5	4,3	1,0	11,9	100	165 807
	Ancien actif	66,6	14,0	8,0	0,5	10,9	100	60 566
	Total	74,5	7,8	5,3	0,9	11,6	100	226 373
<b>Région</b>								
Dakar	Primo demandeur	53,6	11,9	21,9	5,1	7,5	100	128 602
	Ancien actif	42,1	19,4	18,9	3,5	16,1	100	78 990
	Total	49,3	14,8	20,8	4,5	10,7	100	207 593
Diourbel	Primo demandeur	73,2	9,0	8,6	1,0	8,2	100	29 510
	Ancien actif	60,4	20,4	12,2	0,0	7,1	100	10 580
	Total	69,8	12,0	9,5	0,7	7,9	100	40 090
Fatick	Primo demandeur	74,1	3,4	10,4	4,1	7,9	100	13 666
	Ancien actif	61,5	11,3	14,2	1,5	11,5	100	9 521
	Total	68,9	6,7	12,0	3,0	9,4	100	23 187
Kaffrine	Primo demandeur	91,5	0,0	3,5	1,6	3,5	100	10 864
	Ancien actif	65,4	21,4	5,1	0,0	8,1	100	2 992
	Total	85,8	4,6	3,8	1,2	4,5	100	13 856
Kaolack	Primo demandeur	33,6	4,0	5,9	3,7	52,7	100	23 472
	Ancien actif	42,9	27,8	14,0	2,0	13,2	100	12 006
	Total	36,8	12,1	8,7	3,1	39,3	100	35 478
Kédougou	Primo demandeur	55,4	12,0	7,0	4,8	20,8	100	2 545
	Ancien actif	30,3	8,6	8,6	5,9	46,6	100	1 401
	Total	46,5	10,8	7,5	5,2	30,0	100	3 947
Kolda	Primo demandeur	81,8	0,6	9,4	1,5	6,8	100	32 579
	Ancien actif	84,3	1,0	10,4	2,2	2,1	100	10 414
	Total	82,4	0,7	9,6	1,7	5,6	100	42 993
Louga	Primo demandeur	85,9	4,1	5,3	1,7	3,1	100	16 779
	Ancien actif	64,1	7,5	9,8	3,4	15,2	100	7 617
	Total	79,1	5,1	6,7	2,2	6,9	100	24 396
Matam	Primo demandeur	93,4	2,1	1,4	1,3	1,7	100	20 004
	Ancien actif	83,6	1,6	6,3	0,0	8,4	100	5 663
	Total	91,3	2,0	2,5	1,0	3,2	100	25 666
Saint-Louis	Primo demandeur	82,5	4,5	7,1	2,1	3,9	100	44 482
	Ancien actif	61,5	9,8	12,6	2,5	13,7	100	11 440
	Total	78,2	5,6	8,2	2,2	5,9	100	55 922
Sédhiou	Primo demandeur	56,7	11,8	17,3	2,4	11,8	100	2 441
	Ancien actif	56,2	4,0	29,4	4,2	6,3	100	1 052
	Total	56,5	9,4	20,9	3,0	10,2	100	3 493
Tamba	Primo demandeur	71,6	12,0	13,7	1,9	0,8	100	11 536
	Ancien actif	53,4	21,7	13,3	0,0	11,6	100	5 020
	Total	66,1	15,0	13,6	1,3	4,1	100	16 555
Thiès	Primo demandeur	52,8	6,3	20,7	6,7	13,6	100	21 361
	Ancien actif	48,3	14,7	16,8	3,9	16,3	100	18 741
	Total	50,7	10,2	18,9	5,4	14,8	100	40 103
Ziguinchor	Primo demandeur	39,4	26,1	21,2	5,0	8,3	100	16 784
	Ancien actif	45,2	13,0	17,1	6,8	17,9	100	9 495
	Total	41,5	21,4	19,7	5,7	11,8	100	26 279
Sénégal	Primo demandeur	65,1	8,1	13,7	3,5	9,6	100	374 626
	Ancien actif	51,4	16,0	15,6	2,9	14,0	100	184 933
	Total	60,6	10,7	14,4	3,3	11,0	100	559 559

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 5.4. Bilan de l'emploi

Le marché de l'emploi est principalement dominé par l'emploi informel (**c'est-à-dire l'employeur ne verse pas de cotisation au titre de la protection sociale de l'employé ou bien le chef d'unité de production détient une unité informelle**). En effet 96,4% des emplois de l'économie sénégalaise sont informels. En outre si près de 5% des emplois du secteur non agricole formels, dans le secteur agricole tous les emplois sont quasiment informels.

En 2017, quel que soit le secteur institutionnel (agricole ou non agricole), hormis le secteur public, plus de 97% des emplois sont informels. L'emploi informel est plus important dans le secteur privé et le dans le secteur des ménages particulièrement dans les activités agricoles. En effet, plus de 99% des emplois agricoles du secteur privé ou de celui des ménages sont informels. Dans les activités non agricoles, les proportions d'emplois informels sont estimées à 97,3% et 99,6% respectivement dans le secteur privé et celui des ménages. L'emploi formel est principalement noté dans le secteur public. Dans ce secteur, 33,2% des emplois sont formels contre 66,8% informels.

**Tableau 5.8 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité**

Secteur institutionnel	Activité principale		Total	Effectif
	Emplois formels	Emplois informels		
<b>Secteur institutionnel non agricole</b>				
Secteur public	33,2	66,8	100	186 786
Secteur privé	2,7	97,3	100	2 561 048
Ménages	0,4	99,6	100	191 625
Organisation internationale	100,0	0,0	100	2 919
<b>Ensemble</b>	<b>4,6</b>	<b>95,4</b>		<b>2 942 378</b>
<b>Secteur institutionnel agricole</b>				
Secteur privé	0,3	99,7	100	963 144
Ménage	0,0	100,0	100	463
Organisation internationale	100,0	0,0	100	85
<b>Ensemble</b>	<b>0,3</b>	<b>99,7</b>		<b>963 692</b>
<b>Total</b>				
Secteur public	33,2	66,8	100	186 786
Secteur privé	2,1	97,9	100	3 524 192
Ménages	0,4	99,6	100	192 088
Organisation internationale	100,0	0,0	100	3 004
<b>Ensemble</b>	<b>3,6</b>	<b>96,4</b>	<b>100</b>	<b>3 906 070</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 5.5. Population active

Pour une meilleure analyse du marché de l'emploi, la main d'œuvre potentielle a été ajoutée dans la population active. Ainsi, la population active est composée des actifs occupés, des chômeurs et de la main d'œuvre potentielle.

Le Tableau 5.9 ci-dessous montre que 79,5% des actifs sont occupés. Cette proportion est relativement plus importante en milieu urbain (81,4%) qu'en zone rurale (77,3%). Une autre catégorie de la population active sont les personnes qui n'ont pas cherché un emploi mais qui sont disposées à travailler si l'occasion leur est donnée ; ce sont les **demandeurs potentiels disponibles**. Ces derniers constituent 9,0% des actifs et sont aussi plus concentrés en milieu urbain (9,2%). La troisième catégorie d'actifs est constituée de **personnes potentielles voulant travailler**. Il s'agit des personnes qui désirent travailler mais qui n'ont pas cherché d'emploi et qui ne sont pas disponibles. Ces dernières représentent 8,0% des actifs. Leur proportion est plus importante en milieu rural où elles représentent 11,1% des actifs contre 5,2% en zone urbaine.

Les chômeurs au sens du BIT ne représentent que 2,4% des actifs. Ils sont plus importants en milieu urbain en particulier à Dakar où ils représentent 4,0% de la population active. S'agissant des **demandeurs d'emploi non disponibles**, c'est-à-dire des personnes qui cherchent du travail mais qui ne sont pas disponibles dans l'immédiat, elles représentent moins de 2% des actifs, quel que soit le milieu de résidence.

Dans les régions de Kédougou (90,5%), Thiès (89,4%), Diourbel (81,7%), Dakar (80,9%) et Fatick (80,7%), les actifs occupés représentent plus de 80% de la main d'œuvre élargi avec des proportions supérieures à celle obtenue au niveau national. Comparativement à ces régions, des proportions d'actifs occupés dans la main d'œuvre élargi inférieurs à 70% sont notées dans les régions de Matam (67,4%) et Kaolack (69,5%). C'est dans les régions de Kolda (19,9%), Matam (19,6%) et Saint-Louis (17,1%) que les proportions de **demandeurs potentiels d'emploi disponibles** sont plus importants, alors que les régions de Kaolack (19,1%) et Sédhiou (18,3%) sont celles où les parts de **personnes potentielles voulant travailler** sont plus importantes. Concernant le chômage au sens strict du BIT, quel que soit la région, leur proportion demeure relativement faible. Les proportions d'actifs chômeurs les plus importantes sont notées dans les régions de Dakar (4,0%) et Kolda (4,5%)

**Tableau 5.9 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence**

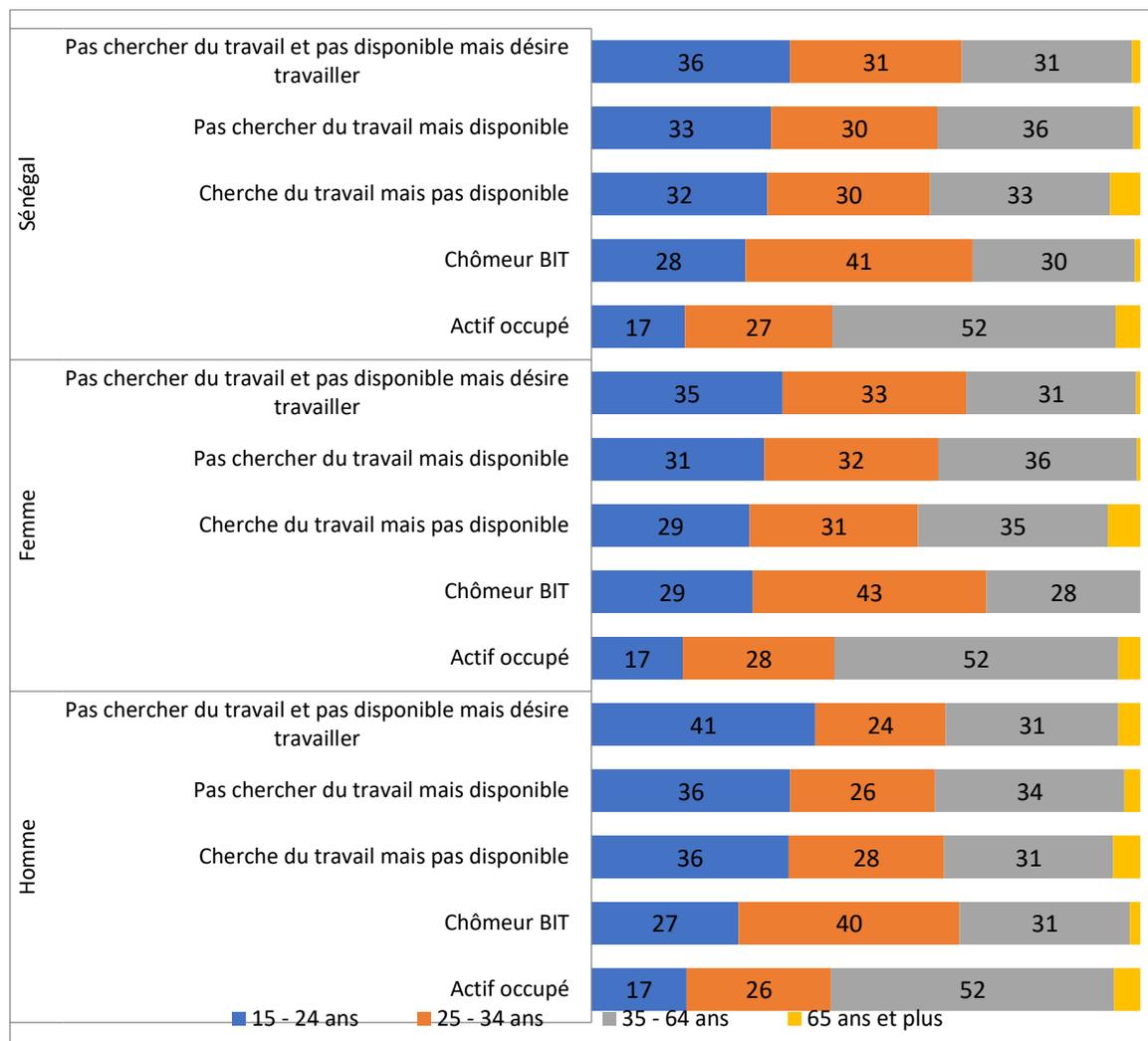
Caractéristiques sociodémographiques	Situation d'activité des personnes de 15 ans ou plus						Effectif de la main d'œuvre élargi
	Main d'œuvre		Main d'œuvre potentielle (MOP)			Total	
	Actif occupé	Chômeur BIT	Cherche du travail mais pas disponible	Pas cherché du travail mais disponible	Pas cherché du travail et pas disponible mais désire travailler		
<b>Milieu de résidence</b>							
Dakar urbain	80,9	4,0	0,6	9,8	4,7	100	1 457 063
Autres urbains	82,0	2,6	1,0	8,6	5,8	100	1 185 198
Ensemble urbain	81,4	3,4	0,8	9,2	5,2	100	2 642 261
Rural	77,3	1,3	1,7	8,7	11,1	100	2 273 090
<b>Région</b>							
Dakar	80,9	4,0	0,6	9,8	4,7	100	1 508 404
Diourbel	81,7	1,1	0,4	7,0	9,8	100	491 965
Fatick	80,7	2,2	1,0	7,7	8,4	100	234 604
Kaffrine	77,3	1,0	1,2	5,6	14,9	100	210 150
Kaolack	69,5	1,5	1,1	8,8	19,1	100	345 761
Kédougou	90,5	1,5	0,3	4,3	3,5	100	68 309
Kolda	71,2	4,5	0,5	19,9	3,9	100	176 199
Louga	77,5	1,5	2,0	5,6	13,4	100	343 300
Matam	67,4	1,1	2,9	19,6	9,0	100	124 212
Saint-Louis	75,0	2,7	0,4	17,1	4,9	100	283 217
Sédhiou	77,1	0,7	0,4	3,5	18,3	100	83 179
Tambacounda	71,4	1,2	11,7	7,1	8,6	100	198 460
Thiès	89,4	1,4	0,3	4,6	4,4	100	678 122
Ziguinchor	76,9	3,3	0,6	12,2	7,0	100	169 467
<b>Sénégal</b>	<b>79,5</b>	<b>2,4</b>	<b>1,2</b>	<b>9,0</b>	<b>8,0</b>	<b>100</b>	<b>4 915 351</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

La population en âge de travailler est la frange de la population potentiellement active et la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus et des sous-classes de 15-24 ans, 25-34 ans, 35-64 ans et de 65 ans ou plus. La situation dans l'emploi au Sénégal (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) montre que :

- ◆ Les personnes de 35-64 ans constituent sont celles qui sont les plus actives occupées (52%), tant chez les femmes (52%) que chez les hommes (52%). Elles sont suivies de celles de 25-34 ans (27%), dont 28% des femmes et 26% des hommes ;
- ◆ Le chômage au sens du BIT frappe plus les jeunes et encore plus les femmes, notamment les personnes de 25-34 ans qui constituent 41% des chômeurs, dont 43% des femmes et 40% des hommes, les personnes de 35-64 ans forment 30% des chômeurs avec 28% pour les femmes et 31% des hommes ;
- ◆ Parmi les personnes qui déclarent être à la recherche du travail mais ne sont pas disponibles pour l'exercer, on retrouve 33% des adultes de 35-64 ans (28% des hommes et 35% des femmes) et 32% des jeunes de 15-24 ans (29% des femmes et 36% des hommes) ;
- ◆ Parmi les personnes se déclarant ne pas être à la recherche de travail mais sont disponibles à l'exercer si l'occasion se présente, ce sont les personnes de 35-64 ans qui sont les plus concernées avec 36% (femmes à 36% et hommes à 34%), suivies des 15-24 ans (33% avec 31% pour les femmes et 36% pour les hommes).
- ◆ Enfin, ce sont les jeunes qui ne recherchent de travail et qui ne sont pas disponibles pour l'exercer lorsque l'occasion va se présenter, notamment les jeunes de 15-24 ans à 36% avec les hommes (41%) plus concernés que les femmes (35%) et des jeunes de 25-34 ans et les adultes de 35-64 ans viennent respectivement avec 31%.

**Graphique 5.1: Structure de la population active par situation dans l'activité selon le sexe et l'âge (en années révolues), Sénégal, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, ANSD

## 5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

L'analyse de la situation par rapport à l'emploi montre que 45,0% des de la population sénégalaise âgés de 15 ans ou plus ont un emploi. Parmi les personnes en emploi, 66,1% ont un emploi vulnérable, 27,8% sont dans la précarité et 8,7% ont au moins deux emplois. L'analyse selon le sexe montre que comparativement aux femmes (36,4%), le niveau d'emploi des hommes (55,6%) est plus élevé. Par rapport au niveau d'instruction, le taux d'emploi est plus important chez les personnes qui ont au plus le niveau primaire. En effet, 48,3% des personnes qui n'ont aucun niveau et 50,9% des gens qui ont le niveau primaire sont dans l'emploi. Pour les personnes qui ont les niveaux secondaire et supérieur, les taux d'emploi sont estimés respectivement à 31,9% et 44,9%. Le niveau de l'emploi augmente aussi avec la tranche d'âges. Les taux d'emploi les plus élevés sont notés dans les tranches d'âges 35-64 ans (63,7%) et 25-34 ans (52,6%). Pour les jeunes (15-24 ans), le taux d'emploi est de 23,0%.

Selon le milieu de résidence, le niveau de l'emploi est plus élevé en zone urbaine avec des taux de 51,6% et 43,5% respectivement à Dakar urbain et dans les autres milieux urbains. En milieu rural, l'emploi concerne 42,2% des personnes âgées de 15 ans et plus.

Avec un taux de 75,7%, l'emploi vulnérable affecte plus les femmes que les hommes (58,4%). Contrairement à l'emploi vulnérable, l'emploi précaire est plus présent chez les hommes avec un taux de 30,2% contre 24,3% pour les femmes. Les taux de pluriactivité sont de 9,3% et 7,9% respectivement pour les hommes et les femmes. Globalement, la vulnérabilité et la précarité dans l'emploi diminuent avec le niveau d'instruction. En effet, 78,0% et 23,5% des personnes en emploi qui n'ont aucun niveau d'instruction sont respectivement dans la vulnérabilité et la précarité. Pour les personnes en emploi qui ont le niveau supérieur, les taux d'emploi vulnérable et précaire sont estimés respectivement à 17,9% et 16,9%. Cependant, l'emploi précaire affecte davantage ceux qui ont les niveaux primaire (35,5%) et secondaire (32,6%) que les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction (23,5%). On note aussi que la vulnérabilité dans l'emploi diminue avec l'urbanisation, alors que la précarité augmente avec l'urbanisation. Les taux d'emplois vulnérable et précaire sont estimés respectivement à 82,1% et 18,0% en milieu rural, 59,5% 33,0% dans les autres milieux urbains et 47,6% et 37,3% à Dakar urbain.

Les taux d'emplois les plus élevés sont observés dans les régions de Kédougou (67,6%), Dakar (51,6%), Thiès (51,5%) et Louga (50,0%) où plus de la moitié des personnes en âge de travailler sont en emploi. Les niveaux d'emploi les plus faibles sont obtenus dans les régions de Ziguinchor (34,8%), Matam (25,1%), Sédhiou (25,4%). Excepté les régions de Dakar (48,1%) et Ziguinchor (58,8%), dans les autres régions, plus 66% des personnes en emploi sont dans la vulnérabilité. Concernant l'emploi précaire, il est plus accentué dans les régions de Dakar (37,3%) et Ziguinchor (30,9%) où plus de trois emplois sur dix sont précaires.

Les résultats de l'ERI-ESI montrent une problématique inquiétante. Il s'agit des 41,4% des personnes de la tranche d'âges de 15-34 ans qui ne sont ni dans l'emploi ni dans le système éducatif. Cette situation affecte 51,0% des femmes et 29,0% des hommes de la même tranche d'âges. Elle concerne davantage les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction. Pour ces dernières, 57,0% de la tranche d'âges 15-34 ans ne sont ni dans l'emploi ni dans le système éducatif. Pour les personnes qui ont les niveaux primaire, secondaire et supérieur, ce problème concerne respectivement 39,7%, 22,0% et 18,1%. Par rapport au milieu de résidence, les ruraux sont plus touchés avec une proportion de 49,0% contre 31,9% et 36,9% respectivement dans le milieu urbain de Dakar et dans les autres urbains. Au niveau régional, le problème est plus présent à Matam (63,4%), Tambacounda (55,8%), Kolda (55,6%), Sédhiou (53,8%), Diourbel (52,6%) et Saint-Louis (50,8%) où plus de la moitié des personnes de la tranche d'âges 15-34 ans ne sont ni dans l'emploi ni dans le système éducatif.

**Tableau 5.10 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail selon la région, le milieu de résidence et le sexe**

	Ratio emploi/popula- tion des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux	Taux emplois précaires	Taux de pluriactivité	Jeunes de 15- 24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Taux de salarisation	Taux de salarisation dans le secteur non agricole	Taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole	Effectif
<b>Sexe</b>										
Homme	55,6	58,3	30,2	9,3	32,4	29,0	38,0	49,8		2 165 998
Femme	36,4	75,7	24,3	7,9	47,4	51,0	22,6	26,5	26,5	1 740 072
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	48,3	78,0	23,5	9,3	67,8	57,0	19,7	26,0	16,8	2 242 511
Primaire	50,9	60,7	35,5	8,7	40,8	39,7	35,4	39,7	27,8	911 427
Secondaire	31,9	40,5	32,6	7,0	16,4	22,0	56,3	62,7	55,4	632 383
Supérieur	44,9	17,9	16,9	6,8	17,2	18,1	80,5	82,1	77,8	119 749
<b>Groupe d'âges</b>										
15 - 24 ans	23,0	58,1	39,6	4,5	40,6	40,6	35,6	49,7	47,9	664 440
25 - 34 ans	52,6	59,6	33,0	7,4		43,1	38,1	45,1	33,3	1 050 808
35 - 64 ans	63,7	70,2	21,9	10,6		38,5	27,9	33,8	18,6	2 016 513
65 ans et plus	27,8	88,0	14,7	10,3			10,0	14,3	3,3	174 309
<b>Milieu de résidence</b>										
Dakar urbain	51,5	47,6	37,3	5,0	31,0	31,9	50,5	50,8	39,3	1 178 455
Autres urbains	43,5	59,5	33,0	6,3	33,1	36,9	35,8	37,5	27,0	971 644
Rural	42,2	82,1	18,0	12,5	48,9	49,0	15,6	24,5	12,8	1 755 972
<b>Région</b>										
Dakar	51,6	48,1	37,3	5,0	31,1	31,8	49,9	50,5	39,1	1 220 208
Diourbel	45,0	79,0	23,8	4,3	57,2	52,6	18,4	22,0	10,7	401 751
Fatick	44,8	75,5	24,0	13,6	30,1	36,2	21,7	28,4	17,9	189 372
Kafrine	49,3	84,6	11,3	13,3	48,5	45,9	14,2	31,6	26,5	162 463
Kaolack	41,7	68,5	26,8	13,2	37,3	42,0	28,0	31,4	19,7	240 413
Kédougou	67,6	87,6	10,1	20,0	27,3	24,3	10,7	30,0	18,3	61 786
Kolda	34,6	81,1	13,4	2,5	55,0	55,6	14,5	29,1	17,6	125 521
Louga	50,0	80,8	24,2	20,3	44,2	42,5	17,6	25,3	16,5	265 896
Matam	25,1	81,2	18,0	5,7	59,6	63,4	14,8	20,2	8,2	83 776
Saint-Louis	37,0	67,7	24,8	8,6	49,7	50,8	30,1	33,0	22,2	212 448
Sédhiou	25,4	72,4	18,3	1,9	47,3	53,8	24,9	46,1	25,2	64 123
Tambacounda	35,8	85,7	12,4	5,0	55,2	55,8	12,6	35,8	28,7	141 705
Thiès	51,5	66,5	28,5	11,2	30,4	32,3	27,9	34,8	23,7	606 272
Ziguinchor	34,8	58,8	30,9	10,1	22,9	32,4	39,1	46,3	32,4	130 337
<b>Sénégal</b>	<b>45,0</b>	<b>66,1</b>	<b>27,6</b>	<b>8,7</b>	<b>40,6</b>	<b>41,4</b>	<b>31,1</b>	<b>38,6</b>	<b>26,5</b>	<b>3 906 070</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 5.7. Structure et dynamique des emplois

- **Ancienneté dans l'emploi**

Plus de la moitié des travailleurs au Sénégal (58,2%) ont moins de 10 années d'expérience de leur activité principale et 37,5% ont moins de 5 ans d'expérience. Les travailleurs qui ont plus de 25 années d'expérience représentent 10,1% du total de la population en emploi. Les hommes ont plus d'années d'expérience dans leur activité principale que les femmes. En effet, 48,5% des hommes ont au moins 10 années d'expérience dans leur emploi principal contre 33,4% pour les femmes. De même, 45,4% des femmes en emploi ont moins de 5 années d'expérience, soit 14,2 points de pourcentage de plus que les hommes. Les femmes qui ont plus de 25 années d'expérience représentent 6,4% de la population des femmes en emploi contre 13,1% pour les hommes.

Plus il est élevé, le niveau d'éducation, moins est important le nombre d'années d'expérience. En effet, 47,5% des travailleurs qui n'ont jamais fréquenté l'école ont au moins 10 d'années d'expérience dans leur activité principale alors que pour ceux ayant les niveaux primaire, secondaire et supérieur, c'est respectivement 36,4% 30,7% et 32,8%. Les personnes qui s'activent dans le secteur primaire ont des années expérience plus importantes que les autres. En effet, 61,2% des travailleurs de ce secteur ont plus 10 années d'expérience et 21,7% ont plus de 25 ans d'expérience. Après le secteur primaire, c'est dans l'industrie qu'on trouve les travailleurs les plus expérimentés avec 41,4% qui ont plus de 10 ans d'expérience dans leur activité principale. Dans le commerce et les services, les travailleurs qui ont plus de 10 années d'expérience sont estimés respectivement à 33,9% et 32,9%.

Par rapport au milieu de résidence, 48,3% des travailleurs ruraux ont plus de 10 ans d'expérience et 14,0% ont plus de 25 années d'expérience dans leur activité. A Dakar urbain et dans les autres milieux urbains, les travailleurs qui ont plus de 10 ans d'expérience représentent respectivement 35,5% et 37,5% de la population en emploi. Dans ces zones, plus 40% des travailleurs ont moins de 5 ans d'expérience. Au niveau régional, c'est à Sédhiou (58,9%), à Tambacounda (57,5%) à Kédougou (56,1%) et à Kaffrine (53,0%) que les proportions de travailleurs qui ont plus 10 ans d'expérience sont le plus important.

**Tableau 5.11 : Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal par région, milieu résidence, sexe et secteur institutionnel**

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'années dans l'emploi principal					Total	Effectif
	Moins de 5 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 24 ans	Plus de 25 ans		
<b>Sexe</b>							
Homme	31,2	20,3	18,5	16,9	13,1	100	2 165 998
Femme	45,4	21,2	15,7	11,3	6,4	100	1 740 072
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	32,7	19,8	18,6	15,5	13,4	100	2 242 511
Primaire	41,3	22,2	15,9	13,7	6,9	100	911 427
Secondaire	47,8	21,5	14,9	11,7	4,1	100	632 383
Supérieur	45,9	21,2	15,1	12,9	4,8	100	119 749
<b>Secteur d'activité</b>							
Primaire	22,2	16,6	20,0	19,5	21,7	100	959 939
Industrie	36,6	22,0	17,9	15,2	8,3	100	750 309
Commerce	44,0	22,0	15,8	12,1	6,1	100	1 057 821
Service	45,0	22,1	15,8	11,7	5,3	100	1 138 002
<b>Milieu de résidence</b>							
Dakar	42,6	21,9	16,2	13,2	6,1	100	1 178 455
Autres urbains	41,7	20,8	16,1	13,5	8,0	100	971 644
Rural	31,9	19,8	18,6	15,7	14,0	100	1 755 972
<b>Région</b>							
Dakar	42,7	21,8	16,2	13,1	6,2	100	1 220 208
Diourbel	36,6	23,1	20,7	11,5	8,1	100	401 751
Fatick	41,9	15,8	13,5	14,6	14,2	100	189 372
Kaffrine	28,7	18,2	17,5	18,7	16,8	100	162 463
Kaolack	40,0	21,4	16,3	13,5	8,8	100	240 413
Kédougou	26,4	17,4	17,1	17,4	21,6	100	61 786
Kolda	36,0	16,6	14,7	16,3	16,4	100	125 521
Louga	32,8	18,7	18,4	17,0	13,1	100	265 896
Matam	38,2	25,4	17,7	10,0	8,8	100	83 776
Saint-Louis	32,4	21,4	19,0	15,5	11,6	100	212 448
Sédhiou	24,3	16,8	20,3	21,6	17,0	100	64 123
Tambacounda	23,5	19,1	29,0	16,6	11,9	100	141 705
Thiès	37,6	20,6	15,3	14,9	11,6	100	606 272
Ziguinchor	37,7	21,5	14,8	15,8	10,2	100	130 337
<b>Sénégal</b>	<b>37,5</b>	<b>20,7</b>	<b>17,2</b>	<b>14,4</b>	<b>10,1</b>	<b>100</b>	<b>3 906 070</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Nouvelles entrées sur le marché du travail**

Globalement, le marché du travail a accueilli 503 534 nouveaux travailleurs entre juin 2016 et Mai 2017. Les mois de Mai (58 924), Juin (59 685), Juillet (128 578) et Août (72 695) correspondent aux mois où il y a une forte entrée de nouveaux travailleurs sur le marché du travail est observée avec respectivement 58 924, 59 685, 128 578 et 72 695 avec un pic au mois de Juillet.

**Tableau 5.12 : Indice mensuel du niveau de l'emploi entre Juin 2016 et Mai 2017 selon la région et le milieu de résidence**

Indice mensuel	Juin 2016	Juillet 2016	Aout 2016	Septembre 2016	Octobre 2016	Novembre 2016	Décembre 2017	janvier 2017	février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017
<b>Région</b>												
Dakar	25 744	57 883	41 605	2 136	3 952	6 769	10 364	10 751	8 966	8 158	12 962	15 420
Diourbel	4 041	11 670	6 768	1 313	1 150	406	1 440	1 834	2 178	1 715	2 753	3 717
Fatick	2 157	3 562	3 195	1 102	869	1 590	1 501	1 151	1 052	1 776	1 564	9 751
Kaffrine	1 261	3 963	1 563	498	0	171	506	596	346	833	1 461	2 385
Kaolack	4 006	6 190	3 788	982	1 131	638	1 546	1 548	1 566	1 777	3 388	3 618
Kédougou	563	1 053	967	119	124	123	164	95	262	265	236	527
Kolda	2 132	1 837	114	102	197	217	648	839	299	315	5 687	10 561
Louga	3 642	8 163	2 404	572	732	699	1 459	2 251	2 333	2 526	2 390	2 085
Matam	1 072	1 965	1 084	346	84	103	598	421	593	613	820	1 100
Saint-Louis	2 948	4 853	2 633	405	936	702	1 186	682	1 040	2 151	1 326	1 615
Sédhiou	1 131	1 638	457	274	116	36	227	246	196	220	689	274
Tambacounda	948	1 335	279	307	155	380	1 089	1 592	722	1 190	1 868	1 445
Thiès	7 623	18 657	7 224	3 030	2 514	1 904	4 801	4 479	2 516	4 001	5 611	5 668
Ziguinchor	2 417	5 810	614	734	750	466	960	752	418	866	1 443	758
<b>Milieu</b>												
Urbain	47 470	82 959	53 557	7 415	9 418	10 425	20 388	17 880	15 900	17 028	25 839	27 721
Rural	12 215	45 619	19 139	4 505	3 294	3 779	6 100	9 358	6 585	9 378	16 361	31 204
<b>Sénégal</b>	<b>59 685</b>	<b>128 578</b>	<b>72 695</b>	<b>11 920</b>	<b>12 712</b>	<b>14 204</b>	<b>26 488</b>	<b>27 238</b>	<b>22 485</b>	<b>26 406</b>	<b>42 199</b>	<b>58 924</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 5.8. Mobilité dans l'emploi

### 5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur

L'analyse de la situation antérieure par rapport à l'emploi montre que 11,1% des hommes et 9,2% des femmes avaient un emploi antérieur. Au niveau national, cela a concerné 10,1% de la population en âge de travailler.

Par rapport au niveau d'instruction, cette situation est plus importante chez les personnes qui ont les niveaux primaire (12,9%) et supérieur (11,7%). C'est à Dakar urbain que la proportion de personnes qui ont un emploi antérieur est la plus élevée. Au niveau régional, c'est dans les régions de Kaolack (15,9%), Dakar (15,0%), Fatick (13,8%), Louga (13,4%), Kédougou (11,1%) et Thiès (10,8%) que plus de 10% des personnes en âge de travailler avaient un emploi antérieur.

Concernant les motifs de départ, 59,0% des personnes qui avaient un emploi antérieur ont évoqué les départs involontaires comme motifs. Les principaux motifs de départ involontaire sont la retraite (14,8%), la faillite (14,3%) et le licenciement ou compression (11,0%). Les départs involontaires affectent davantage les femmes (63,0%) que les hommes (55,0%). Pour les femmes, le principal motif de départ est la faillite (21,7%), tandis que pour les hommes, c'est la retraite (21,0%).

Les résultats montrent que quel que soit le milieu de résidence, plus de 53% des départs sont liés à des motifs involontaires. En milieu urbain, c'est la retraite qui est la principale raison avec plus 15,0%, alors qu'en milieu rural, c'est la faillite (20,2%). Le licenciement ou la compression est évoqué comme motif par 13,5%, 10,7% et 8,5% respectivement à Dakar urbain, dans les autres milieux urbains et en milieu rural. Par rapport au niveau d'instruction, pour les personnes qui ont au minimum le niveau secondaire, la retraite est le principal motif, alors que pour ceux qui ont au plus le niveau primaire, c'est la faillite.

Au niveau régional, excepté Tambacounda, dans les autres régions, plus 53% des motifs de départ sont involontaires. C'est dans les régions de Sédhiou (78,2%), Ziguinchor (72,4%) et Kaolack (69,3%) que les motifs de départ involontaires sont plus importants. La retraite est le principal motif dans les régions de

Dakar (15,4%), Kaffrine (27,9%), Kédougou (15,9%), Saint-Louis (22,6%), Sédhiou (26,7%) et Ziguinchor (13,2%). Dans les régions de Diourbel (23,0%), Fatick (21,1%), Kaolack (22,8%), Kolda (22,3%), Tambacounda (15,5%) et Thiès (22,9%), c'est la faillite qui est le principal motif alors qu'à Matam (24,7%), c'est le licenciement ou la compression.

Pour les motifs volontaires qui concernent 41,0% des départs, on note la recherche d'une meilleure rémunération (5,5%), de meilleures conditions de travail (5,0%) et d'un travail plus intéressant comme principaux motifs. Les départs volontaires sont plus importants dans les régions de Dakar, Fatick, Kédougou et Tambacounda où près de cinq départs sur dix sont liés à des motifs volontaires.

**Tableau 5.13 : Pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur par raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe**

Caractéristiques sociodémographiques	Les raisons du départ de l'emploi antérieur												Total	Effectif	
	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	Retraite	Licenciement, compression	Faillite	Restructuration	Autre raison départ involontaire	Départ Involontaire	Pour une meilleure rémunération	Pour de meilleures conditions de travail	Pour un travail plus intéressant	Autre raison départ volontaire	Départ Volontaire			
<b>Sexe</b>															
Homme	11,1	21,0	10,5	6,7	1,7	15,1	55,0	7,7	5,3	13,6	18,4	45,0	100	3 896 490	
Femme	9,2	8,7	11,4	21,7	1,1	20,1	63,0	3,3	4,7	6,0	23,0	37,0	100	4 784 784	
<b>Niveau d'instruction</b>															
Aucun	9,7	15,5	9,9	16,1	1,1	19,4	62,0	4,7	4,6	8,6	20,1	38,0	100	4 644 650	
Primaire	12,9	8,0	12,0	15,8	1,0	17,5	54,3	6,6	6,2	11,5	21,4	45,7	100	1 789 355	
Secondaire	8,1	19,3	13,2	8,9	2,8	13,6	57,7	5,9	4,1	10,3	22,0	42,3	100	1 980 717	
Supérieur	11,7	30,4	7,6	4,0	1,2	13,5	56,6	7,5	6,7	12,0	17,2	43,4	100	266 552	
<b>Milieu de résidence</b>															
Dakar urbain	15,2	15,3	13,5	8,3	1,7	14,6	53,4	6,3	8,0	12,6	19,6	46,6	100	2 290 155	
Autres urbains	8,5	15,7	10,7	14,8	1,6	18,5	61,3	6,6	3,6	8,3	20,2	38,7	100	2 231 273	
Rural	8,0	13,7	8,5	20,2	1,0	20,2	63,6	4,0	2,6	7,6	22,1	36,4	100	4 159 846	
<b>Région</b>															
Dakar	15,0	15,4	13,6	8,4	1,7	14,5	53,6	6,5	7,9	12,5	19,5	46,4	100	2 364 390	
Diourbel	5,6	16,1	2,3	23,0	1,5	15,7	58,6	3,1	2,5	12,0	23,9	41,4	100	893 697	
Fatick	13,8	9,7	5,9	21,1	1,1	17,6	55,4	1,5	3,1	11,2	28,8	44,6	100	423 109	
Kaffrine	6,2	27,9	9,5	9,8	0,0	18,8	65,9	7,3	1,7	4,8	20,2	34,1	100	329 860	
Kaolack	15,9	13,5	12,9	22,8	0,1	20,0	69,3	4,6	2,1	8,2	15,8	30,7	100	576 441	
Kédougou	11,1	15,9	5,8	7,2	0,5	25,0	54,4	3,7	5,5	9,4	27,0	45,6	100	91 408	
Kolda	1,7	17,2	3,3	22,3	3,5	9,9	56,2	1,6	4,4	7,1	30,7	43,8	100	362 336	
Louga	13,4	11,0	12,0	10,1	0,8	27,0	60,8	2,7	2,6	4,7	29,2	39,2	100	532 284	
Matam	2,8	17,9	24,7	13,4	0,0	10,1	66,1	5,4	0,0	2,8	25,8	33,9	100	333 261	
Saint-Louis	6,1	22,6	13,1	8,6	0,8	18,1	63,2	3,3	2,8	5,2	25,4	36,8	100	573 915	
Sédhiou	1,4	26,7	7,7	22,8	4,4	16,7	78,2	2,8	0,0	5,7	13,3	21,8	100	252 414	
Tambacounda	2,4	2,9	6,4	15,5	2,2	22,9	49,8	6,2	6,3	17,7	20,0	50,2	100	396 268	
Dakar	10,8	14,1	8,0	22,9	2,2	15,6	62,8	9,3	4,4	8,5	15,0	37,2	100	1 177 021	
Diourbel	6,8	13,2	8,4	11,9	1,1	37,8	72,4	1,7	1,0	2,0	22,9	27,6	100	374 869	
<b>Sénégal</b>	<b>10,1</b>	<b>14,8</b>	<b>11,0</b>	<b>14,3</b>	<b>1,4</b>	<b>17,6</b>	<b>59,0</b>	<b>5,5</b>	<b>5,0</b>	<b>9,8</b>	<b>20,7</b>	<b>41,0</b>	<b>100</b>	<b>8 681 274</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.8.2. Mobilité dans l'emploi, changement de métier et d'activité

L'essentiel des personnes ayant vécu une mobilité dans l'emploi ont également changé de métier (89,1%) et/ou d'activité (83,3%). Le changement d'activité est plus important chez les femmes (86,4% contre 81,3%), alors que les hommes ont plus tendance à changer de métier (90,9% contre 86,5%). Par rapport au niveau d'instruction, les changements d'activité et de métier sont plus fréquents chez les personnes ayant au minimum le niveau secondaire.

Par ailleurs, malgré une plus faible proportion de ruraux ayant changé d'emploi (8,0% contre 11,9%), les changements d'activités et de métier y sont plus importants. En effet, 94,5% et 86,0% des personnes qui avaient un emploi antérieur ont changé respectivement de métier et d'activité. En milieu urbain, ces proportions sont estimées respectivement à 86,2% et 82,9%.

Au niveau régional, Kolda, Kédougou, Louga, Kafrine, Saint-Louis et Thiès se distinguent par les proportions les plus fortes de personnes ayant changé de métier (95%) et/ou d'activité (80%) parmi ceux qui avaient un emploi antérieur. Le niveau de changement de métier le plus faible est noté dans la région de Dakar (82,2%) et celui d'activité à Tambacounda (62,8%).

**Tableau 5.14 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité par région, milieu de résidence et sexe**

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	% d'actifs occupés ayant changé de métier	% d'actifs occupés ayant changé d'activité
<b>Sexe</b>			
Homme	11,1	90,9	82,6
Femme	9,2	86,5	86,4
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	9,7	89,2	83,6
Primaire	12,9	87,1	82,3
Secondaire	8,1	91,2	88,9
Supérieur	11,7	93,7	81,6
<b>Milieu de résidence</b>			
Dakar	15,2	83,0	81,3
Autres urbains	8,5	92,6	86,0
Ensemble urbain	11,9	86,2	82,9
Rural	8,0	94,5	86,3
<b>Région</b>			
Dakar	15,0	82,2	81,4
Diourbel	5,6	94,7	74,4
Fatick	13,8	91,5	82,6
Kafrine	6,2	97,2	81,6
Kaolack	15,9	90,9	90,2
Kédougou	11,1	99,0	82,2
Kolda	1,7	100,0	94,0
Louga	13,4	97,6	89,6
Matam	2,8	88,9	82,3
Saint-Louis	6,1	96,6	87,4
Sédhiou	1,4	83,7	80,5
Tambacounda	2,4	89,8	62,8
Dakar	10,8	95,7	87,7
Diourbel	6,8	92,7	93,1
<b>Sénégal</b>	<b>10,1</b>	<b>89,1</b>	<b>84,1</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel

Les données de l'enquête offrent l'opportunité d'une approche rétrospective. En effet, elles permettent de mesurer les caractéristiques de la mobilité par rapport au groupe socioéconomique, aux secteurs d'activité et institutionnel.

### 5.9.1. Transition selon le groupe socioéconomique

La comparaison du statut dans l'emploi selon le secteur d'activités dans lequel exercent les travailleurs aujourd'hui et antérieurement, montre de grands changements. Sur 7 808 339 chômeurs ou inactifs antérieurement, 3 499 481, soit 44,8%, sont actuellement des actifs occupés en 2017 et, donc, 55,2% restent toujours chômeurs ou inactifs. Il est important de noter que, sauf pour les salariés du secteur privé formel, quel que soit le type d'emploi considéré, la majorité des actifs occupés antérieurement, sont, en 2017, des chômeurs ou des inactifs avec une proportion de 65,2% (54 372 sur 83 449) chez les salariés du secteur public, 55,5% (158 652 sur 286 095) chez les indépendants du secteur non agricole, 61,5% chez les indépendants du secteur agricole et 51,9% (56 153 sur 108 293) chez les aides familiaux et actifs assimilés.

**Tableau 5.15 : Analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique**

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur						Total
	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif	
Salarié du secteur public	6 516	6 197	3 385	869	2 156	170 418	189 542
Salarié du secteur privé formel	9 256	72 449	23 573	3 685	14 311	903 548	1 026 823
Indépendant du secteur non agricole	10 333	70 774	73 946	13 133	27 171	1 531 905	1 727 262
Indépendant du secteur agricole	2 659	15 605	21 698	5 125	3 593	412 151	460 831
Aide familial et actif assimilé	313	8 597	4 841	1 493	4 909	481 460	501 612
Chômeur ou inactif	54 372	158 296	158 652	38 874	56 153	4 308 858	4 775 204
Chômeur	4 334	16 381	6 913	977	1 335	88 667	118 608
Main œuvre potentielle	8 766	56 839	56 119	7 352	16 920	744 677	890 673
Inactif	41 272	85 075	95 620	30 545	37 897	3 475 514	3 765 923
<b>Total</b>	<b>83 449</b>	<b>331 918</b>	<b>286 095</b>	<b>63 180</b>	<b>108 293</b>	<b>7 808 339</b>	<b>8 681 274</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.9.2. Transition selon le secteur d'activité

Le **Tableau 5.16** présente la situation des actifs occupés ayant exercé antérieurement un autre emploi selon le secteur d'activité. Sur 3 906 070 actifs occupés en 2017, 406 589, soit 10,4%, ont eu à exercer auparavant un autre emploi.

Le tableau met en évidence une attirance vers le secteur du commerce. En effet, près des deux tiers des travailleurs ayant changé d'emploi évoluaient soit dans les services (42,5%) soit dans l'industrie (20,6%). En 2017, une régression de ces derniers secteurs est observée au profit du commerce (30,1%) et dans une moindre mesure le secteur primaire (18,7%).

Bien souvent, la mobilité dans l'emploi s'accompagne d'un changement de secteur d'activité. En effet, la majorité des travailleurs ayant changé d'emploi migrent vers un secteur différent de celui dans lequel ils évoluaient. Les secteurs primaire et de l'industrie se distinguent par une faible proportion de travailleurs évoluant dans le même secteur que celui de leur emploi précédent.

Dans le secteur primaire, plus du quart (27,7%, soit 20 041 sur 72 406) des actifs occupés du secteur primaire exercent précédemment un emploi dans le même secteur ; alors que 23,0%, 27,1% et 22,2%

évoluent désormais respectivement dans les secteurs des services, du commerce et de l'industrie. Dans le secteur industriel, 24,3% (20 326 sur 83 691) des actifs occupés, travaillent toujours dans le même secteur contre 28,1%, 17,2% et 30,4% respectivement qui ont migré vers dans les secteurs des services, primaire et du commerce. Plus du tiers (38,0%, soit 29 569) des travailleurs du secteur du commerce ayant vécu une mobilité dans l'emploi n'ont pas changé de secteur d'activité, tandis que 25,8%, 17,0% et 19,3% se sont reconvertis dans les services, l'industrie et le secteur primaire. Le secteur des services se caractérise par la plus forte proportion de travailleurs ayant changé d'emploi qui évoluent dans le même secteur que celui de leur emploi précédent, plus de quatre actifs occupés sur dix (43,6%, soit 75 271). Un peu plus du quart (27,6%) travaillent actuellement dans le commerce.

**Tableau 5.16 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Sénégal, 2017**

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur				Total	Effectif actif occupés
	Primaire	Industrie	Commerce	Service		
Primaire	20 041	14 372	14 970	26 504	75 887	963 692
Industrie (secondaire)	16 087	20 326	13 186	23 323	72 922	741 619
Commerce	19 594	25 440	29 569	47 637	122 240	1 079 123
Service	16 684	23 553	20 032	75 271	135 541	1 121 636
<b>Total</b>	<b>72 406</b>	<b>83 691</b>	<b>77 758</b>	<b>172 734</b>	<b>406 589</b>	<b>3 906 070</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.9.3. Transition selon le secteur institutionnel

Comme pour le **Tableau 5.17**, l'analyse de la transition selon le secteur institutionnel porte sur les actifs actuellement occupés et ayant exercé antérieurement un autre emploi. Dans cette population, 18 093 travaillaient en 2017 dans l'administration publique contre 21 023 antérieurement, alors que dans les secteurs des entreprises privées non agricoles et privées agricoles (exploitations agricoles), en 2017, ces catégories sont estimées respectivement à 303 514 et 66 682 contre 270 217 et 55 686 antérieurement.

La comparaison des secteurs d'activité dans lesquelles exercent les travailleurs aujourd'hui et antérieurement montre de grandes mobilités des travailleurs entre les secteurs institutionnels avec une forte attraction du privé. Les travailleurs du secteur de l'administration publique d'auparavant sont majoritairement occupés aujourd'hui dans le secteur des entreprises privées non agricoles (57,8%) alors que moins du tiers (27,9%) exercent toujours dans le même secteur. Une situation quasi similaire est observée dans les secteurs des entreprises parapubliques, des exploitations agricoles, des organisations internationales, des entreprises associatives et des ménages avec respectivement 84,9%, 70,0%, 73,3%, 64,7% et 68,3% des travailleurs de ces secteurs exerçant aujourd'hui dans le secteur des entreprises privées non agricoles. Dans ce dernier secteur, il est important de noter une grande stabilité avec plus de trois quarts (77,9%) des travailleurs qui continuent toujours à y exercer.

**Tableau 5.17 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Sénégal, 2017**

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur institutionnel dans l'emploi antérieur							Total	Effectif
	APU	EPP	Entreprise privée non agricole	Exploitation agricole	Organisation internationale	Entreprise associative	Ménage		
APU	5 769	181	8 707	1 482	217	149	1 011	17 516	181 761
EPP	0	123	448	0	0	0	0	572	5 026
Entreprise privée non agricole	12 141	6 017	210 497	38 995	1 528	2 740	31 596	303 514	2 631 539
Exploitation agricole	2 378	769	42 696	13 286	230	1 348	5 975	66 682	842 527
Organisation internationale	299	0	737	0	0	0	0	1 036	3 004
Entreprise associative	128	0	2 669	614	111	0	283	3 805	50 126
Ménage	307	0	4 463	1 309	0	0	7 385	13 463	192 088
<b>Total</b>	<b>21 023</b>	<b>7 090</b>	<b>270 217</b>	<b>55 686</b>	<b>2 086</b>	<b>4 237</b>	<b>46 250</b>	<b>406 589</b>	<b>3 906 070</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques

Les revenus perçus et les conditions de travail sont des indicateurs assez pertinents pour mesurer la qualité des emplois créés dans les différents secteurs institutionnels et d'activités. Les revenus analysés dans cette section concernent ceux de l'activité principale.

### 5.10.1. Analyse du revenu mensuel

- **Les revenus du travail dans l'emploi principal selon le sexe, les secteurs institutionnels et d'activités**

Globalement, le revenu d'activité dans un emploi principal d'un actif occupé en moyenne est de 125 485 FCFA par mois. Il varie légèrement selon le sexe. Les hommes occupés gagnent 129 330 FCFA par mois contre 120 699 FCFA pour les femmes occupés. En moyenne, les femmes ont une année d'études de moins que les hommes occupés.

Le revenu moyen mensuel en emploi principal est plus élevé dans les organisations internationales (395 378 FCFA) et dans l'administration publique (191 778 FCFA) que dans le secteur privé (126 545 FCFA). Les travailleurs du secteur privé gagnent trois fois plus que les employés des ménages (39 830 F.CFA) pour un nombre moyen d'années d'études identique.

**Tableau 5.18 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Sénégal, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu activité principale	Rémunération horaire moyen [1]	Nombre année étude	Effectif
<b>CSP</b>				
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	414 167	2 521	14	24 432
Cadre moyen, agent de maîtrise	217 362	1 715	13	104 768
Employé/ouvrier qualifié	129 910	870	7	340 752
Employé/ouvrier semi qualifié	88 712	609	4	488 904
Manœuvre	83 016	660	3	155 424
Apprenti ou stagiaire payé	93 284	601	4	102 086
Salarié [1]	117 527	822	6	1 216 365
Employeur	165 219	1 261	4	47 292
Travailleur pour compte propre	143 610	1 213	2	2 140 801
Indépendant	144 077	1 214	2	2 188 093
Aide familial/apprenti	63 687	548	2	501 612
<b>Secteur institutionnel</b>				
APU	191 778	1 580	12	181 761
EPP	97 450	527	8	5 026
Secteur privé	126 545	1 013	3	3 524 192
Ménages	39 830	312	3	192 088
Organisation internationale	395 378	2 918	10	3 004
<b>Secteur d'activité</b>				
Primaire	99 936	791	2	963 692
Industrie	126 732	971	3	741 619
Commerce	150 652	1 292	3	1 079 123
Service	122 400	940	6	1 121 636
<b>Sexe</b>				
Homme	129 330	908	4	2 165 998
Femme	120 699	1 129	3	1 740 072
<b>Sénégal</b>	<b>125 485</b>	<b>1 006</b>	<b>3</b>	<b>3 906 070</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

[1] Indicateur ODD 8.5.1

- **Les revenus du travail dans l'emploi principal selon le nombre moyen d'année d'étude et la CSP**

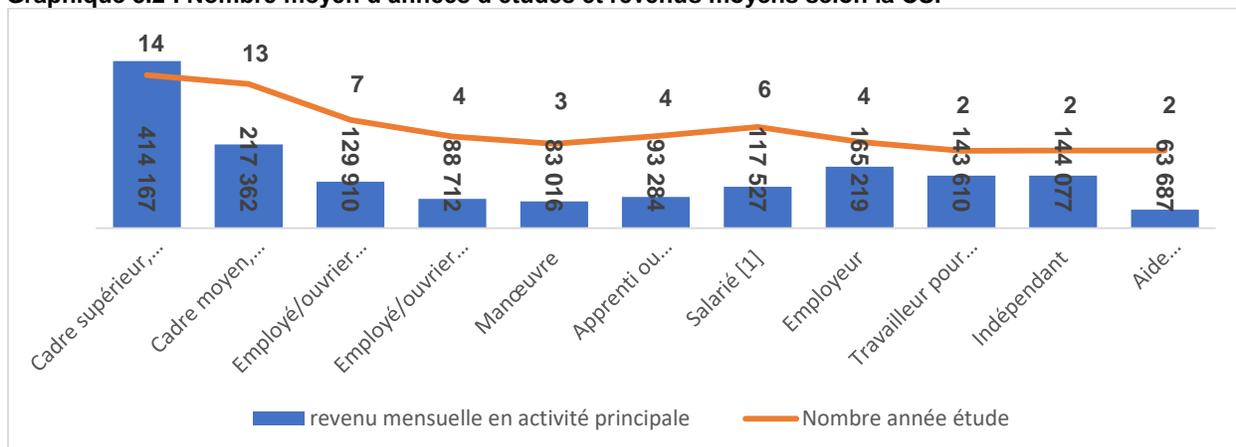
Il est généralement admis qu'il existe une forte corrélation entre le niveau d'études et celui du salaire perçu. L'analyse des données issue de cette enquête ne déroge pas à la règle. La hiérarchie salariale (cadres, employés, manœuvres et autres) est toujours respectée au sein d'un même secteur institutionnel. Cependant, il convient de noter la forte présence de non-salariés sur le marché du travail qui pourrait bouleverser la hiérarchie ainsi établie avec des patrons et des travailleurs à leur propre compte dont les revenus d'activité sont très variables.

A l'observation du graphique 5.2, on note une forte corrélation entre le niveau de rémunération et le nombre d'année d'étude surtout chez les salariés. Pour cette dernière catégorie de travailleurs, le salaire mensuel d'un actif occupé est de 117 527 FCFA en moyenne avec 6 années d'études. Dans l'ensemble, ce sont les « **cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés** » et les « **cadres moyens, agents de maîtrise** » qui ont les plus forts revenus et les niveaux d'études les plus élevés : un actif occupé de la première catégorie gagne en moyenne 414 167 FCFA et a fait en moyenne 14 ans d'études et celui de la seconde catégorie perçoit 217 362 FCFA et à son actif 13 années d'études en moyenne. Outre cette catégorie de salariés, les cadres, il y'a les « **employés/ouvriers qualifiés** » et les « **employés/ouvriers semi qualifiés** ». Chez le premier groupe d'employés ou ouvriers, un travailleur gagne 129 910 FCFA et totalise 7 années d'études en moyenne, alors que chez le second groupe, un employé ou ouvrier semi qualifié perçoit 88 712 FCFA et a réalisé 4 années d'études en moyenne. Et enfin les « **manœuvres** » et les « **apprentis ou stagiaires payés** » regroupent les autres catégories de travailleurs salariés et perçoivent des revenus relativement plus faibles. En effet, un manœuvre et apprenti ou stagiaire payé gagnent respectivement 83 016 FCFA et 93 284 FCFA, soit plus de quatre fois moins qu'un cadre supérieur, environ deux fois moins qu'un cadre moyen et presque une fois et demi de moins qu'un employé ou ouvrier qualifié.

Le travailleur indépendant gagne en moyenne 144 077 FCFA par mois, soit plus de 1,2 fois qu'un salarié et totalise deux années d'études en moyenne. Cette catégorie d'actifs occupés regroupe les « employeurs » et les « travailleurs » pour compte propre. Le revenu mensuel moyen en emploi principal des premiers est estimé à 165 219 FCFA avec quatre (4) années d'études en moyenne, alors que chez les seconds, le revenu mensuel moyen est de 143 610 FCFA avec deux (2) années d'études en moyenne.

Les aides familiaux sont, dans le cadre de cette enquête, les travailleurs de l'entreprise familiale qui n'ont pas une rémunération régulière en espèce mais plutôt un gain familial. Le revenu d'un « aide familial/apprenti payé » en emploi principal est évalué à 63 687 FCFA en moyenne.

**Graphique 5.2 : Nombre moyen d'années d'études et revenus moyens selon la CSP**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.10.2. Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG

Dans les États membres de l'UEMOA, les lois existantes sur l'emploi instituent un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) aux travailleurs et en général, elle n'est toujours pas respectée.

Dans cette partie, nous cherchons à analyser le revenu en activité principale des actifs par rapport à un seuil de revenu. Dans un premier temps, il s'agit de voir les proportions d'actifs occupés qui gagnent moins des deux tiers du revenu médian qualifié de bas revenu et, dans un deuxième temps, ceux qui perçoivent moins que le SMIG selon le sexe, le secteur institutionnel, le secteur d'activité et la CSP.

- **Taux de bas revenu d'activité en emploi principal**

Le taux de bas revenu d'activité est relativement élevé : plus du sixième (16,6%) des actifs occupés gagnent moins des 2/3 du revenu médian. Ce taux varie sensiblement selon le sexe. En effet, moins de deux actifs occupés hommes (12,5%) gagnent moins des deux tiers du revenu médian contre plus de deux actifs occupés sur dix (21,6%) pour les femmes. Par rapport au secteur d'activité, le taux de bas revenu est relativement plus important dans le secteur primaire (36,5%) et les services autres que le commerce (22,6%) que dans le secteur de l'industrie (3,6%) et dans le commerce (1,3%). L'analyse selon le secteur institutionnel montre nettement que les travailleurs du secteur privé (12,7%) et davantage ceux des ménages (99,1%) sont plus touchés par les bas revenus que ceux de l'administration publique (3,6%). La proportion d'actifs occupés touchant moins des deux tiers du revenu médian varie sensiblement avec la catégorie socioprofessionnelle. Chez les salariés, les « Cadre supérieur, ingénieur et assimilé » (1,2%), les « Cadre moyen, agent de maîtrise » (1,7%) et les « Employé/ouvrier qualifié » (8,1%) sont moins affectés par les bas revenus en activité principale que les « Employé/ouvrier semi qualifié » (28,0%), « Manœuvre » (29,8%) et « Apprenti ou stagiaire payé » (25,1%). Chez les non-salariés, moins de 1% des « travailleurs pour compte propre » (0,5%), moins de 1% des « employeurs » (0,6%) et plus de 80% des « Aides familiaux/apprentis » (80,8%) perçoivent un revenu inférieur aux deux tiers du revenu médian.

#### **Taux de revenu inférieur au SMIG**

Le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) est le revenu minimum de travail pour un salarié, afin de s'assurer un minimum vital. Ici, l'analyse portera sur les actifs occupés salariés et non-salariés. Depuis 1996, au Sénégal, le SMIG mensuel en vigueur est de 36.243 FCFA (soit 55,25 euros) et sa

révision est envisageable pour prendre en compte l'évolution du coût de la vie.

Selon les résultats de l'ERI-ESI, au Sénégal, en 2017, la proportion d'actifs occupés rémunérés en deçà du SMIG est relativement faible (3,8%). L'analyse de la situation selon le sexe présente une grande disparité. En effet, la proportion d'actifs occupés, femmes gagnant moins que le SMIG, est estimée à 8,0%, soit 7,6 points de pourcentage de plus que celle des hommes. En considérant le secteur d'activités, la proportion d'actifs occupés, touchant moins que le SMIG, est plus importante dans le secteur des services (13,0%), comparativement aux autres secteurs d'activités. Par rapport au secteur institutionnel, les actifs occupés dans les ménages sont plus affectés par les revenus d'activité en emploi principal inférieurs au SMIG avec près de trois quarts (73,7%). L'analyse selon la CSP montre que, la proportion d'actifs occupés touchant moins que le SMIG, est plus observée chez les « Employés/ouvriers semi qualifiés » (26,0%) et les « Manœuvres » (10,1%).

**Tableau 5.19 : Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel**

Caractéristiques socioéconomiques	Taux de bas salaire (%) (<2/3 du salaire médian)	Taux de revenu inférieur au SMIG (%)	Effectif
<b>CSP</b>			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	1,2	0,0	24 432
Cadre moyen, agent de maîtrise	1,7	0,0	104 768
Employé/ouvrier qualifié	8,1	0,0	340 752
Employé/ouvrier semi qualifié	28,0	26,0	488 904
Manœuvre	29,8	10,1	155 424
Apprenti ou stagiaire payé	25,1	1,2	102 086
Employeur	0,6	0,0	47 292
Travailleur pour compte propre	0,5	0,1	2 140 801
Aide familial/apprenti	79,4	0,4	501 612
<b>Secteur institutionnel</b>			
APU	3,6	0,5	181 761
EPP	52,2	5,7	5 026
Secteur privé	12,7	0,1	3 524 192
Ménages	99,1	73,7	192 088
Organisation internationale	0,0	0,0	3 004
<b>Secteur d'activité</b>			
Primaire	36,5	0,1	963 692
Industrie	3,6	0,0	741 619
Commerce	1,3	0,1	1 079 123
Service	22,6	13,0	1 121 636
<b>Sexe</b>			
Homme	12,5	0,4	2 165 998
Femme	21,6	8,0	1 740 072
<b>Sénégal</b>	<b>16,6</b>	<b>3,8</b>	<b>3 906 070</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.10.3. Conditions d'activités

Le **Tableau 5.20** présente quelques indicateurs permettant d'appréhender les conditions de travail des actifs occupés. Il s'agit de la durée des heures de travail hebdomadaire, l'adhésion à un syndicat, la cotisation à un régime de pension, l'affiliation à une organisation d'assurance maladie, la formation continue, les abus physique ou sexuel et les accidents de travail.

S'agissant des conditions d'activités liées aux heures, les résultats de l'enquête montrent que pour les conditions liées aux heures travaillées par semaine, 42,3% des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus font plus de quarante-huit heures par semaine, seuil à partir duquel la durée du travail est ici qualifiée d'excessive. L'analyse selon le sexe fait ressortir que les hommes (47,6%) sont plus touchés par une durée de travail excessive que les femmes (35,8%). Ce phénomène est relativement plus observé chez les jeunes (45,4% pour la tranche 15-24 ans et 43,9% pour la tranche 25-34 ans) que chez les adultes.

Par rapport au milieu de résidence, la proportion d'actifs occupés travaillant plus de quarante-huit heures par semaine à Dakar urbain (43,8%) est quasiment identique à celle des Autres centres urbains (43,9%), alors que dans son ensemble, le milieu urbain (43,9%) présente une proportion relativement plus importante que le milieu rural (40,5%).

Concernant la cotisation des salariés à un régime de pension, le pourcentage d'actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension est faible, soit 10,2%. Cette situation varie selon le sexe avec une proportion d'hommes salariés cotisant à un régime de pension (11,6%) relativement plus importante que celle des femmes (8,2%). Par ailleurs, quelle que soit la tranche d'âge considérée, excepté pour les 65 ans ou plus, l'analyse montre que la proportion de salariés cotisant à un régime de pension est relativement plus importante chez les adultes (15,5% pour la tranche 35-44 ans, 20,9% pour la tranche 45-54 ans et 20,4% pour la tranche 55-64 ans) que chez les jeunes (0,8% pour la tranche 15-24 ans et 3,9% pour la tranche 25-34 ans). Selon le milieu de résidence, c'est en milieu rural qu'on note la plus faible part de salariés cotisant à un régime de pension.

Enfin, s'agissant de l'affiliation à une organisation d'assurance, les résultats montrent que seulement un actif occupé sur vingt (5,0% des actifs occupés) est inscrit à une organisation d'assurance maladie. Cette proportion varie très peu en fonction du sexe, du groupe d'âges, du milieu de résidence et de la région.

**Tableau 5.20 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail par région, milieu de résidence, sexe et groupe d'âges**

Caractéristiques socioéconomiques	Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)	Taux de syndicalisation <sup>5</sup>	% actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension	% actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie	% actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement	Abus physique	Harcèlement sexuel	Accident de travail ou de trajet	Problème physique
<b>Sexe</b>									
Homme	47,6	11,4	11,6	5,1	2,6	1,2	0,1	2,1	3,0
Femme	35,8	6,5	8,2	4,8	1,2	0,6	0,2	1,0	1,7
<b>Groupes d'âges</b>									
15 - 24 ans	45,4	1,8	0,8	1,7	0,6	0,6	0,3	1,3	1,9
25 - 34 ans	43,9	7,0	6,1	3,9	1,9	1,0	0,2	1,5	2,4
35 - 44 ans	41,0	13,3	15,5	6,4	2,9	0,9	0,1	1,9	2,7
45 - 54 ans	39,5	14,0	20,9	7,2	2,4	1,3	0,2	1,6	2,7
55 - 64 ans	41,6	10,4	20,4	6,7	2,1	1,2	0,0	1,7	2,6
65 ans et plus	41,3	6,9	6,3	3,8	0,7	0,6	0,0	1,3	1,8
<b>Milieu de résidence</b>									
Dakar urbain	43,8	11,4	11,3	5,1	2,9	1,5	0,4	1,4	2,9
Autres urbains	43,9	10,9	13,0	6,6	2,8	1,1	0,1	1,9	2,8
Ens. urbain	43,9	11,1	11,9	5,8	2,9	1,3	0,3	1,6	2,9
Rural	40,5	6,6	5,6	4,0	0,9	0,5	0,0	1,6	1,9
<b>Région</b>									
Dakar	43,7	10,6	11,2	5,0	2,9	1,5	0,4	1,4	2,8
Diourbel	33,2	17,0	5,2	1,8	0,3	0,2	0,0	0,1	0,2
Fatick	44,3	58,6	10,5	8,5	1,8	0,7	0,0	1,4	1,8
Kaffrine	42,1	15,2	4,2	8,3	1,4	0,3	0,0	0,6	0,9
Kaolack	48,8	2,0	7,4	6,4	1,2	0,9	0,1	3,6	4,2
Kédougou	44,9	33,4	12,9	2,4	1,3	0,5	0,0	0,9	1,1
Kolda	41,1	1,9	12,8	4,5	1,7	0,6	0,0	0,6	1,3
Louga	31,3	15,9	10,8	5,1	1,4	0,3	0,0	0,5	0,8
Matam	33,2	13,0	11,7	0,9	0,4	0,3	0,0	0,8	1,1
Saint-Louis	39,3	40,5	12,2	3,0	1,2	1,5	0,0	1,2	2,4
Sédhiou	51,6	3,4	13,5	4,9	2,1	0,1	0,0	0,1	0,2
Tamba	55,4	1,2	18,3	1,4	1,6	0,7	0,0	0,6	1,3
Thiès	44,5	17,3	10,6	6,7	2,1	1,1	0,1	3,9	4,6
Ziguinchor	47,7	1,5	8,9	6,1	4,8	1,6	0,1	2,0	3,3
<b>Sénégal</b>	<b>42,3</b>	<b>9,4</b>	<b>10,5</b>	<b>5,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,0</b>	<b>0,2</b>	<b>1,6</b>	<b>2,4</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 5.11. Principales caractéristiques des emplois

### 5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois

Dans une économie, l'offre d'emploi émane de l'Etat, des entreprises ou institutions privés (nationales ou internationales) et des ménages. La répartition des emplois par secteur institutionnel est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. Au Sénégal, d'après les résultats de l'ERI-ESI, le secteur privé est le principal pourvoyeur d'emplois. En effet, plus de 90% des emplois au niveau de l'économie, soit 89,4%, sont créés par le secteur privé, 4,8% par le secteur public et 5,0% par les

<sup>5</sup> Le taux de syndicalisation est calculé chez les actifs occupés travaillant dans une entreprise au sein duquel il y'a une organisation syndicale.

ménages. L'analyse selon le sexe montre que les proportions d'actifs occupés dans les secteurs privé et public sont relativement plus importantes chez les hommes (93,8% et 5,7% respectivement) que chez les femmes (85,8% et 3,6%), alors que dans le secteur des ménages, la proportion d'actifs occupés femmes (10,6%) est plus importante que celle des hommes (0,5%). Par rapport au milieu de résidence, la part des citoyens actifs dans le secteur public (6,9%) est le triple de celle des ruraux (2,2%) en raison, notamment, davantage de structures publiques ou parapubliques en milieu urbain. Le secteur privé, en particulier l'initiative privée, est relativement plus pourvoyeur d'emploi en milieu rural qu'urbain.

**Tableau 5.21 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon la région, le milieu de résidence et le sexe**

Caractéristiques socioéconomiques	Initiative privée (1)	Autres acteurs (2)	Secteur privé (3=1+2)	Administration publique (4)	Entreprise publique et parapublique (5)	Secteur public (6=4+5)	Ménage employeur (7)	Total (8=3+6+7)
<b>Sexe</b>								
Homme	47,7	46,0	93,8	5,6	0,1	5,7	0,5	100,0
Femme	63,6	22,2	85,8	3,5	0,2	3,6	10,6	100,0
<b>Milieu de résidence</b>								
Dakar	44,3	41,0	85,3	6,0	0,2	6,2	8,5	100,0
Autres urbains	53,9	32,4	86,3	7,6	0,2	7,8	5,9	100,0
Ens. urbain	48,7	37,1	85,8	6,7	0,2	6,9	7,3	100,0
Rural	62,3	33,3	95,7	2,1	0,1	2,2	2,2	100,0
<b>Région</b>								
Dakar	44,7	40,7	85,4	5,9	0,2	6,1	8,5	100,0
Diourbel	70,9	23,7	94,6	2,0	0,1	2,1	3,3	100,0
Fatick	66,5	26,8	93,2	3,7	0,0	3,7	3,0	100,0
Kaffrine	61,9	31,8	93,7	2,1	0,2	2,3	4,0	100,0
Kaolack	63,3	28,5	91,7	4,6	0,1	4,7	3,5	100,0
Kédougou	62,1	34,7	96,8	2,2	0,1	2,2	0,9	100,0
Kolda	64,2	29,1	93,4	5,4	0,1	5,5	1,1	100,0
Louga	66,8	26,4	93,3	3,5	0,0	3,5	3,3	100,0
Matam	57,0	38,5	95,5	3,2	0,0	3,2	1,3	100,0
Saint-Louis	58,1	33,3	91,4	5,7	0,0	5,7	2,9	100,0
Sédhiou	32,9	57,7	90,6	8,4	0,1	8,5	0,9	100,0
Tambacounda	43,4	50,9	94,3	3,6	0,2	3,8	1,9	100,0
Thiès	52,0	38,9	90,9	4,0	0,1	4,1	5,0	100,0
Ziguinchor	51,0	34,3	85,3	9,8	0,5	10,3	4,4	100,0
<b>Sénégal</b>	<b>54,8</b>	<b>35,4</b>	<b>90,2</b>	<b>4,7</b>	<b>0,1</b>	<b>4,8</b>	<b>5,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017

### 5.11.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels

Après la répartition des emplois par secteur institutionnel, dans cette sous-section, il s'agit d'analyser les activités exercées dans les secteurs public et privé.

#### 5.11.2.1. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur public

Le secteur public comprenant, ici, l'administration et les entreprises publiques et parapubliques, offre seulement 4,8% des emplois de l'économie en 2017. Les travailleurs à emploi principal dans le secteur public sont essentiellement dans l'« enseignement » et les « activités de l'administration publique » qui concentrent plus de la moitié des emplois du secteur public avec respectivement 45,6% et 39,5%.

La répartition par sexe des actifs occupés en emploi principal dans le secteur public montre une faible présence des femmes dans ce secteur. En effet, seulement le tiers des travailleurs (33,6%) du secteur public sont des femmes. Elles sont majoritairement plus présentes que les hommes dans les branches « Activités pour la santé humaine et l'action sociale » (66,4%) et les « Activités artistiques, sportives et récréatives » (56,6%).

Les jeunes sont moins employés dans le secteur public que les adultes. En effet, seulement un tiers (32,9%) des actifs occupés dans ledit secteur sont des jeunes et ont entre 15 et 34 ans. En revanche, ils sont majoritairement plus présents que les adultes dans les branches « Activités artistiques, sportives et récréatives » (75,0%) et « Activités de transport » (49,4%).

Le salaire moyen mensuel dans le secteur public est 189 240 FCFA. Il est plus élevé dans la branche « Activités pour la santé humaine et l'action sociale » (349 562 FCFA). Dans une moindre mesure, suivent des branches « Enseignement » (177 930 FCFA), et « administration » (165 304) font partie des branches disposant des salaires les plus élevés.

**Tableau 5.22 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Sénégal, 2017**

Branches	Effectif	% actifs occupés	% de femmes	% de jeunes de 15 à 35 ans	Revenu en activité principale	Nombre année d'études	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien		0,0					
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien		0,0					
Pêche, Pisciculture, Aquaculture		0,0					
Activités extractives/mines		0,0					
Activités de fabrication		0,0					
Activités de production et distribution d'électricité...		0,0					
Activités de production et distribution d'eau, assainissement...		0,0					
Activités de construction		0,0					
Commerce et réparation des pièces automobiles		0,0					
Commerce de gros		0,0					
Commerce de détail		0,0					
Activités de transport	2 605	1,4	6,8	49,4	86 833	8	7
Activités d'entreposage		0,0					
Activités d'hébergement et de restauration		0,0					
Activités de l'information et de communication		0,0					
Activités financières et d'assurance		0,0					
Activités immobilières		0,0					
Activités spécialisées, scientifiques et techniques		0,0					
Activités de services de soutien et de bureau	1 361	0,7	0,0	8,3	61 912	6	9
Activités de l'administration publique	73 767	39,5	24,1	31,9	165 304	10	9
Enseignement	85 212	45,6	34,6	32,6	177 930	13	10
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	21 228	11,4	66,4	34,8	349 562	11	10
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 785	1,0	56,0	75,0	97 338	13	4
Autres activités des services nca		0,0					
Activités spéciales des ménages		0,0					
Activités des organisations extraterritoriales	828	0,4	37,0	0,0	104 947	13	10
<b>Sénégal</b>	<b>186 786</b>	<b>100,0</b>	<b>33,6</b>	<b>32,9</b>	<b>189 240</b>	<b>11</b>	<b>9</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.11.2.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé

Le secteur privé, avec plus de 90% des emplois de l'économie, est le premier secteur pourvoyeur d'emploi au Sénégal.

La main d'œuvre du secteur privé est essentiellement concentrée dans les branches « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » (25,1%), « Commerce de détail » (24,0%) qui regroupent près de la moitié des travailleurs dudit secteur, soit 49,1%.

Comparativement au secteur public où seulement trois travailleurs sur dix sont des femmes, dans le secteur privé, plus de quatre travailleurs sur dix (42,4%) sont des femmes. Dans ce secteur, les « Activités d'hébergement et de restauration » (85,1%) sont majoritairement occupées par les femmes.

Plus de quatre actifs occupés sur dix du secteur privé (42,8%) sont des jeunes âgés entre 15 et 34 ans. Ils sont, en grande partie, dans les branches « Activités artistiques, sportives et récréatives » (59,2%), « Pêche, Pisciculture, Aquaculture » (52,2%) et « Activités de l'information et de communication » (52,1%).

La durée moyenne d'étude des travailleurs du secteur privé est, à peu près, 4 fois inférieures à celui des agents du public (3 contre 11 ans).

**Tableau 5.23 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé**

Branches	Effectif	% actifs occupés	% de femmes	% des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu en activité principale	Nombre année d'études	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	885 051	25,1	36,1	46,3	93 392	1	16
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	5 598	0,2	38,4	39,6	92 545	2	8
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	72 495	2,1	7,7	52,2	180 180	3	13
Activités extractives/mines	26 524	0,8	24,8	38,8	227 933	6	9
Activités de fabrication	477 730	13,6	46,4	48,0	110 963	3	9
Activités de production et distribution d'électricité...	8 443	0,2	24,3	39,8	149 690	5	7
Activités de production et distribution d'eau	10 169	0,3	12,0	31,9	144 955	5	9
Activités de construction	217 445	6,2	2,4	47,0	147 260	4	10
Commerce et réparation des pièces automobiles	41 680	1,2	5,6	41,9	137 182	4	11
Commerce de gros	192 474	5,5	48,1	36,0	187 103	3	8
Commerce de détail	844 486	24,0	70,8	34,5	143 035	2	8
Activités de transport	157 611	4,5	1,4	49,1	114 989	3	8
Activités d'entreposage	13 728	0,4	1,6	48,8	211 623	7	8
Activités d'hébergement et de restauration	98 776	2,8	85,1	43,8	95 273	3	6
Activités de l'information et de communication	16 203	0,5	30,0	52,1	223 456	12	9
Activités financières et d'assurance	16 278	0,5	43,4	47,1	242 306	13	7
Activités immobiliers	8 028	0,2	24,3	22,3	178 426	8	9
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	24 135	0,7	15,3	33,8	164 359	11	9
Activités de services de soutien et de bureau	28 600	0,8	25,2	38,9	184 109	6	8
Activités de l'administration publique		0,0					
Enseignement	36 298	1,0	27,9	40,1	128 702	8	9
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	36 013	1,0	22,1	21,3	157 314	5	14
Activités artistiques, sportives et récréatives	17 862	0,5	23,0	59,2	151 740	4	8
Autres activités des services nca	287 997	8,2	35,3	47,1	109 112	4	8
Activités spéciales des ménages		0,0					
Activités des organisations extraterritoriales	567	0,0	100,0	49,7	450 000	16	11
<b>Sénégal</b>	<b>3 524 192</b>	<b>100,0</b>	<b>42,4</b>	<b>42,8</b>	<b>126 545</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.11.2.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel

- **Caractéristiques des indépendants dans l'emploi informel**

Le secteur privé informel, dans cette sous-section, comprend les travailleurs en emploi principal qui ont une unité de production informelle, appelés chefs d'unité de production informelle (CUPI). D'après les résultats de l'ERI-ESI, 2 177 154 actifs occupés sont des CUPI.

Les chefs d'unité de production informelle exercent principalement dans les branches d'activités « Commerce de détail » (34,7%), « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » (22,6%) et « Activités de fabrication » (15,4%).

Les femmes dirigent plus de la moitié des unités de production informelle, soit 51,1%. Elles sont plus occupées dans les « Activités d'hébergement et de restauration » (94,4%) et le « Commerce de détail » (74,0%).

**Tableau 5.24 : Répartition des chefs d'unité de production informelle par sexe et type d'activité, Sénégal, 2017**

Branches	Effectif	% actifs occupés	% de femmes	% des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu en activité principale	Nombre année d'études	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	491 976	22,6	28,9	30,0	121 917	1	19
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	3 042	0,1	32,6	26,0	86 265	2	9
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	37 335	1,7	9,7	38,7	226 241	2	15
Activités extractives/mines	11 351	0,5	43,2	42,9	154 852	3	9
Activités de fabrication de quoi ?	334 246	15,4	57,9	40,2	119 940	2	10
Activités de production et distribution	1 015	0,0	34,4	70,7	118 666	5	4
Activités de production et distribution d'eau,	2 747	0,1	30,4	62,0	83 559	3	8
Activités de construction	74 907	3,4	1,3	31,3	227 666	3	14
Commerce et réparation des pièces automobiles	25 476	1,2	5,5	29,2	164 699	4	13
Commerce de gros	149 839	6,9	53,9	31,5	201 357	3	8
Commerce de détail	754 970	34,7	74,0	30,5	149 295	2	8
Activités de transport	59 040	2,7	0,8	37,4	127 591	3	9
Activités d'entreposage	1 789	0,1	7,8	20,1	69 666	4	11
Activités d'hébergement et de restauration	68 767	3,2	94,0	38,7	88 100	2	6
Activités de l'information et de communication	2 249	0,1	8,3	31,5	83 000	8	11
Activités financières et d'assurance	1 407	0,1	8,9	38,2	367 146	10	8
Activités immobilières	3 458	0,2	17,6	8,8	207 941	5	10
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5 171	0,2	5,8	14,9	74 552	6	13
Activités de services de soutien et de bureau	5 151	0,2	8,2	39,2	290 854	4	12
Activités de l'administration publique		0,0					
Enseignement	9 647	0,4	1,2	20,5	201 909	5	14
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	21 812	1,0	5,0	11,9	191 011	2	18
Activités artistiques, sportives et récréatives	10 954	0,5	25,1	57,2	172 434	4	9
Autres activités des services nca	100 802	4,6	53,3	41,9	124 825	3	9
Activités spéciales des ménages		0,0					
Activités des organisations extraterritoriales		0,0					
<b>Sénégal</b>	<b>2 177 154</b>	<b>100,0</b>	<b>51,1</b>	<b>33,0</b>	<b>143 595</b>	<b>2</b>	<b>12</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Caractéristiques des actifs occupés dans l'emploi informel**

La quasi-totalité des emplois de l'économie sont des emplois informels. En effet, 96,4% des actifs occupés du marché du travail occupent un emploi informel. Les travailleurs à emploi informel sont essentiellement dans les branches « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » (23,4%), « Commerce de détail » (22,4%) et « Activités de fabrication » (12,5%) qui regroupent plus de la moitié de cette catégorie de travailleurs, soit 58,4%.

Globalement, 45,3% des emplois informels sont occupés par des femmes. Elles se retrouvent en grande partie avec un emploi informel dans les branches « Activités spéciales des ménages » (96,5%), « Activités d'hébergement et de restauration » (86,5%) et « Commerce de détail » (71,0%).

Une bonne partie des travailleurs à emploi sont des jeunes, soit 44,8%. Ils sont, en grande partie, dans les branches « Activités spéciales des ménages » (76,2%) et « Activités artistiques, sportives et récréatives » 61,0%).

**Tableau 5.25 : Principales caractéristiques des actifs occupés en emploi informel, Sénégal, 2017**

Branches	Effectif	% actifs occupés	% de femmes	% des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu en activité principale	Nombre année d'études	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	883 268	23,4	36,2	46,3	93 381	1	16
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	5 598	0,1	38,4	39,6	92 545	2	8
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	71 720	1,9	7,7	52,4	180 962	3	13
Activités extractives/mines	23 360	0,6	30,5	42,0	178 238	4	8
Activités de fabrication	469 720	12,5	47,0	48,5	111 018	3	9
Activités de production et distribution de quoi ?	8 100	0,2	25,3	40,6	149 360	5	7
Activités de production et distribution d'eau...	9 463	0,3	16,1	34,2	128 990	4	8
Activités de construction	213 295	5,7	2,5	47,7	144 677	4	10
Commerce et réparation des pièces automobiles	39 745	1,1	4,3	43,2	136 779	4	11
Commerce de gros	188 611	5,0	48,7	36,6	187 577	3	7
Commerce de détail	842 020	22,4	71,0	34,5	142 990	2	8
Activités de transport	157 439	4,2	1,5	49,6	113 911	3	8
Activités d'entreposage	12 609	0,3	1,7	51,9	135 690	7	7
Activités d'hébergement et de restauration	97 584	2,6	86,5	44,2	93 654	3	6
Activités de l'information et de communication	11 911	0,3	32,9	60,5	217 380	11	7
Activités financières et d'assurance	12 875	0,3	43,5	43,0	220 058	13	6
Activités immobilières	6 751	0,2	28,9	22,0	177 998	7	8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	18 739	0,5	16,2	39,1	172 224	10	8
Activités de services de soutien et de bureau	26 614	0,7	27,0	42,6	150 679	5	7
Activités de l'administration publique	57 243	1,5	23,6	35,8	157 155	9	8
Enseignement	81 639	2,2	32,6	41,1	161 706	11	8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	48 553	1,3	36,8	30,0	212 955	6	13
Activités artistiques, sportives et récréatives	18 287	0,5	25,4	61,0	150 592	4	8
Autres activités des services nca	278 249	7,4	36,8	48,8	107 385	4	8
Activités spéciales des ménages	183 931	4,9	96,5	76,2	38 664	3	5
Activités des organisations extraterritoriales		0,0					
<b>Sénégal</b>	<b>3 767 323</b>	<b>100,0</b>	<b>45,3</b>	<b>44,8</b>	<b>122 559</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.11.3. Dynamique des emplois

L'analyse de la dynamique dans l'emploi se fera à l'aide des actifs occupés ayant quitté antérieurement un emploi pour un nouvel emploi en 2017.

La comparaison du statut antérieur avec celui actuel montre un changement notable du statut dans l'emploi des dépendants salariés. Alors que 46,6% gardent ce même statut de l'emploi, près de la moitié (49,0%) ont actuellement un statut de travailleurs indépendants et 4,4% celui d'aide familial. C'est dans cette dernière catégorie que le changement est le plus observé. En effet, le statut dans l'emploi reste inchangé pour seulement 9,4% parmi eux, tandis que 59,0% deviennent des d'indépendants et 31,6% des salariés. Par contre, une grande stabilité est notée chez les indépendants, avec trois quarts des travailleurs ayant conservé ce statut dans leur emploi actuel.

**Tableau 5.26 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel, Sénégal, 2017**

Statut dans l'emploi antérieur	Statut dans l'emploi actuel			Total	Effectif
	Dépendants salariés	Indépendants	Aides familiaux et assimilés		
Dépendants salariés	46,6	49,0	4,4	100	202 700
Indépendants	20,8	75,1	4,2	100	151 749
Aides familiaux et assimilés	31,6	59,0	9,4	100	52 140
<b>Sénégal</b>	<b>35,0</b>	<b>60,0</b>	<b>5,0</b>	<b>100</b>	<b>406 589</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe

L'indice de Karmel-MacLachlan (IP), mesurant la somme des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions ou des secteurs soient identiques pour les deux sexes. Il s'écrit de la manière suivante :

$$IP = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^n \left| \left(1 - \frac{M}{N}\right) * M_i - \frac{M}{N} * F_i \right|$$

IP est symétrique et s'écrit aussi :

$$IP = \frac{F}{N} \sum_{i=1}^n \left| \frac{N_i}{N} - \frac{F_i}{F} \right| = \frac{M}{N} \sum_{i=1}^n \left| \frac{N_i}{N} - \frac{M_i}{M} \right|$$

avec

- $N$  l'emploi total et  $N_i$  l'emploi dans la profession ou le secteur  $i$  ;
- $M$  l'emploi masculin et  $M_i$ , l'emploi masculin dans la profession ou le secteur  $i$  ;
- $F$  l'emploi féminin et  $F_i$  l'emploi féminin dans la profession ou le secteur.

Cet indicateur dépend positivement de la part des femmes dans l'emploi total ( $F/N$ ). Son évolution peut traduire celle des différences de professions ou de secteurs entre les hommes et les femmes, celle de la part des femmes dans l'emploi total et, en partie, celle des structures professionnelles et sectorielles de l'économie. Au total, son interprétation, en matière de comparaisons internationales et temporelles notamment, doit prendre en compte les facteurs « exogènes » aux disparités de professions et de secteurs entre les hommes et les femmes, influençant son niveau et son évolution.

Critère de Dominance de Hakim C.

L'indice de ségrégation peut être couplé au critère de dominance pour caractériser les professions féminines. Ce critère n'est bien sûr pas une mesure à proprement parler du caractère sexué des métiers. Cependant, il constitue une illustration simple et parlante de ce phénomène.

- Si la part des femmes dans un métier est supérieure de 15 points à la part des femmes dans l'ensemble des métiers, alors ce métier est dit « féminin ».
- Si cette part est inférieure de 15 points à la moyenne nationale, le métier est identifié comme « masculin ».
- Entre ces deux catégories se situent les métiers « mixtes ».

## 5.12. Femmes et marché du travail

### 5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre

La segmentation sectorielle et professionnelle selon le genre se distingue selon qu'elle est horizontale (branche d'activité) ou verticale (profession).

- **Ségrégation horizontale selon la région**

L'indice de ségrégation sectorielle au niveau national est estimé en 2017 à 19,1 %, suggérant qu'environ un cinquième des personnes en emploi devrait changer de branche d'activité pour que l'on observe les mêmes distributions entre hommes et femmes. De fortes disparités sont observées selon la région. Pour observer la même distribution entre les hommes et les femmes au niveau des branches, 26,0% des actifs occupés de Matam, 23,7% de Fatick, 21,1% de Dakar, 19,9% de Kaolack, 21,8% de Diourbel et 20,6% de Thiès doivent changer de domaine d'activité. Ces dernières sont celles où les disparités sont les plus élevées. Alors que les régions de Tambacounda et de Kédougou sont celles où les disparités sont moindres avec des indices de ségrégation de 6,7% et de 7,3% respectivement.

**Tableau 5.27 : Indice de ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Sénégal, 2017**

Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda	Louga	Matam	St-Louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor	Sénégal
21,1	21,8	23,7	10,7	19,9	7,3	9,4	11,6	26,0	18,8	10,9	6,7	20,6	14,6	19,1

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Quelle que soit la région considérée, le « commerce de détail », les « activités spéciales des ménages » et les « activités de construction » sont les branches les plus contributives de la ségrégation horizontale avec respectivement 29,7%, 12,8% et 12,3%.

**Tableau 5.28 : Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Sénégal, 2017**

Branche activité	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	0,8	15,3	16,2	22,2	5,0	20,3	12,1
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,1		0,2	0,3		0,3	
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	2,1		15,9				
Activités extractives/mines	0,8	0,2	1,4		0,7	4,4	
Activités de fabrication	3,8	4,8	5,4	4,0	0,9	6,6	10,1
Activités de production et distribution de quoi ?	0,2	0,2					
Activités de production et distribution d'eau...	0,8	0,1					
Activités de construction	14,5	11,3	5,5	8,2	14,2	11,7	
Commerce et réparation des pièces automobiles	3,0	1,7				5,4	2,4
Commerce de gros	0,2	2,8	0,5	0,8	0,9	0,8	5,7
Commerce de détail	22,6	34,2	31,5	32,9	35,8	21,9	51,4
Activités de transport	8,5	11,7	3,6		15,1		
Activités d'entreposage		0,1		0,6			
Activités d'hébergement et de restauration	7,6	2,2	5,3	2,5	6,6	7,0	6,2
Activités de l'information et de communication	0,4				0,0		
Activités financières et d'assurance	0,0	0,2	0,1	0,1	0,4		
Activités immobilières	0,4						
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7		0,7		0,3	0,0	
Activités de services de soutien et de bureau	1,0		0,3		0,3	2,8	0,1
Activités de l'administration publique	3,2	1,1	0,8		1,0	2,2	0,9
Enseignement	0,3	2,9	2,9	3,2	4,4	4,4	1,4
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,3	0,6	0,7	1,0	1,7	2,2	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,9	0,3	0,1	0,4	0,6		0,3
Autres activités des services nca	6,5	3,5	2,9	3,8	3,9	4,5	2,2
Activités spéciales des ménages	20,2	6,9	6,3	20,1	8,2	5,6	7,1
Activités des organisations extraterritoriales	0,1						
<b>Total</b>	<b>100,0</b>						

**Tableau 5.28 (Suite) : Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Sénégal, 2017**

Branche activité	Louga	Matam	St-louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor	Ensemble
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	20,2	34,6	23,4	35,1	15,1	11,0	6,4	10,0
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien			0,1	0,4	0,8	0,0	0,4	0,0
Pêche, Pisciculture, Aquaculture			11,7			4,2	6,1	3,6
Activités extractives/mines	0,4			0,0	0,5	1,8	1,7	0,7
Activités de fabrication	9,5	19,9	2,9	6,3	6,8	3,5	4,6	1,2
Activités de production et distribution de quoi ?					1,1	0,5		0,2
Activités de production et distribution d'eau...			0,4		0,2	0,1		0,4
Activités de construction		5,4				14,7		12,3
Commerce et réparation des pièces automobiles			1,2	0,9	2,2	2,2		2,2
Commerce de gros	3,4	1,8	4,8	4,2	1,8	1,5	3,4	0,9
Commerce de détail	40,9	22,5	36,3	16,8	24,4	30,7	41,4	29,7
Activités de transport		3,8				9,7		9,3
Activités d'entreposage								0,8
Activités d'hébergement et de restauration	7,1	3,7	4,4	5,2	15,6	3,5	4,9	5,4
Activités de l'information et de communication				0,0		0,2	0,5	0,3
Activités financières et d'assurance	0,5	0,3	0,7		0,3	0,1	0,6	0,0
Activités immobilières						0,0		0,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques			0,2			0,6		0,9
Activités de services de soutien et de bureau	0,5	0,3	0,5		0,3	1,0	0,9	0,7
Activités de l'administration publique	0,9	1,0	0,5	4,7	3,8	1,6	3,7	2,0
Enseignement	5,1	1,9	0,6	10,1	6,5	0,8	8,0	1,9
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,5	0,1	0,9	6,6	1,6	0,0	0,5	0,4
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,2	0,5	0,6		1,3	0,3	0,7	0,5
Autres activités des services nca	0,8	2,6	2,2	5,1	0,4	0,9	1,2	3,4
Activités spéciales des ménages	10,0	1,6	8,7	4,7	17,4	11,2	15,0	12,8
Activités des organisations extraterritoriales								0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>							

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Ségrégation verticale selon la région**

L'indice de ségrégation professionnelle est estimé à 15,0 %, suscitant que près de deux personnes sur six en emploi devrait changer de profession pour que l'on observe les mêmes distributions entre hommes et femmes. La région de Saint-Louis présente le niveau de ségrégation professionnelle le plus élevé (22,0%) et Tambacounda le plus faible (5,0 %). Globalement, la segmentation du marché du travail selon le genre serait la plus forte dans les régions Nord (Saint-Louis, Matam), Ouest (Thiès, Dakar) et Centre Ouest (Diourbel) et la plus réduite dans les régions Est (Tambacounda, Kédougou) et Sud (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda).

Les métiers des professions « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » et « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » contribuent le plus à la ségrégation verticale pour respectivement 34,6% et 20,3%, soit près de 55%.

**Tableau 5.29 : Indice de ségrégation verticale (en %) selon les régions, Sénégal, 2017**

Dakar	Diourbel	Fatick	Kafrine	Kaolack	Kédou- gou	Kolda	Louga	Matam	St- Louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor	Sénégal
16,6	16,2	14,6	12,0	9,5	7,3	8,1	10,8	19,0	22,0	10,4	5,0	20,5	7,2	15,0

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Tableau 5.30 : Indice de ségrégation verticale selon la région et le milieu de résidence**

CITP	Dakar	Diourbel	Fatick	Kafrine	Kaolack	Kédougou	Kolda	Ensemble
Directeurs, cadres de direction et gérants	5,9	0,5	0,7	0,7	8,2	1,0	10,8	1,4
Professions intellectuelles et scientifiques	1,3	1,7	4,9	3,1	4,2	4,9	5,8	2,5
Professions intermédiaires	6,7	1,7	1,3	2,2	6,0	3,2	0,2	3,8
Employés de type administratif	2,1	2,2	0,8	0,1	2,5	1,6	3,7	1,7
Personnel des services directs aux particuliers, Commerçants et vendeurs	24,5	40,5	38,5	26,4	36,7	26,5	30,2	34,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	1,9	18,2	36,7	27,4	4,6	23,5	11,6	13,3
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	28,2	15,7	5,8	14,8	28,4	35,8	20,1	20,3
Conducteurs d'installations et de machines, et Ouvriers de l'assemblage	7,8	9,9				3,1		7,6
Professions élémentaires	19,5	9,6	11,2	25,4	9,5	0,6	17,4	14,0
Autres professions	2,0		0,1					0,9

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Tableau 5.30 (suite) : Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Sénégal, 2016**

CITP	Louga	Matam	St-louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor	Ensemble
Directeurs, cadres de direction et gérants	1,9	1,8	1,0	23,5	6,4	1,5	14,5	1,4
Professions intellectuelles et scientifiques	2,8	0,8	0,7	4,8	6,6	2,9	3,7	2,5
Professions intermédiaires	4,1	0,8	0,4	9,3	0,6	1,6	3,2	3,8
Employés de type administratif	0,6	0,5	1,3	7,2	4,8	0,3	4,3	1,7
Personnel des services directs aux particuliers, Commerçants et vendeurs	47,1	33,3	42,7	12,7	20,9	38,3	41,0	34,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	18,7	42,7	32,4	16,7	4,9	15,7	0,7	13,3
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	17,7	14,9	10,4	24,6	29,6	20,5	31,4	20,3
Conducteurs d'installations et de machines, et Ouvriers de l'assemblage		3,5	4,7			8,8		7,6
Professions élémentaires	6,6	1,9	6,4	1,1	26,3	10,4	0,5	14,0
Autres professions	0,3						0,6	0,9

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques

La participation des actifs occupés au niveau des branches diffère selon le sexe des actifs. Globalement, en 2017, au niveau du marché du travail, 44,6% des actifs occupés sont des femmes. Alors que certains domaines d'activité restent encore hermétiques aux femmes notamment le transport (1,5%), l'entreposage (1,5%), la construction (2,4%) en 2017, certaines comme la restauration (85,0%) et les activités spéciales des ménages (96,3%) sont ainsi très fortement féminisés. Au niveau national, les trois principales branches d'activités où les femmes sont majoritairement plus représentatives sont les « activités spéciales des ménages » (93,3%), les « activités d'hébergement et de restauration » (85,0%) et le « commerce de détail » (70,8%).

L'analyse selon la région montre une situation assez similaire au niveau national mais avec des spécificités pour certaines régions. A Fatick, les branches « Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien » et « Activités extractives/mines » sont exclusivement du domaine d'exercice des femmes. Les « Activités spéciales des ménages » à Kédougou sont spécialement exercées par les femmes. A Louga, elles sont spécialement dans les « Activités artistiques, sportives et récréatives » et les « activités d'hébergement et de restauration ». A Tambacounda, elles occupent entièrement les activités « Activités spéciales des ménages » et les « Activités artistiques, sportives et récréatives ».

**Tableau 5.31 : Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Sénégal, 2017**

Branche activité	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	33,2	33,3	34,4	38,9	44,3	49,5	35,2
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	100,0		100,0	29,1		29,5	
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	14,7		2,8				
Activités extractives/mines	7,5	22,4	100,0		21,5	43,6	
Activités de fabrication	37,5	57,3	60,0	35,0	48,1	31,6	25,7
Activités de production et distribution de quoi ?	33,0	18,9					
Activités de production et distribution d'eau...	9,6	43,4					
Activités de construction	4,2	1,5	1,3	5,7	1,9	4,6	
Commerce et réparation des pièces automobiles	5,2	8,0				6,6	8,9
Commerce de gros	44,3	60,8	50,5	45,1	53,2	42,3	23,3
Commerce de détail	65,3	74,7	78,6	68,1	76,4	65,7	65,7
Activités de transport	2,0	0,7	2,6		1,0		
Activités d'entreposage		30,8		18,0			
Activités d'hébergement et de restauration	84,4	88,8	94,1	83,9	96,3	90,0	100,0
Activités de l'information et de communication	34,9				52,5		
Activités financières et d'assurance	44,4	28,2	57,4	35,4	100,0		
Activités immobilières	27,2						
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	14,7		8,9		20,3	48,8	
Activités de services de soutien et de bureau	29,6		28,5		34,2	7,4	41,1
Activités de l'administration publique	24,4	13,0	29,1		37,4	24,6	29,8
Enseignement	41,3	19,8	26,5	25,0	26,5	25,4	34,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	40,6	37,7	29,4	32,9	31,1	30,0	36,5
Activités artistiques, sportives et récréatives	12,9	27,0	23,8	25,1	22,5		24,9
Autres activités des services nca	33,0	37,1	30,0	21,0	41,1	34,1	25,6
Activités spéciales des ménages	95,8	98,0	96,7	98,6	100,0	100,0	100,0
Activités des organisations extraterritoriales	62,6						

**Tableau 5.31 (suite) : Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Sénégal, 2017**

Branche activité	Louga	Matam	St-Louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor	Ensemble
Agriculture, Élevage, Chasse et activités de soutien	44,2	13,2	18,1	40,1	30,3	39,0	45,6	36,1
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien			44,2	54,0	22,2	47,7	36,3	38,4
Pêche, Pisciculture, Aquaculture			6,0			8,0	9,0	7,7
Activités extractives/mines	56,4			32,8	21,1	14,7	8,4	26,4
Activités de fabrication	59,2	65,2	40,9	21,4	18,8	53,1	31,2	46,4
Activités de production et distribution de quoi ?					72,4	10,3		24,3
Activités de production et distribution d'eau...			17,1		40,2	35,9		14,0
Activités de construction		2,9				0,6		2,4
Commerce et réparation des pièces automobiles			8,4	12,1	8,5	8,6		5,6
Commerce de gros	42,6	23,7	50,5	42,8	35,2	56,2	50,1	48,0
Commerce de détail	71,2	69,0	68,9	47,9	54,0	78,6	67,9	70,8
Activités de transport		3,3				3,3		1,5
Activités d'entreposage								1,5
Activités d'hébergement et de restauration	91,6	94,3	87,3	71,0	96,2	74,6	73,5	85,0
Activités de l'information et de communication				33,5		25,4	18,5	30,0
Activités financières et d'assurance	38,1	68,7	71,4		39,6	41,9	30,0	43,4
Activités immobilières						42,3		24,3
Activités spécialisés, scientifiques et techniques			23,7			29,0		15,3
Activités de services de soutien et de bureau	32,7	100,0	55,6		25,9	21,9	26,9	27,6
Activités de l'administration publique	38,1	18,7	30,1	4,5	7,6	21,5	16,9	24,1
Enseignement	29,8	9,2	33,7	15,0	14,6	42,6	23,5	32,7
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	56,0	36,3	28,4	8,5	59,7	48,6	43,2	38,9
Activités artistiques, sportives et récréatives	100,0	59,1	19,7		68,4	41,5	27,7	26,0
Autres activités des services nca	53,3	49,8	28,8	15,1	32,9	43,7	37,7	35,7
Activités spéciales des ménages	92,5	85,3	94,1	100,0	97,2	97,6	93,3	96,3
Activités des organisations extraterritoriales								62,6

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

### Résultats clés

- Au Sénégal, 70,6 % des ménages sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Cette proportion assez élevée cache des disparités entre les différentes régions. En effet, si 92,7 % des ménages de la région de Diourbel sont propriétaires de leur logement, seuls 41,1 % des ménages ont un statut de propriétaire dans la région de Dakar.
- Les résultats de l'enquête montrent qu'au Sénégal, 61 % des ménages s'approvisionnent en eau de boisson à partir d'une source d'eau courante dans la maison. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 77 % contre 40 %).
- La proportion de la population ayant accès à l'eau potable est de 88,0%. Elle est de 95,5% en milieu urbain contre 81,5% en milieu rural. On note que quasiment toute la population urbaine dakaroise (99,3%) a accès à de l'eau potable.
- Au Sénégal, d'après les résultats d'ERI-ESI, le taux d'accès à l'électricité est de 69,9%. En milieu urbain, 92,8% de la population a accès à l'électricité contre 49,9% en milieu rural. Ce taux est de 98,3% dans le milieu urbain de Dakar.
- La proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson est de 27,3%. Cette proportion est de 53,6% en milieu urbain contre 4,5% en milieu rural. A Dakar urbain près de 80% de la population utilise une énergie propre pour la cuisson.

Le chapitre 6 traite des caractéristiques des logements, des éléments de confort et des conditions de vie des ménages. Sont considérés, entre autres, comme des éléments de confort, l'accès à l'eau, à l'électricité, à des latrines et à des combustibles propres pour la cuisson. Outre les conditions caractéristiques du logement, sont également abordées dans ce chapitre le statut d'occupation et l'analyse de la pauvreté selon les conditions de vie. Au Sénégal, obtenir un logement décent, avec toutes les commodités qui vont avec, fait partie des préoccupations des ménages. L'habitat, le statut d'occupation du logement et les équipements constituent des éléments essentiels pour le confort et l'épanouissement des ménages. Ces éléments fondamentaux reflètent le niveau de vie de chaque ménage. Dans ce chapitre, les caractéristiques des logements, les éléments de confort des ménages et leur niveau de vie selon certaines caractéristiques sociodémographiques seront abordés successivement.

### 6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements

Au Sénégal, 70,6 % des ménages sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Cette proportion assez élevée cache des disparités entre les différentes régions. En effet, si 92,7 % des ménages de la région de Diourbel sont propriétaires de leur logement, seuls 41,1 % des ménages ont un statut de propriétaire dans la région de Dakar.

Par ailleurs, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, la majorité des ménages habite dans une villa (respectivement 59 % et 62 %). De plus, 91 % des ménages sont propriétaires du logement qu'ils occupent en milieu rural, contre 53 % en milieu urbain.

En outre, on constate que la proportion de locataires est plus élevée chez les ménages de petite taille. En effet, cette proportion qui est de 68 % chez les ménages composés d'une personne, passe à 48 % chez les ménages composés de 2 à 3 personnes, 34 % chez les ménages dont la taille est comprise entre 4 et 5 personnes, 18 % chez les ménages composés de 6 à 8 personnes et 5 % chez les ménages dont la taille est supérieure ou égale à 9 personnes.

La proportion de ménages propriétaires de leur logement est plus importante chez ceux dirigés par des hommes en comparaison avec les ménages dirigés par des femmes, 71 % contre 69 % respectivement. Par contre, selon le type de logement, le fait d'habiter dans une villa est plus fréquent chez les ménages dirigés par des femmes (64 %) que chez ceux dirigés par des hommes (59 %). Enfin, selon la situation d'activité du chef de ménage, la proportion de ménages propriétaires du logement qu'ils occupent est plus importante chez ceux dont le chef cherche du travail mais n'est pas disponible pour travailler immédiatement (89 %). Paradoxalement, la proportion de ménages propriétaires de leur logement est de 66 % chez ceux dont le chef est un actif occupé.

**Tableau 6.1: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages, sexe du chef de ménage et situation d'activité du chef de ménage**

Caractéristiques sociodémographiques	Type de logement				Statut d'occupation				Effectif
	Villa	Appartement	Maison à plusieurs logements	Autre type	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit et autre	Total	
<b>Région</b>									
Dakar	43,6	1,0	54,5	0,9	41,1	53,0	5,8	100,0	569 875
Diourbel	66,1	27,9	5,4	0,6	92,7	2,1	5,1	100,0	186 998
Fatick	72,5	26,0	1,4	0,1	83,4	4,5	12,1	100,0	80 966
Kaffrine	56,8	42,2	0,9	0,1	86,4	4,6	9,0	100,0	63 316
Kaolack	70,6	22,2	6,8	0,4	84,4	7,5	8,1	100,0	100 970
Kédougou	36,2	63,0	0,8	0,0	86,4	6,5	7,2	100,0	19 038
Kolda	49,3	48,3	1,2	1,3	80,5	4,6	14,9	100,0	75 980
Louga	66,2	31,4	2,1	0,3	88,1	3,9	7,9	100,0	112 032
Matam	70,5	27,6	1,5	0,3	86,5	1,7	11,8	100,0	57 464
Saint-Louis	68,5	21,2	10,1	0,2	85,6	7,1	7,4	100,0	119 016
Sédhiou	81,0	18,0	0,8	0,1	88,2	3,6	8,2	100,0	45 635
Tambacounda	44,1	51,0	4,4	0,5	79,9	14,6	5,5	100,0	88 413
Thiès	81,1	6,8	11,7	0,4	80,5	11,8	7,7	100,0	218 200
Ziguinchor	77,9	15,2	6,4	0,5	68,1	19,8	12,2	100,0	80 826
<b>Milieu de résidence</b>									
Dakar urbain	42,5	1,0	55,6	0,9	40,1	54,0	5,9	100,0	554 323
Autres urbains	78,9	7,5	13,0	0,6	70,2	18,8	11,0	100,0	437 284
Ensemble urbain	58,6	3,9	36,8	0,8	53,4	38,4	8,2	100,0	991 607
Rural	62,1	35,7	1,9	0,3	91,3	1,7	7,0	100,0	827 123
Une personne	49,2	6,5	42,0	2,3	19,7	67,8	12,5	100,0	107 636
2 à 3 personnes	48,7	12,9	37,4	1,0	42,6	48,2	9,1	100,0	194 830
4 à 5 personnes	52,7	17,2	29,5	0,5	58,3	34,0	7,7	100,0	306 230
6 à 8 personnes	59,4	21,7	18,5	0,4	74,7	17,7	7,6	100,0	497 552
9 personnes et plus	68,7	19,8	11,2	0,3	88,4	5,1	6,5	100,0	712 482
<b>Sexe</b>									
Homme	58,7	21,5	19,2	0,6	71,2	21,2	7,6	100,0	1 320 468
Femme	64,0	10,0	25,5	0,5	69,2	23,1	7,7	100,0	498 262
<b>Statut dans l'emploi</b>									
Actif occupé	59,5	18,0	21,7	0,7	65,6	26,4	8,1	100,0	1 219 254
Chômeur BIT	52,7	18,7	28,6	0,0	62,1	30,1	7,9	100,0	16 389
Inactif	63,1	17,3	19,3	0,3	84,0	9,7	6,3	100,0	463 824
Cherche du travail mais pas disponible	20,9	62,1	17,0	0,0	89,0	8,7	2,2	100,0	9 785
Pas chercher du travail mais disponible	61,9	17,0	21,1	0,0	64,8	26,7	8,6	100,0	63 189
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	55,6	30,7	13,7	0,0	76,2	13,5	10,3	100,0	41 836
<b>Sénégal</b>	<b>60,2</b>	<b>18,3</b>	<b>20,9</b>	<b>0,6</b>	<b>70,6</b>	<b>21,7</b>	<b>7,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1 818 730</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 6.2. Eléments de confort des ménages

Les résultats de l'enquête montrent qu'au Sénégal, 61 % des ménages s'approvisionnent en eau de boisson à partir d'une source d'eau courante dans la maison. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 77 % contre 40 %). Des disparités sont enregistrées entre les régions. C'est dans les régions de Dakar, Thiès, Kaolack et Diourbel où l'on enregistre les proportions les plus élevées dépassant les 60 %. Par contre, les régions de Kolda, Sédhiou et Kédougou enregistrent les plus faibles proportions avec moins de 5 % des ménages.

En ce qui concerne les sources d'éclairage, au Sénégal, 64 % des ménages utilisent l'électricité comme principale source d'éclairage. L'utilisation de l'électricité est plus fréquente dans le milieu urbain (92 %) que dans le milieu rural (32 %). Les proportions les plus élevées sont enregistrées dans les régions de Dakar (97 %), Thiès (69 %) et Ziguinchor (60 %). Par contre, les proportions les plus faibles sont enregistrées dans les régions de Kédougou (20 %), Kolda (26 %) et Kafrine (29 %). Moins de 1 % des ménages utilise le gaz ou le groupe électrogène comme sources d'éclairage.

Par ailleurs, sur le mode d'évacuation des ordures, quatre ménages sur dix (40%) utilisent des dépotoirs sauvages. L'utilisation des dépotoirs sauvages est plus fréquente en milieu rural (71 %) qu'en milieu urbain (15 %). Les dépotoirs sauvages sont plus utilisés dans les régions de Matam (88 %), Kafrine (80 %), Kédougou (76 %) et Kolda (72 %).

L'utilisation des WC communs avec chasse eau et les fosses étanches comme type d'aisance est assez courante au Sénégal ; elle concerne respectivement 31 % et 27 % des ménages. Le type d'aisance WC commun avec chasse eau est plus utilisé dans la région de Dakar avec 64 % des ménages. Par contre, l'utilisation des fosses étanches est plus fréquente dans les régions de Kédougou (64 %), Tambacounda (52 %), Thiès (46 %) et Diourbel (43 %).

Le bois et le gaz restent les principaux combustibles utilisés pour la cuisine. En effet, 46 % des ménages utilisent le bois comme principal combustible pour la cuisine contre 34 % pour le gaz. Le bois est plus utilisé en milieu rural, et concerne 82 % des ménages. Par contre, en milieu urbain, c'est le gaz qui est plus utilisé avec 59 % des ménages.

**Tableau 6.2 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence**

Caractéristiques du logement	Région									
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda	Louga	Matam	St-Louis
<b>Source d'eau potable</b>										
Eau courante à la maison	87,1	61,4	51,0	57,8	65,9	4,4	3,8	56,4	50,3	56,1
Eau courante dans une autre cour	5,6	7,4	11,3	8,3	3,5	0,3	0,6	2,4	4,9	5,0
Robinet (fontaine) public (publique)	5,6	23,7	11,8	27,7	19,4	13,3	8,1	29,7	20,5	25,8
Forage équipé de pompe manuelle	0,1	0,4	0,1	1,3	0,0	41,3	0,5	3,4	0,6	3,9
Puits protégé	0,8	6,0	4,0	2,2	6,7	13,7	18,3	5,2	7,7	1,7
Puits non protégé	0,1	0,5	21,4	2,5	3,0	23,5	65,0	1,6	14,9	3,7
Source aménagée	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0
Cours d'eau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	0,5	0,5	0,5
Autres (précisez)	0,7	0,6	0,3	0,2	1,4	0,5	0,4	0,7	0,6	3,2
<b>Mode d'éclairage</b>										
Electricité	97,2	56,7	38,9	29,4	51,3	20,0	25,9	48,0	44,3	53,9
Groupe électrogène	0,1	0,4	1,5	0,0	0,4	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Energie solaire	0,1	7,9	24,1	10,3	11,5	18,1	8,9	5,9	2,1	6,3
Gaz	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,4	0,0	0,2
Pétrole	0,0	11,1	2,2	0,9	1,5	0,1	3,2	8,8	5,6	1,3
Autre (à préciser)	2,5	23,8	33,2	59,3	35,1	61,8	61,7	36,9	47,9	38,2
<b>Evacuation des ordures ménagères</b>										
Dépotoir public	25,2	16,4	7,5	6,2	8,3	,5	14,5	13,2	2,6	21,2
Enlèvement (service public)	67,0	1,5	2,2	6,2	2,7	0,0	2,0	4,3	3,1	8,6
Enlèvement (service privé)	5,5	16,3	6,2	3,7	22,6	5,5	1,1	16,6	3,7	6,4
Incinération	0,1	1,1	5,1	0,0	0,8	15,3	7,3	0,0	1,7	5,3
Enfouissement	0,1	2,3	0,9	0,7	1,2	2,0	1,2	0,7	0,2	1,2
Dépotoir sauvage	2,1	56,7	66,0	79,6	55,1	75,8	71,5	65,0	88,3	49,5
Autre (à préciser)	0,0	5,6	12,2	3,6	9,3	0,9	2,3	0,2	0,3	7,9
<b>Type d'aisance</b>										
WC individuel avec chasse eau	22,5	7,0	7,1	0,3	3,4	0,6	2,9	14,5	5,8	9,5
WC commun avec chasse eau	64,0	20,1	31,5	2,1	7,9	3,7	4,3	27,8	26,1	18,7
Fosse étanche	4,4	43,1	29,5	30,0	36,0	64,0	24,3	28,0	31,6	16,5
Latrine publique	0,2	17,2	3,9	31,2	31,9	11,5	25,0	5,7	13,9	36,8
Dans la nature	0,1	11,7	21,2	21,6	15,8	17,5	7,2	21,7	20,9	14,3
Autre (à préciser)	8,8	0,8	6,7	14,8	5,0	2,7	36,3	2,2	1,8	4,1
<b>Source d'énergie pour la cuisson</b>										
Electricité	4,0	2,4	0,5	1,3	2,6	0,6	1,1	2,1	0,9	1,5
Gaz	78,4	6,5	12,9	1,9	18,2	2,3	1,9	14,0	1,5	20,4
Pétrole	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Charbon	14,0	35,9	6,1	7,9	20,1	11,9	11,2	9,9	1,1	18,6
Bois	1,9	54,9	79,3	87,9	57,5	84,7	85,2	73,2	96,2	58,8
Autre (à préciser)	1,7	0,2	1,1	1,0	1,5	0,5	0,5	0,7	0,3	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>									

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Tableau 6.2 (suite) : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence**

Caractéristiques du logement	Région				Milieu de résidence				Sénégal
	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor	Dakar	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
<b>Source d'eau potable</b>									
Eau courante à la maison	3,9	21,0	62,7	29,9	87,6	64,1	77,2	40,3	60,5
Eau courante dans une autre cour	0,5	7,1	2,8	4,9	5,6	3,9	4,9	5,3	5,1
Robinet (fontaine) public (publique)	6,6	18,9	20,1	13,0	5,4	15,5	9,9	22,2	15,5
Forage équipé de pompe manuelle	1,1	2,6	0,4	0,1	0,2	0,3	0,2	2,6	1,3
Puits protégé	34,6	27,3	6,4	27,0	0,4	8,4	3,9	11,2	7,2
Puits non protégé	50,1	21,3	6,1	25,0	0,0	6,0	2,7	17,0	9,2
Source aménagée	0,0	0,8	0,1	0,1	0,0	0,4	0,2	0,2	0,2
Cours d'eau	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1
Autres (à préciser)	3,2	0,8	1,4	0,0	0,7	1,3	1,0	0,9	1,0
<b>Mode d'éclairage</b>									
Electricité	28,9	31,7	68,7	60,1	97,5	84,0	91,5	31,5	64,3
Groupe électrogène	0,7	0,2	0,2	0,8	0,1	0,2	0,1	0,4	0,2
Energie solaire	19,0	8,4	11,0	13,3	0,1	2,0	0,9	14,5	7,1
Gaz	0,4	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Pétrole	11,1	9,8	0,9	5,0	0,0	1,6	0,7	6,6	3,4
Autre (à préciser)	39,8	50,0	19,3	20,6	2,2	12,0	6,5	46,9	24,9
<b>Evacuation des ordures ménagères</b>									
Dépotoir public	7,7	5,2	4,1	3,2	25,3	12,2	19,5	8,7	14,6
Enlèvement (service public)	1,0	4,3	9,9	4,5	67,4	12,2	43,1	1,7	24,2
Enlèvement (service privé)	0,2	13,1	28,1	6,5	5,4	30,0	16,3	4,7	11,0
Incinération	29,2	4,2	2,0	47,9	0,0	7,1	3,2	6,3	4,6
Enfouissement	11,9	0,7	1,2	4,3	0,1	1,5	0,7	1,9	1,3
Dépotoir sauvage	48,6	62,6	46,0	32,5	1,8	31,4	14,8	70,8	40,3
Autre (à préciser)	1,5	9,9	8,6	1,0	0,0	5,6	2,5	5,9	4,0
<b>Type d'aisance</b>									
WC individuel avec chasse eau	7,7	5,2	4,1	3,2	25,3	12,2	19,5	8,7	14,6
WC commun avec chasse eau	1,0	2,5	20,3	4,6	22,8	15,4	19,6	4,9	12,9
Fosse étanche	0,3	9,7	20,1	20,2	63,3	22,2	45,2	15,7	31,8
Latrine publique	39,0	51,8	45,8	45,9	4,4	39,8	20,0	34,6	26,7
Latrine publique	51,7	10,3	6,1	21,7	0,2	16,5	7,4	19,1	12,7
Dans la nature	7,7	22,9	5,2	3,1	0,1	2,5	1,1	19,1	9,3
Autre (à préciser)	0,3	2,8	2,5	4,6	9,1	3,6	6,7	6,5	6,6
<b>Source d'énergie pour la cuisson</b>									
Electricité	1,0	2,7	1,9	1,7	4,0	3,3	3,7	1,0	2,5
Gaz	0,5	0,8	35,5	9,4	79,4	32,4	58,7	4,3	34,0
Pétrole	0,0	0,2	0,2	0,3	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1
Charbon	6,4	18,0	12,7	37,7	13,3	29,2	20,3	11,8	16,4
Bois	92,1	77,9	48,3	49,0	1,5	34,1	15,9	82,0	46,0
Autre (à préciser)	0,0	0,4	1,4	1,9	1,7	0,9	1,3	0,8	1,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Tableau 6.3 : Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Sénégal, 2017**

Caractéristiques du logement	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable [1]	Proportion de la population ayant accès à des latrines [2]	Proportion de la population ayant accès à l'électricité [3]	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]
<b>Région</b>				
Dakar	99,2	89,1	98,1	78,3
Diourbel	99,3	89,9	68,4	7,5
Fatick	77,2	75,6	67,6	10,6
Kaffrine	97,7	64,1	39,9	1,7
Kaolack	96,0	80,7	64,1	15,6
Kédougou	73,4	81,7	40,9	1,7
Kolda	29,2	53,4	35,0	2,2
Louga	97,8	81,0	58,6	14,0
Matam	86,1	81,0	49,5	1,1
Saint-Louis	92,2	83,9	62,3	19,2
Sédhiou	48,6	93,2	52,3	0,7
Tambacounda	76,9	75,8	39,3	1,9
Thiès	92,0	92,6	81,1	28,9
Ziguinchor	73,8	91,8	76,7	8,9
<b>Milieu rural</b>				
Dakar urbain	99,3	88,7	98,3	79,6
Autres urbains	92,1	94,2	87,8	29,6
Ens. urbain	95,5	91,6	92,8	53,6
Rural	81,5	77,0	49,9	4,5
<b>Sénégal</b>	<b>88,0</b>	<b>83,8</b>	<b>69,9</b>	<b>27,3</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire**

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un indice composite, fondé sur l'Analyse en Composante Principale (ACP), qui rend compte du niveau de vie basé sur les variables de conditions de vie et de patrimoine du ménage. Les travaux traditionnels y afférents, notamment ceux de Filmer et Pritchett (1998, 2011), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002) et Vodounou et Ahoey (2002) et Vodounou (2003) et l'approche adoptée dans les enquêtes EDS et MICS retiennent le premier axe factoriel comme indicateur du niveau de vie.

Cette approche a deux inconvénients majeurs. En premier lieu, le premier axe est retenu quel que soit le pourcentage de l'inertie expliquée, en l'occurrence même s'il est très faible (moins de 20%). En second lieu pour certaines données d'enquêtes, le choix du premier axe conduit à une interprétation en termes de richesse contre intuitive ; les ménages aisés pouvant avoir des coordonnées négatives et les ménages pauvres, des coordonnées positives. Et ce, en raison d'un classement différencié des ménages en fonction des variables. En outre, il privilégie le caractère rural de la pauvreté.

Pour remédier à cette situation, l'indice composite retenu est calculé comme moyenne pondérée des coordonnées de tous les axes factoriels [(Vodounou (2009 et 2015) pour des études transversales et, Pradhan et al. (2014) et Yilmaz et al. (2018) pour des perspectives dynamiques], sans perte d'information en stratifiant le pays suivant le milieu de résidence (Urbain/rural).

**Indicateur de niveau de vie** =  $\sum_i^k \frac{\lambda_i}{\sum \lambda_i} \text{Fact}_i$  où  $\lambda_i$  est la valeur propre associée à l'axe  $i$ ,  $k$  le nombre de variables et Fact les axes factoriels.

### 6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie

Les résultats du **Tableau 6.4** montrent que 26,1 % des ménages dirigés par des hommes appartiennent au quintile le plus riche, contre 20,4 % pour les ménages dirigés par des femmes. D'autre part, la proportion de ménages appartenant au quintile le plus pauvre est plus importante chez les ménages ayant à leur tête un homme (17,2 %) que chez les ménages dont le chef est une femme (16,3 %).

Par ailleurs, dans le milieu rural, 36,4 % des ménages appartiennent aux deux quintiles les plus pauvres, contre 32,7 % dans le milieu urbain. Par contre, 46,0 % des ménages du milieu rural appartiennent aux deux quintiles les plus riches. Cette proportion représente aussi 47,5 % des ménages du milieu urbain.

Au Sénégal, 17 % des ménages appartiennent au quintile le plus pauvre et 24,7 % des ménages font partie du quintile le plus riche. Cependant, cette situation au plan national ne reflète pas la disparité constatée au niveau régional. En effet, si 54,8 % des ménages de la région de Kolda appartiennent au quintile le plus pauvre, ce n'est que 8,5 % des ménages de la région de Dakar que l'on retrouve dans ce quintile du niveau de vie le plus faible.

**Tableau 6.4 : Répartition des ménages selon le statut de pauvreté en conditions de vie par région et milieu de résidence**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Indicateur de niveau de vie non monétaire					Total	Effectif
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche		
<b>Sexe</b>							
Homme	17,2	16,3	18,9	21,5	26,1	100,0	11 615 567
Femme	16,3	18,5	19,4	23,2	22,5	100,0	3 640 793
<b>Milieu de résidence</b>	8,7	19,3	22,4	25,9	23,8	100,0	
Dakar	21,8	10,5	14,3	20,3	33,1	100,0	3 402 246
Autres urbains	15,5	14,7	18,2	23,0	28,6	100,0	3 687 534
Ens. urbain	18,4	18,7	19,7	20,9	22,4	100,0	7 089 780
Rural	8,5	18,6	21,8	25,3	25,7	100,0	8 166 580
<b>Région</b>	12,6	20,1	26,1	22,7	18,5	100,0	
Dakar	19,7	13,5	17,5	19,2	30,1	100,0	3 529 300
Diourbel	21,7	19,4	20,7	22,2	15,9	100,0	1 692 966
Fatick	11,5	15,7	19,2	24,1	29,5	100,0	813 543
Kaffrine	12,2	9,1	11,2	20,4	47,1	100,0	655 120
Kaolack	54,8	11,2	6,4	11,0	16,5	100,0	1 086 464
Kédougou	13,6	16,3	17,7	22,7	29,7	100,0	172 482
Kolda	31,0	20,7	17,4	13,0	17,9	100,0	748 451
Louga	19,1	19,1	17,1	20,2	24,5	100,0	976 885
Matam	25,2	13,9	12,3	15,6	33,0	100,0	654 981
Saint-Louis	26,3	18,8	16,3	19,2	19,4	100,0	1 009 170
Sédhiou	12,8	13,4	19,5	25,0	29,3	100,0	517 016
Tambacounda	16,4	14,6	15,0	21,9	32,1	100,0	783 777
Thiès	17,0	16,8	19,0	21,9	25,3	100,0	1 995 037
Ziguinchor	17,2	16,3	18,9	21,5	26,1	100,0	621 168
<b>Sénégal</b>	17,0	16,8	19,0	21,9	25,3	100,0	<b>15 256 360</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 7: Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

### Résultats clés

- Au Sénégal, la population scolaire est estimée à 3 198 734 apprenants en 2016. Parmi eux, 140 990 ne sont plus dans le système éducatif et de formation en 2017, soit une proportion de 4,4%. La part des sortants précoces - ceux qui n'ont pas l'âge légal d'entrée sur le marché du travail ou pas achevé l'éducation de base - est de 30,2%.
- La population active occupée est estimée à 3 906 0670 en 2017. Parmi celle-ci, 1 677 284 (soit 42,9%) ont suivi une formation. Par conséquent, 57,1% des actifs sur le marché du travail en 2017 n'ont reçu aucune formation et n'ont jamais été à l'école. En revanche, plus de la moitié des personnes ayant suivi une formation, soit 53,4%, ont pu achever leur formation.
- L'analyse de la répartition des actifs occupés selon les grands groupes de la CITEP montre que la plus grande partie d'entre eux ont une qualification manuelle (34,5%). Il s'ensuit les travailleurs non qualifiés qui représentent 25,2% des actifs occupés, puis ceux qui sont peu qualifiés (24,8%). Les actifs occupés hautement qualifiés représentent la plus faible proportion, soit 15,5%.
- Au Sénégal, 2,4% des travailleurs sont sur qualifiés pour le poste occupé, soit 3,1% parmi les hommes et 1,5% des femmes. Le pourcentage de travailleurs dont le poste occupé correspond avec leur qualification représente 13,7% (soit 14,2% des hommes et 13,2% des femmes) contre 83,9% pour ceux qui sont sous qualifiés pour l'emploi occupé (82,7% des hommes et 85,4% des femmes).

Le marché du travail accueille potentiellement, chaque année, les sortants du système éducatif et de formation. Ce chapitre cherche à établir la situation de ces derniers quittant le système en 2016 par rapport au marché du travail en 2017. Sont considérés comme ayant suivi une formation professionnelle, tous ceux qui ont fréquenté une école classique (études primaires, secondaires ou universitaires) ou une école assurant une formation qualifiante en métier. La formation classique peut néanmoins être complète (lorsqu'on obtient un diplôme) ou non.

### 7.1. Sortants du système éducatif et marché du travail

#### 7.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des sortants du système éducatif

Au Sénégal, la population scolaire est estimée à 3 198 734 apprenants en 2016 (Tableau 7.1). Parmi eux, 140 990 ne sont plus dans le système éducatif et de formation en 2017, soit une proportion de 4,4%. La part des sortants précoces - ceux qui n'ont pas l'âge légal d'entrée sur le marché du travail ou pas achevé l'éducation de base - est de 30,2%. Par ailleurs, la majeure partie des sortants n'ont aucune qualification. En effet, 86,2% de ceux-ci n'ont atteint ni l'enseignement supérieur, ni le secondaire technique/professionnel.

L'analyse selon le sexe montre un faible écart des proportions de sortants, de sortants précoces et de sortants sans qualification entre les hommes et les femmes. Par rapport au milieu de résidence, la proportion de sortants du système éducatif et de formation est légèrement plus importante à Dakar (5,2%) que dans les autres centres urbains (4,7%) et en milieu rural (3,7%). En revanche, les résultats ont révélé une situation inverse chez les sortants précoces ; si 16,9% des sortants à Dakar ont quitté précocement le système éducatif et de formation, cette proportion est de 26,5% dans les autres centres

urbains et 44,9% en milieu rural. De plus, la situation par rapport à la qualification laisse apparaître qu'à Dakar, 74,1% quittent le système éducatif et de formation sans aucune qualification, alors que cette proportion est de 87,9% dans les autres centres urbains et 95,1% en milieu rural.

### 7.1.2. Caractéristiques socioéconomiques des sortants du système éducatif

Le **Tableau 7.1** présente également la situation des sortants du système éducatif et de formation âgés de 15 ans ou plus sur le marché du travail. Dans l'ensemble, 135 803 sur 2.437.944 apprenants en 2016 ne sont plus dans le système éducatif et de formation en 2017, soit 5,6%. Dans ce groupe, 27,5% sont sortis précocement et 85,6% sans qualification du système d'éducation et de formation. Par ailleurs, 30,1% de cette catégorie de la population sont des actifs occupés, 3,5% des chômeurs, 11,4% de la main-d'œuvre potentielle et plus de la moitié, soit 55,0%, des inactifs. Selon le statut dans l'emploi, 40 933 sur 113 240 scolarisés en 2016 et actifs occupés en 2017, soit 36,1%, sont des sortants du système éducatif et de formation. Dans cette catégorie, 22,8% et 86,6% sont, respectivement, des sortants précoces et des sortants sans qualification. Une autre catégorie de sortants du système éducatif et de formation en 2016 et sur le marché du travail en 2017 sont les chômeurs. Près du tiers, soit 31,8% des scolarisés en 2016 et chômeurs en 2017, sont des sortants du système éducatif et de formation avec 14,2% avant l'âge légal d'entrée sur le marché du travail ou l'achèvement du primaire et 60,1% sans qualification.

L'analyse de la situation des actifs occupés en 2017 et sortants du système éducatif et de formation en 2016 selon les secteurs d'activité montre que ces derniers sont dans le secteur primaire (21,3%), de l'industrie (22,9%), dans le commerce (19,0%) et dans les services autres que le commerce (36,8%). Dans le secteur primaire, 20,6% des actifs occupés de cette année et scolarisés l'année précédente sont des sortants du système éducatif et de formation avec 30,4% de sortants précocement et 98,0% sans qualification. Plus des deux cinquième (40,4%) des actifs occupés dans les services sont des sortants du système éducatif et de formation avec 14,9% des sortants précoces et 76,7% sans qualification.

**Tableau 7.1 : Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon les caractéristiques socioéconomiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Sortants du système d'éducation et de formation	Sortants précoces du système d'éducation et de formation	Sortants sans qualification du système d'éducation et de formation	Effectif des scolarisés de l'année dernière	Effectif des sortants du système d'éducation et de formation
<b>Population 3 ans et plus</b>					
Ensemble	4,4	30,2	86,2	3 198 734	140 990
<b>Sexe</b>					
Homme	4,4	32,0	85,4	1 576 585	69 540
Femme	4,4	28,4	86,9	1 622 149	71 450
<b>Milieu de résidence</b>					
Dakar urbain	5,2	16,9	74,1	846 998	44 323
Autres urbains	4,7	26,5	87,9	974 235	45 443
Ens urbains	4,9	21,8	81,1	1 821 233	89 766
Rural	3,7	44,9	95,1	1 377 500	51 224
<b>Population 15 ans et plus</b>					
<b>Situation d'occupation</b>					
Ensemble	5,6	27,5	85,6	2 437 944	135 803
Actif occupé	36,1	22,8	86,6	113 240	40 933
Chômeur BIT	31,8	14,2	60,1	14 943	4 751
Main d'œuvre potentielle	36,7	12,8	83,2	41 949	15 415
Inactif	3,3	34,0	87,2	2 267 811	74 705
<b>Secteur d'occupation</b>					
Primaire	20,6	30,4	98,0	42 245	8 711
Industrie	52,9	25,2	90,2	17 693	9 363
Commerce	48,8	26,5	88,9	15 950	7 786
Service	40,4	14,9	76,7	37 353	15 073

## 7.2. Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue

### 7.2.1. Type de formation des actifs occupés

Le **Tableau 7.2** présente la situation des actifs occupés en 2017 âgés de 15 ans ou plus ayant suivi une formation au sens défini au début du chapitre par type de formation reçue et selon l'achèvement de la formation, l'exercice ou non actuellement de cette formation.

La population active occupée est estimée à 3 906 070 en 2017. Parmi celle-ci, 1 677 284 (soit 42,9%, moins de la moitié) ont suivi une formation. Ainsi, 57,1% des actifs sur le marché du travail en 2017 n'ont reçu aucune formation et n'ont jamais été à l'école. En revanche, plus de la moitié des personnes ayant suivi une formation, soit 53,4%, ont pu achever leur formation. Et de plus, hormis les retraités ayant eu à exercer le métier appris, 93,8% de ces derniers l'exercent.

La majeure partie des actifs occupés ayant suivi une formation, 1 364 074 sur 1 677 284, soit 81,3%, l'ont suivi dans une école classique ou dans un centre national de formation. Près de la moitié d'entre eux, 49,1%, ont achevé leur formation. Dans cette dernière catégorie, 95,8%, hormis les retraités, n'exercent pas actuellement le métier appris.

**Tableau 7.2 : Principales caractéristiques des actifs suivant la formation reçue, Sénégal, 2017**

Type de formation	Pourcentage ayant achevé leur formation de base	Effectif ayant suivi une formation	Pourcentage qui exerce actuellement le métier qui a été appris	Pourcentage qui n'exerce pas le métier qui a été appris
Enseignement formel	49,1	1 364 074	95,8	3,1
Enseignement non formel	69,2	165 473	87,1	10,2
Apprentissage informel	76,6	139 693	88,6	9,1
Apprentissage fortuit ou aléatoire	62,0	8 044	88,7	4,3
<b>Sénégal</b>	<b>53,4</b>	<b>1 677 284</b>	<b>93,8</b>	<b>4,7</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017

### 7.2.2. Actifs occupés ayant exercé puis changé de métier de base

Cette section cherche à identifier les raisons pour lesquelles certains actifs occupés ont changé leur métier de base d'une part et d'autres n'ont pas exercé le métier de base d'autre part.

Dans l'ensemble, 14,0% des actifs occupés ayant changé de métier de base l'ont fait parce que les débouchés sur le marché du travail sont faibles. Dans 10,0% des cas, les raisons avancées sont liées à la faible rémunération du métier de base sur le marché du travail, alors que pour seulement 2,4% des actifs occupés, le métier de base est déclassé à cause du progrès technique.

L'analyse suivant le type d'enseignement montre que, pour les trois raisons avancées, les actifs occupés ayant suivi un enseignement formel ont déclaré avoir changé de métier de base dans les plus faibles proportions.

Cependant, il est important de souligner que pour les actifs occupés n'ayant encore ou pas du tout exercé le métier, la raison évoquée est le non achèvement de la formation.

**Tableau 7.3 : Propension à changer d'activité suivant la formation reçue, Sénégal, 2017**

Type de formation	Les raisons du changement de métier				Autre raison	Effectif1
	Faible débouché pour le métier de base	Métier de base déclassé à cause du progrès technique	Métier de base à faible rémunération ou conditions de travail pénibles			
Enseignement formel	12,9	1,6	6,3	79,1	67 208	
Enseignement non formel	16,0	5,1	19,5	59,4	14 624	
Apprentissage informel	18,0	3,6	18,7	59,7	12 171	
Apprentissage fortuit ou aléatoire	0,0	0,0	0,0	100,0	216	
<b>Sénégal</b>	<b>14,0</b>	<b>2,4</b>	<b>10,0</b>	<b>73,6</b>	<b>94 219</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 7.3. Qualification des actifs occupés sur le marché du travail

#### 7.3.1. Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi

D'après le **Tableau 7.4**, un peu plus de quatre actifs occupés ayant suivi une formation sur dix (43,8 %) sont des travailleurs indépendants, un sixième (16,7%) des employés ou ouvriers qualifiés et moins de deux personnes sur dix (14,4%) des employés ou ouvriers qualifiés. Les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés et les agents de maîtrise représentent respectivement, seulement 1,3% et 5,5% des actifs occupés formés.

L'analyse selon le type formation montre que, quel que soit le type de formation considérée, les actifs occupés formés sont majoritairement des travailleurs indépendants. Il est important de noter des proportions non négligeables de cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés chez les actifs occupés ayant un apprentissage fortuit ou aléatoire (4,7%) et d'employés ou ouvriers qualifiés (18,0%) chez les actifs occupés ayant un enseignement non formel.

**Tableau 7.4 : Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Sénégal, 2017**

Type de formation	Statut socioprofessionnel dans l'emploi						Total	Effectif
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ou vrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)		
Enseignement formel	1,4	5,7	14,3	17,6	43,1	18,0	100,0	1 364 074
Enseignement non formel	1,6	8,1	18,0	13,8	42,1	16,5	100,0	165 473
Apprentissage informel	0,0	,4	12,8	14,5	52,0	20,3	100,0	139 693
Apprentissage fortuit ou aléatoire	4,7	2,8	11,7	11,9	54,3	14,7	100,0	8 044
<b>Sénégal</b>	<b>1,3</b>	<b>5,5</b>	<b>14,5</b>	<b>16,7</b>	<b>43,8</b>	<b>18,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 677 284</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 7.3.2. Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de CITP

Les actifs occupés sont constitués par l'ensemble des personnes qui ont exercé une activité rémunérée durant les sept derniers jours ayant précédé l'enquête ou qui, même s'ils n'ont pas travaillé pendant la période de référence, restent formellement attachés à leur emploi. Dans cette partie, il s'agira d'étudier les principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP telles que l'activité principale, le secteur institutionnel en activité principale, le nombre d'années d'étude, etc.

L'analyse de la répartition des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP montre que la plus grande partie d'entre eux ont une qualification manuelle (34,5%). Il s'ensuit les travailleurs non qualifiés

qui représentent 24,8% des actifs occupés, puis ceux qui sont peu qualifiés (24,8%). Les actifs occupés hautement qualifiés représentent la plus faible proportion, soit 15,5%.

Les travailleurs hautement qualifiés sont pour la plupart constitués de directeurs, cadres de direction et gérants, alors que la plus grande partie des actifs occupés non qualifiés ont des professions élémentaires. Le nombre d'années d'études varie selon les grands groupes. Les hautement qualifiés font en moyenne 6 années pour finir leurs études, tandis que ceux qui sont peu qualifiés font 3 années. Les qualifiés manuels et les non qualifiés font respectivement 2 et 3 années d'études.

Au regard de l'activité principale des actifs occupés, il apparaît que l'emploi informel a amplement gagné du terrain. En effet, pour chacun des grands groupes, il existe moins d'un travailleur seulement sur cinq qui exerce un emploi formel. En outre, ce sont les emplois du type professions intellectuelles et scientifiques qui présentent les plus grandes proportions dans le secteur formel (28,8%).

Le secteur privé recueille la majeure partie des actifs occupés, qu'il s'agisse des travailleurs hautement qualifiés non manuels (83,8%), peu qualifiés non manuels (91,5%), qualifiés manuels (99,7%) ou non qualifiés (78,4%). Toutefois, le secteur public regorge plus d'employés de type administratif (55,2%). Aussi, il est important de souligner les faibles pourcentages d'actifs occupés qui travaillent dans le secteur des ménages (moins de 1% dans chaque grand groupe) à l'exception des non qualifiés qui se trouvent à hauteur de 18,7% dans ce secteur. Cette proportion relativement élevée est probablement due aux employés de maison (femme de ménage, gardien, jardinier etc.) qui sont pour la plupart non qualifiés et travaillent de manière informelle.

**Tableau 7.5 : Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Sénégal, 2017**

Grands groupes de la CITP	Effectif	Pourcentage	Pourcentage de jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel en activité principale	Nombre année études	Activité principale			Secteur institutionnel 2 en activité principale		
						Emplois formels	Emplois informels	Secteur public	Secteur privé	Ménages	Organisation internationale
Directeurs, cadres de direction et gérants	336 908	8,6	42,4	137 880	3,2	3,2	96,8	2,3	97,5	0,2	0,0
Professions intellectuelles et scientifiques	146 191	3,7	35,6	182 893	11,6	28,8	71,2	49,2	50,2	0,0	0,5
Professions intermédiaires	123 279	3,2	35,0	162 664	8,1	15,3	84,7	13,5	86,3	0,0	0,2
<b>Hautement qualifiés non manuels</b>	606 378	15,5	39,3	153 771	6,2	11,8	88,2	15,9	83,8	0,1	0,2
Employés de type administratif	77 967	2,0	30,8	164 272	11,2	32,2	67,8	55,2	43,3	0,5	0,9
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	891 098	22,8	36,1	141 450	2,6	1,4	98,6	1,9	97,4	0,7	0,0
<b>Peu qualifiés non manuels</b>	969 065	24,8	35,7	143 286	3,3	3,8	96,2	6,2	93,0	0,7	0,1
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	753 906	19,3	47,0	100 267	1,6	0,4	99,6	0,0	99,9	0,1	0,0
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	486 404	12,5	50,5	126 110	3,2	1,3	98,7	0,2	99,8	0,1	0,0
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	107 783	2,8	47,2	116 615	3,4	5,0	95,0	1,4	98,1	0,5	0,0
<b>Qualifiés manuels</b>	1 348 093	34,5	48,3	110 899	2,3	1,1	98,9	0,2	99,7	0,1	0,0
Professions élémentaires	968 977	24,8	48,9	109 989	2,9	1,3	98,7	1,6	79,4	18,9	0,1
Autres professions	13 558	0,3	47,0	146 039	11,0	22,0	78,0	93,3	6,7	0,0	0,0
<b>Non qualifiés</b>	982 535	25,2	48,9	110 486	3,1	1,6	98,4	2,8	78,4	18,7	0,1
<b>Sénégal</b>	<b>3 906 070</b>	<b>100,0</b>	<b>43,9</b>	<b>125 485</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>96,4</b>	<b>4,8</b>	<b>90,2</b>	<b>4,9</b>	<b>0,1</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 7.3.3. Classement ou déclasserment des travailleurs

L'analyse du **Tableau 7.6** montre que quels que soient la catégorie socio professionnelle ou le groupe de la CITP, les travailleurs sous qualifiés pour l'emploi occupé présentent les plus grandes proportions suivis de ceux à leur poste et enfin des travailleurs sur qualifiés pour le poste occupé.

Sur le plan national, 2,4% des travailleurs sont sur qualifiés pour le poste occupé, soit 3,1% parmi les hommes et 1,5% des femmes. Le pourcentage de travailleurs dont le poste occupé correspond avec leur qualification représente 13,7% (soit 14,2% des hommes et 13,2% des femmes) contre 83,9% pour ceux qui sont sous qualifiés pour l'emploi occupé (82,7% des hommes et 85,4% des femmes).

Qu'il s'agisse des employés de sexe masculin ou féminin, on constate que, quelle que soit la classe d'âges, la proportion de travailleurs sur qualifiés pour l'emploi occupé reste inférieure à 4%. Toutefois, les personnes du troisième âge se démarquent des travailleurs des autres classes d'âge par des proportions beaucoup plus faibles (1,3% pour la totalité des travailleurs du troisième âge, 1,8% pour les hommes et 0,5% pour les femmes). Lorsqu'on considère les travailleurs à leur poste, l'analyse suivant les classes d'âge montre également que les personnes âgées de 65 ans et plus présentent toujours les proportions les plus faibles. En effet, parmi les travailleurs ayant un âge compris entre 15 et 24 ans, ils sont 16,3% à occuper un poste qui sied avec leur compétence, alors que ces pourcentages sont respectivement de 13,7% et 4,5% pour la classe d'âge 25-64 ans et pour ceux âgés de 65 ans et plus. Par ailleurs, les personnes du troisième âge sont plus présentes dans la catégorie des travailleurs sous qualifiés pour l'emploi occupé (respectivement 93,1%, 96,0% et 94,3% pour les hommes, les femmes et le total). Autrement dit, les personnes âgées de 65 ans ont plus tendance à occuper des postes que leur qualification ne permet pas. Néanmoins, pour les autres tranches d'âges, les pourcentages d'actifs occupés sous qualifiés pour le poste occupé restent supérieurs à 80%.

Au regard des grands groupes de la CITP, il n'apparaît qu'aucun des travailleurs hautement qualifiés non manuel n'est sur qualifié, alors que 11,2% travaillent à leur poste et 88,8% des actifs sont sous qualifiés pour le poste occupé. S'agissant des travailleurs peu qualifiés, seulement 2,9% sont sur qualifiés pour le poste occupé, 6,3% sont des travailleurs à leur poste, tandis que plus de 9 travailleurs sur 10 (90,8%) parmi eux sont sous qualifiés pour le poste occupé. Les qualifiés manuels et les non qualifiés présentent les mêmes tendances que les hautement et peu qualifiés. En effet, une proportion importante de ces types de travailleurs sont sous qualifiés pour le poste occupé (respectivement 96,7% et 56,5% pour les qualifiés manuels et les non qualifiés), suivis des travailleurs à leur poste (respectivement 2,6% et 38,0% pour les qualifiés manuels et les non qualifiés) et enfin des travailleurs sur qualifiés pour l'emploi occupé (respectivement 0,7% et 5,5% pour les qualifiés manuels et les non qualifiés).

**Tableau 7.6 : Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Sénégal, 2017**

Grands groupes de la CITP	Pourcentage de travailleurs surqualifiés pour l'emploi occupé			Pourcentage de travailleur à leur poste			Pourcentage de travailleurs sous-qualifiés pour l'emploi occupé			Effectif
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
15-24 ans	2,1	1,4	1,8	13,7	19,6	16,3	84,3	79,0	82,0	664 440
25-64 ans	3,4	1,5	2,6	14,9	12,3	13,7	81,7	86,2	83,7	3 067 321
65 ans et Plus	1,8	0,5	1,3	5,1	3,5	4,5	93,1	96,0	94,3	174 309
Non migrant	2,7	1,5	2,1	13,5	12,3	13,0	83,8	86,2	84,9	3 041 399
Migrant	4,6	1,5	3,1	16,9	15,9	16,4	78,6	82,6	80,5	864 671
Primaire	0,5	0,3	0,5	4,3	2,5	3,7	95,2	97,2	95,9	963 692
Industrie	2,6	1,0	2,1	16,0	10,4	14,2	81,4	88,6	83,7	741 619
Commerce	3,0	0,9	1,6	12,2	7,9	9,4	84,8	91,2	88,9	1 079 123
Service	6,1	3,3	4,9	23,9	29,4	26,3	70,0	67,4	68,9	1 121 636
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,0	0,0	0,0	4,3	2,2	3,3	95,7	97,8	96,7	336 908
Professions intellectuelles et scientifiques	0,0	0,0	0,0	33,6	21,7	29,5	66,4	78,3	70,5	146 191
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,0	10,0	14,1	11,1	90,0	85,9	88,9	123 279
<b>Hautement qualifiés non manuels</b>	0,0	0,0	0,0	13,4	7,9	11,2	86,6	92,1	88,8	606 378
Employés de type administratif	27,6	21,0	25,5	23,8	35,4	27,5	48,6	43,6	47,0	77 967
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	2,4	0,3	1,0	6,7	3,3	4,4	90,9	96,4	94,6	891 098
<b>Peu qualifiés non manuels</b>	6,3	1,1	2,9	9,4	4,6	6,3	84,4	94,3	90,8	969 065
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	0,6	0,3	0,5	2,5	0,4	1,8	96,8	99,3	97,7	753 906
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	0,9	1,5	1,0	3,5	2,7	3,3	95,6	95,9	95,7	486 404
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	0,6	0,0	0,6	4,9	0,0	4,8	94,5	100,0	94,6	107 783
<b>Qualifiés manuels</b>	0,7	0,6	0,7	3,2	1,0	2,6	96,1	98,3	96,7	1 348 093
Professions élémentaires	6,9	3,1	4,9	42,1	34,5	38,1	51,0	62,4	57,1	968 977
Autres professions	51,8	35,6	50,9	30,5	64,4	32,6	17,6	0,0	16,6	13 558
<b>Non qualifiés</b>	8,1	3,1	5,5	41,8	34,5	38,0	50,1	62,3	56,5	982 535
<b>Sénégal</b>	<b>3,1</b>	<b>1,5</b>	<b>2,4</b>	<b>14,2</b>	<b>13,2</b>	<b>13,7</b>	<b>82,7</b>	<b>85,4</b>	<b>83,9</b>	<b>3 906 070</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 8: Trajectoire et perspectives

### Résultats clés

- La population sénégalaise de plus de 15 ans effectue en moyenne 6,2 années d'études, soit environ 2 années de plus que leur père et 3,4 ans de plus que leur mère.
- Lorsque les deux parents sont employés, 54,4% de leurs enfants atteignent au moins le secondaire dont 10,7% ont un niveau supérieur. Si l'un des parents est employé, les trois quarts des enfants ont, soit un niveau primaire (38,9%), soit secondaire (36,4%). Les enfants de cadres sont en général les plus instruits. Au moins, les deux tiers d'entre eux atteignent le secondaire lorsque l'un des parents est cadre dont 14,3% ont un niveau supérieur. Ces proportions sont bien plus élevées lorsque les deux parents sont cadres. Dans ce cas, près de 80% atteignent le secondaire dont 35,3% le supérieur.
- La majorité de la population active occupée souhaite devenir travailleur indépendant (54%) et près du tiers désirent être des employés qualifiés dont 18,7% aspirent à un poste de cadre moyen ou supérieur.
- Les transferts reçus de l'étranger proviennent dans leur grande majorité des pays européens (78,4% du montant total). Ceux provenant des pays africains représentent environ 15,7% du total des sommes reçues.
- Globalement, l'essentiel de ces transferts est utilisé dans les dépenses domestiques des ménages (79,2%). Moins de 10% est consacré à l'investissement (4,9%) et à l'éducation (4,3%).

Les parents sont les premiers acteurs en ce qui concerne le parcours éducatif de leurs enfants. Il existe bien souvent une forte corrélation entre la scolarisation des parents et celle de leurs enfants. Loin d'être symbolique, la prise en compte de la mobilité intergénérationnelle, aussi bien scolaire que socio-professionnelle, dans l'élaboration de politiques publiques justes et équitables revêt une importance particulière. Ce chapitre traite de ces aspects de mobilité sociale, de mobilité professionnelle, de perspective et de trajectoire.

Le questionnaire ERI-ESI comporte un volet consacré aux trajectoires et aux perspectives professionnelles. Il permet ainsi de mesurer la mobilité professionnelle mais aussi la mobilité intergénérationnelle. Cette dernière a fait l'objet de nombreuses études en Occident, notamment en France où, contrairement au début du siècle dernier, l'intérêt pour la question a été moindre durant les décennies 1980-90.

Toutefois, les crises sociales récentes remettent à l'ordre du jour les questions de mobilité sociale et d'égalité des chances, étant entendu que derrière celles-ci se cache très souvent l'idée d'inégalité sociale voire d'ascension sociale.

Le présent chapitre dresse un bilan succinct de la mobilité intergénérationnelle aussi bien en ce qui concerne le niveau d'éducation que du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle dans un premier point. La deuxième partie traite des perspectives et projets professionnels des personnes de 15 ans et plus ainsi que des transferts reçus/versés par les ménages.

## 8.1. Mobilité sociale

La mobilité sociale peut s'entendre comme le « fait de changer de milieu social par rapport à son milieu social d'origine<sup>6</sup> ». Aussi, la mobilité sociale désigne le changement de position sociale d'une personne par rapport à celle de ses parents (mobilité sociale intergénérationnelle) ou au cours de sa vie (intra-générationnelle). Dans cette étude, c'est de la mobilité sociale intergénérationnelle dont il s'agit. La position sociale est appréhendée, ici, à partir du niveau d'instruction (mobilité scolaire) d'une part et du statut professionnel (mobilité interprofessionnelle) d'autre part des parents par rapport à leurs enfants.

### 8.1.1. Mobilité scolaire

#### 8.1.1.1. Analyse du niveau d'instruction des parents et de leurs enfants

Le **Tableau 8.1** met en exergue les disparités dans l'accès à l'éducation entre les enfants âgés de 15 ans et plus et leurs parents. Les pères ont généralement un niveau d'études plus élevé que les mères. En moyenne, ils passent 1,5 an de plus à l'école que les mères. La population sénégalaise de plus de 15 ans effectue en moyenne 6,2 années d'études, soit environ 2 années de plus que leur père et 3,4 ans de plus que leur mère.

Cet écart entre enfants et parents, en termes d'années d'études, augure d'un progrès net en ce qui concerne la scolarisation et le maintien dans les établissements scolaires en particulier pour les femmes. En effet, comparé aux parents, un écart réduit est observé entre les hommes et les femmes s'agissant du nombre moyen d'années études complétées.

Les résultats montrent que les hommes mettent 2,5 ans de plus que leur père et presque 4 ans de plus que leur mère dans le système scolaire, tandis que les femmes dépassent le niveau atteint par leur père d'à peine 1,3 an et leur mère de 3 ans.

Le statut migratoire ne semble pas avoir d'impact majeur sur le niveau de scolarisation, car le nombre moyen d'années d'études complétées des migrants et des non migrants est quasi identique. Toutefois, les migrants restent un peu plus longtemps à l'école que leurs parents, comparativement à leurs homologues non migrants. En effet, les premiers passent en moyenne 2,8 ans de plus que leur père et 4,2 ans de plus que leur mère dans les établissements scolaires, tandis que les derniers font respectivement 1,6 et 3,1 ans de plus que leurs père et mère.

**Tableau 8.1 : Nombre moyen d'années d'études des enfants de 15 ans et plus et des parents selon les caractéristiques des enfants, Sénégal, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Nombre année des enfants d'études	Nombre d'année d'étude du père	Nombre d'année d'étude de la mère	Effectif
Homme	6,6	4,2	2,9	218 645
Femme	5,8	4,5	2,8	210 214
Non migrant	6,2	4,6	3,1	318 151
Migrant	6,4	3,6	2,2	110 708
Sénégal	6,2	4,3	2,8	428 859

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

<sup>6</sup> Julie Falcon, « Mobilité sociale au 20e siècle en Suisse : entre démocratisation de la formation et reproduction des inégalités de classe », Social Change in Switzerland N°5, Mai 2016.

### 8.1.1.2. Analyse comparative du niveau de scolarité des enfants par rapport à celui de leur parent

- **Niveau instruction des enfants**

En général, lorsque le parent atteint un niveau d'études donné, dans la plupart des cas, plus de la moitié des enfants ont un niveau d'études équivalent ou supérieur. L'analyse relève aussi que lorsque le père n'a aucun niveau d'instruction, 45,8% des enfants ont au moins le niveau primaire. La grande majorité (86,3%) des enfants dont le père a un niveau primaire ont atteint au moins ce niveau. Pour les enfants dont le père a atteint le niveau secondaire, 69,4%, soit environ sept enfants sur dix, ont atteint au moins le même niveau. Par contre, seuls 22,4% des enfants dont le père a atteint le supérieur ont le même que leur père. Cette dernière situation pourrait s'expliquer par le décalage d'âge entre le père et l'enfant au moment de l'enquête.

- **Nombre moyen d'années de scolarisation**

L'analyse du nombre d'années complétées conforte l'idée d'une amélioration du niveau d'instruction de la population, les plus jeunes générations ayant un niveau plus élevé, en général, que leurs parents.

Selon la tranche d'âges considérée, le nombre moyen d'années d'études complétées en sus de celui atteint par le père diffère et tend globalement à se réduire à mesure que le niveau d'instruction s'élève. Il en est de même de la proportion d'enfants ayant un niveau d'études au moins équivalent à celui de leur père.

De plus, entre les jeunes de 15 à 24 ans et leurs aînés (25-34 ans), la proportion de personnes ayant atteint un niveau équivalent ou supérieur à celui de leur père, est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans lorsque le père a un niveau primaire comparativement à leurs aînés (25-34 ans). Pour les niveaux supérieurs, il est plus difficile de mener la comparaison, car une partie de la tranche la plus jeune n'ayant pas encore atteint les niveaux considérés.

En moyenne, les jeunes de 15 à 24 ans réalisent 4,3 années d'études de plus que leur père lorsque ce dernier a atteint le primaire.

Pour les jeunes de 25 à 34 ans, exception faite des cas où le père a atteint le supérieur pour lequel, à peine plus du quart ont atteint un niveau équivalent ou supérieur à celui de leur parent, plus de la moitié sont concernés. En moyenne, lorsque le père a un niveau primaire, ils réalisent 5 années de plus que lui et 4,6 années supplémentaires lorsqu'il s'est arrêté au secondaire. Pour les pères ayant atteint le supérieur, leurs enfants complètent 3,4 ans de plus qu'eux.

**Tableau 8.2 : Table de mobilité scolaire entre père et fils, Sénégal, 2017**

Niveau d'instruction du père	Niveau instruction de l'enfant					Total	% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'études en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père	% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'études en plus des jeunes de 25 à 34 ans par rapport à leur père
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur						
Aucun	54,2	23,9	19,9	2,0	100,0					
Primaire	13,7	36,3	42,7	7,3	100,0	83,8	4,3	67,1	5,0	
Secondaire	7,5	23,1	54,3	15,1	100,0	46,2	2,0	53,3	4,6	
Supérieur	7,4	15,4	54,7	22,4	100,0	5,0	2,1	26,2	3,4	
<b>Sénégal</b>	<b>25,2</b>	<b>26,8</b>	<b>39,1</b>	<b>8,9</b>	<b>100,0</b>	<b>69,4</b>	<b>3,8</b>	<b>69,6</b>	<b>3,9</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 8.1.2. Mobilité professionnelle

Ce point s'intéresse aux secteurs d'activités et catégories socioprofessionnelles des générations successives. On distingue ici la mobilité verticale et de la horizontale. La mobilité verticale est un changement de position sociale soit vers le haut de la hiérarchie sociale (mobilité ascendante ou promotion sociale) soit vers le bas (mobilité descendante ou rétrogradation sociale). Lorsque les positions sociales ne sont pas hiérarchisées : on parle de mobilité horizontale c'est-à-dire le changement de position sociale ne traduit pas vraiment une tendance ascendante ou descendante.

### 8.1.2.1. Par rapport au secteur d'activité des parents

Exception faite des enfants dont la mère travaille dans l'agriculture (53,8%), la majorité des enfants évoluent dans un secteur d'activités différent de celui de leurs parents. La mobilité intergénérationnelle horizontale est encore plus forte chez les enfants dont le père travaille dans l'industrie (69,1%) et ceux dont la mère évolue dans le commerce (66,8%). En effet, seuls 30,9% des enfants dont le père travaille dans le secteur de l'industrie évoluent dans le dit secteur, là où 41,3% des enfants évoluant dans ce secteur « suivent la trace » de leur mère. Au moins 3 enfants sur 10 dont les parents sont dans l'industrie (40,4% pour le père et 32,8% pour la mère) évoluent dans les services.

Les enfants de mère commerçante se distinguent par la plus faible proportion de ceux évoluant dans le même secteur d'activités (33,2%). Un peu moins du tiers d'entre eux sont dans les services.

**Tableau 8.3 : Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Sénégal, 2017**

Secteur d'activité des parents	Secteur d'activité de l'enfant					Effectif des mères	Effectif des pères
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total		
<b>Secteur d'activité du père</b>							
Agriculture	46,1	13,4	22,1	18,3	100,0	795 433	1 190 473
Industrie	10,7	30,9	18,0	40,4	100,0	78 933	156 510
Commerce	10,3	21,9	40,4	27,3	100,0	123 370	259 179
Service	6,6	24,9	25,6	42,9	100,0	274 970	580 758
<b>Ensemble père</b>	<b>28,9</b>	<b>18,7</b>	<b>24,9</b>	<b>27,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 272 706</b>	<b>2 186 920</b>
<b>Secteur d'activité de la mère</b>							
Agriculture	53,8	12,0	19,6	14,6	100,0	754 565	711 482
Industrie	7,0	41,3	18,9	32,8	100,0	13 722	10 383
Commerce	11,2	23,1	33,2	32,5	100,0	470 969	385 798
Service	13,8	22,1	20,3	43,8	100,0	193 057	165 043
<b>Ensemble mère</b>	<b>33,9</b>	<b>17,3</b>	<b>24,2</b>	<b>24,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1 432 312</b>	<b>1 272 706</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 8.1.3. Par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents

Le **Tableau 8.4** renseigne sur les catégories socioprofessionnelles (CSP) des parents et des enfants. On relève ainsi que, quelle que soit la CSP du père ou de la mère, plus de la moitié des enfants sont des travailleurs indépendants (56,6% et 58,0% respectivement).

La mobilité intergénérationnelle verticale est plus faible chez les indépendants et plus forte chez les cadres, quel que soit le sexe des parents. Un peu plus du tiers des enfants d'indépendants (37,1% pour le père et 38,4% pour la mère) ne font pas de l'entrepreneuriat, tandis qu'au moins 7 fils (les) d'employés ou de cadres ont un statut différent de celui de leur père ou de leur mère.

- **La catégorie socio professionnelle du père**

Quelle que soit la CSP du père, le travailleur indépendant correspond au statut socioprofessionnel des enfants le plus fréquemment rencontré. Logiquement, la fréquence la plus forte de cette catégorie est observée chez les enfants d'indépendants (62,9%).

En ce qui concerne les enfants de pères ouvriers semi-qualifiés, 48,7% sont des travailleurs indépendants et un peu plus du quart (28,3%) ont le même statut socioprofessionnel que leur père. Moins de 2% ont un statut de cadre, qu'il s'agisse de cadre moyen (0,9%) ou de cadre supérieur (0,7%).

Dans une moindre mesure, une répartition assez proche de celle constatée pour les enfants d'ouvriers semi-qualifiés, est observée chez les fils/filles d'employés/ouvriers qualifiés. Toutefois, près de 7% de ces derniers occupent des postes de cadres, essentiellement des cadres moyens ou agents de maîtrise (5,9%). Cette situation met en exergue les limites dans l'ascension sociale et dans la mobilité intergénérationnelle. Les enfants d'employés des catégories inférieures, accèdent difficilement à des postes de responsabilité (cadres et assimilés) au sein des organisations autres que celles qu'ils créent (entreprenariat).

A l'inverse, les enfants de cadres sont bien plus nombreux à occuper des postes de cadres, aussi bien moyen que supérieur. En effet, en termes de fréquence, le travail indépendant occupe plus du tiers des fils/filles de cadres moyens/agents de maîtrise (36,7%) et un peu moins des enfants de cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (32,7%), mais peu d'entre eux disposent du même statut que leur père. Près de deux enfants de cadre moyen/agent de maîtrise sur 10 disposent d'un même statut socioprofessionnel que leur père et 3,3% d'entre eux sont des cadres supérieurs. Seuls 12,3% des enfants de cadres supérieurs ont le même statut que leur père. Toutefois, une part non négligeable de fils/filles de cadres occupe des postes de statut inférieur à celui de leur père. Il en est ainsi pour un peu plus de 40% des enfants de cadres moyens/agents de maîtrise et 55% de ceux des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés.

En définitive, plus le statut socioprofessionnel du père est élevé, plus il est difficile pour l'enfant de « rivaliser » ; en d'autres termes, moins il y a d'enfants atteignant le même statut socioprofessionnel que leur père. Cela implique l'absence d'hérédité dans la transmission du statut socioprofessionnel. Bien que rare, un(e) fils/fille de manœuvre peut devenir cadre supérieur.

- **La catégorie socio professionnelle de la mère**

Le statut socioprofessionnel de la mère semble influencer davantage que celui du père, du moins pour les postes de cadres. En effet, à l'inverse des enfants d'employés/ouvriers semi qualifiés et qualifiés, pour lesquels les proportions de ceux ayant conservé le même statut professionnel que leur mère sont assez comparables à ceux occupant les mêmes types de postes que leur père, les fils/filles de mère cadre occupent bien plus souvent des postes de cadres.

Les résultats montrent aussi qu'au moins 35% des enfants de mère cadre moyen ou agent de maîtrise occupent des postes de cadres dont environ 6% sont des cadres supérieurs, ingénieurs ou assimilés. Toutefois, un peu moins des trois quarts (71,8%) des enfants dont la mère est cadre supérieur occupent des postes de cadres moyens ou agents de maîtrise, soit un grade inférieur à celui de leur mère. Ainsi, il semblerait qu'à l'exception des cadres supérieurs, en général, l'activité de la mère est un facteur de promotion sociale. En effet, bien plus souvent que chez le père, les enfants ont bien plus tendance à occuper des postes équivalents ou supérieurs à celui de leur mère que celui de leur père.

**Tableau 8.4 : Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Sénégal, 2017**

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Statut socioprofessionnel dans l'emploi						Total	Effectif des pères
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé /ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)		
<b>CSP du père</b>								
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	12,3	22,6	14,7	8,4	32,2	9,7	100,0	21 662
Cadre moyen, agent de maitrise	3,3	19,1	18,9	10,9	35,9	11,9	100,0	96 833
Employé /ouvrier qualifié	0,7	5,9	24,6	13,5	41,4	13,8	100,0	232 313
Employé/ouvrier semi qualifié	0,7	0,9	7,2	28,4	48,6	14,2	100,0	153 033
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,2	1,4	5,5	10,3	62,9	19,6	100,0	1 505 428
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,3	1,5	5,3	8,1	41,9	42,9	100,0	162 037
<b>Ensemble père</b>	<b>0,6</b>	<b>2,9</b>	<b>8,4</b>	<b>11,8</b>	<b>56,5</b>	<b>19,9</b>	<b>100,0</b>	<b>2 171 306</b>
<b>CSP de la mère</b>								
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	0,0	71,8	0,0	8,5	19,7	0,0	100,0	1 265
Cadre moyen, agent de maitrise	5,9	29,5	18,8	7,5	32,8	5,5	100,0	17 432
Employé /ouvrier qualifié	0,3	15,3	23,2	11,9	39,4	10,0	100,0	32 584
Employé/ouvrier semi qualifié	1,0	0,7	11,4	28,5	45,7	12,6	100,0	34 608
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,3	1,8	6,4	12,3	61,5	17,8	100,0	930 468
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,2	1,1	5,0	5,6	53,4	34,7	100,0	410 689
<b>Ensemble mère</b>	<b>0,3</b>	<b>2,3</b>	<b>6,6</b>	<b>10,7</b>	<b>57,9</b>	<b>22,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 427 045</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 8.2. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants

Dans un contexte où la sécurité sociale n'est un fait généralisé, la survie des parents aux âges avancés dépend du niveau de vie des enfants car ces derniers constituent l'assurance sociale des parents. C'est dans ce cadre que le souci des parents est de voir leurs enfants aller au loin possible dans les études avec comme ambition que ces enfants aient une vie meilleure aux leurs.

- **La scolarité des enfants selon la CSP des parents**

La majorité des jeunes n'ont aucun niveau d'instruction. Seulement 2,5% d'entre eux ont atteint le supérieur, environ 22,4% ont un niveau primaire et 22,5% ont un niveau secondaire. Le Tableau 8.5 ci-dessous met en exergue une influence de la catégorie socioprofessionnelle des parents sur le niveau d'éducation atteint par leurs enfants. On observe ainsi que les fils/filles d'indépendants se distinguent nettement des autres par de fortes proportions d'entre eux qui sont sans instruction. Mais selon que les deux parents ou l'un d'eux seulement travaille à leur/son compte, le niveau de scolarisation des enfants diffère considérablement. En effet, dans le dernier cas, à peine plus du quart de leurs enfants ont au moins le niveau primaire, tandis que dans le premier cas, au moins 4 enfants sur 10 ont atteint ce niveau dont 20,2% se sont arrêtés au secondaire.

Lorsque les deux parents sont employés, 54,4% de leurs enfants atteignent au moins le secondaire dont 10,7% ont un niveau supérieur. La répartition est tout autre dans le cas où seul l'un des parents est employé. Dans ce cas, les trois quarts des jeunes ont, soit un niveau primaire (38,9%), soit secondaire (36,4%). Les enfants de cadres sont en général les plus instruits. Au moins, les deux tiers d'entre eux

atteignent le secondaire lorsque l'un des parents est cadre dont 14,3% ont un niveau supérieur. Ces proportions sont bien plus élevées lorsque les deux parents sont cadres. Dans ce cas, près de 80% atteignent le secondaire dont 35,3% le supérieur. On relève ainsi que plus le niveau de qualification des parents est élevé, plus le niveau d'instruction des enfants est élevé.

**Tableau 8.5 : Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité selon l'origine socioculturelle de leurs parents, Sénégal, 2017**

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Niveau instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Les deux parents sont cadres	3,5	16,9	44,3	35,3	100,0	23 687
L'un des parents est cadres	14,9	18,5	52,3	14,3	100,0	104 208
Les deux parents sont employés	22,1	23,5	43,7	10,7	100,0	68 344
L'un des parents est employé	20,9	38,9	36,4	3,9	100,0	294 170
Les deux parents sont travailleurs indépendants	55,8	22,9	20,2	1,1	100,0	1 204 666
L'un des parents est travailleurs indépendants	72,0	14,6	12,8	0,6	100,0	546 359
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	61,8	18,5	18,1	1,5	100,0	222 928
<b>Ensemble</b>	<b>52,6</b>	<b>22,4</b>	<b>22,5</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>	<b>2 464 362</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur**

Moins de 2 diplômés de l'enseignement supérieur sur 10 ont accès à une profession supérieure ou intermédiaire. Un écart relativement faible est observé selon le sexe (13,7% pour les hommes et 12,3% pour les femmes).

Les enfants de cadres se distinguent nettement de ceux des autres catégories socioprofessionnelles. Leur taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire lorsqu'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur est de 30,0% contre 17,1% pour les enfants d'employés et 10,8% pour les fils/filles d'indépendants.

Par ailleurs, à l'inverse des autres CSP, quand la mère est cadre, le taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire plus importante que si le père est cadre. En effet, 38,5% des enfants des mères cadres accèdent à ce type de profession contre 24,1% des enfants des pères cadres.

**Tableau 8.6 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents, Sénégal, 2017**

Diplômés de l'enseignement supérieur	Origine sociale des parents	Sexe			Effectif
		Homme	Femme	Ensemble	
	Enfants de cadres	24,1	38,5	30,0	61 523
	Enfants d'employés	17,6	16,5	17,1	183 039
	Enfants de travailleurs indépendants	11,9	9,6	10,8	934 801
	Enfants de parents ayant une autre CSP	17,2	16,0	16,6	86 314
	<b>Ensemble</b>	<b>13,7</b>	<b>12,3</b>	<b>13,1</b>	<b>1 265 677</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 8.3. Perspectives

- **Projets d'emplois**

Le **Tableau 8.7** ci-dessous permet de constater qu'au Sénégal, un peu plus du tiers de la population en âge de travailler souhaite décrocher un premier emploi dans un avenir proche. Cette proportion est plus importante que celles des personnes désireuses de maintenir leur emploi actuel dont le niveau est quasi identique à celles souhaitant demeurer inactives. Ces statistiques renseignent sur le faible taux d'occupation effectif de la population. La proportion d'inactifs étant assez comparable à celle des actifs

occupés, cela augure une dépendance économique assez élevée au sein des ménages, signe d'une précarité avérée. Selon le profil, l'avenir est envisagé différemment.

Au Sénégal, autant pour les hommes que les femmes, un peu plus des deux tiers de la population en âge de travailler, aspirent à un premier emploi. Toutefois, la proportion de femmes souhaitant rester inactive (1,6%) est plus importante que celle des hommes (0,8%). A l'inverse, plus du cinquième des hommes et le sixième des femmes n'envisagent pas de changer d'emploi.

Dans des proportions assez comparables, à peine 1% des hommes et des femmes souhaitent obtenir un nouvel emploi, qu'il s'agisse d'une promotion au sein de la même entreprise (1,2% pour les hommes et 1,0% les femmes) ou d'un nouvel emploi dans une autre entreprise (7,5% et 6,7% respectivement).

A l'inverse des chômeurs, qui souhaitent plutôt obtenir leur premier emploi (75,6%), les actifs occupés pensent au maintien de leur emploi actuel (75,0%). Environ 22% aspirent à un nouvel emploi dont seulement 3,3% envisagent une promotion interne.

**Tableau 8.7 : Projets d'emploi à venir (15 ans et plus, des jeunes de 15 à 24 ans et 15 à 34 ans) par sexe, niveau d'instruction et situation d'activité, Sénégal, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Projet d'emploi à venir					Effectif	
	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi que vous avez actuellement	Rester inactif	Total	
<b>Sexe</b>							
Homme	67,9	1,2	7,5	22,6	0,8	100,0	1 313 514
Femme	75,7	1,0	6,7	15,1	1,6	100,0	1 575 055
<b>Statut occupation</b>							
Actif occupé	0,0	3,3	21,7	75,0	0,0	100,0	664 440
Chômeur BIT	75,6	0,0	24,4	0,0	0,0	100,0	33 278
MOP	67,2	2,9	6,4	12,1	11,4	100,0	304 787
Inactif	98,3	0,0	1,7	0,0	0,0	100,0	1 886 064
<b>Sénégal</b>	<b>72,1</b>	<b>1,1</b>	<b>7,1</b>	<b>18,5</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2 888 569</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Catégorie socioprofessionnelle désirée**

La majorité de la population active occupée souhaite devenir travailleur indépendant (54%) et près du tiers désirent être des employés qualifiés dont 18,7% aspirent à un poste de cadre moyen ou supérieur.

L'indépendance semble être le profil privilégié par les actifs occupés et la main d'œuvre potentielle, tandis que les chômeurs au sens du BIT entrevoient plutôt des emplois semi-qualifiés à qualifiés (45,6%). Au contraire, les inactifs, dans leur majorité (53,1%), aspirent à des postes qualifiés dont un peu plus du tiers (34,7%) vise un emploi de cadre moyen à supérieur.

Selon la catégorie socioprofessionnelle actuelle, les aspirations ne sont pas les mêmes. En effet, les cadres aspirent le plus souvent à des postes de cadre supérieur (38,9%) ou cadre moyen (30,8%), contrairement aux autres catégories socioprofessionnelles, pour qui l'emploi indépendant est visé. L'essentiel des indépendants n'envisagent pas de changer de statut. La majorité des personnes occupant des emplois peu ou pas rémunérés et près de la moitié des ouvriers/manœuvres souhaitent occuper un emploi indépendant. Néanmoins, près d'un quart des cadres actuels envisage de se mettre à leur compte (24,8%) et 21,1% des ouvriers /manœuvres visent des postes d'employé semi-qualifiés à qualifiés.

**Tableau 8.8 : Emplois désirés par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon la catégorie socioprofessionnelle, Sénégal, 2017**

Situation d'activité	Catégorie socioprofessionnelle désirée						Total	Effectif
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)		
<b>Statut occupation</b>								
Actif occupé	3,0	4,4	11,7	11,8	65,9	3,3	100,0	716 343
Chômeur BIT	4,5	9,3	22,2	23,4	36,0	4,5	100,0	93 061
MOP	0,8	3,8	8,8	11,2	70,3	5,1	100,0	644 901
Inactif	12,7	21,9	18,4	5,6	38,3	3,0	100,0	1 104 130
<b>CSP</b>								
Cadre	38,9	30,8	4,8	0,4	24,8	0,4	100,0	16 620
Ouvrier/manœuvre	2,0	5,0	20,2	21,1	50,2	1,6	100,0	196 451
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	1,0	1,9	6,5	7,3	81,8	1,5	100,0	315 015
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	4,1	5,7	12,1	10,7	59,3	8,1	100,0	188 256
<b>Sénégal</b>	<b>6,7</b>	<b>12,0</b>	<b>14,3</b>	<b>9,4</b>	<b>54,0</b>	<b>3,7</b>	<b>100,0</b>	<b>2 558 436</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Secteur institutionnel désiré**

L'entreprenariat constitue l'emploi désiré par environ 4 actifs sur 10. Le secteur public et parapublic en attire un peu plus du quart (26,8%) et 22,6% souhaitent travailler dans une société privée, une PME ou dans le milieu associatif.

Les actifs occupés et la main d'œuvre potentielle partagent pratiquement les mêmes aspirations en termes de secteur institutionnel visé. En effet, la majorité de la population de chacune de ces catégories désire s'investir dans l'entreprenariat. Cette attirance pour l'entreprenariat est moins manifeste chez les chômeurs BIT (30,6%) et les inactifs (32,2%).

Par ailleurs, la majorité des personnes évoluant dans les secteurs publics ou parapublics et les organisations internationales sont enclines à y demeurer. En effet, plus de 50% des travailleurs de ces secteurs désirent y rester. Toutefois, la proportion de personnes du secteur privé désirant évoluer dans le public est infime (13,5%), comparativement à celle dans la situation inverse (19,6%).

De plus, l'entreprenariat constitue la principale activité visée par ceux désirant évoluer dans le secteur privé.

**Tableau 8.9 : Emploi désiré par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon le secteur institutionnel désiré et par secteur institutionnel de l'emploi antérieur, Sénégal, 2017**

Statut occupation	Secteur public et parapublic		Société privée/PME/association		Total	Effectif
	Secteur public	Secteur privé	Entrepreneariat	Ménage		
Actif occupé	62,4	15,8	19,6	2,3	100	22 887
Chômeur BIT	13,5	24,6	58,6	3,3	100	613 791
MOP	17,3	29,7	45,5	7,6	100	53 245
Inactif	63,2	0,0	36,8	0,0	100	826
<b>Secteur institutionnel</b>	<b>26,8</b>	<b>22,6</b>	<b>46,4</b>	<b>4,1</b>	<b>100</b>	<b>2 452 948</b>
Secteur public	62,4	15,8	19,6	2,3	100	22 887
Secteur privé	13,5	24,6	58,6	3,3	100	613 791
Ménages	17,3	29,7	45,5	7,6	100	53 245
Organisation internationale	63,2	0,0	36,8	0,0	100	826
<b>Sénégal</b>	<b>26,8</b>	<b>22,6</b>	<b>46,4</b>	<b>4,1</b>	<b>100</b>	<b>2 452 948</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus

Un revenu a un caractère récurrent, c'est à dire qu'on doit le percevoir selon une périodicité déterminée et non de manière occasionnelle. Dans cette enquête, on saisit les revenus réguliers et non les rentrées d'argent exceptionnelles.

En dehors des revenus de l'activité, l'individu peut avoir d'autres sources de revenus qui contribuent à améliorer ses conditions de vie. Il peut s'agir des :

- Pensions de retraite, de réversion, d'invalidité, pension alimentaire ;
- Revenus de la propriété ;
- Revenus financiers ;
- Transferts reçus d'autres ménages ;
- Bourses d'études.

### • La fréquence des revenus hors emplois

Le Tableau 8.10 ci-dessous met en évidence la faible proportion de personnes de 15 ans et plus bénéficiant de ce type de revenus. En effet, quel que soit le type de revenus, la proportion de personnes concernées n'atteint pas 3%.

Les transferts entre ménages résidant dans le pays constituent la source la plus fréquente de revenus hors emploi des ménages (2,7%).

### • Le statut d'occupation

Les chômeurs BIT se distinguent par la plus forte proportion de personnes recevant des transferts aussi bien locaux qu'étrangers. Dans une moindre mesure, la MOP suit la même tendance. Pour ce qui est des inactifs, quasiment autant bénéficient d'une pension de retraite que de transferts locaux.

### • Le milieu de résidence

Les résidents du milieu rural bénéficient essentiellement de transferts locaux, tandis que leurs homologues du milieu urbain disposent aussi de pensions de retraite. Toutefois, dans le milieu urbain dakarois, les transferts reçus proviennent le plus souvent de l'étranger, tandis que, dans les autres milieux urbains, les transferts sont plutôt locaux.

**Tableau 8.10 : Répartition en % de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi selon la région et la situation d'activité par type de revenu hors emploi, Sénégal, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Pensions du travail	Autres pensions	Revenu de la propriété	Revenu financier	Transfert reçu d'autres ménages résidents	Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Bourses d'études	Autres revenus	Effectif
<b>Statut occupation</b>									
Actif occupé	1,3	0,9	0,8	0,7	2,9	1,4	0,2	2,0	3 906 070
Chômeur BIT	1,6	0,3	0,6	0,6	4,7	3,0	1,0	3,1	118 608
MOP	0,5	1,0	0,3	0,5	4,3	1,6	0,1	2,5	890 673
Inactif	2,2	0,7	0,5	0,4	2,1	1,6	1,2	1,8	3 765 923
<b>Strate</b>									
Dakar	2,5	1,1	1,1	0,5	1,8	2,1	1,6	1,2	2 290 155
Autres urbains	2,4	0,7	0,7	0,8	2,7	1,7	0,4	2,4	2 231 273
Ens. Urbain	2,5	0,9	0,9	0,6	2,3	1,9	1,0	1,8	4 521 428
Rural	0,7	0,7	0,3	0,4	3,2	1,1	0,2	2,1	4 159 846
<b>Sénégal</b>	<b>1,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>2,7</b>	<b>1,5</b>	<b>0,6</b>	<b>2,0</b>	<b>8 681 274</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Les montants mensuels moyens des revenus hors emplois**

Avec un montant mensuel moyen supérieur à 100 000 FCFA, les revenus de la propriété et, les transferts reçus de l'étranger se distinguent par les niveaux les plus élevés. Les bourses d'études (51 985 FCFA) et les revenus financiers (83 520 FCFA) se caractérisent par un montant mensuel qu'on pourrait qualifier d'« intermédiaire », puisqu'étant un niveau tampon entre les sommes les plus élevées et les plus faibles.

- **Le statut d'occupation**

S'agissant du statut d'occupation, il est à relever qu'une différence notable s'observe selon le type de revenu considéré. Ainsi, les inactifs perçoivent généralement les montants mensuels des pensions et des bourses d'études les plus élevés. Les revenus de la propriété perçus par les actifs occupés (219 297 FCFA) et les inactifs (140 171 FCFA) sont de loin supérieurs à ceux perçus par la MOP et les chômeurs BIT. Ces derniers se démarquent, par ailleurs, par un revenu financier mensuel moyen s'élevant à 181 541 FCFA, presque le double du montant mensuel moyen perçus par les actifs occupés.

Exception faite de la MOP se distinguant par le montant le plus bas, le revenu mensuel moyen issu des transferts d'autres ménages résidants est assez comparable entre les différentes catégories d'actifs et avoisine 31 000 FCFA.

Les chômeurs BIT et les inactifs se démarquent, par ailleurs, par un montant mensuel moyen reçu des ménages non-résidents plus important.

- **Le milieu de résidence**

Le milieu de résidence constitue une importante source d'écarts entre les populations en ce qui concerne les revenus hors emploi. En effet, on relève que, le revenu des ménages urbains est généralement plus élevé que celui des ruraux.

Des disparités notoires s'observent également au sein du milieu urbain. En effet, les montants reçus par les citadins des autres régions au titre des pensions de travail et des revenus de la propriété sont nettement inférieurs à ceux perçus par leurs homologues dakarois. Aussi ces derniers sont, mieux lotis en ce qui concerne les revenus financiers, les bourses d'études et les transferts reçus d'autres ménages résidant à l'étranger.

Ce point permet ainsi de relever que les transferts internationaux, malgré leur faible fréquence, portent sur des montants relativement importants, d'où leur poids sur le revenu des ménages.

**Tableau 8.11 : Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus selon la région et la situation d'activité par type de revenu hors emploi, Sénégal, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Montant mensuel Pensions du travail	Montant mensuel Autres pensions	Montant mensuel Revenu de la propriété	Montant mensuel Revenu financier	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages résidents	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Montant mensuel Bourses d'études	Montant mensuel Autres revenus	Effectif
<b>Statut dans emploi</b>									
Actif occupé	75 619	23 602	239 463	96 841	31 371	120 667	57 378	42 063	3 906 070
Chômeur BIT	85 598	26 742	30 741	181 541	30 661	142 311	40 377	12 995	1 18 608
MOP	86 341	45 026	34 285	29 238	24 096	106 195	26 380	25 792	890 673
Inactif	96 001	57 473	129 614	72 237	31 124	145 405	52 031	36 181	3 765 923
<b>Milieu de résidence</b>									
Dakar	97 068	50 809	298 172	125 906	37 430	127 417	54 849	44 263	2 290 155
Autres urbains	79 461	46 626	107 981	84 374	38 058	131 876	61 548	50 742	2 231 273
Ens. urbain	88 562	49 110	226 364	99 534	37 799	129 389	56 173	48 529	4 521 428
Rural	87 788	26 006	61 606	55 725	24 227	133 918	26 063	26 330	4 159 846
<b>Sénégal</b>	<b>88 404</b>	<b>39 268</b>	<b>183 962</b>	<b>83 520</b>	<b>30 087</b>	<b>130 957</b>	<b>51 985</b>	<b>36 968</b>	<b>8 681 274</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Utilisation des transferts**

Les transferts reçus de l'étranger proviennent dans leur grande majorité des pays européens (78,4% du montant total). Ceux provenant des pays africains représentent environ 15,7% du total des sommes reçues. Il s'agit pour l'essentiel de fonds transmis par les ménages résidant dans la zone UEMOA (39,1%).

Globalement, l'essentiel de ces transferts est utilisé dans les dépenses domestiques des ménages (79,2%). Moins de 10% est consacré à l'investissement (4,9%) et à l'éducation (4,3%).

Toutefois, selon la source du transfert, la répartition des dépenses est tout autre. En effet, si l'essentiel des transferts issus des pays d'Europe, de l'UEMOA et des autres pays d'Afrique est consacré aux dépenses domestiques, ce n'est pas le cas pour les transferts provenant des pays d'Afrique de l'Ouest non membres de l'UEMOA, et de l'Afrique centrale. En effet, une bonne partie des fonds venant de ces zones est consacrée respectivement à l'investissement et à l'éducation scolaire.

**Tableau 8.12 : Principales utilisations des transferts de fonds reçus par pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Sénégal, 2017**

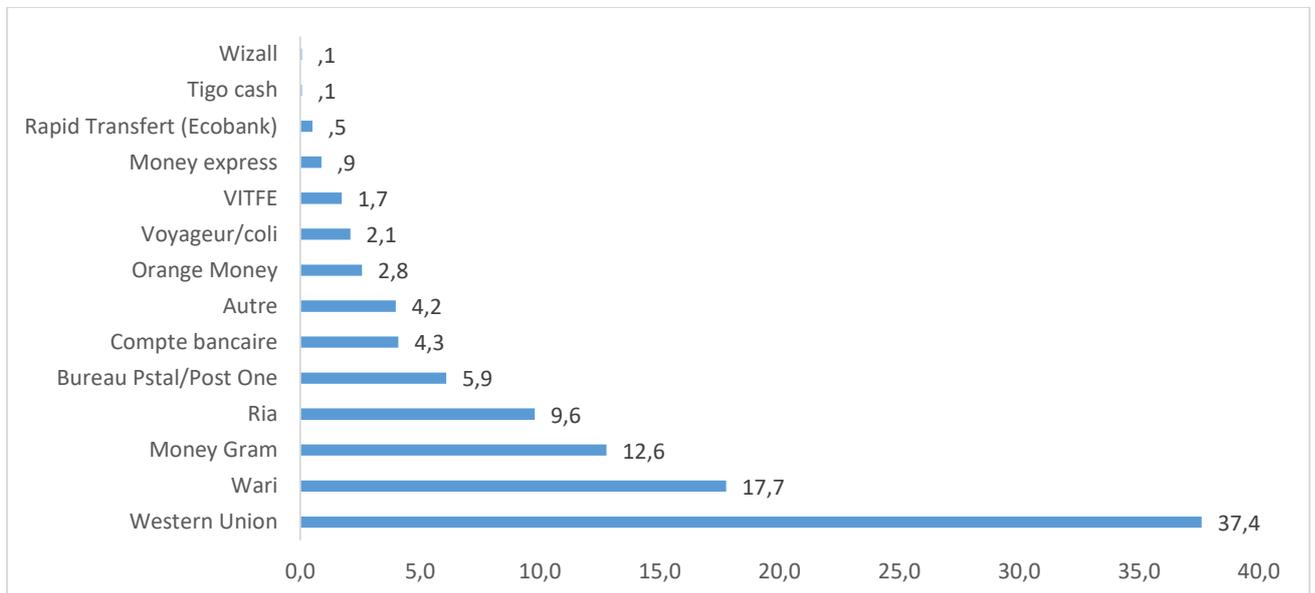
Caractéristiques socioéconomiques	Utilisation principale du montant de transfert											Montant total des transferts	(%)	
	Dépenses domestiques	Soins, santé	Activités commerciales	Education scolaire	Paiement d'un crédit	Achat d'une parcelle	Epargne	Construction d'une maison	Loisirs	Autre investissement	Autre utilisation			
<b>Afrique</b>														
Afrique de l'Ouest-UEMOA	69,3	6,2	7,3	3,1	5,9	0,0	1,6	0,0	1,8	1,8	3,1	1 706 895 460	6,1	
Afrique de l'Ouest-Non UEMOA	25,6	10,3	0,0	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,2	1,7	411 086 801	1,5	
Afrique Centrale	35,3	1,7	6,6	45,2	0,0	0,0	0,0	4,2	0,6	0,4	6,0	1 546 867 774	5,6	
Autres Etats d'Afrique	92,7	1,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	3,6	699 671 527	2,5	
Ens. Afrique	56,7	4,1	5,2	18,3	2,3	0,0	0,6	1,5	0,9	6,4	4,1	4 364 521 561	15,7	
<b>Reste du monde</b>														
Etats Europe	86,0	1,5	0,7	1,6	0,3	0,0	0,2	1,3	0,7	3,3	4,4	21 799 422 916	78,4	
Etats Asie	41,9	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	34,7	0,0	0,0	22,8	89 883 630	0,3	
Etats Amérique du Nord	43,9	6,0	9,5	4,7	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	31,2	2,5	1 168 692 671	4,2	
Etats Amérique du Sud	64,9	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	2,0	25,1	263 706 121	0,9	
Autres Etats non classé ailleurs	46,7	4,3	37,1	0,0	0,0	0,0	0,0	11,0	0,0	0,0	0,9	124 004 239	0,4	
<b>Sénégal</b>	79,2	2,1	1,9	4,3	0,7	0,0	0,2	1,5	0,7	4,9	4,5	27 810 231 139	100,0	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Principaux moyens des transferts utilisés**

Les moyens de transfert utilisés sont essentiellement de type formel. La société « Western Union » correspond au canal le plus utilisé pour l'envoi des fonds aux ménages (37,4%).

**Graphique 8.1 : Principaux moyens de transferts de fonds, Sénégal, 2017**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017

# SITUATION DU SECTEUR INFORMEL

---

Au Sénégal comme dans la plupart des pays en développement, l'on s'accorde à reconnaître que le secteur informel présente un fort potentiel de création d'emplois et de revenus. Toutefois, la bonne mesure de tous les secteurs d'activité est l'un des défis majeurs pour bien quantifier l'activité économique d'un pays et son évolution dans le temps. Ainsi, malgré les efforts faits pour formaliser les entreprises évoluant dans les différents domaines de l'économie et la mise en place d'un système de collecte de données statistiques, les principales sources de données disponibles ne permettent pas toujours d'obtenir des informations sur certaines variables clefs de certains secteurs d'activité pour une période donnée.

La difficulté d'obtenir ces données est plus accentuée au niveau des unités de production évoluant dans le secteur informel et les quelques informations statistiques disponibles proviennent souvent des estimations basées sur des enquêtes antérieures. Ainsi, cette enquête régionale, à travers son volet Informel, constitue une nouvelle source d'informations chiffrées et plus actuelles pour mieux appréhender la situation économique du secteur informel. Les différents thèmes abordés sont : les conditions d'activité des unités de production du secteur informel, la main d'œuvre, le capital, le financement, la production, l'insertion, la concurrence, la relation de ces unités avec l'Etat ainsi que les problèmes et les perspectives.

Consciente de ce fait et soucieuse de l'harmonisation des méthodologies statistiques appliquées dans ses Etats membres, l'UEMOA à travers le Programme d'Harmonisation des Enquêtes (PHE) du Programme Statistique Régional (PSR), a initié l'enquête ERI-ESI avec l'appui technique d'AFRISTAT.

Cette partie du rapport structurée en 6 chapitres présente les résultats du volet informel de l'ERI-ESI et contient entre autres les informations suivantes :

- Les conditions d'activité du secteur informel ;
- La main d'œuvre et l'emploi dans le secteur informel ;
- le financement et l'investissement dans le secteur informel ;
- Les comptes des unités de production informelles (production, chiffre d'affaire, valeur ajoutée, le revenu mixte) ;
- Les branches d'activité les plus porteuses du secteur ;
- Le poids et le rôle du secteur informel dans l'économie nationale ;
- Les stratégies des acteurs du secteur, notamment face à la concurrence;
- Les besoins, les contraintes et les opportunités du secteur informel.

## Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel

### Résultats clés

- En 2017, les actifs dans le secteur informel non agricole sont estimés à 2 499 219 individus dont 1 689 613 chefs d'UPI majoritairement dans le commerce de détail (45,4%) et les activités de fabrication (21,2%).
- La taille moyenne des UPI est estimée 1,2 et 93,3% d'entre elles sont dirigées par des individus âgés d'au moins 25 ans.
- Les chefs d'unité (72,1%) créent principalement leurs UPI pour l'amélioration du revenu ou le souhait de travailler pour leur propre compte et d'autres (10,4%) pour des difficultés à trouver un travail salarié dans le secteur formel.
- Environ 57,6% des UPI ont puisé leur source de capital dans leur épargne propre pour démarrer leur activité, 10,6% des UPI ont pu démarrer grâce à des dons ou héritages et 19,8% des UPI ont réussi à obtenir un capital par le biais de prêts informels.
- Parmi ces UPI, 18,8% détiennent un local professionnel, 25,5% ont accès à un système d'évacuation des déchets, 23,1% ont des latrines, 30,6% d'entre eux ont accès à l'électricité, 23,3% ont accès à l'eau et 22,8% ont accès aux services de santé.

Après la description du cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel, les thèmes développés dans ce chapitre tournent autour de l'analyse comparée des effectifs issus des deux phases de l'enquête, de l'environnement dans lequel évoluent les unités de production informelles, de l'analyse temporelle de la création des unités de production et du motif de création, du choix porté sur l'exercice de l'activité de production par les chefs d'UPI, et enfin de l'origine du capital pour le démarrage de cette activité.

### 9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel

- **Le secteur informel**

Les trois premiers critères retenus dans la résolution de la 15<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 1993 pour définir le secteur informel se réfèrent à : i) l'organisation légale des entreprises, ii) la propriété et iii) le type de comptabilité. L'ensemble des trois critères est intégré au concept des entreprises familiales ou individuelles non constituées en société. Mais cela ne signifie pas que toutes les entreprises familiales de ce type relèvent du secteur informel. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré. Il est précisé que toutes ces entreprises doivent produire des biens et services marchands. Le critère de destination des produits vient donc s'ajouter à l'identification des entreprises du secteur informel.

Deux autres critères s'ajoutent à la définition des entreprises du secteur informel. Il s'agit du type d'activité économique et de la taille de ces entreprises. Mais pour des raisons de comparaison internationale, seuls les critères de *non enregistrement*, de la *non tenue de la comptabilité* et de la *production marchande* seront considérés comme les plus importants depuis le SCN 2008.

*Non enregistrement des unités de production* : l'enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une unité de production pour sortir de l'informel diffère selon les pays. En effet, certains pays ont rendu obligatoire l'enregistrement au numéro statistique. Tandis que dans d'autres pays, c'est

l'enregistrement fiscal qui est obligatoire pour déclarer l'unité de production formelle. Dans les pays qui pratiquent la politique de guichet unique, tous les types d'enregistrement se font à la même place et de façon unique. Dans ce cas, il peut arriver qu'aucun type d'enregistrement n'ait de préséance sur l'autre. Dans tous les cas, il faudrait s'assurer du critère d'enregistrement obligatoire des unités de production dans chaque pays. Dans le cas de la Capitale, le critère de l'enregistrement renvoie à l'enregistrement au Numéro d'identification fiscal (NIF).

*Non tenue de la comptabilité écrite et formelle* : il faudra considérer le système de comptabilité d'entreprise en vigueur dans les pays ou dans les zones d'intégration auxquelles elles appartiennent. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation.

*Production de biens et services marchands* : Selon la résolution de la 15ème CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et dans leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou du SCN 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

- **Les critères d'identification des unités de production informelle (UPI)**

De façon opérationnelle, l'algorithme d'identification des unités de production informelle est caractérisé dans le Tableau 9.1. On remarquera que le processus consiste à identifier les chefs d'unités de production informelle aussi bien dans leur emploi principal que dans leurs différentes activités secondaires. Dans ces conditions, un même individu identifié dans l'enquête Emploi comme chef d'une UPI pourrait en posséder dans d'autres activités secondaires. Il sera alors retenu trois fois lors de l'enquête sur le secteur informel : en activité principale et pour chacune de ses activités secondaires. Bien entendu, tous les chefs d'unités de production informelle identifiés en phase 2 devraient provenir de l'enquête Emploi. C'est un impératif.

**Tableau 9.1: Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle**

Identification dans l'emploi	A RENSEIGNER PAR LES EMPLOYEURS (PATRONS) ET LES PERSONNES A COMPTE PROPRE				
	Quel est votre catégorie socio - professionnelle ?	Tenez-vous une comptabilité ?	Votre établissement est-t-il enregistré officiellement (NIF) ?	L'unité dans laquelle vous travaillez réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services ?	L'enquêté (e) est-il (elle) éligible comme chef d'unité de production informelle ?
	1. Employeur 2. Compte propre	1. Rien 2. Comptabilité, plan comptable du SYSCOA 3. Comptabilité simplifiée 4. Cahier de recettes ou autre (préciser)	1. Oui 2. Non	1. Oui, et cette production est totalement vendue 2. Oui, et cette production est partiellement vendue 3. Non	1. Oui 2. Non
En activité principale	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
	__	__	__	__	__
En activité secondaire					
• 1 <sup>ère</sup> activité secondaire	__	__	__	__	__
• 2 <sup>ème</sup> activité secondaire	__	__	__	__	__
	ELIGIBLE COMME CHEF UPI SI ET SEULEMENT SI (A)=7 ou 8 et [(B) =1,4 ou (C)=2] et D = 1,2				

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Le champ géographique et thématique de l'enquête sur le secteur informel**

L'enquête sur le secteur informel a couvert l'ensemble des régions du pays, aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. Mais l'enquête n'a ciblé que les unités de production informelle du secteur non agricole. Les unités de production informelle des secteurs agricoles sont en principe mieux captées dans le cadre des opérations statistiques ciblant spécifiquement ce secteur d'activité.

- **L'emploi informel**

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17<sup>ème</sup> CIST de 2003. Sont considérées comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladie, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie (critère d'informalité de l'emploi) :

- -paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- -congés de maladie rémunérés ;
- -congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

En réalité, dans la pratique sur le terrain, la stricte application simultanée des trois critères de l'informalité de l'emploi conduit à une très importante proportion d'emplois informels aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur non formel (informel, ménage). C'est la raison pour laquelle, de façon opérationnelle, on conviendra de se limiter au critère qui semble le mieux caractériser les conditions d'emplois plus ou moins formelles. Il s'agit du paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale. En conséquence, l'emploi sera dit informel si l'employé ne verse pas une indemnité de protection sociale auprès de la structure nationale de sécurité sociale. Autrement, l'emploi est dit formel.

- **Les travailleurs dépendants**

Ce groupe de travailleurs comprend tous les actifs occupés qui fournissent une force de travail à un employeur en contrepartie d'une rémunération périodique ou non (cadres, employés, manœuvres, apprentis ou stagiaires payés, aides familiaux, apprentis ou stagiaires non payés).

- **Les travailleurs indépendants**

Cette catégorie comprend tous les autres actifs qui travaillent pour leur compte, soit en employant une main d'œuvre rémunérée (patron), soit seul ou avec une main d'œuvre non rémunérée (travailleur pour compte propre).

- **Le calcul des coefficients de pondération (extrapolation) du volet secteur informel**

En dépit du fait que le dispositif de collecte des données intègre deux enquêtes complémentaires (Emploi, secteur informel) qui se réalisent quasi simultanément, l'on peut avoir une légère déformation de la structure par branche d'activité et statut dans l'emploi des CUPI. En effet, des erreurs fréquentes peuvent apparaître : incorrecte appréciation que le CUPI a de son statut, erreur attribuable à l'enquêteur qui peut ne pas avoir bien saisi le statut du chef, erreur de codification de la branche d'activité par l'enquêteur entre la phase 1 et la phase 2, etc.

En outre, en dépit de la simultanéité de la collecte des données, certaines UPI peuvent disparaître ou tout simplement, certains CUPI peuvent refuser, pour diverses raisons, de répondre aux questions de

l'enquête sur le secteur informel. Dans l'une ou l'autre de ces situations, la conséquence est une déformation de la structure par branche d'activité et du statut des CUPI entre les deux volets de l'enquête. Il devient alors nécessaire de redresser les coefficients de pondération de l'enquête sur l'emploi, afin de mettre en adéquation la structure par branche d'activité et le statut des CUPI de l'échantillon final des UPI de l'enquête sur le secteur informel.

Ce coefficient de pondération servira pour l'extrapolation des résultats de l'échantillon à l'ensemble de l'univers. Afin d'assurer la cohérence des données entre les deux échantillons, il convient de corriger/caler sur les marges la structure des deux échantillons. Depuis 2013, cette procédure de calage sur marge est désormais systématiquement réalisée à l'aide de la macro Calmar 2, développée par l'INSEE. Elle permet de réconcilier les structures des deux échantillons en jouant sur les poids initiaux de l'enquête Emploi.

## **9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2**

Dans cette partie, les points abordés portent sur l'analyse de la structure de l'emploi selon les branches d'activité, la taille moyenne des UPI au démarrage de leurs activités et sur la matrice de l'emploi.

### **9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenue dans l'enquête Emploi (Phase1)**

La présente partie donne un descriptif sur la répartition des emplois en activités principale et secondaire des individus de 15 ans et plus en situation d'emploi selon les secteurs et branches d'activités et suivant le milieu de résidence.

Au Sénégal, le nombre d'emplois, à titre d'activité principale, est estimé à 3 906 070 d'actifs en 2017 dont 2 150 098 dans le milieu urbain et 1 755 972 dans le milieu rural. Par ailleurs, il faut noter une forte concentration de l'emploi dans le milieu urbain résultant de son poids économique qui lui attribue un fort pouvoir d'attraction d'emplois.

La structure de l'emploi par secteur montre une forte prédominance du tertiaire qui crée 2 198 740 emplois suivi du secteur primaire avec 940 323 emplois et enfin le secteur secondaire qui représente 767 006 des emplois. Ce poids important de l'emploi dans le secteur tertiaire est imputable aux activités de commerce qui représentent 49,2% de l'effectif total employé dans le secteur tertiaire. Il faut aussi noter que le poids relativement important du secteur secondaire est expliqué par les activités de fabrication qui font 65,3% des emplois de ce secteur.

**Tableau 9.2 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activité principale), Sénégal, 2017**

Secteur et branche d'activité	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres milieux urbains	Ensemble urbain	Milieu rural	Ensemble
<b>Primaire</b>					
Activités agricoles	31 605	91 732	123 337	816 986	940 323
<b>Ensemble</b>	<b>31 605</b>	<b>91 732</b>	<b>123 337</b>	<b>816 986</b>	<b>940 323</b>
<b>Secondaire</b>					
Activités extractives/mines	4 935	9 755	14 689	12 877	27 566
Activités de fabrication	164 171	148 546	312 717	187 826	500 543
Activités de production et distribution	4 779	2 677	7 456	2 668	10 124
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	5 918	2 066	7 984	2 965	10 949
Activités de construction	90 257	57 824	148 081	69 743	217 824
<b>Ensemble</b>	<b>270 060</b>	<b>220 867</b>	<b>490 927</b>	<b>276 080</b>	<b>767 006</b>
<b>Commerce</b>					
Commerce et réparation des pièces automobiles	20 021	14 250	34 271	6 777	41 047
Commerce de gros	74 669	53 976	128 644	68 084	196 729
Commerce de détail	256 408	244 382	500 790	342 989	843 779
<b>Ensemble</b>	<b>351 097</b>	<b>312 608</b>	<b>663 705</b>	<b>417 850</b>	<b>1 081 555</b>
<b>Service</b>					
Activités de transport	51 093	56 924	108 017	53 788	161 805
Activités d'entreposage	9 220	4 100	13 320	841	14 161
Activités d'hébergement et de restauration	46 446	32 313	78 758	21 523	100 281
Activités de l'information et de communication	11 660	3 793	15 453	1 054	16 507
Activités financières et d'assurance	7 620	7 630	15 250	1 122	16 372
Activités immobilières	6 969	1 250	8 219	1 035	9 254
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15 640	6 718	22 358	2 076	24 435
Activités de services de soutien et de bureau	17 440	7 648	25 088	6 651	31 739
Activités de l'administration publique	42 468	21 618	64 086	8 933	73 018
Enseignement	33 180	52 906	86 085	33 739	119 824
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	25 046	16 533	41 580	17 636	59 215
Activités artistiques, sportives et récréatives	6 890	7 014	13 904	4 965	18 870
Autres activités des services n.c.a (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	156 049	75 010	231 060	56 678	287 738
Activités spéciales des ménages	94 576	52 979	147 555	35 016	182 571
Activités des organisations internationales	1 396	0	1 396	0	1 396
<b>Ensemble</b>	<b>525 693</b>	<b>346 436</b>	<b>872 129</b>	<b>245 055</b>	<b>1 117 185</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Il convient de noter que, parallèlement à l'activité principale, il existe une présence d'un nombre plus ou moins important d'emplois pour les activités secondaires, soit 321 493. Cette dernière est dominée principalement par le secteur primaire et le commerce regroupant respectivement 40,4% et 28,0% des unités. Le secondaire et les services faisant l'objet d'une activité secondaire ne représentent que 31,6% du total.

**Tableau 9.3 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activité secondaire), Sénégal, 2017**

Secteur et branche d'activité	Milieu de résidence				Ensemble
	Dakar urbain	Autres milieux urbains	Ensemble. urbain	Milieu rural	
<b>Primaire</b>					
Activités agricoles	7 187	13 408	20 594	109 294	129 888
Ensemble	<b>7 187</b>	<b>13 408</b>	<b>20 594</b>	<b>109 294</b>	<b>129 888</b>
<b>Secondaire</b>					
Activités extractives/mines		407	407	3 032	3 439
Activités de fabrication	8 257	6 989	15 246	21 596	36 842
Activités de production et distribution	319		319	114	433
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets		182	182	391	573
Ensemble	<b>8 576</b>	<b>7 579</b>	<b>16 155</b>	<b>25 132</b>	<b>41 287</b>
<b>Commerce</b>					
Commerce et réparation des pièces automobiles	1 179	971	2 151	516	2 666
Commerce de gros	4 179	3 539	7 718	10 887	18 605
Commerce de détail	19 167	16 117	35 285	33 480	68 765
Ensemble	<b>24 526</b>	<b>20 627</b>	<b>45 154</b>	<b>44 882</b>	<b>90 036</b>
<b>Service</b>					
Activités de transport	1 384	2 895	4 278	8 197	12 475
Activités d'hébergement et de restauration	1 252	1 753	3 005	2 941	5 946
Activités de l'information et de communication	0	299	299	0	299
Activités financières et d'assurance	0	38	38	210	248
Activités immobilières	306	437	743	108	851
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	276	312	588	132	720
Activités de services de soutien et de bureau	619	337	956	209	1 164
Activités de l'administration publique	1 724	1 773	3 497	1 338	4 836
Enseignement	2 155	1 423	3 579	2 225	5 803
Activités pour la santé humaine et l'action sociale		223	223	1 681	1 904
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 316	784	2 100	868	2 968
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	4 403	4 349	8 752	10 764	19 516
Activités spéciales des ménages	769	1 467	2 237	1 201	3 438
Activités des organisations internationales		115	115		115
Ensemble	<b>14 205</b>	<b>16 204</b>	<b>30 409</b>	<b>29 873</b>	<b>60 282</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel

Le nombre d'actifs dans le secteur informel non agricole est estimé à 2 499 219 personnes en 2017. Une analyse de la structure selon le milieu de résidence donne la répartition suivante : Dakar urbain 28,6%, autres milieux urbains 31,9% et milieu rural 39,5%. Dans les activités de commerce, l'effectif de la main d'œuvre largement inférieur à celui des chefs d'unités de production peut s'expliquer par le fait que les activités de commerce sont souvent exercées par une seule personne.

Le nombre de chefs d'unité de production, pouvant aussi être considéré comme le nombre d'unités de production informelle, est constitué majoritairement d'entrepreneurs exerçant des activités dans le commerce, soit 56,1%. Les entrepreneurs s'activant dans le secondaire constituent 26,7% de la totalité, tandis que les chefs d'entreprise informelle des activités des autres services représentent 17,5%. Le secondaire regroupe le plus grand nombre d'employés, soit 44,4% de la main d'œuvre du secteur informel, suivie du commerce (29,7%) et des services (25,9%).

**Tableau 9.4 : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence, Secteur et branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	Effectif des dépendants	% chefs d'UPI	% des dépendants
<b>Dakar urbain</b>				
<b>Secondaire</b>				
Activités de fabrication	77 417	60 944	76,1	52,1
Activités de construction	24 320	56 046	23,9	47,9
<b>Ensemble</b>	<b>101 737</b>	<b>116 991</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Commerce</b>				
Commerce et réparation des pièces automobiles	9 403	23 497	4,7	24,1
Commerce de gros	35 089	10 492	17,7	10,7
Commerce de détail	153 855	63 676	77,6	65,2
<b>Ensemble</b>	<b>198 347</b>	<b>97 665</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Service</b>				
Activités de transport	9 368	9 817	10,3	9,1
Activités d'hébergement et de restauration	27 948	19 064	30,7	17,7
Activités financières et d'assurance				
Activités immobilières	3 121	7 028	3,4	6,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 445	9 165	2,7	8,5
Activités de services de soutien et de bureau	1 200	1 301	1,3	1,2
Enseignement	1 589	23 302	1,7	21,6
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	8 750		9,6	
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 049	1 603	4,5	1,5
Autres activités des services n.c.a (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques)	32 487	36 667	35,7	34,0
<b>Ensemble</b>	<b>90 957</b>	<b>107 947</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Tableau 9.5 (suite) : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence, Secteur et branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	Effectif des dépendants	% chefs d'UPI	% des dépendants
<b>Autres urbains</b>				
<b>Secondaire</b>				
Activités extractives/mines	1 088	240	0,8	0,2
Activités de fabrication	110 453	67 194	81,0	59,9
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 383		1,0	
Activités de construction	23 463	44 701	17,2	39,9
<b>Ensemble</b>	<b>136 387</b>	<b>112 135</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Commerce</b>				
Commerce et réparation des pièces automobiles	9 904	8 316	3,1	10,5
Commerce de gros	58 611	16 129	18,5	20,4
Commerce de détail	247 628	54 557	78,3	69,1
<b>Ensemble</b>	<b>316 142</b>	<b>79 003</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Service</b>				
Activités de transport	23 236	9 922	23,2	18,3
Activités d'hébergement et de restauration	22 838	9 674	22,8	17,9
Activités financières et d'assurance	744		0,7	
Activités immobilières	1 320		1,3	
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	1 403		1,4	
Activités de services de soutien et de bureau	2 441	1 391	2,4	2,6
Enseignement	4 490	2 605	4,5	4,8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	5 552	1 007	5,6	1,9
Activités artistiques, sportives et récréatives	2 295	1 106	2,3	2,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	35 519	28 478	35,5	52,6
Activités spéciales des ménages	123		0,1	
<b>Ensemble</b>	<b>99 962</b>	<b>54 183</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, ANSD

**Tableau 9.5 (suite) : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence, Secteur et branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	Effectif des dépendants	% chefs d'UPI	% des dépendants
<b>Milieu rural</b>				
<b>Secondaire</b>				
Activités extractives/mines	9 143	8 548	4,4	6,6
Activités de fabrication	170 490	67 721	81,8	52,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 478		0,7	
Activités de construction	27 332	54 026	13,1	41,5
<b>Ensemble</b>	<b>208 442</b>	<b>130 294</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Commerce</b>				
Commerce et réparation des pièces automobiles	5 810	2 448	1,3	3,8
Commerce de gros	62 311	9 510	14,4	14,9
Commerce de détail	365 240	51 862	84,3	81,3
<b>Ensemble</b>	<b>433 360</b>	<b>63 820</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Service</b>				
Activités de transport	26 383	5 909	25,3	12,4
Activités d'entreposage	1 789		1,7	
Activités d'hébergement et de restauration	20 170	4 348	19,3	9,1
Activités financières et d'assurance	911	291	0,9	0,6
Activités immobilières	763	1 365	0,7	2,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 442		1,4	
Activités de services de soutien et de bureau	3 163	3 519	3,0	7,4
Enseignement	2 721	7 852	2,6	16,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	6 505	1 800	6,2	3,8
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 537	743	4,4	1,6
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	35 893	21 741	34,4	45,7
<b>Ensemble</b>	<b>104 276</b>	<b>47 568</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Le secteur informel au Sénégal est, pour la plupart, constitué de micro unités. La taille moyenne des unités informelles est de 1,2 personne par établissement. Par ailleurs, on remarque que le secondaire utilise plus de main d'œuvre avec 1,5 personne par établissement, contre 1,1 personne par établissement dans le secteur du commerce et 1,1 personne par établissement dans les services.

Tableau 9.6 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activité selon le milieu de résidence, Sénégal, 2017

Milieu de résidence	Secteur d'activité			
	Secondaire	Commerce	Service	Ensemble
Dakar urbain	1,6	1,1	1,2	1,3
Autres milieux urbains	1,5	1,1	1,3	1,2
Ensemble urbain	1,5	1,1	1,3	1,3
Milieu rural	1,4	1,1	1,2	1,2
<b>Sénégal</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 9.2.3. Matrice des emplois

La main d'œuvre du secteur informel est caractérisée par une distribution fortement dominée par les travailleurs pour compte propre qui représentent 64,9% du total des emplois, suivis des travailleurs dépendants (32,2%), puis des patrons et associés (2,9%). Les individus qui bénéficient d'une rémunération représentent 10,4%.

La structure par secteur d'activité montre que les travailleurs pour compte propre sont plus fréquents dans le commerce avec plus de 78,2% des emplois contre 20,1% de travailleurs dépendants.

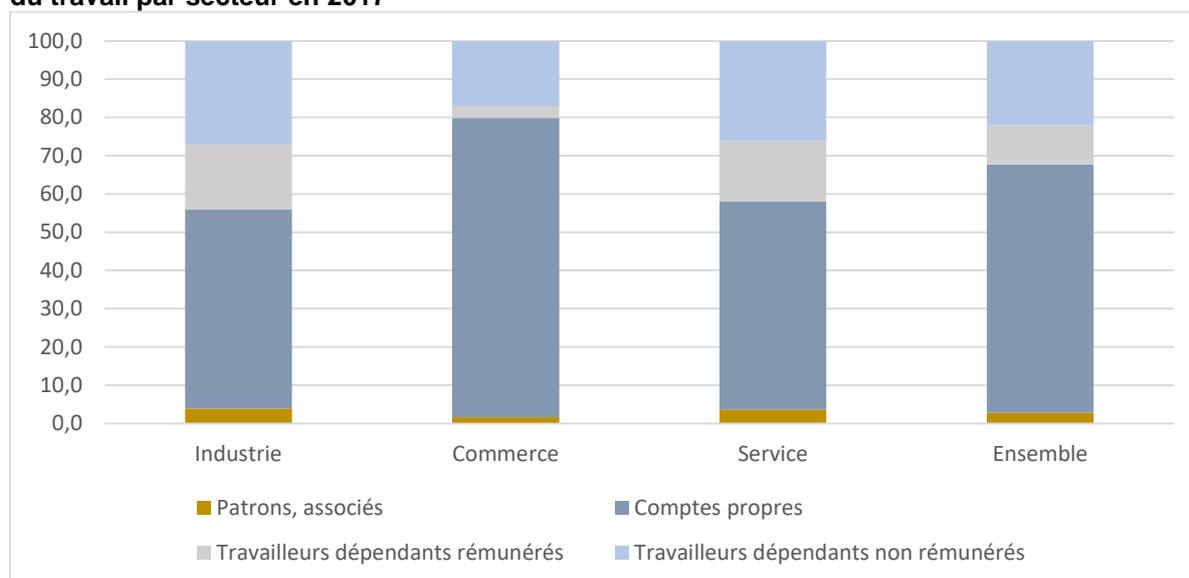
Néanmoins, la part de travailleurs dépendants est relativement importante dans le secondaire (44,1%) et dans les services (41,5%).

**Tableau 9.7 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail, Sénégal, 2017**

Secteurs d'activité	Statut dans l'emploi (activité principale et secondaire)				Total	Effectif
	Patrons, associés	Comptes propres	Travailleurs dépendants rémunérés	Travailleurs dépendants non rémunérés		
Secondaire	3,9	51,9	17,1	27,0	100,0	805 987
Commerce	1,7	78,2	3,1	17,0	100,0	1 188 338
Service	4,0	54,5	16,8	24,7	100,0	504 894
<b>Ensemble</b>	<b>2,9</b>	<b>64,9</b>	<b>10,4</b>	<b>21,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2 499 219</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Graphique 9.1 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15-64 ans sur le marché du travail par secteur en 2017**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel

La précarité des conditions d'activité des unités de production du secteur informel est appréhendée par les différentes variables liées à l'accès aux services de base nécessaires au bon déroulement de l'activité.

Le secteur informel se caractérise généralement en Afrique par une grande précarité des conditions d'activité : locaux inadaptés, non accès aux principaux services publics (eau, électricité téléphone) La présente enquête montre que la situation n'a pas changé. Les Unités de production Informelles fonctionnent dans des conditions d'hygiène déplorable.

La majeure partie des unités de production n'ont pas accès aux services minimum de base. En effet, sur l'ensemble des unités évoluant dans le secteur informel, les résultats montrent que 30,6% d'entre elles ont accès à l'électricité, 23,3% ont accès à l'eau, 25,5% ont accès à un système d'évacuation des déchets, 23,1% ont accès aux services de santé et 23,3% ont des latrines. Ceci démontre que la plupart des unités informelles exercent généralement dans un environnement précaire.

Toutefois, il convient de noter que les unités de production résidentes à Dakar urbain ont davantage accès à ces services. En effet, 44,2% des unités de production ont accès au système d'évacuation des déchets et pour l'électricité. Par ailleurs, il faut noter que plus de la moitié des unités de production en disposent. Les entreprises de l'industrie et des services ont globalement plus d'accès à

ces services de base, puisque celles qui en bénéficient avoisinent les 50,0% voire 60,0% dans certains cas.

Il faut remarquer que peu d'unités de production (6,5%) du secteur informel ont accès à la connexion internet avec une proportion un peu plus élevée dans les (8,5%). Cependant, cette part relativement faible pourrait se justifier par le fait que certaines UPI n'en ont pas besoin pour mener à bien leur activité de production. Parallèlement, la proportion d'UPI ayant un ordinateur est faible (4,4%).

**Tableau 9.8: Disponibilité des services de base dans les UPI, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets	% ayant un wc ou des latrines	% ayant de l'électricité	% ayant de l'eau courante	% ayant accès à un service de poste	% ayant accès à un service de santé	% ayant une connexion internet	% ayant un ordinateur	% ayant un téléphone mobile	% ayant un téléphone fixe
<b>Dakar urbain</b>										
Secondaire	48,7	37,1	54,9	39,6	43,9	46,8	17,5	5,9	75,2	54,3
Commerce	36,7	27,3	40,8	23,8	31,5	31,2	13,5	6,3	59,9	37,4
Service	55,0	35,5	44,2	32,5	60,4	61,9	5,3	10,2	82,7	67,8
<b>Total</b>	<b>44,2</b>	<b>31,8</b>	<b>45,4</b>	<b>30,0</b>	<b>41,5</b>	<b>42,5</b>	<b>12,6</b>	<b>7,1</b>	<b>69,3</b>	<b>49,0</b>
<b>Autres milieux urbains</b>										
Secondaire	27,6	26,5	46,0	27,9	9,1	12,9	4,9	4,4	49,0	10,9
Commerce	26,5	24,9	31,3	21,6	10,1	15,0	5,9	5,0	53,4	13,2
Service	21,8	26,9	35,9	29,4	13,0	14,6	14,3	12,5	62,3	16,1
<b>Total</b>	<b>25,9</b>	<b>25,7</b>	<b>35,9</b>	<b>24,7</b>	<b>10,4</b>	<b>14,4</b>	<b>7,2</b>	<b>6,3</b>	<b>53,9</b>	<b>13,2</b>
<b>Milieu rural</b>										
Secondaire	19,4	19,7	23,3	21,8	9,8	19,7	3,2	1,3	47,5	12,7
Commerce	13,4	15,4	15,9	17,2	8,4	17,8	1,9	1,2	48,3	10,8
Service	15,6	14,9	23,2	19,9	7,3	19,0	5,1	4,4	60,1	8,3
<b>Total</b>	<b>15,3</b>	<b>16,5</b>	<b>18,9</b>	<b>18,8</b>	<b>8,7</b>	<b>18,5</b>	<b>2,7</b>	<b>1,6</b>	<b>49,5</b>	<b>11,0</b>
<b>Ensemble</b>										
Secondaire	28,8	25,9	37,7	27,9	17,6	24,0	7,1	3,4	54,5	21,9
Commerce	22,5	20,9	26,0	20,0	13,8	19,7	5,6	3,5	52,3	17,1
Service	30,6	25,9	34,6	27,4	26,5	31,3	8,5	9,2	68,2	30,4
<b>Total</b>	<b>25,5</b>	<b>23,1</b>	<b>30,6</b>	<b>23,3</b>	<b>16,9</b>	<b>22,8</b>	<b>6,5</b>	<b>4,4</b>	<b>55,6</b>	<b>20,6</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Environ 45,2% des UPI sont sans local professionnel, 36,0% exercent leur activité dans un domicile et seulement 18,8% ont un local pour leur activité.

Il est noté que l'absence de local est plus fréquente chez les activités du commerce (47,9%) et des autres services (45,7%). Cela peut être expliqué par un très fort pouvoir d'attraction des marchés sur les lieux publics où les commerçants « ambulants » dominent, comparés aux commerçants détenteurs de locaux. Concernant les autres services, la restauration, essentiellement exercée sans local aménagé, se trouve sur la voie publique sous forme de gargote.

En revanche pour les unités de production disposant de local professionnel, le commerce (21,2%) domine, suivi des entreprises s'activant dans les services (17,3%), puis de celles du secondaire (14,8%).

Les UPI du secondaire et des services utilisent plus les domiciles comme local (46,2% pour le secondaire et 37,1% pour les services). Cette même caractérisation des UPI est observée dans la Capitale et dans les autres milieux urbains.

**Tableau 9.9 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	Type de local utilisé pour les activités (en %)				Ensemble	Effectif
	Sans local professionnel	Dans un domicile	Dans un local professionnel			
<b>Dakar urbain</b>						
Secondaire	44,9	37,3	17,8		100,0	101 737
Commerce	51,6	27,3	21,1		100,0	198 347
Service	46,0	33,8	20,2		100,0	90 957
<b>Ensemble</b>	<b>48,6</b>	<b>31,4</b>	<b>20,0</b>		<b>100,0</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres milieux urbains</b>						
Secondaire	34,9	46,8	18,3		100,0	136 387
Commerce	49,7	27,9	22,4		100,0	316 142
Service	45,5	37,6	16,9		100,0	99 962
<b>Ensemble</b>	<b>45,3</b>	<b>34,3</b>	<b>20,4</b>		<b>100,0</b>	<b>552 492</b>
<b>Milieu rural</b>						
Secondaire	38,8	50,2	11,1		100,0	208 442
Commerce	44,9	34,8	20,3		100,0	433 360
Service	45,5	39,4	15,1		100,0	104 276
<b>Ensemble</b>	<b>43,3</b>	<b>39,7</b>	<b>17,0</b>		<b>100,0</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>						
Secondaire	39,0	46,2	14,8		100,0	446 567
Commerce	47,9	30,9	21,2		100,0	947 850
Service	45,7	37,1	17,3		100,0	295 196
<b>Ensemble</b>	<b>45,2</b>	<b>36,0</b>	<b>18,8</b>		<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI)

La création brute fait référence à la date de création de l'unité de production. Dans cette partie, l'analyse permet de faire la relation entre cette date de création et les groupes d'âges des chefs de l'UPI.

La quasi-totalité des unités de production du secteur informel sont dirigées par des individus âgés au moins de 25 ans, soit 93,2%. Pour les unités de production créées dans les années antérieures à 1990, 98,3% d'entre elles sont sous ordre d'un adulte de plus de 35 ans contre seulement 1,7% de jeunes de moins de 35 ans comme entrepreneurs, alors que pour les unités créées entre 2015 et 2017, 85,5% sont dirigés par des individus ayant au moins 25 ans.

Une particularité importante est remarquée pour la période 2015-2017 avec une proportion remarquable (14,5%) de jeunes âgés de moins de 25 ans responsables d'unités de production dans le secteur informel.

**Tableau 9.10 : Profil par groupe d'âges du chef des UPI « créées » dans le temps, Sénégal, 2017**

Année de création	Groupes d'âges						Total	Effectif
	Moins de 25 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 - 54 ans	55 - 64 ans	65 ans et plus		
Avant 1990	1,1	0,6	1,8	22,3	43,9	30,3	100,0	80 759
1990 à 1995	0,8	2,1	22,0	29,7	30,4	15,0	100,0	40 120
1995 à 2000		2,7	27,2	35,2	25,4	9,5	100,0	113 507
2000 à 2005	0,9	10,4	34,3	29,7	17,5	7,2	100,0	175 885
2005 à 2010	1,3	27,6	33,6	22,2	12,0	3,3	100,0	273 707
2010 à 2015	8,0	30,2	28,9	19,1	8,6	5,2	100,0	502 991
2015 à 2017	14,5	34,9	25,6	15,0	7,5	2,6	100,0	446 136
Ne sait pas	6,1	22,6	23,9	29,0	12,4	6,0	100,0	56 508
<b>Ensemble</b>	<b>6,8</b>	<b>24,8</b>	<b>27,6</b>	<b>21,4</b>	<b>13,2</b>	<b>6,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

La création d'unités informelles a essentiellement tourné en faveur des activités de commerce (56,1%) contre 26,4% et 17,5% respectivement dans l'industrie et les autres services. Cependant, il faut noter une baisse de la proportion de création d'unités dans l'industrie et les autres services au fil des

années. Les unités s'activant dans le secondaire entre 1990 et 1995 représentaient 36,0% et plus de 28,3% entre 1995 et 2005, alors qu'entre 2015 et 2017, ce taux ne représente que 23,1%. Cela s'explique en partie par la tendance à créer plus d'unités informelles de commerce et de services que des unités dans le secondaire, car ces dernières demandent plus de main d'œuvre, donc plus de charges.

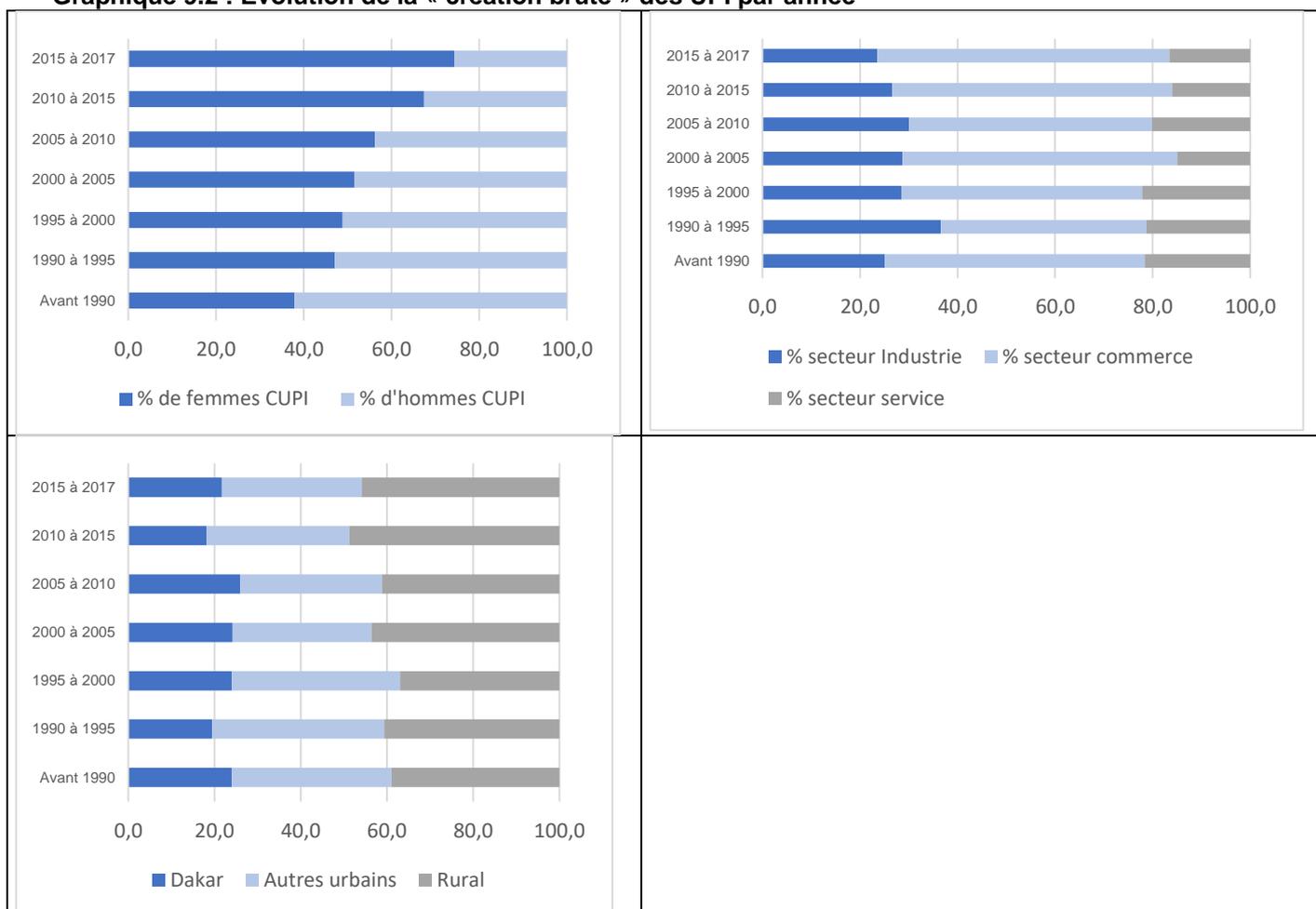
Les femmes s'activent de plus en plus dans le secteur informel en tant que chefs d'unité avec un taux qui s'estimait toujours à moins de 52,0% avant 2005 pour atteindre 74,3% entre 2015 et 2017. Ce qui fait en moyenne un taux assez important de femmes (61,9%) dans le secteur informel.

**Tableau 9.11 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Sénégal, 2017**

Année de création	% secteur secondaire	% secteur Commerce	% secteur Services	% activités +/- connues de l'Etat	% ayant créé seul leur UPI	% de femmes CUPI	Age	Scolarité
Avant 1990	24,6	53,0	22,4	0,0	96,1	37,8	59,7	76,8
1990 à 1995	36,0	41,9	22,1	0,0	94,4	47,2	52,5	65,8
1995 à 2000	30,3	53,0	16,6	2,3	94,8	44,9	50,4	66,8
2000 à 2005	28,3	56,2	15,5	0,0	96,3	51,6	46,6	66,4
2005 à 2010	30,2	50,5	19,4	0,2	94,7	55,3	41,6	64,1
2010 à 2015	26,1	57,2	16,7	2,0	95,4	67,4	39,7	67,2
2015 à 2017	23,1	59,7	17,1	0,6	95,8	74,3	36,5	61,7
Ne sait pas	18,9	65,3	15,7	0,0	91,9	59,8	43,3	65,9
<b>Ensemble</b>	<b>26,4</b>	<b>56,1</b>	<b>17,5</b>	<b>0,9</b>	<b>95,3</b>	<b>61,9</b>	<b>42,0</b>	<b>65,5</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Graphique 9.2 : Evolution de la « création brute » des UPI par année**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité

Les raisons qui poussent généralement les chefs d'unités à créer leur propre unité de production informelle sont principalement l'amélioration du revenu (47,7%) et le souhait de travailler pour leur propre compte (24,4%). Seulement 10,4% des CUI affirmant avoir créé leur unité informelle parce qu'ils n'arrivaient pas à trouver un travail salarié dans le secteur formel. Il faut noter que 8,4% des chefs d'unités de production informelles créent leurs entreprises pour perpétuer la tradition familiale.

**Tableau 9.12 : Motifs de création de l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principalement, pourquoi avez-vous créé ou décidé de diriger ?							Total	Effectif
	N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise)	N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise)	Pour obtenir un meilleur revenu	Pour être indépendant (son propre chef)	Par tradition familiale	Autre	Total		
<b>Dakar urbain</b>									
Secondaire	3,6	5,3	33,6	30,8	8,1	18,5	100,0	101 737	
Commerce	5,3	6,8	44,3	22,8	5,9	14,8	100,0	198 347	
Service	4,8	5,4	44,0	20,4	11,3	14,1	100,0	90 957	
<b>Total</b>	<b>4,7</b>	<b>6,1</b>	<b>41,5</b>	<b>24,3</b>	<b>7,8</b>	<b>15,6</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>	
<b>Autres milieux urbains</b>									
Secondaire	2,8	5,4	42,9	30,9	11,3	6,6	100,0	136 387	
Commerce	5,0	7,2	47,6	28,0	6,8	5,4	100,0	316 142	
Service	6,7	5,7	39,0	28,3	10,8	9,4	100,0	99 962	
<b>Total</b>	<b>4,8</b>	<b>6,5</b>	<b>44,9</b>	<b>28,8</b>	<b>8,6</b>	<b>6,4</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>	
<b>Milieu rural</b>									
Secondaire	5,0	6,2	49,0	20,3	11,2	8,3	100,0	208 442	
Commerce	3,1	5,3	57,1	20,9	6,3	7,2	100,0	433 360	
Service	4,4	5,2	44,4	23,6	12,2	10,3	100,0	104 276	
<b>Total</b>	<b>3,8</b>	<b>5,5</b>	<b>53,1</b>	<b>21,1</b>	<b>8,5</b>	<b>7,9</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>	
<b>Ensemble</b>									
Secondaire	4,0	5,7	43,6	25,9	10,5	10,1	100,0	446 567	
Commerce	4,2	6,3	51,2	23,7	6,4	8,2	100,0	947 850	
Service	5,3	5,4	42,4	24,2	11,4	11,2	100,0	295 196	
<b>Total</b>	<b>4,4</b>	<b>6,0</b>	<b>47,7</b>	<b>24,4</b>	<b>8,4</b>	<b>9,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI

Diverses raisons poussent les chefs d'UPI à choisir le produit à vendre ou le service à rendre. Dans le cadre des résultats de cette enquête (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.** deux raisons fondamentales guident les chefs d'UPI : la maîtrise du métier et la connaissance de la rentabilité du produit ou du service.

Le choix de la commercialisation des produits ou services est, pour la plupart des UPI (41,4%), guidé par l'obtention d'un meilleur profit, comparé au profit qu'elles gagneraient à vendre d'autres produits. Ce comportement est plus observé dans les activités de commerce. Après le choix motivé par la recherche du meilleur profit, l'orientation des ventes est liée à la bonne connaissance de l'activité par les chefs d'UPI (29,2%). Le choix des produits commercialisés peut être également expliqué par la volonté de perpétuer la tradition familiale. Les unités de production concernées par ce dernier motif représentent 11,6%.

**Tableau 9.13 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Quelle est la principale raison qui vous a fait choisir le type de produit						Total	Effectif
	La tradition familiale	Le métier que vous connaissez	Un meilleur profit que d'autres produits ou services	L'assurance de recettes plus stables qu'avec d'autres produits	Autre			
<b>Dakar urbain</b>								
Secondaire	10,3	31,5	31,5	7,4	19,3	100,0	101 737	
Commerce	9,2	16,9	49,5	4,2	20,1	100,0	198 347	
Service	12,1	23,4	42,9	6,8	14,8	100,0	90 957	
<b>Total</b>	<b>10,2</b>	<b>22,2</b>	<b>43,3</b>	<b>5,6</b>	<b>18,7</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>	
<b>Autres urbains</b>								
Secondaire	15,5	37,8	30,4	9,3	7,0	100,0	136 387	
Commerce	11,8	32,1	39,0	10,6	6,5	100,0	316 142	
Service	12,4	37,3	34,3	9,1	6,9	100,0	99 962	
<b>Total</b>	<b>12,8</b>	<b>34,5</b>	<b>36,0</b>	<b>10,0</b>	<b>6,7</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>	
<b>Rural</b>								
Secondaire	16,0	32,6	37,5	8,2	5,7	100,0	208 442	
Commerce	7,9	26,2	50,0	9,7	6,2	100,0	433 360	
Service	16,8	33,8	34,3	6,6	8,5	100,0	104 276	
<b>Total</b>	<b>11,4</b>	<b>29,1</b>	<b>44,3</b>	<b>8,8</b>	<b>6,4</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>	
<b>Ensemble</b>								
Secondaire	14,6	33,9	34,0	8,3	9,2	100,0	446 567	
Commerce	9,5	26,2	46,2	8,9	9,2	100,0	947 850	
Service	13,9	31,8	37,0	7,5	9,9	100,0	295 196	
<b>Total</b>	<b>11,6</b>	<b>29,2</b>	<b>41,4</b>	<b>8,5</b>	<b>9,3</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités

La plupart des UPI (57,6%) ont démarré leur activité avec leur propre épargne, 10,6% ont bénéficié de dons ou d'héritage et 19,8% ont réussi à obtenir un capital par le biais de prêts informels. Cependant, il faut noter que celles qui sont parties d'un prêt bancaire pour débiter leur activité sont très faibles (1,4%). La facilitation des prêts bancaires pourrait être un levier pour financer le secteur informel car l'épargne n'est pas toujours facile à consolider.

**Tableau 9.14 : Principales sources de financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale source du capital au démarrage des activités de l'UPI						Total	Effectif
	Epargne Propre/tontine	Contributions des associés	Prêts bancaire/microfinance	Dons, Héritages	Prêts informels (des amis ou des parents)	Autres		
<b>Dakar urbain</b>								
Secondaire	60,4			11,9	10,4	17,4	100,0	101 737
Commerce	60,2	0,8	0,6	9,6	11,8	16,9	100,0	198 347
Service	57,3		1,3	13,1	12,2	16,1	100,0	90 957
<b>Total</b>	<b>59,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>11,0</b>	<b>11,5</b>	<b>16,9</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres milieux urbains</b>								
Secondaire	55,3	2,9	1,4	10,4	21,7	8,3	100,0	136 387
Commerce	58,0	0,6	2,7	9,4	24,4	4,9	100,0	316 142
Service	45,6	0,9	1,3	9,0	24,3	19,0	100,0	99 962
<b>Total</b>	<b>55,1</b>	<b>1,2</b>	<b>2,1</b>	<b>9,6</b>	<b>23,7</b>	<b>8,3</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>
<b>Milieu rural</b>								
Secondaire	56,7	0,4	1,0	14,0	19,7	8,1	100,0	208 442
Commerce	60,7	0,3	1,6	8,9	23,1	5,5	100,0	433 360
Service	52,0	0,7	1,1	14,7	16,1	15,3	100,0	104 276
<b>Total</b>	<b>58,4</b>	<b>0,4</b>	<b>1,4</b>	<b>11,1</b>	<b>21,2</b>	<b>7,6</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>								
Secondaire	57,1	1,1	0,9	12,4	18,2	10,3	100,0	446 567
Commerce	59,7	0,5	1,7	9,2	21,2	7,7	100,0	947 850
Service	51,5	0,5	1,2	12,3	17,7	16,8	100,0	295 196
<b>Total</b>	<b>57,6</b>	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>	<b>10,6</b>	<b>19,8</b>	<b>10,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Relativement à la majorité des unités de production ayant financé leurs activités au démarrage grâce à l'épargne ou aux systèmes de tontines, 28,4% d'entre eux l'ont fait grâce aux revenus tirés de leurs emplois antérieurs dans l'informel ou dans les petites entreprises et 23,7% ont vendu des produits agricoles pour réussir à épargner, afin de financer le démarrage de leur activité. Cette épargne est principalement issue d'activités de commerce ou de revenus d'emplois dans le secteur formel ou informel. Le financement par la vente de produits agricoles est plus constaté dans le milieu rural (36,7%) et dans les autres milieux urbains (17,6%).

**Tableau 15 : Principales sources du capital mobilisé sur fonds propres par les UPI au démarrage de leurs activités, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Si épargne propre, quelle était la principale source ?					Total	Effectif
	Emploi antérieur dans le secteur public/ Grandes entreprises	Emplois antérieurs dans le secteur informel / Petites entreprises	Vente de produits agricoles	Vente d'autres biens (bovins, propriétés ?)	Autre (spécifier)		
<b>Dakar urbain</b>							
Secondaire	21,6	33,9	6,4	3,3	34,8	100,0	59 608
Commerce	9,9	27,7	7,1	5,3	50,0	100,0	110 741
Service	14,2	44,5	9,0	6,8	25,4	100,0	50 789
<b>Total</b>	<b>14,1</b>	<b>33,2</b>	<b>7,3</b>	<b>5,1</b>	<b>40,3</b>	<b>100,0</b>	<b>221 138</b>
<b>Autres milieux urbains</b>							
Secondaire	4,0	36,4	16,3	7,3	35,9	100,0	71 092
Commerce	5,9	28,1	20,4	7,8	37,7	100,0	168 866
Service	8,4	26,3	10,4	7,9	47,0	100,0	42 142
<b>Total</b>	<b>5,8</b>	<b>29,9</b>	<b>17,9</b>	<b>7,7</b>	<b>38,6</b>	<b>100,0</b>	<b>282 101</b>
<b>Milieu rural</b>							
Secondaire	3,3	32,1	30,8	6,0	27,8	100,0	113 844
Commerce	2,9	22,3	40,4	12,3	22,0	100,0	244 597
Service	2,6	23,2	31,6	10,7	31,9	100,0	53 103
<b>Total</b>	<b>3,0</b>	<b>25,1</b>	<b>36,6</b>	<b>10,3</b>	<b>24,9</b>	<b>100,0</b>	<b>411 544</b>
<b>Ensemble</b>							
Secondaire	8,0	33,8	20,6	5,7	31,9	100,0	244 544
Commerce	5,4	25,3	26,9	9,4	33,0	100,0	524 204
Service	8,3	31,5	17,6	8,5	34,0	100,0	146 034
<b>Total</b>	<b>6,5</b>	<b>28,6</b>	<b>23,8</b>	<b>8,3</b>	<b>32,9</b>	<b>100,0</b>	<b>914 783</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

### Résultats clés

- Le taux de salarisation dans le secteur informel se situe à 10,4% au niveau national. Les taux les plus élevés se trouvent à Dakar urbain (19,0%) avec 28,0% dans les services, (15,9%) dans le secondaire.
- L'emploi dans le secteur informel se caractérise aussi par une forte présence de l'auto emploi, soit 67,9% et le commerce enregistre le taux le plus important avec 80,1%.
- Le mode de fixation des salaires de 5,4% des entreprises ayant des employés rémunérés est conditionné par le fait que les entreprises doivent obtenir un bénéfice.
- Une faible proportion (3,2%) d'individus a un contrat écrit.
- Les rémunérations mensuelles des travailleurs du secteur informel tournent en moyenne autour de 58 000 FCFA et les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes avec respectivement 61 509 FCFA et 39 664 FCFA.

Ce chapitre aborde six thèmes : (i) l'organisation générale du travail dans le secteur informel, (ii) la saisonnalité de la main d'œuvre, (iii) les principales caractéristiques des emplois, (iv) la rémunération et les horaires de travail, (v) les principaux problèmes rencontrés dans la gestion de la main d'œuvre et les (vi) besoins du personnel en termes de formation.

### 10.1. Organisation du travail dans le secteur informel

L'organisation du travail est un facteur déterminant dans le processus de gestion des activités de toute unité de production par le fait que celle-ci impacte sur les résultats. Les unités de production peuvent ainsi adopter pour plusieurs méthodes pour le recrutement de leurs personnels (salariés, prestataires de services, aides familiaux, associés, etc.)

Au niveau national, le taux de salarisation du secteur informel se situe à 10,4%. Ce faible taux s'explique, en partie, par la prédominance des travailleurs pour compte propre souvent seuls dans leur unité de production mais aussi une proportion importante d'aides familiaux. Cette structuration des unités constitue l'une des caractérisations des unités de production du secteur. Une certaine disparité selon le secteur d'activité a été notée au niveau national. En effet, le secteur du secondaire enregistre le taux de salarisation le plus élevé (17,1%). Il est suivi du secteur des services (16,8%) et celui du commerce (3,1%). Le faible taux de salarisation dans le secteur du commerce s'explique par le fait que la majeure partie des unités sont composées d'un seul individu. Cette disparité du taux de salarisation du secteur informel selon les secteurs d'activité est observée quel que soit le milieu de résidence. Cependant, au niveau de Dakar urbain, la proportion de salariés est plus élevée dans les services.

Une analyse selon le milieu de résidence montre qu'au niveau de Dakar urbain, le taux de salarisation est de 19,0% contre 7,1% dans le milieu rural et 6,8% dans les autres milieux urbains. De plus, pour les services et le secondaire, Dakar urbain enregistre des taux de salarisation plus élevés avec respectivement 28,0% et 25,5% contre 14,0% et 11,5% pour le milieu rural et 13,9% et 7,5% pour les autres milieux urbains.

Les travailleurs du secteur informel sont les patrons ou employeurs et leurs associés, ceux travaillant pour leur propre compte et les employés rémunérés ou non. L'emploi dans le secteur informel se

caractérise par une forte présence de l'auto emploi avec un pourcentage de 67,9%. La même situation est observée en fonction du milieu de résidence avec un taux d'auto emploi se situant en 62,9% dans le milieu urbain et 75,7% pour le milieu rural. L'analyse selon les secteurs d'activité révèle que le commerce enregistre le pourcentage d'auto emploi le plus important avec 80,1%.

Les non-salariés comprennent, ici, les aides familiaux, les apprentis non payés, les stagiaires, les bénévoles. La proportion de non-salariés s'activant dans le secteur informel est 21,4% au niveau national. Cette proportion est de 24,3% en milieu urbain et 17,1% en milieu rural. Ces derniers sont constitués des aides familiaux, apprentis, stagiaires, bénévoles. Le secondaire concentre la plus grande part des non-salariés avec 26,5%.

**Tableau 10.1 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Taille de UPI	Taux de salarisation	Combinaison du travail				Total	Effectif
			Auto emploi	Non salariale	Salariale	Mixte		
<b>Dakar urbain</b>								
Secondaire	2,0	25,5	47,0	27,2	25,8		100,0	216 241
Commerce	1,5	8,1	67,9	23,8	8,2		100,0	291 920
Service	2,1	28,0	45,7	26,2	28,0		100,0	198 904
<b>Total</b>	<b>1,8</b>	<b>19,0</b>	<b>55,3</b>	<b>25,5</b>	<b>19,2</b>		<b>100,0</b>	<b>707 065</b>
<b>Autres urbains</b>								
Secondaire	1,8	13,9	55,4	29,7	14,0	0,9	100,0	246 270
Commerce	1,3	2,1	80,1	17,7	2,1	0,1	100,0	394 787
Service	1,5	7,5	65,5	27,0	7,6		100,0	152 689
<b>Total</b>	<b>1,4</b>	<b>6,8</b>	<b>69,6</b>	<b>23,2</b>	<b>6,9</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>793 746</b>
<b>Ensemble urbain</b>								
Secondaire	1,8	19,3	51,5	28,5	19,5	0,5	100,0	462 511
Commerce	1,3	4,7	74,9	20,3	4,7	0,0	100,0	686 706
Service	1,7	19,1	54,3	26,5	19,1		100,0	351 593
<b>Total</b>	<b>1,5</b>	<b>12,6</b>	<b>62,9</b>	<b>24,3</b>	<b>12,7</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 500 811</b>
<b>Milieu rural</b>								
Secondaire	1,5	14,0	61,8	23,8	14,1	0,4	100,0	337 385
Commerce	1,1	1,0	87,3	11,7	1,0	0,1	100,0	496 632
Service	1,4	11,5	68,7	19,9	11,5		100,0	151 844
<b>Total</b>	<b>1,3</b>	<b>7,1</b>	<b>75,7</b>	<b>17,1</b>	<b>7,1</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>985 862</b>
<b>Ensemble</b>								
Secondaire	1,7	17,1	55,8	26,5	17,1	0,4	100,0	799 896
Commerce	1,2	3,1	80,1	16,7	3,1	0,1	100,0	1 183 339
Service	1,6	16,8	58,6	24,5	16,8		100,0	503 438
<b>Total</b>	<b>1,4</b>	<b>10,4</b>	<b>67,9</b>	<b>21,4</b>	<b>10,4</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2 486 672</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois

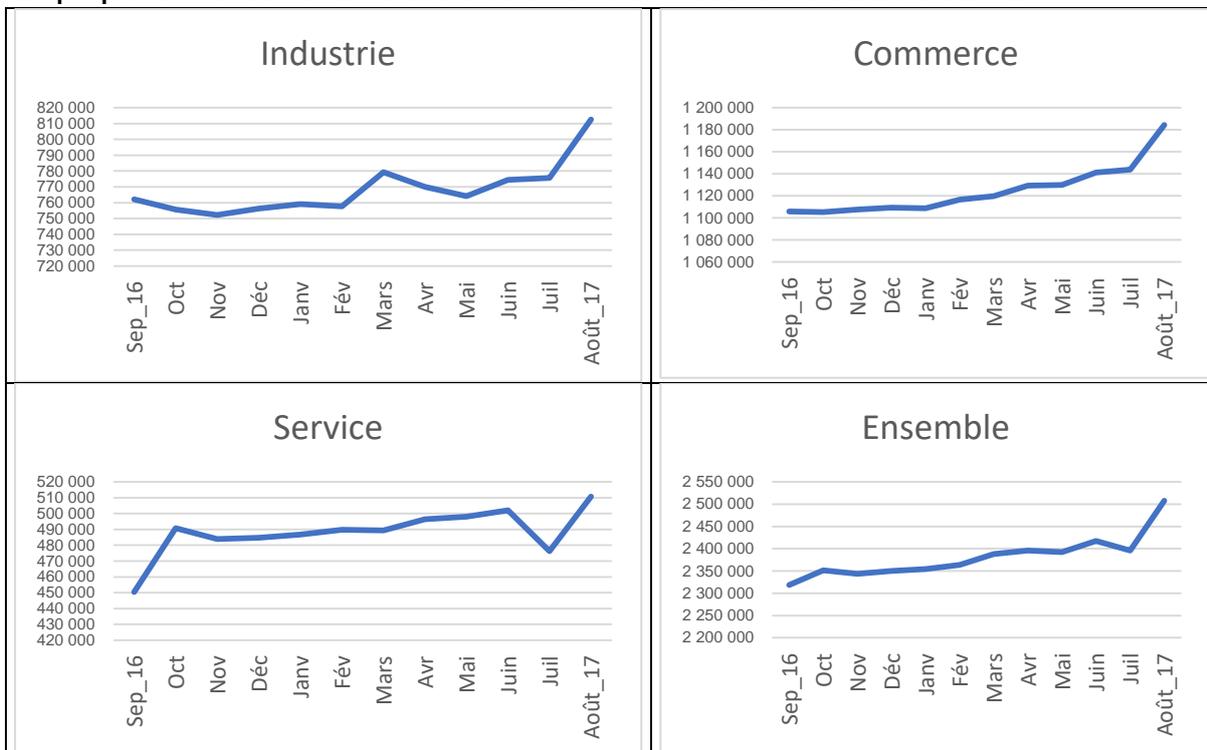
Le nombre d'individus dans une unité de production informelle non agricole varie en fonction des périodes par le fait que certaines activités peuvent avoir une faible rentabilité et le passage d'une activité à une autre est souvent moins contraignant.

Le dynamisme de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole d'août 2016 à septembre 2017, montre une tendance globalement croissante. Cette même dynamique est davantage observée dans le secteur du commerce qui concentre la proportion la plus élevée de la main d'œuvre du secteur informel non agricole.

L'effectif de la main d'œuvre dans le secteur secondaire oscille entre 770 000 et 840 000 actifs avec une baisse plus marquée durant le mois de novembre. Parallèlement, l'activité de commerce garde cette hausse durant toute l'année, contrairement aux secteurs de l'industrie et des services. L'effectif dans ce dernier secteur est le plus faible des trois secteurs et dépasse à peine les 500 000 emplois. Près de la moitié de la main d'œuvre du secteur informel se trouve dans les activités de commerce.

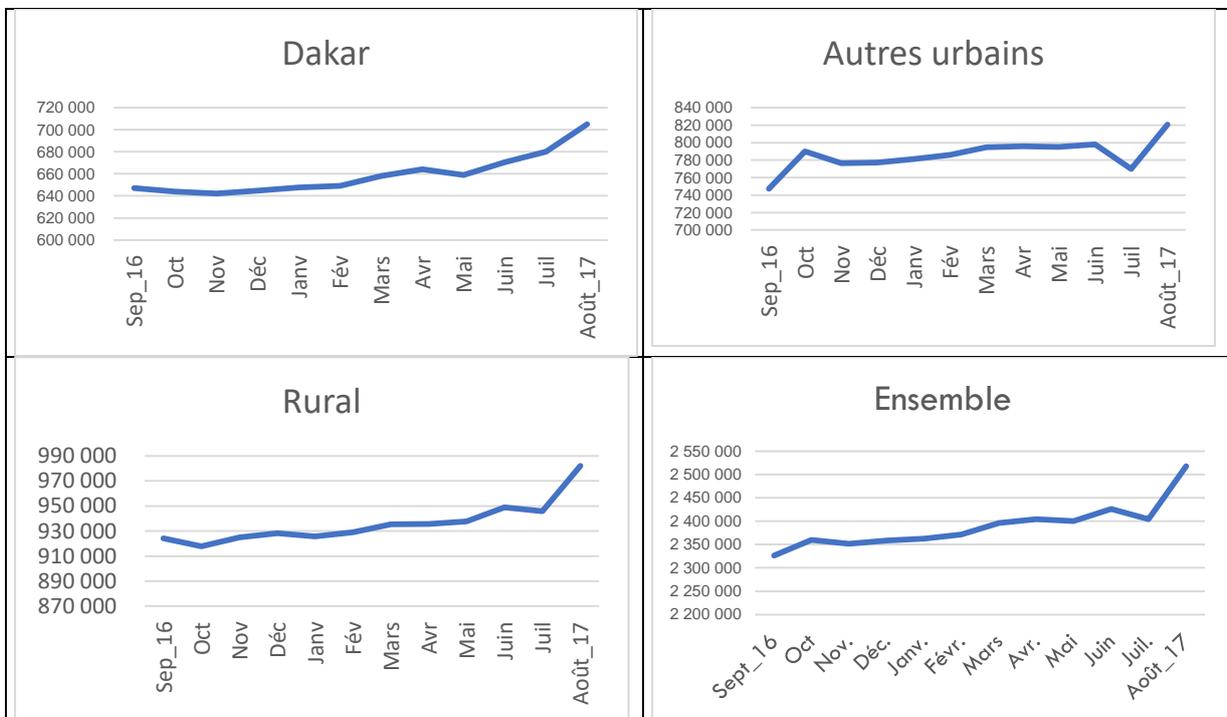
Selon le milieu de résidence, le nombre d'emplois à Dakar urbain et dans les autres milieux urbains suivent une tendance haussière durant la même période mentionnée contraire à l'effectif du milieu rural qui a connu une évolution en dents de scie.

**Graphique 10.1 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant le secteur d'activité**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Graphique 2.2.1bis : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Tableau 10.2 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant secteur d'activité et le milieu de résidence, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Sept_16	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août_17
Industrie	756 032	749 607	746 246	750 295	753 031	751 701	773 024	763 842	757 968	768 215	769 474	805 987
Commerce	1 109 775	1 109 203	1 111 391	1 113 078	1 112 534	1 120 392	1 123 660	1 133 035	1 133 726	1 145 017	1 147 847	1 188 338
Service	440 319	450 637	442 429	443 383	445 605	448 907	448 446	456 431	458 018	462 655	468 129	504 894
Capitale	654 339	651 199	649 664	652 223	655 186	656 793	665 741	672 114	666 836	678 714	688 255	713 645
Autres milieux urbains	723 116	735 996	720 813	721 531	725 690	730 178	739 133	740 308	739 742	742 890	745 985	797 813
Milieu rural	928 672	922 253	929 589	933 002	930 294	934 028	940 256	940 887	943 134	954 283	951 210	987 761
<b>Ensemble</b>	<b>2 306 127</b>	<b>2 309 447</b>	<b>2 300 066</b>	<b>2 306 756</b>	<b>2 311 170</b>	<b>2 321 000</b>	<b>2 345 130</b>	<b>2 353 309</b>	<b>2 349 713</b>	<b>2 375 887</b>	<b>2 385 450</b>	<b>2 499 219</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

Le **Tableau 10.3** donne une caractérisation de la composition de l'emploi dans le secteur informel. Il ressort des résultats qu'il existe une forte proportion d'individus apparentés aux chefs d'UPI travaillant dans les unités de production. En effet, seuls 19,1% des individus dans le secteur informel ne sont pas apparentés à leurs chefs d'unité de production. L'analyse par secteur d'activité montre que cette proportion d'individus non apparentés est plus importante dans le secteur des services (29,2%) et dans le secondaire (27,7%) que dans le secteur du commerce (8,9%). Cette situation est constatée quel que soit le milieu de résidence avec une proportion relativement plus importante à Dakar urbain (31,1%).

Les résultats montrent aussi que la proportion des individus non rémunérés en espèce ou en nature est de 11,8% dans le secteur informel. Cela s'explique par le fait que la majorité des individus sont des chefs dans des unités composées d'un seul individu et, donc, leur rémunération est constituée par le bénéfice qu'ils tirent de l'activité. Il faut aussi constater qu'une proportion non négligeable des personnels des entreprises est composée d'aides familiaux.

Concernant la structure par âges, les individus âgés de moins de 25 ans représentent environ le cinquième (19,2%) de la population d'actifs évoluant dans le secteur. Toutefois, il faut noter un pourcentage relativement faible des jeunes âgés de moins de 15 ans (2,2%).

L'analyse selon le sexe fait ressortir que les femmes sont légèrement plus présentes dans le secteur informel avec une proportion de 51,3%. Cette situation n'est pas observée dans le secteur secondaire informel où les hommes représentent plus 60,0% de la main d'œuvre.

Par rapport au milieu de résidence, à Dakar urbain, les femmes ne représentent que 28,7% dans le secondaire. Pour les activités de commerce, les femmes restent majoritaires, quel que soit le milieu de résidence.

Concernant l'expérience et le niveau d'étude, on note qu'en moyenne un actif occupé du secteur informel a près de 8 ans d'années d'expérience professionnelle et une durée d'étude de 3 ans. Ces caractéristiques sont presque les mêmes dans les trois secteurs d'activités mais aussi dans les différents milieux de résidence

**Tableau 10.3 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	% non apparenté au chef d'UPI	% non rémunéré ou payé en nature	% de jeunes de moins de 15 ans	% de jeunes de moins de 25 ans	% de femmes	Ancienneté Moyenne dans l'emploi en année	Age moyen des actifs en année	Durée moyenne d'année d'études réussies
<b>Dakar urbain</b>								
Secondaire	38,4	18,1	2,8	26,1	28,7	7,6	32,8	3,8
Commerce	19,5	15,2	2,7	18,6	49,4	7,4	36,7	3,7
Service	40,2	9,5	0,9	18,5	43,8	6,9	35,4	4,9
<b>Total</b>	<b>31,1</b>	<b>14,5</b>	<b>2,2</b>	<b>20,9</b>	<b>41,5</b>	<b>7,3</b>	<b>35,2</b>	<b>4,1</b>
<b>Autres urbains</b>								
Secondaire	29,7	13,4	3,1	24,6	38,1	8,1	35,5	2,9
Commerce	7,1	9,9	2,5	14,7	63,2	8,5	39,7	2,8
Service	24,5	17,3	3,6	25,9	45,6	7,9	35,4	3,6
<b>Total</b>	<b>17,5</b>	<b>12,4</b>	<b>2,9</b>	<b>20,0</b>	<b>52,0</b>	<b>8,3</b>	<b>37,5</b>	<b>2,9</b>
<b>Ensemble urbain</b>								
Secondaire	33,8	15,6	3,0	25,3	33,7	7,9	34,3	3,3
Commerce	12,4	12,1	2,6	16,4	57,3	8,0	38,4	3,2
Service	33,3	12,9	2,1	21,7	44,6	7,4	35,4	4,3
<b>Total</b>	<b>23,9</b>	<b>13,4</b>	<b>2,6</b>	<b>20,4</b>	<b>47,0</b>	<b>7,8</b>	<b>36,4</b>	<b>3,5</b>
<b>Milieu rural</b>								
Secondaire	19,2	11,5	2,2	23,3	48,6	7,4	35,0	1,4
Commerce	4,0	6,9	1,6	11,1	69,5	8,0	41,7	1,4
Service	19,8	12,4	1,2	24,2	41,3	7,1	35,6	2,2
<b>Total</b>	<b>11,7</b>	<b>9,3</b>	<b>1,7</b>	<b>17,3</b>	<b>58,0</b>	<b>7,7</b>	<b>38,5</b>	<b>1,5</b>
<b>Ensemble</b>								
Secondaire	27,7	13,9	2,6	24,5	39,9	7,7	34,6	2,5
Commerce	8,9	9,9	2,2	14,2	62,4	8,0	39,8	2,4
Service	29,2	12,8	1,8	22,5	43,6	7,3	35,5	3,7
<b>Total</b>	<b>19,1</b>	<b>11,8</b>	<b>2,2</b>	<b>19,2</b>	<b>51,3</b>	<b>7,8</b>	<b>37,2</b>	<b>2,7</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Les résultats permettent de constater une faible proportion d'individus ayant un contrat écrit. Ils représentent 3,2% de la totalité de la main d'œuvre employée (travailleurs pour compte propre et patron exclus). Cette proportion est de 7,7% à Dakar urbain avec 23,1% dans les activités de services. Les primes et les avantages sont ainsi quasi inexistantes. Il est à noter que les emplois sont à hauteur de 91,8% des emplois permanents.

**Tableau 10.4 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	% contrat écrit	% prime de fin d'année	% bénéficiant sécurité sociale	% bénéficiant de congés annuels	% bénéficiant de congés maladie	% bénéficiant participation aux bénéfices	% bénéficiant d'autres avantages en nature	% avec un emploi permanent
<b>Dakar urbain</b>								
Secondaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	88,1
Commerce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	95,9
Service	23,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	91,4
<b>Total</b>	<b>7,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>92,3</b>
<b>Autres urbains</b>								
Secondaire	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	86,1
Commerce	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	94,1
Service	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	89,8
<b>Total</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>90,8</b>
<b>Ensemble urbain</b>								
Secondaire	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	87,0
Commerce	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	94,9
Service	15,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	90,7
<b>Total</b>	<b>4,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>91,5</b>
<b>Milieu rural</b>								
Secondaire	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,5	88,2
Commerce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	95,1
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	3,2	92,0
<b>Total</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1,1</b>	<b>92,2</b>
<b>Ensemble</b>								
Secondaire	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	87,5
Commerce	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	95,0
Service	11,9	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	1,0	91,1
<b>Total</b>	<b>3,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>	<b>91,8</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

Les rémunérations mensuelles des travailleurs du secteur informel tournent en moyenne autour de 58 000 FCFA. A Dakar urbain, ce revenu mensuel moyen est de 71 150 FCFA. Il se situe à 47 381 FCFA dans les autres centres urbains, et 50 882 FCFA dans le milieu rural. Une analyse selon le sexe fait ressortir un niveau de revenu des hommes plus élevé les hommes (61 509 FCFA) que celui des femmes (39 664 FCFA).

Le niveau d'études semble être un facteur déterminant dans la rémunération des travailleurs du secteur informel. En effet, les individus avec un niveau supérieur gagnent un revenu moyen mensuel de 80 697 FCFA, suivis de ceux ayant un niveau du secondaire (69 175 FCFA).

L'horaire mensuel de travail dans le secteur est de 241 heures. Il est noté que les hommes font 259 heures, alors que les femmes travaillent 222 heures en moyenne. Ainsi, le revenu horaire s'estime à 282 FCFA pour les hommes et 162 FCFA pour les femmes. Les résultats révèlent aussi que le nombre d'heures mensuel de travail est plus important à Dakar urbain avec 255 heures.

**Tableau 10.5 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Sénégal, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu Mensuel (en FCFA)	Revenu Mensuel médian (en FCFA)	Horaire mensuel (en nombre d'heures)	Horaire mensuel médian (en nombre d'heures)	Horaire Hebdomadaire	Horaire Hebdomadaire médian (en nombre d'heures)	Revenu horaire (en FCFA)
<b>Dakar urbain</b>							
Secondaire	82 528	65 000	251	240	59	56	357
Commerce	72 990	70 000	266	270	62	63	267
Service	60 916	60 000	245	240	57	56	303
<b>Total</b>	<b>71 150</b>	<b>62 000</b>	<b>255</b>	<b>240</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>316</b>
<b>Autres milieux urbains</b>							
Secondaire	44 408	36 000	237	237	55	55	214
Commerce	54 147	45 000	240	224	56	52	227
Service	50 266	30 000	225	216	53	50	278
<b>Total</b>	<b>47 381</b>	<b>36 000</b>	<b>237</b>	<b>232</b>	<b>55</b>	<b>54</b>	<b>229</b>
<b>Ensemble urbain</b>							
Secondaire	62 972	60 000	244	240	57	56	284
Commerce	65 938	60 000	251	240	59	56	252
Service	58 645	55 000	237	235	55	55	297
<b>Total</b>	<b>62 054</b>	<b>60 000</b>	<b>245</b>	<b>240</b>	<b>57</b>	<b>56</b>	<b>282</b>
<b>Milieu rural</b>							
Secondaire	50 656	42 000	226	215	53	50	235
Commerce	93 640	30 000	236	210	55	49	381
Service	26 905	25 000	240	240	56	56	129
<b>Total</b>	<b>50 882</b>	<b>30 000</b>	<b>233</b>	<b>216</b>	<b>54</b>	<b>50</b>	<b>230</b>
<b>Ensemble</b>							
Secondaire	58 203	55 000	236	240	55	56	265
Commerce	71 632	50 000	245	235	57	55	279
Service	52 269	40 000	238	240	55	56	264
<b>Total</b>	<b>58 704</b>	<b>50 000</b>	<b>241</b>	<b>240</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>267</b>
<b>Sexe</b>							
Masculin	61 509	60 000	259	240	60	56	282
Féminin	39 664	20 000	222	210	52	49	162
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	53 175	45 000	234	225	55	53	239
Primaire	55 239	40 000	253	240	59	56	240
Secondaire	69 175	60 000	248	240	58	56	318
Supérieur	80 697	90 000	238	210	55	49	431
<b>Type de formation</b>							
Dans un cadre formel	64 246	34 000	248	240	58	56	264
Autres modes de formation	63 194	60 000	251	240	59	56	299

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 10.5. Problématiques rencontrées dans la gestion de la main d'œuvre dans le secteur informel

L'examen des principaux problèmes rencontrés par les UPI dans la gestion de leur main d'œuvre porte sur le mode de fixation des salaires, la stratégie de formation de la main d'œuvre et le mode d'apprentissage du métier dans le secteur informel.

### 10.5.1. Mode de fixation des salaires

La majorité des unités de production (89,4%) n'ont pas d'employés salariés. Pour 5,4% d'entre elles de celles qui ont des employés rémunérés, le mode de fixation des salaires est conditionné par le fait que les entreprises doivent obtenir un bénéfice. Ce mode de fixation est plus remarqué dans les autres milieux urbains (9,2%). Une faible proportion des unités de production, soit 0,2% des unités, fixe les salaires de leurs employés en se conformant à la grille salariale officielle. A Dakar urbain, certains salaires sont fixés par négociation avec leurs employés (8,0%).

**Tableau 10.6 : Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Mode de fixation des salaires					Effectif
	Pas de salarié dans l'établissement	Selon la grille salariale officielle	En les alignant sur les salaires des concurrents	En négociant avec chaque employé	En les fixant soi-même afin de s'assurer un bénéfice	
<b>Dakar urbain</b>						
Secondaire	87,2			11,9	0,9	96 413
Commerce	92,0			6,1	1,9	192 781
Service	87,0	0,4	0,5	7,9	4,3	87 563
<b>Total</b>	<b>89,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>8,0</b>	<b>2,2</b>	<b>376 757</b>
<b>Autres milieux urbains</b>						
Secondaire	83,0	0,5	0,3	5,3	10,9	124 114
Commerce	88,1	0,1	1,1	2,0	8,6	278 839
Service	83,6		1,4	6,5	8,5	83 775
<b>Total</b>	<b>86,0</b>	<b>0,2</b>	<b>1,0</b>	<b>3,6</b>	<b>9,2</b>	<b>486 729</b>
<b>Ensemble urbain</b>						
Secondaire	84,8	0,3	0,2	8,2	6,5	220 528
Commerce	89,7	0,1	0,7	3,7	5,9	471 620
Service	85,3	0,2	0,9	7,2	6,3	171 338
<b>Total</b>	<b>87,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>5,5</b>	<b>6,1</b>	<b>863 486</b>
<b>Milieu rural</b>						
Secondaire	88,4	0,3	1,7	3,7	5,8	187 641
Commerce	93,9	0,3	1,2	1,1	3,5	388 476
Service	89,5	0,3	0,7	3,9	5,5	91 640
<b>Total</b>	<b>91,8</b>	<b>0,3</b>	<b>1,3</b>	<b>2,2</b>	<b>4,4</b>	<b>667 757</b>
<b>Ensemble</b>						
Secondaire	86,5	0,3	0,9	6,1	6,2	408 168
Commerce	91,6	0,2	0,9	2,5	4,8	860 096
Service	86,8	0,2	0,8	6,1	6,1	262 979
<b>Total</b>	<b>89,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>4,1</b>	<b>5,4</b>	<b>1 531 243</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 10.5.2. Gestion de la formation du personnel

La gestion de la formation du personnel est un élément déterminant à la survie d'une entreprise. Un personnel bien formé est à mieux de s'adapter aux nouvelles technologies ; et donc aux nouvelles techniques de production de biens et services. Ainsi, l'unité de production peut, de ce fait, assurer sa survie face à la concurrence et innover.

Malgré l'enjeu que porte cette formation, les employés de 88,5% des entreprises informelles ne bénéficient pas de cette formation. Cependant, il existe certaines unités de production qui forment leurs personnels en organisant des ateliers de formation (2,4%), d'autres (3,2%) ont une formation par la pratique au niveau de l'entreprise (formation sur le tas).

**Tableau 10.7 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Comment assurez-vous normalement la formation de votre personnel ?					Effectif
	Pas de formation	Sur le tas	Ateliers de formation organisés	Apprentissage	Autre	
<b>Dakar urbain</b>						
Secondaire	81,5	4,4	0,9	12,8	0,4	101 737
Commerce	94,9	0,3	0,3	3,6	0,8	198 347
Service	93,2	1,8	0,5	3,6	0,9	90 957
<b>Total</b>	<b>91,0</b>	<b>1,8</b>	<b>0,5</b>	<b>6,0</b>	<b>0,7</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres milieux urbains</b>						
Secondaire	83,0	3,1	4,1	7,8	1,9	136 387
Commerce	90,0	2,9	2,7	2,3	2,1	316 142
Service	84,3	2,0	4,7	6,4	2,5	99 962
<b>Total</b>	<b>87,2</b>	<b>2,8</b>	<b>3,4</b>	<b>4,4</b>	<b>2,1</b>	<b>552 492</b>
<b>Ensemble urbain</b>						
Secondaire	82,4	3,7	2,7	10,0	1,3	238 125
Commerce	91,9	1,9	1,8	2,8	1,6	514 490
Service	88,6	1,9	2,7	5,1	1,7	190 920
<b>Total</b>	<b>88,8</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>	<b>5,1</b>	<b>1,5</b>	<b>943 534</b>
<b>Milieu rural</b>						
Secondaire	85,7	3,5	3,3	6,4	1,1	208 442
Commerce	89,8	5,3	2,0	1,6	1,2	433 360
Service	85,4	1,8	4,4	5,8	2,5	104 276
<b>Total</b>	<b>88,1</b>	<b>4,3</b>	<b>2,7</b>	<b>3,6</b>	<b>1,3</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>						
Secondaire	83,9	3,6	3,0	8,3	1,2	446 567
Commerce	91,0	3,5	1,9	2,3	1,4	947 850
Service	87,4	1,9	3,3	5,3	2,0	295 196
<b>Total</b>	<b>88,5</b>	<b>3,2</b>	<b>2,4</b>	<b>4,4</b>	<b>1,5</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'apprentissage par la pratique constitue aussi l'un des modes de formation les plus fréquents dans le secteur. En effet, 35,8% des individus se sont formés de cette manière. Une faible proportion (0,5%) d'individus a bénéficié d'une formation au niveau d'une grande entreprise.

Un tiers (32,3%) des individus ayant bénéficié d'une formation l'ont fait dans un cadre formel, soit une école technique, une école de professionnelle ou une grande entreprise. La plupart de ces individus (23,5% sur 32,3%) ont fait leurs formations dans une école professionnelle. Le mode de formation dans une école professionnelle est dominant dans le cadre formel pour toutes les activités et dans tous les milieux de résidence.

**Tableau 10.8 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Apprentissage								Effectif	
	Ecole technique	Ecole professionnelle	Grande entreprise	Total apprentissage dans un cadre formel	Petite entreprise	Tout seul par la pratique		Total		
<b>Dakar urbain</b>										
Secondaire	2,1	14,8	0,3	17,2	36,1	26,9	19,8	100,0		134 887
Commerce	4,5	29,6	0,9	34,9	13,5	40,0	11,6	100,0		160 602
Service	5,3	14,9	2,6	22,8	14,9	34,9	27,4	100,0		124 805
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>20,5</b>	<b>1,2</b>	<b>25,6</b>	<b>21,2</b>	<b>34,3</b>	<b>18,9</b>	<b>100,0</b>		<b>420 293</b>
<b>Autres urbains</b>										
Secondaire	14,5	20,2		34,7	15,3	29,3	20,6	100,0		119 223
Commerce	15,0	20,6	0,1	35,8	4,9	45,2	14,1	100,0		161 830
Service	15,4	22,7		38,2	11,0	27,0	23,8	100,0		77 845
<b>Ensemble</b>	<b>15,0</b>	<b>20,9</b>	<b>0,1</b>	<b>36,0</b>	<b>9,7</b>	<b>36,0</b>	<b>18,4</b>	<b>100,0</b>		<b>358 897</b>
<b>Ensemble urbain</b>										
Secondaire	7,9	17,3	0,2	25,4	26,4	28,0	20,2	100,0		254 110
Commerce	9,8	25,1	0,5	35,4	9,2	42,6	12,8	100,0		322 431
Service	9,2	17,9	1,6	28,7	13,4	31,8	26,0	100,0		202 649
<b>Total</b>	<b>9,0</b>	<b>20,7</b>	<b>0,7</b>	<b>30,4</b>	<b>15,9</b>	<b>35,1</b>	<b>18,7</b>	<b>100,0</b>		<b>779 190</b>
<b>Milieu rural</b>										
Secondaire	8,3	27,5		35,8	18,7	33,6	12,0	100,0		83 221
Commerce	4,3	34,6	0,2	39,1	3,8	43,5	13,6	100,0		113 916
Service	4,9	36,2		41,1	10,6	33,9	14,4	100,0		49 151
<b>Total</b>	<b>5,8</b>	<b>32,5</b>	<b>0,1</b>	<b>38,4</b>	<b>10,2</b>	<b>38,2</b>	<b>13,2</b>	<b>100,0</b>		<b>246 288</b>
<b>Ensemble</b>										
Secondaire	8,0	19,8	0,1	28,0	24,5	29,4	18,1	100,0		337 331
Commerce	8,4	27,6	0,4	36,3	7,8	42,8	13,1	100,0		436 347
Service	8,3	21,5	1,3	31,1	12,9	32,2	23,7	100,0		251 800
<b>Total</b>	<b>8,2</b>	<b>23,5</b>	<b>0,5</b>	<b>32,3</b>	<b>14,5</b>	<b>35,8</b>	<b>17,4</b>	<b>100,0</b>		<b>1 025 478</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel

### Résultats clés

- Le capital du secteur informel, calculé au coût de remplacement, est estimé à 350,0 milliards de FCFA et est réparti selon le milieu de résidence comme suit : Dakar urbain 99,4 milliards FCFA (soit 28,4%), autres milieux urbains 149,9 milliards FCFA (42,8%) et 100,7 milliards FCFA (soit 28,8%) en milieu rural.
- Le capital est composé principalement de machines (29,1%), de locaux (24,5%), de véhicules professionnels (14,4%), d'outillages (12,1%), de mobiliers et équipements de bureau (6,4%) et de terrains (5,1%).
- Le capital est acquis neuf pour 59,1% UPI et les équipements usagers représentent 17,7%.
- La propriété du capital dans le secteur informel est composée de biens personnels (89,0%), de biens de location (8,4%) et de prêt ou propriété partagée (2,6%).
- Ce capital est financé par épargne, dons ou héritage (83,3%), par emprunts bancaire (2,4%), par emprunts familiaux (2,0%) ou par tontine (1,1%).

La viabilité d'une entreprise dépend en partie (sinon en totalité) des investissements que réalise celle-ci et des financements qu'elle reçoit. Ce chapitre s'intéresse à ces deux domaines en présentant d'une part les types d'investissement en capital réalisés par les UPI et d'autre part le mode de financement de ces investissements.

Ce chapitre donne une analyse des dépenses faites par les entreprises pour constituer leur capital de production. Les différents points abordés portent sur les dotations, la structure et les caractéristiques du capital permettant ainsi de connaître les équipements et leurs valeurs évaluées au coût actuel. Ce capital est évalué au coût actuel pour mieux connaître sa situation financière. Il s'agit aussi de voir l'origine et le mode de financement du capital, sa structure selon des différents types d'équipement détenus par les unités de production informel et le montant investis en 2017.

### 11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI

#### 11.1.1. Dotation et structure du capital

La situation financière d'une entreprise peut parfois être appréhendée par son capital. Ce dernier est constitué par des biens durables achetés, accumulés et utilisés dans le processus de production. Par nature, ils ne disparaissent pas au cours de cette production. Cependant, une partie appelée consommation de capital fixe doit être déduite du montant en début d'exercice et considérée comme la part du capital utilisée dans la production des biens ou des services de l'unité de production. La survie d'une entreprise repose, entre autres, dans le renouvellement de ce capital, d'autant plus que ces biens s'usent dans le temps et peuvent être aussi désuètes.

Le capital détenu par les unités de production du secteur informel est estimé à 350,0 milliards de FCFA en 2017. Les unités de production des autres centres urbains détiennent les 42,8%, suivies par celles du milieu rural (28,8%) et de Dakar urbain avec 28,4%. La quasi-totalité du capital du secteur informel est détenue ainsi par les entreprises du milieu urbain. Une analyse de la structure du capital montre que les 53,6% du montant global sont constitués de machines (29,1%) et de locaux (24,5%). Pour les locaux, ce montant est assez important et pourrait, en partie, être justifié par le fait que les prix pour en disposer sont souvent élevés, surtout dans les milieux urbains comme à Dakar urbain.

A Dakar urbain, la répartition se fait principalement entre outillages (27,6%), machines (16,6%), véhicules professionnels (15,7%), local (15,6%) et mobiliers et équipement de bureau (11,9%).

Dans les autres milieux urbains, l'essentiel du capital est composé de ces trois biens : machines (49,2%), local (15,8%) et terrain (9,5%). Pour

**Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel selon le milieu de résidence, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur actuelle (Coût de remplacement en million FCFA)	Structure (%) par zone	Structure (%) du total	Effectif
<b>Dakar urbain</b>				
Terrain	1 598,5	1,6	0,5	1 297
Local	15 494,2	15,6	4,4	13 730
Motos	4 459,8	4,5	1,3	12 923
Vélo	22,4	0,0	0,0	448
Brouettes, pousse-pousse	134,7	0,1	0,0	8 715
Véhicules professionnels	15 613,5	15,7	4,5	7 431
Mobiliers et équipements de bureau	11 818,2	11,9	3,4	195 961
Machines	16 475,3	16,6	4,7	94 950
Outillages	27 346,7	27,6	7,8	455 937
Autres	6 288,1	6,3	1,8	11 596
<b>Total</b>	<b>99 251,5</b>	<b>100,0</b>	<b>28,4</b>	<b>802 989</b>
<b>Autres milieux urbains</b>				
Terrain	14 179,3	9,5	4,1	2 151
Local	23 632,0	15,8	6,8	25 237
Motos	5 472,4	3,7	1,6	20 222
Vélo	291,4	0,2	0,1	6 015
Brouettes, pousse-pousse	134,1	0,1	0,0	8 277
Véhicules professionnels	12 953,7	8,6	3,7	11 216
Mobiliers et équipements de bureau	5 243,6	3,5	1,5	100 136
Machines	73 784,4	49,2	21,1	51 837
Outillages	11 835,5	7,9	3,4	284 948
Autres	2 327,1	1,6	0,7	8 769
<b>Total</b>	<b>149 853,4</b>	<b>100,0</b>	<b>42,8</b>	<b>518 809</b>
<b>Milieu rural</b>				
Terrain	2 001,9	2,0	0,6	2 841
Local	46 747,8	46,3	13,4	32 482
Motos	4 404,9	4,4	1,3	10 088
Vélo	90,6	0,1	0,0	4 842
Brouettes, pousse-pousse	179,2	0,2	0,1	12 328
Véhicules professionnels	21 898,2	21,7	6,3	28 659
Mobiliers et équipements de bureau	5 246,1	5,2	1,5	87 339
Machines	11 540,8	11,4	3,3	66 671
Outillages	6 732,7	6,7	1,9	426 700
Autres	2 085,2	2,1	0,6	12 492
<b>Total</b>	<b>100 927,4</b>	<b>100,0</b>	<b>28,8</b>	<b>684 441</b>
<b>Ensemble</b>				
Terrain	17 779,7	5,1	5,1	6 289
Local	85 874,1	24,5	24,5	71 449
Motos	14 337,1	4,1	4,1	43 233
Vélo	404,5	0,1	0,1	11 306
Brouettes, pousse-pousse	448,0	0,1	0,1	29 320
Véhicules professionnels	50 465,4	14,4	14,4	47 307
Mobiliers et équipements de bureau	22 307,8	6,4	6,4	383 436
Machines	101 800,5	29,1	29,1	213 458
Outillages	45 914,9	13,1	13,1	1 167 585
Autres	10 700,5	3,1	3,1	32 856
<b>Total</b>	<b>350 032,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 006 239</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017

Le type de capital détenu par les unités de production peut différer selon les secteurs d'activités. Dans le secteur informel, les unités de productions informelles du secteur secondaire détiennent la plus importante part du capital, soit 53,8% de la totalité. Elles sont suivies par celles exerçant dans les services (25,8%), puis viennent celles dans le commerce (20,4%). Les unités du secteur secondaire résidentes dans les autres milieux urbains détiennent 42,8% du capital du secteur informel sénégalais.

**Tableau 11.2 : Montant (en millions de FCFA) et structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Valeur actuelle (Coût de remplacement en million de FCFA)	Structure (%) par zone	Effectif
<b>Dakar urbain</b>			
Secondaire	30 862,2	8,8	296 568
Commerce	40 598,9	11,6	276 516
Service	27 790,4	7,9	229 905
<b>Ensemble</b>	<b>99 251,5</b>	<b>28,4</b>	<b>802 989</b>
<b>Autres urbains</b>			
Secondaire	101 889,9	29,1	215 028
Commerce	24 066,8	6,9	195 544
Service	23 896,7	6,8	108 237
<b>Ensemble</b>	<b>149 853,4</b>	<b>42,8</b>	<b>518 809</b>
<b>Milieu rural</b>			
Secondaire	55 405,6	15,8	309 199
Commerce	25 673,0	7,3	245 395
Service	19 848,9	5,7	129 848
<b>Ensemble</b>	<b>100 927,4</b>	<b>28,8</b>	<b>684 441</b>
<b>Ensemble</b>			
Secondaire	188 157,6	53,8	820 795
Commerce	90 338,7	25,8	717 455
Service	71 536,0	20,4	467 989
<b>Ensemble</b>	<b>350 032,4</b>	<b>100,0</b>	<b>2 006 239</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 11.1.2. Caractéristiques du capital

### 11.1.2.1. Qualité du capital du secteur informel

La qualité du capital est un facteur important dans la production des biens et services par le rôle qu'elle joue dans la productivité. Ainsi, un équipement acquis à l'état neuf garantit souvent plus une efficacité dans la production qu'un équipement usagé acheté. De ce fait, lorsque les moyens le permettent, une entreprise pourra opter, dans la plupart du temps, pour le choix d'acheter un bien neuf.

Sur le montant total des 350,0 milliards FCFA constituant le capital des unités du secteur informel, 59,1% ont été alloués à l'achat de matériels neufs et les équipements usagés représentent 17,7%. Les équipements autoproduits représentent une proportion relativement faible, soit 4,0%. Cette caractérisation de la distribution du capital selon la qualité de l'équipement est observée, quel que soit le milieu de résidence des unités de production.

**Tableau 11.3: Montant (en millions de FCFA) et structure du capital suivant par zone suivant le type et la qualité de l'équipement, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et qualité de l'équipement	Valeur actuelle (Coût de remplacement en millions de FCFA)	Structure (%) par zone	Structure (%) du total	Effectif
<b>Dakar urbain</b>				
Neuf à l'achat	61 920,2	62,4	17,7	662 491
Usagé à l'achat	24 330,8	24,5	7,0	108 461
Autoproduction	253,5	0,3	0,1	3 860
Non applicable	12 747,1	12,8	3,6	28 176
<b>Total</b>	<b>99 251,5</b>	<b>100,0</b>	<b>28,4</b>	<b>802 989</b>
<b>Autres urbains</b>				
Neuf à l'achat	94 654,2	63,2	27,0	405 547
Usagé à l'achat	13 666,1	9,1	3,9	64 911
Autoproduction	7 890,3	5,3	2,3	9 433
Non applicable	33 642,9	22,5	9,6	38 918
<b>Total</b>	<b>149 853,4</b>	<b>100,0</b>	<b>42,8</b>	<b>518 809</b>
<b>Milieu rural</b>				
Neuf à l'achat	50 392,1	49,9	14,4	548 835
Usagé à l'achat	23 902,2	23,7	6,8	79 094
Autoproduction	5 784,1	5,7	1,7	10 950
Non applicable	20 849,0	20,7	6,0	45 563
<b>Total</b>	<b>100 927,4</b>	<b>100,0</b>	<b>28,8</b>	<b>684 441</b>
<b>Ensemble</b>				
Neuf à l'achat	206 966,4	59,1	59,1	1 616 873
Usagé à l'achat	61 899,1	17,7	17,7	252 465
Autoproduction	13 927,9	4,0	4,0	24 243
Non applicable	67 239,0	19,2	19,2	112 657
<b>Total</b>	<b>350 032,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 006 239</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 11.1.2.2. Propriétés du capital

Le capital des unités de production du secteur informel appartient principalement aux chefs d'UPI. En effet, sur les 350,0 milliards de FCFA que représentent le coût du capital, 89,0% sont aux unités de production. Il faut aussi noter que la location est plus ou moins bien présente avec 8,4% du montant global. Les biens qui proviennent des prêts ou bien qui sont d'une propriété partagée représentent 2,6%. La location, le prêt ou la propriété partagée sont moins présents dans le milieu rural, puisque 91,7% du montant du capital des unités de production leur appartiennent.

**Tableau 11.4 : Montant (en million de FCFA) et structure (en %) du capital suivant la zone et la propriété, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et la propriété	Valeur actuelle (Coût de remplacement en million de FCFA)	Structure (%) par zone	Structure (%) du total	Effectif
<b>Dakar urbain</b>				
Propriété personnelle	85 914,0	86,6	24,5	756 605
Location	12 181,4	12,3	3,5	25 566
Prêt ou propriété partagée	1 156,2	1,2	0,3	20 818
<b>Total</b>	<b>99 251,5</b>	<b>100,0</b>	<b>28,4</b>	<b>802 989</b>
<b>Autres milieux urbains</b>				
Propriété personnelle	133 006,0	88,8	38,0	475 008
Location	12 823,5	8,6	3,7	27 907
Prêt ou propriété partagée	4 023,8	2,7	1,1	15 894
<b>Total</b>	<b>149 853,4</b>	<b>100,0</b>	<b>42,8</b>	<b>518 809</b>
<b>Milieu rural</b>				
Propriété personnelle	92 518,4	91,7	26,4	638 690
Location	4 335,0	4,3	1,2	32 814
Prêt ou propriété partagée	4 073,9	4,0	1,2	12 938
<b>Total</b>	<b>100 927,4</b>	<b>100,0</b>	<b>28,8</b>	<b>684 441</b>
<b>Ensemble</b>				
Propriété personnelle	311 438,4	89,0	89,0	1 870 302
Location	29 339,9	8,4	8,4	86 287
Prêt ou propriété partagée	9 254,0	2,6	2,6	49 649
<b>Total</b>	<b>350 032,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 006 239</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 11.2. Origine et mode de financement du capital

Les relations fournisseurs-clients, la position géographique, l'option de vente proposée par les entreprises commerciales, les prix, la qualité, etc. sont tant de facteurs déterminants pour l'approvisionnement de biens aux unités de production. Ainsi, tenant compte de ces éléments, les entreprises choisissent les marchés qui satisfont leurs demandes en capital.

L'analyse de la structure du capital des entreprises du secteur informel révèle que 41,3% du montant global correspondant à la valeur actuelle des équipements provient du ménage ou des particuliers. Pour les biens en provenance des grandes entreprises commerciales, leur valeur actuelle représente 27,9% de la totalité, les biens acquis auprès des petites entreprises commerciales sont estimés aux valeurs du moment à 24,4% des 350,0 milliards de FCFA de capital du secteur informel. Dans le milieu urbain, les ménages ou particuliers, les grandes et petites entreprises commerciales sont les principaux fournisseurs, alors que dans le milieu rural, les unités de productions s'approvisionnent auprès des petites entreprises et des ménages ou particuliers.

**Tableau 11.5 : Montant (en millions de F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et origine	Valeur actuelle (Coût de remplacement FCFA)	Structure (%) par zone	Structure (%) du total	Effectif
<b>Dakar urbain</b>				
Secteur privé et para	4 194,3	4,2	1,2	12 468
Grande entreprise commerciale	14 317,5	14,4	4,1	23 563
Petite entreprise commerciale	36 752,5	37,0	10,5	431 464
Grande entreprise privée non commerciale	39,1	0,0	0,0	869
Petite entreprise non commerciale	3 088,6	3,1	0,9	44 496
Ménage / particulier	39 734,8	40,0	11,4	276 108
Importation directe	1 124,9	1,1	0,3	14 020
<b>Total</b>	<b>99 251,5</b>	<b>100,0</b>	<b>28,4</b>	<b>802 989</b>
<b>Autres milieux urbains</b>				
Secteur privé et para	1 394,3	0,9	0,4	12 351
Grande entreprise commerciale	72 187,5	48,2	20,6	57 584
Petite entreprise commerciale	13 575,7	9,1	3,9	201 875
Grande entreprise privée non commerciale	684,5	0,5	0,2	3 686
Petite entreprise non commerciale	631,2	0,4	0,2	13 289
Ménage / particulier	60 346,4	40,3	17,2	225 509
Importation directe	1 033,7	0,7	0,3	4 517
<b>Total</b>	<b>149 853,4</b>	<b>100,0</b>	<b>42,8</b>	<b>518 809</b>
<b>Milieu rural</b>				
Secteur privé et para	3 259,1	3,2	0,9	10 083
Grande entreprise commerciale	11 316,8	11,2	3,2	52 526
Petite entreprise commerciale	35 204,0	34,9	10,1	342 921
Grande entreprise privée non commerciale	8,0	0,0	0,0	788
Petite entreprise non commerciale	518,3	0,5	0,1	11 028
Ménage / particulier	44 465,9	44,1	12,7	260 387
Importation directe	6 155,4	6,1	1,8	6 707
<b>Total</b>	<b>100 927,4</b>	<b>100,0</b>	<b>28,8</b>	<b>684 441</b>
<b>Ensemble</b>				
Secteur privé et para	8 847,6	2,5	2,5	34 901
Grande entreprise commerciale	97 821,8	27,9	27,9	133 673
Petite entreprise commerciale	85 532,2	24,4	24,4	976 260
Grande entreprise privée non commerciale	731,6	0,2	0,2	5 343
Petite entreprise non commerciale	4 238,1	1,2	1,2	68 813
Ménage / particulier	144 547,1	41,3	41,3	762 005
Importation directe	8 313,9	2,4	2,4	25 244
<b>Total</b>	<b>350 032,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 006 239</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 11.3. Financement du capital dans le secteur informel

Pour constituer le capital, les unités de production font recours à plusieurs moyens de financement. Parmi les moyens d'obtention de fonds, il existe l'épargne et le prêt contracté auprès des institutions financières ou de la famille. Certaines unités de production peuvent prendre à crédit certains de leurs équipements auprès de leurs fournisseurs. Globalement, dans le secteur informel sénégalais, le capital est essentiellement financé par épargne, don ou héritage. En effet, 291,4 milliards FCFA, soit 83,3% du capital détenu par les unités de production proviennent de l'épargne, du don et d'héritage. La proportion du financement du capital par l'emprunt bancaire ou par les tontines représente respectivement 2,4% et 1,1% du total.

A Dakar urbain, les deux principaux modes de financement sont l'épargne, don ou héritage (74,3%) et l'emprunt bancaire (4,9%). Il en est de même dans les autres milieux urbains avec 87,4% du capital financé par épargne, don ou héritage et 1,9% par emprunt bancaire. Dans le milieu rural, les deux modes de financement dominants sont l'épargne, don ou héritage (86,1%) et l'emprunt familial (4,8%).

**Tableau 11.6 : Montant (en millions de F CFA) et structure (%) du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et source de financement	Valeur actuelle (Coût de remplacement)	Structure (%) par zone	Structure (%) du total	Effectif
<b>Dakar urbain</b>				
Epargne, don, héritage	73 707,0	74,3	21,1	616 109
Emprunt familial	477,4	0,5	0,1	10 922
Emprunt auprès des clients	1,5	0,0	0,0	374
Emprunt auprès des fournisseurs	2,9	0,0	0,0	416
Emprunt microfinance	97,4	0,1	0,0	650
Emprunt bancaire	4 835,3	4,9	1,4	1 169
Tontine	2 653,4	2,7	0,8	14 280
Autres	17 476,5	17,6	5,0	159 070
<b>Total</b>	<b>99 251,5</b>	<b>100,0</b>	<b>28,4</b>	<b>802 989</b>
<b>Autres milieux urbains</b>				
Epargne, don, héritage	130 988,2	87,4	37,4	454 687
Emprunt familial	1 810,2	1,2	0,5	17 928
Emprunt auprès des clients	1 055,7	0,7	0,3	1 057
Emprunt auprès des fournisseurs	1 097,3	0,7	0,3	1 745
Emprunts auprès des usagers	114,2	0,1	0,0	730
Emprunts auprès des associations de producteurs	71,2	0,0	0,0	237
Emprunt microfinance	2 903,4	1,9	0,8	2 453
Emprunt bancaire	3 244,7	2,2	0,9	3 078
Tontine	623,4	0,4	0,2	7 983
Autres	7 945,1	5,3	2,3	28 910
<b>Total</b>	<b>149 853,4</b>	<b>100,0</b>	<b>42,8</b>	<b>518 809</b>
<b>Milieu rural</b>				
Epargne, don, héritage	86 761,9	86,0	24,8	612 006
Emprunt familial	4 819,6	4,8	1,4	23 979
Emprunt auprès des clients	9,7	0,0	0,0	1 105
Emprunt auprès des fournisseurs	1 054,3	1,0	0,3	2 151
Emprunts auprès des associations de producteurs	96,0	0,1	0,0	1 184
Emprunt microfinance	259,7	0,3	0,1	1 420
Emprunt bancaire	323,2	0,3	0,1	697
Tontine	596,6	0,6	0,2	9 913
Autres	7 006,5	6,9	2,0	31 986
<b>Total</b>	<b>100 927,4</b>	<b>100,0</b>	<b>28,8</b>	<b>684 441</b>
<b>Ensemble</b>				
Epargne, don, héritage	291 457,1	83,3	83,3	1 682 803
Emprunt familial	7 107,2	2,0	2,0	52 829
Emprunt auprès des clients	1 066,9	0,3	0,3	2 537
Emprunt auprès des fournisseurs	2 154,5	0,6	0,6	4 312
Emprunts auprès des usagers	114,2	0,0	0,0	730
Emprunts auprès des associations de producteurs	167,1	0,0	0,0	1 422
Emprunt microfinance	3 260,6	0,9	0,9	4 522
Emprunt bancaire	8 403,2	2,4	2,4	4 943
Tontine	3 873,5	1,1	1,1	32 176
Autres	32 428,1	9,3	9,3	219 965
<b>Total</b>	<b>350 032,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 006 239</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 11.4. Investissement dans le secteur informel.

En 2017, les unités de production du secteur informel ont fait un investissement à hauteur de 49,2 milliards de FCFA. La proportion la plus importante (42,4%) de ces dépenses d'investissement est destinée à l'achat de locaux. Ensuite, viennent des dépenses consacrées à l'achat de véhicules professionnels (12,9%), machines (10,3%), d'outillages (8,2%), de locaux (6,8%) et mobiliers et équipements de bureau (6,1%).

Les 24,8 milliards, soit 50,4% de l'investissement, sont dépensés par les unités de production s'activant dans le milieu rural. Cet investissement est tourné principalement vers l'achat de locaux (75,8%). A Dakar urbain, les dépenses d'investissement sont pour destinées particulièrement à l'achat de véhicules professionnels (19,0%), de machines (17,2%), d'outillages (14,7%), de motos (9,5%) et mobiliers et équipements de bureau (6,9%).

**Tableau 11.7 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017, Sénégal,**

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur à l'acquisition	Structure (%) par zone	Structure (%) du total	Effectif
<b>Dakar urbain</b>				
Terrain	347,0	2,0	0,7	463
Local	37,1	0,2	0,1	412
Motos	1 657,9	9,5	3,4	4 188
Brouettes, pousse-pousse	24,0	0,1	0,0	1 984
Véhicules professionnels	3 316,6	19,0	6,7	1 228
Mobiliers et équipements de bureau	1 203,3	6,9	2,4	28 416
Machines	3 001,4	17,2	6,1	14 470
Outillages	2 558,1	14,7	5,2	185 424
Autres	5 290,7	30,3	10,7	7 038
<b>Total</b>	<b>17 436,1</b>	<b>100,0</b>	<b>35,4</b>	<b>243 623</b>
<b>Autres milieux urbains</b>				
Terrain	57,5	0,8	0,1	288
Local	1 982,8	28,5	4,0	4 089
Motos	1 160,3	16,7	2,4	5 094
Vélo	54,2	0,8	0,1	1 143
Brouettes, pousse-pousse	33,2	0,5	0,1	1 883
Véhicules professionnels	966,8	13,9	2,0	1 112
Mobiliers et équipements de bureau	1 053,8	15,1	2,1	15 053
Machines	716,7	10,3	1,5	6 386
Outillages	883,8	12,7	1,8	70 052
Autres	55,7	0,8	0,1	1 423
<b>Total</b>	<b>6 964,8</b>	<b>100,0</b>	<b>14,1</b>	<b>106 523</b>
<b>Milieu rural</b>				
Terrain	2,4	0,0	0,0	140
Local	18 832,0	75,8	38,3	2 518
Motos	697,1	2,8	1,4	2 708
Vélo	4,0	0,0	0,0	198
Brouettes, pousse-pousse	52,0	0,2	0,1	2 147
Véhicules professionnels	2 072,8	8,3	4,2	3 078
Mobiliers et équipements de bureau	1 095,5	4,4	2,2	14 818
Machines	1 365,0	5,5	2,8	12 188
Outillages	616,1	2,5	1,3	120 580
Autres	94,0	0,4	0,2	4 053
<b>Total</b>	<b>24 830,9</b>	<b>100,0</b>	<b>50,4</b>	<b>162 428</b>
<b>Ensemble</b>				
Terrain	406,9	0,8	0,8	890
Local	20 851,9	42,4	42,4	7 019
Motos	3 515,3	7,1	7,1	11 990
Vélo	58,1	0,1	0,1	1 341
Brouettes, pousse-pousse	109,2	0,2	0,2	6 014
Véhicules professionnels	6 356,2	12,9	12,9	5 418
Mobiliers et équipements de bureau	3 352,6	6,8	6,8	58 287
Machines	5 083,1	10,3	10,3	33 044
Outillages	4 058,0	8,2	8,2	376 056
Autres	5 440,4	11,1	11,1	12 514
<b>Total</b>	<b>49 231,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>512 574</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 12: Production, insertion et concurrence

### Résultats clés

- Les plus grands fournisseurs de matières premières aux UPI sont les petites entreprises commerciales (56,8%) et les ménages ou particuliers (33,0%).
- Le chiffre d'affaires annuel des entreprises du secteur informel est estimé à 9 998,8 milliards de FCFA et le taux de valeur ajoutée est estimé à 37,5%. Les activités de fabrication (1 519,9 milliards de FCFA), le commerce de gros (2 017,5 milliards) et le commerce de détail (4 399,5 milliards) représentent plus de la moitié du chiffre d'affaire du secteur informel, environ 79,4%.
- La production du secteur informel estimée 4 728,5 milliards de FCFA est répartie comme suit : secondaire (2 113,2 milliards), commerce (1 461,8 milliards) et services (1 153,5 milliards).
- La valeur ajoutée annuelle moyenne des unités de production du secondaire est estimée à 3 422 189,1 FCFA, celle des services 3 149 528,3 FCFA et celle du commerce 1 362 309,8 FCFA.
- Le revenu mixte représente 94,7% de la richesse créée, tandis que la masse salariale ne constitue que 5,2% de cette richesse.

Ce chapitre aborde cinq parties liées aux données relatives aux comptes d'exploitation des unités de production informelle, à leur insertion dans le circuit économique national et à la concurrence qu'elles subissent. Dans cette perspective, l'origine des matières premières consommées par ces unités, celle des produits qu'elles vendent en l'état ainsi que la commercialisation des produits importés seront analysées. Un intérêt tout particulier sera accordé à l'examen des principaux agrégats du secteur informel (chiffre d'affaires, production, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation), à la décomposition de la valeur ajoutée, à l'étude de la saisonnalité de la production mensuelle moyenne de ces unités mais aussi à l'analyse de quelques indices de productivité.

#### 12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017

La disponibilité des matières premières fait partie des éléments essentiels pour le démarrage du processus de production. Face à la rareté éventuelle de certains produits sur le marché, les unités procèdent souvent à des stocks de sécurité parce que les ruptures de production sont parfois liées à leurs manques sur le marché. Au regard des multitudes fournisseurs pouvant exister sur le marché, les entreprises optimisent leur production en cherchant à satisfaire la demande au meilleur prix.

Les dépenses pour l'achat des matières premières s'élèvent à 63,3 milliards de FCFA et sont réparties comme suit : Dakar urbain (34,8%), autres milieux urbains (29,9%) et milieu rural (35,3%). Une analyse de cette demande selon les secteurs d'activité laisse voir que celle du secondaire représente 78,6% et que les services font 20,8% des dépenses de matières premières.

De plus, les résultats montrent aussi que les plus grands fournisseurs de cette demande sont les petites entreprises commerciales et les ménages ou particuliers avec respectivement 56,8% et 33,0% du niveau global. La cueillette ne représente qu'un faible montant de la demande, soit 0,4%.

A Dakar urbain, sur les 34,8% de la demande de matières premières, les 22,3% proviennent en grande partie des petites entreprises commerciales et les 9,0% des ménages ou particuliers. La proportion des dépenses en matières premières faites dans les autres milieux urbains se répartit

essentiellement en entreprises commerciales (16,3%) et ménages ou particuliers (10,2%) sur les 29,9% de la demande globale.

**Tableau 12.1 : Origine des matières premières (en millions FCFA) consommées par le secteur informel, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité			Ensemble	%	
	Secondaire	Commerce	Service			
<b>Dakar urbain</b>						
Cueillette		2,3		2,3	0,0	
Grande entreprise privée commerciale		990,4		1 229,9	1,9	
Petite entreprise commerciale	10 371,0	22,1	3 734,7	14 127,7	22,3	
Grande entreprise privée non commerciale		65,4	0,0	65,4	0,1	
Petite entreprise non commerciale		271,1	87,0	358,1	0,6	
Ménage / particulier		2 504,0	3 172,3	5 676,3	9,0	
UPI elle-même		344,4	127,6	472,0	0,7	
Autre		56,0		56,0	0,1	
<b>Total</b>		<b>14 604,6</b>	<b>22,1</b>	<b>7 361,0</b>	<b>21 987,7</b>	<b>34,8</b>
<b>Autres urbains</b>						
Cueillette		9,2	0,0	9,2	0,0	
Secteur public para		691,8		3,4	695,3	1,1
Grande entreprise privée commerciale		552,2		80,6	632,8	1,0
Petite entreprise commerciale	8 721,6	109,5	1 470,1	10 301,1	16,3	
Grande entreprise privée non commerciale		1,6	9,2	10,8	0,0	
Petite entreprise non commerciale		140,4	11,6	152,0	0,2	
Ménage / particulier		5 809,7	0,6	664,5	6 474,8	10,2
Importation directe		196,8		1,1	197,8	0,3
UPI elle-même		262,1		134,0	396,1	0,6
Autre		48,7		0,6	49,3	0,1
<b>Total</b>		<b>16 434,0</b>	<b>110,1</b>	<b>2 375,1</b>	<b>18 919,2</b>	<b>29,9</b>
<b>Milieu rural</b>						
Cueillette		269,5	0,0	269,5	0,4	
Secteur public para		110,2	0,0	4,3	114,5	0,2
Grande entreprise privée commerciale		732,0		12,7	744,7	1,2
Petite entreprise commerciale	8 779,2	40,2	2 696,6	11 516,0	18,2	
Grande entreprise privée non commerciale		0,0	77,9	77,9	0,1	
Petite entreprise non commerciale		198,0	41,5	239,5	0,4	
Ménage / particulier		7 957,9	178,7	566,9	8 703,5	13,8
Importation directe		134,2		134,2	0,2	
UPI elle-même		505,8		37,0	542,8	0,9
Autre		20,2		0,0	20,2	0,0
<b>Total</b>		<b>18 707,0</b>	<b>218,9</b>	<b>3 436,9</b>	<b>22 362,8</b>	<b>35,3</b>
<b>Ensemble</b>						
Cueillette		281,0	0,0	0,0	281,0	0,4
Secteur public para		802,1	0,0	7,8	809,8	1,3
Grande entreprise privée commerciale		2 274,6		332,8	2 607,3	4,1
Petite entreprise commerciale	27 871,8	171,7	7 901,3	35 944,8	56,8	
Grande entreprise privée non commerciale		67,0	87,1	154,1	0,2	
Petite entreprise non commerciale		609,5	140,2	749,7	1,2	
Ménage / particulier		16 271,6	179,3	4 403,7	20 854,6	33,0
Importation directe		330,9		1,1	332,0	0,5
UPI elle-même		1 112,3		298,5	1 410,8	2,2
Autre		124,9		0,6	125,5	0,2
<b>Total</b>		<b>49 745,6</b>	<b>351,0</b>	<b>13 173,0</b>	<b>63 269,7</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, ANSD.

## 12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2017

Dans le secteur informel, les produits destinés au commerce (786,1 milliards de FCFA) proviennent principalement des petites entreprises commerciales (43,4%), des ménages ou particuliers (34,6%) et des grandes entreprises privées commerciales (13,0%). Les importations directes sont faiblement représentées, soit un pourcentage de 1,5%.

Les UPI des autres centres urbains concentrent la part la plus élevée de la demande de ces produits destinés à la vente en l'état. Elles dépensent les 38,3% des dépenses totales pour l'achat de produits,

suivies des unités de production évoluant dans le milieu rural avec 37,3%. Parallèlement à leurs activités de services ou des industries, certaines unités de production font également du commerce avec respectivement 24,7 milliards de FCFA et 18,8 milliards de FCFA du global de l'achat de produits destinés à la vente en l'état.

L'origine des produits destinés au commerce est plus diversifiée à Dakar urbain que dans les autres milieux. En effet, la majorité des 24,4% de la demande globale des produits est faite auprès des petites entreprises commerciales (10,2%), des ménages ou particuliers (5,6%), des grandes entreprises privées commerciales (5,0%). Dans les autres milieux, les demandes sont majoritairement adressées aux petites entreprises commerciales et aux ménages ou particuliers.

**Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état millions), Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et origine des matières première	Secteur d'activité			Ensemble	%
	Secondaire	Commerce	Service		
<b>Dakar urbain</b>					
Cueillette		1,3		1,3	0,0
Grande entreprise privée commerciale	391,0	38 706,3		39 097,4	5,0
Petite entreprise commerciale	1 668,4	65 670,4	12 458,3	79 797,1	10,2
Grande entreprise privée non commerciale		1 645,0		1 645,0	0,2
Petite entreprise non commerciale	3 838,3	9 908,2		13 746,6	1,7
Ménage / particulier	330,7	43 086,2	636,6	44 053,5	5,6
Importation directe		3 373,5		3 373,5	0,4
UPI elle-même		3 421,0	400,6	3 821,6	0,5
Autre	63,0	5 971,5		6 034,5	0,8
<b>Total</b>	<b>6 291,5</b>	<b>171 783,4</b>	<b>13 495,5</b>	<b>191 570,4</b>	<b>24,4</b>
<b>Autres urbains</b>					
Cueillette		1 941,9		1 941,9	0,2
Secteur public para		2 287,1		2 287,1	0,3
Grande entreprise privée commerciale	199,2	30 894,8	619,3	31 713,3	4,0
Petite entreprise commerciale	1 122,3	135 227,0	6 451,9	142 801,2	18,2
Grande entreprise privée non commerciale		310,9	35,9	346,9	0,0
Petite entreprise non commerciale		1 436,7		1 436,7	0,2
Ménage / particulier	766,6	97 772,4	709,3	99 248,2	12,6
Importation directe		6 521,1		6 521,1	0,8
UPI elle-même	196,8	12 449,8		12 646,6	1,6
Autre		2 067,3		2 067,3	0,3
<b>Total</b>	<b>2 284,9</b>	<b>290 909,1</b>	<b>7 816,4</b>	<b>301 010,3</b>	<b>38,3</b>
<b>Milieu rural</b>					
Cueillette	113,8	2 722,5	9,5	2 845,7	0,4
Secteur public para		986,9		986,9	0,1
Grande entreprise privée commerciale	500,8	31 179,0	14,9	31 694,8	4,0
Petite entreprise commerciale	6 751,8	109 646,1	2 431,4	118 829,3	15,1
Grande entreprise privée non commerciale	1,4	1 395,3		1 396,7	0,2
Petite entreprise non commerciale	24,1	2 747,8		2 771,9	0,4
Ménage / particulier	2 677,3	125 178,9	583,6	128 439,8	16,3
Importation directe		1 681,3		1 681,3	0,2
UPI elle-même	15,7	1 790,9		1 806,6	0,2
Autre	173,9	2 568,7	306,0	3 048,6	0,4
<b>Total</b>	<b>10 258,9</b>	<b>279 897,3</b>	<b>3 345,3</b>	<b>293 501,6</b>	<b>37,3</b>
<b>Ensemble</b>					
Cueillette	113,8	4 665,7	9,5	4 788,9	0,6
Secteur public para		3 274,0		3 274,0	0,4
Grande entreprise privée commerciale	1 091,1	100 780,2	634,2	102 505,5	13,0
Petite entreprise commerciale	9 542,5	310 543,5	21 341,6	341 427,5	43,4
Grande entreprise privée non commerciale	1,4	3 351,2	35,9	3 388,6	0,4
Petite entreprise non commerciale	3 862,4	14 092,7		17 955,2	2,3
Ménage / particulier	3 774,6	266 037,5	1 929,4	271 741,4	34,6
Importation directe		11 576,0		11 576,0	1,5
UPI elle-même	212,5	17 661,7	400,6	18 274,8	2,3
Autre	236,9	10 607,4	306,0	11 150,3	1,4
<b>Total</b>	<b>18 835,2</b>	<b>742 589,9</b>	<b>24 657,1</b>	<b>786 082,2</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI

Les produits fabriqués par les unités du secteur informel sont principalement achetés par les petites entreprises commerciales et les ménages ou particuliers. En effet, 96,2% des produits fabriqués par les unités de productions du secteur informel sont achetés par les ménages ou particuliers (84,8%) et les petites entreprises commerciales (11,4%). Certaines unités de production de l'informel exportent des produits qui représentent 1,4% de la production totale du secteur. La production à usage d'autoconsommation est faiblement présente, comparée à celle destinée à la vente.

Les résultats révèlent que les entreprises informelles se trouvant dans le milieu rural font 38,2% de ventes globaux, celles des autres milieux urbains 32,0% et 29,8% pour les unités de production évoluant à Dakar urbain.

**Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI**

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité				Ensemble	%
	Secondaire	Commerce	Service			
<b>Dakar urbain</b>						
Petite entreprise commerciale	5 019,7		1 182,1		6 201,8	4,3
Grande entreprise privée non commerciale			0,1		0,1	0,0
Petite entreprise non commerciale	521,9		2,5		524,4	0,4
Ménage / particulier	27 585,1	0,0	6 797,7		34 382,7	24,0
Exportation directe	1 574,7		6,9		1 581,6	1,1
<b>Total</b>	<b>34 701,3</b>	<b>0,0</b>	<b>7 989,2</b>		<b>42 690,6</b>	<b>29,8</b>
<b>Autres urbains</b>						
Secteur privé et para	1 456,8	0,0	220,5		1 677,3	1,2
Grande entreprise commerciale	93,7		211,0		304,7	0,2
Petite entreprise commerciale	2 101,1	0,0	1 391,1		3 492,2	2,4
Grande entreprise privée non commerciale	3,2		1,8		5,0	0,0
Petite entreprise non commerciale	705,1		1,4		706,5	0,5
Ménage / particulier	35 057,2	681,8	3 530,9		39 269,9	27,4
Exportation directe	377,6		35,5		413,1	0,3
Autoconsommation	17,0				17,0	0,0
<b>Total</b>	<b>39 811,7</b>	<b>681,8</b>	<b>5 392,3</b>		<b>45 885,8</b>	<b>32,0</b>
<b>Milieu rural</b>						
Grande entreprise commerciale	87,1				87,1	0,1
Petite entreprise commerciale	4 921,9	4,6	1 743,0		6 669,5	4,7
Grande entreprise privée non commerciale	5,1				5,1	0,0
Petite entreprise non commerciale	42,2				42,2	0,0
Ménage / particulier	43 667,2	329,5	3 828,6		47 825,3	33,4
Exportation directe	36,2		1,8		38,0	0,0
Autoconsommation	0,0				0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>48 759,7</b>	<b>334,1</b>	<b>5 573,4</b>		<b>54 667,2</b>	<b>38,2</b>
<b>Ensemble</b>						
Secteur privé et para	1 456,8	0,0	220,5		1 677,3	1,2
Grande entreprise commerciale	180,7		211,0		391,7	0,3
Petite entreprise commerciale	12 042,6	4,6	4 316,3		16 363,5	11,4
Grande entreprise privée non commerciale	8,3		1,9		10,1	0,0
Petite entreprise non commerciale	1 269,2		3,9		1 273,2	0,9
Ménage / particulier	106 309,5	1 011,3	14 157,2		121 477,9	84,8
Exportation directe	1 988,5		44,2		2 032,7	1,4
Autoconsommation	17,0				17,0	0,0
<b>Total</b>	<b>123 272,7</b>	<b>1 015,9</b>	<b>18 955,0</b>		<b>143 243,5</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 12.4. Principaux agrégats du secteur informel

Plusieurs indicateurs permettent d'appréhender la situation économique d'une unité de production. Certains de ces indicateurs, appelés souvent agrégats dans le jargon de la comptabilité nationale, sont le chiffre d'affaires, la production, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation ou le revenu mixte, pour ne citer que cela. Le chiffre d'affaires diffère généralement de la production, car il est constitué des recettes issues des ventes, tandis que la production, en plus de ces recettes, prend en compte les biens produits et immobilisés ou distribués pour d'autres motifs. Dans le cas des activités de commerce, la production est assimilée aux marges (ou gain) après déduction des dépenses pour l'achat des biens et des coûts liés à la commercialisation (transport, entretien, stockage, etc.)

- **Chiffre d'affaire**

Le chiffre d'affaires annuel des entreprises du secteur informel en 2017 est estimé à 9 998,8 milliards de FCFA. Ce chiffre d'affaires correspond à l'ensemble des ventes en état des produits, des ventes des produits résultant de la transformation d'autres produits et des ventes de services. La part la plus importante de ces recettes provient du commerce avec 6 622,9 milliards de FCFA, soit 66,2%. Le chiffre d'affaires des unités de production informelles évoluant dans le secondaire est estimé à 2 168,2 milliards de FCFA et celui des entreprises du secteur des services est évalué à 1 207,7 milliards de FCFA. Les résultats montrent aussi que les activités de fabrication (1 519,9 milliards de FCFA), le commerce de gros (2 017,5 milliards) et le commerce de détail (4 399,5 milliards) représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur informel, environ 79,4%.

La production du secteur informel, estimée 4 728,5 milliards de FCFA est répartie comme suit : secondaire (2 113,2 milliards), commerce (1 461,8 milliards) et services (1 153,5 milliards). Cette production a permis la création d'une valeur ajoutée, richesse créée par le secteur informel, de 3 749,4 milliards de FCFA. Le secondaire est le secteur ayant contribué le plus à la création de cette richesse, soit 40,8%. Cette contribution est suivie de celle du commerce (34,4%), puis des services (24,8%).

Les résultats montrent que la quasi-totalité (88,3%) de la valeur ajoutée du secteur informel provient des sept branches suivantes : activités de fabrication (943,1 milliards de FCFA), commerce de détail (871,7 milliards de FCFA), activités de construction (529,1 milliards de FCFA), commerce de gros (301,5 milliards de FCFA), activités de transport (252,9 milliards de FCFA), activités d'hébergement et de restauration (241,7 milliards de FCFA), autres activités des services n.c.a (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) (217,5 milliards de FCFA).

**Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité (millions FCFA), Sénégal, 2017**

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
<b>Secondaire</b>				
Activités extractives/mines	31 315,4	31 315,4	23 147,4	20 263,2
Activités de fabrication	1 519 918,7	1 465 001,8	943 084,7	904 859,8
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	33 685,3	33 685,3	32 946,9	32 946,9
Activités de construction	583 253,6	583 194,0	529 057,7	464 156,4
<b>Total</b>	<b>2 168 173,0</b>	<b>2 113 196,6</b>	<b>1 528 236,7</b>	<b>1 422 226,4</b>
<b>Commerce</b>				
Commerce et réparation des pièces automobiles	205 967,5	135 780,2	118 296,1	112 213,4
Commerce de gros	2 017 461,9	334 562,1	301 452,4	288 432,8
Commerce de détail	4 399 485,2	991 411,0	871 706,2	850 498,7
<b>Total</b>	<b>6 622 914,5</b>	<b>1 461 753,4</b>	<b>1 291 454,8</b>	<b>1 251 144,9</b>
<b>Service</b>				
Activités de transport	319 397,5	302 154,6	252 919,8	244 283,4
Activités d'entreposage	202,2	202,2	146,3	146,3
Activités d'hébergement et de restauration	371 274,4	352 791,1	241 753,9	234 476,7
Activités financiers et d'assurance	12 606,8	10 207,7	9 715,6	9 715,6
Activités immobiliers	18 319,7	18 319,7	14 816,6	14 800,2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	22 375,9	20 801,7	17 670,1	14 072,0
Activités de services de soutien et de bureau	62 273,0	62 273,0	38 436,0	36 586,1
Enseignement	48 606,5	48 606,5	44 884,2	21 333,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	79 450,3	79 450,3	74 231,5	73 259,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	19 501,0	18 682,8	17 644,5	17 625,0
Autres activités des services n.c.a (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	253 663,8	240 049,8	217 464,5	210 040,0
Activités spéciales des ménages	44,5	44,5	44,5	44,5
<b>Total</b>	<b>1 207 715,7</b>	<b>1 153 583,9</b>	<b>929 727,4</b>	<b>876 382,3</b>
<b>Ensemble</b>				
Activités extractives/mines	31 315,4	31 315,4	23 147,4	20 263,2
Activités de fabrication	1 519 918,7	1 465 001,8	943 084,7	904 859,8
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	33 685,3	33 685,3	32 946,9	32 946,9
Activités de construction	583 253,6	583 194,0	529 057,7	464 156,4
Commerce et réparation des pièces automobiles	205 967,5	135 780,2	118 296,1	112 213,4
Commerce de gros	2 017 461,9	334 562,1	301 452,4	288 432,8
Commerce de détail	4 399 485,2	991 411,0	871 706,2	850 498,7
Activités de transport	319 397,5	302 154,6	252 919,8	244 283,4
Activités d'entreposage	202,2	202,2	146,3	146,3
Activités d'hébergement et de restauration	371 274,4	352 791,1	241 753,9	234 476,7
Activités financiers et d'assurance	12 606,8	10 207,7	9 715,6	9 715,6
Activités immobiliers	18 319,7	18 319,7	14 816,6	14 800,2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	22 375,9	20 801,7	17 670,1	14 072,0
Activités de services de soutien et de bureau	62 273,0	62 273,0	38 436,0	36 586,1
Enseignement	48 606,5	48 606,5	44 884,2	21 333,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	79 450,3	79 450,3	74 231,5	73 259,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	19 501,0	18 682,8	17 644,5	17 625,0
Autres activités des services n.c.a (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	253 663,8	240 049,8	217 464,5	210 040,0
Activités spéciales des ménages	44,5	44,5	44,5	44,5
<b>Total</b>	<b>9 998 803,2</b>	<b>4 728 533,8</b>	<b>3 749 419,0</b>	<b>3 549 753,6</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

- **Production annuelle**

La production du secteur informel est faite principalement par les unités de production évoluant dans les différents milieux urbains avec Dakar urbain (32,3%) et les autres milieux urbains (34,6%). Les résultats montrent aussi qu'à Dakar urbain et le milieu rural, le secondaire est le premier secteur créateur de richesse, suivi du commerce et enfin vient le secteur tertiaire. Dans les autres centres

urbains, le commerce vient en première position pour la valeur ajoutée suivie par l'industrie et les services.

- **La valeur ajoutée brute**

La mesure directe des agrégats du secteur informel permet en effet d'estimer la valeur ajoutée brute. Cette valeur ajoutée ne prend en effet pas en compte la consommation de capital fixe dont dispose les UPI. Cette dernière mesure en réalité la valeur de la dépréciation de ce capital. En l'absence de toute information sur le taux de dépréciation des différentes composantes du capital des UPI, cet aspect n'est pas pris en compte dans le traitement. Lors du traitement des données de l'enquête, on suppose donc que la consommation de capital fixe est nulle.

$$\text{Valeur ajoutée brute} = \text{Production totale} - \text{Consommation intermédiaire}$$

**Tableau 12.5 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité (millions FCFA), Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
<b>Dakar urbain</b>				
Secondaire	745 722,0	732 462,1	559 162,2	512 403,1
Commerce	1 666 475,5	386 648,4	320 397,7	307 380,5
Service	447 896,5	423 899,6	320 141,5	280 127,5
<b>Total</b>	<b>2 860 094,0</b>	<b>1 543 010,2</b>	<b>1 199 701,4</b>	<b>1 099 911,1</b>
<b>Autres urbains</b>				
Secondaire	684 933,4	673 348,7	468 375,1	443 740,2
Commerce	2 487 758,7	518 077,2	473 158,9	462 661,2
Service	442 144,9	422 409,0	353 221,0	345 587,5
<b>Total</b>	<b>3 614 836,9</b>	<b>1 613 834,9</b>	<b>1 294 755,0</b>	<b>1 251 988,9</b>
<b>Milieu rural</b>				
Secondaire	737 517,7	707 385,8	500 699,4	466 083,0
Commerce	2 468 680,3	557 027,8	497 898,1	481 103,2
Service	317 674,3	307 275,2	256 365,0	250 667,3
<b>Total</b>	<b>3 523 872,3</b>	<b>1 571 688,7</b>	<b>1 254 962,5</b>	<b>1 197 853,5</b>
<b>Ensemble</b>				
Secondaire	2 168 173,0	2 113 196,6	1 528 236,7	1 422 226,4
Commerce	6 622 914,5	1 461 753,4	1 291 454,8	1 251 144,9
Service	1 207 715,7	1 153 583,9	929 727,4	876 382,3
<b>Total</b>	<b>9 998 803,2</b>	<b>4 728 533,8</b>	<b>3 749 419,0</b>	<b>3 549 753,6</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 12.5. Performance économique

### 12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI

Les performances des UPI peuvent être comparées en se basant sur l'examen de la distribution des principaux indices d'inégalité (indices de Gini, part des UPI vs part de la valeur ajoutée produite). Cette analyse peut être décomposée par zone de résidence et secteur d'activité suivant les déciles du niveau de la valeur ajoutée annuelle.

En moyenne, la valeur ajoutée annuelle d'une unité de production du secteur informel est estimée en moyenne à 2 219 099,7 FCFA, soit environ 184 000 FCFA par mois. Les résultats révèlent que les unités de production se situant dans le décile le plus faible ont une valeur ajoutée annuelle moyenne de 36 901,2 FCFA. Ces entreprises créent moins d'un pourcentage (0,2%) de la richesse globale du secteur.

Les UPI faisant partie du décile supérieur créent en moyenne une valeur ajoutée 6,5 fois plus élevée que la moyenne globale. L'écart moyen des valeurs ajoutées des différents déciles montre une grande disparité des valeurs ajoutées pour les dix classes.

Les résultats montrent également que les 20,0% d'UPI les plus riches détiennent 80,0% des valeurs ajoutées annuelles moyennes contre 20,0% de valeurs ajoutées annuelles moyennes pour les 80% des autres UPI.

**Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de FCFA) et leur inégalité, Sénégal, 2017**

Déciles de la valeur ajoutée	%Effectif d'UPI	Valeur ajoutée annuelle	Valeur ajoutée annuelle (%)
10% les plus faibles	10,0	35 901,2	0,2
2ième décile	10,0	97 638,3	0,4
3ième décile	10,0	172 225,0	0,8
4ième décile	10,0	273 569,6	1,2
5ième décile	10,0	433 569,1	2,0
6ième décile	10,0	653 554,1	2,9
7ième décile	10,0	1 037 103,0	4,7
8ième décile	10,0	1 702 102,0	7,7
9ième décile	10,0	3 222 313,4	14,5
10% les plus riches	10,0	14 561 238,7	65,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>2 219 099,7</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018.

Une analyse de la valeur annuelle moyenne montre que les unités de production se trouvant dans le milieu urbain créent en moyenne une richesse plus élevée (2 643 737,2 FCFA) que celles évoluant dans le milieu rural, avec un écart d'environ 961 659,7 FCFA. La structure globale de la répartition de la valeur ajoutée du secteur informel selon les différents déciles est la même pour tous les milieux de résidence (Capitale, autres milieux urbains et rural), caractérisée par une valeur ajoutée moyenne du décile supérieur largement supérieure à la moyenne et aux autres valeurs ajoutées des déciles inférieurs.

**Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le milieu de résidence, Sénégal, 2017**

Déciles de la valeur ajoutée	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres milieux urbains	Ensemble urbain	Milieu rural	Ensemble
10% les plus faibles	40 092,2	35 532,4	36 542,7	35 515,8	35 901,2
2ième décile	99 582,0	99 415,2	99 481,4	96 002,8	97 638,3
3ième décile	176 374,9	170 174,8	172 459,7	171 968,6	172 225,0
4ième décile	269 375,9	276 146,7	273 777,5	273 365,6	273 569,6
5ième décile	441 702,3	435 301,1	437 612,9	428 496,7	433 569,1
6ième décile	653 913,1	655 411,8	654 671,7	651 866,3	653 554,1
7ième décile	1 044 771,9	1 036 344,8	1 040 228,4	1 032 360,3	1 037 103,0
8ième décile	1 706 896,7	1 694 876,9	1 700 327,5	1 705 359,8	1 702 102,0
9ième décile	3 220 606,7	3 184 290,8	3 201 418,4	3 261 581,0	3 222 313,4
10% les plus riches	16 349 015,0	14 185 350,8	15 173 541,7	13 370 253,8	14 561 238,7
<b>Total</b>	<b>3 067 962,0</b>	<b>2 343 481,0</b>	<b>2 643 737,7</b>	<b>1 682 078,0</b>	<b>2 219 099,7</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

La valeur ajoutée annuelle moyenne des unités de production du secondaire est estimée à 3 422 189,1 FCFA, celle des services 3 149 528,3 FCFA et celle du commerce 1 362 528,3 FCFA.

Une analyse suivant les différents déciles révèle que la valeur ajoutée annuelle moyenne des services des trois déciles inférieurs est supérieure à celles des activités du commerce et de l'industrie. L'écart entre la valeur ajoutée du décile supérieur et celle du décile inférieur est beaucoup plus important dans les activités industries, comparé aux écarts entre ces déciles dans les autres activités.

**Tableau 12.8 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le secteur d'activité, Sénégal, 2017**

Déciles de la valeur ajoutée	Secteur d'activité			
	Secondaire	Commerce	Service	Ensemble
10% les plus faibles	36 052,0	35 796,6	37 064,3	35 901,2
2ième décile	97 169,5	97 401,6	100 470,2	97 638,3
3ième décile	174 039,4	171 053,2	174 886,4	172 225,0
4ième décile	274 892,6	273 861,5	270 287,4	273 569,6
5ième décile	432 468,9	433 074,3	436 416,3	433 569,1
6ième décile	646 378,9	652 035,3	669 910,4	653 554,1
7ième décile	1 039 414,5	1 023 873,6	1 060 379,7	1 037 103,0
8ième décile	1 674 909,9	1 733 242,2	1 675 605,7	1 702 102,0
9ième décile	3 230 952,0	3 249 099,4	3 168 700,6	3 222 313,4
10% les plus riches	17 608 520,5	10 674 709,6	15 677 979,6	14 561 238,7
<b>Total</b>	<b>3 422 189,1</b>	<b>1 362 509,8</b>	<b>3 149 528,3</b>	<b>2 219 099,7</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée

Le taux de valeur ajoutée du secteur informel est estimé à 37,5%. En d'autres termes, que pour 100 unités de chiffre d'affaires créées, les unités de production du secteur ont généré environ 38 unités de richesse. Ce taux est plus important dans le secteur des services et se situe à 76,7%. Au niveau du secondaire, il est de l'ordre de 70,4% et dans le commerce, il est estimé à 19,5%. Dans les activités autres que le commerce, ce taux est proche du ratio de la valeur ajoutée rapportée à la production par le fait que la production est quasiment également au chiffre d'affaires.

La valeur ajoutée du secteur informel est décomposée en revenu mixte (excédent brut d'exploitation) annuel, masse salariale annuelle et impôt annuel. Il est constaté que le revenu mixte constitue la part la plus importante (94,7%) suivi de la masse salariale (5,2%). Cela peut s'expliquer par un niveau très faible des salaires et des impôts dans le secteur informel. Les autres agrégats comme les impôts sont d'une faible proportion.

Dans le secondaire, la masse salariale représente 6,9% de la valeur ajoutée, 5,7% dans les activités services et 2,7% dans le commerce. Toutefois, des taux de salaire élevés sont observés dans les branches de l'enseignement (52,5%), des activités spécialisées, scientifiques et techniques (20,4%), des activités extractives et des activités de construction (12,3%).

**Tableau 12.9 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel Sénégal, 2017**

Secteur et branche d'activité	Structure par branche (%)			Décomposition de la valeur ajoutée (%)			
	Chiffre d'affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Taux de valeur ajoutée (%)	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
<b>Secondaire</b>							
Activités extractives/mines	0,3	0,7	0,6	73,9	87,5	12,5	0,0
Activités de fabrication	15,2	31,0	25,2	62,0	95,9	4,0	0,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,3	0,7	0,9	97,8	100,0	0,0	0,0
Activités de construction	5,8	12,3	14,1	90,7	87,7	12,3	0,0
<b>Total</b>	<b>21,7</b>	<b>44,7</b>	<b>40,8</b>	<b>70,5</b>	<b>93,1</b>	<b>6,9</b>	<b>0,0</b>
<b>Commerce</b>							
Commerce et réparation des pièces automobiles	2,1	2,9	3,2	57,4	94,9	4,8	0,4
Commerce de gros	20,2	7,1	8,0	14,9	95,7	4,1	0,2
Commerce de détail	44,0	21,0	23,2	19,8	97,6	2,0	0,4
<b>Total</b>	<b>66,2</b>	<b>30,9</b>	<b>34,4</b>	<b>19,5</b>	<b>96,9</b>	<b>2,7</b>	<b>0,4</b>
<b>Service</b>							
Activités de transport	3,2	6,4	6,7	79,2	96,6	3,3	0,1
Activités d'entreposage	0,0	0,0	0,0	72,3	100,0	0,0	0,0
Activités d'hébergement et de restauration	3,7	7,5	6,4	65,1	97,0	3,0	0,0
Activités financières et d'assurance	0,1	0,2	0,3	77,1	100,0	0,0	0,0
Activités immobilières	0,2	0,4	0,4	80,9	99,9	0,0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,2	0,4	0,5	79,0	79,6	20,4	0,0
Activités de services de soutien et de bureau	0,6	1,3	1,0	61,7	95,2	4,8	0,0
Enseignement	0,5	1,0	1,2	92,3	47,5	52,5	0,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,8	1,7	2,0	93,4	98,7	1,3	0,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,2	0,4	0,5	90,5	99,9	0,0	0,1
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	2,5	5,1	5,8	85,7	96,6	3,4	0,0
Activités spéciales des ménages	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>12,1</b>	<b>24,4</b>	<b>24,8</b>	<b>77,0</b>	<b>94,3</b>	<b>5,7</b>	<b>0,0</b>
<b>Ensemble</b>							
Activités extractives/mines	0,3	0,7	0,6	73,9	87,5	12,5	0,0
Activités de fabrication	15,2	31,0	25,2	62,0	95,9	4,0	0,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,3	0,7	0,9	97,8	100,0	0,0	0,0
Activités de construction	5,8	12,3	14,1	90,7	87,7	12,3	0,0
Commerce et réparation des pièces automobiles	2,1	2,9	3,2	57,4	94,9	4,8	0,4
Commerce de gros	20,2	7,1	8,0	14,9	95,7	4,1	0,2
Commerce de détail	44,0	21,0	23,2	19,8	97,6	2,0	0,4
Activités de transport	3,2	6,4	6,7	79,2	96,6	3,3	0,1
Activités d'entreposage	0,0	0,0	0,0	72,3	100,0	0,0	0,0
Activités d'hébergement et de restauration	3,7	7,5	6,4	65,1	97,0	3,0	0,0
Activités financières et d'assurance	0,1	0,2	0,3	77,1	100,0	0,0	0,0
Activités immobilières	0,2	0,4	0,4	80,9	99,9	0,0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,2	0,4	0,5	79,0	79,6	20,4	0,0
Activités de services de soutien et de bureau	0,6	1,3	1,0	61,7	95,2	4,8	0,0
Enseignement	0,5	1,0	1,2	92,3	47,5	52,5	0,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,8	1,7	2,0	93,4	98,7	1,3	0,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,2	0,4	0,5	90,5	99,9	0,0	0,1
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	2,5	5,1	5,8	85,7	96,6	3,4	0,0
Activités spéciales des ménages	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>37,5</b>	<b>94,7</b>	<b>5,2</b>	<b>0,1</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'analyse du taux de valeur ajoutée selon le milieu de résidence montre qu'à Dakar urbain enregistre le taux le plus important, soit 41,9%, et quelle que soit la zone de résidence des unités de production informelles, le taux le moins important est noté dans les activités de commerce. En ce qui concerne l'excédent brut d'exploitation, il est supérieur à 91,0% dans tous les milieux de résidence. A Dakar

urbain, la part de la masse salariale rapportée à la valeur ajoutée est plus importante dans les services (12,5%), alors qu'au niveau des autres centres urbains et du milieu rural, le secondaire enregistre les parts les plus élevées (5,2% pour les autres milieux urbains et 6,9% pour le milieu rural). La faible proportion de la valeur ajoutée allouée aux paiements des impôts est constatée dans toutes les zones d'activités.

**Tableau 12.10 : Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Sénégal, 2017**

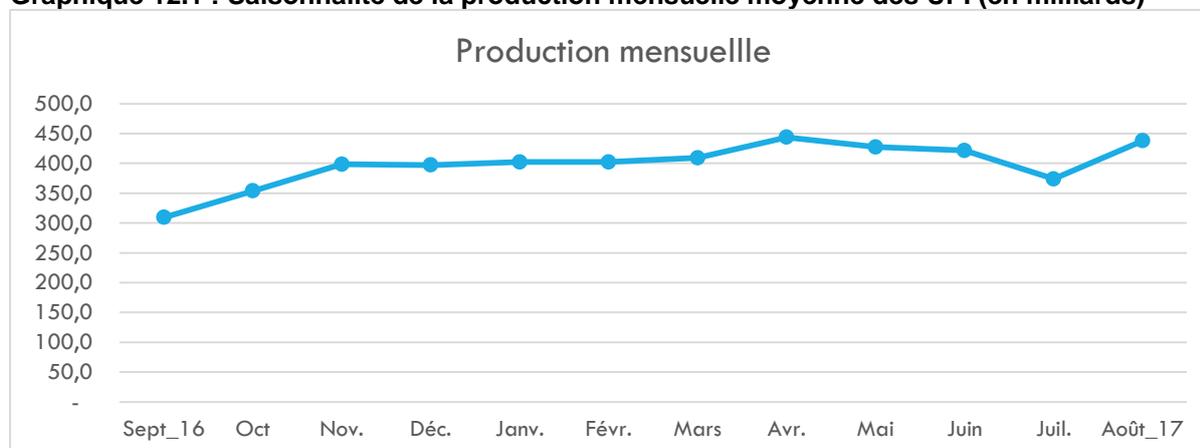
Milieu de résidence et secteur d'activité	Structure par branche (en %)			Taux de valeur ajoutée (%)	Décomposition de la valeur ajoutée (%)		
	Chiffre d'affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle		Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
<b>Dakar urbain</b>							
Secondaire	7,5	15,5	14,9	75,0	91,6	8,4	0,0
Commerce	16,7	8,2	8,5	19,2	95,9	3,9	0,1
Service	4,5	9,0	8,5	71,5	87,5	12,5	0,0
<b>Total</b>	<b>28,6</b>	<b>32,6</b>	<b>32,0</b>	<b>41,9</b>	<b>91,7</b>	<b>8,3</b>	<b>0,0</b>
<b>Autres milieux Urbains</b>							
Secondaire	6,9	14,2	12,5	68,4	94,7	5,2	0,0
Commerce	24,9	11,0	12,6	19,0	97,8	1,8	0,4
Service	4,4	8,9	9,4	79,9	97,8	2,1	0,0
<b>Total</b>	<b>36,2</b>	<b>34,1</b>	<b>34,5</b>	<b>35,8</b>	<b>96,7</b>	<b>3,1</b>	<b>0,2</b>
<b>Milieu rural</b>							
Secondaire	7,4	15,0	13,4	67,9	93,1	6,9	0,0
Commerce	24,7	11,8	13,3	20,2	96,6	2,8	0,5
Service	3,2	6,5	6,8	80,7	97,8	2,1	0,1
<b>Total</b>	<b>35,2</b>	<b>33,2</b>	<b>33,5</b>	<b>35,6</b>	<b>95,4</b>	<b>4,3</b>	<b>0,2</b>
<b>Ensemble</b>							
Secondaire	21,7	44,7	40,8	70,5	93,1	6,9	0,0
Commerce	66,2	30,9	34,4	19,5	96,9	2,7	0,4
Service	12,1	24,4	24,8	77,0	94,3	5,7	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>37,5</b>	<b>94,7</b>	<b>5,2</b>	<b>0,1</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 12.5.3. Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI

Le graphique 12.1 montre que la production mensuelle des unités de production du secteur informel fluctue entre 300 milliards et 450 milliards FCFA. Après un rythme quasi constant autour de 400 milliards FCFA du mois de novembre au mois de mars, la production augmente significativement au cours du mois d'avril puis ralentit progressivement jusqu'au mois de juillet avant de reprendre au mois d'août.

**Graphique 12.1 : Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI (en milliards)**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 12.5.4. Analyse de la productivité des facteurs de production

La productivité des facteurs fait partie des indicateurs permettant d'appréhender la contribution de chaque facteur de production, que cela soit les personnes travaillant dans l'unité de production ou les moyens de production utilisés, dans la création de richesse. Ainsi, elle peut aider à analyser le niveau de performance de l'utilisation des facteurs intervenant dans le processus de production.

Dans le secteur informel, la valeur ajoutée mensuelle moyenne par personne (production du facteur travail) est évaluée à 131 205,0 FCFA. Une analyse selon les différents secteurs d'activité laisse voir que les individus s'activant dans les services ont la productivité mensuelle moyenne la plus élevée estimée à 195 032,5 FCFA. Ils sont suivis par ceux des unités de production du secteur secondaire avec 170 095,6 FCFA et enfin par les acteurs travaillant dans le commerce avec 93 003,9 FCFA. Cette même structure est retrouvée dans les autres centres urbains et dans le milieu rural, avec les services classés premiers en termes de productivité, ensuite les industries et enfin le commerce. A Dakar urbain, le secteur secondaire a la plus grande productivité estimée à 261 372,3 FCFA. On constate que la productivité mensuelle du facteur travail est plus élevée à Dakar urbain et se situe à 154 470,2 FCFA, celle des autres milieux urbains est de 148 439,1 FCFA et pour le milieu rural, 106 248,7 FCFA.

La production du facteur capital, estimée ici par le rapport entre la valeur ajoutée et le coût du capital, est en moyenne 772. Cependant on note une disparité selon les milieux de résidence : Dakar urbain (20) ; autres milieux urbains (1278) et milieu rural (883). Le secteur secondaire a la plus grande productivité qui est estimée à 1462 ; et ceci est le même constat dans tous les milieux de résidence.

La valeur ajoutée moyenne par heure de travail est 668,8 FCFA. Elle est estimée à 673,1 FCFA à Dakar urbain, 895,0 FCFA dans les autres centres urbains et 499,1 FCFA dans le milieu rural. L'analyse suivant les différents secteurs d'activité donne : Secondaire (1040,8 FCFA), Service (853,7 FCFA) et Commerce (436,0 FCFA).

**Tableau 12.11 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Valeur ajoutée moyenne par main d'œuvre (En FCFA/Mois)	Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)	VA/H (En FCFA /nombre d'heure de travail dans le mois)
Dakar urbain	Industrie	261 372,3	1 089,2
	Commerce	93 929,7	404,6
	Service	166 916,9	793,3
	Total	154 470,2	673,1
Autres urbains	Industrie	184 802,4	1 727,3
	Commerce	104 160,6	517,1
	Service	238 861,4	954,7
	Total	148 439,1	895,0
Rural	Industrie	115 921,9	568,0
	Commerce	84 441,2	391,2
	Service	177 542,3	809,6
	Total	106 248,7	499,1
Ensemble	Industrie	170 095,6	1 040,8
	Commerce	93 003,9	436,0
	Service	195 032,9	853,7
	Total	131 205,0	668,8

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat

### Résultats clés

- Sur l'ensemble des UPI, seulement 2,7% possèdent un numéro d'identification fiscale, 4,5% un registre de commerce et 0,7% sont inscrites à la CSS. En effet, près de la moitié (47,9%) des UPI ne savent pas qu'il faut s'inscrire et dans le secondaire, la proportion est estimée à 52,0%.
- Les 8,9% des unités de production informelles évaluent les démarches à entreprendre sont trop compliquées pendant que d'autres (2,4%) se plaignent du coût associé à l'enregistrement.
- A peu près 14,8% des entrepreneurs sont prêts à formaliser leurs activités auprès de l'administration publique et 1,8% sont en cours de procédures.
- Les tentatives sans succès de l'enregistrement au guichet unique des UPI ont pour cause une démarche trop complexe du processus d'après 49,3% des chefs d'UPI.

Dans ce chapitre, afin d'appréhender les relations qui existent entre les unités de productions s'activant dans le secteur informel et l'Etat, trois principaux points sont abordés. Ces points portent sur la situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs. Ceci permettra ainsi d'avoir la proportion d'UPI qui sont identifiées dans les fichiers administratifs ou qui disposent d'un document administratif dans l'exercice de leur activité de production. Ils abordent également les difficultés rencontrées dans les démarches pour s'inscrire dans les registres administratifs, les raisons de leur non inscription et le rôle que l'Etat doit jouer pour faciliter leur intégration dans les circuits officiels.

### 13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (NIF, RC, INSS)

Le secteur informel doit contribuer à l'effort fiscal du pays. La présence des Unités de Production Informelles (UPI) aux différents fichiers administratifs permet d'appréhender le niveau de collaboration institutionnelle entre l'Etat et le secteur informel.

Sur l'ensemble des UPI du Sénégal, seulement 2,7% possèdent un numéro d'identification fiscale (soit un numéro statistique ou un numéro fiscal), 4,5% un registre de commerce et 0,7% sont inscrites à la Caisse de sécurité sociale (CSS). Ces résultats révèlent la même tendance en milieu urbain (notamment pour la capitale avec 6,0% d'UPI ayant un NINEA, 5,8% de RC et 0,5% de CSS) et en milieu rural (1,1% d'UPI ayant un NINEA ; 2,9% de RC et 0,4% de CSS). De plus, la majorité des UPI ne sont inscrites dans aucun registre administratif (près de 94,4%). Néanmoins, 3,2% figurent dans un registre administratif et 2,3% dans au moins un registre.

Dans le secondaire, 96,1% des unités de production n'ont pas de NINEA. Cette proportion est plus faible à Dakar urbain (91,4%). Toutefois, les autres milieux urbains détiennent plus d'UPI du secondaire qui sont inscrites à la CSS (1,8%) que Dakar urbain (0,5%).

Dans la branche « commerce », 93,4% ne sont enregistrés dans aucun registre administratif, alors que 3,0% déclarent avoir un numéro d'identification fiscale. Quant aux UPI s'activant dans les services, 2,7% se sont déclarés dans un registre administratif et 2,6% disposent un NINEA avec une faible immatriculation à la CSS (1,3%).

**Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	% UPI avec NIF	% UPI avec RC	% UPI avec N° CSS	Situation de l'inscription dans les registres administratifs			Total	Effectif
				Enregistré dans aucun registre	Enregistré dans un registre	Enregistré dans au moins deux registres		
<b>Dakar urbain</b>								
Secondaire	6,4	6,7	0,5	91,4	3,5	5,0	100,0	101 737
Commerce	7,2	6,6	0,3	91,2	3,4	5,3	100,0	198 347
Service	2,9	2,9	1,1	96,0	1,1	2,9	100,0	90 957
<b>Total</b>	<b>6,0</b>	<b>5,8</b>	<b>0,5</b>	<b>92,4</b>	<b>2,9</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres urbains</b>								
Secondaire	2,0	3,0	1,5	95,5	2,8	1,7	100,0	136 387
Commerce	2,8	7,7	1,0	91,4	5,7	2,9	100,0	316 142
Service	3,3	4,4	2,0	92,3	5,8	1,9	100,0	99 962
<b>Total</b>	<b>2,7</b>	<b>5,9</b>	<b>1,3</b>	<b>92,6</b>	<b>5,0</b>	<b>2,4</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>
<b>Milieu rural</b>								
Secondaire	0,8	1,2	0,5	98,7	0,5	0,8	100,0	208 442
Commerce	1,1	3,9	0,3	95,9	3,0	1,1	100,0	433 360
Service	1,5	2,0	0,8	97,2	1,3	1,5	100,0	104 276
<b>Total</b>	<b>1,1</b>	<b>2,9</b>	<b>0,4</b>	<b>96,8</b>	<b>2,1</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>								
Secondaire	2,4	3,0	0,8	96,1	1,9	2,0	100,0	446 567
Commerce	3,0	5,7	0,5	93,4	4,0	2,6	100,0	947 850
Service	2,6	3,1	1,3	95,2	2,7	2,1	100,0	295 196
<b>Total</b>	<b>2,7</b>	<b>4,5</b>	<b>0,7</b>	<b>94,4</b>	<b>3,2</b>	<b>2,3</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 13.2. Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (NINEA, CSS)

Les résultats font ressortir que près de la moitié des UPI ne savent pas auprès de quelle institution il faut s'inscrire. Cette méconnaissance est surtout ressentie chez les UPI s'activant dans le secondaire (52,0%). D'autres UPI (31,7%), notamment celles des services (35,0%), estiment que cette réglementation n'est pas obligatoire. De plus, 8,9% des unités de production informelles estiment que les démarches à entreprendre sont trop compliquées pendant que d'autres (2,4%) se plaignent du coût élevé de l'enregistrement. Cependant, 2,3% se déclarent être en cours d'inscription pour l'obtention d'un NINEA.

A Dakar urbain, les UPI évoquent plus la non obligation de l'enregistrement du NINEA (50,6%) que le manque de connaissance par rapport à l'institution en charge (30,1%), pendant que d'autres (1,6%) affirment qu'elles ne veulent pas collaborer avec l'Etat. La tendance est inverse chez les UPI des autres milieux urbains. En effet, 49,9% ne savent pas qu'il faut s'inscrire alors que 22,1% des UPI le considèrent comme facultatif, plus particulièrement les UPI du commerce (22,3%). Toutefois, 12,8% des UPI des autres milieux urbains appréhendent la démarche jugée trop compliquée. Cette dernière est particulièrement citée par les UPI du commerce (13,9%).

Le milieu rural (55,3%) souffre plus du manque d'information par rapport à la structure étatique en charge de cette déclaration. Toutefois, 29,3% des UPI supposent que l'enregistrement n'est pas obligatoire. Les 1,0% des UPI déclarent être en cours d'inscription.

**Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Si non pourquoi ?							Total	Effectif
	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre		
<b>Dakar urbain</b>									
Secondaire	7,3	0,5	3,1	43,7	1,0	38,8	5,7	100,0	95 252
Commerce	6,6	2,5	2,2	52,7	2,1	24,8	9,1	100,0	184 132
Service	2,8	0,9	4,2	53,5	1,2	31,7	5,6	100,0	88 306
<b>Total</b>	<b>5,9</b>	<b>1,6</b>	<b>2,9</b>	<b>50,6</b>	<b>1,6</b>	<b>30,1</b>	<b>7,4</b>	<b>100,0</b>	<b>367 690</b>
<b>Autres urbains</b>									
Secondaire	11,0	3,3	2,9	21,6	0,2	55,7	5,2	100,0	133 593
Commerce	13,9	3,9	4,3	22,3	1,1	48,1	6,4	100,0	307 345
Service	11,9	4,3	2,1	21,9	0,0	47,7	12,1	100,0	96 620
<b>Total</b>	<b>12,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,6</b>	<b>22,1</b>	<b>0,7</b>	<b>49,9</b>	<b>7,1</b>	<b>100,0</b>	<b>537 558</b>
<b>Milieu rural</b>									
Secondaire	6,2	1,7	1,0	31,3	1,0	55,6	3,2	100,0	206 866
Commerce	8,4	1,9	1,0	27,8	1,4	55,8	3,7	100,0	428 398
Service	7,2	2,1	0,9	31,3	0,3	52,5	5,7	100,0	102 725
<b>Total</b>	<b>7,6</b>	<b>1,9</b>	<b>1,0</b>	<b>29,3</b>	<b>1,1</b>	<b>55,3</b>	<b>3,9</b>	<b>100,0</b>	<b>737 990</b>
<b>Ensemble</b>									
Secondaire	7,9	1,9	2,0	31,1	0,7	52,0	4,3	100,0	435 711
Commerce	9,9	2,7	2,3	31,0	1,4	47,0	5,7	100,0	919 875
Service	7,4	2,5	2,3	35,0	0,5	44,5	7,8	100,0	287 652
<b>Total</b>	<b>8,9</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>31,7</b>	<b>1,1</b>	<b>47,9</b>	<b>5,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 643 238</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Les entreprises doivent s'immatriculer obligatoirement à la Caisse de Sécurité Sociale pour garantir les conditions de travail favorables aux employés et à leurs familles. La Caisse oblige tout employeur de personnel salarié à se faire immatriculer à ladite institution dans les deux mois qui suivent l'embauche du premier salarié. Cependant, la plupart des entreprises du secteur informel ne s'enregistrent pas au niveau de la Caisse de Sécurité Sociale (CSS) du Sénégal.

En 2017, la majorité des UPI (50,3%) n'ont pas l'information qu'il faut pour se faire déclarer à la CSS du Sénégal. Certaines (33,2%) ne se voient pas obligées de posséder un numéro de CSS. Ces propos sont soutenus par 32,4% des UPI du secteur du secondaire et 36,1% pour les UPI des services quant à la non obligation de l'enregistrement. Une proportion de 6,6% trouve la démarche trop compliquée, tandis que 2,1% des UPI affirment que l'enregistrement est cher.

A Dakar urbain, 51,9% des UPI restent convaincues du caractère facultatif de s'identifier à la CSS. Cette justification est principalement fournie par les unités de la branche « commerce » (55,3%). Néanmoins, la complexité de la démarche (2,3%) et la cherté de l'inscription (1,4%) sont moins ressenties à Dakar. Le manque d'information par rapport à la structure en charge pose aussi problème à Dakar urbain (35,4%), notamment pour le secteur de l'industrie (45,0%). Les UPI des autres milieux urbains sont contraintes par la méconnaissance de la structure en charge (53,2%), alors que certaines (24,0%) ne se sentent pas obligées de s'enregistrer notamment pour la plupart des UPI du secondaire (24,9%). La même tendance est observée en milieu rural, le manque d'information sur la structure en charge (55,9%), la non obligation de s'identifier à la CSS (30,2%).

**Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement au numéro CSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Si non pourquoi ?								Total	Effectif
	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre			
<b>Dakar urbain</b>										
Secondaire	2,4	0,5	1,1	43,9	1,5	45,0	5,7	100,0	101 234	
Commerce	2,8	1,7	0,5	55,3	1,0	30,6	8,0	100,0	197 792	
Service	0,8	1,8	0,0	53,5	1,7	35,1	7,0	100,0	89 980	
<b>Total</b>	<b>2,3</b>	<b>1,4</b>	<b>0,5</b>	<b>51,9</b>	<b>1,3</b>	<b>35,4</b>	<b>7,2</b>	<b>100,0</b>	<b>389 006</b>	
<b>Autres urbains</b>										
Secondaire	7,1	3,8	1,5	24,9	0,4	56,3	6,0	100,0	134 347	
Commerce	10,8	2,8	2,5	23,9	1,1	53,1	5,7	100,0	312 946	
Service	10,6	3,4	1,2	22,7	0,3	49,0	12,8	100,0	97 968	
<b>Total</b>	<b>9,8</b>	<b>3,1</b>	<b>2,0</b>	<b>24,0</b>	<b>0,8</b>	<b>53,2</b>	<b>7,1</b>	<b>100,0</b>	<b>545 261</b>	
<b>Milieu rural</b>										
Secondaire	5,2	1,3	0,4	31,6	1,7	57,4	2,5	100,0	207 403	
Commerce	7,4	1,9	0,4	28,7	1,4	56,3	3,9	100,0	431 904	
Service	6,0	1,8	0,3	33,6	0,8	51,1	6,4	100,0	103 415	
<b>Total</b>	<b>6,6</b>	<b>1,7</b>	<b>0,4</b>	<b>30,2</b>	<b>1,4</b>	<b>55,9</b>	<b>3,8</b>	<b>100,0</b>	<b>742 722</b>	
<b>Ensemble</b>										
Secondaire	5,1	1,8	0,9	32,4	1,3	54,2	4,3	100,0	442 985	
Commerce	7,5	2,2	1,1	32,7	1,2	49,9	5,4	100,0	942 642	
Service	5,9	2,3	0,5	36,1	0,9	45,5	8,8	100,0	291 363	
<b>Total</b>	<b>6,6</b>	<b>2,1</b>	<b>0,9</b>	<b>33,2</b>	<b>1,2</b>	<b>50,3</b>	<b>5,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 676 990</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels

#### 13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel

La détermination des prix dans le secteur informel se caractérise par la prédominance de l'ajustement entre l'offre et la demande. Au niveau agrégé, 74,5% des chefs d'UPI fixeraient leur prix sur la base de la loi de l'offre et de la demande. En effet, la grande majorité des chefs d'UPI des branches du secondaire (76,3%), du commerce (72,1%) et des services (79,1%), s'accordent avec ce modèle. Cependant, 20,3% des UPI affectent ce rôle à l'association des producteurs, tandis que 5,2% veulent que l'Etat s'en charge directement.

Au niveau plus fin, le comportement des chefs d'UPI dans la fixation des prix reste le même : 76,1% des UPI de Dakar urbain opteraient la méthode de l'ajustement de l'offre et demande, de même que les UPI des autres milieux urbains (72,4%) et du milieu rural (75,1%). En revanche, 19,2% des chefs d'UPI du milieu rural, 21,6% des autres milieux urbains et 20,7% des UPI résidentes à Dakar urbain préfèrent que les prix soient fixés par l'association des producteurs. Néanmoins, les chefs d'UPI des autres milieux urbains (6,0%) et du milieu rural (5,7%) sont plus favorables à la fixation des prix avec l'Etat que les UPI de Dakar urbain (3,2%).

**Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI, Sénégal, 2017**

A votre avis, quelle est la meilleure façon de déterminer le prix de la production ?						
Milieu de résidence et secteur d'activité	Prix fixé par Etat	Prix fixé par association des producteurs	Prix fixé par la loi Offre et demande	Total	Effectif	
<b>Dakar urbain</b>						
Secondaire	2,0	21,7	76,3	100,0	101 737	
Commerce	4,5	23,7	71,8	100,0	198 347	
Service	1,7	12,9	85,4	100,0	90 957	
<b>Total</b>	<b>3,2</b>	<b>20,7</b>	<b>76,1</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>	
<b>Autres urbains</b>						
Secondaire	5,0	21,7	73,2	100,0	136 387	
Commerce	7,1	21,9	71,1	100,0	316 142	
Service	3,9	20,5	75,6	100,0	99 962	
<b>Total</b>	<b>6,0</b>	<b>21,6</b>	<b>72,4</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>	
<b>Milieu rural</b>						
Secondaire	4,2	17,5	78,3	100,0	208 442	
Commerce	6,4	20,5	73,1	100,0	433 360	
Service	5,6	17,4	76,9	100,0	104 276	
<b>Total</b>	<b>5,7</b>	<b>19,2</b>	<b>75,1</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>	
<b>Ensemble</b>						
Secondaire	3,9	19,8	76,3	100,0	446 567	
Commerce	6,2	21,6	72,1	100,0	947 850	
Service	3,8	17,1	79,1	100,0	295 196	
<b>Total</b>	<b>5,2</b>	<b>20,3</b>	<b>74,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer

La transition du secteur informel vers le secteur formel est une condition essentielle pour un bon fonctionnement de l'Etat du Sénégal, même si le secteur entretient une relation précaire avec l'administration publique. En 2017, seulement 14,8% des entrepreneurs sont prêts à formaliser leurs activités auprès de l'administration publique et 1,8% sont en cours de procédure.

Cependant, 45,7% des chefs d'UPI ne sont pas favorables à la réintégration dans le circuit réglementaire de leur activité. Cet avis est davantage partagé chez les UPI des services (47,2%) et du secondaire (46,3%). Concernant les UPI du milieu rural, 45,3% entrepreneurs préfèrent rester dans le cadre informel même si 10,2% l'envisagent vivement. A Dakar urbain présente la meilleure proportion des entrepreneurs (4,5% contre 2,5% globalement) qui se sont déjà enregistrés auprès de l'administration publique. Ces UPI concernent notamment celles de la branche « Commerce » avec 5,6% des UPI qui sont enregistrées.

**Tableau 13.5 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Avez-vous en projet d'enregistrer votre activité auprès de l'administration ?					Total	Effectif
	Déjà enregistré	Procédures en cours	Oui, très prochainement	Pas de programme / projet	Ne sait pas		
<b>Dakar urbain</b>							
Secondaire	5,0	2,0	25,5	50,5	17,0	100,0	101 737
Commerce	5,6	1,4	18,0	54,5	20,5	100,0	198 347
Service	1,4	1,1	17,0	60,9	19,7	100,0	90 957
<b>Total</b>	<b>4,5</b>	<b>1,5</b>	<b>19,7</b>	<b>54,9</b>	<b>19,4</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres urbains</b>							
Secondaire	2,0	1,9	18,0	41,2	36,9	100,0	136 387
Commerce	2,6	3,7	16,3	40,8	36,6	100,0	316 142
Service	2,9	3,0	20,5	35,3	38,3	100,0	99 962
<b>Total</b>	<b>2,5</b>	<b>3,1</b>	<b>17,5</b>	<b>39,9</b>	<b>37,0</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>
<b>Milieu rural</b>							
Secondaire	1,2	0,7	12,1	47,6	38,4	100,0	208 442
Commerce	1,6	1,2	9,3	43,8	44,2	100,0	433 360
Service	1,5	1,2	10,3	46,6	40,4	100,0	104 276
<b>Total</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>10,2</b>	<b>45,3</b>	<b>42,0</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>							
Secondaire	2,3	1,4	16,9	46,3	33,1	100,0	446 567
Commerce	2,8	2,1	13,4	45,0	36,7	100,0	947 850
Service	1,9	1,8	15,8	47,2	33,3	100,0	295 196
<b>Total</b>	<b>2,5</b>	<b>1,8</b>	<b>14,8</b>	<b>45,7</b>	<b>35,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer au guichet unique

Face à la faible volonté des UPI du Sénégal à se formaliser, il serait judicieux que l'Etat développe une politique de simplification des procédures administratives pour la formalisation des entreprises informelles. Dans le cadre de l'enquête, les entrepreneurs sont interrogés sur ce sujet, afin de recueillir leur opinion sur la volonté à s'enregistrer auprès d'un guichet unique.

Sur 1 689 613 entrepreneurs, 96,4% déclarent n'avoir jamais tenté de se régulariser au près d'un guichet unique. Cette proportion varie à 93,6% à Dakar urbain, 96,6% dans les autres milieux urbains et 97,7% dans le milieu rural. Parmi les UPI ayant tenté de s'inscrire au guichet unique, 3,0% ont réussi avec succès contre 0,6%. Il faut noter que Dakar urbain enregistre plus d'UPI (5,5%) ayant réussi cette tentative (notamment celles du commerce avec 6,9%).

**Tableau 13.6 : Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Avez-vous déjà essayé d'enregistrer votre établissement au guichet unique ?			Total	Effectif
	Oui, avec succès	Oui, sans succès	Non		
<b>Dakar urbain</b>					
Secondaire	6,2	0,0	93,8	100,0	101 737
Commerce	6,9	1,8	91,2	100,0	198 347
Service	1,4	0,0	98,6	100,0	90 957
<b>Total</b>	<b>5,5</b>	<b>0,9</b>	<b>93,6</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres urbains</b>					
Secondaire	2,4	0,8	96,8	100,0	136 387
Commerce	2,9	0,4	96,6	100,0	316 142
Service	3,1	0,6	96,3	100,0	99 962
<b>Total</b>	<b>2,8</b>	<b>0,5</b>	<b>96,6</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>
<b>Milieu rural</b>					
Secondaire	1,5	0,5	98,1	100,0	208 442
Commerce	2,0	0,6	97,5	100,0	433 360
Service	2,1	0,1	97,8	100,0	104 276
<b>Total</b>	<b>1,8</b>	<b>0,5</b>	<b>97,7</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>					
Secondaire	2,8	0,5	96,7	100,0	446 567
Commerce	3,3	0,8	95,9	100,0	947 850
Service	2,2	0,2	97,6	100,0	295 196
<b>Total</b>	<b>3,0</b>	<b>0,6</b>	<b>96,4</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017

Les tentatives sans succès de l'enregistrement au guichet unique des UPI pourraient s'expliquer majoritairement par la démarche trop complexe du processus.

Globalement, 49,3% des chefs d'UPI l'affirment, notamment celles du commerce (53,0%), pendant que 16,7% se plaignent du coût élevé de l'inscription. Bien qu'il n'y ait que 11,2% des UPI qui imputent cet échec à la corruption, cette proportion reste très élevée chez les UPI du secondaire (33,5%). D'autres UPI (13,6%) dénoncent la lenteur administrative qui y existe.

**Tableau 13.7 : Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Si oui sans succès, pourquoi cela n'a pas pu aboutir ?					Total	Effectif
	Démarches trop complexes	Lenteurs administratives	Coûts trop élevés	Trop de corruption	Autres		
<b>Dakar urbain</b>							
Secondaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Commerce	68,2	15,0	16,9	0,0	0,0	100,0	3 656
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Total</b>	<b>68,2</b>	<b>15,0</b>	<b>16,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3 656</b>
<b>Autres urbains</b>							
Secondaire	21,7	0,0	40,7	37,6	0,0	100,0	1 040
Commerce	20,1	32,7	13,3	3,5	30,4	100,0	1 093
Service	40,5	59,5	0,0	0,0	0,0	100,0	599
<b>Total</b>	<b>24,4</b>	<b>27,1</b>	<b>19,7</b>	<b>13,9</b>	<b>14,9</b>	<b>100,0</b>	<b>2 732</b>
<b>Milieu rural</b>							
Secondaire	48,3	0,0	0,0	29,2	22,4	100,0	755
Commerce	51,4	0,0	20,0	17,7	10,9	100,0	2 209
Service	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	128
<b>Total</b>	<b>52,3</b>	<b>0,0</b>	<b>13,9</b>	<b>20,2</b>	<b>13,7</b>	<b>100,0</b>	<b>3 092</b>
<b>Ensemble</b>							
Secondaire	34,6	0,0	21,0	33,5	10,8	100,0	1 795
Commerce	53,0	13,8	17,2	6,4	9,7	100,0	6 959
Service	51,0	49,0	0,0	0,0	0,0	100,0	728
<b>Total</b>	<b>49,3</b>	<b>13,6</b>	<b>16,7</b>	<b>11,2</b>	<b>9,2</b>	<b>100,0</b>	<b>9 481</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la formalisation ouvre aux entreprises la voie du financement, des services et technologies d'appui aux entreprises, offre la possibilité aux entrepreneurs de se faire financer, de participer aux appels d'offres, ou même de devenir de grands distributeurs des grandes sociétés.

Malgré les avantages cités plus haut, il est noté que 7,5% des entrepreneurs ne trouvent aucun intérêt à se formaliser. Toutefois, accéder au crédit (16,8%), bien se placer sur le marché (5,9%) ou devenir de grands distributeurs (5,8%) restent des arguments pertinents pour les entrepreneurs dans leur prise de décision à s'inscrire au registre de commerce.

Selon le milieu de résidence, les chefs d'UPI de Dakar urbain sont plus favorables à la formalisation pour pouvoir accéder au crédit (22,3%), notamment ceux du commerce (28,1%). Ils sont aussi conscients qu'il faut s'inscrire au registre administratif pour avoir un bon emplacement sur le marché (10,5%). Les chefs d'UPI des autres milieux urbains et du milieu rural enregistrent les proportions les plus élevées d'UPI qui ne savent pas l'intérêt de se faire enregistrer, 56,1% et 63,6% respectivement. Ce qui pourrait s'expliquer par le manque d'information ou une communication limitée sur ces aspects.

**Tableau 13.8 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national							Total	Effectif
	Accès au crédit	Emplacement sur le marché	Vente de produits aux grandes sociétés	Publicité	Aucun intérêt	Autre	Ne sait pas		
<b>Dakar urbain</b>									
Secondaire	21,1	15,6	7,2	0,5	3,9	5,4	46,5	100,0	101 737
Commerce	28,1	9,0	9,1	0,5	5,2	6,7	41,4	100,0	198 347
Service	11,1	8,3	1,8	0,8	5,6	4,7	67,7	100,0	90 957
<b>Total</b>	<b>22,3</b>	<b>10,5</b>	<b>6,9</b>	<b>0,6</b>	<b>4,9</b>	<b>5,9</b>	<b>48,8</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres Urbains</b>									
Secondaire	12,3	5,2	8,5	3,7	8,6	4,2	57,5	100,0	136 387
Commerce	16,1	6,7	8,7	2,8	7,3	3,2	55,2	100,0	316 142
Service	15,9	4,9	5,4	4,3	9,2	3,3	57,0	100,0	99 962
<b>Total</b>	<b>15,1</b>	<b>6,0</b>	<b>8,0</b>	<b>3,3</b>	<b>8,0</b>	<b>3,5</b>	<b>56,1</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>
<b>Milieu rural</b>									
Secondaire	12,9	4,1	4,8	3,9	8,8	3,2	62,3	100,0	208 442
Commerce	16,7	2,8	3,5	2,7	8,4	2,6	63,3	100,0	433 360
Service	12,7	3,9	1,4	2,9	8,6	3,1	67,3	100,0	104 276
<b>Total</b>	<b>15,1</b>	<b>3,3</b>	<b>3,6</b>	<b>3,1</b>	<b>8,5</b>	<b>2,8</b>	<b>63,6</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>									
Secondaire	14,6	7,0	6,5	3,1	7,6	4,0	57,2	100,0	446 567
Commerce	18,9	5,4	6,4	2,3	7,3	3,7	56,0	100,0	947 850
Service	13,3	5,6	2,9	2,7	7,9	3,7	63,9	100,0	295 196
<b>Total</b>	<b>16,8</b>	<b>5,9</b>	<b>5,8</b>	<b>2,6</b>	<b>7,5</b>	<b>3,8</b>	<b>57,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt

Dans un souci de faciliter les démarches administratives liées à la formalisation des unités de production informelles, l'Etat a mis en place un guichet unique. Interpellés sur ce sujet.

Globalement, 19,2% des chefs d'UPI s'estiment heureux au principe de guichet unique, tandis que 17,9% le rejettent. Selon le milieu résidence, les UPI de Dakar urbain (33,8%) s'alignent plus sur cette modalité de législation que celles des autres milieux urbains (15,5%) encore moins le milieu rural (14,4%).

L'Etat s'est engagé pour la législation du secteur informel, afin que le secteur intègre le circuit officiel avec des programmes d'accompagnement (accès au financement et aux programmes publics de promotion, moindre sensibilité à la corruption) et contribue ainsi à l'effort fiscal de la nation. Au regard de la perception des chefs d'UPI, l'unicité de l'impôt est revendiquée à 34,4%, alors que plus de la moitié des UPI (65,6%) ne sont pas de cet avis. Exclusivement, 47,9% des UPI du commerce de la région de Dakar urbain sont plus propices à l'unicité de l'impôt. Quant au recouvrement de l'impôt, le paiement annuel est sollicité par plus de 56,3% des opérateurs informels de tous types d'activité confondus.

**Tableau 13.9 : Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Pour simplifier les démarches d'enregistrement, êtes-vous favorable au principe du guichet unique ?			Seriez-vous favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité ?			Effectif	L'impôt doit être payé par :					Total	
	Oui	Non	Ne sait pas	Oui	Non	Total		Jour	Semaine	Mois	Trimestre	An		
<b>Dakar urbain</b>														
Secondaire	40,5	8,8	50,7	100,0	45,5	54,5	100,0	101 737	20,7	0,8	31,5	4,5	42,6	100,0
Commerce	37,8	10,8	51,4	100,0	51,4	48,6	100,0	198 347	32,3	0,5	22,5	2,2	42,5	100,0
Service	17,3	6,0	76,7	100,0	42,8	57,2	100,0	90 957	25,8	0,5	31,9	2,3	39,5	100,0
<b>Total</b>	<b>33,8</b>	<b>9,1</b>	<b>57,1</b>	<b>100,0</b>	<b>47,9</b>	<b>52,1</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>	<b>27,7</b>	<b>0,6</b>	<b>27,0</b>	<b>2,8</b>	<b>41,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres urbains</b>														
Secondaire	15,7	26,5	57,8	100,0	29,9	70,1	100,0	136 387	11,4	0,6	25,7	4,9	57,3	100,0
Commerce	15,6	23,0	61,4	100,0	31,3	68,7	100,0	316 142	16,3	1,2	19,6	6,2	56,7	100,0
Service	15,0	22,4	62,6	100,0	25,6	74,4	100,0	99 962	10,9	1,1	25,9	4,7	57,4	100,0
<b>Total</b>	<b>15,5</b>	<b>23,8</b>	<b>60,7</b>	<b>100,0</b>	<b>29,9</b>	<b>70,1</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>	<b>14,1</b>	<b>1,0</b>	<b>22,3</b>	<b>5,6</b>	<b>57,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu rural</b>														
Secondaire	14,9	18,4	66,7	100,0	28,9	71,1	100,0	208 442	9,6	2,8	20,2	3,1	64,3	100,0
Commerce	13,3	18,6	68,1	100,0	31,1	68,9	100,0	433 360	13,7	3,4	16,7	3,1	63,1	100,0
Service	18,1	15,3	66,5	100,0	32,6	67,4	100,0	104 276	12,1	2,0	20,9	2,0	63,0	100,0
<b>Total</b>	<b>14,4</b>	<b>18,1</b>	<b>67,5</b>	<b>100,0</b>	<b>30,7</b>	<b>69,3</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>	<b>12,3</b>	<b>3,0</b>	<b>18,3</b>	<b>2,9</b>	<b>63,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>														
Secondaire	21,0	18,7	60,3	100,0	33,0	67,0	100,0	446 567	12,7	1,7	24,4	3,9	57,2	100,0
Commerce	19,2	18,4	62,4	100,0	35,4	64,6	100,0	947 850	18,4	2,0	18,9	4,0	56,7	100,0
Service	16,8	14,8	68,3	100,0	33,4	66,6	100,0	295 196	15,9	1,2	26,0	3,0	53,8	100,0
<b>Total</b>	<b>19,2</b>	<b>17,9</b>	<b>62,9</b>	<b>100,0</b>	<b>34,4</b>	<b>65,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>	<b>16,5</b>	<b>1,8</b>	<b>21,6</b>	<b>3,8</b>	<b>56,3</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017

Le paiement des impôts sur l'activité est l'une des pratiques que les entrepreneurs ne sont pas prêts à faire. Près de 65,3% des chefs d'UPI répondent négativement à la question de savoir s'ils s'engagent à payer l'impôt sur l'activité. Seules les UPI dans le milieu rural sont moins favorables de cette déclaration avec 66,5%. Toutefois, 13,9% des chefs d'UPI déclarent avoir déjà payé ce type d'impôt et 20,9% adhèrent à la décision.

**Tableau 13.10 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Seriez-vous prêt à payer des impôts sur votre activité ?				Effectif
	Je paie déjà	Oui	Non	Total	
<b>Dakar urbain</b>					
Secondaire	11,9	22,1	66,0	100,0	101 737
Commerce	19,4	15,7	64,8	100,0	198 347
Service	20,3	19,1	60,6	100,0	90 957
<b>Total</b>	<b>17,7</b>	<b>18,2</b>	<b>64,2</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres urbains</b>					
Secondaire	8,9	22,5	68,6	100,0	136 387
Commerce	17,6	20,6	61,8	100,0	316 142
Service	12,1	21,2	66,7	100,0	99 962
<b>Total</b>	<b>14,5</b>	<b>21,2</b>	<b>64,3</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>
<b>Milieu rural</b>					
Secondaire	6,6	22,0	71,4	100,0	208 442
Commerce	12,3	22,2	65,5	100,0	433 360
Service	17,5	21,6	60,9	100,0	104 276
<b>Total</b>	<b>11,4</b>	<b>22,1</b>	<b>66,5</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>					
Secondaire	8,5	22,2	69,3	100,0	446 567
Commerce	15,5	20,3	64,1	100,0	947 850
Service	16,5	20,7	62,8	100,0	295 196
<b>Total</b>	<b>13,9</b>	<b>20,9</b>	<b>65,3</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Pour les opérateurs informels, l'impôt synthétique relève plus de la fiscalité locale que de l'administration fiscale centrale. En effet, 62,6% des UPI estiment que le recouvrement de cet impôt relève des communes, 15,0% choisissent l'administration centrale pour cette tâche. Cependant, 18,0% des UPI ne se prononcent pas sur la question.

**Tableau 13.11 : Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	A votre avis, à quelle institution doit revenir l'impôt ?				Total	Effectif
	Administration centrale	Région	Commune	Ne sait pas		
<b>Dakar urbain</b>						
Secondaire	26,1	3,1	54,8	16,0	100,0	101 737
Commerce	20,9	7,2	55,5	16,4	100,0	198 347
Service	15,3	6,1	52,9	25,7	100,0	90 957
<b>Total</b>	<b>21,0</b>	<b>5,9</b>	<b>54,7</b>	<b>18,5</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres urbains</b>						
Secondaire	18,4	2,0	62,5	17,1	100,0	136 387
Commerce	14,6	2,5	66,4	16,5	100,0	316 142
Service	18,1	2,4	61,8	17,7	100,0	99 962
<b>Total</b>	<b>16,2</b>	<b>2,3</b>	<b>64,6</b>	<b>16,9</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>
<b>Milieu rural</b>						
Secondaire	12,4	5,1	64,1	18,3	100,0	208 442
Commerce	9,8	5,3	66,0	18,9	100,0	433 360
Service	13,0	4,7	64,2	18,1	100,0	104 276
<b>Total</b>	<b>11,0</b>	<b>5,2</b>	<b>65,2</b>	<b>18,6</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>						
Secondaire	17,4	3,7	61,5	17,4	100,0	446 567
Commerce	13,7	4,8	64,0	17,6	100,0	947 850
Service	15,5	4,3	59,9	20,3	100,0	295 196
<b>Total</b>	<b>15,0</b>	<b>4,4</b>	<b>62,6</b>	<b>18,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Interpellées sur l'usage des recettes fiscales collectées, les UPI proposent divers domaines tel que les besoins essentiels de la population (éducation, santé), le développement des infrastructures ou l'alimentation d'un Fonds d'appui aux micros entreprises, etc.

Près de 65,0% des UPI privilégient les dépenses liées aux soins de base dans l'éducation et la santé. En effet, les UPI, notamment résidant dans le milieu urbain, restent très sensibles aux conditions de vie de la population des plus pauvres dont elles font partie dans la majorité. Les investissements des infrastructures (19,5%) viennent en second rang dans les priorités d'affection à leur contribution et ensuite les Fonds d'appui aux micro-entreprises (5,3%). L'alimentation des Fonds d'appui aux micro-entreprises est surtout sollicitée par les UPI s'activant dans le secondaire de Dakar urbain avec 6,0%. Ceci leur permet de faciliter l'accès au financement. En revanche, le paiement de salaires des fonctionnaires et les autres dépenses de fonctionnement de l'Etat n'obtiennent que respectivement 0,8% et 2,9% des choix d'affection des recettes fiscales provenant des UPI.

**Tableau 13.12 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Dans quel domaine en priorité doivent être dépensés les impôts reçus ?							Total	Effectif
	Education, santé	Infrastructures	Salaire des fonctionnaires	Autres dépenses de fonctionnement de l'Etat	Alimentation d'un Fonds d'appui aux micro-entreprises	Autres			
<b>Dakar urbain</b>									
Secondaire	65,3	18,6	0,0	0,0	8,8	7,3	100,0	101 737	
Commerce	66,7	20,7	0,0	0,3	5,0	7,3	100,0	198 347	
Service	72,7	16,2	1,4	0,0	5,2	4,6	100,0	90 957	
<b>Total</b>	<b>67,7</b>	<b>19,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>6,0</b>	<b>6,7</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>	
<b>Autres urbains</b>									
Secondaire	64,8	16,2	1,1	3,1	6,9	8,0	100,0	136 387	
Commerce	67,5	16,4	1,0	3,8	5,1	6,2	100,0	316 142	
Service	62,5	17,8	2,1	2,4	5,5	9,5	100,0	99 962	
<b>Total</b>	<b>65,9</b>	<b>16,6</b>	<b>1,3</b>	<b>3,3</b>	<b>5,6</b>	<b>7,2</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>	
<b>Milieu rural</b>									
Secondaire	63,0	21,4	0,7	5,1	3,7	6,1	100,0	208 442	
Commerce	63,0	22,0	1,0	3,8	5,2	5,0	100,0	433 360	
Service	62,0	22,7	0,5	2,5	4,8	7,5	100,0	104 276	
<b>Total</b>	<b>62,9</b>	<b>21,9</b>	<b>0,8</b>	<b>4,0</b>	<b>4,7</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>	
<b>Ensemble</b>									
Secondaire	64,1	19,2	0,6	3,3	5,9	6,9	100,0	446 567	
Commerce	65,3	19,9	0,8	3,1	5,1	5,9	100,0	947 850	
Service	65,5	19,0	1,3	1,7	5,2	7,3	100,0	295 196	
<b>Total</b>	<b>65,0</b>	<b>19,5</b>	<b>0,8</b>	<b>2,9</b>	<b>5,3</b>	<b>6,4</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 14: Problèmes et perspectives

### Résultats clés

- Les principales difficultés résident dans l'écoulement de leur production et sont dues, d'une part, à un manque de clients cité par 37,6% des UPI et d'autre part, aux difficultés d'accès à des sources de financement mentionnées par 35,8% des chefs d'UPI.
- L'accès à de grosses commandes constitue l'une des premières demandes d'aide formulées et 63,5% des chefs d'UPI (surtout 66,5% de la branche industrielle) en réclament.
- Une proportion de 53,4% des UPI sollicitent aussi de l'aide à l'accès au crédit. En cas d'octroi d'un crédit, plus de 91,0% des chefs d'UPI s'emploieraient à accroître leur niveau d'activité.

Le secteur informel rencontre d'importantes difficultés ou problèmes qui peuvent être regroupés en six blocs thématiques (économiques, managériales, techniques, gestion, cadre légal, autres). Ces blocs thématiques de problèmes résumant autant d'aspects dont la prise en compte permet de mieux comprendre les orientations stratégiques des profils d'UPI analysés.

Ce chapitre fait état des différents problèmes rencontrés par les unités de production du secteur informel. Ces problèmes sont d'ordre économique, technique, légal et d'autres sont relatifs aux préoccupations d'ordre managérial et diverses. Les appuis souhaités par les unités de production sont également abordés et les perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel.

#### 14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI

Les principales difficultés des UPI résident dans l'écoulement de leur production, une contrainte centralisée du côté de la demande (manque de client) à 37,5%, d'après les entrepreneurs du secteur informel.

Les résultats montrent que l'accès au crédit reste aussi un défi chez les entrepreneurs. En effet, près de 35,8% des chefs d'UPI sont confrontés en permanence aux difficultés d'accès à des sources de financement. Ainsi, ils font souvent recours à leur propre système de financement basé sur l'entraide et les mutuelles, mais ces systèmes sont des ressources limitées et n'arrivent pas à assurer le niveau optimal de financement recherché. Les UPI des activités commerciales de Dakar urbain (40,8%) sont les plus touchées. Toujours par rapport aux difficultés rencontrées, 25,8% des chefs d'UPI dénoncent la cherté des crédits octroyés.

Par ailleurs, le manque de local adapté est identifié dans les difficultés rencontrées par les UPI (7,7%). Cette contrainte constitue les séquelles du manque de financement pour travailler dans conditions améliorées.

**Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de clientèle	Manque de place, de local adapté	Difficultés d'accès au crédit	Crédit trop cher
<b>Dakar urbain</b>				
Secondaire	37,3	7,0	37,9	21,9
Commerce	39,5	2,8	40,8	24,8
Service	21,7	5,9	22,0	10,0
<b>Total</b>	<b>34,8</b>	<b>4,6</b>	<b>35,6</b>	<b>20,6</b>
<b>Autres urbains</b>				
Secondaire	41,3	14,2	42,4	27,9
Commerce	40,1	8,0	39,8	29,8
Service	34,3	8,0	36,7	24,0
<b>Total</b>	<b>39,3</b>	<b>9,5</b>	<b>39,9</b>	<b>28,3</b>
<b>Milieu rural</b>				
Secondaire	36,8	10,8	34,1	26,4
Commerce	38,2	6,2	33,2	27,0
Service	36,7	9,9	28,3	25,4
<b>Total</b>	<b>37,6</b>	<b>8,0</b>	<b>32,8</b>	<b>26,6</b>
<b>Ensemble</b>				
Secondaire	38,3	11,0	37,5	25,8
Commerce	39,1	6,1	37,0	27,5
Service	31,3	8,0	29,2	20,2
<b>Total</b>	<b>37,5</b>	<b>7,7</b>	<b>35,8</b>	<b>25,8</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Les barrières financières peuvent limiter le développement des UPI et pousser les entrepreneurs à se concentrer plus sur la recherche de profit pour survivre face à la concurrence plutôt que d'investir dans le but de réaliser des changements techniques ou d'agrandir. Ainsi, 39,3% des chefs d'UPI affirment avoir rencontrés des difficultés techniques de fabrication. Cette situation est très ressentie dans les activités du secondaire (45,6%). Le manque d'accès aux matières premières et l'énergie affectent aussi les conditions de production dans le secteur informel. En effet, 22,2% des UPI rencontrent des problèmes pour s'approvisionner en matières premières et 9,3% des problèmes d'énergie. En termes d'investissement, 34,5% signalent le manque de machines ou d'équipement et 6,2% l'obsolescence des équipements. Par contre, les problèmes des UPI avec l'Etat (trop de réglementation, trop d'impôt et taxes) sont relativement moindre moindres ; seuls 11,7% des chefs d'UPI s'en plaignent. Les UPI du secondaire des autres milieux urbains (13,3%) évoquent plus cette situation.

**Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisionnement en matières premières	Trop de réglementation, d'impôts et de taxes
<b>Dakar urbain</b>						
Secondaire	42,2	36,9	4,5	12,3	17,0	5,0
Commerce	32,0	43,1	8,3	7,9	9,8	2,7
Service	22,6	21,5	7,2	8,6	6,9	6,7
<b>Total</b>	<b>32,5</b>	<b>36,5</b>	<b>7,0</b>	<b>9,2</b>	<b>11,0</b>	<b>4,2</b>
<b>Autres urbains</b>						
Secondaire	45,5	33,8	5,1	17,4	29,0	15,7
Commerce	37,6	37,7	7,6	7,6	30,6	12,9
Service	35,2	26,9	5,5	11,9	17,1	11,2
<b>Total</b>	<b>39,1</b>	<b>34,8</b>	<b>6,6</b>	<b>10,8</b>	<b>27,8</b>	<b>13,3</b>
<b>Milieu rural</b>						
Secondaire	47,4	31,1	4,8	11,8	22,6	15,1
Commerce	40,4	36,6	5,3	5,0	27,0	13,8
Service	44,4	23,7	7,1	14,8	14,2	15,4
<b>Total</b>	<b>42,9</b>	<b>33,3</b>	<b>5,4</b>	<b>8,2</b>	<b>24,0</b>	<b>14,4</b>
<b>Ensemble</b>						
Secondaire	45,6	33,2	4,8	13,6	23,3	13,0
Commerce	37,7	38,3	6,7	6,5	24,6	11,2
Service	34,6	24,1	6,6	11,9	12,9	11,3
<b>Total</b>	<b>39,3</b>	<b>34,5</b>	<b>6,2</b>	<b>9,3</b>	<b>22,2</b>	<b>11,7</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Le secteur informel subit également des préoccupations d'ordre managérial dans le cadre de la main d'œuvre, de la gestion et de la sécurité. Le problème de main-d'œuvre est assez récurrent, 22,4% des UPI (notamment 23,8% des UPI commerciales de Dakar urbain) déclarent avoir rencontré des difficultés à recruter du personnel qualifié et 8,7 abordent l'instabilité du personnel. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels où la qualification du salarié est l'élément clé du recrutement. Toutefois, certains entrepreneurs ont cité des difficultés d'organisation et de gestion (7,4%) et le manque de compétence en la matière (9,2%). Ces derniers pourraient constituer les conséquences de la contrainte financière permettant d'améliorer à priori les conditions de travail. Cependant, les problèmes de sécurité demeurent mineurs dans les préoccupations, près de 5,6% des UPI les mentionnent.

**Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de personnel qualifié	Instabilité du personnel	Difficultés d'organisation, de gestion	Manque de compétence en gestion	Préoccupations diverses problème de sécurité
<b>Dakar urbain</b>					
Secondaire	17,6	8,3	4,8	4,0	4,8
Commerce	23,4	6,3	1,0	2,0	2,1
Service	9,9	7,0	5,2	7,4	2,3
<b>Total</b>	<b>18,7</b>	<b>7,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,8</b>	<b>2,8</b>
<b>Autres urbains</b>					
Secondaire	26,7	8,4	16,8	12,7	10,5
Commerce	25,7	10,6	6,5	9,4	5,1
Service	23,8	10,3	9,8	10,1	6,3
<b>Total</b>	<b>25,6</b>	<b>10,0</b>	<b>9,6</b>	<b>10,3</b>	<b>6,7</b>
<b>Milieu rural</b>					
Secondaire	21,1	9,3	14,2	13,1	8,0
Commerce	22,6	8,5	5,3	10,4	4,9
Service	21,0	8,3	7,3	11,2	9,2
<b>Total</b>	<b>21,9</b>	<b>8,7</b>	<b>8,1</b>	<b>11,2</b>	<b>6,4</b>
<b>Ensemble</b>					
Secondaire	22,0	8,8	12,9	10,9	8,0
Commerce	23,8	8,7	4,8	8,3	4,4
Service	18,5	8,6	7,5	9,7	6,1
<b>Total</b>	<b>22,4</b>	<b>8,7</b>	<b>7,4</b>	<b>9,2</b>	<b>5,6</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique

L'environnement macroéconomique, qui pèse sur les performances des unités de production informelles, conduit les chefs d'UPI à émettre massivement le souhait d'être appuyés.

L'accès à de grosses commandes apparaît comme la première modalité des aides formulées et 63,2% des chefs d'UPI (surtout 66,4% de la branche industrielle) en réclament. Ce résultat est logique, puisque l'une des principales difficultés des UPI est l'écoulement de leur production.

En outre, 53,4% des UPI sollicitent de l'aide à l'accès au crédit. En effet, les systèmes de financement informel sont loin d'être suffisants pour satisfaire aux besoins des activités informelles. De plus, le système bancaire est totalement déconnecté des activités informelles, leurs modalités d'approche vers le secteur informel sont inadéquates. Cette assistance est très attendue par tous les acteurs du secteur informel, quel que soit la branche d'activité exercée.

Par ailleurs, l'accès aux informations sur le marché est cité par 50,2% des chefs d'UPI. Il faut noter, de cette aide, l'attente manifestée des UPI du secondaire (52,8%) et commerciales (50,9%).

La publicité des nouveaux produits est apparue à 43,3% sur les aides. Les nouveaux produits sont plus faciles à écouler sur le marché en ayant plus de visibilité et de transparence à travers la publicité, notamment les spots radios ou télévisés. Les chefs d'UPI souhaitent également une assistance pour les approvisionnements (38,5%). En revanche, les activités traditionnelles des programmes d'appui aux petites et micro entreprises tels que la formation à l'organisation, la gestion, etc., sont aussi demandées par les UPI (21,1%) en particulier celles du secondaire (23,4%).

**Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation à l'organisation et aux comptes	Assistance pour l'approvisionnement	Accès au crédit	Accès aux informations sur le marché	Accès à de grosses commandes	Publicité pour vos nouveaux produits
<b>Dakar urbain</b>						
Secondaire	25,7	41,0	52,2	67,5	79,3	59,9
Commerce	20,6	40,7	67,1	65,8	81,6	59,3
Service	24,4	37,2	52,2	56,7	69,7	54,7
<b>Total</b>	<b>22,8</b>	<b>40,0</b>	<b>59,8</b>	<b>64,1</b>	<b>78,3</b>	<b>58,4</b>
<b>Autres urbains</b>						
Secondaire	23,8	36,4	50,2	47,3	62,3	39,2
Commerce	21,7	39,3	51,6	48,6	62,5	42,0
Service	20,1	26,8	48,5	37,3	47,4	34,4
<b>Total</b>	<b>22,0</b>	<b>36,3</b>	<b>50,7</b>	<b>46,2</b>	<b>59,7</b>	<b>39,9</b>
<b>Milieu rural</b>						
Secondaire	22,0	41,2	52,0	49,2	62,9	41,4
Commerce	19,1	40,2	53,1	45,7	58,5	37,5
Service	17,2	32,5	49,9	40,3	49,5	32,9
<b>Total</b>	<b>19,6</b>	<b>39,4</b>	<b>52,3</b>	<b>45,9</b>	<b>58,5</b>	<b>38,0</b>
<b>Ensemble</b>						
Secondaire	23,4	39,7	51,5	52,8	66,5	45,0
Commerce	20,3	40,0	55,5	50,9	64,7	43,6
Service	20,4	32,0	50,1	44,3	55,0	40,1
<b>Total</b>	<b>21,1</b>	<b>38,5</b>	<b>53,5</b>	<b>50,2</b>	<b>63,5</b>	<b>43,3</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

La gestion (comptabilité) et la stratégie commerciale constituent sans aucun doute des composantes essentielles pour le bon fonctionnement d'une entreprise. Les UPI ont donc tout intérêt à se renforcer dans les outils de gestion et de stratégie commerciale. Elles ont manifesté leurs intérêts au travers de cette enquête et la stratégie commerciale semble être leur priorité.

En 2017, 19,3% des UPI disent souhaiter une formation technique. Cette formation permet d'explorer de nouveaux progrès techniques, de se doter d'une main d'œuvre de qualité pour envisager l'extension de l'entreprise. L'accès à des équipements modernes est aussi demandé. Près de 34,5% des chefs d'UPI l'ont mentionné dans les aides sollicitées. Enfin, l'appui à l'enregistrement de l'activité est très sollicité par 46,7% des UPI.

**Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation technique	Accès à des machines modernes	Enregistrement de votre activité
<b>Dakar urbain</b>			
Secondaire	27,3	65,0	57,3
Commerce	19,8	33,5	52,8
Service	20,3	40,4	54,0
<b>Total</b>	<b>21,9</b>	<b>43,3</b>	<b>54,2</b>
<b>Autres urbains</b>			
Secondaire	26,6	46,8	47,0
Commerce	15,7	25,3	48,5
Service	22,6	36,8	40,4
<b>Total</b>	<b>19,6</b>	<b>32,7</b>	<b>46,7</b>
<b>Milieu rural</b>			
Secondaire	25,9	45,1	45,6
Commerce	13,6	23,1	42,6
Service	17,8	37,3	37,5
<b>Total</b>	<b>17,6</b>	<b>31,3</b>	<b>42,7</b>
<b>Ensemble</b>			
Secondaire	26,4	50,1	48,7
Commerce	15,6	26,0	46,7
Service	20,2	38,1	43,6
<b>Total</b>	<b>19,3</b>	<b>34,5</b>	<b>46,7</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI

Il existe une mentalité d'accumulation dans le secteur informel, mais la structure de production du secteur limite les possibilités d'intensification. En cas d'octroi d'un crédit, 1,7% des UPI effectueraient des dépenses de consommation notamment, en dehors de leur établissement. Les résultats de l'enquête montrent que la ligne de crédit est principalement consacrée à des dépenses d'investissements supplémentaires dans l'établissement. En effet, 52,0% des UPI utilisaient le crédit dans une perspective de croissance intensive (accroître son stock de matières premières), 14,9% l'utiliseraient pour améliorer le local, emplacement et pour 9,3% c'est pour améliorer vos machine, mobilier, outils. L'utilisation du crédit dans une perspective de croissance intensive est une option plus envisagée par les UPI de la branche du commerce (62,2%).

Pour 11,7%, le crédit serait utilisé pour amorceraient une stratégie de croissance extensive (ouverture d'autres établissements dans la même ou dans une autre activité). En croissance extensive, les UPI du commerce (7,4%) et des services (10,9%) chercheraient plus une nouvelle unité de production dans la même branche et certaines UPI des services (6,1%) désirent investir dans une autre branche d'activité. Les entrepreneurs du milieu urbain (11,9% pour Dakar urbain et 6,3% pour autres urbains) souhaiteraient plus ouvrir un nouvel établissement de la même activité que dans une autre (2,2% pour Dakar et 3,5% pour les autres urbains). Pour le milieu rural, dans cette orientation de la ligne de crédit pour une croissance extensive, 6,7% des UPI rurales ouvriraient un établissement de la même activité tout comme 5,1% seraient du même avis pour une autre activité.

Cependant, presque tous les promoteurs se privent de recruter du nouveau personnel en cas d'octroi de crédit. Seulement 1,5% des chefs d'UPI seraient prêts à embaucher, un propos manifesté par les UPI du service de Dakar urbain (4,5%). Ainsi, une politique de financement du secteur informel facilitant l'accès au crédit d'unités de production déjà existantes pourrait ne pas avoir d'impact direct sur l'emploi.

**Tableau 14.6 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUPI au niveau national									
	Accroître votre stock de matières premières	Améliorer le local, emplacement	Améliorer vos machines, mobilier, outils	Embaucher	Engager des dépenses en dehors de l'établissement	Ouvrir autre établissement dans la même activité	Ouvrir autre établissement dans autre activité	Autre	Total	Effectif
<b>Dakar urbain</b>										
Secondaire	25,6	14,5	26,7	1,7	2,7	11,1	4,4	13,3	100,0	101 737
Commerce	45,3	18,1	9,4	0,9	1,1	12,2	0,8	12,2	100,0	198 347
Service	23,1	26,2	8,9	4,5	4,3	12,0	2,6	18,4	100,0	90 957
<b>Total</b>	<b>35,0</b>	<b>19,1</b>	<b>13,8</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	<b>11,9</b>	<b>2,2</b>	<b>13,9</b>	<b>100,0</b>	<b>391 042</b>
<b>Autres urbains</b>										
Secondaire	46,9	13,6	16,9	2,7	1,6	5,4	4,5	8,3	100,0	136 387
Commerce	65,4	16,4	4,1	0,3	0,8	5,6	2,0	5,3	100,0	316 142
Service	33,9	19,5	13,7	2,6	1,6	9,7	7,2	11,8	100,0	99 962
<b>Total</b>	<b>55,1</b>	<b>16,3</b>	<b>9,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>6,3</b>	<b>3,5</b>	<b>7,2</b>	<b>100,0</b>	<b>552 492</b>
<b>Milieu rural</b>										
Secondaire	52,3	10,6	14,0	2,3	1,8	4,9	7,3	6,9	100,0	208 442
Commerce	67,7	11,6	1,9	0,8	1,7	6,5	3,3	6,5	100,0	433 360
Service	33,4	13,5	15,2	2,0	2,6	11,1	8,1	14,0	100,0	104 276
<b>Total</b>	<b>58,6</b>	<b>11,6</b>	<b>7,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>6,7</b>	<b>5,1</b>	<b>7,6</b>	<b>100,0</b>	<b>746 079</b>
<b>Ensemble</b>										
Secondaire	44,6	12,4	17,8	2,3	1,9	6,5	5,8	8,8	100,0	446 567
Commerce	62,2	14,6	4,2	0,7	1,3	7,4	2,3	7,3	100,0	947 850
Service	30,4	19,5	12,7	3,0	2,8	10,9	6,1	14,6	100,0	295 196
<b>Total</b>	<b>52,0</b>	<b>14,9</b>	<b>9,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>7,8</b>	<b>3,9</b>	<b>9,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 689 613</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Le Tableau 14.7 suivant donne les perspectives d'ouvrir un autre établissement dans une autre activité de certaines unités de production. La majorité des unités de production (51,0%) souhaitent ouvrir un établissement qui évolue dans le commerce et 29,9% utiliseraient le crédit pour un autre établissement dans le secteur primaire.

**Tableau 14.7 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement s'elle bénéficiait d'un crédit potentiel, Sénégal, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Branche d'activité SI				Total	Effectif
	Primaire	Secondaire	Commerce	Service		
Industrie	22,1	13,1	58,9	5,8	100,0	25 823
Commerce	38,3	7,9	43,1	10,6	100,0	22 131
Service	30,5	9,4	49,5	10,6	100,0	18 055
<b>Ensemble</b>	<b>29,9</b>	<b>10,4</b>	<b>51,0</b>	<b>8,7</b>	<b>100,0</b>	<b>66 008</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

# ETAT DE LA GOUVERNANCE, DE LA PAIX ET DE LA SECURITE

---

Au début des années 90, de nombreux pays du continent ont adopté la démocratie comme système de gouvernance. La survenance des crises socio politiques, la mobilisation citoyenne axée sur la recevabilité des institutions et l'amélioration de l'accès aux services publics ont amené les gouvernements à faire de la consolidation et de la création des institutions de contrôle et de régulation un enjeu majeur de l'action gouvernementale. L'agenda post 2015, et le passage des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux Objectifs de développement durable (ODD) est un élément essentiel du contexte international de développement où l'attention est marquée sur la qualité des institutions et de la gouvernance. À cela s'ajoutent les préoccupations relatives à la paix et à la sécurité, qui sont des questions émergentes au regard des menaces sécuritaires qui posent sur nos sociétés.

La gouvernance, facteur-clé de succès dans la gestion des politiques de développement et de maintien de la paix et de la sécurité, est aujourd'hui perçue comme une composante essentielle dans la mesure du bien-être des populations. Le Sénégal, par le programme national de gouvernance en 2002 affermi en 2014 à travers un nouveau référentiel économique, le PSE en son axe 3 « Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité », a fait de la bonne gouvernance le fer de lance de son développement économique et social.

A ce titre, pour la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, des lois, décrets, protocoles et organes en charge de la question ont été votés ou créés. C'est le cas des lois portant sur le Code de transparence dans la gestion des finances publiques (loi n°2012-22 du 27 décembre 2012) et sur la déclaration de patrimoine (loi n°2014-17 du 02 avril 2014 suivi de son décret d'application n°2014-1463 du 12 novembre 2014). Le Sénégal a également adhéré à l'Initiative pour la Transparence des Industries extractives (ITIE) présentée comme la norme mondiale pour la bonne gestion des ressources pétrolières, gazières et minières et ratifié le protocole de la CEDEAO contre la corruption. En 2016, la lutte contre la corruption est constitutionnalisée. Par ailleurs, des organes de contrôle et de mise en application ou de promotion de la bonne gouvernance à l'image de l'OFNAC créé en 2012<sup>7</sup>, la Cours de Répression de l'Enrichissement illicite (CREI) réactualisée et un Ministère en charge de la promotion de la bonne gouvernance ont vu le jour.

Sur le plan de la paix et de la sécurité, de nouveaux défis se posent dans un contexte régional marqué par des guerres, des conflits de tout genre, notamment ethniques, identitaires et/ou religieux, la prolifération de la délinquance, etc. A cet effet, l'Etat du Sénégal s'est résolument engagé

---

<sup>7</sup> Loi 2012-30 du 19 décembre 2012.

à mettre à niveau les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité, à travers la lutte contre la libre circulation des armes légères et le renforcement du maillage sécuritaire, afin de garantir le bien-être des populations.

Ainsi, ce volet de l'enquête ERI-ESI traitant de la démocratie, de la qualité des institutions, de la corruption, de l'état de la gouvernance, de la paix et de la sécurité, pourrait servir de cadre de référence dans l'évaluation des politiques existantes.

## Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme

### Résultats clés

- Les résultats de l'ERI-ESI montrent que 68,1% des personnes de 18 ans et plus ont une bonne appréciation du fonctionnement de la démocratie contre 31,9%. Le système politique démocratique est préféré par 77,9% des individus âgés de 18 ans et plus ; par contre plus de la moitié, soit 52,2%, veulent que ce soient les technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays.
- Près de 9 sénégalais sur 10 pensent que la liberté d'expression (85,5%), la liberté de la presse (88,3%), l'égalité devant la loi (88,2%), la liberté politique (91,0%), l'organisation d'élections libres et transparentes (90,7%), la liberté de voyager (90,5%), la liberté de la religion (92,1%), la liberté d'association (90,8%) et l'absence de discrimination (87,1%) sont des principes fondamentaux de la démocratie qui sont essentiels.
- Par rapport au respect de ces principes, la liberté de religion (91,5%), la liberté d'association (88,4%), la liberté de voyager (88,2%) et la liberté politique (86,5%) sont les principes les plus respectés. L'égalité devant la loi (66,4%) est le principe le moins respecté d'après les Sénégalais. Toutefois 54,9% pensent que tous les neuf principes sont respectés.
- Plus d'un individu âgé de 18 ans et plus sur dix (10,8%) déclarent avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme.

Le module paix, gouvernance et sécurité de l'enquête ERI-ESI a permis de faire une évaluation de la démocratie et des droits de l'homme par les individus âgés de 18 ans ou plus. Cette évaluation porte, pour l'essentiel, sur le fonctionnement de la démocratie, ses principes fondateurs, le système politique et la corruption en 2017. Ce chapitre permet de revisiter les opinions des Sénégalais âgés de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie, le respect des droits de l'homme ainsi que leur participation à la vie politique.

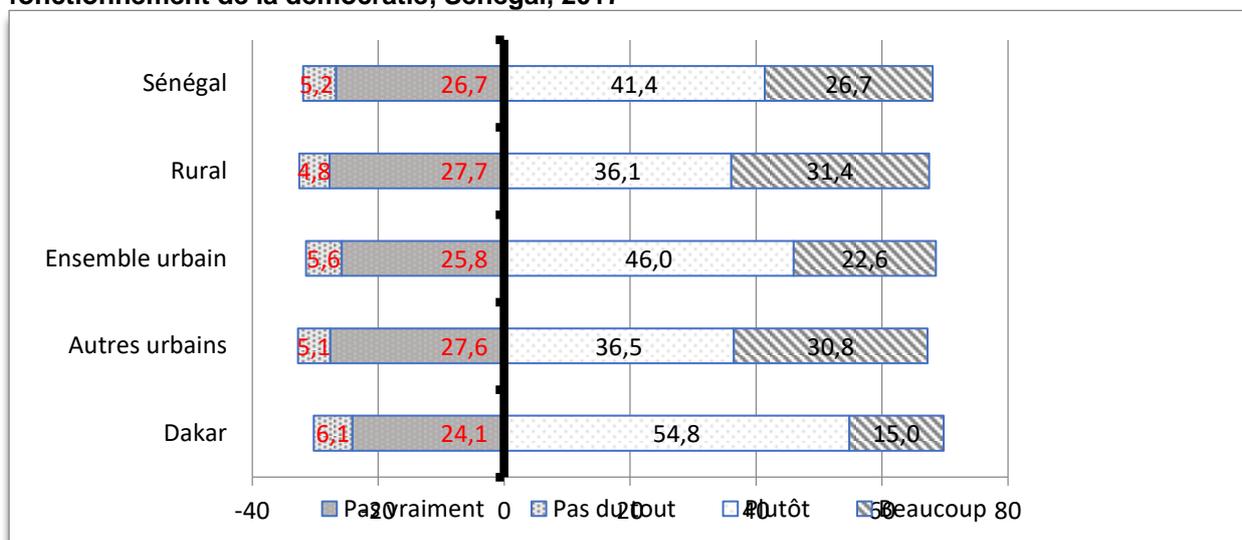
### 15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs

La révision constitutionnelle de 2016 a fini de consacrer au Sénégal le principe de l'approfondissement de la démocratie à travers l'élargissement des libertés publiques, la modernisation du rôle des partis politiques par la mise en œuvre du statut de l'opposition et de son chef. Cette réforme avait pour objectif d'accroître la participation des citoyens à la vie publique, au-delà du simple recours à l'élection de représentants.

Les résultats de l'ERI-ESI ont montré la majeure partie des individus ont une bonne appréciation du fonctionnement de la démocratie. En effet, 68% des personnes âgées de 18 ans et plus trouvent que la démocratie fonctionne bien ou même très bien. Même ceux qui ont un avis contraire, avec 27% lui accorde du crédit en affirmant qu'« elle ne fonctionne pas vraiment » contre 5% qui estiment qu'elle ne fonctionne pas du tout. C'est en milieu urbain, particulièrement à Dakar urbain, que le pourcentage d'individus de 18 ans et plus, qui donnent une bonne appréciation de la démocratie, est plus élevé. En effet, 70% d'entre eux résidant à Dakar urbain ont une bonne perception du fonctionnement de la démocratie. Dans les autres zones urbaines et en milieu rural, c'est 67% des résidents qui ont une

opinion favorable. Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, plus du cinquième des Sénégalais en âge de voter ont une opinion défavorable sur le fonctionnement de la démocratie.

**Graphique 15.1 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Sénégal, 2017**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

En ce qui concerne les caractéristiques individuelles, quels que soient le sexe, le groupe d'âges et le milieu de résidence, plus de six Sénégalais sur dix, âgés de 18 ans et plus sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie au Sénégal. Cette opinion favorable sur le fonctionnement de la démocratie est particulièrement plus importante chez les femmes, chez les jeunes de 18-24 ans et les résidents de Dakar urbain avec des niveaux de satisfaction respectifs de 69,0%, 69,0% et 69,8%. Par rapport au niveau d'instruction, ceux qui ont le niveau primaire et secondaire ont une meilleure appréciation du fonctionnement de la démocratie. En effet, 69,9% et 68,9% respectivement des personnes ayant le niveau primaire et secondaire sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie contre 64,0% pour ceux qui ont le niveau supérieur. Par ailleurs, 67,4% des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction partagent aussi cette opinion.

Concernant le système politique de l'Etat, plus de sept individus sur dix (77,9%) âgés de 18 ans ou plus préfèrent le système démocratique. Cette préférence du système politique démocratique est notée quelles que soient les caractéristiques individuelles. Ce système est plus souhaité par les personnes qui ont un niveau d'instruction supérieur (82,6%) et les résidents de Dakar urbain (81,1%). Outre la démocratie, le deuxième type d'organisation souhaité par la population est celui où ce sont des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident de ce qui est bon pour le pays. Ce système est souhaité par plus de la moitié des Individus, quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques.

S'agissant du régime militaire, il n'est souhaité que par environ un Individus sur dix. Ce système est plus souhaité par les résidents des autres milieux urbains, où 11,6% préfèrent le régime militaire contre 8,9% en milieu rural et 6% à Dakar urbain. On note aussi qu'un Individus sur trois (34,7%) souhaite avoir un homme fort qui ne respecte pas les principes de la démocratie (ne se préoccuper du parlement ni des élections).

**Tableau 15.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie	Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	Que ce soient des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays	Que l'armée dirige le pays	Avoir un système politique démocratique	Effectif
<b>Sexe</b>						
Homme	66,8	35,2	52,4	9,5	77,9	3 293 360
Femme	69,0	34,3	52,1	8,6	77,9	4 126 299
<b>Groupes d'âges</b>						
18-24 ans	69,0	34,8	54,0	9,3	78,5	1 625 341
25-34 ans	67,7	35,1	52,3	8,9	78,3	1 997 716
18 - 34 ans	68,3	35,0	53,1	9,0	78,4	3 623 057
35-44 ans	67,1	34,0	51,7	9,3	77,3	1 447 216
45-54 ans	68,6	34,2	52,3	8,2	77,3	1 003 531
55 ans et plus	68,2	35,1	50,6	9,1	77,9	1 345 854
35 ans et plus	67,9	34,4	51,4	9,0	77,5	3 796 601
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	67,4	34,7	51,3	8,5	76,6	4 194 309
Primaire	69,9	34,5	54,4	10,2	79,5	1 460 859
Secondaire	68,9	35,2	53,2	9,5	79,2	1 498 590
Supérieur	64,0	32,2	50,9	6,5	82,6	265 900
<b>Milieu de résidence</b>						
Dakar urbain	69,8	28,4	54,9	6,7	81,1	2 063 987
Autres urbains	67,2	39,8	51,5	11,6	77,1	1 915 886
Ensemble urbain	68,6	33,9	53,3	9,1	79,2	3 979 873
Rural	67,5	35,6	51,1	8,9	76,5	3 439 785
<b>Sénégal</b>	<b>68,1</b>	<b>34,7</b>	<b>52,2</b>	<b>9,0</b>	<b>77,9</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Par rapport aux principes fondamentaux de la démocratie, près de 9 individus sur 10 pensent que la liberté d'expression (85,5%), la liberté de la presse (88,3%), l'égalité devant la loi (88,2%), la liberté politique (91,0%), l'organisation d'élections libres et transparentes (90,7%), la liberté de voyager (90,5%), la liberté de la religion (92,1%), la liberté d'association (90,8%) et l'absence de discrimination (87,1%) sont des principes fondamentaux de la démocratie qui sont essentiels. Concernant leur respect, plus 66% des individus ont estimé qu'ils sont respectés. Cependant, la liberté de religion (91,5%), la liberté d'association (88,4%), la liberté de voyager (88,2%) et la liberté politique (86,5%) sont les principes les plus respectés.

L'égalité devant la loi (66,4%) est le principe le moins respecté d'après les Individus. La même situation est notée, quel que soit le sexe, le groupe d'âges, le milieu de résidence et le niveau d'instruction. Cependant, on note que seul 54,5% des personnes qui ont le niveau supérieur ont pensé que l'égalité devant la loi est respectée contre 68,7% pour les personnes non instruites. En outre, plus le niveau de richesse est élevé, plus la perception sur les fondamentaux de la démocratie et leur respect est meilleure.

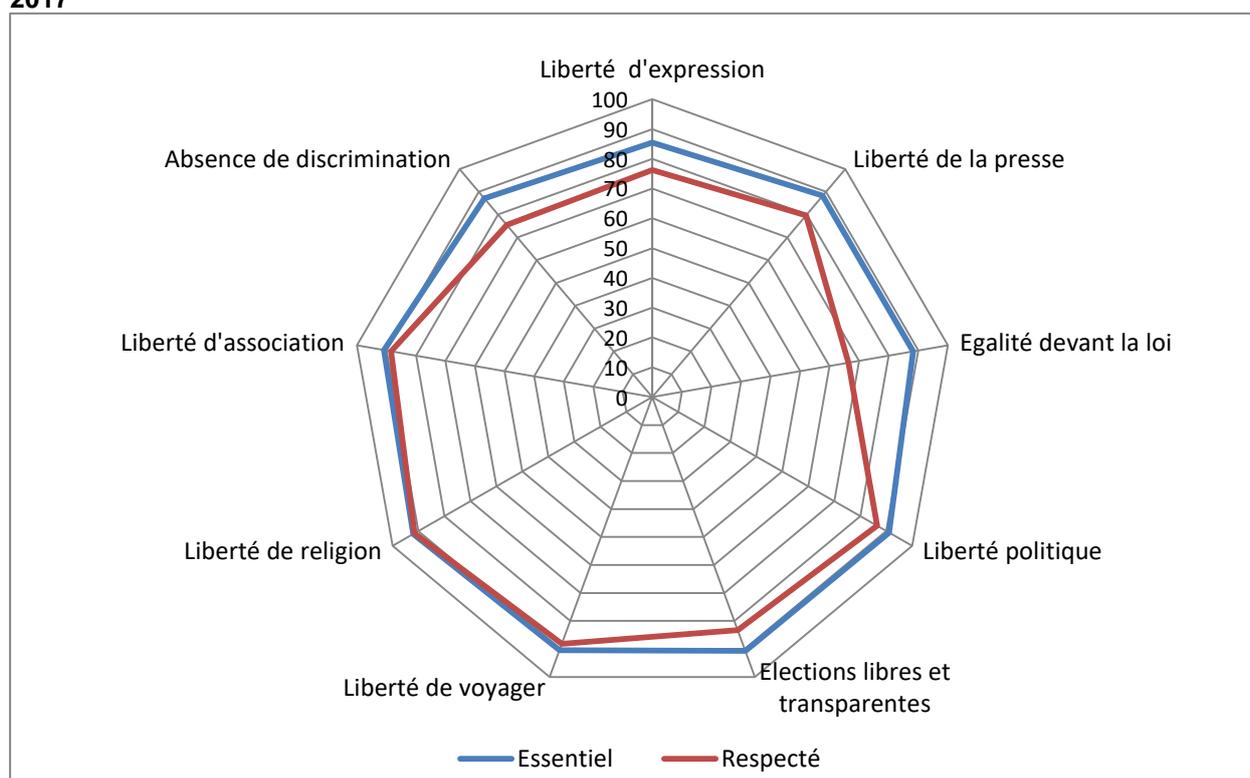
**Tableau 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Liberté d'expression		Liberté de la presse		Egalité devant la loi		Liberté politique (choix de son parti)		Élections libres et transparentes		Liberté de voyager		Liberté de religion		Liberté d'association		Absence de discrimination		Effectif
	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	
<b>Sexe</b>																			
Homme	85,7	75,5	88,5	79,0	87,9	64,7	91,2	86,4	90,6	82,6	90,5	88,2	92,3	91,9	91,1	88,6	87,1	75,1	3 293 360
Femme	85,2	76,7	88,1	80,2	88,5	67,7	90,9	86,6	90,7	83,9	90,5	88,3	91,9	91,2	90,6	88,3	87,0	75,6	4 126 299
<b>Groupes d'âges</b>																			
18-24 ans	86,2	76,8	89,0	80,5	88,9	67,9	91,8	87,5	90,9	84,2	90,7	88,7	92,7	92,1	91,2	89,1	87,6	76,3	1 625 341
25-34 ans	85,7	75,8	88,6	79,7	88,3	66,0	91,1	86,8	91,0	83,3	90,5	88,0	92,1	91,7	90,8	88,6	86,9	75,3	1 997 716
18 - 34 ans	85,9	76,3	88,8	80,1	88,6	66,8	91,4	87,1	90,9	83,7	90,6	88,3	92,4	91,9	91,0	88,8	87,2	75,7	3 623 057
35-44 ans	85,0	75,6	87,6	78,9	88,0	65,0	90,6	85,6	90,2	82,1	90,2	87,8	91,9	91,1	90,6	87,7	86,8	74,0	1 447 216
45-54 ans	85,3	76,9	88,0	79,7	87,5	65,6	90,8	86,6	90,3	83,6	90,5	88,4	91,8	91,4	90,7	88,7	87,4	75,3	1 003 531
55 ans et plus	84,8	76,2	87,8	79,5	88,0	67,3	90,7	85,9	90,7	83,2	90,5	88,3	91,8	90,8	90,6	87,8	86,8	76,1	1 345 854
35 ans et plus	85,0	76,1	87,8	79,3	87,9	66,0	90,7	85,9	90,4	82,9	90,4	88,1	91,8	91,1	90,6	88,0	86,9	75,1	3 796 601
<b>Niveau d'instruction</b>																			
Aucun	84,2	76,6	87,3	79,6	88,1	68,7	90,3	85,8	90,2	83,2	89,8	87,8	91,1	90,6	89,7	87,5	86,3	75,9	4 194 309
Primaire	87,1	76,8	89,5	80,9	89,0	65,7	91,9	87,5	91,6	84,1	91,4	89,0	93,2	92,7	92,3	89,4	88,2	74,1	1 460 859
Secondaire	87,0	75,6	89,2	79,5	88,1	62,7	91,8	87,2	91,1	83,7	91,3	89,0	93,3	92,5	92,0	89,7	87,9	75,9	1 498 590
Supérieur	87,1	70,4	90,5	75,3	85,8	54,5	93,8	87,6	90,8	77,9	92,3	87,6	95,2	93,9	93,5	90,5	88,6	71,7	265 900
<b>Milieu de résidence</b>																			
Dakar urbain	89,1	74,6	91,3	79,4	88,4	58,8	93,0	89,4	92,2	82,9	91,9	88,2	94,2	93,4	93,9	88,5	88,3	70,8	2 063 987
Autres urbains	83,7	74,3	86,5	77,5	87,5	68,2	89,9	84,4	89,6	82,5	90,2	88,7	91,4	91,4	89,7	88,4	86,1	78,3	1 915 886
Ens. urbain	86,5	74,5	89,0	78,5	88,0	63,3	91,5	87,0	90,9	82,7	91,1	88,4	92,9	92,4	91,9	88,4	87,2	74,4	3 979 873
Rural	84,3	78,2	87,4	81,1	88,5	69,9	90,5	86,0	90,4	83,9	89,8	88,0	91,2	90,4	89,5	88,4	86,9	76,6	3 439 785
<b>Quintile de bien-être économique</b>																			
Le plus pauvre	80,1	73,7	83,5	76,5	84,3	67,0	87,5	82,9	87,3	80,9	86,1	84,5	89,0	88,9	86,8	85,4	83,0	73,3	1 149 062
Second	82,0	74,5	85,2	77,7	85,8	65,4	88,2	83,7	88,4	81,3	88,1	85,4	88,9	88,6	87,3	86,1	83,7	72,8	1 223 184
Moyen	85,5	75,7	88,0	78,7	88,3	65,8	90,6	85,8	90,2	81,6	89,9	88,0	91,4	90,5	90,1	87,7	86,6	74,5	1 416 862
Quatrième	88,7	78,0	91,0	81,8	91,0	66,8	93,3	88,4	92,8	84,9	93,2	90,4	94,2	93,5	93,4	90,2	88,9	76,4	1 662 493
Le plus riche	88,1	77,6	90,8	81,7	89,6	66,7	93,3	89,2	92,6	85,8	92,8	90,4	94,6	93,8	93,7	90,6	90,3	78,1	1 968 057
<b>Sénégal</b>	<b>85,5</b>	<b>76,2</b>	<b>88,3</b>	<b>79,7</b>	<b>88,2</b>	<b>66,4</b>	<b>91,0</b>	<b>86,5</b>	<b>90,7</b>	<b>83,3</b>	<b>90,5</b>	<b>88,2</b>	<b>92,1</b>	<b>91,5</b>	<b>90,8</b>	<b>88,4</b>	<b>87,1</b>	<b>75,4</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'analyse des piliers fondamentaux de la démocratie montre que la liberté de religion, la liberté politique, la liberté d'association, l'organisation d'élections libres et transparentes et la liberté de voyager sont les plus essentiels pour la démocratie selon la majeure partie des individus. Concernant leur respect, les individus considèrent que la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de voyager sont les piliers les plus respectés. On note aussi que l'égalité devant la loi est le pilier le moins respecté et la liberté d'expression le moins essentiel pour les individus.

**Graphique 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Sénégal, 2017**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Concernant le respect des 9 principaux piliers de la démocratie, plus de la moitié des résidents (54,9%) âgés de 18 ans et plus pensent que la totalité est respectée. Par rapport au sexe, 56,2% et 53,4% respectivement des femmes et des hommes pensent que les 9 piliers sont respectés. Cependant, 6,3% des femmes pensent, au contraire, qu'aucun pilier n'est respecté contre 5,7% pour les hommes. Les tranches d'âges 18-24 ans et 55 ans et plus sont celles qui sont le plus en phase sur le respect des piliers. En effet, 56,4% et 56,0% respectivement des tranches d'âges 18-24 ans et 55 ans et plus estiment que les 9 piliers sont respectés. Pour les autres tranches d'âges, c'est près de 54% des personnes qui ont cette opinion.

Le jugement favorable sur le respect des piliers diminue avec le niveau d'instruction. Plus de la moitié des personnes qui n'ont aucun niveau (57,3%), un niveau primaire (54,1%) ou secondaire (51,2%) pense que les 9 piliers sont respectés contre 42,1% pour les personnes qui ont le niveau supérieur. Ceux qui pensent que les 9 piliers sont respectés sont aussi plus importants en milieu rural qu'en zone urbaine. En milieu rural, plus de la moitié des personnes (58,7%) pense que la totalité des piliers est respectée contre 51,6% en zone urbaine. A Dakar urbain et dans les autres milieux urbains, cette opinion est partagée respectivement par 47,3% et 56,2% des personnes.

**Tableau 15.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre de principes respectés									Total	Effectif	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8			9
<b>Sexe</b>												
Homme	5,7	1,1	1,4	2,3	3,2	4,7	6,1	8,8	13,3	53,4	100,0	3 293 360
Femme	6,3	1,1	1,4	1,8	2,9	3,9	5,4	8,6	12,5	56,2	100,0	4 126 299
<b>Groupes d'âges</b>												
18-24 ans	5,2	1,1	1,4	2,3	2,9	4,1	5,6	8,9	12,1	56,4	100,0	1 625 341
25-34 ans	5,9	1,0	1,3	2,0	3,2	4,3	6,0	9,0	13,0	54,3	100,0	1 997 716
35-44 ans	6,4	1,2	1,5	2,2	3,1	4,5	6,1	8,5	12,8	53,7	100,0	1 447 216
45-54 ans	6,2	1,0	1,2	2,1	2,6	4,1	5,5	9,3	13,9	54,1	100,0	1 003 531
55 ans et plus	6,6	1,1	1,4	1,8	3,1	4,2	5,1	8,0	12,7	56,0	100,0	1 345 854
<b>Niveau d'instruction</b>												
Aucun	6,9	1,2	1,4	1,8	2,8	3,7	5,1	8,0	11,8	57,3	100,0	4 194 309
Primaire	4,9	1,0	1,4	2,5	3,1	4,2	6,2	9,7	12,9	54,1	100,0	1 460 859
Secondaire	5,0	0,8	1,3	2,3	3,3	5,2	6,4	9,2	15,3	51,2	100,0	1 498 590
Supérieur	4,5	1,0	0,6	3,2	4,5	7,9	8,7	12,4	15,4	42,1	100,0	265 900
<b>Milieu de résidence</b>												
Dakar urbain	5,4	0,5	0,9	3,0	3,3	5,5	7,4	10,6	16,2	47,3	100,0	2 063 987
Autres urbains	5,4	1,5	1,9	2,2	3,8	4,3	5,7	7,7	11,4	56,2	100,0	1 915 886
Ens. urbain	5,4	0,9	1,3	2,6	3,5	4,9	6,5	9,2	13,9	51,6	100,0	3 979 873
Rural	6,8	1,3	1,4	1,4	2,4	3,5	4,8	8,2	11,6	58,7	100,0	3 439 785
<b>Sénégal</b>	<b>6,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>2,1</b>	<b>3,0</b>	<b>4,2</b>	<b>5,7</b>	<b>8,7</b>	<b>12,8</b>	<b>54,9</b>	<b>100,0</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 15.2. Droits de l'homme

La protection et la promotion des Droits de l'Homme a toujours été une réalité au Sénégal. La Constitution de 1963 puis celle de 2001 sont les cadres juridiques garantissant les droits de l'homme. Cette garantie constitutionnelle ressort aussi bien au niveau du préambule que dans le corpus même de la Constitution. Plus concrètement, et dans un souci de se conformer aux recommandations et résolutions des Nations Unies, les autorités sénégalaises ont mis sur pied des structures de protection et de promotion des Droits de l'Homme. A côté des organes gouvernementaux, il existe aussi des ONG chargées de la défense des Droits de l'Homme.

Interrogés en 2017 sur l'état des droits de l'homme, plus de sept résidents sur dix (72,8%) âgés de 18 ans et plus pensent qu'ils sont respectés. En effet, 29,3% des individus soutiennent que les droits de l'homme sont beaucoup respectés et 43,5% pensent qu'ils sont plutôt respectés. Les personnes qui estiment qu'ils ne sont pas respectés sont estimées à 27,2%. Cependant, la grande majorité des personnes qui pensent que les droits de l'homme ne sont pas respectés ne sont pas catégoriques. En effet, seuls 6,2% des personnes ont estimé que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés.

La même tendance est notée, quel que soit le sexe et le groupe d'âges, même si les femmes et les jeunes ont une meilleure opinion sur le respect des droits de l'homme. Par rapport au niveau d'instruction, les personnes qui ont les niveaux primaire (74,2%) et secondaire (73,4%) sont plus en accord sur le respect des droits de l'homme. Les personnes ayant le niveau supérieur ont la pire opinion sur le respect des droits de l'homme avec 25,0% qui pensent qu'ils ne sont pas vraiment respectés et pour 8,0% qu'ils ne sont pas du tout respectés. Quel que soit le milieu de résidence, plus de 70% des individus ont une opinion positive sur le respect des droits de l'homme. C'est à Dakar urbain (73,9%) et dans les autres milieux urbains (73,0%) que cette opinion est plus partagée.

**Tableau 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme				Total	Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		
<b>Sexe</b>						
Homme	29,3	42,3	22,1	6,4	100,0	3 293 360
Femme	29,2	44,4	20,4	6,0	100,0	4 126 299
<b>Groupes d'âges</b>						
18-24 ans	29,7	44,4	20,8	5,1	100,0	1 625 341
25-34 ans	28,4	44,1	21,7	5,9	100,0	1 997 716
35-44 ans	28,6	42,8	21,5	7,1	100,0	1 447 216
45-54 ans	29,6	43,3	20,8	6,3	100,0	1 003 531
55 ans et plus	30,5	42,3	20,4	6,8	100,0	1 345 854
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	30,2	42,2	21,8	5,9	100,0	4 194 309
Primaire	28,3	45,9	19,7	6,2	100,0	1 460 859
Secondaire	29,1	44,3	19,9	6,7	100,0	1 498 590
Supérieur	21,0	46,1	25,0	8,0	100,0	265 900
<b>Milieu de résidence</b>						
Dakar urbain	19,0	54,9	18,5	7,6	100,0	2 063 987
Autres urbains	34,5	38,5	21,0	6,0	100,0	1 915 886
Ens. urbain	26,5	47,0	19,7	6,8	100,0	3 979 873
Rural	32,5	39,4	22,7	5,4	100,0	3 439 785
<b>Sénégal</b>	<b>29,3</b>	<b>43,5</b>	<b>21,1</b>	<b>6,2</b>	<b>100,0</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Malgré une opinion favorable sur le respect des droits de l'homme, 22,2%, 14,5% et 10,1% des individus âgés de 18 ans et plus pensent que les gens sont parfois discriminés respectivement selon leur situation économique, leur handicap et le sexe qui sont les trois principales caractéristiques discriminatoires. Ces trois formes de discrimination sont généralement plus évoquées par les hommes, la tranche d'âge 35-44 ans et les résidents de la zone urbaine de Dakar. Par rapport au niveau d'instruction ce sont, les personnes ayant le niveau supérieur qui ont le plus évoqué l'existence de ces discriminations. Selon le niveau de vie, ce sont les plus pauvres et les plus riches qui les ont mentionnées le plus.

Après la situation économique, le handicap et le genre, c'est l'ethnie le quatrième facteur discriminatoire avec 8,6% des individus qui pensent que les gens sont parfois discriminés selon leur appartenance ethnique. L'origine régionale et l'appartenance à une religion sont aussi vues comme facteurs discriminatoires respectivement par 7,8% et 7,1% des individus âgés de 18 ans et plus.

Concernant le vécu de ces formes de discrimination, on note que quelle que soit la forme de discrimination, elle a affecté au moins 3% des individus. La forme qui a affecté le plus les personnes est celle liée à la situation économique de la personne. Cette forme de discrimination a plus affecté les hommes (7,5%), la tranche d'âges 35-54 ans (7,8%), les résidents des autres urbains (8,3%), ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction (7,9%) et les plus pauvres (9,3%). Par ailleurs, on note aussi que 10,8% des individus ont déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme.

**Tableau 15.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par source de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Ethnicité		Origine régionale		Religion		Situation économique		La discrimination basée sur le Genre/Sexe		La discrimination basée sur le Handicap		Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	Effectif
	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime		
<b>Sexe</b>														
Homme	8,7	3,8	7,9	3,3	7,1	2,8	22,6	7,5	10,1	3,6	15,0	3,1	11,2	3 293 360
Femme	8,6	3,7	7,8	3,2	7,1	2,9	21,9	6,8	10,2	3,9	14,0	3,0	10,4	4 126 299
<b>Groupes d'âges</b>														
18-24 ans	8,5	3,4	7,7	3,0	7,2	2,6	22,1	6,6	9,9	3,9	13,9	2,9	10,2	1 625 341
25-34 ans	8,1	3,5	7,5	3,2	6,6	2,7	22,4	6,7	9,7	3,8	14,5	2,8	10,3	1 997 716
35-44 ans	9,1	4,0	8,3	3,5	7,6	3,1	23,0	7,8	10,7	3,7	15,3	3,1	11,3	1 447 216
45-54 ans	9,0	3,9	7,8	3,3	7,2	2,9	22,5	7,8	10,7	3,5	14,9	3,1	11,5	1 003 531
55 ans et plus	8,8	3,9	8,0	3,3	7,3	3,0	21,1	7,2	9,9	3,8	13,8	3,5	11,0	1 345 854
<b>Niveau d'instruction</b>														
Aucun	8,2	4,1	7,6	3,6	6,9	3,2	20,5	7,9	9,7	4,1	13,0	3,5	11,5	4 194 309
Primaire	9,5	3,6	8,4	2,8	7,6	2,5	25,3	7,2	11,1	3,5	17,1	2,6	11,0	1 460 859
Secondaire	9,2	3,0	7,8	2,7	7,3	2,4	23,3	5,6	10,0	3,2	15,2	2,4	9,2	1 498 590
Supérieur	8,9	2,5	8,7	2,1	7,2	1,9	26,1	3,8	11,0	2,6	19,5	1,4	7,8	265 900
<b>Milieu de résidence</b>														
Dakar urbain	7,2	1,8	6,3	1,6	5,1	1,3	26,0	4,5	9,9	1,9	20,1	1,2	7,2	2 063 987
Autres urbains	8,4	4,2	7,8	3,7	7,4	3,4	20,8	8,3	10,2	4,7	12,5	3,8	12,7	1 915 886
Ens. urbain	7,8	3,0	7,0	2,6	6,2	2,3	23,5	6,3	10,1	3,2	16,5	2,4	9,9	3 979 873
Rural	9,6	4,6	8,8	4,0	8,2	3,5	20,7	8,0	10,2	4,4	12,1	3,7	11,8	3 439 785
<b>Quintile de bien-être économique</b>														
Le plus pauvre	8,4	5,6	7,7	4,8	6,7	4,0	18,4	9,3	8,7	5,2	10,9	4,1	13,7	1 149 062
Second	7,4	3,8	6,3	3,1	5,7	2,6	20,1	6,9	8,7	3,5	12,9	2,6	10,3	1 223 184
Moyen	8,5	3,2	7,3	2,9	6,6	2,5	21,8	7,0	9,6	3,7	14,5	2,7	10,0	1 416 862
Quatrième	8,7	3,1	7,9	2,7	7,1	2,3	23,3	6,5	10,7	3,0	15,5	2,6	9,9	1 662 493
Le plus riche	9,7	3,5	9,2	3,1	8,6	3,0	25,2	6,6	11,7	3,8	16,6	3,2	10,6	1 968 057
<b>Sénégal</b>	<b>8,6</b>	<b>3,7</b>	<b>7,8</b>	<b>3,2</b>	<b>7,1</b>	<b>2,8</b>	<b>22,2</b>	<b>7,1</b>	<b>10,1</b>	<b>3,8</b>	<b>14,5</b>	<b>3,0</b>	<b>10,8</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 15.3. Indice des droits de l'homme et participation

L'analyse des composantes de l'indice des droits de l'homme et participation montre que quel que soit le milieu de résidence et la tranche d'âges, la liberté politique, l'organisation d'élections libres et transparentes et la liberté de la presse sont celles qui sont les plus respectées d'après les individus. Près de neuf individus sur dix estiment que la liberté politique est respectée, quel que soit la tranche d'âges et le milieu de résidence. Cette opinion est plus partagée par les jeunes (18-34 ans) et dans le milieu urbain particulièrement à Dakar où 91,0% des jeunes estiment que la liberté politique est respectée.

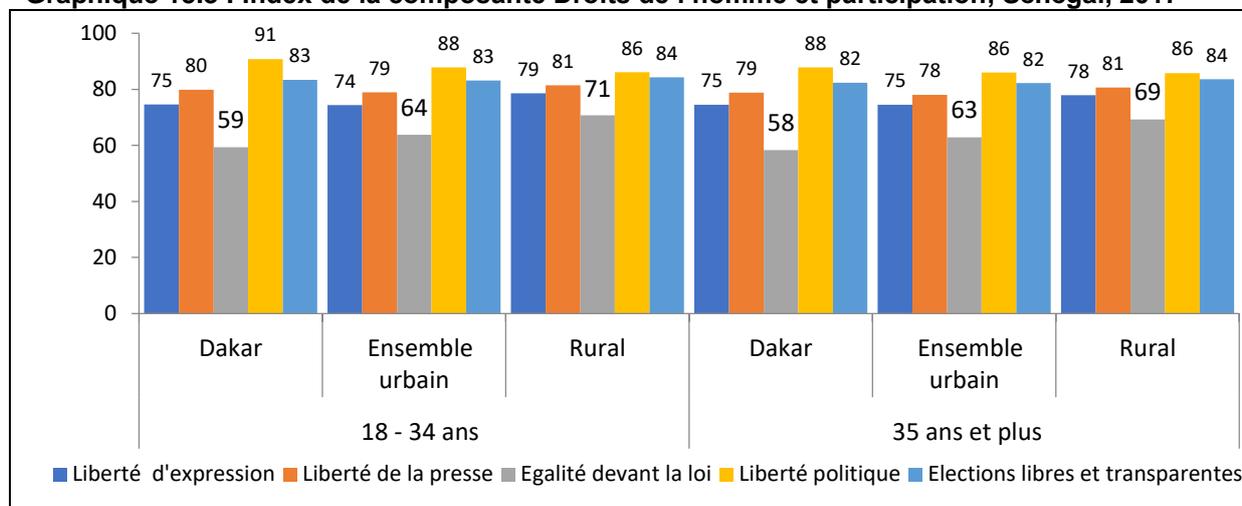
Pour les personnes qui ont 35 ans et plus, c'est 88% qui partagent cette opinion. Concernant l'organisation d'élections libres et transparentes et la liberté de la presse, quel que soit leur groupe sociodémographique, huit individus sur dix estiment qu'elles sont respectées. Le respect de ces deux opinions est plus partagé en milieu rural où 84% des personnes pensent que les élections sont libres et transparentes et 81% estiment aussi que la presse est libre.

En milieu urbain, la situation change selon la tranche d'âges. A Dakar, le respect de l'organisation d'élections libres et transparentes est plus évoqué par la tranche d'âges 18-34 ans (83%), alors que pour l'ensemble du milieu urbain ce sont, les 35 ans et plus (82%). Concernant le respect de la liberté de la presse, il est de 80% à Dakar et 79% pour l'ensemble du milieu urbain pour la tranche d'âges 18-34 ans. Pour les 35 ans et plus ce sont, 79% et 78% respectivement à Dakar urbain et pour l'ensemble du milieu urbain qui estiment que la liberté de la presse est respectée.

Après ces trois composantes, c'est la liberté d'opinion qui vient en quatrième position. Près de 8 individus sur 10 pensent que la liberté d'opinion est respectée, quel que soient leur tranche d'âges et leur milieu de résidence. Cette opinion est plus partagée en milieu rural où 79% et 78% individus respectivement des tranches d'âges 18-34 ans et 35 ans et plus la partagent. A Dakar et pour l'ensemble du milieu urbain, elle est partagée par près de 75% des personnes.

La composante le moins respectée pour les individus est l'égalité devant la loi. A Dakar et pour l'ensemble du milieu urbain, c'est 6 individus sur 10 qui estiment que les citoyens sont égaux devant la loi contre 7 sur 10 en zone rurale. Ce sont les résidents de Dakar qui ont le moins partagé cette opinion avec des proportions de 59% et 58% respectivement pour les tranches d'âges 18-34 ans et 35 ans et plus. En milieu rural, c'est 71% et 69% respectivement des tranches d'âges 18-34 ans et 35 ans et plus qui partagent cette opinion. Ainsi, quelle que soit la composante de la gouvernance, près de 6 individus sur 10 ont estimé qu'elle est respectée.

**Graphique 15.3 : Index de la composante Droits de l'homme et participation, Sénégal, 2017**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Au Sénégal, l'état des droits de l'homme est bien perçu par les individus de 18 ans et plus avec un indice de 0,737. Cette perception est légèrement meilleure chez les hommes (0,741) que chez les femmes (0,727).

Au regard de l'analyse par groupe d'âges et du niveau d'instruction de l'individu, le niveau de perception de l'état des droits de l'homme et participation augmente avec l'âge et le niveau d'instruction de l'individu. En effet, l'indice de perception de l'état des droits de l'homme passe de 0,717 pour les individus âgés de 18-34 ans à 0,739 et 0,740 pour respectivement les individus âgés de 35-59 ans et ceux du groupe d'âges 60 ans et plus. De même, il évolue de 0,733 pour les non instruits à 0,741 pour les individus du niveau supérieur.

Par ailleurs, les individus âgés de 18 ans et plus résidant dans les autres milieux urbains (0,740) ont une meilleure perception de l'état des droits de l'homme que ceux résidant en milieu rural (0,738) et à Dakar urbain (0,734).

**Tableau 15.6 : Niveau d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation
<b>Sexe</b>				
Homme	0,805	0,692	0,797	0,741
Femme	0,786	0,676	0,812	0,727
<b>Groupes d'âges</b>				
18 - 34 ans	0,786	0,665	0,782	0,717
35 - 59 ans	0,802	0,691	0,799	0,739
60 ans et plus	0,801	0,691	0,808	0,740
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	0,801	0,683	0,788	0,733
Primaire	0,804	0,698	0,813	0,745
Secondaire	0,797	0,700	0,835	0,747
Supérieur	0,787	0,695	0,832	0,741
<b>Milieu de résidence</b>				
Dakar urbain	0,791	0,679	0,839	0,734
Autres urbains	0,792	0,695	0,812	0,740
Ens. urbain	0,791	0,687	0,826	0,737
Rural	0,811	0,690	0,772	0,738
<b>Sénégal</b>	<b>0,800</b>	<b>0,688</b>	<b>0,801</b>	<b>0,737</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption

### Résultats clés

- Le système public de santé, l'administration générale et le système public d'éducation sont les trois principales institutions les plus fréquentées par les individus. En effet, 38,7%, 28,6% et 24,2% des individus ont affirmé avoir été respectivement en contact avec ces institutions au cours des 12 derniers mois.
- L'Armée est la principale institution dont les individus de 18 ans et plus ont le plus confiance. En effet, près de 87% de cette population ont déclaré avoir confiance à cette institution contre 84,6% pour le système public de santé, 80,2% pour l'administration générale et 83,0% pour le système public d'éducation. Le Parlement (69,5%) et le fisc (74,3%) sont les deux institutions dont ils ont moins de confiance.
- Les résultats de l'enquête ERI-ESI montrent qu'environ 6 individus âgés de 18 ans et plus sur 10 (63,3%) pensent que la corruption est importante dans le pays et pour 30,0%, elle est même beaucoup plus importante.
- Concernant le niveau d'implication des institutions, les individus de 18 ans et plus considèrent que la police (45,8%), les agents du fisc (41,7%), les fonctionnaires (39,1%) et les travailleurs de la justice (34,6%) sont les plus impliqués dans la corruption.
- L'enquête a aussi permis d'interroger les individus sur le dispositif étatique de lutte contre la corruption. Les résultats montrent que deux individus sur trois âgés de 18 ans et plus n'ont pas connaissance de l'existence de structure de lutte anti-corruption. En effet, seuls 32,5% de de cette catégorie de la population ont déclaré avoir connaissance de l'existence d'une structure de lutte contre la corruption.

Certaines institutions, de par leur mission sont au contact des populations pour l'offre des services de proximité. Dans les faits, l'offre de service se fait avec de nombreuses difficultés, des pratiques illégales s'établissent au point d'entraver les missions assignées à ces services. La corruption prend de l'ampleur au point que la lutte contre ce phénomène est inscrite dans les ODD. Cette lutte fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

La qualité des institutions intervenant dans la GPS se mesure par l'accès des populations aux services délivrés, par la réactivité, la perception et la confiance des citoyens par rapports aux institutions. Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête sur ces différents aspects sont présentés.

La corruption et la qualité des institutions sont devenues des préoccupations majeures du Sénégal dans son processus de développement économique et social. Afin d'inspirer la confiance des citoyens pour que les institutions gardent leur crédibilité, le pays a adopté de nouvelles stratégies. Ce chapitre cherche à connaître le point de vue des individus sur la corruption, l'accès aux institutions de la République et leur niveau de confiance sur ces institutions.

### 16.1. Accès et confiance dans les institutions

Quels que soient le sexe, le groupe d'âges, le niveau d'éducation et le milieu de résidence, le système public de santé, l'administration générale et le système public d'éducation sont les trois principales institutions les plus fréquentées par les résidents au Sénégal. En effet, 38,7%, 28,6% et 24,2% des individus ont affirmé avoir été respectivement en contact avec ces institutions au cours des 12 derniers mois. Après ces trois institutions, c'est la police (13,8%) et les médias (14,9%) qui sont les

plus fréquentés. La justice, le fisc et le système de sécurité sociale sont les moins fréquentés avec près de 90% des individus qui ont déclaré n'avoir pas été en contact avec ces institutions.

Par rapport aux caractéristiques individuelles, l'administration générale est plus fréquentée par les hommes (31,3%), la tranche d'âges 45-54 ans (31,1%), les personnes ayant le niveau supérieur (53,2%) et les résidents des milieux urbains (29,5%). S'agissant du système public de santé, il est plus fréquenté par les femmes (40,8%), les personnes qui ont le niveau supérieur (47,1%) et les résidents de la zone urbaine de Dakar (51,0%). Pour le système éducatif, ce sont les hommes (24,8%), les jeunes de la tranche 18-24 ans (27,6%), les personnes de niveau supérieur (45,8%) et les résidents de Dakar urbain (30,5%) qui ont le plus déclaré avoir été en contact avec cette institution.

La justice, la police et le fisc sont plus fréquentés par les hommes, les personnes qui ont plus de 34 ans, celles qui ont le niveau supérieur et les résidents des milieux urbains. La même situation est notée pour les médias, même si par rapport à la tranche d'âges, ils sont plus fréquentés par les moins de 34 ans.

**Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république et Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance dans les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques**

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)		La justice		La police		Le système de santé public		Le système public d'éducation		Le fisc (impôt, douanes)		Le système de sécurité sociale		Information / Média officiels		L'armée	Le Parlement	Effectif	
	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Confiance	Confiance		
<b>Sexe</b>																				
Homme	31,3	79,1	10,0	79,4	16,7	79,2	36,2	83,8	24,8	81,7	10,4	73,4	10,5	79,9	15,8	76,8	87,1	67,4	3 293 360	
Femme	26,5	81,0	8,1	82,0	11,6	82,2	40,8	85,3	23,8	84,0	7,5	75,1	9,0	80,5	14,3	78,8	87,2	71,2	4 126 299	
<b>groupes d'âges</b>																				
18-24 ans	27,4	80,7	8,2	82,0	12,3	82,0	34,5	86,3	27,6	84,5	7,3	74,9	8,7	80,4	15,7	78,7	88,1	71,4	1 625 341	
25-34 ans	28,8	80,6	8,4	81,1	13,9	80,7	39,3	85,0	22,3	83,2	8,1	74,3	8,7	80,6	15,3	78,2	87,6	69,1	1 997 716	
35-44 ans	29,4	79,9	9,2	79,9	14,7	79,4	40,1	83,2	25,5	82,3	9,6	73,4	10,3	80,1	14,8	77,3	86,7	68,8	1 447 216	
45-54 ans	31,1	79,4	9,4	81,0	15,1	80,9	40,7	84,2	26,0	82,4	10,1	74,2	10,4	80,0	15,2	78,0	87,2	67,8	1 003 531	
55 ans et plus	27,0	79,6	9,8	80,1	13,7	81,2	40,2	83,9	20,2	82,1	9,7	74,7	10,9	79,7	13,5	77,2	85,8	70,0	1 345 854	
<b>Niveau d'instruction</b>																				
Aucun	25,0	80,7	8,0	82,7	11,9	82,5	36,8	86,1	18,3	84,4	8,3	75,6	8,5	80,4	12,1	78,6	86,9	72,8	4 194 309	
Primaire	27,2	79,4	8,5	79,1	15,2	78,6	40,5	82,4	24,1	80,9	8,3	72,5	8,9	79,5	17,2	77,2	86,2	65,5	1 460 859	
Secondaire	35,6	79,8	11,1	78,7	16,6	79,4	41,2	83,7	36,9	81,8	9,5	73,4	12,0	80,6	19,1	77,5	88,2	66,7	1 498 590	
Supérieur	53,2	77,9	12,6	73,7	21,8	74,1	47,1	78,7	45,8	78,0	14,7	68,9	18,7	78,9	24,2	73,3	89,7	56,3	265 900	
<b>Milieu de résidence</b>																				
Dakar urbain	29,9	79,9	7,8	78,2	16,6	76,8	51,0	81,4	30,5	78,6	7,7	72,6	9,8	81,4	29,0	77,9	86,2	62,1	2 063 987	
Autres urbains	29,0	76,7	10,5	79,0	15,5	80,0	33,9	83,7	25,2	82,4	10,1	72,3	10,7	77,7	10,1	75,7	87,4	68,6	1 915 886	
Ens. urbain	29,5	78,4	9,1	78,6	16,0	78,4	42,7	82,5	27,9	80,4	8,9	72,5	10,2	79,6	19,9	76,9	86,8	65,3	3 979 873	
Rural	27,6	82,2	8,7	83,5	11,3	83,7	34,1	87,1	19,9	86,0	8,7	76,5	8,9	80,9	9,2	79,2	87,6	74,4	3 439 785	
<b>Sénégal</b>	<b>28,6</b>	<b>80,2</b>	<b>8,9</b>	<b>80,9</b>	<b>13,8</b>	<b>80,8</b>	<b>38,7</b>	<b>84,6</b>	<b>24,2</b>	<b>83,0</b>	<b>8,8</b>	<b>74,3</b>	<b>9,6</b>	<b>80,2</b>	<b>14,9</b>	<b>77,9</b>	<b>87,2</b>	<b>69,5</b>	<b>7 419 658</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'analyse du **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous montre que les personnes ayant été en contact avec les institutions ont plus de confiance aux institutions les plus fréquentées. En effet, plus de 85% des personnes qui ont été en contact avec l'administration, le système public de santé et le système public d'éducation ont déclaré avoir confiance à ces institutions. Le fisc est celle dont les utilisateurs ont moins de confiance avec 66,3% des utilisateurs qui ont déclaré avoir confiance à cette institution. Pour la police, la justice et le système de sécurité sociale, près de 75% des usagers de ces institutions ont déclaré leur faire confiance. Par rapport au sexe des usagers, excepté la justice, le fisc et le système de sécurité sociale, dans les autres institutions, c'est les femmes qui ont déclaré avoir plus confiance que les hommes.

L'administration générale et la justice sont plus appréciées par les tranches d'âges 18-24 ans et 35-44 ans (86,5% et 88,4% ; 75,2% et 75,3% resp.), le système public de santé et le système public d'éducation, ce sont les plus jeunes. Pour le fisc, ce sont les usagers des tranches d'âges 25-34 ans (67,1%), 35-44 ans (67,1%) et 55 ans et plus (67,2%) qui ont le plus déclaré avoir confiance à l'institution. Pour le système de sécurité sociale, il est plus apprécié par les 35 ans et plus, alors que pour l'information/médias officiels, ce sont les personnes de la tranche d'âges 35-54 ans.

Par rapport au niveau d'instruction des usagers, ce sont généralement les personnes ayant sans aucun niveau d'instruction ou ayant un niveau secondaire qui ont plus déclaré avoir confiance à l'administration générale (85,9% et 85,9%), à la police (76,2% et 76,2%), au système public de santé (86,9% et 86,7%), au fisc (67,4% et 68,2%) et à l'information/médias officiels (72,6% et 75,0%). Pour la justice et le système de sécurité sociale, c'est les usagers ayant un niveau supérieur qui ont le plus déclaré avoir confiance, avec respectivement 77,8% et 82,0%.

Concernant le milieu de résidence, excepté l'information/médias officiels et le système de sécurité sociale, toutes les autres institutions sont plus appréciées en milieu rural et dans les milieux autres urbains. En effet, l'administration générale (87,3%), le système public de santé (87,1%) et le système public d'éducation (85,7%) et le fisc (70,0%) sont plus appréciés en zone rurale, alors que pour la justice (75,0%), et la police (78,1%), ce sont les usagers des autres milieux urbains qui leur font plus confiance. Par ailleurs, on note que près de 43% des usagers du fisc de la zone urbaine de Dakar ont déclaré n'avoir pas confiance à cette institution.

Par rapport au niveau de richesse, ce sont les plus riches qui ont plus de confiance à l'administration générale (85,9%), au système public d'éducation (85,8%) et au système public de santé (85,7%), alors que pour la justice (79,1%), la police (78,8%) et le système de sécurité sociale (77,0%), ce sont les plus pauvres qui leur font le plus confiance.

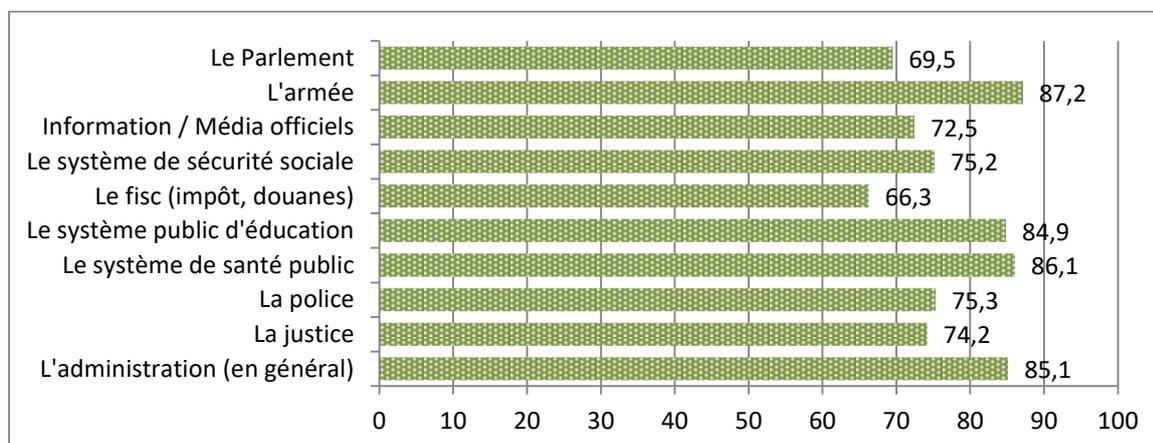
**Tableau 16.2: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la République par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)	La justice	La police	Le système public de santé	Le système public d'éducation	Le fisc (impôts, douanes)	Système de sécurité sociale	Information/ Média officiels	L'armée	Le parlement
<b>Sexe</b>										
Homme	84,0	75,6	73,3	84,6	83,8	67,6	75,7	71,9	87,1	67,4
Femme	86,2	72,8	77,6	87,1	85,8	64,8	74,7	73,0	87,2	71,2
<b>groupes d'âges</b>										
18-24 ans	86,5	75,2	77,8	87,7	86,8	63,2	71,3	72,5	88,1	71,4
25-34 ans	84,8	73,4	72,1	85,8	85,6	67,1	74,8	71,0	87,6	69,1
35-44 ans	86,4	75,3	77,1	85,5	85,3	67,1	77,1	73,8	86,7	68,8
45-54 ans	83,4	74,0	73,9	85,4	82,8	66,2	76,5	73,8	87,2	67,8
55 ans et plus	84,0	73,1	76,5	86,0	81,9	67,2	76,3	72,1	85,8	70,0
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	85,9	73,7	76,2	86,9	84,1	67,4	72,9	72,6	86,9	72,8
Primaire	82,9	73,9	72,5	83,8	82,3	61,7	74,3	69,8	86,2	65,5
Secondaire	85,9	74,6	76,2	86,7	87,4	68,2	78,3	75,0	88,2	66,7
Supérieur	83,0	77,8	74,8	83,5	85,8	63,1	82,0	70,2	89,7	56,3
<b>Milieu de résidence</b>										
Dakar urbain	80,7	73,7	70,2	84,8	83,6	57,8	78,6	74,3	86,2	62,1
Autres urbains	86,4	75,0	78,1	86,5	85,3	67,5	73,6	72,4	87,4	68,6
Ens. urbain	83,4	74,4	73,9	85,4	84,3	63,1	76,1	73,8	86,8	65,3
Rural	87,3	73,9	77,6	87,1	85,7	70,0	74,0	69,0	87,6	74,4
<b>Quintile de niveau de vie</b>										
Le plus pauvre	84,2	79,1	78,8	86,6	84,5	68,3	77,0	74,0	84,1	73,0
Second	83,7	71,0	71,9	85,8	84,6	60,8	72,8	72,8	85,9	72,0
Moyen	86,3	74,1	76,2	87,0	85,1	65,8	72,9	74,7	86,6	69,1
Quatrième	84,7	69,3	75,2	85,6	83,7	66,3	73,6	72,9	88,4	67,0
Le plus riche	85,9	76,1	74,5	85,7	85,8	68,0	77,6	69,9	89,0	68,4
<b>Sénégal</b>	<b>85,1</b>	<b>74,2</b>	<b>75,3</b>	<b>86,1</b>	<b>84,9</b>	<b>66,3</b>	<b>75,2</b>	<b>72,5</b>	<b>87,2</b>	<b>69,5</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'Armée est la structure, à laquelle les usagers ont plus confiance. En effet, plus de 87% des personnes qui ont été en contact avec l'institution ont déclaré qu'ils leur font confiance. Après cette institution, c'est l'administration, le système public de santé et le système public d'éducation auxquels les usagers ont plus confiance. Pour la police, la justice et le système de sécurité sociale, près de 75% des usagers de ces institutions ont déclaré leur avoir fait confiance. Avec des niveaux de confiance respectifs de 66,3% et 69,5%, le fisc et le parlement sont les deux institutions auxquels les utilisateurs ont moins de confiance.

**Graphique 16.1 : Degré de confiance de la population de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions, Sénégal, 2017**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 16.2. Situation de la corruption

Considéré comme un facteur qui handicape le développement économique et social, la corruption prend de plus en plus de l'ampleur dans nos sociétés. La lutte contre le phénomène fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes. Le niveau de la corruption, la perception de la corruption, les mécanismes et les institutions mis en place pour lutter le phénomène sont des baromètres de la bonne gouvernance.

Le Sénégal a renforcé son arsenal juridique et institutionnel de prévention et de lutte contre la fraude et la corruption en l'adaptant aux dispositifs international, régional et sous régional. C'est dans ce contexte que des organes de lutte contre la corruption, pour la prévention et la lutte contre la fraude, les pratiques assimilées et les infractions connexes ont été créées, en vue de promouvoir l'intégrité et la probité dans la gestion des affaires publiques.

Les résultats de l'enquête ERI-ESI montrent qu'environ 6 Individus âgés de 18 ans et plus sur 10 pensent que la corruption est importante dans ce pays et pour 30,0%, elle est même beaucoup plus importante. Le niveau de perception de la corruption augmente avec le niveau d'urbanisation. En milieu rural, c'est 55,0% des personnes qui estiment que la corruption est importante contre 64,4% et 76,0% respectivement à dans les autres milieux urbains et à Dakar urbain.

Quel que soit le genre et la tranche d'âges, près de 6 individus sur 10 partagent la même opinion selon laquelle la corruption est importante au Sénégal. Comparés aux femmes (61,6%), les hommes (65,3%) partagent plus cette opinion.

Le niveau de perception de la corruption augmente aussi avec le niveau d'instruction des personnes. En effet, c'est 57,3% et 69,5% respectivement des personnes qui n'ont aucun niveau et le niveau primaire qui ont estimé que la corruption est importante, alors que pour celles qui ont le niveau secondaire et supérieur, c'est respectivement 70,9% et 80,7% qui ont cette opinion.

Par rapport à la situation dans l'activité, ce sont les chômeurs et les occupés qui partagent le plus l'opinion sur l'importance de la corruption au Sénégal avec respectivement 72,8% et 64,0%. On note aussi que, par rapport au statut migratoire, comparativement aux migrants internationaux (64,2%) et internes (68,0%), ce sont les natifs (62,1%) qui partagent moins cette opinion.

L'analyse de la perception sur l'importance de la corruption au Sénégal selon le niveau de richesse montre que la mauvaise perception augmente avec le niveau de vie. Plus le niveau de vie est élevé, plus l'opinion sur l'importance de la corruption est élevée. Les plus pauvres sont ceux qui estiment le moins l'importance de la corruption au Sénégal. Avec 66,3% qui estiment que la corruption est importante au Sénégal, les riches et les plus riches sont ceux qui partagent plus cette opinion.

Malgré leur opinion sur l'importance de la corruption au Sénégal, plus de 94,5% des individus âgés de 18 ans et plus ont déclaré n'avoir jamais été confrontés à la corruption au cours des 12 derniers mois. L'incidence de la corruption est plus importante chez les hommes, les chômeurs, les occupés et les résidents de Dakar urbain. Dans les autres catégories socioéconomiques, elle est estimée à moins de 6%. Par ailleurs, on note aussi que les plus riches ont été légèrement plus affectés par la corruption. En effet, 5,2% des plus riches ont déclaré avoir eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents contre 4,5% pour les plus pauvres.

**Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Perception de la corruption						Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents												
	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays			Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif	Souvent	Parfois	Rarement	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin au cours des 12 mois précédents			Jamais	ne sait pas	Total	Effectif
<b>Sexe</b>																			
Homme	32,7	32,6	65,3	24,1	10,5	100	3 293 360		1,4	1,8	3,6	6,8	92,2	1,0	100	2 368 751			
Femme	27,9	33,8	61,6	26,3	12,1	100	4 126 299		0,3	0,5	1,9	2,7	96,4	0,8	100	2 803 939			
<b>Groupe d'âges</b>																			
18-24 ans	30,2	34,0	64,3	25,3	10,5	100	1 625 341		0,2	0,6	1,8	2,6	96,5	0,8	100	1 112 082			
25-34 ans	29,4	34,6	64,0	24,8	11,2	100	1 997 716		0,9	1,5	2,7	5,1	94,0	0,9	100	1 401 512			
35-44 ans	30,3	33,8	64,1	24,1	11,8	100	1 447 216		1,2	1,2	3,2	5,6	93,5	0,9	100	1 015 726			
45-54 ans	30,0	31,7	61,7	26,3	12,0	100	1 003 531		1,0	1,3	3,2	5,5	93,4	1,1	100	715 829			
55 ans et plus	30,3	31,0	61,2	26,8	12,0	100	1 345 854		0,8	0,9	2,7	4,5	94,7	0,9	100	927 542			
<b>Niveau d'instruction</b>																			
Aucun	26,4	30,8	57,3	29,2	13,6	100	4 194 309		0,6	1,0	2,6	4,2	94,8	0,9	100	2 868 133			
Primaire	32,6	36,9	69,5	21,5	9,0	100	1 460 859		1,4	1,3	3,3	5,9	93,2	0,9	100	1 033 943			
Secondaire	35,7	35,2	70,9	20,2	8,8	100	1 498 590		0,8	1,2	2,3	4,4	94,9	0,8	100	1 064 021			
Supérieur	40,1	40,6	80,7	14,6	4,7	100	265 900		0,6	1,8	2,6	5,0	94,1	0,8	100	206 594			
<b>Situation d'activité</b>																			
Actif occupé	32,6	31,4	64,0	24,8	11,1	100	1 229 615		1,7	2,2	4,1	8,0	91,0	1,0	100	875 006			
Chômeur BIT	36,6	36,2	72,8	24,4	2,8	100	16 630		3,4	2,4	6,4	12,2	87,2	0,7	100	12 276			
Inactif	31,1	27,1	58,1	27,5	14,4	100	467 074		1,1	1,1	2,7	4,9	94,2	0,9	100	327 531			
Cherche du travail mais pas disponible	18,9	18,5	37,4	21,5	41,1	100	9 866		0,0	0,0	0,2	0,2	93,4	6,3	100	8 100			
Pas chercher du travail mais disponible	33,3	29,1	62,4	23,8	13,8	100	64 030		1,1	1,4	1,9	4,4	94,9	0,7	100	44 474			
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	26,4	38,1	64,5	27,0	8,5	100	42 269		0,6	0,6	1,9	3,1	96,5	0,4	100	30 761			

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

**Tableau 16.3 (suite) : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Perception de la corruption						Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents										
	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraie	Pas du tout	Total	Effectif	Souvent	Parfois	Rarement	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin au cours des 12 mois précédents		Jamais	Ne sait pas	Total	Effectif	
<b>Profil migratoire</b>																	
Natif	30,0	32,0	62,1	26,1	11,9	100	5 915 447	0,7	1,1	2,6	4,5	94,7	0,9	100	4 130 631		
Migration interne	29,9	38,2	68,0	22,3	9,6	100	1 483 205	1,2	1,2	2,9	5,3	93,8	1,0	100	1 026 624		
Migration internationale	29,7	34,5	64,2	27,7	8,1	100	21 006	0,9	0,0	4,0	4,9	95,1	0,0	100	15 436		
<b>Milieu de résidence</b>																	
Dakar urbain	30,0	45,9	76,0	17,8	6,2	100	2 063 987	1,3	1,4	3,8	6,5	92,8	0,7	100	1 475 854		
Autres urbains	34,7	29,7	64,4	26,2	9,4	100	1 915 886	0,9	1,3	2,4	4,6	94,1	1,3	100	1 389 968		
Ens. Urbain	32,3	38,1	70,4	21,8	7,8	100	3 979 873	1,1	1,3	3,2	5,6	93,4	1,0	100	2 865 822		
Rural	27,3	27,7	55,0	29,4	15,6	100	3 439 785	0,5	0,9	2,1	3,4	95,8	0,8	100	2 306 869		
<b>Quintile de niveau de vie</b>																	
Le plus pauvre	24,1	26,3	50,4	31,5	18,1	100	1 149 062	0,8	1,2	2,5	4,5	94,5	0,9	100	798 485		
Second	28,6	32,4	61,0	25,4	13,6	100	1 223 184	1,0	1,2	2,6	4,7	94,5	0,9	100	861 989		
Moyen	30,3	34,0	64,3	24,4	11,3	100	1 416 862	0,6	1,1	2,0	3,7	95,2	1,2	100	1 010 288		
Quatrième	32,1	35,7	67,8	23,4	8,8	100	1 662 493	0,9	0,9	2,9	4,7	94,5	0,8	100	1 128 621		
Le plus riche	32,3	35,3	67,6	24,0	8,4	100	1 968 057	0,8	1,3	3,1	5,2	93,9	0,8	100	1 373 308		
<b>Sénégal</b>	<b>30,0</b>	<b>33,3</b>	<b>63,3</b>	<b>25,3</b>	<b>11,4</b>	<b>100</b>	<b>7 419 658</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>2,7</b>	<b>4,6</b>	<b>94,5</b>	<b>0,9</b>	<b>100</b>	<b>5 172 690</b>		

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Concernant le niveau d'implication des institutions, les individus de 18 ans et plus considèrent que la police (45,8%), les agents du fisc (41,7%), les fonctionnaires (39,1%) et les travailleurs de la justice (34,6%) sont les plus impliqués dans la corruption. En effet, plus d'un individu sur trois, âgés de 18 ans et plus, pensent que ces derniers sont impliqués dans la corruption. Après ces quatre groupes, ce sont les députés (32,5%) et les autorités communales (31,2%) qui sont les plus impliqués.

Par ailleurs, quel que soit le sexe, le groupe d'âges, le niveau d'instruction, la situation d'activité et le profil migratoire des personnes, la police et les agents du fisc sont les plus impliqués dans la corruption. L'analyse selon le sexe et le niveau d'instruction montre que la perception sur l'implication des différentes institutions est plus importante chez les hommes et qu'elle augmente avec le niveau d'études des personnes. L'implication dans la corruption des fonctionnaires (56,3%), de la police (62,2%), des agents du fisc (59,5%), de la justice (49,2%), des ministres (33,6%) et des autorités communales (47,9%) a été plus évoquée par les personnes qui ont un niveau d'instruction supérieur.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que la perception sur l'implication des différentes institutions dans la corruption est plus importante en milieu urbain, particulièrement à Dakar. Pour les résidents de la zone urbaine de Dakar, la police (56,8%), les agents du fisc (53,9%) et les fonctionnaires (48,0%) sont impliqués dans la corruption. Dans les autres zones urbaines et en milieu rural, cette opinion concerne moins de 45% des personnes. Par ailleurs, on note aussi que, quel que soit le milieu de résidence, ces trois institutions sont les plus impliquées dans la corruption.

Par rapport au niveau de vie, on note que, quel que soit le niveau de richesse des personnes, les policiers sont les plus impliqués dans la corruption. Cette opinion augmente avec le niveau de richesse. En effet, 49,1% des plus riches et 48,9% des riches ont déclaré que la police est impliquée dans la corruption contre 38,7% et 41,5% respectivement pour les pauvres et les plus pauvres. Après la police, c'est les fonctionnaires qui viennent en deuxième position pour les plus riches, alors que pour les autres, c'est les agents du fisc. L'implication des fonctionnaires (42,1%), de la police (49,1%), des agents du fisc (45,5%) et des agents de la justice (38,2%) est plus déclarée par les plus riches, alors que les plus pauvres ont évoqué plus celle des ministres (23,8%) et des députés (29,7%).

**Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Les fonctionnaires (en général)	La police	Les agents du fisc (impôt, douanes)	Les juges, magistrats, personnels de la justice	Les ministres	Les députés / membre du parlement	Les autorités communales	Les leaders/chefs traditionnels	Effectif
<b>Sexe</b>									
Homme	41,4	47,9	43,9	36,4	26,5	34,1	33,0	19,1	3 293 360
Femme	37,3	44,2	39,9	33,2	24,2	31,2	29,9	17,3	4 126 299
<b>Groupe d'âges</b>									
18-24 ans	39,5	46,9	42,3	35,0	25,3	32,8	32,2	18,4	1 625 341
25-34 ans	39,6	46,8	42,7	34,7	25,5	32,7	32,2	17,8	1 997 716
35-44 ans	39,3	45,8	41,5	34,5	24,6	32,2	30,7	18,0	1 447 216
45-54 ans	39,5	44,7	40,9	34,9	25,3	33,2	30,8	18,0	1 003 531
55 ans et plus	37,4	43,9	40,2	34,0	25,1	31,5	29,6	18,3	1 345 854
<b>Niveau d'instruction</b>									
Aucun	35,4	41,4	37,4	31,4	24,1	30,8	27,6	16,5	4 194 309
Primaire	41,7	50,2	45,3	36,3	24,9	33,3	34,3	19,1	1 460 859
Secondaire	44,0	51,0	47,1	39,3	27,2	34,7	35,5	20,3	1 498 590
Supérieur	56,3	62,2	59,5	49,2	33,6	43,4	47,9	25,9	265 900
<b>Situation d'activité</b>									
Actif occupé	41,3	46,3	43,6	36,3	25,5	33,4	31,9	19,0	1 229 615
Chômeur BIT	51,6	55,4	52,7	45,4	35,2	44,6	35,2	18,2	16 630
Inactif	37,8	43,3	38,3	31,3	24,6	30,2	28,3	19,0	467 074
Cherche du travail mais pas disponible	30,8	36,6	38,2	35,1	33,7	41,2	47,1	19,7	9 866
Pas chercher du travail mais disponible	42,0	49,2	45,4	39,3	24,0	33,7	30,7	14,3	64 030
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	39,1	42,5	37,9	35,8	25,4	34,7	27,0	14,6	42 269
<b>Profil migratoire</b>									
Natif	38,6	44,3	40,4	33,8	25,2	32,6	30,9	18,7	5 915 447
Migration interne	41,2	51,7	46,8	37,9	25,3	32,2	32,5	15,8	1 483 205
Migration internationale	30,4	49,1	44,9	29,1	18,9	24,7	29,9	7,6	21 006
<b>Milieu de résidence</b>									
Dakar urbain	48,0	56,8	53,9	39,9	28,7	36,1	42,3	21,0	2 063 987
Autres urbains	38,4	44,4	41,0	34,5	25,7	33,1	30,6	19,0	1 915 886
Ens. urbain	43,4	50,8	47,7	37,3	27,2	34,7	36,6	20,0	3 979 873
Rural	34,2	40,0	34,8	31,6	22,8	30,0	25,0	15,9	3 439 785
Sénégal								18,7	
<b>Quintile de niveau de vie</b>									
Le plus pauvre	35,4	38,7	35,6	29,5	23,8	29,7	26,9	15,8	1 149 062
Second	35,4	38,7	35,6	29,5	23,8	29,7	26,9	17,5	1 149 062
Moyen	36,0	41,5	36,9	31,5	24,1	30,5	27,8	16,8	1 223 184
Quatrième	39,2	47,1	42,1	34,9	25,7	34,0	32,4	18,1	1 416 862
Le plus riche	40,4	48,9	44,5	35,9	25,9	33,8	33,3	18,2	1 662 493
<b>Sénégal</b>	42,1	49,1	45,5	38,2	25,8	33,3	33,3	19,2	1 968 057
	39,1	45,8	41,7	34,6	25,2	32,5	31,2	18,1	7 419 658

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'enquête a aussi permis d'interroger les individus sur le dispositif étatique de lutte contre la corruption. Les résultats montrent que deux individus sur trois âgés de 18 ans et plus n'ont pas connaissance de l'existence de structure anti-corruption. En effet, seuls 32,5% des individus ont déclaré avoir connaissance de l'existence d'une structure de lutte contre la corruption. Concernant la lutte du gouvernement contre la corruption, près d'un individu sur deux (46,6%) a estimé qu'elle est efficace. Cependant, seuls 14,4% ont déclaré avoir à leur disposition des informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte contre ce fléau.

L'existence de structures de lutte contre la corruption est plus évoquée par les hommes que les femmes. Environ 36,3% des hommes ont déclaré avoir eu connaissance de l'existence de structure anti-corruption, soit 6,7 points de pourcentage de plus que les femmes. C'est les hommes aussi qui disposent le plus d'informations sur la lutte contre la corruption, soit respectivement 17,1% et 12,3%. Cependant, les femmes sont légèrement plus en phase sur l'efficacité de la lutte contre la corruption avec 47,1% qui soutiennent cette opinion contre 46,0% pour les hommes.

On note également, quelle que soit la tranche d'âges, plus de 30% des personnes ont respectivement déclaré avoir connaissance de l'existence de structures de lutte contre la corruption et pour au moins 45% d'entre elles, la lutte du gouvernement contre la corruption est efficace. Ces deux opinions ont été respectivement plus évoquées par les tranches d'âges 18-24 ans et 55 ans et plus. S'agissant de la disposition d'information sur la lutte contre la corruption, elle concerne davantage les tranches d'âges 35-44 ans (14,8%) et 45-54 ans (15,1%). Dans les autres tranches d'âges, c'est près de 14% qui ont déclaré qu'ils disposent des informations sur les efforts de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, on note aussi que la connaissance de structure de lutte contre la corruption et l'accès à l'information sur la lutte contre ce fléau augmentent avec le niveau d'instruction. En effet, 58,7% et 44,6% des personnes qui ont respectivement les niveaux supérieur et secondaire connaissent l'existence de structure anti-corruption, alors que pour celles qui n'ont aucun niveau et le niveau primaire, c'est respectivement 26,3% et 33,3% qui la connaissent. S'agissant de l'information sur la lutte, c'est 28,7% et 21,0% respectivement des personnes qui ont les niveaux supérieur et secondaire qui disposent d'informations sur la lutte contre la corruption contre 10,9% et 15,3% pour respectivement celles qui n'ont aucun niveau et le niveau primaire. S'agissant de l'efficacité de lutte contre la corruption, elle est plus évoquée par les personnes qui ont le niveau secondaire (47,5%) et celles qui n'ont aucun niveau (47,0%). Pour les personnes qui ont le niveau supérieur, c'est 42,1% qui estiment que la lutte du gouvernement contre la corruption est efficace.

Au niveau zonal, la connaissance de structure de lutte contre la corruption et l'accès à l'information sur les efforts de l'Etat pour y remédier, sont plus évoqués par les résidents urbains, particulièrement à Dakar où respectivement 38,4% et 19,2% des personnes sont concernées. Dans les autres milieux urbains, c'est respectivement 36,6% et 15,2% qui sont concernés contre 26,8% et 11,1% pour les ruraux. Toutefois, l'efficacité du gouvernement dans la lutte contre la corruption est plus déclarée dans les autres milieux urbains (48,1%) et en milieu rural (46,7%). A Dakar urbain, c'est 45,0% des personnes qui estiment que la lutte du gouvernement contre la corruption est efficace.

**Tableau 16.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Ayant connaissance de l'existence de structures anti-corruption	Estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption	Disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption	Effectif
<b>Sexe</b>				
Homme	36,3	46,0	17,1	3 293 360
Femme	29,6	47,1	12,3	4 126 299
<b>Groupe d'âges</b>				
18-24 ans	33,5	47,4	14,3	1 625 341
25-34 ans	31,7	45,7	14,0	1 997 716
35-44 ans	32,5	45,5	14,8	1 447 216
45-54 ans	33,3	46,3	15,1	1 003 531
55 ans et plus	32,1	48,4	14,3	1 345 854
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	26,3	47,0	10,9	4 194 309
Primaire	33,3	45,3	15,3	1 460 859
Secondaire	44,6	47,5	21,0	1 498 590
Supérieur	58,7	42,1	28,7	265 900
<b>Milieu de résidence</b>				
Dakar urbain	38,4	45,0	19,2	2 063 987
Autres urbains	36,6	48,1	15,2	1 915 886
Ens. Urbain	37,5	46,5	17,3	3 979 873
Rural	26,8	46,7	11,1	3 439 785
<b>Sénégal</b>	<b>32,5</b>	<b>46,6</b>	<b>14,4</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 17: Etat de la gouvernance

### Résultats clés

- Environ deux individus de 18 ans et plus sur trois (67%) ont estimé que les députés et les conseillers ou élus communaux ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population ; avec 17,1% et 16,0% de la population estimant que les députés et les conseillers ou élus communaux respectivement, ne sont pas du tout à l'écoute de la population.
- L'information des citoyens par les autorités locales, sur la gestion des affaires communales, demeure trop faible pour la grande majorité des individus. Quelle que soit la catégorie sociodémographique, deux individus sur trois âgés de 18 ans et plus estiment que les autorités locales n'informent pas les citoyens sur les programmes d'action et les budgets et ne les consultent pas aussi dans la prise de décision.
- Au Sénégal, six individus sur dix (60,0%) âgés de 18 ans et plus ont voté à la dernière élection présidentielle de 2012. Cette proportion est de 57,6% pour les femmes contre 63,0 % chez les hommes.
- Plus de la moitié des individus âgés de 18 ans et plus (67,4%) estiment que l'autorité centrale ne prend pas en compte les préoccupations de la population.
- L'analyse de l'indice de perception de l'Etat de droit montre que les individus âgés de 18 ans et plus ont une bonne perception de l'Etat de droit avec un indice de 0,630. L'analyse des sous indices montre que la perception que les individus de 18 ans et plus ont du système judiciaire est meilleure que celle sur l'absence de corruption avec respectivement 0,700 comme indice de perception du système judiciaire et 0,616 comme indice de perception de l'absence de corruption.

De nombreux pays ont entrepris des réformes en vue de la consolidation de l'état de droit. Dans ce processus, il est nécessaire de procéder à l'évaluation de l'état de gouvernance. C'est l'objectif de ce chapitre qui présente les résultats relatifs à l'appréciation des citoyens sur les thématiques de l'état de la gouvernance : i) la gouvernance administrative par l'écoute des aspirations de la population notamment celles des minorités par les autorités et l'opinion des populations sur la gouvernance locale, ii) la participation citoyenne et politisation ainsi que iii) la perception de l'état de droit.

Le Plan Sénégal Émergent (PSE), référentiel de la politique économique et sociale, a fixé un cadre définissant les droits fondamentaux, l'accessibilité à l'information, la participation citoyenne au rang des principes devant accompagner le processus de développement. Ce présent chapitre sur l'état de la gouvernance examine la perception du mode de gestion des élus locaux et du gouvernement central par les populations ; il traite aussi de la participation citoyenne et de l'Etat de droit.

### 17.1. Gouvernance administrative

La bonne gouvernance voudrait que les autorités soient plus proches de la population pour être à l'écoute des aspirations de cette dernière. Cette section cherche à capter l'opinion des répondants sur l'effort des autorités dans la prise en compte de leurs aspirations.

Environ deux individus de 18 ans et plus sur trois (67%) ont estimé que les députés et les conseillers ou élus communaux ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population ; avec 17,1% et

16,0% de la population estimant que les députés et les conseillers ou élus communaux respectivement, ne sont pas du tout à l'écoute de la population.

Les résultats font aussi ressortir quels que soient le sexe, le groupe d'âges, le niveau d'instruction et le niveau de vie, plus de six individus sur dix estiment que les députés et les conseillers ou élus communaux ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Cette opinion est plus soutenue par les hommes, les tranches d'âges 25-34 ans, 35-44 ans et 45-54 ans.

On note que la proportion des personnes qui soutiennent l'opinion selon laquelle les députés et les conseillers ou élus communaux ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population augmente avec le niveau d'instruction. Parmi les personnes ayant le niveau supérieur, 76,1% soutiennent que les députés ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population et 72,4%, font le même constat pour les conseillers ou élus communaux. Pour les personnes qui n'ont aucun niveau, ces opinions sont soutenues respectivement par 66,1% et 66,6%. Elles augmentent aussi avec le niveau d'urbanisation. A Dakar urbain, 74,3% et 74,1% des personnes estiment respectivement que les députés et les conseillers ou élus communaux ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population. Dans les autres milieux urbains, c'est respectivement 66,1% et 65,6% qui partagent ces opinions contre 64,9% et 64,0% en milieu rural.

Par rapport au niveau de richesse, c'est les moins riches et les riches qui partagent le plus ces opinions. Chez les riches, 69,7% estiment que les députés ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population et 69,3% partagent la même opinion pour les conseillers ou élus communaux. Pour les plus riches, c'est 69,5% qui pensent que les députés ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population et 67,7% pensent aussi la même chose pour les conseillers ou élus communaux. S'agissant des plus pauvres, c'est 61,4% et 62,6% qui estiment respectivement que les députés et les conseillers ou élus communaux ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population.

Contrairement aux députés et aux élus communaux, les chefs traditionnels sont ceux qui font le plus d'efforts pour être à l'écoute de la population. Plus de la moitié des individus (56,7%) pensent que les chefs traditionnels font de leur mieux pour être à l'écoute de la population et pour 16,9%, ils le font beaucoup. L'effort des chefs traditionnels pour être à l'écoute des populations est plus partagé par plus d'un individu sur deux, quel que soit le sexe ou la catégorie socioéconomique.

**Tableau 17.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Les députés à l'assemblée Nationale/Parlement				Les conseillers (élus) communaux				Les chefs traditionnels				Total	Effectif	
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout			
<b>Sexe</b>															
Homme	7,8	23,1	51,2	17,9	7,6	24,3	51,5	16,7	16,8	40,3	33,9	9,0	100	3 293 360	
Femme	8,6	24,6	50,3	16,5	8,1	25,5	51,0	15,5	17,1	39,4	34,3	9,3	100	4 126 299	
<b>Groupe d'âges</b>															
18-24 ans	8,3	24,3	51,8	15,7	7,7	25,4	52,4	14,5	17,0	41,0	34,3	7,7	100	1 625 341	
25-34 ans	7,6	23,8	52,1	16,5	7,2	24,6	52,6	15,6	15,6	40,0	35,2	9,2	100	1 997 716	
35-44 ans	8,1	23,6	50,7	17,6	7,9	24,3	51,1	16,8	16,7	39,2	33,8	10,3	100	1 447 216	
45-54 ans	8,1	23,3	49,8	18,8	7,8	24,9	50,1	17,2	17,3	38,9	33,9	9,9	100	1 003 531	
55 ans et plus	9,4	24,6	48,1	17,9	8,9	25,7	48,7	16,7	18,8	39,2	32,7	9,2	100	1 345 854	
<b>Niveau d'instruction</b>															
Aucun	9,5	24,5	49,2	16,8	8,8	24,7	50,6	16,0	18,0	36,6	35,9	9,5	100	4 194 309	
Primaire	6,8	24,1	52,5	16,6	6,9	26,5	51,3	15,3	16,0	44,1	31,2	8,7	100	1 460 859	
Secondaire	6,9	23,0	52,8	17,4	6,5	24,7	52,6	16,1	15,8	43,7	32,0	8,5	100	1 498 590	
Supérieur	4,5	19,5	53,3	22,8	5,7	21,9	53,1	19,3	11,7	43,9	34,0	10,4	100	265 900	
<b>Milieu de résidence</b>															
Dakar urbain	1,5	24,1	57,4	17,0	1,4	24,5	58,8	15,2	5,4	54,6	30,8	9,3	100	2 063 987	
Autres urbains	9,9	24,0	47,9	18,2	9,4	25,0	48,5	17,1	23,2	32,7	35,4	8,7	100	1 915 886	
Ens. urbain	5,6	24,1	52,8	17,5	5,2	24,8	53,8	16,1	14,0	44,0	33,0	9,0	100	3 979 873	
Rural	11,3	23,7	48,3	16,6	10,8	25,2	48,2	15,9	20,4	34,9	35,4	9,4	100	3 439 785	
<b>Quintile de niveau de vie</b>															
Le plus pauvre	12,9	25,7	44,8	16,6	11,6	25,8	45,8	16,8	20,5	36,0	33,8	9,7	100	1 149 062	
Second	7,9	25,2	48,8	18,1	7,1	25,5	49,8	17,6	15,3	40,0	33,1	11,7	100	1 223 184	
Moyen	7,3	23,3	52,3	17,0	6,8	25,4	51,7	16,0	15,2	40,3	34,2	10,3	100	1 416 862	
Quatrième	7,2	23,1	53,2	16,5	7,0	23,7	54,4	14,9	16,1	40,6	35,6	7,7	100	1 662 493	
Le plus riche	7,3	23,2	52,2	17,3	7,5	24,8	52,1	15,5	17,8	40,7	33,7	7,8	100	1 968 057	
<b>Sénégal</b>	<b>8,2</b>	<b>23,9</b>	<b>50,7</b>	<b>17,1</b>	<b>7,8</b>	<b>25,0</b>	<b>51,2</b>	<b>16,0</b>	<b>16,9</b>	<b>39,8</b>	<b>34,1</b>	<b>9,2</b>	<b>100</b>	<b>7 419 658</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'information des citoyens par les autorités locales, sur la gestion des affaires communales, demeure trop faible pour la grande majorité des individus. Quelle que soit la catégorie sociodémographique, deux individus sur trois âgés de 18 ans et plus estiment que les autorités locales n'informent pas les citoyens sur les programmes d'action et les budgets et ne les consultent pas aussi dans la prise de décision. Ces deux opinions sont plus partagées par les hommes, les tranches d'âges 25-34 ans et 35-44 ans, les personnes ayant un niveau supérieur, les résidents de la zone urbaine de Dakar, et les riches. C'est les plus pauvres qui partagent le moins ces deux opinions avec 65,1% et 69,6% qui estiment respectivement que les autorités locales n'informent pas les citoyens sur les programmes d'action et les budgets et ne les consultent pas aussi dans la prise de décision.

Par ailleurs, quelle que soit aussi la catégorie sociodémographique, l'opinion selon laquelle les citoyens ne sont pas consultés par les autorités locales dans la prise de décision est plus partagée que celle sur le manque d'information.

**Tableau 17.2 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon les caractéristiques sociodémographiques**

Caractéristiques sociodémographiques	Informers les citoyens sur les programmes d'action & les budgets				Consulter les citoyens dans la prise de décision								
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision			Total	Effectif		
							Pas vraiment	Pas du tout					
<b>Sexe</b>													
Homme	7,1	23,0	49,9	19,9	5,6	20,0			25,6	52,7	21,7	100	3 293 360
Femme	7,1	23,6	50,3	19,0	5,5	21,0			26,5	52,5	21,0	100	4 126 299
<b>Groupe d'âges</b>													
18-24 ans	7,3	22,9	51,2	18,6	5,5	20,2			25,7	54,0	20,3	100	1 625 341
25-34 ans	6,3	23,4	50,7	19,5	4,8	20,3			25,1	53,8	21,1	100	1 997 716
35-44 ans	6,9	22,9	50,5	19,7	5,4	20,3			25,8	52,4	21,8	100	1 447 216
45-54 ans	7,7	23,1	49,6	19,7	5,9	20,9			26,7	51,0	22,2	100	1 003 531
55 ans et plus	7,9	24,5	48,0	19,6	6,5	21,5			28,0	50,5	21,5	100	1 345 854
<b>Niveau d'instruction</b>													
Aucun	7,6	23,4	50,0	18,9	5,8	20,5			26,4	53,0	20,7	100	4 194 309
Primaire	7,0	23,1	50,5	19,4	5,7	21,0			26,8	51,7	21,5	100	1 460 859
Secondaire	6,3	23,2	50,6	19,9	5,0	20,3			25,2	52,8	22,0	100	1 498 590
Supérieur	5,0	23,5	46,8	24,8	3,6	20,0			23,6	50,3	26,1	100	265 900
<b>Milieu de résidence</b>													
Dakar urbain	2,2	23,4	55,0	19,4	1,2	19,5			20,6	58,0	21,4	100	2 063 987
Autres urbains	8,5	23,0	48,3	20,2	7,1	20,1			27,1	50,6	22,3	100	1 915 886
Ens. Urbain	5,2	23,2	51,8	19,8	4,0	19,8			23,8	54,5	21,8	100	3 979 873
Rural	9,3	23,5	48,2	18,9	7,3	21,5			28,8	50,4	20,7	100	3 439 785
<b>Quintile de niveau de vie</b>													
Le plus pauvre	11,2	23,7	45,8	19,2	8,8	21,6			30,4	48,5	21,1	100	1 149 062
Second	6,0	24,6	49,7	19,7	4,2	21,1			25,4	52,6	22,1	100	1 223 184
Moyen	6,0	23,2	51,6	19,2	4,6	21,1			25,7	53,0	21,3	100	1 416 862
Quatrième	5,9	23,0	52,4	18,8	4,8	19,5			24,3	55,2	20,6	100	1 662 493
Le plus riche	7,4	22,8	49,9	19,9	5,8	20,2			26,0	52,5	21,5	100	1 968 057
<b>Sénégal</b>	<b>7,1</b>	<b>23,3</b>	<b>50,1</b>	<b>19,4</b>	<b>5,6</b>	<b>20,6</b>			<b>26,1</b>	<b>52,6</b>	<b>21,3</b>	<b>100</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 17.2. Participation citoyenne et politisation

Au Sénégal, six individus sur dix (60,0%) âgés de 18 ans et plus ont voté à la dernière élection présidentielle de 2012. Cette proportion est de 57,6% pour les femmes contre 63,0 % chez les hommes. L'analyse selon l'âge révèle que la participation à la dernière élection présidentielle augmente avec l'âge. En effet, le taux de participation à la dernière élection présidentielle passe de 8,8% pour les individus de 18-24 ans, à 62,5% pour les individus âgés de 25-34 ans, à 79,2% pour les individus âgés de 35-44 ans et à 83,4% pour les individus âgés de 45-54 ans. En outre, l'analyse selon le niveau d'instruction montre que les individus du niveau secondaire ont un taux de participation aux dernières élections très faible (45,3%), comparés aux autres.

La répartition selon le milieu de résidence laisse entrevoir que, quel que soit le milieu de résidence, près de six individus sur dix au moins ont participé à la dernière élection présidentielle. Cependant, il importe de signaler que la participation est légèrement plus importante dans les autres milieux urbains (61,9%) et à Dakar urbain (60,4%) qu'en milieu rural (58,7%). Par ailleurs, dans les régions de Matam et de Saint-Louis, respectivement 67,6% et 67,4% ont participé à la dernière élection présidentielle, alors que dans les régions de Diourbel (49,7%), de Tambacounda (50,9%), de Kédougou (54,6%) et de Kolda (55,1%), le taux de participation à la dernière élection présidentielle n'a pas atteint 60%.

L'analyse selon le quintile de bien-être économique révèle que la participation à la dernière élection présidentielle augmente avec le bien-être du ménage. En effet, le taux de participation passe de 56,4 % pour les plus pauvres à 62,2% pour les individus du quintile le plus riche, soit un écart de plus de 5,8 points de pourcentage.

L'examen du motif de non-participation montre qu'aussi bien pour les hommes que pour les femmes, la principale raison d'abstention est le non enregistrement sur les listes électorales (61,2% pour les hommes et 63,6% pour les femmes). Le pourcentage d'individus de 18 ans et plus n'ayant pas voté à la dernière élection présidentielle et ayant considéré que voter ne sert à rien est de 5,3% chez les hommes et de 5,1% chez les femmes. En outre, au moins près du tiers des individus de 18 ans et plus n'ayant pas voté (31,0% pour les hommes et 29,2% pour les femmes) ont évoqué d'autres raisons.

La répartition par âge révèle la même situation pour les individus âgés de moins de 45 ans. Par contre, pour les individus âgés de 45 ans et plus, le motif d'abstention se trouve dans les autres raisons. Cependant, pour les individus âgés de 35 ans et plus, la proportion qui déclare que voter ne sert à rien, devient importante.

Quand il s'agit de la répartition par niveau d'instruction, la principale raison de non-participation est le non enregistrement sur les listes électorales, quel que soit le niveau d'études atteint par l'individu. Cependant, cette raison est plus évoquée par les individus du niveau secondaire (71,4%).

De même, le non enregistrement sur les listes électorales demeure le principal motif d'abstention, quelle que soit la région. Cependant, il est important de signaler que le comportement des régions est très disparate. En effet, pour les régions de Kédougou (72,0%), Kaolack (73,8%), Fatick (77,6%) et Kafrine (78,9%), le pourcentage des individus qui déclarent comme motif le non enregistrement sur les listes électorales dépasse celui constaté au niveau national (62,7%). Par contre, pour les régions de Matam (60,4%), Dakar (56,2%), Thiès (59,9%), Tambacounda (58,6%), Diourbel (59,0%) et Kolda (60,3%), le pourcentage d'individus de 18 ans et plus ayant déclaré la non-inscription comme motif d'abstention est en deçà du niveau national.

Par ailleurs, seulement 18,6 % des individus de 18 ans et plus s'intéressent à la politique. Ce pourcentage est de 21,4 % chez les hommes contre 16,3% chez les femmes. Parmi les individus âgés de 18-24 ans et ceux âgés de 25-34 ans, respectivement 14,3% et 18,3% s'intéressent à la politique.

Pour les individus des groupes d'âges 35-44 ans et 45-54 ans, plus du cinquième s'intéresse à la politique (respectivement 20,7%, 22,0%).

Chez les individus n'ayant aucun niveau d'instruction, 15,7% s'intéressent à la politique. Pour ceux ayant un niveau supérieur, ce pourcentage passe à 31,1 %, soit un écart de plus de 15,4 points de pourcentage. Pour les individus de 18 ans et plus ayant un niveau primaire, et ceux de niveau secondaire, respectivement 22,2% et 20,8% s'intéressent à la politique.

L'analyse selon le milieu de résidence montre une nette disparité entre les zones de résidence. En milieu urbain dakarais, 21,7% des individus âgés de 18 ans et plus s'intéressent à la politique contre 18,8% dans les autres milieux urbains et 16,7% en milieu rural. Ces disparités sont également constatées entre les régions. Pour les régions de Diourbel et de Kafrine, respectivement 10,5% et 11,2% des individus de 18 ans et plus s'intéressent à la politique. Ce pourcentage est plus élevé à Kolda et s'établit à 31,6%. Alors que pour les autres régions, il varie entre 15,0% et 24,5%.

Les individus de sexe masculin, ceux âgés de 45 à 54 ans, ceux ayant un niveau supérieur et les résidents des autres milieux urbains adhèrent plus à des partis politiques.

**Tableau 17.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Effectif	Motif d'abstention des individus âgés de 18 ans et plus				Total	Pourcentage des individus de 18 ans et plus intéressés par la politique	Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un partie politique	Effectif
			Pas de candidat représentant vos demandes	Voter ne sert à rien	Pas enregistré sur les listes électorales	Autre raison				
<b>Sexe</b>										
Homme	63,0	3 293 360	2,5	5,3	61,2	31,0	100,0	21,4	7,6	3 293 360
Femme	57,6	4 126 299	2,1	5,1	63,6	29,2	100,0	16,3	6,3	4 126 299
<b>Groupes d'âges</b>										
18-24 ans	8,8	1 625 341	1,3	2,0	77,0	19,7	100,0	14,3	3,8	1 625 341
25-34 ans	62,5	1 997 716	3,0	5,8	57,4	33,8	100,0	18,3	5,8	1 997 716
35-44 ans	79,2	1 447 216	3,5	10,9	46,9	38,7	100,0	20,7	8,2	1 447 216
45-54 ans	83,4	1 003 531	3,3	11,7	39,5	45,5	100,0	22,0	10,2	1 003 531
55 ans et plus	80,0	1 345 854	3,1	10,5	30,3	56,1	100,0	19,4	8,3	1 345 854
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	63,0	4 194 309	2,2	6,8	58,4	32,6	100,0	15,7	6,1	4 194 309
Primaire	64,7	1 460 859	2,6	4,5	62,5	30,4	100,0	22,2	8,6	1 460 859
Secondaire	45,3	1 498 590	2,2	2,5	71,4	23,9	100,0	20,8	7,1	1 498 590
Supérieur	69,3	265 900	2,0	4,3	56,5	37,2	100,0	31,1	8,2	265 900
<b>Milieu de résidence</b>										
Dakar urbain	60,4	2 063 987	1,7	4,2	56,4	37,7	100,0	21,6	6,4	2 063 987
Autres urbains	61,9	1 915 886	3,2	5,1	62,0	29,7	100,0	18,8	7,2	1 915 886
Ens. Urbain	61,1	3 979 873	2,4	4,6	59,0	33,9	100,0	20,2	6,8	3 979 873
Rural	58,7	3 439 785	2,0	5,8	66,6	25,6	100,0	16,7	7,1	3 439 785

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Au Sénégal, plus de la moitié des individus âgés de 18 ans et plus (67,4%) estiment que l'autorité centrale ne prend pas en compte les préoccupations de la population. Cette opinion est partagée, quelle que soit la caractéristique sociodémographique.

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en milieu urbain, 69,3% des individus âgés de 18 ans et plus estiment que l'autorité centrale ne prend pas en compte les préoccupations de la population contre 65,2% en milieu rural, soit un écart de 4,1 points de pourcentage. Cet écart découle du milieu urbain dakarois où plus de sept individus sur dix (73,2%) âgés de 18 ans et plus déclarent que les préoccupations de la population ne sont pas prises en compte par l'autorité centrale.

S'agissant du niveau d'instruction, plus on est instruit, plus on considère que l'autorité centrale ne prend pas en compte les préoccupations des populations. En effet, 65,6% des individus de 18 ans et plus non instruits estiment que les préoccupations de la population ne sont pas prises en compte. Cette proportion est de 69,2% pour ceux ayant un niveau primaire, de 69,6% et de 73,4% pour respectivement les individus de 18 ans et plus ayant atteint les niveaux secondaire et supérieur.

Par ailleurs, 12,4% des individus de 18 ans et plus estiment que les préoccupations de la population sont beaucoup prises en compte par l'autorité centrale. Ce pourcentage diminue avec l'instruction en passant de 13,6% pour les individus de 18 ans et plus non instruits à 8,7% pour ceux qui ont un niveau supérieur.

La situation selon le milieu de résidence laisse comprendre que l'opinion selon laquelle les préoccupations de la population sont beaucoup prises en compte par l'autorité centrale est plus partagée dans les autres milieux urbains et en milieu rural qu'à Dakar urbain. En effet, à Dakar urbain, 4,5% des individus de 18 ans et plus estiment que les préoccupations de la population sont beaucoup prises en compte. Ce pourcentage a plus que triplé pour les autres milieux urbains (16,1%) et le milieu rural (15,1%).

L'analyse de l'opinion sur la prise en compte des préoccupations des groupes minoritaires par l'autorité centrale révèle qu'au Sénégal, près de trois individus sur 10 estiment que les préoccupations des groupes minoritaires sont prises en compte.

**Tableau 17.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage d'individus qui pensent que les politiciens prennent en compte les préoccupations de la population					Pourcentage d'individus qui pensent que les politiciens prennent en compte les préoccupations des groupes minoritaires			
	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prend en compte les préoccupations de la population	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Les partis politiques d'opposition	Les groupes minoritaires	Effectif
<b>Sexe</b>									
Homme	12,5	19,9	32,3	46,5	21,1	100,0	30,4	26,8	3 293 360
Femme	12,4	20,4	32,8	46,8	20,4	100,0	31,0	27,2	4 126 299
<b>Groupes d'âges</b>									
18-24 ans	12,5	19,8	32,2	47,5	20,3	100,0	30,5	26,9	1 625 341
25-34 ans	11,9	19,9	31,8	47,2	21,1	100,0	30,7	26,7	1 997 716
35-44 ans	12,1	19,8	31,9	47,3	20,8	100,0	29,8	26,3	1 447 216
45-54 ans	12,7	20,5	33,2	46,5	20,3	100,0	30,7	27,0	1 003 531
55 ans et plus	13,2	21,3	34,5	44,6	20,9	100,0	32,3	28,6	1 345 854
<b>Niveau d'instruction</b>									
Aucun	13,6	20,8	34,4	46,1	19,5	100,0	32,0	27,7	4 194 309
Primaire	11,1	19,7	30,8	48,1	21,1	100,0	29,4	26,4	1 460 859
Secondaire	11,1	19,3	30,4	47,2	22,4	100,0	29,4	26,2	1 498 590
Supérieur	8,7	17,9	26,6	45,6	27,8	100,0	26,6	23,3	265 900
<b>Milieu de résidence</b>									
Dakar urbain	4,5	22,3	26,8	50,5	22,7	100,0	26,8	22,9	2 063 987
Autres urbains	16,1	18,8	34,9	43,9	21,2	100,0	30,2	27,0	1 915 886
Ens. urbain	10,1	20,6	30,7	47,3	22,0	100,0	28,4	24,9	3 979 873
Rural	15,1	19,7	34,8	46,0	19,2	100,0	33,4	29,5	3 439 785
<b>Quintile de bien-être</b>									
Le plus pauvre	17,4	19,5	36,9	43,6	19,4	100,0	34,2	29,8	1 149 062
Second	12,0	19,7	31,7	46,9	21,4	100,0	30,3	25,9	1 223 184
Moyen	10,9	20,8	31,7	46,6	21,8	100,0	29,4	26,0	1 416 862
Quatrième	11,3	20,9	32,2	47,2	20,6	100,0	30,6	26,5	1 662 493
Le plus riche	11,8	19,8	31,6	48,1	20,3	100,0	30,1	27,4	1 968 057
<b>Sénégal</b>	<b>12,4</b>	<b>20,2</b>	<b>32,6</b>	<b>46,7</b>	<b>20,7</b>	<b>100,0</b>	<b>30,8</b>	<b>27,0</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 17.3. Indice de perception de l'Etat de droit

La perception de l'état de droit s'est évaluée par la qualité du système judiciaire et l'absence de corruption. Le Erreur ! Source du renvoi introuvable. présente l'indice d'appréciation de l'état de droit mesuré par les index d'appréciation du système judiciaire et de l'absence de corruption.

L'analyse de l'indice de perception de l'Etat de droit montre que les individus âgés de 18 ans et plus ont une bonne perception de l'Etat de droit avec un indice de 0,630. L'analyse des sous indices montre que la perception que les individus de 18 ans et plus ont du système judiciaire est meilleure que celle sur l'absence de corruption avec respectivement 0,700 comme indice de perception du système judiciaire et 0,616 comme indice de perception de l'absence de corruption.

La perception de l'Etat de droit est également bonne aussi bien pour les hommes que pour les femmes âgées de 18 ans et plus avec respectivement des indices de 0,634 et 0,619. Cependant, il importe de signaler que la perception que les hommes ont du système judiciaire est meilleure que celle des femmes avec des indices du système judiciaire respectif de 0,704 et de 0,686.

L'analyse selon le groupe d'âges révèle la même situation. En outre, la perception des individus de 18-34 ans sur l'indice de l'Etat de droit ainsi que sur ses sous indices est meilleure que celles des individus des autres groupes d'âge.

Par ailleurs, le niveau de perception de l'Etat de droit diminue avec le niveau d'instruction. En effet, étant de 0,644 pour ceux qui sont sans niveau, l'indice de perception de l'Etat de droit s'établit à 0,556 pour les individus de 18 ans et plus ayant un niveau supérieur.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que la perception de l'Etat de droit est meilleure en milieu rural qu'en milieu urbain avec des indices de perception respectifs de 0,661 et de 0,603. Cependant, il importe de préciser que cette perception n'est pas identique entre Dakar urbain et les autres milieux urbains. En effet, l'indice de perception de l'Etat de droit est de 0,580 pour Dakar urbain et de 0,629 pour les autres milieux urbains, ce qui veut dire que les individus de 18 ans et plus résidant dans les autres milieux urbains ont une meilleure perception de l'Etat de droit que ceux résidant à Dakar urbain. L'analyse des sous indices révèle par ailleurs que la perception sur le système judiciaire (0,700) est meilleure que celle liée à l'absence de corruption (0,616).

**Tableau 17.5 : Niveau d'appréciation de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit
<b>Sexe</b>			
Homme	0,704	0,620	0,634
Femme	0,686	0,605	0,619
<b>Groupes d'âges</b>			
18 - 34 ans	0,708	0,629	0,643
35 - 59 ans	0,696	0,611	0,625
60 ans et plus	0,703	0,620	0,634
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	0,713	0,631	0,644
Primaire	0,683	0,599	0,613
Secondaire	0,679	0,592	0,607
Supérieur	0,637	0,540	0,556
<b>Milieu de résidence</b>			
Dakar urbain	0,662	0,564	0,580
Autres urbains	0,693	0,616	0,629
Ens. Urbain	0,677	0,589	0,603
Rural	0,726	0,648	0,661
<b>Sénégal</b>	<b>0,700</b>	<b>0,616</b>	<b>0,630</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité

L'objectif est de construire un indice gouvernance, paix et sécurité dont les valeurs sont comprises entre 0 et 1, les valeurs élevées indiquant une bonne perception de la gouvernance, paix et sécurité.

La méthodologie de création de l'indice gouvernance, paix et sécurité ( $I_{GPS}$ ) et des indices de ses composantes est inspirée de l'approche adoptée pour le calcul de l'Indice de Gouvernance Mondiale (2009) et de l'approche de Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. L'indice GPS est composé de 3 indicateurs :

- Droit de l'homme et participation composé sous-indicateurs et 9 index ;
- Etat de droit composé 2 sous-indicateurs et 3 index ;
- Paix et sécurité composé 2 sous-indicateurs et 7 index.

Dans le cadre de la création de l'indice gouvernance, paix et sécurité, nous considérons comme :

- Unité d'observation : les personnes de 18 ans et plus ;
- Unité d'analyse : les ménages.

Le passage de l'unité d'observation à l'unité d'analyse (ménage) se fait par la moyenne des réponses fournies par toutes les personnes interrogées dans le ménage et par normalisation avec les notations suivantes:

- Variables ( $l= 1$  à  $L$ ) ; Index ( $k=1$  à  $K$ ) ; Sous-indicateur ( $j=1$  à  $J$ ) et Indicateur ( $i=1$  à  $N$ )
- $L_{ijk}$  = nombre de variables de l'index  $k$  du sous – indicateur  $j$  de la composante  $i$
- $I_{ijk}$  = valeur de l'index  $k$  du sous – indicateur  $j$  de la composante  $i$

Soit  $S_{ij}$  la moyenne des valeurs de la variable  $i$  obtenue sur toutes les personnes interrogées dans le ménage  $j$ , la normalisation de la variable  $i$  au niveau du ménages  $j$  notée  $I_{ij}$  est donnée par :

- $I_{ij} = \frac{S_{ij} - \min_k\{S_{ik}\}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$  si la variable a un impact positif sur l'indice ou le sous-indice.
- $I_{ij} = \frac{\max_k\{S_{ik}\} - S_{ij}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$  si la variable a un impact négatif sur l'indice ou le sous-indice.

Avec  $\min_k\{S_{ik}\}$  la valeur minimale de  $S_{ij}$  obtenue sur l'ensemble des ménages et  $\max_k\{S_{ik}\}$  la valeur maximale de  $S_{ij}$  obtenue sur l'ensemble des ménage pour la variable  $i$ .

L'indice gouvernance, paix et sécurité noté  $I_{GPS}$  est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les indicateurs qui le composent.

$$I_{GPS} = \sum_{i=1}^3 \frac{P_i}{\sum_i P_i} I_i$$

Avec chaque indicateur comme la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les sous-indicateurs qui le composent.

$$I_i = \frac{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij} I_{ij}}{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij}} \text{ avec } L_{ij} = \sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}$$

**Liste des variables utilisées pour le calcul de l'indice gouvernance, paix et sécurité**

<b>Composantes (i)</b>	<b>Sous-indicateur (j)</b>	<b>Index (nombre de variables) (k)</b>	<b>Questions</b>	
<b>1- Droit de l'homme et participation (14 variables)</b>	Droits civils et politiques (5 variables)		G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ?	
		Violences contre les médias (1)	A. Liberté d'expression	
		Liberté de la presse (1)	B. Liberté de la presse (média)	
		Respect des droits civils (1)	C. Egalité devant la loi	
		Liberté politique (1)	D. Liberté politique (choix de son parti)	
	Participation (9 variables)	Participation à la vie politique (4)		G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de ...: A. De dire ce que vous pensez B. D'adhérer à l'organisation politique de votre choix
				G20. Etes-vous membre (dirigeant ou non) d'une association? F. Parti politique
				G16a. Avez-vous voté aux dernières élections présidentielles?
		Processus électoral et pluralisme (2)		G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de ...: C. De choisir pour qui voter sans pression
				G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ? E. Elections libres et transparentes
		Culture politique (3)		F. Liberté d'association
				G22. Etes-vous intéressé par la politique?
				G23. Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)?
		Absence de discrimination et d'inégalités de sexe (2)	Droits sociaux des femmes (2)	
<b>2- Etat de droit (12 variables)</b>	Système judiciaire (2 variables)	Indépendance (1)	G7. b) Leur faites-vous confiance ? (B. La justice)	
		Efficacité (1)	G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)	
	Absence de corruption (10 variables)	Indice de perception de la corruption (10)		G12. Pensez-vous que la corruption constitue un problème pour le pays ?
				G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (Sauf D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
<b>3- Paix et sécurité (41 variables)</b>	Sécurité nationale (2 variables)	Conflits (3)		P9a. De nos jours, pensez-vous que le degré de tension ou de violence qui existe-entre les différents groupes vivant dans votre localité est important?
				P9c. Si vous considérez votre localité, au cours des 12 derniers mois, le risque de violence entre les différents groupes a-t-il augmenté ?
				P9d. A votre avis, pensez-vous que la situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois?
	Sécurité publique (38 variables)	Degré de confiance à l'Etat (1)		P11. Faites-vous confiance à l'Etat pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence?
		Degré de confiance entre citoyens (14)		P12a. Dans votre pays, êtes-vous capables de faire confiance à la plupart des gens qui vous entourent?

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
			P12b. De manière spécifique, avez-vous confiance à ... :
			P2. Vous sentez-vous en sécurité dans les situations suivantes ?
		Criminalité violente (7)	P4a. Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on menacé avec une arme à feu?
			P4b. Vous a-t-on menacé avec un autre type d'arme (ex. couteau, machette)?
			P3a. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vécu les situations suivantes (A-E ci-dessous)?
		Discrimination par les forces de l'ordre (12)	P6a. Pensez-vous que les forces de l'ordre de ce pays font de la discrimination sur la base de ...?
			P6b. Avez-vous déjà été victime de discrimination du fait de votre...?
		Efficacité des Forces de l'ordre face au problème de sécurité (3)	P7. Dans l'ensemble, diriez-vous que les forces de l'ordre dans ce pays sont efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité?
		Appréciation globale par rapport à la sécurité (1)	P13. Tout compte fait, diriez-vous que vous vous sentez: A. En sécurité?

## Chapitre 18: Paix et sécurité

### Résultats clés

- Au Sénégal, la criminalité s'est manifestée en 2017 principalement par la violence physique, psychologique ou sexuelle et le vol ou la tentative de vol dans les lieux de résidence de la population. En effet, les pourcentages d'individus de 18 ans et plus estimant être victimes de violences physique, psychologique ou sexuelle en 2017 est de 11,7% et la proportion de ceux déclarant que quelqu'un s'est introduit dans leur résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose est de 8,5%.
- Au Sénégal, 84,6% des individus âgés de 18 ans et plus estiment qu'il n'y a pas de risque d'être victime de criminalité. Parmi ces derniers, 46,6% déclarent qu'il n'y a pas du tout de risque d'être victime de criminalité, alors que les 38,0% déclarent cette absence de risque avec quelques réserves.
- L'analyse de la perception sur le degré de tension entre les différents groupes socioculturels laisse entrevoir que 81,6% des individus âgés de 18 ans et plus estiment qu'il n'y a pas de tension entre des groupes différents. Ceux qui considèrent qu'il y'a beaucoup de tensions entre les groupes sont de 4,9%.
- Les principaux modes d'assistance pour résoudre les conflits, utilisés par les individus âgés de 18 ans et plus résidant au Sénégal sont les forces de l'ordre (36,5%), les comités locaux (22,5%), les leaders traditionnels (22,1%) et les leaders religieux (10,5%).
- Au Sénégal, 22,6% des individus de 18 ans et plus ne se sentent pas en sécurité, alors que 30,1% se disent être beaucoup en sécurité et 47,3% plutôt en sécurité.

La paix et la sécurité participent à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. L'ODD 16 porte sur la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques.

Le PSE en son axe 3 « Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité », a fait de la Paix et la sécurité le fer de lance de son développement économique et social. Le chapitre 18 traite la paix et la sécurité des personnes et des biens et la capacité de l'Etat de leur assurer la sécurité. Il étudie d'éventuels conflits entre les populations et leur mode de résolution.

### 18.1. Menace générale et sentiment de sécurité

Au Sénégal, les principales menaces évoquées par les individus âgés de 18 ans et plus sont d'ordre économique. Il s'agit du chômage et de la pauvreté. Pour ces deux menaces, respectivement 62,8% et 58,0% des personnes âgées de 18 ans et plus se déclarent inquiets de les vivre. Il s'ensuit la faim (46,2%) et l'absence de santé (45,9%). L'analyse selon le sexe révèle la même situation.

Cependant, à Dakar urbain, la violence d'ordre criminel constitue la troisième menace (52,4%) qui inquiète les individus âgés de 18 ans et plus après le chômage (64,1%) et la pauvreté (57,2%). L'absence de santé y reste la quatrième menace avec 40,1% des individus de 18 ans et plus qui en sont inquiets.

Concernant les autres milieux urbains, les quatre principales menaces sont celles constatées au niveau national, à savoir : le chômage, la pauvreté, l'absence de santé et la faim. Les pourcentages d'individus de 18 ans et plus, inquiets dans leur vie quotidienne de vivre ces menaces, sont respectivement dans les autres milieux urbains de 63,4%, 58,2%, 49,1% et 48,2 %. En milieu rural, ces proportions sont de 61,6% pour le chômage, 58,5% pour la pauvreté, 50,1% pour la faim et 47,5% pour l'absence de la santé.

Dans la région de Dakar, le chômage (64,5%), la pauvreté (57,6%), la violence d'ordre criminel (51,9%) et la violence contre les femmes (42,5%) sont les quatre principales menaces qui inquiètent les individus de 18 ans et plus. Dans la région de Kaffrine, les quatre principales menaces qui inquiètent les individus de 18 ans et plus sont : le chômage (89,8%), la pauvreté (86,9%), la faim (84,2%) et l'absence de santé (81,0%). Cependant, force est de constater que pour cette région, hormis la menace d'être expulsé de chez soi, toutes les autres citées dans le **Erreur ! Référence non valide pour un signet**. inquiètent les individus âgés de 18 ans et plus.

Dans la région de Kaolack, 82,7% des individus âgés de 18 ans et plus sont inquiétés par la pauvreté. Ces proportions sont respectivement de 80,1 %, 68,7% et 59,8% pour le chômage, l'absence de santé et la faim. A Thiès, le terrorisme reste la quatrième menace après le chômage, la pauvreté et l'absence de santé et inquiète 53,8% des adultes.

**Tableau 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Violence d'ordre criminel	Violence entre communautés	Violence contre les femmes	Conflit armé ou guerre	Terrorisme	Infort ou blessures dues à des catastrophes naturelles	Risques pour la santé	Pauvreté	Chômage	Faim	Expulsion (de votre lieu de résidence / votre terre)	Effectif
<b>Sexe</b>												
Homme	39,6	28,4	37,5	27,3	33,0	33,8	45,2	58,8	63,5	47,0	19,4	3 293 360
Femme	39,2	29,9	38,4	27,8	33,6	34,4	46,4	57,5	62,2	45,5	18,8	4 126 299
<b>Milieu de résidence</b>												
Dakar	52,4	21,2	43,0	20,2	30,9	23,8	40,1	57,2	64,1	37,7	19,2	2 063 987
Autres urbains	36,1	33,3	38,6	31,7	37,0	37,9	49,1	58,2	63,4	48,2	21,0	1 915 886
Ens. Urbain	44,6	27,0	40,9	25,7	33,8	30,6	44,4	57,7	63,8	42,7	20,1	3 979 873
Rural	33,3	31,8	34,7	29,7	32,9	38,2	47,5	58,5	61,6	50,1	17,8	3 439 785
<b>Région</b>												
Dakar	51,9	21,3	42,5	20,3	31,2	23,9	40,1	57,6	64,5	39,0	19,6	2 128 882
Diourbel	13,3	16,2	15,7	11,9	12,3	19,6	29,6	35,0	42,2	24,4	5,9	718 899
Fatick	45,2	39,6	43,7	38,8	43,7	45,6	49,0	71,7	74,1	64,0	24,4	357 976
Kaffrine	67,0	63,1	70,9	52,8	51,0	68,9	81,0	86,9	89,8	84,2	38,3	269 304
Kaolack	45,3	32,0	41,2	34,4	36,1	41,1	68,7	82,7	80,1	59,8	18,2	480 212
Kédougou	49,0	35,6	46,2	35,2	39,7	53,7	63,0	74,3	74,2	72,0	11,3	78 586
Kolda	13,5	15,0	15,3	15,9	14,4	23,9	31,9	52,3	56,0	55,4	21,4	297 996
Louga	46,0	47,5	48,5	40,8	45,0	51,7	56,2	64,1	67,6	47,0	18,9	455 935
Matam	11,3	11,6	12,7	18,2	18,9	23,4	19,6	35,0	45,7	28,8	17,9	266 774
Saint-Louis	42,6	42,1	43,7	33,8	41,8	43,5	49,6	53,7	56,8	50,5	26,6	492 187
Sédhiou	12,9	15,5	17,0	18,0	18,1	19,3	36,5	46,5	49,2	39,5	24,7	204 295
Tambacounda	5,6	5,7	11,1	6,5	6,7	9,8	26,2	38,3	37,0	35,0	6,2	329 474
Thiès	47,4	44,5	51,1	41,5	53,8	47,1	56,8	63,6	71,3	52,0	19,5	1 019 110
Ziguinchor	32,6	31,7	35,3	37,9	35,5	49,5	55,0	65,2	64,9	59,3	20,7	320 029
<b>Sénégal</b>	<b>39,3</b>	<b>29,2</b>	<b>38,0</b>	<b>27,5</b>	<b>33,4</b>	<b>34,1</b>	<b>45,9</b>	<b>58,0</b>	<b>62,8</b>	<b>46,2</b>	<b>19,0</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Moins de 50% des individus âgés de 18 ans et plus déclarent qu'ils se sentent en sécurité quand ils se déplacent seuls à pied le jour et la nuit dans leur zone de résidence.

Quand il s'agit de marcher seul, dans le quartier, 61,6% des individus de 18 ans et plus déclarent, qu'ils se sentent en sécurité si c'est le jour. Cette proportion est de 61,5% chez les hommes et de 61,7% chez les femmes. Elle est plus élevée dans les régions de Fatick (74,4%), de Dakar (69,2%), de Ziguinchor (66,9%), de Saint-Louis (66,6%), de Thiès (66,5%), de Kédougou (64,9%) et de Kaolack (63,0%) où il dépasse le niveau national. Par contre, dans les régions de Sédhiou (41,3%), de Diourbel (43,9%), de Tambacounda (47,9%) et de Matam (49,2%), moins de la moitié des individus âgés de 18 ans et plus estiment qu'ils se sentent en sécurité quand ils marchent seuls, le jour dans leur quartier. En outre, plus on est riche, plus on se sente en sécurité quand, on marche seul dans le quartier, le jour. En effet, le pourcentage d'individus de 18 ans et plus qui se sentent en sécurité, passe de 53,1% pour les individus vivants dans des ménages du quintile le plus pauvre à 64,2% pour ceux vivant dans des ménages du quintile le plus riche.

En outre, 54,7% des individus âgés de 18 ans et plus expriment un sentiment de sécurité s'ils marchent seul la nuit dans leur quartier soit 6,9 points de moins que le pourcentage de ceux qui sentent en sécurité le jour. Ce sentiment de sécurité, quand on marche seul la nuit, est plus manifesté dans les régions de Fatick (65,6%) et de Saint-Louis (64,6%) qu'à Kédougou, où seulement 33,0% des individus de 18 ans et plus se sentent en sécurité quand ils marchent seuls la nuit soit un écart de plus de 31 points de pourcentage. Il augmente globalement avec le niveau de vie du ménage. Le pourcentage d'individus de 18 ans et plus qui déclarent qu'ils sentent pas sécurité, quand ils marchent seuls la nuit dans leur quartier évolue de 49,1% pour les individus résidents dans des ménages du quintile le plus pauvre à 55,2%, 54,7% et 57,6% pour les individus vivant respectivement dans des ménages du second, du moyen et du quatrième quintile avant de s'établir à 55,2% pour les individus dont les ménages sont du quintile le plus riche.

Concernant la sécurité à la maison, 63,2% des individus âgés de 18 ans et plus se sentent en sécurité quand ils sont seuls à la maison le jour. Ce sentiment de sécurité est plus partagé dans les régions de Fatick (75,1%), de Dakar (71,7%), de Saint-Louis (68,9%), de Ziguinchor (66,9%), et de Thiès (66,5), où environ sept individus sur dix âgés de 18 ans et plus sentent en sécurité quand ils sont seuls à la maison le jour. Dans les régions de Sédhiou (42,2%), de Diourbel (46,5%) et de Matam (49,7%), moins de la moitié des individus ont exprimé ce sentiment de sécurité.

Les régions pour lesquelles on se sent en sécurité s'il s'agit d'y rester seul le jour, sont également les mêmes si c'est la nuit. Ce sentiment de sécurité de rester seule à la maison la nuit est plus dans les régions de Fatick et de Saint-Louis, avec respectivement 65,8%, et 65,5% des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité quand ils sont seuls à la maison, la nuit, soit plus de 7 points de pourcentage que le niveau national qui est de 58,3%. Par contre, à Kédougou, seulement 38,6% de ces individus se sentent en sécurité quand ils sont seuls à la maison, la nuit. En outre, les hommes et les riches se sentent plus en sécurité quand ils sont seuls à la maison, la nuit.

Pour ce qui est de la sécurité dans les transports publics, plus de la moitié (54,9%) des individus âgés de 18 ans et plus, résidents au Sénégal expriment un sentiment de sécurité quand ils attendent ou sont dans un transport public Cette situation est constatée quel que soit le sexe. C'est dans les régions de Fatick (67,5%), de Saint-Louis (64,8%), de Thiès (62,7%), de Louga (59,6%), et de Ziguinchor (59,2%) où la sécurité dans les transports publics est plus évoquée. Dans les régions de Sédhiou et de Kédougou, les individus de 18 ans et plus qui se sentent en sécurité quand ils attendent ou ils sont dans un véhicule de transport public, sont respectivement de 32,9% et de 39,8%.

Il ressort par ailleurs, de l'analyse du bien-être économique que globalement plus le bien-être du ménage est élevé plus les gens se sentent en sécurité dans les transports publics ou quand ils sont en attente d'un véhicule de transport public. En effet, 48,6% des individus résidents dans les ménages les plus pauvres expriment ce sentiment de sécurité alors que pour les ménages riches et plus riches, ce pourcentage est de 57,7% et 55,4% respectivement.

L'analyse de la sécurité dans le lieu de travail révèle que près de six sénégalais sur dix (57,7%) âgés de 18 ans et plus déclarent qu'ils se sentent en sécurité à leur lieu de travail. Ce sentiment est plus partagé par les hommes (58,4%) que par les femmes (57,1%). La situation selon la région montre que les individus âgés de 18 ans et plus résidant dans les régions de Fatick (66,0%), de Saint-Louis (64,7%), de Dakar (64,6%), de Thiès (64,0%), et de Ziguinchor(60,3%) se sentent plus en sécurité à leur lieu de travail avec des proportions qui dépassent le pourcentage observé au niveau national. Alors que dans la région de Sédhiou, moins du tiers (32,4%) déclarent se sentir en sécurité à leur lieu de travail. Par ailleurs, les personnes vivant dans des ménages riches sont globalement plus en sécurité dans le lieu de travail.

Quant à l'existence de danger, 48,7% des individus de 18 ans et plus déclarent qu'il n'y a pas de danger quand ils se déplacent seuls à pied, dans leur zone de résidence. Cette absence de danger est plus partagée par les hommes (50,7%) que par les femmes (47,0%).

L'examen de la situation selon la région laisse entrevoir que dans la région de Fatick (62,5%), Saint-Louis (60,6%), Thiès (54,9%), Kaolack (50,8%) et Louga (50,4%), la majeure partie des individus âgés de 18 ans et plus estiment qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seul à pied (le jour et la nuit), dans leur zone de résidence. Cependant, à Kédougou (27,4%), Kaffrine (32,9%), Sédhiou (38,6) et à Diourbel (38,7%) moins de 40% signalent l'absence de danger à se déplacer.

**Tableau 18.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

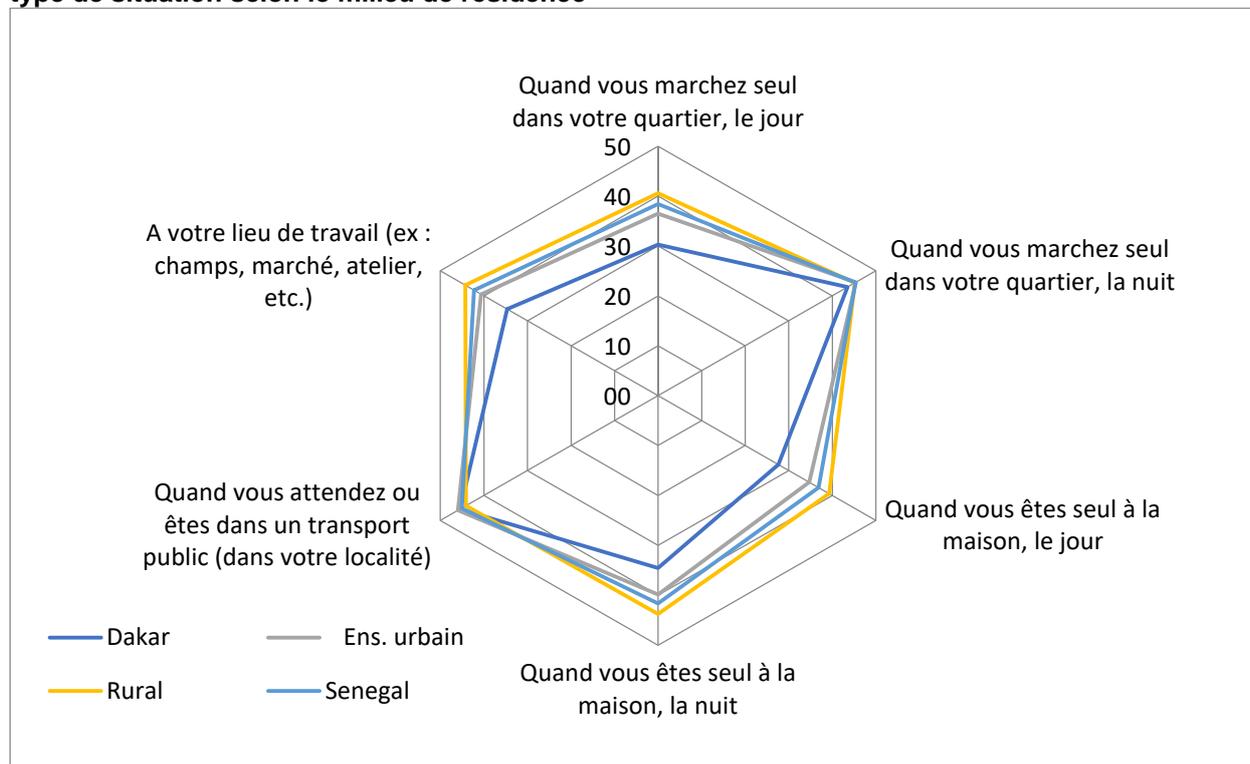
Caractéristiques sociodémographiques	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)	A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seuls à pied dans leur zone de résidence	Effectif
<b>Sexe</b>								
Homme	61,5	56,2	63,2	60,2	55,0	58,4	50,7	3 293 360
Femme	61,7	53,5	63,1	56,9	54,9	57,1	47,0	4 126 299
<b>Région</b>								
DAKAR	69,2	56,2	71,7	64,9	54,1	64,6	48,3	2 128 882
DIOURBEL	43,9	42,5	46,5	44,9	47,7	46,5	38,7	718 899
FATICK	74,4	65,6	75,1	65,8	67,5	66,0	62,5	357 976
KAFFRINE	54,0	42,6	53,3	41,1	48,6	49,9	32,9	269 304
KAOLACK	63,0	56,5	64,0	57,2	53,9	53,7	50,8	480 212
KEDOUGOU	64,9	33,0	64,9	38,6	39,8	48,3	27,4	78 586
KOLDA	50,2	52,5	53,1	54,1	51,3	49,9	47,9	297 996
LOUGA	60,8	55,0	60,8	55,0	59,6	53,1	50,4	455 935
MATAM	49,2	47,1	49,7	47,8	45,1	46,2	42,4	266 774
SAINT-LOUIS	66,6	64,6	68,9	65,5	64,8	64,7	60,6	492 187
SEDHIOU	41,3	50,3	42,2	50,2	32,9	32,4	38,6	204 295
TAMBACOUNDA	47,9	53,8	51,4	56,4	47,1	48,8	44,3	329 474
THIES	66,5	60,2	66,5	62,3	62,7	64,0	54,9	1 019 110
ZIGUINCHOR	66,9	51,2	66,9	59,1	59,2	60,3	49,0	320 029
<b>Quintile de bien-être économique</b>								
Le plus pauvre	53,1	49,1	54,2	51,8	48,6	49,7	42,0	1 149 062
Second	61,2	55,2	63,4	58,9	55,2	58,8	49,0	1 223 185
Moyen	60,3	54,7	62,2	57,8	55,8	57,5	47,4	1 416 862
Quatrième	66,0	57,6	67,5	61,0	57,7	61,3	52,2	1 662 493
Le plus riche	64,2	55,2	65,3	60,0	55,4	58,7	50,1	1 968 057
<b>Sénégal</b>	<b>61,6</b>	<b>54,7</b>	<b>63,2</b>	<b>58,3</b>	<b>54,9</b>	<b>57,7</b>	<b>48,7</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que la proportion d'individus se sentant en sécurité dans leur quartier le jour ou la nuit est plus élevée à Dakar urbain (69,8% et 56,5% respectivement) qu'en milieu rural (59,4% et 54,8% respectivement) et dans les autres milieux urbains (56,9% et 52,5% respectivement). Ce constat est valable pour la sécurité dans la maison, le jour ou la nuit.

La sécurité dans les transports publics est moins vécue dans les autres milieux urbains (53,6%) et à Dakar urbain (54,5%) que dans le milieu rural (55,9%).

**Graphique 18.1 : Pourcentage de la population de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence**



## 18.2. Criminalité

Cette section cherche à mesurer l'incidence de la criminalité au sein de la population adulte. Au Sénégal, la criminalité s'est manifestée en 2017 principalement par la violence physique, psychologique ou sexuelle et le vol ou la tentative de vol dans les lieux de résidence de la population. En effet, les pourcentages d'individus de 18 ans et plus estimant être victimes de violences physique, psychologique ou sexuelle en 2017 est de 11,7% et la proportion de ceux déclarant que quelqu'un s'est introduit dans leur résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose est de 8,5%. Pour les autres incidences, le pourcentage d'individus de 18 ans et plus ayant déclaré être victimes n'atteint pas 3,5 %. Parmi les individus victimes de violence au cours des douze derniers mois, 38,4% ont signalé les faits aux autorités compétentes ou ont recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus.

L'analyse selon le sexe montre que 8,2% de femmes et 8,9% des hommes âgés de 18 ans et plus ont déclaré être victimes de vol dans leur lieu de résidence, au cours des douze derniers mois. Le pourcentage d'individus de 18 ans et plus déclarant être victimes de violences physique, psychologique ou sexuelle, au cours des douze derniers mois est de 12,5% chez les hommes et 11,0% chez les femmes. La proportion de victimes ayant signalé les faits est de 40,0% pour les hommes et 36,9% pour les femmes ; ce qui donne un écart de 3,1 points de pourcentage. En outre, 3,6% des hommes et 2,8% des femmes ont déclaré être victimes de vol à l'extérieur de leur lieu de résidence.

La situation selon le milieu de résidence laisse comprendre qu'en milieu urbain, 13,5% des individus de 18 ans et plus ont déclaré être victimes de violences physique, psychologique ou sexuelle, au cours des douze derniers mois, alors qu'en milieu rural, ce pourcentage n'est que de 9,6%, soit un écart de 3,9 points. Cette dominance du milieu urbain, en termes de violence, est aggravée par la situation de Dakar urbain où 15,7% des individus âgés de 18 ans et plus déclarent être victimes de violences contre 11,2% dans les autres milieux urbains. De même, le pourcentage de personnes victimes de vol à l'extérieur de leur lieu de résidence, au cours des douze derniers mois, est plus élevé à Dakar urbain (3,8%) et dans les autres milieux urbains (3,1%) qu'en milieu rural (2,8%). Cependant, même si les individus résidant en milieu urbain sont plus exposés à la violence, le pourcentage d'individus victimes de violences et ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus est plus élevé en milieu rural (45,4% contre 34,2% en milieu urbain).

L'analyse selon le quintile de bien-être économique du ménage montre qu'en 2017, les violences et le vol à l'intérieur du lieu de résidence affectent plus les individus vivant dans des ménages du quintile le plus riche. Parmi ces derniers, 13,6% sont victimes de violences physique, psychologique ou sexuelle et 9,9% déclarent être victimes de vol dans leur lieu de résidence. Alors que pour les individus du quintile le plus pauvre, ces proportions sont respectivement de 10,0 et 7,1%.

**Tableau 18.3 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Homme	Femme	Dakar urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	<b>Sénégal</b>	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	8,9	8,2	12,0	8,2	10,2	6,6	<b>8,5</b>	7,1	7,9	8,4	8,4	9,9
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	1,5	1,2	2,0	1,1	1,6	1,0	<b>1,3</b>	1,2	1,2	1,3	1,1	1,7
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	3,6	2,8	3,8	3,1	3,5	2,8	<b>3,1</b>	2,9	2,6	2,8	3,2	3,8
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	1,5	1,0	1,8	0,9	1,4	0,9	<b>1,2</b>	1,2	1,4	1,1	1,0	1,2
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	<b>0,3</b>	0,3	0,2	0,3	0,4	0,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel	1,7	1,2	2,1	1,2	1,6	1,1	<b>1,4</b>	1,3	1,5	1,3	1,4	1,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	12,5	11,0	15,7	11,2	13,5	9,6	<b>11,7</b>	10,0	10,7	11,1	11,9	13,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	40,0	36,9	31,0	39,0	34,2	45,4	<b>38,4</b>	38,0	35,4	38,4	41,5	37,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	<b>0,2</b>	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex. couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	0,8	0,4	0,8	0,5	0,6	0,4	<b>0,5</b>	0,6	0,7	0,5	0,4	0,6

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Le Tableau 18.4 montre que les incidences qui sont les plus rapportées par les individus de 18 ans et plus, à des structures de règlement de conflit officiellement reconnues sont la destruction délibérée de bien personnel et l'agression avec des proportions respectives de 50,7 et 44,3%. Plus de la moitié des cas d'introduction et de vol dans le lieu de résidence (64,6%) et des vols à l'extérieur (57,4%) ne sont pas rapportés. Pour le harcèlement sexuel, 45,8% des cas ne sont pas rapportés, alors que plus du cinquième (21,4%) sont réglés à la malice.

Par ailleurs, les individus âgés de 18 ans et plus font plus appel aux forces de l'ordre qu'aux autorités communautaires pour le règlement des différends.

L'analyse selon le sexe révèle que, hormis la destruction volontaire, les hommes rapportent plus d'incidents à des structures officiellement, comparés aux femmes. Les écarts sont plus remarquables pour l'agression et le harcèlement sexuel avec respectivement 65,8 et 61,3% de cas rapportés par les hommes âgés de 18 ans et plus contre 46,7% et 48,8% pour les femmes du même groupe d'âges. Le taux de satisfaction est plus élevé pour le harcèlement (47,5%).

**Tableau 18.4 : Pourcentage d'incidents rapportés et taux de satisfaction des incidents rapportés selon les types d'incidents, Sénégal, 2017**

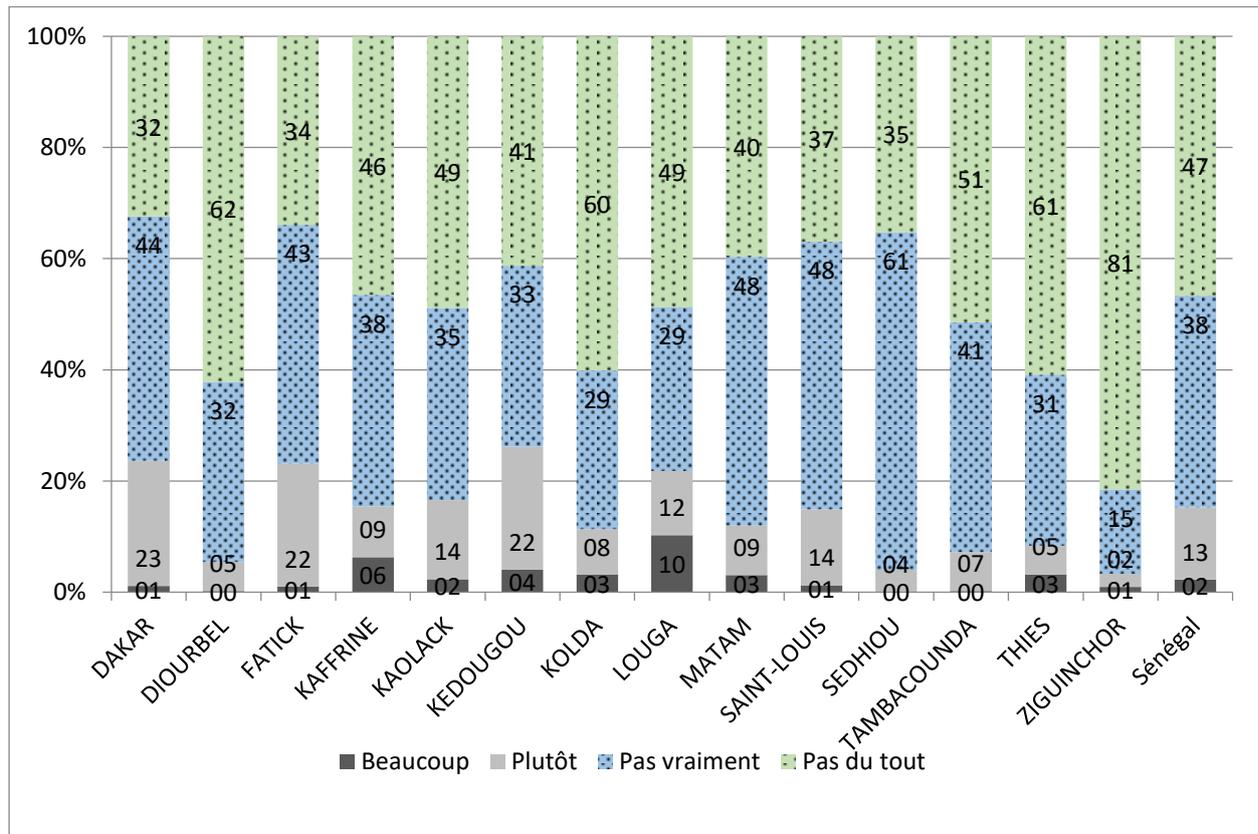
Types d'incidents	Structures de règlements des déférents		Pourcentage d'incidents rapportés à des structures officiellement reconnues							Taux de satisfaction
	Aux forces de l'ordre	Aux structures communautaires	Total structures officiellement reconnues	A la malice	Pas rapporté	Total	Homme	Femme	Total	
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	28,3	4,5	32,8	2,6	64,6	100,0	37,1	33,9	35,4	16,4
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	37,4	13,3	50,7	8,7	40,5	100,0	57,1	62,0	59,5	29,3
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	32,5	5,2	37,7	4,9	57,4	100,0	42,9	42,3	42,6	21,5
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	33,5	10,8	44,3	11,6	44,1	100,0	65,8	46,7	55,9	34,3
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	20,9	11,9	32,8	21,4	45,8	100,0	61,3	48,8	54,2	47,5

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Le Graphique 18.2 montre que globalement 85% des individus âgés de 18 ans et plus estiment qu'il n'y a pas de risque d'être victime de criminalité. Parmi ces derniers, 47% déclarent qu'il n'y a pas du tout de risque d'être victime de criminalité, alors que les 38,0% déclarent cette absence de risque avec quelques réserves. Le pourcentage d'individus de 18 ans et plus estimant qu'il y'a beaucoup de risques d'être victime de criminalité est de 2,3%. Par contre, 13,0% estiment qu'il existe des risques de criminalité, mais ils sont moindres.

Par ailleurs, il ressort de l'analyse par région que la proportion d'individus de 18 ans et plus estimant qu'il n'y a pas de risque d'être victime de criminalité est plus élevée à Ziguinchor où elle est de 81,5%, puis à Diourbel (62,1%), Thiès (60,8%) et Kolda (60,1%). La proportion des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y'a beaucoup de risques d'être victime de criminalité est plus élevée à Louga où elle s'établit à 10,3%.

**Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Sénégal, 2017**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### 18.3. Conflits et mode de résolution

Il découle de l'analyse de l'incidence de la criminalité que 15,3% des individus de 18 ans et plus estiment qu'il est probable qu'ils soient victimes de criminalité.

Il n'existe pas beaucoup de différence entre la perception des hommes et celle des femmes sur la probabilité d'être victime de criminalité. En effet, 16,0% des hommes âgés de 18 ans et plus ont peur d'être victimes de criminalité contre 14,8% chez les femmes, soit un écart de 1,2 point.

En outre, les individus âgés de 18 ans et plus résidant en milieu urbain sont plus pessimistes que les ruraux quant à la survenance de criminalité. En effet, en milieu urbain, 17,6% des individus pensent qu'ils peuvent être victimes de criminalité, alors qu'en milieu rural, cette proportion est de 12,6%, soit une différence de 5%. Cette proportion importante en milieu urbain émane de la situation de Dakar urbain où 24,0% des individus de 18 ans et plus estiment qu'il est probable qu'ils soient victimes de criminalité, soit plus du double de la proportion obtenue dans les autres milieux urbains (10,8%).

Cette peur de vivre la criminalité est plus élevée dans les régions de Kédougou (26,2%), Dakar (23,7%), Fatick (23,1%) et Louga (21,8%) où plus du cinquième des individus âgés de 18 ans et plus estiment qu'il est probable qu'ils soient victimes de criminalité.

Par ailleurs, s'agissant de l'analyse selon le quintile de bien-être économique, les résultats du **Tableau 18.5** montrent que la peur d'être victime de criminalité varie peu avec le niveau de bien-être économique du ménage. En effet, parmi les individus de 18 ans et plus résidant dans les ménages du quintile le plus pauvre, 15,7% pensent qu'il est probable qu'ils soient victimes de criminalité. Ces proportions s'établissent à 16,4% pour les individus du second quintile et à 14,1% pour ceux du

quintile moyen. Elles sont de 16,5% pour les individus du quatrième quintile et de 14,3% pour les individus du quintile le plus riche.

Quant à la discrimination de la part des forces de l'ordre, la situation économique est le facteur de discrimination le plus fréquent au Sénégal. En effet, 3,4% des individus de 18 ans et plus disent être victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait qu'ils sont pauvres. Les pourcentages de ceux estimant être discriminés par les forces de l'ordre du fait de leur sexe ou de leur ethnicité sont respectivement de 1,8% et de 1,6%.

L'analyse selon le sexe respecte la tendance dégagée au niveau national. Quel que soit le sexe, la situation économique est le facteur de discrimination le plus fréquent avec 3,7% d'hommes et 3,2% de femmes de 18 ans et plus qui ont déclaré être victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur pauvreté. Les résultats selon la région vont dans le même sens. Cependant, il importe de signaler qu'il existe une nette différence entre les régions de Tambacounda, Sédhiou (avec respectivement 9,2% et 9,1% estimant être victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait qu'ils sont pauvres) et les autres régions, où ce pourcentage n'atteint pas 6%. Il devient plus faible dans les régions de Dakar (1,7%), de Matam (1,8%) et de Ziguinchor (1,8%).

S'agissant de la capacité des forces de l'ordre, la majeure partie des individus de 18 ans et plus considère que les forces de l'ordre ne peuvent pas faire face aux problèmes sécuritaires rencontrés par la population, quel que soit le problème cité. En effet, 68,8% des individus pensent que les forces de l'ordre ne peuvent pas faire face à toutes les formes de crimes. Pour des problèmes tels que la violence contre les femmes et celle contre les enfants, respectivement 71,7% et 72,5% des individus expriment le même sentiment. Ce pessimisme lié à la capacité des forces de l'ordre à résoudre les problèmes sécuritaires se confirme, en analysant selon le sexe ou le milieu de résidence. Quels que soient le problème cité et le sexe, près de sept individus sur dix estiment que les forces de l'ordre ne sont pas capables de faire face aux problèmes sécuritaires. Cependant, il est à ce niveau noté une nette différence entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, quel que soit le problème considéré, le pourcentage d'individus âgés de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre ne sont pas en mesure de faire face à toutes les formes de crime est plus élevé en milieu urbain (71,4%) qu'en milieu rural (65,8%).

Au niveau régional, le pourcentage d'individus estimant que les forces de l'ordre ne sont pas capables de faire face aux problèmes sécuritaires est plus élevé dans la région de Kaolack. En effet, dans cette région, 85,5% de la population concernée estiment que les forces de l'ordre ne peuvent pas faire face à toutes les formes de crimes. Ce pourcentage s'établit à 87,8% pour ceux qui pensent que ces dernières ne peuvent pas régler le problème de la violence contre les femmes et 88,2% pour ceux qui expriment le même jugement pour les violences faites aux enfants. Par contre, dans la région de Sédhiou, quel que soit le problème, moins de 40% des individus de 18 ans et plus estiment que les forces de l'ordre ne sont pas en mesure d'apporter des solutions.

**Tableau 18.5 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

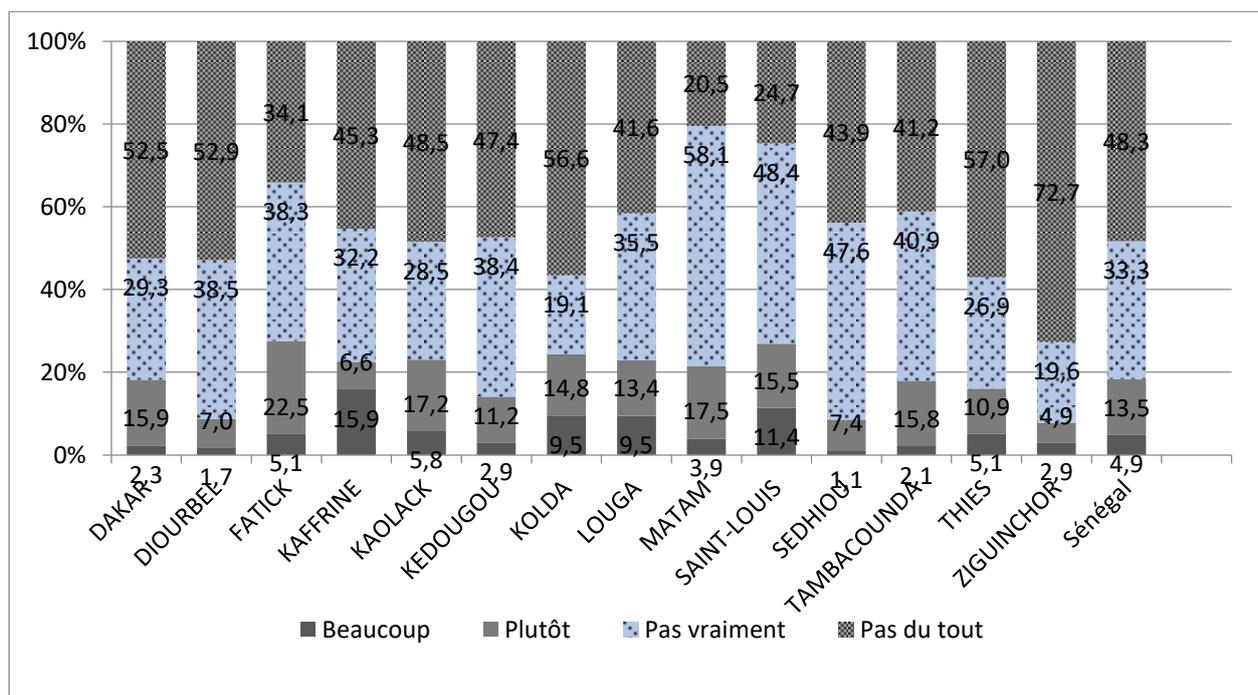
Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'il soit victime de criminalité	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victime de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur							Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires			
		Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économique (pauvreté)	Genre/Sexe	Handicap	Effectif	Toutes les formes de crime	Violence contre les femmes	Violence contre les enfants	Effectif
<b>Sexe</b>												
Homme	16,0	1,7	1,4	1,2	3,7	1,8	1,4	3 293 360	68,4	71,5	72,2	3 293 360
Femme	14,8	1,5	1,3	1,2	3,2	1,8	1,3	4 126 299	69,1	71,9	72,7	4 126 299
<b>Milieu de résidence</b>												
Dakar urbain	24,0	0,6	0,4	0,4	1,7	0,6	0,3	2 063 987	73,3	74,2	75,8	2 063 987
Autres urbains	10,8	1,7	1,5	1,4	4,2	2,3	1,7	1 915 886	69,4	72,6	73,3	1 915 886
Ens. Urbain	17,6	1,2	1,0	0,9	2,9	1,4	1,0	3 979 873	71,4	73,5	74,6	3 979 873
Rural	12,6	2,1	1,8	1,5	4,1	2,3	1,8	3 439 785	65,8	69,7	70,0	3 439 785
<b>Région</b>												
Dakar	23,7	0,6	0,4	0,4	1,7	0,6	0,3	2 128 882	73,1	74,0	75,4	2 128 882
Diourbel	5,5	0,4	0,3	0,3	3,1	0,5	0,7	718 899	51,5	55,1	56,5	718 899
Fatick	23,1	1,8	1,9	1,6	5,7	2,2	1,8	357 976	76,7	77,1	76,5	357 976
Kaffrine	15,5	5,9	4,7	4,1	4,8	3,8	3,4	269 304	77,0	82,6	82,3	269 304
Kaolack	16,6	1,9	0,6	0,6	5,2	0,6	0,5	480 212	85,5	87,8	88,2	480 212
Kédougou	26,2	1,1	0,5	0,3	3,2	1,6	0,9	78 586	62,6	64,1	64,4	78 586
Kolda	11,4	2,4	0,9	2,0	3,2	1,0	0,7	297 996	65,3	73,8	74,2	297 996
Louga	21,8	2,9	2,9	2,8	5,7	5,0	4,6	455 935	73,1	76,7	76,2	455 935
Matam	12,0	0,6	0,8	0,7	1,8	0,9	1,2	266 774	52,6	50,0	49,4	266 774
Saint-Louis	14,9	0,8	0,6	0,6	2,2	1,5	1,3	492 187	58,3	59,5	60,0	492 187
Sédhiou	4,1	7,8	7,6	7,7	9,1	8,4	8,1	204 295	34,8	35,9	36,2	204 295
Tambacounda	7,3	4,3	3,8	1,0	9,2	8,1	1,0	329 474	64,4	83,8	85,1	329 474
Thiès	8,4	0,9	1,3	1,3	2,9	1,6	1,6	1 019 110	72,7	75,9	76,9	1 019 110
Ziguinchor	3,4	1,3	1,2	0,6	1,8	0,3	0,4	320 029	80,3	80,9	81,9	320 029
<b>Quintile de bien-être économique</b>												
Le plus pauvre	15,7	2,6	2,2	1,7	4,7	2,8	1,9	1 149 062	64,5	68,5	69,4	1 149 062
Second	16,4	1,5	1,2	1,0	3,1	1,7	1,1	1 223 184	67,9	70,4	70,8	1 223 184
Moyen	14,1	1,3	1,1	0,9	3,3	1,7	1,1	1 416 862	67,7	71,3	72,0	1 416 862
Quatrième	16,5	1,3	1,1	1,0	3,2	1,4	1,2	1 662 493	70,0	72,8	73,9	1 662 493
Le plus riche	14,3	1,5	1,3	1,3	3,2	1,8	1,5	1 968 057	71,7	73,7	74,5	1 968 057
<b>Sénégal</b>	<b>15,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>7 419 658</b>	<b>68,8</b>	<b>71,7</b>	<b>72,5</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'analyse de la perception sur le degré de tension entre les différents groupes socioculturels laisse entrevoir que 81,6% des individus âgés de 18 ans et plus estiment qu'il n'y a pas de tension entre des groupes différents. Ceux qui considèrent qu'il y'a beaucoup de tensions entre les groupes sont de 4,9%. En revanche, le pourcentage des individus considérant que les tensions ne sont pas importantes sont de 13,5%.

La situation selon la région montre que le pourcentage des individus qui déclarent qu'il existe des tensions entre les différents groupes est plus élevé dans les régions de Fatick (27,5%) et de Saint Louis (26,9) %. Cependant, c'est dans la région de Kafrine que les gens pensent plus que les tensions sont très nombreuses (15,9%).

**Graphique 18.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Sénégal, 2017**



Quand on analyse la perception sur l'importance du degré de tension selon les caractéristiques sociodémographiques des individus, les résultats font ressortir qu'il n'y a pas beaucoup de différence quels que soient entre le sexe, les groupes d'âges ou les milieux de résidence des personnes concernées.

L'analyse de la perception sur la source de tension révèle que les deux principales sources de tension sont les compétitions économiques et la politique. En effet, 11,1% des individus âgés de 18 ans et plus pensent que les tensions viennent des compétitions économiques, alors que 10,2% estiment que les tensions sont d'origine politique. Ceux qui pensent que les tensions ont pour source les différences linguistiques sont seulement de 1%.

En outre, l'analyse de la source de tension selon les caractéristiques sociodémographiques confirme la situation constatée au niveau national. Quelle que soit la caractéristique sociodémographique, le pourcentage de personnes considérant les différences linguistiques comme source de tension est plus faible et n'atteint pas 2%. Les deux principales sources de tension restent les compétitions économiques et la politique.

Par ailleurs, 14,5% des individus estiment que le risque de violence a augmenté en 2017. Cette perception n'affecte pas globalement l'optimisme des individus par rapport au futur dans le sens où 57,2% d'entre eux espèrent une amélioration de la situation au cours de l'année 2018.

**Tableau 18.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important	Sources de tension						Pourcentage d'individus de 18 ans et plus estimant que :		
		Compétition économique	Rareté des ressources naturelles	Différences linguistiques	Facteurs politiques	Disputes territoriales	Sans objet	Effectif	Le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois	La situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois
<b>Sexe</b>										
Homme	18,7	11,5	4,6	1,0	10,2	3,6	69,1	3 293 360	14,7	57,6
Femme	18,1	10,7	4,2	1,1	10,2	3,3	70,4	4 126 299	14,3	56,9
<b>Groupes d'âges</b>										
18-24 ans	17,6	10,2	4,2	1,1	10,0	3,2	71,3	1 625 341	13,8	57,7
25-34 ans	18,5	10,7	4,4	1,0	10,2	3,2	70,5	1 997 716	14,6	58,3
35-44 ans	18,7	12,2	4,5	0,9	10,1	3,6	68,7	1 447 216	14,6	56,9
45-54 ans	18,8	11,2	4,3	1,1	10,0	3,9	69,6	1 003 531	15,1	56,5
55 ans et Plus	18,3	11,4	4,6	1,1	10,9	3,7	68,3	1 345 854	14,7	56,1
<b>Milieu de résidence</b>										
Dakar urbain	18,3	14,2	4,5	0,3	6,9	0,6	73,5	2 063 987	16,4	68,4
Autres urbains	19,5	11,6	5,3	1,2	11,6	3,1	67,2	1 915 886	14,3	53,3
Ens. urbain	18,9	12,9	4,9	0,7	9,2	1,8	70,5	3 979 873	15,4	61,2
Rural	17,8	8,9	3,8	1,4	11,5	5,4	69,0	3 439 785	13,5	52,7
<b>Quintile de bien-être économique</b>										
Le plus pauvre	21,5	10,4	5,2	1,4	12,6	4,4	66,1	1 149 062	16,1	51,9
Second	19,2	10,6	4,6	0,8	12,0	3,6	68,4	1 223 184	15,7	56,5
Moyen	17,2	12,4	3,8	0,9	10,6	3,7	68,6	1 416 862	13,4	56,2
Quatrième	17,6	11,7	3,8	0,8	8,5	2,8	72,3	1 662 493	13,9	59,0
Le plus riche	17,5	10,2	4,7	1,3	8,9	3,2	71,7	1 968 057	14,1	60,1
<b>Sénégal</b>	<b>18,4</b>	<b>11,1</b>	<b>4,4</b>	<b>1,0</b>	<b>10,2</b>	<b>3,5</b>	<b>69,8</b>	<b>7 419 658</b>	<b>14,5</b>	<b>57,2</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

L'enquête a également exploré la connaissance de la population sur le mode de résolution des conflits. Il ressort du Erreur ! Source du renvoi introuvable. que la majeure partie des individus ne sont pas informés de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits. En effet, le pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un tel comité est de 37,3%.

Les hommes sont plus informés de l'existence de comité local de résolution des conflits que les femmes avec des pourcentages respectifs de 37,8 et 36,8%. Les individus résidant dans les régions de Kolda (57,8%) et de Thiès (51,6%) sont plus informés de l'existence d'un comité local de résolution des conflits. Dans la région de Diourbel, moins du cinquième des individus de 18 ans et plus (15,3%) ont connaissance de l'existence de ce comité.

La situation selon le milieu de résidence permet de constater que le pourcentage d'individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local de résolution des conflits est plus élevé en milieu rural (38,9%) et dans les autres milieux urbains (38,1%) qu'à Dakar urbain (33,7%).

De surcroît, les principaux modes d'assistance pour résoudre les conflits, utilisés par les individus âgés de 18 ans et plus résidant au Sénégal sont les forces de l'ordre (36,5%), les comités locaux (22,5%), les leaders traditionnels (22,1%) et les leaders religieux (10,5%). Le pourcentage de ceux qui font recours aux leaders politiques et les milices dans la résolution des conflits ne sont respectivement que de 2,1% et 1,1%.

Dans la région de Dakar, les individus de 18 ans et plus sollicitent plus les forces de l'ordre (54,8%), les leaders traditionnels (21,5%) et les comités locaux (19,9%). Dans cette région, ceux qui font appel à l'assistance des leaders religieux dans la résolution des conflits sont seulement de 0,9%. A Diourbel, les forces de l'ordre (31,0%), les leaders religieux (26,4%) et les leaders traditionnels (21,8%) sont plus utilisés comme mode d'assistance de résolution des conflits. Dans la région de Fatick, les comités locaux (38,9%), les forces de l'ordre (25,8%), les leaders traditionnels (13,4%) et politiques (8,8%) sont plus sollicités.

**Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits	Pourcentage des individus de 18 ans et plus qui estiment que le mécanisme est efficace	Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur connaissance du mode d'assistance pour résoudre les conflits								Total	Effectif
			Forces de l'ordre	Comité local	Milice	Leaders politiques	Leaders traditionnels	Leaders religieux	Autre			
<b>Sexe</b>												
Homme	37,8	14,7	37,7	22,6	1,1	2,1	21,5	9,7	5,2	100	3 293 360	
Femme	36,8	14,3	35,4	22,3	1,1	2,0	22,6	11,1	5,4	100	4 126 299	
<b>Milieu de résidence</b>												
Dakar urbain	33,7	16,4	54,0	20,2	0,3	0,9	22,0	0,9	1,7	100	2 063 987	
Autres urbains	38,1	14,3	44,0	21,0	1,0	1,6	15,6	10,6	6,1	100	1 915 886	
Ens. Urbain	35,8	15,4	49,2	20,6	0,6	1,2	18,9	5,6	3,8	100	3 979 873	
Rural	38,9	13,5	21,7	24,6	1,7	3,0	25,8	16,2	6,9	100	3 439 785	
<b>Région</b>												
Dakar	33,1	16,3	54,8	19,9	0,3	0,9	21,5	0,9	1,7	100	2 128 882	
Diourbel	15,3	6,8	31,0	8,5	5,6	1,8	21,8	26,4	5,1	100	718 899	
Fatick	49,6	18,4	25,8	38,9	1,5	8,8	13,4	5,0	6,6	100	357 976	
Kaffrine	32,7	16,0	6,1	15,3	0,0	0,0	26,3	32,4	19,9	100	269 304	
Kaolack	34,4	17,7	26,7	32,9	0,1	1,3	14,6	5,3	19,0	100	480 212	
Kédougou	34,6	12,5	22,4	6,7	0,0	0,7	43,8	18,9	7,4	100	78 586	
Kolda	57,8	17,9	25,4	33,9	0,2	7,0	12,7	12,1	8,7	100	297 996	
Louga	43,7	17,5	20,4	36,5	5,4	4,2	21,4	8,2	3,9	100	455 935	
Matam	43,1	14,8	19,3	10,7	0,7	8,3	26,2	27,9	6,9	100	266 774	
Saint-Louis	28,9	18,7	31,7	27,2	0,2	0,5	26,6	11,5	2,3	100	492 187	
Sédhiou	42,7	6,7	10,9	21,5	0,9	3,6	45,6	15,8	1,5	100	204 295	
Tambacounda	29,9	13,3	48,8	9,6	0,1	0,4	25,7	15,3	0,2	100	329 474	
Thiès	51,6	13,8	39,8	21,0	0,2	0,9	22,7	11,8	3,6	100	1 019 110	
Ziguinchor	47,1	4,1	30,2	37,0	0,1	0,4	17,9	5,4	9,0	100	320 029	
<b>Sénégal</b>	<b>37,3</b>	<b>14,5</b>	<b>36,5</b>	<b>22,5</b>	<b>1,1</b>	<b>2,1</b>	<b>22,1</b>	<b>10,5</b>	<b>5,3</b>	<b>100</b>	<b>7 419 658</b>	

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

S'agissant de l'assurance de la sécurité, le rôle Régalien de l'État est reconnu car il ressort, du Erreur ! Source du renvoi introuvable., que les individus ont plus confiance à leur entourage qu'à l'Etat. En effet, quel que soit le membre de l'entourage (hormis une personne de nationalité différente), le pourcentage d'individus de 18 ans et plus ayant confiance à ces derniers, quant à l'assurance de sa sécurité, est plus élevé que ceux qui ont confiance à l'Etat. Cependant, il est important de préciser que la confiance est plus vouée à la famille et aux voisins.

L'analyse, selon la région, quant à la confiance à l'Etat à assurer sa sécurité, laisse voir des disparités. En effet, dans les régions de Sédhiou et de Matam, respectivement 40,9% et de 43,8% des individus âgés de 18 ans et plus ont confiance à l'Etat pour assurer leur sécurité. Alors que dans les régions de Kaolack (87,3%), de Thiès (83,7%) et de Kaffrine (83,6%), près de huit individus sur dix déclarent avoir confiance à l'Etat dans son rôle d'assurer la sécurité.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les résidents du milieu urbain (75,4%) ont plus confiance à l'Etat dans son rôle d'assurer la sécurité que ceux résidant en milieu rural (67,6%). Cette confiance est plus manifestée à Dakar urbain où 77,8% des individus âgés de 18 ans et plus expriment leur confiance à l'Etat contre 72,9% dans les autres milieux urbains.

Par ailleurs, les femmes (77,6%) ont plus confiance à leur entourage que les hommes (76,8%). De même, les individus résidant en milieu rural (80,3%) et dans les autres milieux urbains (80,0%) ont plus confiance à leur entourage pour assurer la sécurité que ceux résidant à Dakar urbain (69,6%). Dans les régions de Kaffrine et de Kaolack, près de neuf individus sur dix vouent une confiance à leur entourage pour assurer leur sécurité. Par contre, dans les régions de Matam et de Sédhiou, respectivement 55,0% et 56,3% des individus de 18 ans et plus font confiance à leur entourage quant à l'assurance de leur sécurité.

Contrairement à la situation constatée pour la confiance accordée à l'entourage, les résidents du milieu urbain (90,0%) ont plus confiance à leur famille que ceux résidant en milieu rural (87,3%). La confiance accordée à la famille pour assurer la sécurité est plus exprimée dans les régions de Kaffrine (96,9%), Kaolack (96,3%), Thiès (96,0%), Ziguinchor (94,9%), Kédougou (93,1%) et Dakar (90,5%) où environ neuf individus âgés de 18 ans et plus sur dix font confiance à leur famille. Elle est moins partagée à Matam (60,3%).

En outre, comparés à ceux résidant en milieu rural (86,5%) et dans les autres milieux urbains (86,6%), les résidents de Dakar urbain (83,4%) vouent moins de confiance à leurs voisins s'il s'agit de leur sécurité. Comme nous l'avons constaté avec la confiance accordée à la famille, plus de neuf individus sur dix résidant dans les régions de Kaffrine (95,4%), Kaolack (94,6%) et Thiès (93,9%) font confiance à leurs voisins pour assurer leur sécurité. A Matam, le pourcentage d'individus de 18 ans et plus ayant confiance à leurs voisins pour assurer leur sécurité est de 57,9%.

S'agissant de la confiance accordée à une personne de religion ou d'ethnie différente, elle est plus exprimée en milieu urbain (84,2% et 82,5% resp.) et dans les régions de Kaolack (91,4% et 91,2% resp.) et de Kaffrine (93,4% et 93,0% resp.). Par contre, à Matam, ceux qui ont confiance à une personne de religion ou d'ethnie différente pour assurer leur sécurité sont respectivement de 43,9% et 41,5%.

Par ailleurs, au niveau national, 64,7% des individus âgés de 18 ans et plus font confiance à une personne de nationalité différente pour assurer leur sécurité. Ce pourcentage est de 64,9% pour les hommes et de 64,6% pour les femmes. En outre, les résidents du milieu rural (68,0%) font plus confiance à une personne de nationalité différente pour assurer leur sécurité que ceux résidant en milieu urbain (61,9%). Ce manque de confiance à un étranger constaté en milieu urbain est plus manifeste à Dakar urbain (55,0%) que dans les autres villes (69,4%). Le pourcentage d'individus ayant confiance à une personne de nationalité différente est plus faible dans les régions de Kédougou (32,9%) et de Matam (34,7%) où seulement près de trois personnes sur dix âgés de 18 ans et plus

font confiance à une personne de nationalité différente pour assurer leur sécurité. A Dakar, un peu plus de la moitié (55,2%) des individus âgés de 18 ans et plus font confiance à une personne de nationalité différente pour assurer leur sécurité. Dans les régions de Kaolack (80,7%), Kolda (77,9%) et Kaffrine (76,0%), près de huit individus sur dix font confiance à une personne de nationalité différente pour assurer leur sécurité.

**Tableau 18.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Sénégal, 2017**

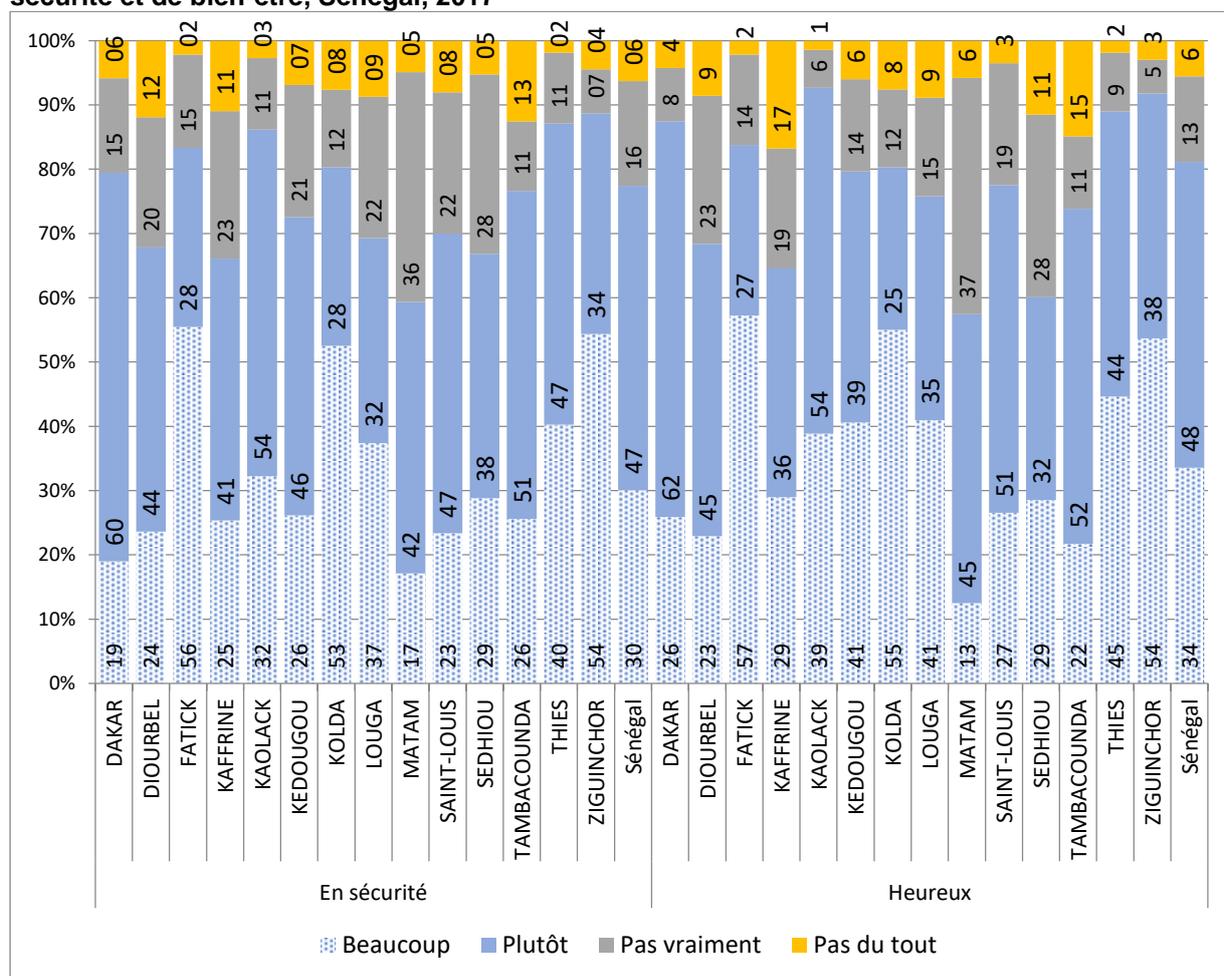
Caractéristiques sociodémographiques	L'Etat pour assurer la sécurité	Son entourage	Votre famille	Vos voisins	Personnes de religion autre que la vôtre	Personnes d'une ethnie autre que la vôtre	Personnes d'une nationalité autre que la vôtre	Personnes ayant une affiliation politique autre que la vôtre	Personnes parlant une langue autre que la vôtre	Effectif
<b>Sexe</b>										
Homme	71,6	76,8	88,9	85,6	82,7	81,2	64,9	72,0	74,1	3 293 360
Femme	72,0	77,6	88,6	85,7	82,2	81,1	64,6	72,4	73,5	4 126 299
<b>Milieu de résidence</b>										
Dakar urbain	77,8	69,6	90,7	83,4	85,4	83,8	55,0	77,8	77,8	2 063 987
Autres urbains	72,9	80,0	89,3	86,6	82,9	81,1	69,4	68,8	72,9	1 915 886
Ens. Urbain	75,4	74,6	90,0	84,9	84,2	82,5	61,9	73,5	75,4	3 979 873
Rural	67,6	80,3	87,3	86,5	80,3	79,5	68,0	70,8	71,9	3 439 785
<b>Région</b>										
Dakar	77,5	69,3	90,5	83,1	84,8	83,2	55,2	77,2	77,2	2 128 882
Diourbel	50,2	73,6	80,2	81,6	72,8	72,4	65,2	65,7	68,5	718 899
Fatick	76,4	83,5	87,6	85,7	86,3	86,0	64,1	65,8	70,9	357 976
Kaffrine	83,6	94,9	96,9	95,4	93,4	93,0	76,0	92,0	91,0	269 304
Kaolack	87,3	91,9	96,3	94,6	91,4	91,2	80,7	83,1	89,5	480 212
Kédougou	75,3	68,3	93,1	80,1	64,1	51,8	32,9	32,7	38,4	78 586
Kolda	69,9	82,8	86,7	88,4	86,3	84,6	77,9	71,4	73,2	297 996
Louga	70,0	83,3	84,7	85,6	86,0	83,7	69,4	72,6	75,8	455 935
Matam	43,8	55,0	60,3	57,9	43,9	41,5	34,7	30,7	29,5	266 774
Saint-Louis	58,0	80,0	89,0	88,2	74,8	73,6	70,4	70,5	69,9	492 187
Sédhiou	40,9	56,3	74,9	77,9	72,2	69,7	65,8	63,7	62,5	204 295
Tambacounda	67,3	80,1	88,2	86,3	82,4	81,0	68,8	70,7	73,6	329 474
Thiès	83,7	87,8	96,0	93,9	88,7	88,1	72,3	73,6	74,9	1 019 110
Ziguinchor	78,7	73,4	94,9	85,5	86,5	86,2	71,1	77,7	81,1	320 029
<b>Sénégal</b>	<b>71,8</b>	<b>77,2</b>	<b>88,7</b>	<b>85,6</b>	<b>82,4</b>	<b>81,1</b>	<b>64,7</b>	<b>72,2</b>	<b>73,8</b>	<b>7 419 658</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Au Sénégal, 22,6% des individus de 18 ans et plus ne se sentent pas en sécurité, alors que 30,1% se disent être beaucoup en sécurité et 47,3% plutôt en sécurité. L'analyse selon la région montre que le pourcentage d'individus déclarant qu'ils ne se sentent pas en sécurité est plus élevé dans les régions de Kaffrine, (33,9%), Sédhiou (33,2%) et Diourbel (32,1%) ; à Ziguinchor, il est de 11,3%. Néanmoins, le pourcentage d'individus qui ne se sentent pas du tout en sécurité est plus élevé à Tambacounda où il est de 12,5%.

Par ailleurs, 81,2% des individus de 18 ans et plus se considèrent heureux. Ce sentiment de bien-être est plus vécu dans les régions de Kaolack (92,7%) et de Ziguinchor (91,8%) où près de neuf individus sur dix âgés de 18 ans et plus se considèrent heureux, contrairement à Matam où ceux qui se sentent heureux sont de 57,5%.

**Graphique 18.4 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Sénégal, 2017**



Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

#### 18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité

Pour terminer ce chapitre, un indice d'appréciation de la situation de la paix et sécurité a été créé. La valeur de cet indice (Erreur ! Source du renvoi introuvable.) montre que le niveau des indices de paix et sécurité qui est de 0,797 montre que les individus âgés de 18 ans et plus ont une bonne perception de la paix et de la sécurité dans leur pays. Cependant, il est bon de signaler que la perception qu'ils ont de la sécurité publique est meilleure que celle de la sécurité nationale avec des indices respectifs de 0,806 et 0,689. Cette situation est constatée, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage.

L'analyse selon les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage indique qu'il n'y a pas une grande différence entre la perception des individus résidant dans un ménage dirigé par un homme (0,689) et ceux résidant dans un ménage dont le chef est de sexe féminin (0,688).

Il ressort de l'analyse selon le groupe d'âges du chef de ménage que la perception de la paix et sécurité s'améliore avec l'âge et le niveau d'instruction du chef de ménage.

Quant au milieu de résidence, les individus de 18 ans et plus résidant en milieu rural (0,801) et dans les autres milieux urbains (0,800) apprécient mieux la paix et la sécurité que ceux résidant à Dakar urbain (0,788).

**Tableau 18.9 : Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Sénégal, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité
<b>Sexe</b>			
Homme	0,689	0,807	0,798
Femme	0,688	0,802	0,794
<b>Groupes d'âges</b>			
18 - 34 ans	0,687	0,802	0,794
35 - 59 ans	0,686	0,805	0,796
60 ans et plus	0,693	0,808	0,800
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	0,686	0,805	0,796
Primaire	0,693	0,807	0,799
Secondaire	0,693	0,808	0,800
Supérieur	0,702	0,804	0,797
<b>Milieu de résidence</b>			
Dakar urbain	0,717	0,794	0,788
Autres urbains	0,675	0,810	0,800
Ens. Urbain	0,697	0,802	0,794
Rural	0,680	0,810	0,801
<b>Sénégal</b>	<b>0,689</b>	<b>0,806</b>	<b>0,797</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Chapitre 19: Lien entre le niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité

### Résultats clés

- La gouvernance, la paix et la sécurité sont bien perçues par les individus âgés de 18 ans et plus avec un indice de gouvernance paix et sécurité de 0,754. Les sous indices, respect des droits civils et politiques et l'absence de discrimination et d'inégalités de sexe sont supérieurs à 0,700. Par contre, l'absence de corruption, est celle pour laquelle ils ont plus une opinion défavorable (0,616).
- L'analyse de la gouvernance, de la paix et de la sécurité laisse entrevoir que le niveau de perception augmente avec le niveau de vie. En effet, pour les individus de 18 ans et plus résidant dans des ménages de quintile les plus pauvres, l'indice est de 0,746. Il augmente pour passer à 0,759 pour les ménages du quintile le plus riche.
- Au Sénégal, l'indice de perception de la gouvernance, paix et sécurité dépend plus de l'indice de paix et sécurité qui contribue à 62,8% de sa valeur. Les contributions de l'indice de droits de l'homme et participation et de l'indice de l'Etat de droit sont respectivement de 22,7% et de 14,5%.

La mesure de la situation de GPS s'est faite à travers plusieurs variables qui rendent compte des spécificités des différents domaines et aspects de la thématique. En dehors de cette appréciation, il est nécessaire de disposer un indicateur synthétique tel que l'indice GPS. Cet indice couvre les domaines relatifs aux droits de l'homme et participation citoyenne, à l'état de droit, et à la paix et sécurité. Chacun des domaines indiqués constitue une composante de l'indice GPS, décrit comme suit :

- **Composante « droit de l'homme et participation »**

Cette composante de l'indice GPS recoupe trois domaines : i) droits civils et politiques couvrant les aspects de libertés politiques, religieuses et de la presse, ii) participation à partir des variables relatives à la participation de la population à la vie politique, citoyenne, culturelle et aux processus électoraux. Le troisième domaine est celui de iii) l'absence de discrimination et d'inégalité de sexe

- **Composante « état de droit »**

La composante de l'état de droit rend compte de l'appréciation faite par la population cible de l'indépendance et de l'efficacité du système judiciaire mais également de la situation de la corruption.

- **Composante « paix et sécurité »**

La sécurité nationale et la sécurité publique font partie de cette composante. Elle est basée sur les aspects relatifs au degré de confiance des citoyens en l'État et entre les citoyens ; la discrimination par les forces de l'ordre et leur efficacité, la criminalité et l'appréciation globale de la sécurité.

### 19.1. Indice de gouvernance paix et sécurité par région

La gouvernance, la paix et la sécurité sont bien perçues par les individus âgés de 18 ans et plus avec un indice de gouvernance paix et sécurité de 0,754. L'analyse des composantes de cet indice montre que les éléments de la bonne gouvernance pour lesquels les individus ont une meilleure perception sont l'existence de paix et de sécurité, le respect des droits civils et politiques et l'absence de discrimination et d'inégalités de sexe qui ont des indices supérieurs à 0,700. Par contre, l'absence de

corruption par rapport aux autres composantes, est celle pour laquelle ils ont plus une opinion défavorable, car ayant l'indice le plus faible (0,616).

L'analyse selon la région montre que la gouvernance, paix et sécurité est mieux perçue à Kolda avec un indice global de 0,798. Cette bonne perception de la gouvernance, paix et sécurité (0,820) dans la région de Kolda est en partie due à la meilleure appréciation que les individus de 18 ans et plus ont sur la paix et sécurité et, notamment, sur la sécurité publique (0,833). C'est dans la région de Matam que la perception de la gouvernance, paix et sécurité est moins bonne (0,688). Cette situation est due à la perception que les individus de 18 ans et plus résidant dans cette région ont sur le respect des droits civils et politiques (0,568), ainsi que sur la participation citoyenne (0,584).

**Tableau 19.1 : Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, Sénégal, 2017**

Région	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation	Système judiciaire	Absence de corruption	État de droit	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité	Indice gouvernance, paix et sécurité
Dakar	0,794	0,680	0,840	0,736	0,664	0,565	0,582	0,715	0,793	0,787	0,740
Diourbel	0,739	0,603	0,710	0,659	0,703	0,667	0,673	0,698	0,774	0,769	0,727
Fatick	0,863	0,753	0,739	0,786	0,692	0,680	0,682	0,628	0,824	0,810	0,782
Kaffrine	0,846	0,746	0,767	0,780	0,798	0,677	0,697	0,683	0,833	0,822	0,790
Kaolack	0,859	0,746	0,808	0,789	0,697	0,624	0,636	0,721	0,834	0,826	0,784
Kédougou	0,818	0,717	0,740	0,751	0,734	0,686	0,694	0,749	0,780	0,778	0,757
Kolda	0,873	0,736	0,826	0,790	0,801	0,717	0,731	0,659	0,833	0,820	0,798
Louga	0,799	0,715	0,772	0,748	0,668	0,555	0,574	0,677	0,814	0,804	0,751
Matam	0,568	0,584	0,745	0,599	0,644	0,602	0,609	0,598	0,757	0,745	0,688
St-Louis	0,773	0,657	0,758	0,706	0,760	0,695	0,706	0,592	0,809	0,793	0,758
Sédhiou	0,788	0,644	0,809	0,710	0,724	0,588	0,611	0,641	0,767	0,758	0,721
Tamba.	0,875	0,669	0,804	0,750	0,719	0,614	0,632	0,685	0,788	0,780	0,747
Thiès	0,828	0,726	0,833	0,771	0,721	0,624	0,640	0,700	0,831	0,822	0,778
Ziguinchor	0,796	0,703	0,863	0,752	0,651	0,566	0,580	0,772	0,841	0,836	0,772
<b>SENEGAL</b>	<b>0,800</b>	<b>0,688</b>	<b>0,801</b>	<b>0,737</b>	<b>0,700</b>	<b>0,616</b>	<b>0,630</b>	<b>0,689</b>	<b>0,806</b>	<b>0,797</b>	<b>0,754</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## 19.2. Indice de vie et perception gouvernance, paix et sécurité

S'agissant de la contribution des composantes à l'indice GPS (Erreur ! Source du renvoi introuvable.), l'analyse de la gouvernance, de la paix et de la sécurité laisse entrevoir que le niveau de perception augmente avec le niveau de vie. En effet, pour les individus de 18 ans et plus résidant dans des ménages de quintile les plus pauvres, l'indice est de 0,746. Il augmente pour passer à 0,759 pour les ménages du quintile le plus riche.

**Tableau 19.2 : Niveau de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité, Sénégal, 2017**

Indicateurs de gouvernance, paix et sécurité	Indicateur de niveau de vie non monétaire					Sénégal
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	
Droits civils et politiques	0,778	0,780	0,793	0,817	0,818	0,800
Participation	0,667	0,672	0,678	0,700	0,708	0,688
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,782	0,798	0,795	0,806	0,813	0,801
Droits de l'homme et participation	0,716	0,721	0,729	0,750	0,756	0,737
Système judiciaire	0,716	0,713	0,696	0,696	0,689	0,700
Absence de corruption	0,641	0,635	0,613	0,606	0,600	0,616
Etat de droit	0,653	0,648	0,627	0,621	0,615	0,630
Sécurité nationale	0,666	0,684	0,689	0,697	0,698	0,689
Sécurité publique	0,794	0,805	0,803	0,811	0,810	0,806
Paix et sécurité	0,784	0,797	0,795	0,803	0,802	0,797
Indice gouvernance, paix et sécurité	0,746	0,753	0,750	0,759	0,759	0,754

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

Au Sénégal, l'indice de perception de la gouvernance, paix et sécurité dépend plus de l'indice de paix et sécurité qui contribue à 62,8% de sa valeur. Les contributions de l'indice de droits de l'homme et participation et de l'indice de l'Etat de droit sont respectivement de 22,7% et de 14,5%. Cette prédominance de l'indice de paix et sécurité dans la détermination de celui de la gouvernance est valable, quelle que soit la région.

S'agissant du sous-indice droit de l'homme et participation, il est déterminé à 52,5% par l'indice de participation et à 33,9% par l'indice de droits civils et politiques. L'absence de discrimination ne contribue dans la détermination de ce sous-indice qu'à hauteur de 13,6%. Quant à la composante « Etat de droit », elle est déterminée à hauteur de 81,5% par l'indice « absence de corruption » et 18,5% par le système judiciaire. Par ailleurs, la sécurité publique détermine plus le niveau de perception de la paix et sécurité au Sénégal avec une contribution de 93,7% contre 6,3% pour la sécurité nationale.

**Tableau 19.3 : Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Sénégal, 2017**

Région	Contribution (%) des sous-indices à la composante "Droit de l'homme et participation"		Contribution des sous-indices à la composante "Etat de droit"		Contribution des sous-indices à la composante "Paix et sécurité"		Contribution des composantes à l'indice gouvernance, paix et sécurité			
	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Système judiciaire	Absence de corruption	Sécurité nationale	Sécurité publique	Droit de l'homme et participation	Etat de droit	Paix et sécurité
Dakar	33,7	52,0	14,3	19,0	81,0	6,6	93,4	23,1	13,7	63,3
Diourbel	35,0	51,5	13,5	17,4	82,6	6,6	93,4	21,0	16,1	62,9
Fatick	34,3	53,9	11,8	16,9	83,1	5,7	94,3	23,3	15,2	61,5
Kaffrine	33,9	53,8	12,3	19,1	80,9	6,1	93,9	22,9	15,3	61,8
Kaolack	34,0	53,2	12,8	18,3	81,7	6,4	93,6	23,3	14,1	62,6
Kédougou	34,0	53,7	12,3	17,6	82,4	7,0	93,0	23,0	15,9	61,1
Kolda	34,5	52,4	13,1	18,3	81,7	5,9	94,1	23,0	15,9	61,1
Louga	33,3	53,8	12,9	19,4	80,6	6,2	93,8	23,1	13,3	63,6
Matam	29,6	54,8	15,5	17,6	82,4	5,9	94,1	20,2	15,4	64,4
Saint-Louis	34,2	52,3	13,4	17,9	82,1	5,5	94,5	21,6	16,2	62,2
Sédhiou	34,7	51,0	14,3	19,8	80,2	6,2	93,8	22,8	14,7	62,5
Tambacounda	36,4	50,2	13,4	19,0	81,0	6,4	93,6	23,3	14,7	62,0
Thiès	33,6	52,9	13,5	18,8	81,2	6,2	93,8	23,0	14,3	62,7
Ziguinchor	33,1	52,6	14,3	18,7	81,3	6,8	93,2	22,6	13,1	64,4
<b>Sénégal</b>	<b>33,9</b>	<b>52,5</b>	<b>13,6</b>	<b>18,5</b>	<b>81,5</b>	<b>6,3</b>	<b>93,7</b>	<b>22,7</b>	<b>14,5</b>	<b>62,8</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Conclusion et recommandations

Ce présent rapport de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel a traité du marché du travail, du secteur informel et de la gouvernance, de la paix et de la sécurité au Sénégal qui constituent les principaux volets dudit rapport.

Pour le volet emploi, après avoir abordé la situation de la population de 15 ans et plus par rapport au marché du travail, ainsi que de la sous-utilisation de la main d'œuvre élargi, un focus a été mis sur les conditions d'exercices des actifs occupés. Une analyse des dynamiques observées sur le marché du travail, a été faite ; ainsi de la mobilité intergénérationnelle à travers un examen de la situation socioprofessionnelles des parents par rapport à leurs enfants.

Toute économie se caractérise par la manière dont elle utilise ses ressources et l'une des principales ressources d'une économie constitue sa main d'œuvre. Les résultats de l'ERI-ESI montre que seule 45,0% de la population de 15 ans plus sont en emploi contre 1,4% de chômeurs au Norme strict du BIT, 5,7% dans la main d'œuvre potentielle et 43,4% des inactifs.

Ainsi 55,0% de la population de 15 ans et plus n'ont pas contribué à la production de la richesse nationale. En effet une part de cette catégorie de la population est en cours de scolarité. Cependant 41,4% de la frange de 15-34 ans de cette population, de jeunes, ne sont ni dans le système éducatif et de formation ni en emploi ; et cette situation constitue un défi pour l'Etat. **Face à cette situation préoccupante de l'emploi des jeunes, l'Etat du Sénégal pourrait d'une part pour ceux ayant une faible ou aucune qualification, accroître la qualité du capital humain et ceux ayant une qualification relativement bonne, envisager des mesures immédiats pour promouvoir l'emploi des jeunes, notamment par des politiques incitatives à l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi des jeunes.**

Avec un chômage au Norme strict du BIT qui touche 118 608 personnes, soit un taux de chômage de 2,9%, au Sénégal comme dans les pays en développement le chômage ne constitue qu'une des manifestations des tensions entre l'offre et la demande de travail. Plus que le chômage, c'est la sous-utilisation de la main d'œuvre qui constitue le principal problème du marché du travail au Sénégal.

Ainsi, en plus des chômeurs (118 608), toujours en quête d'un emploi, certains actifs occupés travaillent, contre leur gré, moins d'heures que la norme (388 174) et d'autres (890 673) sont dans la main d'œuvre potentielle (personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles ; personnes non à la recherche active mais disponibles et personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponibles mais souhaitant avoir un emploi), soit 1 397 455 sur 4 915 351 de la main d'œuvre élargi, et un taux de sous-utilisation de 28,4%. Le besoin d'emploi concerne davantage les femmes que les hommes avec des taux respectifs de 37,4% et 19,5%. Le besoin d'emploi est plus important chez les jeunes. En effet, les taux de sous-emploi de la main d'œuvre des tranches d'âges 15-24 ans et 25-34 ans sont estimés respectivement à 40,0% et 31,5% contre 16,7% et 12,6% respectivement pour les tranches d'âges 35-44 ans et 45-54 ans. La part de la main d'œuvre potentielle dans la main d'œuvre élargie, de plus 50%, est révélateur soit d'une faiblesse ou de l'inexistence d'un système d'information du marché du travail pour apparier les ménages demandeurs et les entreprises offreurs d'emploi soit d'une économie incapables d'absorber toutes la force de travail. **Dans le premier cas l'Etat devrait à moyen terme réorganiser le marché du travail par la mise en place d'un dispositif permettant d'apparier les demandeurs et les offreurs d'emploi. Dans le second cas, à long terme, des mesures structurelles s'avèrent nécessaires et elles consisteraient en un changement de cap devant s'appuyer sur une meilleure orientation de l'investissement productif vers des secteurs porteurs et à forts capacité de main d'œuvre.**

Par rapport aux actifs occupés, 94,6% sont en emploi informel en ce sens pour le salarié, l'employeur ne verse pas les cotisations au titre de la protection sociale et les chefs d'Unités de Production Informelle ont des entreprises informelle et que les aides familiaux sont considérés pourvus d'un

emploi informel. Avec un tel niveau d'emploi informel nul besoin d'autres indicateurs pour dire que les travailleurs de l'économie sont dans la précarité et la vulnérabilité. **Les acteurs du système de protection sociale et l'Etat doivent inciter les chefs d'entreprises à formaliser leurs entreprises d'une part et à déclarer leur employé à tous les niveaux des entités responsables de la protection sociale d'autre part.**

Comme le présage les résultats du volet emploi, l'économie des pays en voie de développement, notamment l'économie sénégalaise est caractérisée par la forte présence d'unités de production informelles. Ces unités sont décrites comme étant des entreprises familiales, artisanales, ambulantes, relativement peu productive et peu rémunératrices avec une gestion traditionnelle. L'économie informelle formée par ces unités de productions joue un rôle important dans l'insertion des travailleurs d'autant plus que la part la plus importante de l'emploi et de la richesse de ces pays est créée à travers ces unités de production.

Toutefois, il faut noter que la majeure partie des biens et des services produits échappe aux réglementations de l'Etat et les dispositifs officiels de collecte de données statistiques ne permettent pas de mesurer cette économie. Ainsi pour caractériser cette partie l'économie nationale non couverte, ses unités faisant une production totalement ou partiellement marchande et non enregistrées ou ne tenant pas de comptabilité sont considérées comme informelles.

En 2017, la production annuelle du secteur estimée 4 728,5 milliards de FCFA et a permis la création d'une valeur ajoutée de 3 749,4 milliards de FCFA. Les actifs dans le secteur informel non agricole sont estimés à 2 499 219, avec un taux de salarisation se situant à 10,4% au niveau national et une rémunération mensuelle tournant en moyenne autour de 58 000 FCFA et les contrats écrits sont quasi inexistantes (3,2%).

Malgré l'importance de la production et la richesse créée, une proportion importante (81,2%) d'unités de production ne dispose pas de local professionnel. Pour celles disposant un local, la plupart d'entre elles n'ont pas accès aux services de base tels l'eau, l'électricité, les systèmes d'évacuation de déchets.

Peu unités de production informelles sont enregistrées au niveau de l'administration avec 2,7% possédant un numéro d'identification fiscale, 4,5% un registre de commerce et 0,7% sont inscrites à la CSS. Cette situation s'explique par le fait que près de la moitié (47,9%) ne savent pas qu'il faut s'inscrire et d'autres se plaignent du coût et des démarches à entreprendre qu'elles jugent compliquées.

Les principales difficultés de ces UPI résident dans l'écoulement de leur production et, ceci est due, d'une part, à un manque de clients cité par 37,6% des UPI et d'autre part, aux difficultés d'accès à des sources de financement mentionnées par 35,8% des chefs d'UPI. Ainsi pour pallier ces difficultés, 63,5% des chefs d'UPI souhaitent l'accès à de grosses commandes. Une proportion de 53,4% des UPI sollicitent aussi de l'aide pour l'accès au crédit.

***Vu l'importance du nombre de personnes s'activant dans le secteur informel et la faible part de l'impôt dans la richesse créée par les UPI, l'Etat gagnera davantage avec la formalisation des UPI. Cette formalisation constitue aussi une étape nécessaire pour pallier les nombreuses difficultés rencontrées par les unités de production du secteur informel.*** Il est connu que l'accès au crédit, l'écoulement de la production par l'accès aux grosses commandes, la disposition d'un local professionnel sont plus accessibles ou faciles pour les unités de production formelles. ***Il faudra ainsi sensibiliser ces unités sur l'importance de s'immatriculer au NINEA et tenir une comptabilité et faire comprendre aux acteurs sur l'importance de leur adhésion à la sécurité sociale. Les autorités doivent également développer des politiques économiques pour l'accompagnement à l'accès au crédit auprès des différentes institutions financières.***

Le dernier volet du présent rapport a traité de l'appréciation des individus de 18 ans et plus, de la gouvernance, de la paix et de la sécurité au Sénégal.

Concernant la gouvernance, elle est appréciée au travers, du fonctionnement de la démocratie et des droits de l'homme, de la confiance aux institutions de la république et de leur implication dans la corruption et de la prise en compte des besoins de la population par les élus locaux et par l'autorité centrale.

***Avec un indice des droits de l'homme et de la participation de 0,737, le Sénégal un pays démocratique***

Au Sénégal, d'après les résultats de l'ERI-ESI, 68,1% des personnes de 18 ans et plus ont une bonne appréciation du fonctionnement de la démocratie contre 31,9%. Ce système politique est préféré par 77,9% des individus âgés de 18 ans et plus ; par contre plus de la moitié, veulent que ce soient les technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays. Près de 9 individus sur 10 pensent que les principaux piliers de la démocratie sont : la liberté d'expression, la liberté de la presse, l'égalité devant la loi, la liberté politique, l'organisation d'élections libres et transparentes, la liberté de voyager, la liberté de la religion, la liberté d'association et l'absence de discrimination sont des principes fondamentaux de la démocratie qui sont essentiels. Concernant leur respect, plus 66% des individus ont estimé qu'ils sont respectés avec 54,9% qui pensent qu'elles sont toutes respectés. Cependant, la liberté de religion, la liberté d'association, la liberté de voyager et la liberté politique sont les principes les plus respectés. L'égalité devant la loi (66,4%) est le principe le moins respecté d'après les individus.

***Confiance et corruption des institutions au Sénégal...***

L'Armée est la principale institution dont les individus de 18 ans et plus ont le plus confiance. Un peu plus près de 9 individus sur 10 de cette population ont déclaré avoir confiance à cette institution contre 8 sur 10 pour le système public de santé, l'administration générale et le système public d'éducation. Le Parlement (69,5%) et le fisc (74,3%) sont les deux institutions dont ils ont moins de confiance.

Pour 6 individus âgés de 18 ans et plus sur 10, la corruption est importante dans le pays et 30,0%, pense qu'elle est même beaucoup plus importante.

Concernant la corruption au sein des institutions, les individus de 18 ans et plus considèrent que la police, les agents du fisc, les fonctionnaires et les travailleurs de la justice sont institutions ou les acteurs les plus impliqués dans la corruption.

***Prise en compte des préoccupations de la population par les autorités***

La population de 18 ans et plus n'a pas une très bonne appréciation des élus sur la manière de gouverner. Pour les élus deux individus de 18 ans et plus sur trois ont estimé que les députés et les conseillers ou élus communaux et les autorités centrales ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de la population et pour la majorité l'information des citoyens par les autorités locales, sur la gestion des affaires communales, demeure trop faible (les autorités locales n'informent pas les citoyens sur les programmes d'action et les budgets et ne les consultent pas aussi dans la prise de décision)

***Avec un indice de Paix et de Sécurité 0,797, le Sénégal a un bon système de sécurité***

Au plan de la sécurité, au Sénégal, 84,6% des individus âgés de 18 ans et plus estiment qu'il n'y a pas de risque d'être victime de criminalité avec 46,6% déclarant qu'il n'y a pas du tout de risque d'être victime de criminalités.

Pour la paix, l'analyse de la perception sur le degré de tension entre les différents groupes socioculturels laisse entrevoir que 8 individus âgés de 18 ans et plus 10 estiment qu'il n'y a pas de tension entre des groupes différents. Seulement, 4,9% considèrent qu'il y'a beaucoup de tensions entre les groupes.

## Bibliographie

ANSD. (2015). *Enquete nationale sur l'Emploi au Sénégal*.

ANSD. (2013). *Récensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage*.

ANSD. (2011). *Enquete de Suivi de la Pauvreté au Sénégal*.

BIT. (2018). Directives concernant la mesure de l'inadéquation des qualifications et des compétences des personnes en emploi, 20<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail Genève, 10-19 octobre 2018.

BIT. (2013). Résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre, 19<sup>ème</sup> conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre 2013.

BIT. (2012). Les indicateurs du travail décent en Afrique : une première évaluation à partir des sources nationales. Bureau international du Travail. Genève, Suisse.

BIT. (2003). 17<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail.

BIT. (1993). 15<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail.

BIT. (1998). Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998.

Christel Gilles. (2007). Réduire la segmentation du marché du travail selon le genre et accroître les taux d'emploi féminin : à court terme, est-ce compatible ? La note de veille N°72. Centre d'analyse stratégique.

Commission Economique pour l'Afrique (CEA). (2016). Rapport sur la gouvernance en Afrique IV. Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale. Addis-Abeba, Éthiopie.

Conseil économique et social. (2017). Commission de statistique. Quarante-huitième session 7-10 mars 2017. Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire. Questions soumises à la Commission pour examen et décision : données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Nations Unies.

DGPPE. (2018). Revue nationale volontaire.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES). (2015). Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes. Dares Analyses. Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Paris, France.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Situation de l'emploi à Djibouti en 2015. Djibouti, Djibouti.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Analyse du secteur informel. Djibouti, Djibouti.

Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. (2011). L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?. version 2.0 Rapport 2011. Série Cahiers de propositions.

Institut de statistique de l'UNESCO. (2013). Classification Internationale Type de l'Éducation CITE 2011. Montréal, Québec H3C 3J7, Canada.

Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber. (2005). Recensement fédéral de la population 2000. Les ségrégations sur le marché Suisse du Travail : Analyse des inégalités selon le sexe, la nationalité et l'âge, de 1970 à 2000. Office fédéral de la statistique. Neuchâtel, Suisse.

Pôle de Dakar. (2017). Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations Education/formation & emploi. IPE Pôle de Dakar - Unesco, 2017.

Sabina Alkire and James Foster. (2011). Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement. OPHI WORKING PAPER NO. 43. University of Oxford 3 Mansfield Road, Oxford OX1 3TB, UK.

## Annexe A : Plan de sondage

### A. Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacune des 14 régions du pays, à savoir : Dakar, Diourbel, Fatick, Kafrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

### B. Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPHAE (Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage) de 2013. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 17164 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque région est traitée comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Chaque région est considérée comme une strate. Au total, 14 strates d'enquête ont été définies.

Tableau 1 : Structure de la base de sondage au RGPHAE-2013

Région	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Dakar	4 057	132	4 189	482 457	13 669	496 126
Diourbel	286	1 641	1 927	25 619	130 920	156 539
Fatick	131	670	801	13 172	59 217	72 389
Kafrine	103	532	635	9 058	44 922	53 980
Kaolack	409	717	1 126	40 112	55 136	95 248
Kédougou	59	166	225	5 374	13 662	19 036
Kolda	235	566	801	22 604	48 306	70 910
Louga	240	849	1 089	22 006	75 355	97 361
Matam	138	533	671	11 152	42 759	53 911
Saint-Louis	494	663	1 157	51 126	59 037	110 163
Sédhiou	103	412	515	8 576	32 275	40 851
Tambacounda	242	721	963	21 291	48 984	70 275
Thiès	1 228	1 093	2 321	106 232	88 465	194 697
Ziguinchor	335	409	744	34 604	41 347	75 951
<b>Sénégal</b>	<b>8 060</b>	<b>9 104</b>	<b>17 164</b>	<b>853 383</b>	<b>754 054</b>	<b>1 607 437</b>

Source : ANSD. RGPHAE, 2013, ANSD

### C. Échantillonnage

#### Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1 tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché du travail, en l'occurrence le taux

de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 743 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de 18 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 13374 ménages.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Dakar	95	5	100	1 710	90	1 800
Diourbel	15	58	73	270	1044	1314
Fatick	11	33	44	198	594	792
Kaffrine	10	27	37	180	486	666
Kaolack	17	30	47	306	540	846
Kédougou	12	25	37	216	450	666
Kolda	12	30	42	216	540	756
Louga	12	32	44	216	576	792
Matam	11	26	37	198	468	666
Saint-Louis	23	27	50	414	486	900
Sédhiou	14	33	47	252	594	846
Tambacounda	16	35	51	288	630	918
Thiès	41	42	83	738	756	1494
Ziguinchor	24	27	51	432	486	918
<b>Sénégal</b>	<b>313</b>	<b>430</b>	<b>743</b>	<b>5 634</b>	<b>7 740</b>	<b>13 374</b>

### Mode de tirage

Les unités primaires ou grappes sont tirées selon le mode de tirage systématique avec des probabilités proportionnelles aux tailles des unités et de façon indépendante dans chaque strate de sondage (région avec le milieu de résidence). Soient :

- $m_h$  le nombre de grappes à sélectionner dans la strate  $h$
- $X_{ih}$  le nombre de ménages ou l'effectif de population de la grappe  $i$  dans la strate  $h$
- $X_h$  le nombre total de ménages ou l'effectif de population de la strate  $h$

Avant de procéder au tirage de l'échantillon des grappes, il faudra s'assurer que la propriété suivante

est vérifiée pour toute grappe  $i$  :  $X_{ih} \leq \frac{X_h}{m_h}$

Dans le cas où les effectifs de ménages dans certaines grappes sont supérieurs à ce rapport, on sera amené à procéder à une segmentation a priori de ces grappes avant le tirage.

Les grappes sélectionnées ont été dénombrées et l'opération de dénombrement a été réalisée en utilisant une tablette.

Pour les tirages du deuxième degré, c'est-à-dire les tirages des ménages, il est fait appel à un tirage systématique avec probabilités égales. Un nombre constant de ménages, soit 21 ménages, dont trois (3) ménages de remplacement, est tiré dans chaque ZD tirée au premier degré.

## Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) réalisé en 2013. Ce fichier comprend une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

L'analyse de la qualité de la base de sondage a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à une mise à jour des ZD tirées au premier degré.

## D. Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Cette section rappelle brièvement la méthodologie de calcul des différents types de coefficients de pondération pour les différents modules du questionnaire.

### *Pondérations appliquées aux données sur les ménages et les populations*

Les probabilités de sondage brutes sont calculées pour chaque degré de tirage et dans chaque strate. Pour chaque strate  $h$ , les notations sont les suivantes :

$P_{1hi}$  : probabilité de sondage au premier degré de la ZD  $i$  de la strate  $h$ .

$P_{2hi}$  : probabilité de sondage au deuxième degré du ménage  $i$  dans la ZD  $i$  de la strate  $h$ .

Soient les notations suivantes :

$a_h$  le nombre de grappes tirées dans la strate  $h$  ;

$M_{hi}$  le nombre de ménages de la ZD  $i$  ;

$M_h$  le nombre total de ménages de la strate  $h$ .

Au premier degré, la probabilité d'inclusion de cette grappe  $i$  dans l'échantillon est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_{hi}}{M_h}$$

Au deuxième degré, un nombre  $b_{hi}$  de ménages sont initialement tirés à partir des  $L_{hi}$  ménages nouvellement dénombrés dans la grappe  $i$  de la strate  $h$  lors de l'opération de mise à jour de la liste des ménages dans cette unité primaire. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

Mais à la suite de l'enquête proprement dite, on constate que seulement  $b'_{hi}$  (avec  $b'_{hi} \leq b_{hi}$ ) ont effectivement répondu à l'enquête. Il convient donc de tenir compte de cette non-réponse partielle, afin de corriger les coefficients de pondération bruts avec le ratio  $C_{hi}$  suivant :

$$C_{hi} = \frac{b'_{hi}}{b_{hi}}$$

Finalement, la probabilité  $P_{hi}$  de tirer effectivement un ménage  $i$  dans une strate  $h$  s'exprime comme suit :

$$P_{hi} = C_{hi} \times (P_{1hi} \times P_{2hi})$$

On en déduit la valeur du coefficient de pondération final (Pond)  $W_{hi}$  comme suit :

$$W_{hi} = \text{Pond}_{hi} = \frac{1}{P_{hi}}$$

### ***Pondérations appliquées aux données du volet Emploi***

S'agissant spécifiquement du questionnaire sur l'emploi, il devra être administré à tous les individus membres des ménages, âgés de 10 ans et plus. Mais la population en âge de travailler définie pour l'analyse des résultats sera restreinte aux personnes âgées de 15 ans et plus, conformément aux recommandations du BIT. Dans le cas où dans certains ménages, des individus en âge de travailler ne seraient pas enquêtés sur le volet emploi (pour une raison ou une autre), il est nécessaire de recalculer des coefficients de pondération corrigés pour le module « emploi », en prenant en compte le facteur de correction des non réponses partielles.

Cela justifie le fait d'appliquer au coefficient de pondération **Pond** un coefficient de redressement **ki** appliqué à chaque grappe et correspondant au ratio suivant :

$$k_i = \frac{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe } i}{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le module Emploi dans la grappe } i}$$

Le coefficient de pondération appliqué au module Emploi (**Pondemp**), pour une grappe *i* donnée, est donc estimé comme suit :

$$\mathbf{Pondemp}_{hi} = \mathbf{Pond}_{hi} \times k_i$$

### ***Pondérations appliquées aux données du module GPS***

Dans la même logique que pour le module Emploi, le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) cible tous les individus de 18 ans et plus dans le ménage. De même, le coefficient de pondération appliqué à ce module (**Pondgps**) est estimé comme suit :

$$c_i = \frac{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe } i}{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le module GPS dans la grappe } i}$$

$$\mathbf{Pondgps}_i = \mathbf{Pond}_i \times c_i$$

### ***Pondérations appliquées aux données du secteur informel (Pondupi)***

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel est une enquête intégrée. Les informations sur le secteur informel et les chefs d'unité de production informelle (**CUPI**) proviennent du module Emploi. Il ne serait donc pas concevable que l'effectif des CUPI identifié en phase 2 ne corresponde pas à celui identifié dans le module Emploi. **Il est donc essentiel de tenir compte du respect de la structure par branche d'activité et par statut dans l'emploi (patron, travailleur pour compte propre) de ces CUPI entre les deux phases (Emploi, Secteur informel), mais aussi de l'effectif total extrapolé de ces chefs d'Upi provenant du module Emploi.** En réalité, ces informations peuvent varier légèrement pour diverses raisons (erreur de déclaration au niveau du module Emploi, soit de la part de l'enquêteur, soit de la part de l'enquêté qui, par exemple, n'aurait pas compris la différence entre le Patron et le Travailleur pour compte propre, non réponse totale au niveau du CUPI lors de l'enquête sur le secteur informel, etc.).

Il est donc essentiel de redresser la structure finale des CUPI identifiés en phase 2 (par branche d'activité, par statut dans l'emploi) en la calant sur l'effectif total extrapolé des CUPI tels qu'identifiés dans le module Emploi.

## E. Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour, transmettait le fichier complet des données collectées aux superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validés.

A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'ANSD.

Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- un atelier national de traitement et d'apurement des données a été réalisé du 2 au 5 Janvier 2018 et a regroupé les cadres de l'ANSD. L'objectif de cet atelier était de i) vérifier la couverture de l'enquête pour les deux volets (emploi et secteur informel) ; ii) disposer des tris à plats ; iii) recoder les différentes modalités « autres à préciser » pour préparer les données ; iv) nettoyer les données collectées de l'enquête principale du volet emploi, pour chaque module ; v) nettoyer les données collectées de l'enquête principale du volet secteur informel pour chaque module. Puis des séries de séances de travaux ont permis de procéder aux premières vérifications et imputations des données collectées sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;
- un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2018 auquel ont pris part deux cadres de l'ANSD. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT ;
- Un atelier régional de traitement des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT Bamako (Mali) du 18 au 22 février 2019 auquel ont pris part deux cadres de l'ANSD. Cet atelier a permis d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.

Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel au Sénégal.

## **Annexe B : Taux de réponse et calcul des coefficients de variation**

### ***Taux de réponse des enquêtes***

Parmi les 13 374 ménages sélectionnés pour l'échantillon, 13 298 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse des ménages de 99,9%.

Dans les ménages interrogés, 81 785 individus de 10 ans et plus et 65 898 individus de 15 ans et plus ont été enregistrés. Parmi les individus de 15 ans et plus, 65 378 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse de 99,9% au sein des ménages interrogés.

L'enquête a également porté sur les individus de 18 ans et plus à partir du module GPS intégré au questionnaire emploi. Dans les ménages interrogés, l'enquête ménage a identifié 55 509 individus de 18 ans et plus et 54 955 enquêtés avec succès, ce qui correspond à un taux de réponse de 99,9%.

En ce qui concerne le questionnaire secteur informel, les chefs d'unité de production informelle ont été identifiés à partir du questionnaire secteur informel. L'algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle a permis d'identifier 8 957 chefs d'unité de production informelle (CUPI). Parmi les CUPI identifiés, 6472 ont été interviewés avec succès, soit un taux de réponse de 72,3%.

**Tableau 1 : Résultats des enquêtes auprès des ménages, des individus et des chefs d'unités de production informelle, Sénégal, 2017**

	Milieu			région													
	Total	Urbain	Rural	DAKAR	DIORBEL	FATICK	KAFFRINE	KAOLACK	KEDOUGOU	KOLDA	LOUG A	MATA M	ST-LOUIS	SEDHIOU	TAMB A	THIES	ZIGUINCHOR
<b>Ménages</b>																	
Echantillonnés	13 374	5 634	7 740	1 800	1 314	792	666	846	666	756	792	666	900	846	918	1 494	918
Enquêtés	13 298	5 611	7 687	1 787	1 299	792	665	846	665	754	792	665	899	845	885	1 487	917
Taux de réponses des ménages	99,4	99,6	99,3	99,3	98,9	100,0	99,8	100,0	99,8	99,7	100,0	99,8	99,9	99,9	96,4	99,5	99,9
<b>Module emploi</b>																	
Eligibles de 15 ans et plus	65 898	27 041	38 857	7 497	6 253	4 165	3 427	4 893	3 181	3 570	3 738	3 830	4 369	4 718	3 977	8 057	4 223
Enquêtés de 15 ans et plus	65 378	26 791	38 587	7 387	6 230	4 132	3 412	4 875	3 173	3 570	3 726	3 599	4 357	4 716	3 949	8 032	4 220
Taux de réponse pour le module emploi	99,2	99,1	99,3	98,5	99,6	99,2	99,6	99,6	99,7	100,0	99,7	94,0	99,7	100,0	99,3	99,7	99,9
<b>Module GPS</b>																	
Eligibles	55 509	23 421	32 088	6 738	5 027	3 525	2 799	4 058	2 731	2 927	3 201	3 057	3 746	3 834	3 302	6 959	3 605
Enquêtés	54 951	23 144	31 807	6 620	5 000	3 475	2 787	4 029	2 720	2 924	3 178	2 844	3 734	3 830	3 276	6 932	3 602
Taux de réponse pour le module GPS	99,0	98,8	99,1	98,2	99,5	98,6	99,6	99,3	99,6	99,9	99,3	93,0	99,7	99,9	99,2	99,6	99,9
<b>Secteur informel</b>																	
CUPI identifiés	8 957	4 510	4 447	1382	1256	691	327	798	424	233	853	341	641	200	112	1261	438
CUPI enquêtés	6 472	3 130	3 342	706	951	493	327	569	310	213	703	263	353	175	95	973	341
Taux de réponse du secteur informel	72,3	69,4	75,2	51,1	75,7	71,3	100,0	71,3	73,1	91,4	82,4	77,1	55,1	87,5	84,8	77,2	77,9

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

### Précisions des résultats

Le sondage aléatoire entraîne une marge d'incertitude sur les résultats statistiques, mesurée, pour une variable donnée, par le coefficient de variation noté CV. Il renseigne sur l'écart relatif possible entre la valeur donnée par l'enquête et la vraie valeur. En termes statistiques, il correspond au rapport de l'écart-type d'un paramètre K à la valeur de ce paramètre. Le paramètre K peut être une moyenne, un total ou une proportion. En considérant  $\beta$  l'estimateur du paramètre K, la vraie valeur de K sera comprise dans 95% des cas dans l'intervalle :  $[\beta (1 - 2CV) ; \beta (1 + 2 CV)]$ . D'après Statistique Canada, les appréciations suivantes sont données au coefficient de variation :

0%	à	4.9%	: Excellent
5.0%	à	9.9%	: Très bien
10.0%	à	14.9%	: Bon
15.0%	à	24.9%	: Acceptable
Supérieur à 25 %			: Faible

Dans le cadre de l'ERI-ESI, le coefficient de variation a été calculé pour le nombre d'emplois estimés et pour les taux de chômage BIT strict et au sens large qui constituent les variables d'intérêt essentielles de cette enquête. Ce coefficient de variation global est de 1,7% pour le nombre d'emplois estimés, 5,5% pour le taux de chômage et de 2,9% pour le taux de chômage BIT élargi. On conclut donc que les estimations au niveau national sont, à la limite, excellentes. L'analyse selon les régions relève que les estimations du taux de chômage strict BIT sont très bonnes à Dakar (8,5%) et sont acceptables dans les régions de Thiès (15,5%), de Ziguinchor (15,5%), de Saint-Louis (16,0%) et de Fatick (18,0%).

**Tableau 2 : Estimation et coefficient de variation du taux de chômage et du nombre d'emplois**

Régions	Nombre d'emplois		Taux de chômage au sens du BIT		Taux de chômage BIT au sens élargi	
	Estimation	Coefficient de variation	Estimation	Coefficient de variation	Estimation	Coefficient de variation
Dakar	1 220 208	3,4	4,7	8,5	14,5	4,2
Diourbel	401 751	3,4	1,4	24,1	9,1	12,8
Fatick	189 372	3,3	2,7	18,0	10,9	11,5
Kaffrine	162 463	3,3	1,3	30,2	7,9	18,6
Kaolack	240 413	8,0	2,1	25,4	12,9	11,0
Kédougou	61 786	8,0	1,6	25,1	6,0	19,8
Kolda	125 521	7,4	5,9	27,6	25,5	14,0
Louga	265 896	7,4	1,9	22,0	8,4	14,7
Matam	83 776	6,4	1,5	33,7	23,5	11,2
Saint-Louis	212 448	6,4	3,4	16,0	20,8	9,6
Sédhiou	64 123	7,6	0,9	28,9	5,2	21,5
Tambacounda	141 705	7,6	1,7	28,2	10,5	17,0
Thiès	606 272	9,0	1,5	15,5	6,2	10,1
Ziguinchor	130 337	9,0	4,1	15,5	16,8	9,9
<b>Sénégal</b>	<b>3 906 070</b>	<b>1,7</b>	<b>2,9</b>	<b>5,5</b>	<b>12,5</b>	<b>2,9</b>

Source : ANSD. Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017.

## Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel

### a) La production totale des unités de production informelles

La détermination de la production permet de mettre en lumière un problème conceptuel qui est bien souvent passé sous silence alors que ses conséquences sur les agrégats estimés sont très importantes. Il est important de raisonner en termes de production totale au lieu de production marchande (valeur de la production totale excluant l'autoconsommation) afin d'assurer la cohérence globale de la structure des comptes avec les charges effectivement supportées par l'UPI (collectées auprès des UPI) ainsi que la production totale qui leurs sont associées.

$$\begin{array}{l}
 \text{Production} \\
 \text{Totale}
 \end{array}
 =
 \begin{array}{l}
 \text{Valeur totale du chiffre} \\
 \text{d'affaires des produits} \\
 \text{vendus après} \\
 \text{transformation} \\
 \text{(y compris} \\
 \text{autoconsommation)}
 \end{array}
 +
 \begin{array}{l}
 \text{(Valeur totale du} \\
 \text{chiffre d'affaires} \\
 \text{des} \\
 \text{produits vendus en} \\
 \text{l'état (y compris} \\
 \text{autoconsommation)}
 \end{array}
 -
 \begin{array}{l}
 \text{Coût des} \\
 \text{produits} \\
 \text{vendus en} \\
 \text{l'état}
 \end{array}
 +
 \begin{array}{l}
 \text{Valeur totale du} \\
 \text{chiffre d'affaires pour les} \\
 \text{services fournis} \\
 \text{(y compris} \\
 \text{autoconsommation)}
 \end{array}$$

En principe, on devrait prendre en compte la variation des stocks dans l'estimation de la production totale. Mais dans les activités du secteur informel, il est très difficile voire quasiment impossible de saisir de façon rigoureuse cette variable. En omettant de prendre en compte cette information, nous conviendrons donc que la variation de stock est nulle.

### b) La consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire représente la valeur des produits qui sont détruits lors du processus de production. C'est une consommation productive. Seuls les biens et services marchands peuvent être enregistrés en consommation intermédiaires car par convention, les services non marchands ne peuvent faire l'objet de consommation intermédiaire.

A propos de la prime d'assurance, en réalité, il s'agit de la valeur de la prestation de services qui est en réalité incluse dans la dépense totale des frais d'assurance. Vu que cette prestation n'est généralement pas mise en évidence dans le paiement du total de la dépense d'assurance, l'équipe d'analyste du pays peut se rapprocher du taux indicatif que représente cette dépense par rapport à la dépense totale d'assurance. Seule cette fraction des dépenses d'assurance figurera au titre des consommations intermédiaires de l'UPI.

$$\text{Consommation intermédiaire} = \sum_{i=4}^{15} \text{Dépenses}_i$$

Avec :

Depenses<sub>4</sub> = Valeurs totales des achats de matières premières

Depenses<sub>5</sub> = Dépenses de loyer

Depenses<sub>6</sub> = Dépenses de loyer des non locataires du lieu de travail

Depenses<sub>7</sub> = Dépenses d'eau

Depenses<sub>8</sub> = Dépenses en gaz

Depenses<sub>9</sub> = Dépenses en électricité

Depenses<sub>10</sub> = Dépenses en téléphone, Internet

Depenses<sub>11</sub> = Dépenses en combustibles, carburant, éclairage

Depenses<sub>12</sub> = Dépenses en petits outillages et fournitures

Depenses<sub>13</sub> = Dépenses de transport/manutention, assurances

Depenses<sub>14</sub> = Dépenses de réparations

Depenses<sub>15</sub> = Dépenses autres services

En principe, l'estimation de la consommation intermédiaire devrait tenir compte de la déduction de la variation des stocks des matières premières, du traitement de la formation de capital fixe (*est-il*

systematiquement entièrement utilisé au cours d'une même période comptable ?) ainsi que du traitement qui est fait de la rémunération des salariés (les biens et services fournis aux salariés sont-ils destinés à leur consommation propre ou à être utilisé dans le processus de production. En omettant involontairement (techniquement difficilement mesurable) de prendre en compte tous ces aspects, on crée un biais dans l'estimation de la consommation intermédiaire par rapport à celle fournie par la comptabilité nationale.

### c) La masse salariale

$$\text{Masse salariale} = \text{Valeur totale des rémunérations des travailleurs (dépendants, indépendants)} + \text{Valeur totale des primes et avantages perçus par ces Travailleurs (y compris cotisations sociales)}$$

L'estimation de la masse salariale ne concerne en effet que les travailleurs dépendants. Même si les travailleurs indépendants (patrons, comptes propres, associés) sont rémunérés par leur revenu mixte, ils peuvent souvent déclarer être aussi rémunérés.

### d) La valeur ajoutée brute

La mesure directe des agrégats du secteur informel permet en effet d'estimer la valeur ajoutée brute. Cette valeur ajoutée ne prend en effet pas en compte la consommation de capital fixe dont dispose les UPI. Cette dernière mesure en réalité la valeur de la dépréciation de ce capital. En l'absence de toute information sur le taux de dépréciation des différentes composantes du capital des UPI, cet aspect n'est pas pris en compte dans le traitement. Lors du traitement des données de l'enquête, on suppose donc que la consommation de capital fixe est nulle.

$$\text{Valeur ajoutée brute} = \text{Production totale} - \text{Consommation intermédiaire}$$

### e) Les impôts

$$\text{Impôts} = \sum_{i=18}^{21} X_i$$

Avec :

$X_{18}$  = Impôts (patentes, impôt libératoire)

$X_{19}$  = Taxes (impôts locaux, ticket, etc.)

$X_{20}$  = Droit d'enregistrement et de bail

$X_{21}$  = Autres impôts et taxes

### f) Revenu mixte

$$\text{Revenu mixte} = \text{Valeur ajoutée brute} - \text{Masse salariale (rémunération des salariés et travailleurs dépendants)} - \text{Autre impôts sur la production} - \text{Autres subventions sur la production}$$

### g) Rémunération mensuelle des actifs du secteur informel

Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des Patrons et associés / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un patron ou d'associés
Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des comptes propres / Nombre total des travailleurs	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un travailleur pour compte propre

indépendants			
Rémunération mensuelle	=	Masse salariale	S'il s'agit des travailleurs dépendants rémunérés
Rémunération mensuelle	=	0	S'il s'agit des travailleurs dépendants non rémunérés

#### h) Annualisation des agrégats mensuels estimés

##### 1. Le chiffre d'affaires

Après s'être assuré de la cohérence des déclarations fournies dans le module DC6 (DC6A, DC6B, DC5C et DC6D), l'annualisation du chiffre d'affaires est obtenue comme suit :

$$Ca\_an = \sum_{i=1}^{11} X_i + P_{vtot}$$

Où  $P_{vtot}$  est le chiffre d'affaires du mois de référence,  $X_i$  le chiffre d'affaires des différents mois rétrospectif antérieurs au mois de référence et  $Ca\_an$ , le chiffre d'affaires annuel.

##### 2. La valeur totale annuelle des achats de matières premières

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat de matières premières (DC1ATOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit  $k_0$  cette valeur.

$$k_0 = DC1ATOT/PVTOT$$

La valeur annuelle de la dépense en matières premières de l'UPI (DC1ATOT\_an) est alors estimée comme suit :

$$DC1ATOT\_an = k_0 * CA\_an$$

##### 3. La valeur totale annuelle des achats de produits vendus en l'état

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat en produits revendus en l'état (DC1BTOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit  $x_0$  cette valeur.

$$x_0 = DC1BTOT/PVTOT$$

La valeur annuelle des dépenses en produits revendus en l'état de l'UPI (DC1BTOT\_an) est alors estimée comme suit :

$$DC1BTOT\_an = x_0 * CA\_an$$

##### 4. La valeur totale annuelle de la production des UPI

La valeur de la production annuelle totale (Prod\_an) est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires annuel la valeur des achats annuels des produits revendus en l'état. Soit comme suit :

$$\text{Prod\_an} = \text{Sum}(\text{Ca\_an}, -\text{DC1BTOT\_an})$$

#### 5. La valeur totale annuelle des consommations intermédiaires

Lors du traitement des données des UPI, il convient de s'assurer de la cohérence globale des données, notamment entre les déclarations des consommations intermédiaires et les valeurs fournies sur les niveaux de production. Par UPI, il est ainsi possible pour les données du mois de référence, d'estimer la part globale des consommations intermédiaires dans le total de la production de l'UPI pour le mois de référence. Soit Ctx cette constance. La consommation intermédiaire annuelle totale de l'UPI (Ci\_an) est alors estimée comme suit :

$$\text{Ci\_an} = \text{Ctx} * \text{PROD\_an} = (\text{CIMENS} / \text{PRODMENS}) * \text{Prod\_an}$$

#### 6. La valeur totale annuelle de la masse salariale de l'UPI

La valeur annuelle de la masse salariale (MS\_an) correspond au produit de la masse salariale du mois de référence (MSMENS) par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI (nbmoisact), soit :

$$\text{MS\_an} = \text{MSMENS} * \text{nbmoisact}$$

#### 7. La valeur totale annuelle des impôts et taxes de l'UPI

Vu que pour le mois de référence le montant de l'impôt mensuel a été ramenée au mois (Impmens), l'annualisation des impôts et taxes (imp\_an) revient tout simplement à multiplier cette valeur mensuelle par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI, soit :

$$\text{Imp\_an} = \text{impmens} * \text{nbmoisact}$$

#### 8. La valeur ajoutée totale annuelle de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

$$\text{Va\_an} = \text{sum}(\text{Prod\_an}, - \text{Ci\_an});$$

#### 9. La valeur totale annuelle de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

$$\text{Revenu mixte} = \text{sum}(\text{Va\_an}, - \text{Ms\_an}, - \text{imp\_an});$$

## Annexe C : Personnel de l'ERI-ESI

### Equipe de Coordination Nationale

<b>Directeur national : Babacar NDIR Directeur Général ANSD</b>	
<b>Directeur national adjoint : Diop Allé Nar, Directeur Général Adjoint ANSD</b>	
<b>Directeur Technique du volet emploi</b>	<b>Directeur Technique du volet informel</b>
SENE Papa Ibrahima Sylmang, Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)	FAYE Mbaye, Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité nationale (DSECN)
<b>Coordonnateur Technique du volet emploi</b>	<b>Coordonnateur Technique du volet informel</b>
TAMBOURA Alioune	DIOUF Abdoul Aziz
<b>Encadreurs techniques volet emploi</b>	<b>Encadreurs techniques volet informel</b>
DIOUF Macoumba	KANE Mamadou Ngalgou
MANEL Nalar K. Serge	SECK Adama

**Responsable informatique**  
DIOP Omar et GAYE Sérigne Abib

**Responsable Administratif**  
Ouleye Kalidou SOW

**Responsable Financier**  
FALL Yatma, Papa Amadou Moustapha NIANG

#### **Equipe technique**

CISSE Amy colé	Gaye Serigne Abib
DIA Amadou Racine	KAMARA Tidiane
DIEME Ndeye Bineta	Malou Jean Rodrigue
DIOUF Abdoul aziz	Manel Nalar K. Serge
DIOUF Boubacar	NDIAYE Amath
DIOUF Macoumba	NDOUR Meissa
DIOUM Mohamed Falilou	SY Fatimatou
FAYE Ndeye Aida	TAMBOURA Alioune

#### **Equipe d'analyse thématique**

BAHOUM Jean Pierre	KAMARA Tidiane
DEME Aminata	LO Ndeye
DIEME Ndeye Binta	MANEL Nalar K. Serge
DIOP Djiby	NDIAYE Pape Mamadou
DIOP Papa Mabeye	SY Fatimatou
DIOUF Abdoul Aziz	TAMBOURA Alioune
DIOUF Boubacar	

#### **Equipe échantillonnage et Cartographes**

BAHOUM Jean Pierre Diamane  
DIOP Mabèye Papa  
DIOP Djiby  
DIOP Khadim  
DIOUF Ousmane  
DIOUF Boubacar  
Diallo Ibrahima Sory

**Gestionnaire**  
NDIAYE Aminata

**Logisticien**  
KAMARA Ousmane

**Secrétariat**

MBENGUE Aïda, DIARISSO Fatou & SAGNA Leylatou

**Equipe d'experts d'AFRISTAT**

Djabar ADECHIAN  
Madior FALL  
Sansan KAMBOU

Siriki COULIBALY  
Ousmane KORIKO  
Bruno NOUATIN

**Equipe de consultants internationaux pour la revue des rapports**

Bruno NOUATIN

Oumarou MALAM SOULE

## Personnel de terrain

### Cartographes

BA Malick	DRAME Mamadou	NDIAYE Mor
BADIANE Moussa	FALL Diangana	NDIAYE Alioune Badara
BADJI Mamadou Diouls	FALL Cheikh Abdoul Khadre Dieylani	NDIAYE Mbade
BARAYE Babacar Clément	GASSAMA Maguette	NGOM Cheikh
CAMARA Pape Babadi	GAYE Saer	SAGNA Cheikh Tidiane
COLY Séckou	GNINGUE Madiéye	SAGNE Déthié
DIAGNE Leyti	GOLOKO Abou	SALL El Hadji Malick SY
DIAGNE Oumar	GUEYE Moussa	SAMB Masse
DIALLO Samba	KA Moussa	SECK Alioune
DIALLO Mass	KABOU Paulin	SECK Hamidou
DIONE Adama	KAMA Toffène	SECK Youssou
DIONE Birame	KAMA Ismaila	SECK Alassane Ass
DIOP Amadou	KANE Elimane Boubacar	SECK Amadou Olivier henry
DIOP Mamadou	KANE Alioune Amadou	SENE Thieugoundji
DIOP (Diaganiao) Cheikh Tidiane	KEITA Aliou	SENE Alla
DIOUF Modou	MBAYE Kader	SENE Dame
DIOUF Papa Léon	MBOUP Djiby	SENGHOR Boubacar
DIOUF Amadi Barro	MBOW Fallé	SIBY Aliou
DIOUF Pape Moussa	NDIAYE Ibrahima Abo	THIAM Amadou
DRAME Ousseynou	NDIAYE Adama	WAGNE Sérigne Sam

### Enquête pilote

BA Adama	DIOUF Fatou Binetou	NGOM Talla
COLY Mame Diarra	DIOUF Pape Meissa Coura Mbengue	SANE Doudou
COLY Issa	FALL Lamine Codou	SENE Abdoulaye
DIA Issagayero	FAYE Falilou	SENE Sokhna Aicha
DIOKHANE Mbaye	MBAYE Ndione	TOURE Mor
DIOP Momar	NDICKOU Diop	YADE Becaye Gueye
DIOP Sala	NGOM Mouhamadou Bachir	

## Enquête principale

ASSINE Paulette	DIATTA Aliou	GASSAMA Samsidine
BA Abdou	DIATTA Ansou Findal	GAYE Anta
BA Adama	DIAW Mafatim	GAYE Madicke
BA Adama	DIAWARRA Mouhamed Lamine	GUEYE Amadou
BA Awa	DIEDHIOU Claire	GUEYE Amie
BA BOUBACAR	DIEME Oumar	GUEYE Mbaye
BA Cheikhna	DIENG Aliou	GUEYE Oumy
BA Djibril	DIENG Dior	GUEYE Serigne
BA FATIMATA	DIENG Khadidiatou	KABA Massiré
Ba Kadidiatou	DIENG Modou Bara	KAMA Fatou
BA Oumar Abdoul	DIENG Moustapha	Kandé Yoba
BA PAPA SASSY	DIENG Ndeye Awa	KANE Mamadou
BA seydou	DIEYE Bineta	KANE Ndeye Sokhna
BA Yaya	DIEYE Ndeye	KANOUTE Khadidiatou
BADJI Mamadou Dian	DIOKHANE Mbaye	KANTE IBRAHIMA SORY
BADJI Pape Ansoumana	DIONE Cogna	KEITA Alfred
BAKHOU M Lamine	DIOP Alioune Badara	KEITA Insa
BALDE Moustapha	DIOP Awa	KEITA Moussa
Baldé Alassane	DIOP Bousso	KEITA OUMAR
Baldé Mariama	DIOP Fatou kiné	KEITA Sambaly
Baldé Ousmane	DIOP Khadim Rassoulouhahi	KHOUMA Mansour
BASSE Aklina	DIOP Mbaba	KHOUREICHY Nana Khadidiatou
BAYO Fode	DIOP MOUSSA	KONATE Ousmane
BAYO LANSANA	DIOP Moustapha	KONATE Pape fily
Boiro Demba	DIOP Ndickou	KONTA Amadou Bamba
BONANG Louise Taky	DIOP Pape Amadou	LEYE Mamadou
CAMARA BOUNAMA	DIOP Sala	LOUM Fatou Sarr
CAMARA Moussa	DIOP Sira	LOUM NDIATTE
CISS Joseph	DIOP Sokhna Astou	LOUM Pape Mar
CISSE BAKEBA	DIOP YAYE NAB	LY Ahmadou
CISSE Bassirou	DIOUCK BARKA	LY Soukeyna
CISSE Maguette	DIOUF Abdou Khadre	MANE COUMBA
CISSOKHO Alhousseynou	DIOUF Aliou	Mané Malang
CISSOKHO Samba	Diouf Fatou Bintou	MANGA Marie Augustine Codou
COLY Issa	DIOUF Luc	MBALLO Baté
COLY Jean Claude	DIOUF Madiaw	MBAYE Elimane
COULIBALY Abdoul	DIOUF Maimouna	MBAYE Lika Abybatou
DABO Dabus Abdoulaye	DIOUF MAMADOU	MBAYE Mamadou Diallo
DANFA Babacar	DIOUF MAME COUMBA	MBAYE Mame Marieme
DANSOKHO Albert Vauvert	DIOUF MARCK COUMBA	MBAYE Mouhamadou Lamine
DEMBA Louis Kintin	DIOUF Pape Meissa Coura Mbengue	MBENGUE Awa
DEMBELE Idrissa Yaya Yéba	DIOUM Galaye	MBENGUE Ibrahima Souleymane
DIA Aminata	DOUMBOUYA Sira Idrissa	MBODJ Oumar Talla
DIA Astou	DRAME Doudou Dione	MBODJI Fatou Marie
DIA Issaga Yéro	DRAME Khady	MBOUP Seydané
DIA Mamadou	DRAME Mame Isseu Mar	MBOW BOUNAMA AIDARA
Diaby Bambo	DRAME Samba	MBOW BOUSSO
DIAGNE Aissatou	FALL Aminata	MINKILANE Michel Dekeuchany
DIAGNE CHEIKH	FALL AWA SOW	NDAO ABDOU
DIAGNE Cogna	FALL Cheikh	NDAO Abdoulaye
DIAGNE DOUDOU	FALL Cheikh Abdoul Zelani	NDAO AWA
DIAGNE Khalifa Babacar	FALL Diadie	NDAO KHALIFA
DIAGNE Mouhamadou Bamba	FALL Lamine Codou	NDAO Mansour
DIAGNE Ndeye Fatou	FALL Maouloud	NDAO MOUSTAPHA
DIAGNE Soda	FALL Oumar	NDAO Papa Demba
DIAGO Khourédia	FALL Serigne Abdou	NDIAYE Abdou Karim
DIAKHAM MOHAMED ALKALY	FALL Seynabou	NDIAYE Ahmadou Khadim
DIALLO Awa	FAYE Anna Coumba FAYE	NDIAYE Aminata
DIALLO Ibrahima	FAYE Falilou	NDIAYE Babaly
DIALLO Kalidou	FAYE Maimouna	NDIAYE DAME
DIALLO MAMADOU	FAYE Mame Samba	NDIAYE Dior
DIALLO Mamadou Boye	FAYE SOKHNA ABSA	NDIAYE Faty
DIALLO MAMADOU MOUTAROU	FOFANA Bilél	NDIAYE Khadidiatou
DIANKA Amadou Tidiane	FOFANA Thierno Abdourahim	NDIAYE Khady
DIAO Souleymane djibril	GASSAMA Faty	NDIAYE Khady

NDIAYE Mouhamadou Moustapha	SALL El Hadj Ibrahima	SONKO Ndeye Marieme
NDIAYE Ndeye Fatou	SALL Marema	SOUMARE Boubacar
NDIAYE Saidou Galle	SALL Yacine	SOW Abdou
NDIONE Mbaye	Samaté Aissatou	SOW MOUHAMED
NDJIM Issaga	SAMB Amina	SOW Moussa
NDONG Maïmouna	SAMB MANSOUR	SY Abdoulaye
NDONG MODOU	SAMB Fatou Diagne	SY Aminata
NDONG SOPHIE	SAMB Papa Malick	SY HAWA
NDOUR Mariane Yacine	SAMBOU Ansoumana	SY Ibrahim
NDOYE Aminata Niang	SANE Boubacar	SY Marième Demba
NDOYE Sokhna Oumoul K. M	SANE Doudou	TAMBA Zackaria
NGOM Mouhamadou Bachir	SANE Sidy Lamine	THIALLE MOUSTAPHA
NGOM Talla	SARR Absa	THIAM Awa
NGOM Yaye Aminata	SARR Louise Helene Dje	THIAM Becaye
Niago Basile	SARR SOULEYMANE	THIAM Ousmane
NIANG Abdou	SECK Alassane	THIAM Sokhna
NIANG Amadou	SECK Babacar	THIAO GORA
NIANG Mafatime	SECK Fatou	THIAW Ndeye Ndieme
NIANG Oumou Kalsoum	SECK Ibrahima	THIONGANE Mansour
NIANG Samba	SECK Massamba Souleymane	THIOUNE AMINATA
NIASS MOUSTAPHA	SEM Thierno	THIOUNE Astou Doucoure
PENE Alassane	SENE Abdou Mbodj	THIOUNE Elh Samba
POUYE Madeleine	SENE Aliou	THIOUNE Mame Bigué
SABALY Mamoudou	SENE Sokhna Aïcha	THIOUNE Mbaye
SABALY Pape Arona	Séne Pape Addoulaye	TIMBINE Mouhamed A.
SADIO Ibrahima	SENGHOR AMINATA	TINE BATHIE
SAGNA Tida	SERME Moussa	TOURE Mariama
SAGNE DETIE	Seydi Hamady	TOURE Mor
SAKHO BINTA	SEYDI Mamadou	TRAORE Siraba
SAKHO Ibrahima	SEYE Modou Gaye	VILANE Aida Fall
WADE Magatte	wade Sokhna	WONE Aminata Bassirou
YADE Bécaye Gueye	YADE Maramé	